

Université Clermont-Ferrand II – Blaise Pascal

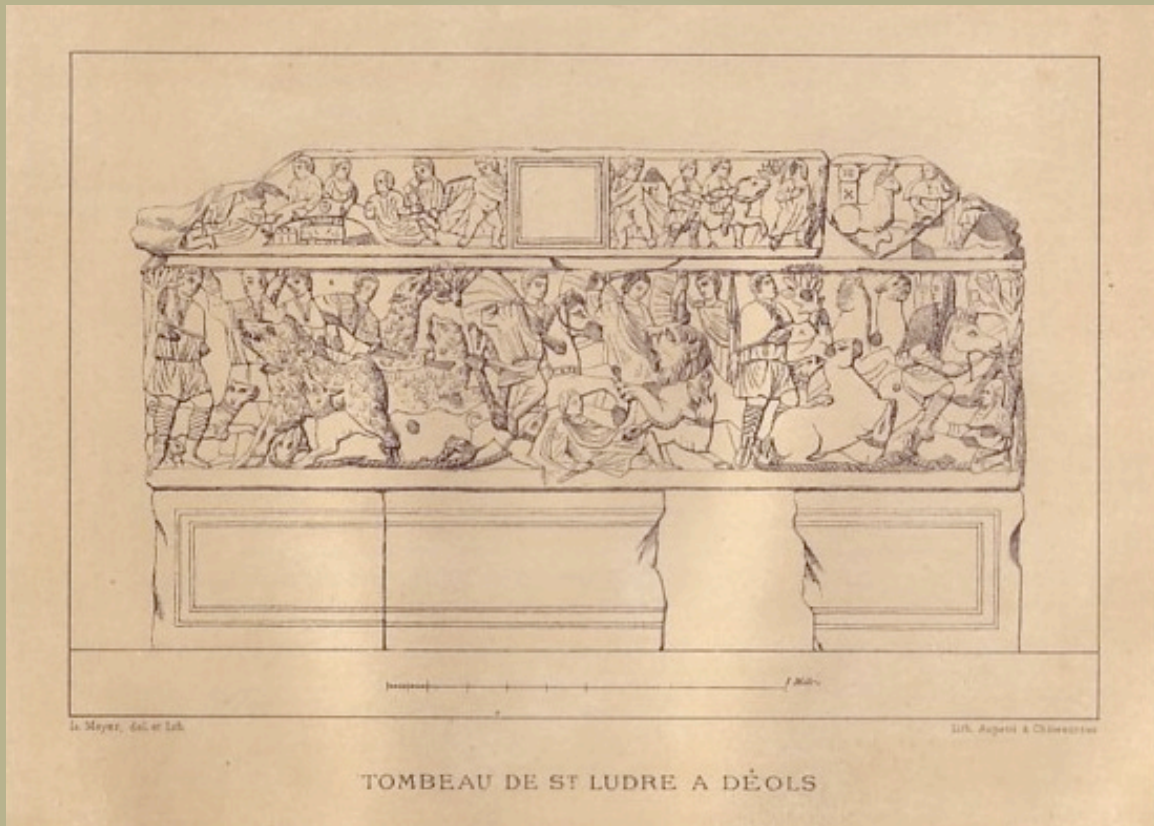
UFR LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER « TERRITOIRES ET CULTURES », SPECIALITE : HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE



Les premiers édifices chrétiens dans le diocèse de Bourges du IV^e au XI^e siècle

Structures et témoignages de l'implantation du paysage chrétien dans le *pagus bituricus* au haut Moyen Âge



Volume I

- Texte -



Olivier BELLAT

Mémoire de Master 2

Sous la direction de Mme Pascale CHEVALIER, Maître de Conférence à l'université Clermont-Ferrand II et de Mr Bruno PHALIP Professeur à l'université Clermont-Ferrand II

2012

Illustration d'après E. Meyer, 1882.
Sarcophage dit de "Saint-Ludre", dans
l'église Saint-Étienne de Déols.

Table des matières :

Remerciements.....	p. 7
Avant propos.....	p. 8
Liste des abréviations.....	p. 9
Table des illustrations.....	p. 10
Bibliographie.....	p. 12

• **Introduction..... p. 46**

Cadre géographique.....	p. 47
- Géographie physique / géographie du peuplement.....	p. 47
- Géographie historique.....	p. 48
Bornes chronologiques et histoire institutionnelle.....	p. 51
- Limites chronologiques.....	p. 51
- Cadre juridictionnel et histoire politique.....	p. 52
- Histoire religieuse et rythmes de la christianisation. Pouvoirs et cadres territoriaux.....	p. 55
Historiographie, axes de recherche et problématique.....	p. 58
- La Maturation historiographique. Des sociétés d'érudition aux nouveaux champs d'études en archéologie urbaine.....	p. 58
- Contraintes et lacunes des sources. Interdisciplinarité et multiplicité des angles d'attaque.....	p. 60
- Axes de recherches et problématique.....	p. 63

• **Première partie - Une première fenêtre d'étude : le sud-est du Berry.**

Méthodologie et repérage des premiers édifices chrétiens..... p. 65

Chapitre 1- Cadre géographique et marqueurs des principaux pôles chrétiens.

.....	p. 67
I- Le sud-est du Berry, une zone en marge ? (Historique et historiographie).....	p. 68
A- Cadre et délimitation de l'étude.....	p. 68
B- Rappel historique.....	p. 70
C- historiographie et méthode de repérage des premiers édifices cultuels.....	p. 72
II- Les principaux pôles religieux. L'apport des sources écrites.....	p. 75
A- Les premiers témoignages des Ve – VIIe siècles.....	p. 75
B- la main mise carolingienne : VIIIe – début Xe siècle.....	p. 78
C- Les grands monastères et leurs possessions, entre la fin du X et le XIe siècle.....	p. 80
III- Un faisceau d'indices complémentaires : implantation antique et paléochrétienne.....	p. 83
A- Les témoins de l'occupation antique.....	p. 83
B- Les indices de la période altimédiévale.....	p. 86
C- Les marqueurs religieux.....	p. 89

Chapitre 2- Témoins et réalités des zones d'implantation. L'archéologie des élévations...... p. 93

I- L'archéologie du bâti : justifications méthodologiques...... p. 94

A- Historiographie et perspectives de la recherche scientifique..... p. 94

B- méthodologie des relevés..... p. 96

C- La construction et la pierre : comparaison, principe et repérage. p. 97

II- Les premiers résultats : les phases chronologiques...... p. 100

A- Les phases de construction antique..... p. 100

B- les élévations de la période préromane..... p. 103

C- Les réaménagements et la transition romane..... p. 106

III- Les données matérielles d'après les diverses publications...... p. 108

A- Les élévations d'après les publications..... p. 108

B- Opérations archéologiques et données scientifiques..... p. 111

Chapitre 3- Un premier paysage chrétien ? Synthèse des données...... p.114

I- Liste des sites appartenant au sud-est du diocèse de Bourges...... p. 115

A- Les sites précoces (IVe – VIIIe siècles)..... p. 115

B- L'aboutissement du paysage chrétien altimédiéval (IXe – XIe siècles). L'exemple de la charte n° XI du *Cartulaire de la Chapelle-Aude*..... p. 119

II- L'outil cartographique et les jalons d'un premier semis d'édifices...... p. 123

A- Problèmes et apports de la cartographie..... p. 123

B- Répartition spatiale et temporelle des églises..... p. 124

- Les sites du IVe au VIIe siècles..... p. 124

- Les sites du VIIIe au IXe siècles..... p. 125

- Les sites du Xe au XIe siècles..... p. 126

III- Conclusion de la première partie.

Perspectives de recherches : synthèse d'une zone test et ouverture sur l'ensemble du diocèse.

..... p. 127

• Deuxième Partie : La genèse des obédiences du centre à la périphérie.

Pour une première approche du phénomène monastique biturige.

..... p. 128

Chapitre 1- La cité épiscopale et son emprise sur le *suburbium*...... p. 131

I- Topographie chrétienne et communautés monastiques à Bourges...... p. 132

A- L'effervescence des obédiences dans la cité épiscopale biturige..... p. 133

- Archéologie urbaine à Bourges. Sommaire historiographique..... p. 133

- Topographie chrétienne et emprise monastique..... p. 134

B- Les premières formes et les acteurs de la christianisation : le groupe épiscopal.....	p. 136
- Les acteurs de la christianisation. Autour de la tradition d'Ursin et <i>Leocadius</i>	p. 136
- Le groupe épiscopal et la mise en place de l' <i>ecclesia prima</i>	p. 137
- <i>Batisterium</i> et <i>domus ecclesiae</i>	p. 141
C- Teneur et réformes des monastères <i>intra-muros</i> : des cas de communautés de religieuses.....	p. 142
- Communautés de femmes <i>intra-muros</i>	p. 142
- Notre-Dame-de-Sales.....	p. 145
II- Le <i>suburbium</i> de Bourges, terrain d'implantation favorable aux nécropoles épiscopales.....	p. 162
A- La situation du <i>suburbium</i> à travers l'exemple de Saint-Outrille.....	p. 162
- Évolution du <i>suburbium</i> et des cimetières depuis la fin de l'Antiquité.....	p. 162
- Autour des basiliques à vocation de nécropoles épiscopales : Saint-Outrille de Bourges.....	p. 164
B- Étude de cas : La Nef, Saint-Sulpice de Bourges.....	p. 170

Chapitre 2- Les établissements ruraux : des premières communautés monastiques aux grands établissements carolingiens. Pour une approche diachronique du phénomène monastique.....

p. 184

I- Département du Cher (18).....

p. 186

- Massay..... p. 188
- Vierzon/Dèvres..... p. 192

II- Département de l'Indre (36).....

p. 209

- Ruffec..... p. 212
- Déols, l'église Saint-Étienne..... p. 219
- Déols, Notre-Dame..... p. 245

Conclusion de la seconde partie.....

p. 262

- **Troisième partie : Synthèse : Implantation et permanences des communautés monastiques. Mémoire et aménagements liturgiques des lieux de culte.....**

p. 263

Chapitre 1- Implantation et maintien des établissements : autour du contexte économique et social.....

p. 266

I- Évangélisation et expansion monastique en milieu rural : choix d'implantation humaine et nouvelle donne religieuse (IVe-VIIIe siècle).....

p. 268

A- De l'ermitage aux premiers monastères. Traditions et logiques d'implantations.....

p. 269

- Les tentatives de l'érémisme : recherche et remise en question des "déserts"..... p. 269

- L'espace monastique, les marqueurs et les limites des premières formes d'organisation locale.	p. 272
B- Évangélisation, difficultés et persistance des anciens cultes.	p. 274
- L'exemple de Levroux. La punition des païens : entre tradition écrite et logique de sédentarisation religieuse.	p. 275
- Ruptures et continuités des zones d'implantation antiques. Des temples aux premières églises.	p. 278
C- Topographie religieuse multiple, pouvoirs et premiers cas de concurrence.	p. 281
- Le cas de Nérès-les-Bains et Colombier : relecture des sources sur le vol des reliques.	p. 282
- Fixation des paroisses et contrôle des églises rurales.	p. 286
II- la gestion du patrimoine monastique : économie, concurrence et évolutions jusqu'au XIe siècle.	p. 290
A- le patrimoine foncier représentation des monastères. Possessions et prestige social.	p. 291
- Une économie locale à la charnière des temps mérovingiens et carolingiens.	p. 291
- Contrôle et enjeux stratégiques de la vallée du <i>Cher</i> .	p. 293
B- Le temps des conflits : établissements religieux et orbite seigneuriale. La question féodale.	p. 295
- Établissements et stratégies politiques : pouvoirs, patrimoine foncier, donations et attraction	p. 296
- Les liens synallagmatiques entre communautés religieuses et <i>castrum</i> / places fortes.	p. 299
C- Le mouvement monastique au temps des réformes.	p. 302
- Appréciation des rythmes des réformes dans le contexte urbain. Des « prolongements de l'église cathédrale » (J. Péricard).	p. 303
- Avantages et missions des collégiales. Choix des réformes et gestion du foncier.	p. 306
III- les réalités monastiques : besoins économiques et mesures politiques.	p. 309
A- Mesures économiques et contexte politique favorable.	p. 310
- Dans Bourges, un cadre déjà défini : réalités de la trame antique et société en contexte urbain.	p. 310
- Des facteurs propices au développement monastique. Économie et politique aux temps mérovingiens et carolingiens.	p. 314
B- Le cas de Déols : la construction, la pierre et les résurgences antiques. Anthropologie du chantier de construction.	p. 316
- La mise en œuvre du chevet. Pour une approche technique et stylistique.	p. 317
- Exigences des productions artistiques et économie de la pierre.	p. 320
 Chapitre 2- Liturgie et politique épiscopale : rayonnement religieux et prestige des lieux de mémoire fondements des relais du pouvoir.	 p. 325
I- Le culte des saints, mesures et soutiens des premiers évêques au sein de leur cité.	p. 326
A- Culte des saints et pratique de l'écrit.	p. 327

- La question du vocable et de ses conversions. Une affirmation de la sphère cathédrale ?	p. 327
- Prestige des établissements et culture hagiographique.	p. 332
- Cultes privilégiés et pèlerinages de faible ampleur ?	p. 335
B- Groupe épiscopal et impact des prélats.	p. 338
- Rayonnement et restrictions des mesures épiscopales : prérogatives de l'évêque et discipline des annexes du groupe cathédrale.	p. 339
- Appréciation des rythmes d'implantation du chapelet des nécropoles épiscopales et royales. Traditions, héritages et affiliations.	p. 341
C- L'héritage antique : culte des saints et aménagements liturgiques.	p. 348
- Mémoire, objets de cultes et dispositions liturgiques. Le rayonnement identitaire du monde monastique.	p. 349
- <i>Crypta et memoriae</i> . Dans la tradition des systèmes mémoriels antiques ?	p. 351
II- Prestige des établissements, mainmise et mesures des évêques jusqu'à la fin de l'époque carolingienne.	p. 358
A- les grandes maisons et leurs liens avec le pouvoir épiscopal.	p. 359
- Les femmes fondatrices : vierges et saintes moniales dans les stratégies familiales entre le VIe et le VIIe siècle.	p. 359
- Des obédiences dans la mouvance clunisienne. Apparition des grands établissements et impact sur le paysage et les institutions religieuses à la fin des temps carolingiens.	p. 362
B- Du réseau monastique carolingien aux prémices du XIIe siècle. Un tissu d'établissements prestigieux, pierre angulaire de la culture réformatrice du <i>regnum</i> et des liens entre le monde laïc et ecclésiastique.	p. 365
- Les soutiens religieux et royaux et les titulaires des <i>honores</i> . Les liens entre moines, rois et laïcs comme « fondement de l'unité carolingienne » (R. Le Jan).	p. 366
- L'établissement d'un réseau monastique royal.	p. 368
- Prestige et ascendance des établissements. Culture écrite et figurative.	p. 369
III- Schéma structurel d'organisation spatiale et culturelle des marges diocésaines. Pour une approche multiscalaire.	p. 375
A- Étude des vocables et géographie culturelle dans la frange sud-est du Berry. Réexamen des données.	p. 376
- Phases et contexte de l'apparition des vocables.	p. 377
- Essai de reconstitution d'un espace culturel en marge du diocèse.	p. 379
B- Autour des établissements monastiques à la fin du haut Moyen Âge. Concurrences et assises territoriales.	p. 382
Conclusion de la troisième partie.	p. 391
• Conclusion générale.	p. 392
Index	p. 398

Remerciements :

Avant tout je tiens à adresser mes remerciements à Mme Pascale Chevalier et Mr Bruno Phalip non seulement pour avoir accepté la direction de ce mémoire, mais aussi pour m'avoir conseillé et orienté durant ces années de master. Je voudrais également exprimer ma gratitude au corps enseignant/chercheur universitaire, notamment à Mr Jacques Péricard, Maître de Conférences à l'Université de Limoges, pour ses encouragements, ses conseils précieux et dont les travaux demeurent primordiaux pour mes recherches ; à Mme Brigitte Boissavit-Camus, Mr Alain Dubreucq, Mme Morana Čaušević-Bully, Mme Arlette Maquet et enfin au *Centre d'études médiévales d'Auxerre* pour leurs disponibilités.

Mes remerciements vont aussi aux archéologues et historiens de l'art tout particulièrement à Marie Charbonnel, Damien Martinez, David Morel, Julien Muzard et Adrien Quéret-Podesta pour leurs avis et leurs suggestions ; mais aussi à la mairie de Déols pour l'ouverture des cryptes.

Ma reconnaissance va également à toutes les personnes qui m'ont apporté leur contribution d'une manière ou d'une autre : c'est à dire à Nicolas Marcassin Dubreucq, Jonathan Fondard, Laurent Vignau-Chito, Gwen Wyndaele-Statham, Augustin Marie-Bernard Scipion de Valence de Minardièrre, Jérôme Leleu, Maxime Mc-Kormic-Coueyras, Nicolas Tranchant et Florian Galletti-Gaga.

Merci enfin à mon père pour sa patience lors de la relecture, ainsi qu'à ma mère qui m'a encouragé dans cette voie.

Avant propos :

En tenant compte de toutes les mentions disponibles, sept cent quatre-vingt églises environs sont bâties dans le territoire biturige entre la période mérovingienne et le début du XII^e siècle¹. Ce constat, s'appuyant sur le potentiel religieux des sites, donne un aperçu de l'étendu et de la densité des premiers édifices de ce vaste diocèse de Bourges. Leur repérage constituera l'objet de ce Mémoire, qui à l'instar de celui de Damien Martinez², s'inscrit dans le cadre de L'ANR CARE³ à l'initiative de Pascale Chevalier et de Christian Sapin.

Entreprendre une histoire du haut Moyen Âge semble *a priori* problématique. En raison des données textuelles parfois lacunaires, la recherche des premiers édifices chrétiens prend en compte toutes les sources disponibles. Cependant nous pouvons d'ores et déjà émettre une réserve à ce constat. La production textuelle de cette période nous livre un nombre important de mentions d'églises. Certes, les indications restent relativement dispersées, et restreintes quant à la nature ou à l'évolution des sites. Récemment remise à l'ordre du jour, l'histoire des structures ecclésiastiques en Berry⁴ donne lieu à une compilation de toutes les sources existantes. L'objectif premier n'étant pas de recopier ces données, nous envisagerons la recherche des sites par le biais de l'archéologie. Bien entendu, il serait incohérent de ne pas s'appuyer, tant sur ces sources écrites, que sur les rapports de fouilles préexistants. Pour autant, nous envisagerons par des prospections de projeter un regard neuf sur les élévations, jusqu'alors assez peu étudiées en Berry.

¹ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006.

² MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges : genèse et organisation de l'espace chrétien en Auvergne: l'exemple de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat*. 2 vol., Mémoire de Master sous la direction de PHALIP Bruno et de CHEVALIER Pascale, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009.

³ CHEVALIER Pascale et SAPIN Christian, « ANR Corpus architecturae religiosae europeae [CARE], saec. IV-X », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 15 juillet 2008 - 16 septembre 2009.

⁴ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006.

Liste des abréviations :

AESC	<i>Annales Économies Sociétés Civilisations</i>
CAG	<i>Carte Archéologique de la Gaule</i>
<i>Epist.</i>	Sidoine Apollinaire, <i>Epistolae</i>
<i>Gl. Conf.</i>	Grégoire de Tours, <i>Gloria Confessorum</i>
<i>Gl. Martyr.</i>	Grégoire de Tours, <i>In Gloria Martyrium</i>
<i>HF.</i>	Grégoire de Tours, <i>Historia Francorum</i>
<i>MGH.</i>	<i>Monumenta Germaniae Historica</i> (SRM : <i>scriptores Rerum Merovingicarum</i> ; SS : <i>Sriptores</i> ; AA : <i>Auctores Antiquissimi</i> ; VS : <i>Vita Sancti</i>)
PL	Patrologie latine (J.-P. MIGNE)
<i>Vit. Pat.</i>	Grégoire de Tours, <i>Vitae Patrum</i>

Table des illustrations :

Fig. 1 - Répartition des vocables (par type de saints honorés) dans le sud-est du diocèse de Bourges.	p. 89
Fig. 2 - Toponymes à consonance religieuse dans le sud-est du diocèse de Bourges.	p. 91
Fig. 3 - Topographie chrétienne de Bourges haut médiéval.	p. 135
Fig. 4 - Localisation de la cathédrale Saint-Étienne dans son contexte archéologique.	p. 139
Fig. 5 - Localisation de Notre-Dame de-Sales dans son contexte archéologique.	p. 145
Fig. 6 - Généalogie de Berthoara.	p. 148
Fig. 7 - Illustration du cartulaire du chapitre de Notre-Dame-de-Sales.	p. 156
Fig. 8 - Localisation de Saint-Outrille dans son contexte archéologique.	p. 166
Fig. 9 - Localisation de Saint-Sulpice dans son contexte archéologique.	p. 171
Fig. 10 - Cadre géographique du diocèse de Bourges.	p. 185
Fig. 11 - Églises dépendantes de Vierzon.	p. 199
Fig. 12 - Les domaines de Vierzon.	p. 200
Fig. 13 - L'Église remettant des palmes à saint Pierre et à saint Paul. (Folio I recto).	p. 203
Fig. 14 - Ambran remet à l'abbé Aymery, la charte de fondation du monastère de Dèvres. (Folio V verso).	p. 205
Fig. 15 - Localisation des premiers établissements chrétiens autour du diocèse de Tours.	p. 210
Fig. 16 - Généalogie de Grégoire de Tours.	p. 236
Fig. 17 - Le Berry féodal. Terres relevant de la maison de champagne et de la seigneurie de Déols.	p. 249
Fig. 18 - Localisation des noms de lieux mentionnés au moment de la création de Notre-Dame de Déols.	p. 251
Fig. 19 - Les possessions de Notre-Dame de Déols d'après la bulle de Pascal II.	p. 252
Fig. 20 - Table de la liste des églises et prieurés (par département) des possessions déoloises hors, ou en marge du Diocèse de Bourges d'après la bulle de Pascal II.	p. 253
Fig. 21 - La répartition des possessions des monastères de Saint-Sulpice de Bourges et de Vierzon.	p. 294
Fig. 22 - Monastères et chapitres aux Xe-XIe siècles.	p. 303
Fig. 23 - Saint-Martin-des-Champs dans son contexte funéraire et topographique.	p. 313
Fig. 24 - Sites de provenance des sarcophages en grès et en calcaire de Bourges.	p. 315
Fig. 25 - Zoom sur les élévations du chevet de Saint-Étienne de Déols.	p. 316
Fig. 26 - Généalogie simplifiée de Grégoire de Tours.	p. 329
Fig. 27 - Carte de la répartition des ateliers hagiographiques.	p. 333

Fig. 28 - Répartitions des vocables dédiés aux saints évêques/moines/ermites bituriges.....	p. 334
Fig. 29 - Carte des lieux d'origine des miraculés.....	p. 337
Fig. 30 - Tableau récapitulatif des interventions épiscopales mérovingiennes.....	p. 339
Fig. 31 - Répartition des lieux d'inhumation des prélats bituriges dans le <i>suburbium</i> de Bourges.....	p. 343
Fig. 32 - Liste des prélats bituriges d'Ursin (IVe siècle) à Audebert († 1097) connus d'après leurs lieux d'inhumation.....	p. 343
Fig. 33 - Topographie chrétienne de Tours haut médiévale.....	p. 357
Fig. 34 - Généalogie simplifiée de Bertoara.....	p. 361
Fig. 35 - Réformes d'Odon en Gaule et en Italie.....	p. 364
Fig. 36 (cf., fig. 1) - Répartition des vocables (par type de saints honorés) dans le sud-est du diocèse de Bourges.....	p. 376
Fig. 37 - L'implantation clunisienne à la mort d'Hugues : Souvigny.....	p. 383
Fig. 38 - Dépendances monastiques au sud-est du diocèse fin Xe-XIe siècle.....	p. 386
Fig. 39 - Monastères, chapitres et églises rurales mentionnées au sud-est du diocèse fin Xe-XIe siècle.....	p. 388

Bibliographie :

-Avertissement-

Afin d'établir un ordre pratique, le classement bibliographique rendra compte d'ouvrages généraux et spécialisés. les publications sur le Berry/diocèse de Bourges, occuperons une place spécifique. De la même manière, nous tacherons d'individualiser les travaux sur l'archéologie du bâti et enfin, sur les considérations méthodologiques. La bibliographie des sources étant à titre à part entière, selon le schéma ordinaire.

-Classement-

- Sources imprimées :

- Sources diplomatiques.
- Sources narratives.

- Épigraphie.

- Études historiques : pouvoir, économie, liturgie et société.

- Monographies régionales et études sur le diocèse de Bourges / le Berry :

- Synthèses et études historiques.
- Études documentaires.
- Rapports archéologiques/notices monographiques.

- Histoire de l'art et archéologie du bâti :

- Généralités.
- Archéologie du bâti et réflexions autour du chantier médiéval.

- Historiographie, pistes épistémologiques et méthodes.

- Instruments de recherche.

Sources imprimées

Sources diplomatiques

Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860.

Cartulaire A (Essai de reconstitution du) de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, éd. BUHOT de KERSERS Louis, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Cher*, Bourges, t. XXXV, 1912, p. 5-350.

Cartulaire (Le) de Vierzon, éd. DEVAILLY Guy, Paris, Presses universitaires de France, 1963.

de KERSERS Louis, *Essai de reconstitution du cartulaire de ND de Salles*, ADC, 18, J. 244, surtout la liasse 19.

Ex cartulario Salensi Cette mention figurait dans la préface du cartulaire du chapitre canonial (XIIe siècle), brûlé en 1859, cité dans le *Patriarchum Bituricense* (éd. Ph. Labbe, NB, t. 2, p. 86).

SOYER Jacques, *et Diplomata regum francorum e stirpe merovingica*, éd. Kölzer, 2001 (MGH *diplomata*, p. 53 : diplôme de Gontran).

Id., « Les chartes fausses de l'abbaye des bénédictins de Saint-Sulpice-lès-Bourges. Charte de Clodomir, charte de Pépin II d'Aquitaine », dans *Mémoires de la Société Littéraire, Artistique et Scientifique du Cher*, 4e série, t. XI, 1896, p. 323-334.

Id., « Étude sur trois documents apocryphes des archives départementales du Cher attribués à l'époque franque », dans *Mémoire de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Département du Cher*, t. XV, 1900, p. 229-230.

TESSIER Georges, « Les chartes du monastère de Dèvre et la valeur historique du cartulaire de Vierzon », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XCII, 1931, p. 23-42.

Sources narratives

Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, Les Belles Lettres, Paris, 2005, trad. Robert Latouche.

GRÉGOIRE de TOURS, *Œuvres complètes, tome V. La Vie des Pères ; La Gloire des Confesseurs*, trad. BORDIER Henri, Clermont-Ferrand, Éditions Paleo, 2003, réed. 2006.

Id., *Liber in Gloria Confessorum*, MGH, SRM, t. 1, éd. KRUSCH B., p. 744-820.

Id., *Liber Vitae Patrum*, *ibid.*, p. 661-744.

JONAS de BOBBIO, *Vita Columbani abbatis, discipulorumque eius*, MGH, SRM, t.4, éd. B. KRUSCH, Hanovre, 1902, p. 129.

Miracula Sancti Sulpicii Archiepiscopi Bituricensi (BHL 7931), éd. Ph. LABBE, *Nova Bibliotheca*, t. II, p. 451-455.

Patriarchum Bituricense, ed. Ph. LABBE, *Nova Bibliotheca*, Paris, 1657, II, p. 3-150

Vita Sancti Austregisili, MGH SRM, IV, p.197 et 199.

Vita S. Eligii Episcopi Noviomagensis Liber II, (BHL 2474), éd. Krusch, MGH, SRM, IV.

Vita (I) S. Sulpicii Episcopi Biturigi (BHL 7927-7928), éd. Krusch, MGH, SRM, IV, (12).

Vita (II) S. Sulpicii Episcopi Biturigi (BHL 7927-7928), éd. Krusch, MGH, SRM, IV, (12).

SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres*, éd. A. LOYEN, Paris, 1970.

SULPICE SÉVÈRE, *Gallus. Dialogues sur les « vertus » de saint Martin*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2006.

Id., *Vie de saint Martin*, éd. FONTAINE jacques, Paris, 1967.

FAVREAU Robert, *Épigraphie médiévale*, Turnhout, Brepols, 1998.

FAVREAU Robert, MICHAUD Jean et LEPLANT-MORA Bernadette, *Corpus des inscriptions de la France médiévale. 18, Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme*, Paris, Éditions du CNRS, 1995

PRÉVOT Françoise, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne ; tome VIII, Aquitaine première*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1997.

TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes. L'épithaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIIIe - début XIe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

AGER, Association d'étude du monde rural gallo-romain (France), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque Montpellier. 11-14 mars 1998, Antibes, Éditions APDCA, 2001.

AIRLIE Stuart, « *Semper fideles ?* Loyauté envers les carolingiens comme constituant de l'identité aristocratique », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IXe siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 129-143.

ATSMA Hartmut, « Les monastères urbains du nord de la gaule », dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, Paris, Imprimerie F. Paillart, t. LXII, 1976, p. 163-187.

AUBRUN Michel, « À l'origine de la paroisse rurale : lieu de culte et culte du lieu », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 33-34.

Id., *La paroisse en France des origines au XVe siècle*, Paris, Picard, 1986, réed. 2008.

BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987.

BARTHÉLEMY Dominique, *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale. 980 – 1060*, Paris, fayard, 1999.

BAUDOIN Jacques, *Grand livre des saints. Culte et iconographie en Occident*, Nonette, Éditions Créer, 2006.

BEAUJARD Brigitte, « Les pèlerinages vus par Grégoire de Tours », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997, p.263-270.

BRUAND Olivier, *Voyageurs et Marchandises aux temps carolingiens. Les réseaux de communication entre la Loire et la Meuse aux VIIIe et IXe siècles*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002.

Id., « Accusations d'impiété et miracles de punition dans l'hagiographie carolingienne », dans MARY Lionel et SOT Michel (Textes réunis par.), *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2002, p. 155-173.

Id., *Les origines de la société féodale. L'exemple de l'Autunois (France, Bourgogne)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2009.

BESSON Jérôme, « Réseaux de peuplement et développement des territoires aux confins des cités arverne, biturige et éduenne à l'époque romaine (actuel département de l'Allier) », dans AGER, *Bulletin de liaison*, n°17, décembre 2007, association d'étude du monde rural Gallo-Romain.

BIARNE Jacques, « L'espace du monachisme gaulois au temps de Grégoire de Tours », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France*, supplément n° XIII, Tours, 1997, p. 115-138.

BOISSAVIT-CAMUS Brigitte et BOURGEOIS Luc, « Les premières paroisses du Centre-Ouest de la France : études de cas et thèmes de recherche », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p.159-172.

BONNET Charles, « Les premiers groupes épiscopaux et les paroisses rurales », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p.10-14.

BOZÛKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie, *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'université du Littoral-Côte d'Opale, 4-6 septembre 1997, Turnhout, Brepols, 1999.

CAILLET Jean-Pierre, « Reliques et architecture religieuse aux époques carolingienne romane », dans BOZÒKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie, *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'université du Littoral-Côte d'Opale, 4-6 septembre 1997, Turnhout, Brepols, 1999, p. 169-197.

CARRON Diane, « Peuple de saints et pèlerinages dans les diocèses d'Autun et de Nevers, du temps des martyrs aux temps des réformes (IVe-XVIIIe siècles) » dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, 2007.

CARTRON Isabelle, « Sources hagiographiques et topographie monastique : le cas de Tournus d'après les textes de la translation de Valérien », dans BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas et VINGTAIN Dominique (dir.), *Texte et archéologie monumentale. Approche de l'architecture médiévale*, Actes du colloque Centre International de Congrès Palais des Papes Avignon, 30 novembre – 1er et 2 décembre 2000, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2005, p. 33-40.

Id., *Les pérégrinations de Saint-Philibert. Genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

CHASTAGNOL André, « Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas-Empire », dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1970, p. 272-292.

CHÉLINI Jean, *Histoire religieuse de l'Occident*, Paris, Hachette littératures, 2002.

CROOK John, *The Architectural Setting of the Cult of Saints in the Early Christian West. C. 300-1200*, Oxford, Clarendon Press, 2000.

DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005.

DESTEFANIS Eleonora, « Il monastero di Bobbio in età altomedievale », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. VII, 2003.

DEVAILLY Guy, *Martin de Tours un missionnaire*, Paris, Éditions Ouvrières, 1988.

DIERKENS Alain, « Un aspect de la christianisation de la Gaule du nord à l'époque mérovingienne. La *Vita Hadelini* et les découvertes archéologiques d'Anthée et de Franchimont », dans *Francia*, 1980.

Id., *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VIIe-XIe siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du haut Moyen Âge*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag Sigmaringen, 1985.

DUBREUCQ Alain et LAURANSON-ROSAZ Christian, « De l'ermitage au monastère : aux origines de l'espace monastique en Gaule à partir de deux exemples : la Bourgogne et l'Auvergne (fin Ve - début VIIIe siècle) », dans *Hortus Artium Medievalum*, Zagreb, University of Zagreb, t. IX, 2003, p. 279-294.

DUTOUR Thierry, *La ville médiévale*, Paris, Odile Jacob, 2003.

DUVAL Noël, « L'héritage de l'architecture et du matériel liturgique paléochrétiens au haut Moyen Âge », dans *Hortus Artium Medievalum*, Zagreb, University of Zagreb, t. IX, 2003, p. 295-302.

EWIG Eugen, « Die Namengebung bei den ältesten Frankenkönigen und im merowingischen Königshaus », dans *Francia*, t. XVIII, 1991, p. 21-69.

FOURNIER Gabriel, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

FRAY Jean-Luc, *Villes et Bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2006.

GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France*, supplément n° XIII, Tours, 1997.

GAUDEMET Jean, « Les aspects canoniques de la règle de saint Colomban », dans *Mélanges colombaniens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 - 23 juillet 1950*, Paris, Éditions Alsatia, 1951. p. 165-177.

GAUTHIER Nancy, « Le paysage urbain en Gaule au VIe siècle », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès

international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France*, supplément n° XIII, Tours, 1997, p. 49-63.

GOBRY Ivan, *Les moines en Occident. T. 3, De saint Colomban à Saint Boniface : le temps des conquêtes*, Paris, Fayard, 1987.

GUILLLOT Olivier, « Formes, fondements et limites de l'organisation politique en France au Xe siècle », dans *Il secolo di ferro : mito e realtà del secolo X*, *Settimane...*, Spolète, Presso la sede del centro, 1991, t. I, p. 57-124.

HASQUENOPH Sophie, *Histoire des ordres et congrégations religieuses : en France du Moyen Âge à nos jours*, Seyssel (Ain), Champ Vallon, 2009.

HEITZ Carol, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963.

HELVÉTIUS Anne-Marie, « L'abbatiate laïque comme relais du pouvoir royal aux frontières du royaume : Le cas du nord de la Neustrie au IXe siècle », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IXe siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 285-299.

HEUCLIN Jean, « Le rôle du clergé dans l'organisation matérielle et pastorale de la paroisse durant le haut Moyen Âge », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 229-234.

Hortus Artium Medievalum, Zagreb, University of Zagreb, t. IX, 2003.

Hortus Artium Medievalum, Zagreb, University of Zagreb, t. XIII-1, 2007.

IOGNA-PRAT, « Cluny, le monachisme et la société au premier âge féodal (880-1050) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XV, 2011, p. 139-168.

ISAÏA Marie-Céline, « Normes et hagiographie dans l'Occident latin (Ve - XVIe siècle) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XV, 2011, p. 229-236.

JUDIC Bruno, « Le corbeau et la sauterelle. L'application des instructions de Grégoire le Grand pour la transformation des temples païens en églises. Études de cas », dans MARY Lionel et SOT Michel (Textes réunis par.), *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2002, p. 97-125.

LAURANSON-ROSAZ Christian, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle : la fin du monde antique ?*, Le Puy-en-Velay, Les Cahiers de la Haute-Loire, 1987.

Id., « Le roi et les grands dans l'Aquitaine carolingienne », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IXe siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 409-436.

Id., « Les élites et l'architecture dans le centre de la Gaule durant le haut Moyen Âge. L'exemple de Clermont en Auvergne : de la cathédrale de Namace (Ves.) à celle d'Étienne II (Xe s.) », dans *Hortus Artium Medievalum*, Zagreb, University of Zagreb, t. XIII-1, 2007, p. 39-50.

LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IXe siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998.

LEBECQ Stéphane, *Nouvelle histoire de la France médiévale. Tome 1. Les origines franques. Ve – IXe siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1990.

MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie, 2. Autour de la notion de « présentation » », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, Histoire de l'art & Anthropologie. Séminaires*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, 2009.

McKITTERICK Rosamond, « L'idéologie politique dans l'historiographie carolingienne », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IXe siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 59-70.

MAQUET Arlette, « Les établissements clunisiens en Bourbonnais », dans *Revue d'Auvergne*, Aurillac, Imprimerie Gerbert, t. CVII, n°4, 1993, p. 13-19.

Id., *Cluny en Auvergne. 910-1156*, 3 vol., Thèse de doctorat en Histoire médiévale sous la direction de PARISSE Michel, Paris, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2006.

MARTIN Daniel (dir.), *L'Identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay). Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Éditions Créer, 2002.

MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges : genèse et organisation de l'espace chrétien en Auvergne: l'exemple de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat*. 2 vol., Mémoire de Master sous la direction de PHALIP Bruno et de CHEVALIER Pascale, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009.

MARY Lionel et SOT Michel (Textes réunis par.), *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2002.

MASSONI Anne (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2010.

Mélanges colombaniens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 – 23 juillet 1950, Paris, Éditions Alsatia, 1951.

MÉRIAUX Charles, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Age*, Stuttgart, F. Steiner, 2006.

NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VI^e et au début du VII^e siècle », dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, Paris, Imprimerie F. Paillart, t. LXXXVII, 2001, p. 329-355.

PALAZZO Éric, *Liturgie et société au moyen Âge*, Paris, Aubier, 2000.

PASTOUREAU Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

PAYET Xavier, « L'image des lieux de cultes dans des Livres carolins. La question des idées directrices à travers la « Renaissance carolingienne en architecture » », dans BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas et VINGTAIN Dominique (dir.), *Texte et archéologie monumentale. Approche de l'architecture médiévale*, Actes du

colloque Centre International de Congrès Palais des Papes Avignon, 30 novembre – 1^{er} et 2 décembre 2000, Montagnac, Éditions Monique Mergoil, 2005, p. 82-92.

PHALIP Bruno, « Étude monumentale et limites culturelles. Les confins de la Haute et de la Basse-Auvergne au XII^e siècle », dans *Revue Siècles du Centre d'Histoire des Entreprises et des Communautés*, Clermont-Ferrand, C.H.E.C. Université Blaise Pascal, 1997.

PIETRI Luce, *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle. Naissance d'une cité chrétienne*, Paris, École française de Rome, 1983.

Id., « Les *oratoria in agro proprio* dans la Gaule de l'Antiquité tardive : un aspect des rapports entre *potentes* et évêques », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e – IX^e siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 235-242.

POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne d'après les sources hagiographiques (750-950)*, Québec, Presses de l'université Laval, 1975.

QUAGHEBEUR Joëlle, « Lieux de pouvoirs, symbolique et mémoire institutionnelle en Cornouaille (IX^e-XII^e siècle), dans FLAMBARD Anne-Marie (dir.), *Lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges* », Actes de la deuxième table ronde du CRAHM organisé à Caen en novembre 2003, Caen, publications du CRAHM, 2006, p. 227-241.

REMENSNYDER Amy G., *Remembering kings past. Monastic foundation legends in medieval southern France*, London, Cornell University Press, 1995.

ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin IX^e-milieu du X^e siècle)*, vol. 8, Turnhout, Brepols, 2008.

ROSENWEIN Barbara H., « Réforme monastique et transformation sociale », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XV, 2011, p. 157-168.

Id., « L'espace clos : Grégoire et l'exemption épiscopale », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France*,

supplément n° XIII, Tours, 1997, p. 251-262.

ROUCHE Michel, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418 – 781). Essai sur le phénomène régional*, 2 tomes, Lille, Université de Lille III, 1977.

RUSSO Daniel, « La réforme de l'Église et le moment figuratif dans l'art religieux (XIe - XIIe siècles) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, Hors série n° 2, 2008.

SCHMITT Jean-Claude, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 1990.

Id., « Les reliques et les images », dans BOZÓKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie, *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'université du Littoral-Côte d'Opale, 4-6 septembre 1997, Turnhout, Brepols, 1999, p. 145-167.

SEMMLER J., « La naissance des abbayes royales au haut Moyen Âge (VIIe - IXe siècles) », dans *Revue du Nord*, t. L, 1968, p.110-111.

SIGAL Pierre-André, *l'Homme et le miracle dans la France médiévale (XIe-XIIe siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, 1985.

TOUBERT Pierre, *L'Europe dans sa première croissance. De Charlemagne à l'an mil*, Paris, Fayard, 2004.

TREFFORT Cécile, *L'église carolingienne et la mort : Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, presses universitaires de Lyon, 1996.

Id., *Mémoires carolingiennes. L'építaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIIIe - début XIe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

VAUCHEZ André (dir.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, Paris, École française de Rome, 2000.

VERGAIN Philipe *et alii*, « Enquêtes sur les premières paroisses rurales d'Auvergne », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale*

(IVe – IXe siècles), Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 120-134.

VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris, Honoré Champion, 1976.

YOUNG Bailey K., « Que restait-il de l'ancien paysage religieux à l'époque de Grégoire de Tours ? », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France*, supplément n° XIII, Tours, 1997, p. 241-250.

ZADORA-RIO Élisabeth (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, 34^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, FERACF, 2008.

Synthèses et études historiques

de BARAL Général comte, de BARAL M. le comte et de BARAL M. L'abbé Adrien, *Notice sur les châteaux, abbayes et monuments du département du Cher*, Paris, Delhomme et Brigueat éditeurs, 1898.

BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule au milieu du VIIe siècle* (dir. GAUTHIER Nancy, PICARD Jean Charles) ; t. 6, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, Paris, De Boccard, 1989.

BARRUOL Guy (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 2- Sud-Ouest et Centre*, Paris, Picard, 1996.

Base de données archéologiques de territoire Biturige : PCR *occupation du sol dans le Berry antique*, UMR 8546 du CNRS : URL : <http://129.199.58.244/fmi/iwp/cgi?-db=Biturige&-loadframes>

BATARDY Christophe, « Le Berry antique. De la carte au modèle-chorème », dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. XLIII, 2004, p. 253-258.

BATARDY Christophe, BUCHSENSCHUTZ Olivier, DUMASY Françoise (dir.), « Le Berry antique. Milieu. Hommes. Espaces. Atlas 2000 », dans 21^{ème} Suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 2001.

BUHOT de KERSERS Alphonse, « Essai sur l'architecture religieuse en Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. III, 1869, p. 91-157.

CARILLON-BESSON Claire, « proposition de méthodologie et réflexions sur la pratique du remploi antique : le cas des églises romanes du Berry », dans *L'antiquité dans l'art roman. Persistances et résurgences à l'époque romane*, publié dans *Revue d'Auvergne*, Aurillac, Imprimerie Gerbert, t. CXIX, n°577, 2005, p. 11-25.

CHÉNON Émile, « *Vicus, Bourgos, Castrum* : étude sur les origines féodales de diverses villes du Bas-Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XV, 1921, p. 20-45.

Id., *Les voies romaines du Berry*, Librairie de la société du Recueil Sirey, Paris, 1922.

CHEVREAU Jean-François, TROADEC Jacques, *Carte archéologique de la Gaule. Le Cher (18)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1992.

CORROCHER Jacques, HILAIRE Monique et PIBOULE Maurice, *Carte Archéologique de la Gaule, l'Allier 03*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1989.

COULON Gérard, HOLMEGREN Jean, *Carte archéologique de la Gaule. L'Indre (36)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1992.

CROZET René, *L'art roman en Berry*, Thèse de doctorat ès lettres, Paris, Librairie Ernest Leroux, 1932.

DESHOULIÈRES François, « Les abbayes et prieurés de l'ancien diocèse de Bourges. Leur rôle dans la formation de l'unité nationale et les revendications gallicanes », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XXVIII, n°114, 1942, p. 169-180.

DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973.

Id., *Le Diocèse de Bourges*, Paris, Letouzey et Ané, 1973.

Id., (dir.), *Histoire du Berry*, Toulouse, Éditions Privat, 1980.

DUBANT Didier, *Le Berry : 100 églises, légendes et sites*, Joué-lès-Tours, Alan Sutton (Passé simple), 2000.

GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle. Étude sur les manifestations de pouvoir dans la seconde moitié du haut Moyen Âge*, 2 vol., Thèse de doctorat en Droit sous la direction de CARBASSE Jean-Marie, Paris, Université Panthéon-Assas II, 2000.

HARDY Georges et GANDILHON Alfred, *Bourges. Les Abbayes et Châteaux du Berry*, Paris, Librairie Renouard, 1912.

de LA THAUMASSIÈRE Gaspard Thaumas, *Histoire de Berry*, Bibliothèque de Lyon, Tombeau, 1689.

de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Tardy, Paris – Bourges, 1951.

LUNEAU Jean François, *Recherches sur la création des paroisses dans le sud du diocèse de Bourges. 2 vol.*, Mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de FOURNIER Gabriel et AUBRUN Michel, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Février 1986.

MAQUET Arlette, « Les établissements clunisiens en Bourbonnais », dans *Revue d'Auvergne*, Aurillac, Imprimerie Gerbert, t. CVII, n°4, 1993, p. 13-19.

MAUSSION Anne, « Le rôle des limons dans l'implantation antique en Champagne berrichonne (Indre et Cher). L'apport d'une approche par un SIG », dans *Histoire & mesure*, t. XIX, 2004.

MELLOT Jean, « Les fondations colombaniennes dans le diocèse de Bourges », dans *Mélanges colombaniens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 – 23 juillet 1950*, Paris, Éditions Alsatia, 1951, p. 209-211.

de NICOLAY Nicolas, *Description générale du païs et duché de Berry et diocèse de Bourges au XVI^e siècle*, 1567, Publiée pour la première fois d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale de Paris, Paris, JGUSTE AUBRY Librairie, 1865.

OTTAWAY John, « Le Berry », dans BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987.

Id., « Bourges », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987, p. 262-266.

PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges au haut Moyen Âge de Saint Ursin à Audebert (IV^e siècle – 1097). Essai sur le gouvernement épiscopal et les structures ecclésiastiques en Berry*, Thèse de doctorat d'État en histoire du droit, et des faits sociaux. Préparé sous la direction de LAURANZON-ROSAZ Christian, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon III. Soutenue publiquement à Lyon le 14 décembre 2004.

Id., *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, préface de LAURANZON-ROSAZ Christian, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006.

Id., « Les communautés canoniales en Berry. L'exemple des chapitres Saint-Ursin et Saint-Outrille (XI – XVIIIe siècles) », dans MASSONI Anne (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2010.

PIGNOT Isabelle, *Les abbayes cisterciennes en marge des diocèses de Limoges, Bourges et Clermont. Architectures, créations artistiques, occupation du sol et peuplement*, 3 vol., Mémoire de master II d'Histoire de l'Art médiéval sous la direction de PHALIP Bruno, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2005.

POMMIER Romain, *Une seigneurie de frontière : Huriel du Xe au XIIIe siècle*, 2 vol., Mémoire de master II d'Histoire médiévale sous la direction de TEYSSOT Josiane, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2009.

QUÉRET-PODESTA Adrien (Rens. écrits non publiés, communiqués par), *Des Hongrois dans le Sud du Pagus Bituricus? Réflexions sur un passage du cartulaire de la Chapelle-Aude*.

ROBERGE Céline, *Les abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges aux XIIe et XIIIe siècles*, 3 vol., Thèse de doctorat sous la direction de CAILLET Jean-Pierre, Paris, Université Paris Ouest (Nanterre, la Défense), 2011.

Études documentaires

« Incendie des archives de Bourges », dans *Compte rendu des travaux de la société du Berry à Paris*, Paris, Siège de la Société, t. VI, 1859, p. 190-193.

LE LUEL Nathalie, « Étude des Vies de saint Ursin de Bourges : une première approche », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. CXIV-1, 2007.

SOYER Jacques, « Les chartes fausses de l'abbaye des bénédictins de Saint-Sulpice-lès-Bourges. Charte de Clodomir, charte de Pépin II d'Aquitaine », dans *Mémoires de la Société Littéraire, Artistique et Scientifique du Cher*, 4e série, t. XI, 1896, p. 323-334.

Id., « Étude sur trois documents apocryphes des archives départementales du Cher attribués à l'époque franque », dans *Mémoire de la Société Historique, Littéraire et*

Scientifique du Département du Cher, t. XV, 1900, p. 229-230.

TESSIER Georges, « Les chartes du monastère de Dèvre et la valeur historique du cartulaire de Vierzon », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XCII, 1931, p. 23-42.

VAN DE KIEFT Co, *Étude sur le chartrier et la seigneurie du prieuré de la Chapelle-Aude (XIe – XIIIe siècles)*, Assen, Van Gorcum, 1960.

Id., « Étude sur le chartrier et la seigneurie du Prieuré de La Chapelle-Aude (XIe - XIIIe siècle), Assen, Van Gorcum, 1960 », dans *AESC*, Vol 118, N°118. Année 1960, p. 228-230.

Rapports archéologiques/notices monographiques

AUDOUX N. et DUBANT D., «Réflexions sur l'histoire de Déols et l'apparition des premiers cultes chrétiens », dans *Revue de l'académie du Centre*, 1987, p. 81-92.

BARGE Jacques et HUBERT Jean, « Le prieuré de Ruffec en Berry », dans *Bulletin Monumental*, Paris, t. LXXXVIII, 1929, p. 205-242.

de BARTHÉLÉMY Anatole, « Histoire de Déols et de Châteauroux, par le docteur Fauconneau-Dufresne », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XXXV, 1874, p. 396-398.

BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, *Baies et appareils de Saint-Étienne de Déols*, pour le PCR *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil*, communiqué par le CEM d'Auxerre.

BRUEL Jean Thomas, BRUEL Marie-Élisabeth, FOURVEL Alain, LIÉGARD Sophie, *L'abbaye de Saint-Menoux. Art, histoire, archéologie*, Yzeure, Société Bourbonnaises des études locales, 2006.

BRYANT Simon, « La collégiale Saint-Étienne de Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre). Une étude de la rotonde et de la nef », dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. XLIII, 2004, p. 171-207.

BUHOT de KERSERS Alphonse, « Objets trouvés sur l'emplacement du Cercle. Rue Moyenne, n°15 », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. VIII,

1879, p. 73-81.

de CHANCEL-BARDELOT Béatrice, *Dictionnaire de la cathédrale de Bourges*, Dijon, Éditions Faton, 2008.

CHAPELOT Jean, « Une église du haut Moyen Âge, Notre-Dame de Déols (Indre) », dans « Chronique d'Archéologie Médiévale », p. 13-15, dans *Revue archéologique du Centre de la France*, t. X, fascicule 1-2, 1971, p. 3-20.

CHÉNON Émile, *Histoire de Sainte-Sévère-en-Berry*, Paris, L. Larose et Forcel, 1889.

CLEMENT J., « Découverte dans le bourg de Deux-Chaises des fondations de l'église primitive et de sépultures de diverses époques », dans *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, t. XVII, 1898, p. 58-61.

DESHOULIÈRES François, « Le plan primitif de l'église abbatiale de Déols », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXIV, 1910, p. 312-318.

Id., « Note sur Notre-Dame de Sale », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XLVI, 1934-1935, p. 9-12.

Id., « Le mystère de l'église Saint-Étienne de Déols (Indre), dans *Bulletin Monumental*, t. XCVI, 1937, p. 45-53.

DESHOULIÈRES François et GAUCHERY P., « L'abbaye de Massay », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXXI, 1922, p. 340-361.

DURET Patriciat, « Les campagnes de l'abbatiale Notre-Dame de Déols au XIIe s. », dans *cahiers de civilisation médiévale*, t. XXX-120, 1987, p. 347-356.

FERDIÈRE Alain et de KISCH Yves, « Circonscription Centre », dans *Gallia*, t. XLII-2, 1984, p. 271-325.

FOUILLET Nicolas, « Un habitat rural du haut Moyen-Âge à Déols (Indre) » dans *revue archéologique du Centre de la France*, t. XXXVIII, 1999, p. 169-194.

GAUCHERY P., « Église du monastère de Dèvres (commencement du XIe siècle) », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XV, 1887-1888, p. 91-107.

GENERMONT Marcel, *Le bourbonnais pittoresque et monumental. Sites – églises – châteaux*, Moulins, Édition des cahiers bourbonnais et du Centre, 1979.

HUBERT Jean, « Les sarcophages de saint Ludre et saint Léocade à Déols », dans *Le Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, Paris, Librairie de la société, 1926.

Id., « L'abbatiale Notre-Dame de Déols », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXXVI, 1927, p. 5-67.

Id., « le miracle de Déols et la trêve conclue en 1187 entre les rois de France et d'Angleterre », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XCVI, 1935, p. 285-300.

Id., « L'abbaye de Déols et les constructions monastiques de la fin de l'époque carolingienne », dans *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, t. IX, 1957, p. 155-164.

Id., « L'abbaye exempte de Déols et la papauté (Xe-XIIe siècle) », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CXLV, 1987, p. 5-44.

JENN Françoise et RUFFIER Olivier, « Plates-tombes inscrites de Saint-Outrille à Bourges (Cher) », dans *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen-Age*, Paris, Picard, t. XXXII, 1986, p. 33-74.

LECHEVIN Jean Michel, *Histoire de l'art et de l'industrie, tome II*, Éditions Ipomée. P. 73 – 74.

LIÉGARD Sophie, « La nécropole du haut Moyen Âge de Nérès-les-Bains », dans *Les Cahiers du Bourbonnais*, 1997, n°162.

MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville. Cimetières médiévaux de Bourges, formation et transformation (5^e – 16^e siècles)*, Bourges : Ville de Bourges – Service d'archéologie, Bituriga, Dossier 2007-2, 2008.

Id., (dir.), *Formation et transformation d'un cimetière médiéval. Saint-Martin-des-Champs à Bourges. De l'oratoire au prieuré (VIe-XVIe siècles)*, Bourges : Service d'archéologie préventive de Bourges Plus, 2010, Monographie Bituriga, 2010-2, 2010.

Maurice PIBOULE, *Buxières-les-Mines, Grosbois. Inventaire Archéologique et légendaire*. P. 15 – 16.

PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols (Indre). Réédition de l'étude de Jean Hubert « l'abbatiale Notre-Dame de Déols » avec les plans de Jacques Barges publiée en 1927 dans le Bulletin monumental*, Tours, Lancosme éditeurs, 2009.

PICARD Charles (dir.), *Gallia*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, t. XIX, 1961, p. 314.

PROU Maurice et DESHOULIÈRES François, « L'église de Nérès-les-Bains », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXXI, 1922, p. 72-117.

ROYET Eugène, « Notice sur l'abbaye de Notre-Dame d'Issoudun », dans *Compte rendu des travaux de la société du Berry à Paris*, Paris, Siège de la Société, t. IV, 1857, p. 236-240.

RUFFIER Olivier et TROADEC Jacques, « Saint-Martin-des-Champs », dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. XXIV, n° 1, 1985, p. 102-104.

TROADEC Jacques, « Notre-Dame de Sales », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987, p. 264-266.

Id., *Recherche urbaine et archéologie préventive. Évaluation d'un patrimoine archéologique : l'îlot de l'hôtel-Dieu à Bourges*, Bourges : Ville de Bourges – Service d'archéologie municipale, Bituriga, Monographie 2001-1, 2001.

SRA Auvergne, *Bilan scientifique*, Direction générale des affaires culturelles, SRA.

de VESVRE Hilaire (dir.), *Le Bas-Berry. Déols et Châteauroux des origines à nos jours*, Verneuil-sur-Igneraie, Maintenance du Berry, 1951.

Généralités

ADAM Jean-Pierre, *La construction romaine : matériaux et techniques*, Paris, Éditions Picard, 1984, 5^e édition : 2008.

ADHÉMAR Jean, *Influences antiques dans l'art du Moyen Âge français*, Paris, Éditions du CTHS, 2005.

CASTELFRANCHI VEGAS Liana, *L'art de l'an mil en Europe 950-1050*, Paris, Thalia, 2006.

CAILLET Jean-Pierre, *L'art carolingien*, Paris, Flammarion, 2005.

DUVAL Noël (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 3 vol., Paris, Picard, 1996.

FERDIÈRE Alain (dir.), *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 1999, rééd. 2004.

FOURNIER Gabriel, « Problèmes d'archéologie carolingienne », dans *Information Historique*, 1961, T. XXIII, p. 54-64.

GROS Pierre, *L'architecture romaine : du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. T. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard, rééd. 2006.

Id., *L'architecture romaine : du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. T. 1. Les monuments publics*, Paris, Picard, rééd. 2011.

HEITZ Carol, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963.

Id., *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du haut Moyen âge : IV^e siècle - an mille*, Paris, Errance, 1987.

HUBERT Jean, PORCHER Jean et VOLBACH Wolfgang Fritz, *L'Europe des invasions*, Paris, Éditions Gallimard, 1967.

LE BLANC Édmond, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, Imprimerie nationale,

1886.

LEFÈVRE-PONTALIS Eugène, « Les plans des églises romanes bénédictines », dans *Bulletin Monumental*, Paris, t. LXXVI, 1912, p. 439-485.

OTTAWAY John, « Traditions architecturales dans le Nord de la France pendant le premier millénaire », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, t. XXIII, n° 90-91, 1980, p. 141-172, 221-239.

SAPIN Christian, *La Bourgogne préromane : construction, décor et fonction des édifices religieux*, Paris, Picard, 1986.

Id., « Archéologie des premières cryptes du haut Moyen Âge en France », dans *Hortus Artium Medievalum*, Zagreb, University of Zagreb, t. IX, 2003, p. 303-314.

VERGNOLLE Éliane, *L'art roman en France. Architecture – sculpture – peinture*, Paris, Flammarion, 1994.

Id., *L'art monumental dans la France romane. Le XIe siècle*, Londres, The Pindar Press, 2000.

Archéologie du bâti et réflexions autour du chantier médiéval

ANDRAULT-SCHMITT Claude, « Les premiers clochers-porches limousins (Evaux, Lesterps, Limoges) et leur filiation au XIIe siècle », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. XXXIV, n° 134-135, 1991, p. 199-223.

BARBET Alix et COLARDELLE Renée, « Un mausolée peint du VIe siècle à Saint Laurent de Grenoble », dans SAPIN Christian, *Édifices & peintures aux IVe – XIe siècles*, Actes du colloque CNRS. 7-8 novembre 1992, Auxerre, Abbaye Saint-Germain, Musée d'Auxerre, 1994.

BESSAC Jean-Claude, « Anthropologie de la construction : de la trace d'outil au chantier », dans PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005, p. 53-61.

BLANC Fabien, *Archéologie du bâti médiéval et moderne en Provence orientale*, Thèse de doctorat en Archéologie sous la direction de BURNOUF Joëlle, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2008.

BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ Jacqueline (dir.), *Pierres du patrimoine européen. Economie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2008.

BONNET Charles, « Les églises en bois du haut Moyen-Âge d'après les recherches archéologiques », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France*, supplément n° XIII, Tours, 1997, p. 217-236.

CHEVALIER Pascale, « L'archéologie du bâti appliqué à la révision d'une fouille ancienne, celle de la crypte de la cathédrale de Clermont », dans Isabelle PARON et Nicolas REVEYRON, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005, p. 87-94.

DAVY Christian, « Techniques de la peinture monumentale romane en Maine-et-Anjou », dans PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998.

DUBOURG-NOVES Pierre, « Des mausolées antiques aux *cimborios* romans d'Espagne. Evolution d'une forme architecturale », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. XXIII, n° 92, 1980, p. 323-360.

FOULQUIER Laura, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont. Dépôts lapidaires et remplois (Antiquité tardive/haut Moyen Age)*. 2 vol., DEA d'Histoire de l'Art médiéval sous la direction de PHALIP Bruno, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, septembre 2004.

Id., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen âge)*. Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont-Ferrand au Moyen âge, 4 vol., Thèse de doctorat en Histoire de l'art et archéologie sous

la direction de PHALIP Bruno, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2008.

GÉLY Jean Pierre, « Nature et origines des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du centre de la France », dans BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ Jacqueline (dir.), *Pierres du patrimoine européen. Economie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2008.

GUYON Jean, « L'architecture religieuse chez Grégoire de Tours », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997, p. 197-207.

HEITZ Carol, « Rôle de l'église-porche dans la formation des façades occidentales de nos églises romanes », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. XXXIV, n° 134-135, 1991, p. 329-334.

HENRIET Jacques, *Saint-Philibert de Tournus. L'abbatiale du XIe siècle*, Paris, Société Française d'Archéologie, 2008.

LESUEUR Frédéric, « Appareils décoratifs supposés carolingiens », dans *Bulletin Monumental*, Paris, t. CXXIV, 1966, p. 167-243.

MOREL David, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif Central: le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XIe - XVe siècles). 4 vol.*, Thèse de doctorat d'Histoire de l'Art et d'Archéologie sous la direction de PHALIP Bruno, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2009.

Id., « Archéologie du bâti et anthropologie. L'exemple du technicien dans le Massif central et sur ses marges (XIe – XIIIe siècles) », dans *L'Atelier du Centre de recherches historique*, 07 | 2010, [En ligne], mis en ligne le 19 juin 2010. URL : <http://acrh.revues.org/index2746.html>

PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005.

PHALIP Bruno, « Étude monumentale et limites culturelles. Les confins de la Haute et de la Basse-Auvergne au XIIe siècle », dans *Revue Siècles du Centre d'Histoire des Entreprises et des communautés*, Clermont-Ferrand, C.H.E.C. Université Balise Pascal, 1997.

Id., *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des "simples" et de leurs œuvres*, 12 vol., Habilitation à diriger les recherches, Clermont-Ferrand, 2001.

Id., « Le problème de la charpente médiévale en Auvergne (XIe-XVIe siècles) », dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, t. CIII, 2002, p. 27-49.

Id., *Charpentiers et couvreurs. L'Auvergne médiévale et ses marges*, D.A.R.A., n°26, Éditions de l'A.L.P.A.R.A., Lyon, 2004.

PRIGENT Daniel, « Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou – Touraine (Xe – XIIIe siècles) », dans BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ Jacqueline (dir.), *Pierres du patrimoine européen. Economie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2008.

PRIGENT Daniel, DAVY Christian, BOUGRAIN R., HUNOT Jean-Yves, « Vestiges de décors peints découverts à saint Martin d'Angers », dans SAPIN Christian, *Édifices & peintures aux IVe – XIe siècles*, Actes du colloque CNRS. 7-8 novembre 1992, Auxerre, Abbaye Saint-Germain, Musée d'Auxerre, 1994.

PRIGENT Daniel et HUNOT Jean-Yves, « Les édifices religieux antérieurs à l'an mil en Anjou », dans PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998.

PRIGENT Daniel et SAPIN Christian, « La construction en pierre au Moyen Âge », dans FERDIÈRE Alain (dir.), *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 1999, réed. 2004, p. 117-148.

PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998.

REVEYRON Nicolas, « Typologie, structure et implantation du trou de boulin dans son rapport avec l'échafaudage médiéval », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 1994, p.79-98.

SAPIN Christian, *Édifices & peintures aux IV^e – XI^e siècles*, Actes du colloque CNRS. 7-8 novembre 1992, Auxerre, Abbaye Saint-Germain, Musée d'Auxerre, 1994.

Id., « La technique de construction en pierre autour de l'an mil, contribution à une réflexion et perspectives de recherches », dans PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998.

Id. (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique: Ve - XX^e siècles : 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre, Ed. du CTHS, 2000.

VALAIS Alain, « Les premiers édifices romans du nord de l'Anjou : techniques de construction et éléments de chronologie », dans PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998.

AUMARD Sylvain, « L'articulation entre les sources archéologiques et les sources écrites pour la période de l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge : l'exemple du diocèse d'Auxerre. II- Les premières églises rurales de l'Auxerrois : première synthèse archéologique », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 42-58.

BARTHÉLEMY Dominique, *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xe et XIe siècles*, Paris, Fayard 1997.

BATARDY Christophe, « Le Berry antique. De la carte au modèle-chorème », dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. XLIII, 2004, p. 253-258.

BAUTIER Robert - Henri, « L'histoire sociale et économique de la France médiévale de l'an mil à la fin du XVe siècle », dans Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, *L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives*, Paris, ed. Du Seuil, 1991, p. 49-100.

BERLIOZ Jacques et LE GOFF Jacques (dir.), « Anthropologie et histoire », dans Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, *L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives*, Paris, ed. Du Seuil, 1991, p. 267-304.

BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas et VINGTAIN Dominique (dir.), *Texte et archéologie monumentale. Approche de l'architecture médiévale*, Actes du colloque Centre International de Congrès Palais des Papes Avignon, 30 novembre – 1er et 2 décembre 2000, Montagnac, Éditions Monique Mergoil, 2005.

BLANC Fabien, « Les Projets Collectifs de Recherche », dans AGER, *Bulletin de liaison*, n°12, décembre 2002, association d'étude du monde rural Gallo-Romain.

Id., *Archéologie du bâti médiéval et moderne en Provence orientale*, Thèse de doctorat en Archéologie sous la direction de BURNOUF Joëlle, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2008.

BÜTTNER Stéphane, FOURVEL Alain, HENRION Fabrice et LIÉGARD Sophie, « Projet collectif de recherche. Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central : production, diffusion, utilisations et remplois », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XII, 2008.

CHEVALIER Pascale et SAPIN Christian, « ANR Corpus *architecturae religiosae europeae* [CARE], saec. IV-X », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XII, 2008, réed., dans *ibid.*, t. XV, 2011.

Id., « Mausolées et églises, IVe-VIIIe siècle », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XV, 2011.

CONSTABLE Giles, « L'avenir des études clunisiennes », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XV, 2011, p. 169-181.

DEBORD André, « L'archéologie médiévale », dans Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, *L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives*, Paris, ed. Du Seuil, 1991, p. 219-246.

DELACROIX Christian, DOSSE François et GARCIA Patrick, *Les courants historiques en France. XIX-XXe siècles*, Paris, Armand Colin, 2005.

DELAPLACE Christine, « Débats et problèmes », dans AGER, Association d'étude du monde rural gallo-romain (France), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque Montpellier. 11-14 mars 1998, Antibes, Éditions APDCA, 2001, p. 15-20.

Id., « L'articulation entre les sources archéologiques et les sources écrites pour la période de l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge : l'exemple du diocèse d'Auxerre. I- Le corpus des documents écrits », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 35-41.

DUBOIS Jacques, « La carte des diocèses de France avant la révolution », dans *AESC*, Vol 20, N° 4, 1965, p. 680-691.

DUBOIS Jacques et LEMAITRE Jean-Loup, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, Éditions du Cerf, 1993.

GEARY Patrick J., « Entre gestion et *gesta* », dans GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSE Michel (dir.), *Les cartulaires*, actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, École des chartes : diff. H. Champion, 1993, p. 13-26.

Id., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier, 1996.

GUYON Jean, « De la ville à la campagne », dans AGER, Association d'étude du monde rural gallo-romain (France), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque Montpellier. 11-14 mars 1998, Antibes, Éditions APDCA, 2001, p. 569-585.

GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSE Michel (dir.), *Les cartulaires*, actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, École des chartes : diff. H. Champion, 1993.

HAUTEFEUILLE Florent, « La cartographie de la paroisse et ses difficultés de réalisation », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p.24-32.

GUILD Rollins, « Le dessin en archéologie monumentale : une conception méthodologique », dans PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005, p. 19-26.

LAURANSON-ROSAZ Christian, « Le débat sur la « mutation féodale » : état de la question », dans *Scienza & Politica*, t. XXVI, Bologne, 2002, p. 3-24.

MANNONI Tiziano, « Quels types de rapports entre monument et sources écrites ? », dans BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas et VINGTAIN Dominique (dir.), *Texte et archéologie monumentale. Approche de l'architecture médiévale*, Actes du

colloque Centre International de Congrès Palais des Papes Avignon, 30 novembre – 1er et 2 décembre 2000, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2005, p. 78-81.

MÉHU Didier, « Constructions, reconstructions et commémorations clunisiennes, 1790-2010 », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XV, 2011, p. 131-137.

PARRON-KONTIS Isabelle, « Unités de construction et objets archéologiques », dans PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005, p. 13-18.

PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005.

SAPIN Christian , « Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. VII, 2003.

SAUDAN Marie, « Géographie historique » *Histoire d'une discipline controversée ou repères historiographiques, Hypothèses*, Publications de la Sorbonne, 2001/1, p. 13-25.

SCHULLER Manfred, « La source écrite versus l'étude archéologique de l'édifice. Exemples tirés de la pratique de l'archéologie monumentale », dans BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas et VINGTAIN Dominique (dir.), *Texte et archéologie monumentale. Approche de l'architecture médiévale*, Actes du colloque Centre International de Congrès Palais des Papes Avignon, 30 novembre – 1er et 2 décembre 2000, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2005, p. 51-57.

TOUBERT Pierre, « Tout est document », dans REVEL Jacques et SCHMITT Jean-Claude (éd), *L'Ogre historien. Autour de Jacques Le Goff*, Paris, Gallimard, 1998, p. 85-105.

WICKHAM Chris, « Un pas vers le Moyen-Âge ? Permanences et mutations », dans AGER, Association d'étude du monde rural gallo-romain (France), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque Montpellier. 11-14 mars 1998, Antibes, Éditions APDCA, 2001, p. 555-567.

ZADORA-RIO Elizabeth, « L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 15-23.

Base de données archéologiques de territoire Biturige : PCR *occupation du sol dans le Berry antique*, UMR 8546 du CNRS : URL : <http://129.199.58.244/fmi/iwp/cgi?-db=Biturige&-loadframes>

Base Mérimée. Ministère de la Culture : URL : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

DESCAMPS Paul et MORTET Victor, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France. Au moyen âge. XIe – XIIIe siècles*, Paris, Éditions du CTHS, 1991, réed. 1995 par GUYOTJEANNIN Olivier.

Données en ligne de l'ANR CARE : URL : care.u-bourgogne.fr

ENLART Camille, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. I- Architecture religieuse. Première partie : périodes mérovingienne, carolingienne, et romane*, Paris, Picard, 1927, 3^e édition revue.

FAVIER Jean, *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, Fayard, 1993.

GAFFIOT Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1981.

Glossaire de termes techniques : à l'usage des lecteurs de "La nuit des temps", Vogüé, Melchior de Neufville, Jean Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1971.

NIERMEYER Frederik Jan, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Boston, Brill, 1976, réed. 2002.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture, méthode et vocabulaire*, Paris, Éditions du patrimoine, 5^e édition : 2004.

Introduction

Dans son avant-propos, Le Chanoine berrichon Maurice de Laugardière, exprime en ces termes sa vision du haut Moyen Âge.

« Il serait vain d'entreprendre une histoire suivie des temps barbares. La rareté des textes et des monuments les laissera toujours dans la pénombre. L'étude mieux informée des écrits qui nous en restent, les gains qu'apportent de temps à autre les trouvailles et les fouilles, l'examen des vestiges de diverse nature qui ont pu être négligés jusqu'ici permettent néanmoins de connaître aujourd'hui un peu moins mal qu'hier cette époque de mouvement incessant et obscure qui a précédé le moyen âge »⁵.

Bien entendu, le discours de l'historien érudit semble critiquable à de nombreux égards. Nous pourrions également épiloguer sur cette historiographie assimilant le haut Moyen Âge aux « *dark ages* » précédant le renouveau culturel. Cependant, Maurice de Laugardière a une bonne intuition, notamment sur l'utilisation des sources. Il propose en 1951 qu'un rapprochement entre l'histoire et l'archéologie puisse contribuer à l'Histoire de la période des rois Francs et qui plus est au niveau régional. Au même moment, l'auteur nous parle de la ténuité des sources auxquelles l'examen critique donne une toute autre dimension. Ainsi, le cas pourrait s'appliquer aux rares édifices encore en élévation. Il est donc indispensable de porter un regard nouveau sur ces structures constamment réajustées au cours du Moyen Âge. Le diocèse de Bourges n'échappe pas à la règle. Nous verrons, par sa situation géographique et son contexte historique, qu'il s'agit d'une terre favorable au peuplement contribuant sur le long terme à la mise en place de l'*ecclesia*.

⁵ de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Tardy, Paris – Bourges, 1951, *Avant-propos*.

Cadre géographique.

- Géographie physique⁶ / géographie du peuplement :

Du point de vue géomorphologique, la région Centre se caractérise par son uniformité. Globalement, les reliefs apparaissent faibles et prennent la forme de plaines issues d'une évolution géologique proche de celle du Bassin Parisien. Pour l'espace étudié, quelques nuances sont à préciser. Même si la plaine domine la *Sologne* et la *Brenne*, la moitié sud, l'extrémité nord-ouest et le nord-est du Berry sont d'avantage vallonnés. Le *Boischaut Nord*, les *Gatines*, le *Puisaye* et le *Pays Fort* sont marqués par des plateaux et collines. Il en est de même pour la *Champagne Berrichonne* assurée par quelques failles et dépressions. Enfin le *Boischaut Sud*, le *Sancerrois* et l'extrémité sud-est du Berry présentent un certain contraste topographique notable dans la *Montagne Bourbonnaise*, dont l'altitude moyenne est supérieure à 200 mètres. À cet égard, il convient d'en distinguer les particularités pédologiques. Au sud de la *Sologne*, une plaine calcaire uniforme se dessine en *Champagne Berrichonne* ; elle s'oppose à sa bordure plus variée et plus humide (*Boischaut*, *Brenne*). En effet, la *Sologne* sablonneuse et argileuse est entrecoupée à l'est et à l'ouest par des plateaux de craie et d'argile. Enfin, le *Boischaut Sud* et le *Bourbonnais* sont formés par des dépressions argileuses et des plateaux de roches cristallines. On observe donc une certaine uniformité régionale marquée ponctuellement par une diversité du milieu naturel. Au paysage peu contrasté, s'ajoute l'avantage des terres alluviales riches et fertiles.

Sans pour autant faire de déterminisme géographique, la répartition du peuplement semble favorisée par le milieu. Sur le plan physique, la région s'organise principalement autour de la *Loire* et de ses affluents. De ce fait le Berry est desservi uniformément par la *Creuse*, l'*Indre* et le *Cher* ; puis dans un second temps par l'*Allier*. Ils inscrivent de fortes coupures dans les régions qu'ils drainent en élaborant des zones de prairies et d'arbres, à l'inverse des espaces plus découverts en retrait. On imagine donc l'emprise de la *Loire* et de ses affluents sur l'organisation de l'espace, et ce avant la conquête romaine.

⁶ Pour les considérations de géographie physique, on pourra se référer à des synthèses sur la région, notamment : CABANNE Claude, *Mémentos de géographie Sirey. Pays de la Loire Centre*, Paris, Éditions Sirey, 1984. Ou MIRLOUP Joël, *Le Centre. La naissance d'une région aux portes de Paris*, Paris, Bréal, 1984.

Le diocèse de Bourges présente des voies de communications naturelles réparties régulièrement et relayées par un système de voiries romaines disposé en étoile, à partir des principaux sites antiques. L'occupation du sol se traduit par « un socle de peuplement antique stable »⁷. Depuis les prospections aériennes conduites par Jean Holmgren entre 1973 et 1989 et les études paléoenvironnementales récentes⁸, il en ressort une organisation précoce des campagnes. L'habitat s'organise de façon rationnelle le long des zones alluviales afin de bénéficier des terres fertiles. Les campagnes fructueuses et les exploitations, évoquées par Jules César⁹, bénéficient d'une meilleure gestion après la conquête. Peu à peu, la présence romaine structure la cité Biturige en valorisant les espaces fluviaux¹⁰ ainsi que l'intérieur des terres, par le biais d'un réseau routier¹¹ secondé de *vici*. Cet héritage antique perdure et donne les bases de l'expansion du peuplement au haut Moyen Âge.

- Géographie historique :

Dès la fin du III^e siècle (v.297), Dioclétien (284-305) subdivise en une centaine les quarante sept provinces de l'empire. La réforme administrative consiste simplement à regrouper ces nouvelles provinces en diocèses. Leur nombre varie de douze à quinze au cours de la période tardo-antique. Cette réforme administrative est sans doute l'une des plus marquante de cette époque. Il s'agit d'un resserrement du maillage administratif et qui plus est d'une réorganisation interne sous l'autorité d'un vicaire (un gouverneur de provinces¹²). La situation des diocèses est rapportée par la *Liste de Vérone* (*Laterculus Veronensis*) aux alentours de 313 et par les signatures du concile d'Arles en août 314. La Gaule est alors scindée en deux diocèses : au nord de la *Loire* et du *Rhône*, le *dioecesis galliarum* regroupe huit provinces sous l'autorité du chef lieu Trêves ; et au sud, le

⁷ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006, p. 160. La répartition du peuplement se fait ressentir dès l'époque protohistorique, et montre une implantation rationnelle des sites principalement le long des cours d'eau. Cette occupation reste stable après la conquête romaine.

⁸ Notons en guise de préliminaire la publication récente de BATARDY Christian, BUCHSENSCHUTZ Olivier, DUMASY Françoise (dir.), *Le Berry antique. Milieu. Hommes. Espaces. Atlas 2000*, 21^{ème} Suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 2001.

⁹ Jules César, *Guerre des Gaules*, t. II, livre VII, 13. Il recense également une vingtaine d'*Urbes* pour le Berry.

¹⁰ La présence de ports et de quais d'embarcation ont été mis à jour sur L'Aron, le Cher et la Creuse.

¹¹ CHÉNON Émile, *Les voies romaines du Berry*, Paris, 1922 ; ROUCHE Michel, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418 – 781). Essai sur le phénomène régional*. Tome II, Lille, Université de Lille III, 1977.

Dioecesis Viennensis regroupe sept provinces sous l'autorité de Vienne¹³. En dépit du manque de sources sur les modalités administratives après 314, nous savons que le système évolue et se fixe au cours de l'année 332. Le diocèse méridional se structure entre le IV^e et le V^e siècle. Depuis 381 on le nome *Quinque Provinciae* et *Septem Provinciae*, en fonction du nombre de ses provinces. Le fait que le diocèse passe de sept à cinq provinces avant 350, s'explique par la fusion des deux Aquitaines. Les changements ne s'arrêtent pas là. En 368, l'Aquitaine est de nouveau dédoublée. Enfin, ce n'est qu'avec le démembrement de la grande Viennoise et des deux Narbonnaises que l'on repasse à sept provinces. Ces mesures nous sont connues d'après le concile Aquilée en 381, et ne seront pas modifiées avant 425. Bref, l'administration ecclésiastique est « fréquemment modelée »¹⁴ sur l'administration civile sans la conditionner. La circonscription méridionale est, à partir de 335 jusqu'en 407, d'après neuf témoignages, caractérisée par l'appellation d'« *Aquitania* ». Enfin, Bordeaux s'érige entant que vicaire des provinces du sud de la Gaule. Les grands réseaux routiers desservent tour à tour les primats. On notera en particulier la route reliant Trêves à Bordeaux par les villes de Metz, de Langres, de Bourges et de Limoges.

Globalement calqué sur l'ancienne cité biturige, le diocèse de Bourges revêt une importance particulière depuis la fin de l'antiquité. Ne serait-ce que par sa situation géographique, l'ancienne *civitas bituricensis* domine le centre de la France avec ses conjointes Arvernes, Eduennes et Lémovices. Dans un souci de bien définir le cadre géographique de cette étude, reprenons plus en détail les limites de l'ancien diocèse de Bourges avant la révolution. Le cadre diocésain avec à sa tête l'évêque est certainement l'élément primordial de la hiérarchie ecclésiastique. Ce dernier administre le *pagus* en s'occupant des affaires religieuses et civiles. Le cas est d'autant plus significatif pour l'épiscopat de Bourges. Avec une surface dépassant deux départements, le diocèse de Bourges englobe les départements actuels du Cher, de L'Indre ainsi que la moitié ouest de l'Allier. D'après les pouillés des XIII^e - XIV^e siècles, nous sommes en présence de l'un des diocèses les plus importants de France. Environ cent trente sont recensés et

¹³ André CHASTAGNOL, « *Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas-Empire* », dans Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1970, p. 272-292. Le cadre administratif de la province est aussi résumée dans : Xavier BARRAL I ALTET, Françoise PRÉVOT, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule au milieu du VII^e siècle* (dir. Nancy GAUTHIER, Jean Charles PICARD) ; t. 6, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, Paris, De Boccard, 1989.

¹⁴ *Ibid.* p. 281.

comptent une surface moyenne des deux tiers de leurs départements actuels. Ce constat se base sur l'étude régressive reprise et détaillée par Jacques Dubois¹⁵. Souvent imprécises, les limites sont mal perçues par les autorités et ne font que très rarement l'objet de bornages. Même si la toponymie peut parfois prêter à confusion¹⁶, nous limiterons notre propos en suivant le modèle de J. Dubois. On notera aussi la présence de cartes réalisées par Guy Devailly¹⁷ traçant les contours du diocèse avant et après la Révolution.

L'ancien chef lieu romain *Avaricum* (Bourges) de la cité des Bituriges semble en place depuis la conquête césarienne. Il est choisi comme capitale de l'Aquitaine sous Auguste. Depuis la fin de l'Antiquité, le rôle du métropolitain donne une envergure politique au diocèse. Cependant, il est quelque peu entaché par sa position géographique excentrée au nord de l'*Aquitania Prima*, puis par les découpages politiques aux VIe et VIIe siècles¹⁸. L'évêque ne pourra qu'intervenir de façon diffuse dans le reste des cités austrasiennes.

La topographie de la capitale de la province ecclésiastique d'aquitaine première reste tout de même fortement imprégnée par son statut religieux. La densification du réseau entraîne un changement de physionomie des villes. Au cours de l'Antiquité tardive on assiste à deux phénomènes remarquables : d'une part l'édification de murailles, et d'autre part la multiplication d'édifices chrétiens¹⁹. De même que le phénomène de fortification s'applique dans les grandes villes de la Gaule, les élévations chrétiennes se fixent approximativement entre la fin du IVe et le VIIe siècle. Cette évolution progressive révèle l'imprégnation du christianisme dans la ville, socle de la romanisation. Le modèle romain se diffuse à partir des cités, où les métamorphoses chrétiennes sont notables²⁰. *Avaricum*, connue comme étant un ancien *oppidum*²¹, voit son cadre urbain évoluer

¹⁵ DUBOIS Jacques, « La carte des diocèses de France avant la révolution », dans AESC, Vol 20, N° 4, 1965, p. 680-691.

¹⁶ On retrouve certains toponymes Arvernes en marges du diocèse de Bourges, notamment celui d'Ygrande : Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

¹⁷ DEVAILLY Guy, *Le Diocèse de Bourges*, Paris, Letouzey et Ané, 1973.

¹⁸ BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule au milieu du VIIe siècle* (dir. GAUTHIER Nancy, PICARD Jean Charles) ; t. 6, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, Paris, De Boccard, 1989.

¹⁹ LANCON Bertrand, *le monde romain tardif. IIIe - VIIe siècles ap. J.-C.*, paris, Armand colin, 1992, p. 92.

²⁰ À ce titre, nous pouvons nous reporter aux notices monographies de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*.

²¹ *Avaricum* devait compter environ quarante mil habitants selon César : *Guerre des Gaules*, VII, 28, 5.

durant l'époque romaine²², pour finalement se structurer en citée épiscopale au VI^e siècle. L'*ecclesia* est confirmée lors du serment de l'évêque Felix en 573 sur l'autel de la *Biturigae ecclesiae*. Nombre d'édifices chrétiens façonnent alors la cité. À côté du groupe épiscopal, six édifices *intra muros* sont recensés et environ dix *extra muros*²³ complètent la topographie chrétienne de la capitale biturige au haut Moyen Âge.

Bourges et son évêque contrôlent le dispositif épiscopal du *pagus bituricus*. La cité acquiert sa puissance par la domination qu'elle exerce sur son territoire depuis l'antiquité. La réforme dioclétienne ne va qu'en affirmer les faits. En plaçant Bourges à la tête de la province ecclésiastique, son territoire devient un terrain favorable à l'accueil des premières communautés chrétiennes. De surcroît cet espace romanisé, bien desservi, ne présente théoriquement que peu d'inconvénients. C'est donc probablement à partir du IV^e siècle que le premier évêque évangéliste saint Ursin fonde les premières communautés.

Bornes chronologiques et histoire institutionnelle.

- Limites chronologiques :

L'étude recouvrera l'ensemble de la période comprise entre l'Antiquité Tardive et le haut Moyen Âge. À partir du moment où le christianisme devient la religion officielle de l'empire romain en 391, la Gaule reconnaît progressivement le nouveau culte. L'évangélisation des cités est cependant difficile à mesurer. Nous sommes souvent tributaires des textes du VI^e siècle, dont la *Passion de saint Saturnin* en Aquitaine première. Selon la tradition, le premier évêque saint Ursin évangéliste du IV^e siècle remonterait aux origines de l'Église de Bourges.

Notre postulat s'appuiera en toute logique sur un découpage comprenant les premières mentions textuelles et réalités archéologiques. De surcroît, cette enquête s'élabore dans

²² Nous reviendrons plus tard sur les détails concernant Bourges. A noter simplement BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule...*, pour une notice détaillée de la citée de Bourges.

²³ Un édifice est de localisation incertaine, et trois sont difficilement datables.

l'objectif de composer un corpus²⁴ comprenant les édifices religieux avant l'an mil. La période préromane sera donc le point de chute de l'étude. La fin du XI^e siècle correspond aussi à la Réforme Grégorienne et à la fin du pontificat d'Audebert à Bourges en 1097. Sous l'impulsion grégorienne le visage de l'Église change et donne lieu à des cadres territoriaux plus stables²⁵. Depuis quelques décennies l'historiographie tient à nuancer l'impression de troubles et de recul des campagnes, causées par l'établissement des royaumes "barbares"²⁶. « L'impression d'une crise prolongée »²⁷ ressentie pour le haut Moyen Âge est désormais contestée, au même titre qu'une rupture brutale avec le cadre antique.

-Cadre juridictionnel et histoire politique :

La transition entre l'Antiquité et le Moyen Âge est emprunte de la permanence des structures héritées de Rome. La vision que l'on pouvait avoir d'une césure brutale, est remise en question par la relecture des textes et par l'archéologie. Désormais les conclusions prétendent à d'avantage de prudence. La continuité est de mise même si l'on assiste parfois à des réajustements²⁸. Les pouvoirs locaux sont assurés vers la fin du Ve siècle par la mise en place de curateurs dépêchés par l'Empire, afin de veiller au bon fonctionnement des institutions de la cité. Dès leur apparition ils sont investis de l'autorité militaire et juridique. À terme, leur rôle d'autorité morale préfigure celui des évêques. Phénomène essentiellement urbain, la christianisation est certainement l'une des dernières emprunts de Rome. Le relais épiscopal tente autant que faire ce peu d'encadrer les fidèles. Malgré tout, l'organisation territoriale est à l'occasion remaniée lors d'incursions militaires.

²⁴ L'ANR Corpus architecturae religiosae europeae [CARE], saec. IV-X, consiste à recenser les édifices religieux européens compris entre le IV^e et le début du XI^e siècle. CHEVALIER Pascale et SAPIN Christian, « ANR Corpus architecturae religiosae europeae [CARE], saec.IV-X », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 15 juillet 2008. Un second est mis en ligne le 16 septembre 2009.

²⁵ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006, p. 9.

²⁶ Le renouvellement de l'historiographie sur l'Antiquité tardive est significatif dans les travaux initiés par Paul - Albert FÉVRIER dans les années 1970-1980. A ce propos on consultera AGER, Association d'étude du monde rural gallo-romain (France), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque Montpellier. 11-14 mars 1998, Antibes, Éditions APDCA, 2001.

²⁷ FERDIÈRE Alain (dir.), *Histoire de l'agriculture en Gaule. 500 av. J.-C. -1000 apr. J.-C.*, Paris, Éditions Errance, 2006, p. 142.

²⁸ LEBECQ Stéphane, *Nouvelle histoire de la France médiévale. Tome 1. Les origines franques. Ve – IX^e siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1990.

La seconde moitié du Ve siècle est marquée par la domination wisigothique sur les grandes cités de l'Aquitaine première. Bourges tombe en 472. Euric installe à Clermont le comte Victorius, contrôlant ainsi les territoires limitrophes à l'exception de Bourges²⁹. Après sa victoire sur les wisigoths à Vouillé en 507, la province passe sous domination Franque. En effet, face aux pressions ariennes dans le sud de la Gaule, Sidoine Apollinaire tente de restaurer un évêque à la tête du métropolitain en faisant appel aux évêchés limitrophes³⁰. L'unité de l'Aquitaine est assurée par les interventions de Clovis et de son fils Thierry. La réussite de cette campagne militaire, menée entre 507 et 509, se traduit notamment par le concile d'Orléans en 511. En vain, l'héritage de Clovis est mis à mal lors du morcellement de la province, en raison des discordes fraternelles opposant ses fils. Bourges revient alors à Clodomir puis à Childebert à la mort de son prédécesseur en 524. Le partage de l'Aquitaine première ne dure qu'un temps avant qu'elle soit de nouveau réunifiée au sein du royaume de Théodebert I^{er}³¹. À la fin du VI^e siècle la situation se complique et Bourges sous le contrôle de Childebert (successeur de Théodebert), se retrouve isolée du reste des diocèses de sa province, alors sous la main mise de Clotaire. Bref, les successeurs de ce dernier n'arrangent en rien la situation. L'Aquitaine est partagée entre Gontran, Charibert puis Sigebert I^{er}. Le Berry est à nouveau le terrain d'affrontements opposant Gontran, détenant Bourges, à Chilpéric (en 582) aidé de Childebert II (en 583), pour reprendre la métropole. La réaction ne se fait pas attendre. En 583, Gontran reprend une partie de la province à Chilpéric I^{er} notamment Limoges, Cahors et Albi. Dès lors, une relative période de stabilité politique s'instaure jusqu'au milieu du VII^e siècle. L'action du prélat reste toutefois limitée dans le dispositif administratif de l'*Aquitania prima*. Il faut attendre le règne de Dagobert pour voir un regain d'intérêt sur Bourges. Le roi d'Austrasie prend possession de l'Aquitaine à la mort de Clotaire II. Bourges et son évêque (Sulpice II) tiennent désormais une place privilégiée et stratégique. Un revirement marque les dernières années du VII^e siècle. La province est sous l'emprise des luttes du royaume de Neustrie et d'Austrasie. Ces revirements politiques au sud de la Loire révèlent une fois de plus la fragilité du primat.

²⁹ Sidoine Apollinaire (*Epist.* VII, 17, 1) et Grégoire de Tours (*HF*, II, 20) rapportent cet épisode. À noter que la cité de Bourges appartenait probablement à une autre circonscription militaire. D'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule...*

³⁰ Sidoine Apollinaire *Epist.* VII, 5 – VII, 8.

³¹ ROUCHE Michel, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418 – 781). Essai sur le phénomène régional*. Tome II, Lille, Université de Lille III, 1977.

En 672, le duché d'Aquitaine se forme pour accueillir Bourges quatre ans plus tard. Ces changements permanents traduisent un déséquilibre dans l'organisation juridique épiscopale. Autrement dit « Bourges fut trop souvent coupée du reste de sa province et de l'Aquitaine en générale pour faire croire à son autorité sur un évêché aquitain mal connu par ailleurs »³². L'instabilité se poursuit jusqu'au début du VIII^e siècle. Cependant on assiste à une réaffirmation hiérarchique des métropoles ecclésiastiques. Ce ressaisissement est impulsé par le pouvoir carolingien, entre autre sous le règne de Charlemagne. Cela se concrétise par un raffermissement d'ordre politique. Pépin le Bref est le premier à utiliser Bourges comme le point d'appui de ses campagnes aquitaines et ce dès 760. De ce fait, Bourges constitue un enjeu stratégique important. La ville fortifiée est désormais le poste militaire de Pépin le Bref et le point d'appui de la conquête de la province entre 762 et 768. Ses campagnes conduiront tout de même à une relative stabilité. En restaurant l'autorité des métropoles, Charlemagne contribue par la suite à la rénovation du *regnum*, en instituant à la tête de chacune d'elles un archevêque. Le règne de Charles le Chauve marque un tournant. Bourges est désormais mentionnée comme primat, ce qui permettra à la royauté de garder la main mise sur des territoires de plus en plus contestés aux Xe – XI^e siècles par les vellétés ducales. Lors de la seconde moitié du Xe siècle, le Berry est propice aux luttes seigneuriales. La région attise les conflits puisqu'elle est à la fois limitrophe du Poitou et du Limousin³³. Du fait du morcellement du duché d'Aquitaine, le Bas Berry (l'Indre) est dominé par la maison de Déols dans la vassalité du comte de Poitiers, tandis que le Haut Berry (le Cher) est tenu par les comtes de Blois. Progressivement, les *Bourbon* apparaissent au sud-est du diocèse³⁴. Alors que le Berry est dans une zone d'influence par sa position excentrée dans sa province ainsi que par la montée en puissance des métropoles voisines, l'autorité de Bourges est de nouveau vacillante. Elle devient un terrain propice aux stratégies politiques opposant le duc d'Aquitaine au roi. Gauzlin, archevêque de Bourges et son successeur Aimon de Bourbon, tenteront d'imposer leur primatie sur le reste de la province, en particulier Limoges. Cela dit, les interventions du métropolitain sont rigoureusement contrôlées par l'aval du pouvoir central, de même que la réforme grégorienne qui entend délimiter

³² PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006, p. 64.

³³ BARTHÉLEMY Dominique, *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale. 980 – 1060*, Paris, Fayard, 1999, p.110 - 113.

³⁴ DEVALLY Guy, *Le Diocèse de Bourges*, Paris, Letouzey et Ané, 1973.

et réguler les prérogatives du grade primatial³⁵. Son autorité est désormais réduite au profit de l'intervention des légats pontificaux. Concrètement, cela se traduit par une restriction des capacités dans les affaires juridiques. Étant le théâtre d'opérations militaires, « *l'autorité métropolitaine n'avait de sens que lorsque le pouvoir royal dont elle dépendait y consentait* »³⁶. Même si le Berry et principalement Bourges, connaît tantôt des instabilités politiques le plaçant en marge de la province, ce territoire reste tout de même privilégié dans les stratégies royales ou duciales. Bénéficiant à ce titre d'un certain prestige hérité depuis l'antiquité, Bourges s'affirme progressivement et ce jusqu'au début du XIIe siècle. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIIe siècle que le titre de primat s'efface pour ne devenir qu'honorifique.

- *Histoire religieuse et rythmes de la christianisation. Pouvoirs et cadres territoriaux :*

Depuis l'Édit de tolérance de Constantin en 313 et l'affirmation du christianisme comme religion officielle de l'empire par Théodose en 391, on assiste à une émergence épiscopale. Avant les Ve – VIe siècles, le phénomène touche surtout les grandes villes, mais n'est pas seulement urbain³⁷. Les tentatives d'évangélisation gagnent progressivement les campagnes au Ve siècle. Les évêchés et les monastères s'érigent comme les foyers et les relais de cette christianisation. Les cités Arvernes et Lémovices sont évangélisées vers le milieu du IIIe siècle si l'on en croit le récit de Grégoire de Tours³⁸. Ce passage, hérité de la tradition du IVe siècle (et calqué sur la *Passion de Saint Saturnin*), renvoie à l'épisode de la mission des Sept partis en Gaule sous l'ordre du siège romain. Parmi leurs disciples, Grégoire de Tours évoque, sans le nommer, l'évangéliste du Berry. L'envoyé des « disciples des apôtres » pourrait être saint Ursin. Figurant comme le premier évêque, il est oublié puis retrouvé dans la seconde moitié du VIe siècle à la Chapelle Saint-Ursin³⁹. Il s'agirait de l'une des premières traces de christianisation du Berry. Le phénomène se restreint dans un premier temps à Bourges et à Déols⁴⁰, où est vénéré le tombeau de saint Ludre et de son père Léocade,

³⁵ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006, p. 78.

³⁶ *Ibid.* p. 81.

³⁷ LEBECQ Stéphane, *Nouvelle histoire de la France médiévale. Tome 1. Les origines franques. Ve – IXe siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1990, p. 30 -33.

³⁸ Grégoire de Tours, *HF*, I, 30.

³⁹ DEVALLY Guy, *Le Diocèse de Bourges*, Paris, Letouzey et Ané, 1973, P. 8.

⁴⁰ Indre, ar. Châteauroux, c. Châteauroux Est.

tous deux membres de l'aristocratie locale, venus soutenir saint Ursin⁴¹. Les sièges épiscopaux se mettent en place dès le IV^e siècle⁴². À partir de ce moment, l'organisation ecclésiastique ainsi que la première cathédrale de Bourges sont mises en place. Cette dernière serait le fait d'un dénommé Léo, sénateur romain, qui aurait donné la maison de Bourges à Ursin afin de recevoir les reliques de saint Étienne.

Le rythme de la christianisation s'accélère vers la fin du IV^e siècle, lorsque saint Martin traverse le Berry. D'après Sulpice Sévère⁴³, on sait qu'il est accueilli à Clion⁴⁴. En marge des villes importantes, le courant érémitique gagne progressivement les campagnes. Parmi les grandes fondations nous retrouvons : saint Ours s'installant à Loche, Marien dans la forêt vers Evaux en Limousin, Eusice réputé pour être thaumaturge fonde une *cella* avec ses disciples à la Selles-Saint-Eusice qui deviendra Selles-sur-Cher⁴⁵. Saint Patrocle, après avoir étudié à la cour de Childebart, vient en l'église épiscopale de Bourges et fonde un oratoire à Nérès-les-Bains⁴⁶ puis un monastère à Colombier⁴⁷. De ces dernières fondations, l'abbaye de Déols, créée vers 917 par Ebbes de Déols, connaît un rayonnement important jusqu'au XVI^e siècle.

Les monastères berrichons appliquent alors la règle de saint Colomban, qui, introduite par ses disciples, se développe notamment à Charenton-du-Cher⁴⁸. La règle bénédictine est établie par saint Cyran, principalement à Méobecq⁴⁹ et supplante celle de saint Colomban dans le tournant du VIII^e siècle.

Bien que le Berry soit la cible des percées wisigothiques, les rouages de l'*ecclesia* demeurent globalement intacts. La christianisation des espaces ruraux se fait à partir du modèle des groupes épiscopaux à la tête des formes de paroisses⁵⁰. Même si le repérage des premiers sites chrétiens peut s'avérer complexe, nous retrouvons souvent une nécropole ou un mausolée servant à fonder ces églises. Ce processus lent et continu

⁴¹ Grégoire de Tours, *Gl. Conf.*, 79.

⁴² BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule...*

⁴³ Sulpice Sévère, *Dialogue*, 2, 3.

⁴⁴ Indre, ar. Châteauroux, c. Châtillon-sur-Indre.

⁴⁵ Loir-et-Cher, ar. Romorantin-Lanthenay.

⁴⁶ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud.

⁴⁷ Allier, ar. Montluçon, c. Commentry.

⁴⁸ Cher, ar. Saint-Amand-Montrond.

⁴⁹ Indre, ar. Châteauroux, c. Buzançais

⁵⁰ BONNET Charles, *Les premiers groupes épiscopaux et les paroisses rurales*, dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e – IX^e siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p10-14.

aboutit d'une part à la hiérarchisation du clergé (sous l'influence de la règle bénédictine) et d'autre part à un premier réseau paroissial développé aux VIII^e – IX^e siècles. Enfin, le mouvement persiste durant l'an mil avec la modification ou la création de sites. Le semis d'églises paléochrétiennes se poursuit par un mouvement de monumentalisation puis par l'institution d'un premier jalon paroissial. Au XI^e siècle, les premiers éléments significatifs d'une paroisse aboutie et organisée se constituent dans le Berry. À la tête de ce réseau, l'évêque, relayé par le clergé, s'appuie sur la hiérarchie diocésaine. Il est au « *centre de la relation spirituelle et de l'organisation matérielle* »⁵¹, en régulant et partageant les biens concédés par le roi et les fidèles. Détenteur de l'*auctoritas*, il dispose du pouvoir moral et juridique et assure en retour le service religieux. Il tire son rôle médiateur de son monopole acquis aux IV^e – V^e siècles face à la montée de l'arianisme. Installé à la tête de sa province, le métropolitain ne voit sa puissance contestée qu'à partir du moment où les fils de Clovis se partagent le *regnum*. Au delà de son ressort religieux, l'évêque de Bourges est un acteur essentiel de la vie politique du royaume dans cette zone de contact entre le nord et le sud. Dépassant parfois sa juridiction, il n'hésite pas à mettre « *sa crosse au service du roi* »⁵² en particulier à l'époque carolingienne. Trop souvent isolé du reste de l'Aquitaine par sa position géographique et par les partages de Gontran, le métropolitain est par conséquent en étroite relation avec les royaumes de Neustrie et d'Austrasie. Entre le Xe et le XI^e siècle, l'autorité épiscopale berrichonne ne fait pas exception à la règle. Comme a pu le souligner Pascal Gourgues⁵³, elle reste sous l'influence royale aux dépends du pouvoir ducal.

À terme, L'Église berrichonne du haut Moyen Âge se structure au passage de la réforme grégorienne et tient une place de choix tant politique que religieuse. Capitale de l'Aquitaine première, Bourges s'impose non sans difficulté au septentrion de la province. Elle reste cependant un axe majeur et un pôle stable soutenu par la royauté.

⁵¹ HEUCLIN Jean, *Le rôle du clergé dans l'organisation matérielle et pastorale de la paroisse durant le haut Moyen Âge*, dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e – IX^e siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 229-234.

⁵² PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006, p. 49.

⁵³ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIII^e au début du XI^e siècle. Étude sur les manifestations de pouvoir dans la seconde moitié du haut Moyen Âge*, Paris, Université Paris Panthéon – Assas II, 2000, 2 vol.

Historiographie, axes de recherche et problématique.

- *La Maturation historiographique. Des sociétés d'érudition aux nouveaux champs d'études en archéologie urbaine :*

Peu privilégiée, la vaste et complexe étendue du *pagus* n'a pas toujours reçue l'attention méritée. Pourtant, le pullulement de ses obédiences est manifestement symptomatique des enjeux religieux, politiques et territoriaux. Ce n'est qu'au terme d'une histoire balbutiante, que les recherches de cette dernière décennie se sont révélées rénovatrices du fait d'axes mieux définis. Ils reprennent à titre d'exemples, les formes de pouvoirs, l'implantation paroissiale, la topographie chrétienne...

Les premières compilations d'archives sont introduites par quelques érudits avant le XXe siècle. Figures locales, ils sont attachés à de hautes fonctions politiques ou administratives. Au XVIe siècle, on retrouve un certain Nicolas de Nicolay⁵⁴ et aux XVIIe-XVIIIe siècles, Gaspar Thaumas de la Thaumassière⁵⁵. Écuyer, seigneur de Puy Ferrand et avocat au parlement au XVIIe siècle, ce dernier retrace dans son histoire du diocèse de Bourges la vie des Hommes illustres. Avant la seconde moitié du XIXe siècle nous avons connaissance d'un certain Louis de Raynal, magistrat de la Cour d'Appel de Bourges. Il s'est également lancé dans une histoire complète et érudite du Berry⁵⁶.

Au XIXe siècle, les sociétés d'éruditions font paraître les premières monographies sur l'histoire et l'archéologie des grands établissements religieux. C'est l'occasion de présenter les découvertes fortuites et les quelques fouilles modestes des établissements religieux, souvent motivées par l'urgence de constructions nouvelles dans les secteurs

⁵⁴ *Description générale du pays et duché de Berry et diocèse de Bourges au XVIe siècle*, 1567, Publiée pour la première fois d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale de Paris, Paris, JGUSTE AUBRY Librairie, 1865.

⁵⁵ Si la prudence est mise quant à l'exactitude de ses travaux, il reste toutefois une référence non négligeable puisqu'il transite le « relais entre le Moyen Âge et notre époque » (PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...op. cit.*, p. 8). de la Thaumassière est parfois le seul ayant accédé à des sources aujourd'hui perdus. Il est auteur de considérables ouvrages sur la question : *Décisions sur les coutumes de Berri*, Bourges, 1667 ; *Les anciennes et nouvelles coutumes locales de Berri et celles de Lorris*, Bourges, 1679 ; *Questions et réponses sur les Coutumes de Berri*, Bourges, 1691 ; *Commentaires sur les Coutumes générales des pays et duchés de Berri*, Bourges, 1693 ; *Nouveaux commentaires sur les coutumes générales des pays et duché de Berri*, Bourges, 1701 ; et principalement, *Histoire de Berri, contenant tout ce qui concerne cette province et le diocèse de Bourges, la vie et les éloges des hommes illustres et les généalogies des maisons nobles, tant de celles qui sont éteintes que de celles qui subsistent à présent*, Bourges, 1689, rééd. 1863-1871.

⁵⁶ *Histoire du Berry depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1789*, 4 vol., Bourges, 1844-1847, d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...op. cit.*, p. 8.

urbains⁵⁷. Alphonse Buhot de Kersers en est le principal initiateur. Son imposante *Histoire et statistique monumentale du département du Cher* en huit volumes, rédigée entre 1878 et 1898, donne l'impulsion à de nombreuses monographies jusque dans la première moitié du XXe siècle, ainsi qu'un intérêt certain pour le patrimoine local. Notons les travaux majeurs de Jean Hubert⁵⁸ qui, en 1925, publie une thèse sur *L'abbaye Notre-Dame de Déols (917-1627)*, en association avec l'architecte Jacques Barges. Signalons enfin parmi d'autres, les notices de François Deshoulières, Maurice Prou ou Gauchery, ou encore Maurice de Laugardière, publiant en 1951 une œuvre critique confrontant textes et archéologie⁵⁹.

De façon générale l'historiographie des années 1970-80 reste marquée par des publications centrées sur les phénomènes du peuplement, de la formation du paysage religieux... autour d'études de cas régionales soucieux d'en définir les contours politiques⁶⁰. Comme thème majeur, la mutation des structures institutionnelles et sociales à la fin du haut Moyen Âge⁶¹ trouve réponse dans le Berry parmi les ouvrages de Guy Devailly⁶². Ces dix dernières années, se sont également multipliées les associations collectives de recherche autour des thématiques interdisciplinaires. Les ambitions sont marquées pour la topographie chrétienne, le développement paroissial ou le clergé rural⁶³. À plus fort exemple pour le diocèse de Bourges, l'élan est impulsé par les

⁵⁷ MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville. Cimetières médiévaux de Bourges, formation et transformation (5^e - 16^e siècles)*, Bourges : Ville de Bourges – Service d'archéologie, Bituriga, Dossier 2007-2, 2008, p. 7.

⁵⁸ 1902 - 1994, archiviste, historien et archéologue ; il est le fils du célèbre archiviste et photographe de l'Indre Eugène Hubert (1886-1940).

⁵⁹ de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Tardy, Paris – Bourges, 1951.

⁶⁰ Parmi les plus célèbres auteurs citons Robert Fossier, Georges Duby, Olivier Guillot, Pierre Toubert, Elisabeth Magnou-Nortier, Pierre Bonnassie, Jean-Pierre Poly, Michel Rouche, Michel Aubrun, Olivier Guyotjeannin, Christian Lauranson-Rosaz.

⁶¹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...op. cit.*, p. 9. Sur la question historiographique, cf., BAUTIER Robert - Henri, *L'histoire sociale et économique de la France médiévale de l'an mil à la fin du XVe siècle*, dans Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, *L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives*, Paris, éd. Du Seuil, 1991, p. 49-100. Comme bilan autour du débat sur la « mutation féodale » on notera BARTHÉLEMY Dominique, *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xe et XIe siècles*, Paris, Fayard 1997, p. 15-18. Un article de LAURANSON-ROSAZ Christian, *Le débat sur la « mutation féodale » : état de la question*, dans *Scienza & Politica*, 26. 2002, Bologne, p. 3-24.

⁶² Sa thèse *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973, s'interroge entre autre sur les structures sociales et politiques dans le Berry, à l'instar d'autres de ses ouvrages : *Le Diocèse de Bourges*, Paris, Letouzey et Ané, 1973 ; *Histoire du Berry*, Toulouse, Éditions Privat, 1980.

⁶³ Cf., la liste les travaux les plus récents représentatifs de l'orientation historiographique ; dans *Ibid.*, p. 5.

historiens du droit Pascal Gourgues⁶⁴ et Jacques Péricard⁶⁵. Dernièrement, le PCR « *Matériaux, technique de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an mil* » et l'ANR CARE⁶⁶ encouragent l'application et la diffusion⁶⁷ des nouvelles méthodes de travail. Les recherches initiées au début du XXI^e siècle actualisent peut à peut cette histoire du Berry trop souvent balbutiante, sans doute en conséquence de la carte universitaire. Jusqu'à "marginale", la région s'intègre aux des travaux récents. L'état documentaire d'avant les années 2000 pourrait se résumer en deux points fondamentaux⁶⁸ : premièrement, les ouvrages consacrés au diocèse sont souvent anciens. Deuxième point, le manque d'homogénéité des enquêtes dû aux angles d'attaque différents reste effectivement pesant. Les problématiques et les limites chronologiques furent ainsi longtemps orientées sur la courte durée, occasionnant des lacunes fréquentes dans la connaissance du Berry ecclésiastique du haut Moyen Âge.

- *Contraintes et lacunes des sources. Interdisciplinarité et multiplicité des angles d'attaque.*

La relecture menée ces dernières années cherche à palier ce problème lacunaire. C'est entre le XVII^e et le XVIII^e que des incendies entraînent la perte d'importantes archives notamment à Déols⁶⁹ et à Bourges⁷⁰. Or, si pour l'essentiel les sources sont copiées, ces lacunes impliquent donc des pertes bien avant la fin de l'Ancien Régime, ou encore la Guerre de Cent Ans et les raids normands. Ce vide n'étant donc pas la conséquence de conflits, d'où le fait qu'il s'agirait lors des restaurations des Xe-XI^e siècles, d'une volonté de ne pas conserver les archives des monastères pourtant connus à l'époque

⁶⁴ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIII^e au début du XI^e siècle. Étude sur les manifestations de pouvoir dans la seconde moitié du haut Moyen Âge*, 2 vol., Thèse de doctorat en Droit sous la direction de CARBASSE Jean-Marie, Paris, Université Panthéon-Assas II, 2000.

⁶⁵ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...op. cit.*

⁶⁶ CHEVALIER Pascale et SAPIN Christian, « ANR Corpus architecturae religiosae europeae [CARE], saec. IV-X »...*op. cit.*

⁶⁷ Base de donnée en ligne : care.u-bourgogne.fr.

⁶⁸ Cf., sur la question le bilan historiographique développée dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...op. cit.*, p. 10.

⁶⁹ Les sources concernant Déols furent compilées par E. HUBERT, *Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre*, Châteauroux, 1899 et 1901. En outre le *Cartulaire des seigneurs de Châteauroux (967-1789)*, éd. E. HUBERT, Châteauroux, 1931, ne regroupe que très peu de chartes antérieures à la fin du XI^e siècle.

⁷⁰ « Incendie des archives de Bourges », dans *Compte rendu des travaux de la société du Berry à Paris*, Paris, Siège de la Société, t. VI, 1859, p. 190-193.). Regroupées en un seul dépôt lors de la Révolution, les archives des établissements religieux et civils de Bourges étaient alors localisées au siège de l'administration départementale. L'hôtel de la préfecture possédait à ce moment quatorze cartulaires : celui de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire prêté à ce moment et treize autres sur les anciens monastères de Bourges *intra* et *extra muros*. L'incendie du 13 août 1858 causa du reste, la perte du premier et l'endommagement plus ou moins important des treize autres.

merovingienne⁷¹. La transmission de tels documents ne va pas sans quelques remaniements. Il subsiste pour le Moyen Âge une concentration d'archives datant pour l'essentiel du XIe et du XIIe siècles, au moment où les grandes abbayes berrichonnes, sous les effets de la réforme grégorienne, reconstituent leur patrimoine foncier et ordonnent leurs titres et privilèges au sein de cartulaires⁷². Phénomène qui par ailleurs se mesure à l'échelle européenne et ce, dès le XIe siècle⁷³. Bref, les dommages sur les monastères du Berry eurent pour conséquence d'être tourné pour le compte d'une représentation de la période, qui dans l'opinion commune de la première moitié du XXe siècle du moins, est synonyme de royauté faible⁷⁴. Pour la région, la documentation se compose d'environ 250 chartes⁷⁵. Le Berry médiéval avait au bout du compte acquis dans l'historiographie, un intérêt quasi exclusif au « document-monument⁷⁶ ».

Les problématiques archéologiques sont significatives car en comparaison aux régions voisines (Anjou, Touraine, Bourgogne...), nous ne pouvons que constater un décalage, en particulier dans l'application de méthodes (comme l'archéologie du bâti...). Manifestement, ce retard se traduit par un manque à palier dans les synthèses de la fin des années 1980 et 1990, que sont *Les premiers monuments chrétiens de la Gaule*⁷⁷, ou *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*⁷⁸. Mis à part l'importante synthèse de Jean Hubert sur Déols⁷⁹, les travaux archéologiques se limitaient alors à des jalons de

⁷¹ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle. Étude sur les manifestations de pouvoir dans la seconde moitié du haut Moyen Âge*, 2 vol., Thèse de doctorat en Droit sous la direction de CARBASSE Jean-Marie, Paris, Université Panthéon-Assas II, 2000, t. I, p. 7.

⁷² PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...op. cit.*, p. 15.

⁷³ GEARY Patrick J., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, 1996, p. 56 : « On peut sans exagération, caractériser la période de l'an mil comme une période d'oubli, de défrichage mental de la forêt, pour reprendre une autre image d'Arnold de Ratisbonne, qui permet le grand processus de création de la fin du XIe et du début du XIIe siècles ».

⁷⁴ Sur la question historiographique cf., notamment GUILLOT Olivier, « Formes, fondements et limites de l'organisation politique en France au Xe siècle », dans *Il secolo di ferro : mito e realtà del secolo X, Settimane...*, Spolète, Presso la sede del centro, 1991, t. I, p. 57-124 et LAURANSON-ROSAZ Christian, *Le débat sur la « mutation féodale » : état de la question*, dans *Scienza & Politica*, 26. 2002, Bologne, p. 3-24.

⁷⁵ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 15.

⁷⁶ Cf., LE GOFF Jacques et TOUBERT Pierre, « Une histoire totale du Moyen Âge est-elle possible ? », dans *les Actes du Congrès nat. Des soc. Savantes*, Paris 1977, p. 31-44, et TOUBERT Pierre, « Tout est document », dans REVEL Jacques et SCHMITT Jean-Claude (éd), *L'Ogre historien. Autour de Jacques Le Goff*, Paris, 1998, p. 85-105, dans Pierre TOUBERT, *L'Europe dans sa première croissance. De Charlemagne à l'an mil*, Paris, Fayard, 2004, p. 12.

⁷⁷ DUVAL Noël (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 3 vol., Paris, Picard, 1996.

⁷⁸ À l'occasion du millénaire d'Hugues Capet, Xavier BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987.

⁷⁹ Il publie en 925 une thèse intitulée *L'abbaye Notre-Dame de Déols (917-1627)* ; cf., également PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols (Indre)*.

notices souvent érudites. Les commentaires sur les églises se multiplient cependant fin XIXe- début XXe siècle, sous le *Bulletin monumental* ou dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*. Un premier abord du monument est salubre, notamment dans l'approche des sources entre textes et archéologie monumentale.

L'approche du monument ne peut donc pas négliger cet aspect. La méthode nécessite en amont la maîtrise appropriée des cadres disciplinaires⁸⁰. Au bout du compte, l'articulation entre textes et archéologie monumentale permet, outre de vérifier les informations et d'affiner les datations, de réduire les lacunes pour singulariser les phases de changements. Cela sous-entend des problématiques liées aux champs humains et leurs règles, comme l'exercice du pouvoir, les attitudes diplomatiques ou les modes⁸¹.

Ce projet présente si il en est, deux intérêts historiographiques. Le premier principal consiste à répertorier les édifices chrétiens avant l'an Mil, répondant par la même aux directives de l'ANR. Il est de ce fait évident et indispensable de s'appuyer sur une documentation historiographique, quand bien même elle demeure parfois inégale et nécessaire à critiquer. Mais, c'est aussi au travers des sources souvent lacunaires (destructions d'archives, réfections d'églises...) que nous devons tenter, non sans difficultés, de parfaire un corpus de sites réels ou même potentiels. L'intérêt du sujet serait donc de contextualiser les données dont nous disposons, pour finalement proposer un "modèle", ou du moins un schéma d'organisation religieux et territorial des églises sur la longue durée (paléochrétienne, mérovingienne, carolingienne et féodale).

Réédition de l'étude de Jean Hubert « l'abbatiale Notre-Dame de Déols » avec les plans de Jacques Barges publiée en 1927 dans le *Bulletin monumental*, Tours, Lancosme éditeurs, 2009.

⁸⁰ Cf., *ibid.*, mais également AUMARD Sylvain, « L'articulation entre les sources archéologiques et les sources écrites pour la période de l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge : l'exemple du diocèse d'Auxerre. II- Les premières églises rurales de l'Auxerrois : première synthèse archéologique », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 42-58 ; et aussi DELAPLACE Christine, « L'articulation entre les sources archéologiques et les sources écrites pour la période de l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge : l'exemple du diocèse d'Auxerre. I- Le corpus des documents écrits », dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 35-41.

⁸¹ MANNONI Tiziano, « Quels types de rapports entre monument et sources écrites ? », dans BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas et VINGTAIN Dominique (dir.), *Texte et archéologie monumentale. Approche de l'architecture médiévale*, Actes du colloque Centre International de Congrès Palais des Papes Avignon, 30 novembre – 1er et 2 décembre 2000, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2005, p. 80.

- Axes de recherches et problématique :

C'est en partant d'une historiographie longtemps balbutiante, mais récemment renouvelée, que nous tenterons de cerner les faits marquants du paysage religieux berrichon. L'étude s'appuiera logiquement sur des données textuelles, archéologiques et patrociniques déjà recensées. En comparant ces résultats avec ceux que nous tenterons d'apporter, une synthèse des sites sera ainsi proposée. La fourchette chronologique, bien qu'étendue, permettra d'aborder la question de façon large afin de saisir l'évolution, les modifications et la continuité des premières églises. Il semble que ces problématiques demeurent incontournables et nécessaires à la bonne compréhension des structures bâties et du haut Moyen Âge. Le croisement de ces informations avec les sources écrites constituera un des "leitmotiv" du sujet. Par conséquent nous dévoilerons au fil du texte les cartulaires, les actes, les histoires, les chroniques, les *vitae*... mentionnant d'une façon ou d'une autre les églises bituriges.

À la lumière de ces témoignages convergents et variés, l'objectif premier sera de reconnaître les structures de paysage chrétien altimédiéval. Autrement dit nous partirons d'études de cas basés principalement sur l'archéologie des élévations, pour saisir l'aspect matériel de la genèse du christianisme en Berry.

En s'appuyant sur un socle antique stable et structuré, l'Église de Bourges connaît un essor non négligeable où une myriade d'églises et de grands monastères trouvent progressivement leur place. En replaçant ces sites dans leur contexte territorial et institutionnel, l'organisation religieuse se précise. Ainsi par le biais de fenêtres d'étude, dans quelle mesure peut-on saisir les premiers édifices chrétiens du IV^e au XI^e siècle dans le diocèse de Bourges ? En suivant la trame antique, il s'agit de reconstituer le paysage monumental préroman, et de voir comment il se structure au sein de l'*ecclesia* Biturige.

En guise d'ouverture, une première fenêtre d'étude sera centrée sur le sud-est du Berry. Le but étant de partir d'une entité territoriale assez restreinte pour aborder de la manière la plus précise possible les édifices, leur évolution et leur répartition (première partie). Dès lors, nous canaliserons nos efforts sur des cas représentatifs des structures et des permanences du cadre antique. La genèse des obédiences du centre à la périphérie façonnera une première approche du phénomène monastique biturige

(deuxième partie), pour finalement appréhender l'implantation et les permanences de ces communautés, véritables lieux de mémoire favorisés par des aménagements liturgiques adaptés (troisième partie).



Première partie

**Une première fenêtre d'étude : le sud-est du Berry.
Méthodologie et repérage des premiers édifices chrétiens.**



Dans ce vaste diocèse riche en monuments, il semble nécessaire dans un premier temps de resserrer la zone d'étude afin de proposer une méthode convenable. Par le biais d'une fenêtre d'étude impliquant le sud-est du diocèse de Bourges, nous développerons un éventail de sources permettant de repérer les marqueurs des églises du IV^e au XI^e siècle (chapitre 1). Par les témoins et les réalités des zones d'implantations du christianisme, autrement dit par l'archéologie des élévations, nous affinerons nos recherches et notamment la chronologie ainsi que l'évolution des sites (chapitre 2). La synthèse et la cartographie des premiers édifices reconstitueront finalement les étapes d'un premier paysage chrétien au sein de ce territoire excentré du chef lieu (chapitre 3).

- Chapitre 1 -

Cadre géographique et marqueurs des principaux pôles chrétiens.

L'espace dont il est question prend en compte l'extrémité sud-est du Berry. Les témoignages de ces pôles d'implantation chrétiens permettront de "tester", dans un premier temps, une méthodologie peu ou prou calquée sur la recherche des paroisses du haut Moyen Âge. Pour ce faire, nous compterons sur un faisceau d'indices large et pluridisciplinaire. Même si la zone n'apparaît pas comme étant la plus représentative de l'ensemble du diocèse, nous nuancerons ce constat (I) et ce afin de mieux comprendre les conditions de fondation des églises. Les textes seront nécessairement traités afin de pouvoir disposer d'une myriade de mentions sur ces premières églises (II). En revanche, les témoignages écrits restent toutefois limités ; c'est la raison pour laquelle nous considérerons l'implantation antique et paléochrétienne à travers un faisceau d'indices complémentaires (III).

I- Le sud-est du Berry, une zone en marge ? (Historique et historiographie).

Un rappel du cadre géographique (A) et historique (B) semble de mise pour une meilleure compréhension du sujet. Enfin un panorama de l'historiographie locale s'impose pour compléter et proposer une méthodologie cohérente basée sur des travaux sensiblement identiques au nôtre (C).

A- Cadre et délimitation de l'étude.

Le secteur sud-est du diocèse de Bourges correspond globalement à la moitié ouest de l'Allier. Avant les redécoupages administratifs de la Révolution française, trois diocèses découpent le département. La moitié sud-est et une étroite bande au sud-ouest dépendent du diocèse de Clermont, tandis que le nord-est est rattaché à celui d'Autun et de Nevers⁸². De surcroît, le diocèse de Limoges, se trouvant à l'ouest, respecte les limites actuelles et finit d'encadrer l'extrémité sud-est du Berry. Ces limites correspondent généralement à celles des cités Bituriges, Éduennes et Arvernes. L'étude des toponymes nous éclaire sur ce point. Certains d'entre eux évoquent aussi « l'idée de frontière » comme c'est le cas pour Fins et Ygrande⁸³ en marge de la cité Biturige. Ce dernier est un dérivé du mot Celte *Ekawaranda* dont le radical *randa* signifie « limite ». Le constat est le même pour Fins, dérivé du latin *Fines*⁸⁴. Bref, il est nécessaire de poser des bornes précises en raison des anciennes limites des citées et des diocèses, dont les découpages géographiques sont parfois difficiles à saisir. Nous sommes en effet confrontés à une excroissance aujourd'hui dissoute dans le département de l'Allier et dans le diocèse de

⁸² DUBOIS Jacques, « *La carte des diocèses de France avant la révolution* », dans AESC, Vol 20, N° 4, 1965, p. 680-691.

⁸³ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

⁸⁴ MARTIN Daniel (dir.), *L'Identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay). Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Éditions Créer, 2002, p. 182-183. On retrouve souvent ce type de toponyme dans les itinéraires routiers antiques.

Moulins. Étant une entité à part, l'histoire de ce bourbonnais ou bourbonnais berrichon apparaît tout au long du XIXe siècle comme le centre d'intérêt des érudits⁸⁵.

En reprenant les grands tracés de la topographie berrichonne on se restreindra dans un premier temps au *Bocage Bourbonnais* et à la *Montagne Bourbonnaise* plus au sud. Sur le plan géographique l'Allier est une zone de transition altitudinale, au paysage varié de plateaux et de collines. Ce milieu est formé d'espaces boisés et continus s'apparentant au *Boischaut*. La moyenne montagne marque ce paysage. Le long du diocèse de Limoges et de Clermont, la *Montagne Bourbonnaise* dessine les dernières pentes du Massif Central. En revanche, le département ne présente plus que des altitudes moyennes inférieures à cinq cent mètres. Celles supérieures à deux cent mètres prennent fin au nord du *Boischaut Sud* et de la Vallée de Germigny⁸⁶.

Le panorama reste relativement uniforme. Son milieu naturel formé d'un sol argileux et de plateaux de roches cristallines, crée une certaine rupture avec les plateaux calcaires en *Champagne Berrichonne*⁸⁷. Trois parties forment la géologie de l'Allier. En ce qui nous concerne, la *Montagne Bourbonnaise* au sud-est est caractérisée par des massifs schisto-granitiques prolongeant le Forez. Le couvert forestier et les pâturages modèlent ce paysage. Plus au centre, le *Bocage Bourbonnais* se forme d'une plaine marno-calcaire davantage sablonneuse et argileuse, développée plus au nord dans la *Sologne Bourbonnaise*. C'est ici que les terrains alluviaux encadrent la vallée de l'Allier⁸⁸. De plus, l'espace dont il est question présente un réseau hydrographique desservi de façon régulière par les cours d'eau en aval des rivières de l'*Allier* et du *Cher*.

Le milieu semble donc propice à l'installation précoce de la population et ce dès la préhistoire. Peu à peu une multiplication de l'habitat à l'Âge du Fer s'observe principalement aux abords des terrasses alluviales de la *Loire* et de l'*Allier*⁸⁹. La majorité des sites bénéficient de l'apport des sols fertiles. Dans un second temps, la conquête romaine joue un rôle primordial dans l'organisation de l'occupation du sol. Le réseau routier romain forme un relais entre les grands pôles du département, qui selon L. Fanaud serait traversé par douze voies. Même si la proposition cartographique semble

⁸⁵ *Ibid.* p. 611

⁸⁶ CABANNE Claude, *Mémentos de géographie Sirey. Pays de la Loire Centre*, Paris, Éditions Sirey, 1984, p. 7.

⁸⁷ MIRLOUP Joël, *Le Centre. La naissance d'une région aux portes de Paris*, Paris, Bréal, 1984, p. 11.

⁸⁸ CAG 03, p. 23.

⁸⁹ P.-Y. Genty d'après la CAG 03.

contestable (sur certains points)⁹⁰, on imagine les mesures prises par les autorités romaines pour mettre en valeur les pôles majeurs par le biais d'axes secondaires. Enfin, les rives de L'*Allier*, densément peuplées⁹¹, indiquent un fort dynamisme économique. Ce postulat est nécessaire dans la mesure où un nombre important de *vici* perdure au moins jusqu'à l'époque carolingienne. Ces considérations géographiques posées, il est question d'aborder plus en détail l'état du peuplement au sud de la cité biturige et son aboutissement dès le haut Moyen Âge.

B- Rappel historique.

Les premiers indices d'habitat suggèrent que l'Auvergne est constitué d'une « agglomération de pays dominés par des petites villes »⁹². Celles de Montluçon ou de Moulins se distinguent au Nord de la région. Dès la préhistoire trois gisements préhistoriques sont identifiés et se multiplient lentement à l'âge du Bronze. La rive gauche de l'*Allier* devient dès cette période une zone de « contact » entre le nord et le sud⁹³. À la fin de l'Âge du Fer les *oppida* s'organisent uniformément. Ils dessinent un réseau régulièrement réparti dans l'espace, avec quelques concentrations, notamment autour de Châtelay (sur la commune d'Hérisson⁹⁴). La physionomie du peuplement Biturige semble différente de celle des Arvernes où l'on observe une très forte concentration le long de l'*Allier* et de la Limagne. Avant la conquête, les axes de communication commencent à relier les grands pôles, comme celui passant par *Aquae Nerii* et *Cantilla*. La romanisation donne lieu à une meilleure gestion de l'espace, qui désormais est mieux desservi grâce au système de voiries. Aux carrefours des chemins antiques les *vici* routiers participent au développement économique⁹⁵. Ils sont en partie implantés dans les vallées. Certains bénéficient d'un réel dynamisme du fait de leur

⁹⁰ Fanaud L., *Voies romaines et vieux chemins en Bourbonnais*, Moulins, 1960. L'auteur propose un essai cartographique à partir des cartes anciennes, des toponymes et de la méthode de Seymoux de Ricci. Ce dernier s'appuie sur l'idée selon laquelle les chefs-lieux des *civitates* sont reliés entre eux. (CAG 03, p28).

⁹¹ CAG 03, p. 30. La carte de M. Hilaire est tout à fait représentative de ce constat.

⁹² MARTIN Daniel (dir.), *L'Identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay). Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Éditions Créer, 2002, p. 15.

⁹³ *Ibid.* p. 65.

⁹⁴ Allier, ar. Montluçon.

⁹⁵ CORROCHER Jacques, dans *Bull. Bourbonnais*, 63, 1986, p. 41-80, d'après CAG 03, p. 28.

vocation thermique (Néris, Bourbon). L'inscription de Néris témoigne de cette prospérité⁹⁶. Dans la mesure où bon nombre de *vici* perdurent à l'époque carolingienne, nous retraçons l'évolution des sites antiques jusqu'à leur aboutissement durant le haut Moyen Âge. Les temps mérovingiens sont le fait d'un net essor et d'une reconquête des espaces ruraux. Dès la fin de l'Antiquité, l'organisation du territoire s'appuie ainsi sur un réseau stable de structures publiques, déjà évoqué par Grégoire de Tours. En effet les habitats ruraux (*villa*, *vici*) vont progressivement s'ériger en places suffisamment importantes pour accueillir les premières églises.

Depuis une trentaine d'années la multiplication des travaux à ce sujet permet un meilleur repérage de ces édifices cultuels, dont la fonction reste toutefois assez complexe à déterminer. La christianisation du territoire suit un processus lent et continu calqué sur le modèle épiscopal. La vie « paroissiale » reste dans un premier temps centrée autour du groupe épiscopal. Les églises rurales émergent lentement sur les nécropoles ou les petits édifices à vocation funéraire. Ils sont souvent le fait d'initiatives privées (oratoires dans des *villae*...). Au fur et à mesure l'espace consacré prend de l'importance et la topographie chrétienne reproduit en campagne le modèle de la cité épiscopale⁹⁷. Les situations précoces du christianisme sont généralement le fait des sources écrites. À partir des Ve - VIe siècles, des récits tels que ceux de Grégoire de Tours nous permettent d'identifier des monastères et des ermitages. D'après les derniers constats⁹⁸, les pôles importants de la christianisation se retrouvent majoritairement autour des agglomérations antiques⁹⁹ et jalonnent les cours d'eau et les tracés des voiries. Aux VIIIe et XIe siècles, les paroisses se forment sous l'impulsion de la politique épiscopale. Les efforts mis en œuvre par la réforme carolingienne sont

⁹⁶ CAG 03, et MARTIN Daniel (dir.), *L'Identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay). Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Éditions Créer, 2002, p. 184. À noter un article de Sophie LIÉGARD sur Néris-les-Bains antique dans *Ibid.*, p. 253

⁹⁷ BONNET Charles, *Les premiers groupes épiscopaux et les paroisses rurales*, dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p10-14.

⁹⁸ MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges : genèse et organisation de l'espace chrétien en Auvergne: l'exemple de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat*. 2 vol., Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009 ; PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006 ; VERGAIN Philippe et alii, *Enquêtes sur les premières paroisses rurales d'Auvergne*, dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 120-134.

⁹⁹ Néris-les-Bains, Bourbon-L'Archambault....

perceptibles dans le diocèse de Bourges. Cependant, le tissu paroissial se densifie et s'organise pour être véritablement abouti au XI^e siècle. Cette ultime phase de développement reste tout compte fait superficielle¹⁰⁰. Le déplacement des pôles de pouvoir n'engendre qu'une modification relative de l'*ecclesia*. En définitive, c'est dans cette période charnière du haut Moyen Âge que l'Église de Bourges se structure. Elle dispose d'un semis d'églises suffisant pour donner naissance à la "*parochia*". Le repérage des églises nécessite une méthode particulière, hérité d'une tradition historiographique sur laquelle nous devons nous appuyer.

C- historiographie et méthode de repérage des premiers édifices culturels.

Les études récentes sur l'Auvergne se penchent généralement sur le bourbonnais berrichon, le considérant à juste titre en « marge » du diocèse de Clermont. De même, la recherche archéologique entreprend l'ensemble du département, et ce depuis le XIX^e siècle. La présence de vestiges est remarquée à Nérès-les-Bains dès la Renaissance (en 1569) par Nicolas de Nicolay. Levayer et le curé Renault notent entre le XVII^e et le XVIII^e siècle les découvertes faites sur ce site. Le XIX^e siècle marque la naissance des sociétés locales d'érudition¹⁰¹. L'essor du thermalisme et la construction de nouveaux bâtiments deviennent l'occasion de mettre à jour les vestiges, comme en témoignent les fouilles de Nérès-les-Bains et de Vichy. Les érudits créent alors en 1845 la *Société d'émulation de l'Allier*. Parallèlement, ils publient des bulletins archéologiques dans le but de rendre compte des découvertes locales.

Une seconde génération d'archéologues naît au moment de la seconde guerre mondiale. Les synthèses sont désormais animées par les sociétés d'érudition et notamment par la *Société d'histoire et d'archéologie*, qui « reprodui(t) l'antique division du cadre départemental »¹⁰², mise à part la *Société d'émulation du Bourbonnais* publiant ses résultats sur l'ensemble de l'Allier. Le bourbonnais est au XIX^e siècle le résultat de son

¹⁰⁰ Jacques PÉRICARD, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006, p. 247.

¹⁰¹ CAG 03, p. 25.

¹⁰² *Ibid.*

morcellement en « territoires » au dépend d'un découpage en « régions naturelles »¹⁰³. L'idée d'une limite séparant la langue d'oïl et la langue d'oc revient fréquemment lorsqu'il s'agit de construire une identité propre au bourbonnais. La vague romantique n'épargne pas les érudits. La nostalgie de revendiquer leur identité historique et culturelle se construit ainsi à travers ces revues érudites¹⁰⁴ et notamment celles du *Bulletin de la société d'émulation de l'Allier* puis du *Bourbonnais*. Ces sociétés d'archéologie existent toujours et permettent de rendre compte localement des recherches en cours.

Les ouvrages du XXe siècle sur la basse Auvergne¹⁰⁵ s'arrêtent logiquement aux frontières du diocèse de Clermont. Le temps des synthèses régionales de la seconde moitié du XXe siècle marque un tournant pour l'historiographie locale. Pour l'ensemble du Berry les ouvrages de Guy Devailly, de Maurice de Laugardière et d'Émile Chénon¹⁰⁶ portent par conséquent sur la moitié est de l'Allier, jusqu'à présent relativement isolée des grandes publications. Les recherches régionales récentes s'attachent davantage à l'Auvergne dans sa totalité¹⁰⁷ et au Berry¹⁰⁸ (y compris le bourbonnais berrichon). Dans les deux cas les études sont enrichies par les progrès et le dynamisme de l'archéologie. De même, à l'instar du Languedoc-Roussillon, la région Centre enregistre la plus grande densité de projets collectifs de recherches intéressant l'Antiquité¹⁰⁹. Finalement, l'espace

¹⁰³ MARTIN Daniel (dir.), *L'Identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay). Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Éditions Créer, 2002, p. 223.

¹⁰⁴ *Ibid.* p. 611.

¹⁰⁵ FOURNIER Gabriel, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

¹⁰⁶ DEVALLY Guy, *Le Diocèse de Bourges*, Paris, Letouzey et Ané, 1973. *Histoire du Berry*, Toulouse, 1980. *Ibid.* *Le Berry du Xe au milieu du XIIIe siècle*, Paris, 1973 ; CHÉNON Émile, *Les voies romaines du Berry*, Librairie de la société du Recueil Sirey, Paris, 1922 ; de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Bourges, 1951.

¹⁰⁷ VERGAIN Philipe et alii, *Enquêtes sur les premières paroisses rurales d'Auvergne*, dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005. Et plus récemment, MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges : genèse et organisation de l'espace chrétien en Auvergne: l'exemple de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat*. 2 vol., Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009 ; Ou MOREL David, *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif Central: le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XIe - XVe siècles)*. 4 vol., Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2009.

¹⁰⁸ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006.

¹⁰⁹ BLANC Fabien, *Les Projets Collectifs de Recherche*, dans AGER, *Bulletin de liaison*, n°12, décembre 2002, association d'étude du monde rural Gallo-Romain.

étudié dans un premier temps ne sera pas considéré comme une zone en marge mais au contraire intégré dans le diocèse de Bourges. Les faits géographiques et historiques sont représentatifs du Berry.

La méthode appliquée sera la suivante, à savoir une approche large et pluridisciplinaire. Nous tenterons de rendre compte au mieux de la formation du paysage chrétien à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen Âge. Notre postulat se basera donc sur un faisceau d'indices large et complémentaire afin d'identifier de manière précise les évolutions internes du diocèse. L'organisation du territoire se basant sur des structures antiques stables, nous suivrons cette trame en considérant les données suivantes : zones d'implantation publique, textes, toponymie, étude des vocables et archéologie. L'historiographie étant renouvelée depuis une vingtaine d'années, nous disposerons des ressources nécessaires pour rechercher et représenter le paysage chrétien altimédiéval¹¹⁰.

Bien qu'il semble compliqué de suivre en détail le cheminement du christianisme en Berry, les données de notre enquête ont finalement nécessité une première ébauche géographique, historique et historiographique. Cette fenêtre d'étude ne donne qu'un aperçu du paysage chrétien altimédiéval du diocèse en raison de son éloignement de Bourges. Par conséquent, la méthode répond dans un premier temps à des considérations d'ordre pratique en regroupant, à terme, un maximum de données hétéroclites.

¹¹⁰ ZADORA-RIO Élisabeth, *L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie*, dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale... op. cit.*, p. 15.

II- Les principaux pôles religieux. L'apport des sources écrites.

Si le corpus des sources écrites a l'avantage d'indiquer l'existence des plus anciennes églises, il reste cependant limité pour certaines périodes. Néanmoins, ces témoignages permettent de rendre compte de l'étendue des sites et de livrer des indices précieux quant à leur statut. Il sera donc intéressant de les confronter à l'archéologie. Néanmoins, nous ne partagerons qu'une vision restreinte visant à montrer, dans un premier temps, l'action des évangélisateurs et l'apparition des principaux monastères mérovingiens (A). Le tableau est complété par l'apparition des sources normatives à l'époque carolingienne (B) puis par les chartes de donations, les cartulaires et bulles de confirmation aux Xe - XIe siècles (C).

A- Les premiers témoignages des Ve – VIIe siècles.

La documentation est mince pour les temps mérovingiens et carolingiens. Indéniablement, il faut se tourner vers les grands auteurs et les *vitae* pour palier au manque de documentation. L'opacité du statut des églises est d'autant plus manquante. En effet, les textes ne traduisent que ponctuellement la différence entre églises publiques et oratoires, ou celle entre églises paroissiales et simple chapelle¹¹¹. Les témoignages, bien que ténus et incomplets, prêtent attention à l'« effervescence monastique »¹¹² propre à la période. Nous devons nous appuyer sur les plus anciennes mentions, ne nous rapportant pas nécessairement à la présence d'un édifice religieux. Pour les IIIe et IVe siècles, la table de Peutinger indique une localité. En l'occurrence, il est question de *Cantilla* (Chantelle¹¹³), citée aussi comme la première église du sud du diocèse. Ce témoignage revient à l'évêque Sidoine Apollinaire lorsqu'il la visite la *villa* de Germanicus au Ve siècle¹¹⁴. Par ailleurs, il s'agit certainement du lieu dit La-Vieille¹¹⁵.

¹¹¹ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006, p. 182.

¹¹² *Ibid.* p.121.

¹¹³ Allier, ar. Moulins.

¹¹⁴ Sidoine Apollinaire, *Epist.* IV, 13.

L'auteur le plus intéressant est sans doute Grégoire de Tours. Ses témoignages assez précis sont une aubaine pour la recherche des sites paléochrétiens¹¹⁶. En dehors de Bourges, ses œuvres offrent un aspect crucial de la christianisation. Nérès-les-Bains¹¹⁷ et Colombier¹¹⁸ sont ainsi les témoins de cette effervescence monastique du sud-est berrichon. À Nérès, deux édifices sont mentionnés. Le premier semble être un oratoire consacré par les reliques de saint Martin¹¹⁹ et le second une église dédiée plus tard à saint Georges¹²⁰. Les deux sites seraient à l'initiative de saint Patrocle († 576) qui fonde successivement l'oratoire puis le monastère de femmes. Les fouilles de l'actuelle église paroissiale reconstruite aux XI^e et XII^e siècles confirment les dires de l'auteur¹²¹. Après son départ de Bourges et son passage à Nérès, le saint guérisseur se retire dans la forêt au lieu dit *Médiocantus*¹²² (*La Celle*)¹²³. Il y meurt à l'âge canonique de quatre-vingt ans¹²⁴ et se fait enterrer à sa demande au monastère de Colombier à cinq kilomètres de son ermitage¹²⁵. Le *monasterium colombiarense*¹²⁶ de la seconde moitié du VI^e siècle perdure durant le haut Moyen Âge et fonctionne probablement dans le courant du VI^e siècle, avec une seconde église paroissiale primitive¹²⁷.

Les vies de Saint apportent des indices précieux sur l'occupation du sol. Dès la fin de l'Antiquité et pour la période mérovingienne, quatre localités sont mentionnées. Celles de *Novus Vicus*¹²⁸ (*Neuvy*¹²⁹) et de *Novigentum*¹³⁰ (*Noyant* ?¹³¹) apparaissent

¹¹⁵ Allier, ar. Moulins, c. Chantelle.

¹¹⁶ VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris, Honoré Champion, 1976.

¹¹⁷ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud.

¹¹⁸ Allier, ar. Montluçon, c. Commentry.

¹¹⁹ Grégoire de Tours, *Vit Pat.* IX, 2.

¹²⁰ Grégoire de Tours, *Vit Pat.* IX, 3.

¹²¹ DESHOULIÈRES M. et PROU M., *L'église de Nérès*, 1922. Les fouilles de la nécropole en 1966 n'ont pas données lieu à une publication. En revanche la surveillance des travaux place de la République par Denis et Sophie Liégard sous la direction de Véronique Lallemant, est présentée dans LÉGARD Sophie, *La nécropole du haut Moyen Âge de Nérès-les-Bains*, dans *Les Cahiers du Bourbonnais*, 1997, n°162.

¹²² Grégoire de Tours, *HF*, V, 10 ; *Vit Pat.* IX, 2.

¹²³ Allier, ar. Montluçon, c. Marcillat-en-Combraille.

¹²⁴ Grégoire de Tours, *HF*, IV, 10.

¹²⁵ VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris, Honoré Champion, 1976.

¹²⁶ Grégoire de Tours, *Vit Pat.* IX, 3 ; *HF*, V, 10.

¹²⁷ MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009, p. 162-163.

¹²⁸ *V. S. Germ. Paris.*, c. 40, *MGH, SRM*, t. 7, p. 396, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* Catalogue des paroisses du Berry, p. 355.

¹²⁹ Allier, ar. Moulins, c. Moulins - Ouest.

¹³⁰ *Vita S. Germani*, *MGH, SRM*, t.7, p. 396, c.40, cité et transcrit dans *Ibid.* p. 357.

simultanément au Ve siècle dans les *vitae*. Malheureusement, peu d'indications viennent éclairer la nature et le type d'habitat de ces emplacements. En l'absence de données supplémentaires, on se contentera dans un second temps de citer les plus anciennes mentions du peuplement. En revanche, les textes du VIIe siècles sont davantage précis. Jonas de Bobbio, hagiographe de Colomban et Eustace font état d'un monastère "*in insula super fluvium Milmandram*"¹³², probablement à Isle-et-Bardais¹³³. Il est fondé sur les rives de la Marmande vers 620 par Théodulfe (dit Babolein), un disciple de saint Colomban. De même, la localité de Nassigny¹³⁴ est précisée en 695 par la mention *villa Napsiniaco*¹³⁵ dans la plus ancienne charte du cartulaire de la Chapelle-Aude.

Le corpus d'inscriptions chrétiennes complète la liste des sites. La production du Ve au VIIe siècles ne donne pour l'est de l'Allier que deux exemplaires épigraphiques. Ils sont tous les deux découverts en 1883 à Saint-Victor¹³⁶ dans le cimetière mérovingien sur le pourtour de l'église¹³⁷. La première épitaphe fait référence à une « servante de Dieu ». D'après les études paléographiques, on lui attribue une datation proche de la fin de l'époque mérovingienne (VIIe siècle ?)¹³⁸. La seconde épitaphe non retrouvée n'est mentionnée que par J. Delort¹³⁹, où il est indiqué que seulement trois lettres gravées ornaient le sarcophage. Bref, Le *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule* l'inclut dans son corpus faute d'informations supplémentaires. Il est donc nécessaire d'élargir le recueil des données écrites en raison de la rareté évidente des sources. Hormis l'épigraphie, les textes bien que ténus témoignent de l'effervescence monastique mérovingienne. Le point de vue des auteurs souligne finalement l'adoption progressive du christianisme ainsi que les premières formes de l'organisation ecclésiastique.

¹³¹ Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

¹³² *MGH, SRM*, t. 5, p.120, cité et transcrit dans *Ibid.* p. 332.

¹³³ Allier, ar. Montluçon, c. Cérilly.

¹³⁴ Allier, ar. Montluçon, c. Hérisson

¹³⁵ *Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n°10, cité et transcrit dans *Ibid.* p. 353.

¹³⁶ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Nord-Est.

¹³⁷ D'après J. Delort.

¹³⁸ PRÉVOT Françoise, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne ; tome VIII, Aquitaine première*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1997, p. 81.

¹³⁹ J. Delort, *Bull. arch. Com.*, 1883, p. 143.

B- la mainmise carolingienne : VIIIe – début Xe siècle.

Dans les textes carolingiens, les mentions apparaissent plus précisément depuis la vague de réforme. À partir du moment où la royauté remet la main sur les grands monastères, elle conforte sa position et ce dès le milieu du VIIIe siècle, en s'appuyant sur un ensemble de mesures efficaces. Toutefois, les sources restent muettes sur les réalisations canoniales. Une dizaine de fondations rurales se met en place dans tout le diocèse, tandis qu'à l'extrémité sud « les *Bourbons* mènent une politique similaire dans l'enclave auvergnate que constitue Souvigny »¹⁴⁰. À partir du moment où l'autorité ducale décline, ces derniers fondent vers 920 l'abbaye clunisienne. En 937, le *monasterium*¹⁴¹ de Chantelle¹⁴² est créé à l'initiative d'Ainaud et de sa femme Rothilde. Il est cédé un peu plus tard aux chanoines de Saint-Pierre d'Évaux.

Parallèlement aux grands monastères, les textes livrent six autres exemples entre le VIIIe et le IXe siècle. Trois sont tirés des actes de Pépin le Bref, dont Chantelle en 768¹⁴³. Son *castellum* est cité sept années plus tôt dans les *Annales Laurissenses*¹⁴⁴ et *Einhardi*¹⁴⁵. Naves¹⁴⁶ et Nérès-les-Bains¹⁴⁷ sont mentionnées respectivement en 768 et 834. Le récit le plus précoce de la période est sans doute une *vitae* faisant état d'une cellule à Reugny¹⁴⁸. En dépit des hagiographies indatables, nous savons que vers 700 saint Siran s'emploie à envoyer un certain Didier au lieu dit *Ruiriacus*, où un groupe de moines dessert un oratoire dédié à la Vierge et à saint Gall. Didier finit par se retirer dans une cellule près d'un oratoire dédié à saint Martin, certainement à Reugny¹⁴⁹. Le cartulaire de saint Sulpice de Bourges témoigne en 880 d'un *vicaria Borbonensi*¹⁵⁰ sur l'ancienne agglomération Antique de Bourbon-L'Archambault. Son *castrum* apparaît dès 761. Pour

¹⁴⁰ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006, p. 135.

¹⁴¹ *Monasterium ad quandam aeccliam que in honore Beati Vincentii marstirisque quondam fondata est (Gallia christiana, t.2)*, cité et transcrit dans *ibid.*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 304.

¹⁴² Allier, ar. Moulins.

¹⁴³ 768, *vicaria Cantellensis*, cité et transcrit dans *Ibid.* p. 304.

¹⁴⁴ *Annales Laurissenses*, MGH, SS, t.1, p. 142, cité et transcrit dans *Ibid.* p. 304.

¹⁴⁵ *Annales Einhardi*, *ibid.* p. 143, cité et transcrit dans *Ibid.* p. 304.

¹⁴⁶ Allier, ar. Montluçon, c. Ebreuil. En 768, *Navas in vicaria Cantellensi*, cité et transcrit dans *Ibid.* p. 353.

¹⁴⁷ En 834 et 838, *in Nerisio*, cité et transcrit dans *Ibid.* p. 354.

¹⁴⁸ Allier, ar. Montluçon, c. Hérisson.

¹⁴⁹ L'oratoire correspondrait à l'ancien sanctuaire situé à à 300 m au nord, aux "Louisards" ? « D'autant plus que Reugny fut toujours à la collation de Saint-Cyran-en-Brenne ». (D'après Jacques Péricard p. 367)

¹⁵⁰ Cartulaire de saint Sulpice de Bourges, n° 81, cité et transcrit dans *Ibid.* p. 297.

terminer, en 887, le diplôme de Charles le Gros mentionne l'*ecclesia de Wariniaco* (Valigny¹⁵¹). Il s'agit peut être de l'église citée parmi les possessions de Saint-Cyr de Nevers¹⁵². Toutefois, se pose le problème de l'authentification des sources. La onzième charte du cartulaire de la Chapelle-Aude est considérée dans son édition de 1860 par A.-M. Chazaud¹⁵³ comme datant du IXe siècle (charte n° XI de 802). Cette charte de restitution des possessions de la Chapelle-Aude citant une vingtaine d'églises s'avère être d'un faux daté du XIIe siècle, sur lequel les moines de l'abbaye revendiquaient leurs possessions (s'appuyant pour cela sur des faux)¹⁵⁴. Cependant, les nombreux documents apocryphes des VIIe - IXe siècles apparaissant au XIIe siècle dans ce cartulaire, contiennent des éléments intéressants. La revendication des moines se base tout de même sur des éléments antérieurs et notamment des églises ayant existé en des temps antérieurs proches de la prétendue date du texte. De plus, l'archéologie a révélé, notamment pour l'église Saint Denis du VIIIe – Xe siècle de Deux-Chaises¹⁵⁵, que le faux du XIIe siècle daté de 636 et 802 mentionnant l'*ecclesia de Duabus casis*¹⁵⁶ contient un élément juste. Ce type de données doit toutefois être traité avec prudence.

Le corpus épigraphique ne révèle aucun indice après la fin du VIIe siècle. Il faut attendre le début du XIIe siècle pour retrouver des inscriptions chrétiennes dans les peintures murales ou sur les tympans d'églises comme à Autry-Issards¹⁵⁷, contrairement à la rive droite de l'Allier¹⁵⁸. La politique carolingienne consiste donc à organiser l'*ecclesia* en s'assurant du contrôle des places stratégiques. Finalement, relativement peu de témoignages mentionnent les édifices chrétiens de cette époque. En revanche la majorité des grands monastères se développe dans le diocèse entre le VIIIe et le début du Xe siècle. Dans la première moitié du Xe siècle, la politique des premiers seigneurs de *Bourbon* se restreint aux établissements de Souvigny et de Chantelle. Cependant, les autorités présentes dans le sud-est du Berry n'affichent pas d'ambitions mesurées, mais

¹⁵¹ Allier, ar. Montluçon, c. Cérilly. Cité et transcrit dans *Ibid.* p. 398.

¹⁵² PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006, p. 398.

¹⁵³ *Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n°11.

¹⁵⁴ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*

¹⁵⁵ Allier, ar. Moulins, c. Le Montet.

¹⁵⁶ *Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n°6 et 11, cité et transcrit dans *Ibid.*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 321.

¹⁵⁷ Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

¹⁵⁸ FAVREAU Robert, MICHAUD Jean et LEPLANT- MORA Bernadette, *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. 18, Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Paris, Éditions du CNRS, 1995

au contraire une politique visant à « *consolider les structures monastiques existantes grâce à la fondation et au contrôle de grands monastères dont l'importance religieuse, foncière, mais aussi politique est manifeste* »¹⁵⁹.

C- Les grands monastères et leurs possessions, entre la fin du X et le XIe siècle.

À partir de la seconde moitié du XIe siècle, l'apparition des églises dans les textes est sans précédent. Majoritairement, ces édifices sont mentionnés parmi les possessions des grandes abbayes qui prolifèrent à cette époque. Néanmoins, les églises ou les localités citées dans un cartulaire ne dépendent pas forcément de l'abbaye productrice du document. Un territoire ou un édifice peut appartenir à plusieurs seigneurs, abbés... La géographie médiévale n'étant pas constituée de zones délimitées par des frontières fixes, le territoire se forme alors d'enclaves discontinues. Nous dépendons d'une masse importante de données sur ces localités, sachant que soixante-huit d'entre elles (avec ou sans églises) sont citées au sud-est du Berry. Sur les cinquante-cinq sites chrétiens un seul apparaît dans un texte de la fin du Xe siècle, quatre au début et au milieu du XIe siècle, et enfin cinquante entre 1070 et 1100. En règle générale, les mentions ne donnent que le moment à partir duquel l'église entre dans les possessions d'une grande abbaye. La date précise de construction n'apparaissant que très rarement, nous sommes tentés de faire remonter l'édification de ces lieux de culte à une date plus précoce. Les textes s'accordent ou non avec les élévations, mais restent dans tous les cas complémentaires. De surcroît, les sources plus précises nous renseignent sur le statut des églises et permettent de distinguer plus nettement l'ensemble du réseau monastique. Sept dépendances berrichonnes ou non apparaissent à l'extrémité est du Berry, dont seulement une dans le cartulaire de Cluny. Il s'agit d'Autry-Issards¹⁶⁰ et de son *monasterium sancti Mauricii*¹⁶¹ indiqué dès 994. Deux églises sont citées dans la dépendance du prieuré Piémontais Saint Michel-de-la-Cluse fondé au Xe siècle par un

¹⁵⁹ *Ibid.* p. 136.

¹⁶⁰ Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

¹⁶¹ Ancien prieuré Saint-Maurice, comm. Autry-Issards, Allier, ar. Moulins, c. Souvigny. Longitude : 03° 08' 48" E ; Latitude : 46° 32' 36" N.

Cartulaire de Cluny, 2, n°2102, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* Catalogue des paroisses du Berry, p. 291.

noble auvergnat et une dans celui d'Evaux. Le cartulaire du chapitre Saint-Cyr de Nevers indique quand à lui six édifices. Hors du diocèse de Bourges, l'abbaye de Souvigny comptabilise le plus grand nombre de mentions. Les Vingt-six églises qui en dépendent sont principalement recensées dans la bulle de confirmation d'Urbain II en 1095¹⁶².

Dans l'enclave sud-est du diocèse, deux établissements nous documentent sur les grands pôles et leurs dépendances, ou sur de simples églises. En premier lieu, la collégiale de Montcenoux¹⁶³, dépendante du chapitre Saint-Ursin de Bourges, récupère dans le dernier quart du XIe siècle six églises dans ses alentours. La donation de l'archevêque Richard II au chapitre de Saint-Ursin¹⁶⁴ nous éclaire sur ces modalités. Montcenoux est un exemple frappant du rôle des *Bourbons* sur le sud du Berry, dans la mesure où ils fondent le chapitre en 1048 avec l'appui d'Aimon. Au total, le cartulaire recense neuf églises. Les initiatives en Bocage Bourbonnais se poursuivent en 1059 lors de la fondation du monastère de La Chapelaude¹⁶⁵. Jean de Saint-Caprais donne terre à l'abbaye de Saint-Denis sur le territoire de la paroisse de la Nage (au Mont Julian) pour élever La Chapelle Saint-Denis, qui devient quelques années plus tard La Chapelaude. En 1075, l'archevêque Richard II établit les prérogatives paroissiales pour que le prieuré s'émancipe de la *mater ecclesia*¹⁶⁶ de Lanage¹⁶⁷. Son cartulaire du milieu XII siècle¹⁶⁸ mentionne seize édifices de la fin du XIe siècle. Cette source est lacunaire dans la mesure où la majeure partie des fragments semble constituée de faux du XIIe siècle. Enfin, dans la seconde moitié du XIe, siècle trois autres monastères sont fondés en marge du Berry : Saint-Menoux¹⁶⁹, Saint-Léopardin-d'Augny¹⁷⁰ en 1040 dont le saint éponyme repose au prieuré du Vivier¹⁷¹ et Le Montet¹⁷² entre 1078 et 1095¹⁷³. Les exemples de Saint-

¹⁶² Bulle d'urbain II, *PL*.

¹⁶³ Comm. Villefranche-d'Allier, Allier, ar. Montluçon, c. Montmarault.

¹⁶⁴ Chartes du Bourbonnais, n°8, 1078-1093, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* p. 142.

¹⁶⁵ Allier, ar. Montluçon, c. Huriel.

¹⁶⁶ *Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n°22, *Ibid.*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 305.

¹⁶⁷ Comm. La Chapelaude, Allier, ar. Montluçon, c. Huriel.

¹⁶⁸ VAN DE KIEF Dr C., « Étude sur le chartrier et la seigneurie du Prieuré de La Chapelle-Aude (XIe-XIIe siècle) ». Assen, Van Gorcum, 1960, dans AESC, Vol 118, N°118, Année 1960, p. 228-230.

¹⁶⁹ Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

¹⁷⁰ Allier, ar. Moulins, c. Lurcy-Lévis.

¹⁷¹ En 1040, le *priotarum viveriis*, apparaît dans la charte 125 du cartulaire de Saint-Sulpice de Bourges. *Ibid.*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 378.

¹⁷² Allier, ar. Moulins.

Léopardin, du Montet et de La Chapelaude laissent entrevoir cette main mise des *Bourbon* sur les grands monastères du bourbonnais berrichon. La réforme monastique paraît beaucoup moins significative dans la région¹⁷⁴, à l'image d'Aimon de Bourbon et de son frère Archambault II, qui imposent leur contrôle sur la fête liturgique de Saint-Léopardin¹⁷⁵ et administrent le monastère du Montet (officiellement propriété de Saint-Sulpice de Bourges). Cela sous-entend d'importants liens seigneuriaux les unissant aux grands pôles chrétiens.

Vers la fin du XI^e siècle, la carte des paroisses du Berry se densifie et se complexifie. Le réseau ecclésiastique suggère une meilleure répartition des églises. D'après les textes, l'organisation interne des églises s'instaure dès la fin de l'époque carolingienne. L'apparition des sources normatives donne alors une approche différente de celle des textes narratifs. En l'absence de fouilles précises, ces documents ont le mérite de transcrire les rares indices de la genèse du christianisme au niveau micro régional. En revanche, ils proposent une vision axée sur les principaux sites. De ce fait, il semble nécessaire de s'appuyer sur un faisceau d'indices nous permettant de repérer les marqueurs de l'expansion chrétienne du haut Moyen Âge.

¹⁷³ *Archimbaldus illius filius, qui aecclesiam de Monticulo construixit.* (Chazaud, *chronologie*, n°17), *Ibid.*, p. 349.

¹⁷⁴ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* p. 144.

¹⁷⁵ Ils organisent la *relevatio* du corps de Saint-Léopardin, et accordent aux moines du Vivier diverses immunités le jour de la fête du Saint, soit le 7 octobre 1040.

III- Un faisceau d'indices complémentaires : implantation Antique et paléochrétienne.

Afin d'envisager toutes les possibilités, notre démarche s'appuiera sur un éventail de critères complémentaires. Les méthodes pratiquées pour la recherche des paroisses¹⁷⁶ seront indispensables pour compléter les lacunes des textes. En nous basant sur les zones d'implantation publiques, il sera malgré tout difficile d'établir un postulat certain. L'étude débutera donc en suivant la trame Antique (A), et en partant du principe selon lequel le cadre administratif perdure dans une certaine mesure au haut Moyen Âge. À l'instar de Maurice de Laugardière¹⁷⁷ pour les Ve - VIIIe siècles, d'Émile Chénon¹⁷⁸ et de Guy Devailly¹⁷⁹ pour le XIe siècle, nous dégagerons les principaux indices de la période altimédiévale (B). À la lumière de la patrocinie et des toponymes, nous orienterons nos efforts sur les marqueurs religieux du haut Moyen Âge (C).

A- Les témoins de l'occupation Antique.

Le repérage des axes et des pôles publics du Ier au Ve siècle permet de suivre les traces de l'occupation Antique. Les voies romaines du Berry apparaissent principalement au cours du Ier siècle. D'après les travaux initiés par Émile Chénon¹⁸⁰ et L. Fanaud¹⁸¹, une vision seulement partielle de ce réseau se dégage en raison de certaines données incorrectes. Le suivi du tracé Antique permet de mesurer, non sans exactitude,

¹⁷⁶ Nous orienterons notre démarche sur celle initiée et reprise dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006 ; et DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005. Pour le Sud du Berry : LUNEAU Jean François, *Recherches sur la création des paroisses dans le sud du diocèse de Bourges. 2 vol.*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Février 1986.

¹⁷⁷ de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Bourges, 1951.

¹⁷⁸ CHÉNON Émile, *Les voies romaines du Berry*, Paris, 1922 ; « *Vicus, Burgus, Castrum : étude sur les origines féodales de diverses villes du Bas-Berry* », dans *MSAC*, 1921, p. 20-45.

¹⁷⁹ DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe au XIIIe siècle*, Paris, 1973.

¹⁸⁰ CHÉNON Émile, *Les voies romaines du Berry*, Librairie de la société du Recueil Sirey, Paris, 1922.

¹⁸¹ FANAUD L., *Voies romaines et vieux chemins en Bourbonnais*, Moulins, 1960

l'emplacement des *vici* le long, ou le plus souvent à deux ou trois kilomètres du réseau. Les grandes villes gauloises étant reliées entre elles, Bourges est par conséquent rattachée à tous les chefs lieu de cités. On assiste à une densification du paysage romain, où les grands pôles constituent un réseau étoilé basé sur les villes antérieures à la formation des routes¹⁸². Cette image est représentative de l'*Itinéraire d'Antonin* et de la *Carte de Peutinger* où l'on observe, sur le sud-est du Berry, un premier groupe formé des localités de *Neri* (Néris-les-Bains¹⁸³), de *Cantilla* (Chantelle¹⁸⁴), d'*Aquae Bormonis* (Bourbon-l'Archambault¹⁸⁵) et d'*Avuldria* (Le Veudre¹⁸⁶) et un second avec Ygrande¹⁸⁷ et Fines, une station délimitant la cité. La disposition générale des routes quadrille l'espace, même si bon nombre d'entre elles restent hypothétiques¹⁸⁸. La toponymie complète notre analyse. Les noms Gallo-Romains formés de « *duro* », « *mago* », « *briva* » ou « *acum* » sont caractéristiques des traces d'implantation antique¹⁸⁹.

Les études menées sur le peuplement antique permettent de souligner la permanence des structures administratives. Les témoignages d'époque romaine insistent déjà sur la richesse du territoire Biturige¹⁹⁰. Étant donné l'importante mise en valeur et l'organisation du sol après la conquête, nous pouvons d'ores et déjà nous concentrer sur les structures publiques évoquées dans le récit césarien. Une vingtaine d'*urbes* sont mentionnées, mais ne s'apparentent pas nécessairement aux localités actuelles où seule la nature des agglomérations change. La romanisation rationalise le réseau qui se complexifie progressivement en desservant des agglomérations secondaires. Au premier siècle, le peuplement se canalise autour des axes routiers et fluviaux. Une station routière se positionne environ tous les douze kilomètres. Les *villae* se disposent alors à moins de deux kilomètres de ces voies¹⁹¹. Les travaux récents sur la « Limagne

¹⁸² CHÉNON Émile, *Les voies romaines du Berry*, Librairie de la société du Recueil Sirey, Paris, 1922, p. 11.

¹⁸³ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud.

¹⁸⁴ Allier, ar. Moulins.

¹⁸⁵ Allier, ar. Moulins.

¹⁸⁶ Allier, ar. Moulins, c. Lurcy-Lévis.

¹⁸⁷ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

¹⁸⁸ *Ibid.* Carte en annexe.

¹⁸⁹ FOURNIER Gabriel, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962, p. 191.

¹⁹⁰ CÉSAR Jules, *Guerre des Gaules*, Livre VII, 13.

¹⁹¹ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* p. 162.

Bourbonnaise »¹⁹² démontrent une importante installation d'établissements de différentes natures, structurée à proximité des axes de communication. Ils drainent ainsi le réseau en reliant les agglomérations secondaires (notamment Chantelle-la-Vielle sur la commune de Monestier¹⁹³). À la fin de l'Antiquité le socle du peuplement paraît relativement stable, à l'image des *vici* ou des *villae* qui constituent soixante-treize pourcent de l'habitat. L'évolution du peuplement ne montre aucune grande rupture ; au contraire, on retrouve les permanences Antiques dans le paysage altimédiéval. Deux sont cas significatifs au sud-est du diocèse : Les localités de Nérès-les-Bains et de Bourbon-l'Archambault sont, d'après les témoignages écrits et archéologiques, les deux *vici* recensés dans notre zone d'étude. Ces sites thermaux sont attestés depuis l'époque romaine et se structurent au Moyen Âge, comme en témoigne Grégoire de Tours pour Nérès, qui accueille une église au VI^e siècle. Nous pouvons ajouter d'après les dernières données du PCR *du territoire Biturige au Berry*¹⁹⁴ les sites routiers ou fluviaux de Cosne-sur-Allier¹⁹⁵, de *Cantilla* (Monestier¹⁹⁶), ainsi que l'agglomération d'Hérisson¹⁹⁷.

Par conséquent, l'outil cartographique révèle une importante concentration de *vici* dans des secteurs desservis par les axes routiers ou fluviaux. Les structures antiques perdurent et sont de ce fait le socle de l'expansion altimédiévale. Le peuplement connaissant « un net redéploiement »¹⁹⁸ à l'époque mérovingienne, les pôles d'activités majeurs se concentrent par conséquent sur ces places publiques qui trouvent logiquement le moyen d'abriter une église.

¹⁹² BESSON Jérôme, *Réseaux de peuplement et développement des territoires aux confins des cités arverne, biturige et éduenne à l'époque romaine (actuel département de l'Allier)*, dans AGER, *Bulletin de liaison*, n°17, décembre 2007, association d'étude du monde rural Gallo-Romain.

¹⁹³ Allier, ar. Moulins, c. Chantelle.

¹⁹⁴ Le PCR est lancé en 2003 à l'initiative de Olivier Buchsenschutz et de Françoise Dumasy.

¹⁹⁵ Allier, ar. Montluçon, c. Hérisson.

¹⁹⁶ Allier, ar. Moulins, c. Chantelle.

¹⁹⁷ Allier, ar. Montluçon.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 165.

B- Les indices de la période altimédiévale.

La présence de sarcophages nous renseigne sur celle des sites chrétiens. Depuis les travaux inventaires de Maurice Laugardière en 1951, une masse considérable d'informations s'est ajoutée lors des fouilles préventives. De même, l'élaboration des typologies approfondies permet de mieux dater les découvertes de sarcophages et de mobiliers divers. Les vestiges funéraires montrent le processus de christianisation des campagnes qui s'institutionnalisent à la période carolingienne. Entre le VIIe et le IXe siècles, une modification du mode d'inhumation s'opère principalement entre la Loire et le Rhin. Les études de Cécile Treffort¹⁹⁹ concluent à l'abandon des nécropoles plein champs et au regroupement des espaces funéraires autour des églises. Cependant, les décapages des années 1980-1990 montrent que cet abandon peut se produire indépendamment d'un lieu de culte²⁰⁰. Il est donc nécessaire de croiser ces données avec des informations, telles que l'étude des vocables et les premières mentions textuelles²⁰¹. Le cimetière paroissial correspond donc à un long processus rapprochant les vivants et les défunts. Au même titre que les épitaphes carolingiennes²⁰², le modèle de simplicité prévaut notamment par l'effacement, à la fin du VIIe siècle du mobilier ostentatoire accompagnant les défunts.

Ces indices datent plus précisément l'apparition des édifices religieux. S'il est inconcevable d'entreposer une sépulture dans un espace sacré (et donc public) dans l'Antiquité, a *contrario* l'époque paléochrétienne privilégie la proximité des reliques de saints au chœur des sanctuaires. L'archéologie des cimetières reste donc l'une des méthodes phares dans la recherche des premières églises. Les travaux d'Élisabeth

¹⁹⁹ TREFFORT Cécile, *L'église carolingienne et la mort : Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, presses universitaires de Lyon, 1996.

²⁰⁰ ZADORA-RIO Élisabeth, *L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie*, dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 15-23.

²⁰¹ Tableau des découvertes archéologiques (croisé avec d'autres renseignements) dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges au haut Moyen Âge de Saint Ursin à Audebert (IVe siècle – 1097). Essai sur le gouvernement épiscopal et les structures ecclésiastiques en Berry*, Thèse de doctorat d'État, Soutenue publiquement à Lyon le 14 décembre 2004, p. 413-414. À noter aussi une carte des témoignages archéologiques de l'implantation chrétienne p. 415.

²⁰² TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIIIe - début XIe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

Zadora-Rio²⁰³ et de Cécile Treffort ont permis de réinterpréter ces données. Les études récentes donnent une image plus fine du processus de christianisation à travers les découvertes de sarcophages au niveau régional. L'inventaire de ces découvertes fait l'objet d'études récentes et approfondies, notamment dans un PCR à paraître²⁰⁴ ainsi que dans le mémoire de recherche de Damien Martinez sur les premiers édifices chrétiens dans le diocèse de Clermont et ses marges²⁰⁵. Ces informations seront développées ultérieurement.

Un autre indice de la genèse des espaces chrétiens : la présence des pôles d'activité civils et administratifs. Les témoignages numismatiques et toponymiques révèlent l'existence des sites de perception fiscale. Sur les monnaies sont indiqués les noms de lieux où le percepteur exerçait sa fonction. Entre le VI^e et le VIII^e siècle, seule la localité de Cesset²⁰⁶ apparaît²⁰⁷. Parmi les zones d'implantation publique, les vicairies et les centaines sont repérables par le biais des toponymes à consonance ethnique²⁰⁸. Situés à proximité des axes de communications, on descèle dans le sud-est berrichon une importante communauté de Marcomans, de Francs et de Goths²⁰⁹. Le système des centaines et des vicaires étant repris à la période carolingienne, la répartition de leurs chefs-lieux se restreint à quatre localités : Bourbon-l'Archambault²¹⁰, Noyant²¹¹, Chantelle²¹² et plus au sud, Chambon. Par ailleurs, le découpage du *pagus Avernorum* et

²⁰³ ZADORA-RIO Élisabeth, *L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie*, dans DELAPLACE Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e – IX^e siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p. 15-23.

²⁰⁴ Sophie LIÉGARD, HENRION Fabrice, BÜTTNER Stéphane et FOURVEL Alain, « *Projet collectif de recherche. Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central : production, diffusion, utilisations et emplois* », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 15 juillet 2008.

²⁰⁵ MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges : genèse et organisation de l'espace chrétien en Auvergne: l'exemple de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat. 2 vol.*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009.

²⁰⁶ Allier, ar. Moulins, c. Saint-Pourçain-sur-Sioule. Un denier mérovingien du premier quart du VIII^e siècle est découvert sur lequel est inscrit *CESSIACUS* (DEPEYROT, *Deniers mérovingiens*, p. 121) d'après PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, Catalogue des paroisses du Berry. p. 302.

²⁰⁷ *Ibid.* Carte p.173.

²⁰⁸ *Ibid.* p. 175. Carte des toponymes ethniques p. 283. Dioclétien procède à l'installation de barbares intégrés à l'armée romaine sur le territoire gaulois. Leur regroupement en communauté administré par un *praefectus* marque certains toponymes.

²⁰⁹ On retrouve des noms de lieux-dits typiques tel que « Marmagne » ou « Marmignolles »... pour les Marcomans ; « Franchesse » pour les Francs. Mais aussi « les Gouts » pour les Goths.

²¹⁰ Allier, ar. Moulins.

²¹¹ Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

²¹² Allier, ar. Moulins.

Biturige s'appuie sur les limites territoriales des communautés ethniques. La formation d'entités géographiques telles que les vicairies reprend les bases d'un système beaucoup plus ancien. Cela dit, le croisement des données est indispensable pour authentifier les résultats. De même, le repérage de ces indices reste encore « extrêmement tributaire des avancées des autres disciplines »²¹³.

Le repérage des places fortes publiques est déterminant dans la recherche des premiers édifices cultuels. Aux mentions de *castrum* s'ajoutent également les toponymes. Les noms issus de « *castrum* », « *castellum* », « *castellucium* » et « *dunum* » (« la forteresse ») situent et rappellent que le droit de fortification est une restriction publique avant la mutation féodale²¹⁴. Au même titre qu'il peut accueillir une église primitive, le *vicus* s'adonne dans certains cas à des fonctions militaires²¹⁵. Aux Xe - Xle siècles, cela se traduit par la réorganisation des agglomérations et du centre paroissiale. Le lien entre église et château n'est pas négligeable, bien que ce dernier s'installe à proximité du bourg. Ils sont en effet fréquemment dotés d'un sanctuaire, soit dans la basse-cour, soit dans le voisinage immédiat²¹⁶. Les châtelainies confèrent ainsi un aspect défensif non négligeable durant l'époque féodale. Même si dès les temps carolingiens la multiplication des sanctuaires au sein des résidences seigneuriales traduit les progrès du christianisme en milieu rural, le phénomène prend plus d'importance aux Xe - Xle siècles. Nous recensons à ce stade le cas de Saint-Éloy-d'Allier²¹⁷, dont la forteresse du Xle siècle s'implante sur l'éperon barré surplombant l'Arnon²¹⁸ et celui de Montluçon²¹⁹, toujours au Xle siècle, élevé au profit de Châteauneuf.

²¹³ *Ibid.* p. 182.

²¹⁴ *Ibid.* p. 171.

²¹⁵ FOURNIER Gabriel, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962, p. 191. À noter un article de CHÉNON Émile, « *Vicus, Bourgas, Castrum : études sur les origines féodales de diverses villes du Bas-Berry* », dans *Notes historiques et archéologiques sur le Bas-Berry*, t. 3, Bourges, 1925, n°56.

²¹⁶ *Ibid.* p. 390.

²¹⁷ Allier, ar. Montluçon, c. Huriel.

²¹⁸ D'après la liste de CHÉNON Émile, cité dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* p. 233. L'église paroissiale remplace celle de La Roche-Guillebaud.

²¹⁹ Allier, ch-1. C.

C- Les marqueurs religieux.

Les marqueurs religieux de l'époque altimédiévale constituent un indice non négligeable de l'implantation chrétienne. Nous verrons dans un premier temps les données issues de la patrocinie puis dans un second temps les toponymes à consonance religieuse.

Les catégories de vocables nous renseignent sur deux points essentiels : la répartition du culte des saints et l'ancienneté des édifices²²⁰ selon l'origine des saints célébrés. Les marqueurs typiques des premiers édifices correspondent de ce fait aux premières églises. Maurice de Laugardière remarquait déjà la corrélation entre les sanctuaires et les localités antiques, disposés le long des axes de communication. Le croisement des données s'avère donc nécessaire, d'autant plus lorsque la superficie des paroisses est comprise entre 3500 et 7000 hectares²²¹.

Fig. 1 - Répartition des vocables (par type de saints honorés) dans le sud-est du diocèse de Bourges :

<u>Églises du diocèse</u> <u>représentant les vocables</u> <u>typiques</u>		<u>Églises du diocèse</u> <u>honorant (au VIIe et</u> <u>VIIIe siècles) les</u> <u>saints martyrs</u>	<u>Églises du diocèse</u> <u>honorant (à</u> <u>l'époque</u> <u>carolingienne) les</u> <u>saints évêques,</u> <u>moines et ermites</u> <u>du diocèse</u>	<u>Églises célébrant les</u> <u>saints évêques et moines</u> <u>extérieurs au diocèse</u>
<u>V-VIe</u> <u>siècles</u>	-Sainte-Marie :11 -Saint-Martin :25 -Saint-Jean-Baptiste :5 -Saint-Étienne (patron de la cathédrale de Bourges) : 5	<u>Martyrs d'orient</u> -Saint-Romain :1 -Saint-Georges :4 -Saint-Christophe :2 -Saint-Blaise :2 -Saint-Sylvain :1 <u>Martyrs d'occident</u>	<u>Saints évêques du diocèse</u> -Saint-Ursin :1 -Saint-Palais :1 -Saint-Désiré :1 -Saint-Sulpice :4 <u>Saints moines et ermites du diocèse</u>	<u>Saints évêques</u> -Saint-Martial (Limoges) :3 -Saint-Bonnet (Clermont) :5 -Saint-Germain (Paris) :1 -Saint-Germain (Auxerre) :1 -Saint-Denis (Paris) :4 -Saint-Aignan (Orléans) :2 -Saint-Hilaire (Poitiers) :2 -Saint-Aubin (Angers) :1
<u>VIIe-VIIIe</u> <u>siècles</u>	<u>Saints Apôtres</u> -Saint-Pierre et/ou Saint-Paul :13 -Saint-André :1 -Saint-Barthélémy :1	-Saint-Laurent :3 -Saint-Julien :6 -Saint-Martinien :1 -Saint-Vincent :3 -Saint-Maurice :4 -Saint-Saturnin :4	-Saint-Marien :1 -Saint-Patrocle :2 -Saint-Marcel († à Argenton au IIIe siècle) :2	

²²⁰ Les dédicaces au Saints n'apparaissent pas en Gaule avant 450.

²²¹ D'après PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* p. 186.

<u>IXe-XIe siècles</u>	-Sainte-Trinité :1 -Sainte-Marie :11 -Saint-Jacques :2 -Saint-Christophe :2 -Saint-Michel :2 (dont un incertain) -Saint-Georges :4	-Saint-Symphorien :1 -Saint-Caprais :1 -Gervais et/ou Saint-Protas :3 -Saint-Denis :4 -Saint-Priest :4	-Saint-Priest (Clermont) :4 -Saint-Éloi (Noyon) :3 -Saint-Genès (Arles) :4 <u>Saints moines et ermites</u> -Saint-Pardoux :3 -Sainte-Radegonde :1 -Saint-Menoux :1 -Saint-Pourçain :4
------------------------	--	--	--

Dans le cas des églises dédiées à saint Étienne et à saint Jean Baptiste, nous envisageons leur apparition dans la seconde moitié du Ve siècle²²², même s'il est difficile de les dater avec précision. Sur les quarante-trois vocables Saint-Étienne du diocèse de Bourges, cinq se trouvent dans notre zone d'étude. S'ensuivent le culte des saints apôtres Pierre et Paul et celui de saint Martin, plus répandu au VIIe - VIIIe siècles. Bien que ces trois saints dominent le Berry, nous retrouvons dans la patrocinie mérovingienne, outre saint Étienne, les saints martyrs d'orient (saint Georges, saint Romain...) et d'occident (saint Laurent, saint Julien, saint Martinien...). D'après les résultats de Jean François Luneau²²³ et le décompte des vocables, nous estimons soixante-treize églises pour la période mérovingienne (bien ce nombre puisse être revu à la baisse). Ce nombre peut être surprenant en raison des édifices dédiés à saint Martin, dont le patronage est surreprésenté, du moins dans le nord de la Gaule et dans les régions proches de Tours. Le culte perdure durant tout le moyen Âge et s'impose au premier rang des modèles de sainteté au VIe siècle, comme le patron privilégié des oratoires aristocratiques et de façon plus générale, des églises rurales²²⁴.

Le processus observé pour les vocables carolingiens relève principalement de la catégorie des saints locaux. Les saints évêques mérovingiens commencent d'être honorés progressivement à partir du VIIIe siècle. « *l'épiscopalisation des vocables* » décrite par M. Aubrun connaît alors un fort succès, du fait que bien souvent les *vitae* des

²²² de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Bourges - Paris, 1951.

²²³ LUNEAU Jean François, *Recherches sur la création des paroisses dans le sud du diocèse de Bourges*. 2 vol., Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Février 1986. Vingt-quatre églises mérovingiennes sont comptées pour le sud-est du Berry.

²²⁴ MÉRIAUX Charles, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, F. Steiner, 2006.

VIIe - VIIIe siècles sont produites dans les chancelleries épiscopales²²⁵. Les saints moines et ermites sont également employés dans les titulaires carolingiens. La liste des prélats des IVe – VIIe siècles est désormais le point d'appui de la réaffirmation ecclésiastique. Ainsi, sept églises au sud-est du Berry sont dédiées aux évêques berrichons et sept autres aux saints moines et ermites.

Le Xe et le XIe siècles se traduisent par l'expansion des ordres monastiques. On assiste à l'affirmation du culte des saints majeurs, tel que saint Jacques et saint Christophe et celui des saints guerriers avec saint Michel ou saint George. Même si leur culte est connu bien avant, les vocables de la sainte Vierge Marie et de saint Martin sont aussi présents à la fin du Moyen Âge. Onze églises dédiées à Marie (et vingt-cinq à saint Martin) sont dénombrées dans le sud-est du diocèse.

Fig. 2 - Toponymes à consonance religieuse dans le sud-est du diocèse de Bourges²²⁶ :

<i>Cella</i>	<i>Monasterium</i>	<i>Oratorium</i>	<i>Basilica</i>	<i>Martirium</i>
La Celle ²²⁷ Sellat/Cellat ²²⁸	Monestier ²²⁹ Ménitroux ? ²³⁰	Louroux- Bourbonnais ²³¹ Louroux-de-Bouble ²³² Louroux-Hodement ²³³ Louroux-de- Beaune ²³⁴ Lourthioux ²³⁵ Lours ²³⁶	Bazergues ²³⁷	Martourets ²³⁸

²²⁵ AUBRUN Michel, L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XIe siècle. Clermont-Ferrand, 1981 ; PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* p. 188.

²²⁶ *Ibid.* p. 194-201 ; de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Tardy, Paris – Bourges, 1951, p. 107-111. Nous ne notons aucune trace de toponymes dérivés de *ecclesia* et de *domnus/a*.

²²⁷ Allier, ar. Montluçon, c. Marcillat-en-Combraille.

²²⁸ Comm. Mazirat, Allier, ar. Montluçon, c. Marcillat-en-Combraille.

²²⁹ Allier, ar. Moulins, c. Chantelle.

²³⁰ Allier, comm. Huriel, ar. Montluçon.

²³¹ Allier, ar. Montluçon, c. Hérisson.

²³² Allier, ar. Montluçon, c. Ébreuil.

²³³ Allier, ar. Montluçon, c. Hérisson.

²³⁴ Allier, ar. Montluçon, c. Montmarault.

²³⁵ Allier, comm. Villefranche d'Allier, ar. Montluçon, c. Montmarault.

²³⁶ Allier, comm. Treban, ar. Moulins, c. le Montet.

²³⁷ Comm. Commentry, Allier, ar. Montluçon.

²³⁸ Allier, comm. Givarlais, ar. Montluçon, c. Hérisson.

La nature de l'occupation religieuse laisse des indices dans les noms des lieux dits. Les toponymes dérivés de *Cella*, *Monasterium*, *Oratorium*, *Basilica*, *Martirium*, *ecclesia* et *domnus*, donnent une distinction précise sur la nature des sites religieux. L'enquête menée par le chanoine de Laugardière²³⁹ et reprise par Jacques Péricard²⁴⁰, permet de recenser ce faisceau d'indices toponymiques à consonance religieuse. Douze sont relevés dans l'extrémité sud-ouest du diocèse.

Au terme de cette enquête, nous sommes en mesure d'apporter un maximum d'informations sur l'occupation religieuse. Après délimitation du cadre d'étude, nous remarquons l'apport des sources textuelles et de leur contenu. En élargissant le champ de recherche, nous notons divers exemples complémentaires et variés. Bref, en recoupant ces informations, le corpus des sites religieux apparaît plus distinctement. Bien entendu, il sera question dans un second temps de se concentrer sur les données de l'archéologie du bâti, qui constituent la majeure partie des recherches, de même qu'un indice probant des zones de l'implantation religieuse.

²³⁹ de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Bourges - Paris, 1951.

²⁴⁰ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* p. 194-201.

- Chapitre 2 -

Témoins et réalités des zones d'implantation. L'archéologie des élévations.

L'archéologie des élévations met en valeur la physionomie du paysage chrétien altimédiéval. Au cours des prospections, le relevé des phases de construction des édifices religieux a permis d'indiquer les étapes de construction de la période préromane, ou même antique. Qu'il s'agisse de maçonneries, de décalages dans l'appareillage, de marques d'outils ou bien de remplois, la pierre de manière générale sera le premier de nos axes de développement. Sa fonction et son positionnement au sein de l'édifice lui confèrent un statut particulier, sur lequel nous tenterons d'établir avec plus ou moins d'exactitude une chronologie. À l'aide d'un protocole de relevé précis que nous décrirons dans un premier temps (I), les structures ressortent plus nettement et permettent de proposer une tentative de datation (II). Enfin, parallèlement aux données de terrain, nous compléterons le corpus par les informations fournies dans les publications diverses (III).

I- L'archéologie du bâti : justifications méthodologiques.

Avant toute constatation il semble nécessaire de faire le point sur les enjeux et les caractéristiques de la construction à l'époque pré-romane et bien avant. Les études sur le terrain nous ont amené, par l'utilisation de remplois ou par les fondations, à redéfinir certains sites. Nous tenterons alors de poser une fourchette chronologique adéquate. Par conséquent, il est de mise d'établir une synthèse historiographique (A) dans l'objectif de définir la discipline et ses enjeux. Dans un second point, les études des élévations reposeront sur une méthode adéquate (B) basée sur des critères précis. Enfin, nous déterminerons les principes de la construction par comparaison avec d'autres sites (C).

A- Historiographie et perspectives de la recherche scientifique.

La contribution des archéologues à l'étude du bâti répond à des attentes variées. Depuis les années cinquante soixante, l'archéologie des élévations devient la nouvelle donne en matière de classification et de datation. Pour preuve, les synthèses sur la question sont parmi les nouvelles orientations des historiens et des historiens de l'art. Dans ces années là, des critères généraux sont établis de façon à les transposer à l'échelle nationale. Les théories visent plus à affirmer les datations des monuments qu'à en établir un propre postulat. Le manque de réflexion sur les critères de datation montre l'inégalité des recherches sur la France monumentale ; du moins avant les années soixante-dix. Les nouvelles méthodes initiées en Angleterre, en Belgique et surtout en Suisse, se propagent dans l'hexagone en région Rhône-Alpes²⁴¹. Dès lors, les synthèses archéologiques sont remises à l'ordre du jour. À l'occasion du millénaire d'Hugues Capet,

²⁴¹ SAPIN Christian, « *La technique de construction en pierre autour de l'an mil, contribution à une réflexion et perspectives de recherches* », dans PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998, p. 14.

la publication collective sur le *Paysage monumental de la France autour de l'an mil*²⁴² permet de recouper les données disséminées. Non seulement on appréhende la disparité géographique des recherches, mais aussi une certaine inégalité des méthodes employées²⁴³. Malgré tout, cette contribution dresse un constat nécessaire et donne le ton à l'égard du fameux ouvrage de Carol Heitz sur la France préromane²⁴⁴.

La première approche régionale de Christian Sapin sur la Bourgogne préromane²⁴⁵ propose de nouvelles perspectives et un nouvel élan pour la recherche. Progressivement, les questions sur les techniques de construction et les matériaux se développent en arrière plan des monographies. L'émergence d'un centre d'intérêt pour le patrimoine bâti se produit en 1980²⁴⁶. L'archéologie monumentale ouvre alors de nouvelles orientations. Ces nouveaux champs de recherches donnent une vision plus approfondie de la carte archéologique. La présence ou les simples traces d'éléments architecturaux des Xe et XIe siècles attirent l'attention. Plus facile à déterminer, l'époque pré-romane s'inscrit à la charnière du « grand renouveau roman » avoisinant les années 1030-1040²⁴⁷.

La construction en pierre²⁴⁸ suscitera notre intérêt. Longtemps en tête de prou de l'histoire des formes²⁴⁹, le sujet est privilégié notamment pour la période médiévale. Sans pour autant négliger les autres procédés de mise en œuvre, la pierre donne dans son articulation au sein de l'édifice une chronologie relative. L'appareillage, la taille ou l'utilisation fréquente de remplois pour des raisons pratiques ou décoratives, sont intégrés aux enjeux de la recherche des premières églises. Nous analyserons également

²⁴² BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987.

²⁴³ SAPIN Christian, « *La technique de construction en pierre autour de l'an mil, contribution à une réflexion et perspectives de recherches* », dans PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998, p. 14.

²⁴⁴ HEITZ Carol, *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du haut Moyen âge : IVe siècle - an mille*, Paris, Errance, 1987.

²⁴⁵ SAPIN Christian, *La Bourgogne préromane : construction, décor et fonction des édifices religieux*, Paris, Picard, 1986.

²⁴⁶ PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005, p. 10.

²⁴⁷ HEITZ Carol, *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du haut Moyen âge : IVe siècle - an mille*, Paris, Errance, 1987, p. 5.

²⁴⁸ FERDIÈRE Alain (dir.), *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 1999, rééd. 2004, p. 117.

²⁴⁹ À l'instar de Jean Hubert.

les modes de la construction romaine en brique, utilisée aussi au Moyen Âge. Cela rend compte, au même titre que les remplois, de la continuité des sites. Il est donc nécessaire de ne pas s'attacher à une vision figée des monuments mais au contraire à une succession de phases aménagées, que ce soit pour des raisons liturgiques ou par nécessité de restauration et d'agrandissement.

En définitif, la lente maturation historiographique aboutit dans le tournant des années 1980-1990. L'uniformisation des méthodes fait le point, depuis les actes de la table ronde sous la direction de Isabelle Paron et Nicolas Reveyron²⁵⁰, sur de longues années de recherches.

B- méthodologie des relevés.

Nos critères de relevés seront calqués sur la méthode standard, depuis l'harmonisation des méthodes proposées dans la table ronde en 2001²⁵¹. Les procédés de classement s'appuieront en effet sur l'analyse scientifique du bâti et les indices de la matérialité des élévations.

La méthode d'enregistrement des données est la suivante. Nous partirons bien entendu des prises de vues photographiques relevées et des différents indices laissés en remploi dans les églises. Dans la mesure où le bâti est « un produit social dynamique »²⁵², il rend compte des changements d'états et des relations des Hommes avec l'entretien et l'aménagement du site. Le relevé pierre à pierre et le traitement graphique par informatique²⁵³ constituent alors la première étape, qui elle même consiste à remonter en amont des phases de constructions. Dès lors nous procéderons à l'analyse stylistique et archéologique des façades. Dans le cas des structures murales, les publications sur la pierre et sa mise en œuvre étayeront les hypothèses de datations. Pour cela, l'analyse de la pierre (trace d'outil, positionnement dans la façade et relation avec les pierres

²⁵⁰ PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005, p. 10.

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² *Ibid.* p. 11.

²⁵³ Les relevés du corpus sont traités avec le logiciel Adobe Illustrator CS3.

adjacentes), des enduits et des remplois demeure la condition *sine qua non* de l'enregistrement des données. Par ailleurs, il est évident que le dépouillement bibliographique des sites constitue l'étape préliminaire.

Nous adopterons les notions « d'entité architecturale » (EA) et « d'unité de construction » (UC)²⁵⁴. Le relevé nous donne une multitude d'indices pour appréhender du mieux possible les irrégularités et les anomalies²⁵⁵, rompant la vision d'un schéma uniforme d'un édifice. Les discontinuités dans l'appareil sont marquées par des césures, des décalages d'assises, des défauts de joints et des arasements qui sous entendent un montage différent²⁵⁶. À ce stade (première partie), nous débuterons sur des « échantillonnages » représentatifs de ces phases d'aménagement.

C- La construction et la pierre : comparaison, principe et repérage.

Les études de la pierre sont faites au niveau régional voire au niveau micro régional. Nos recherches se situent aux frontières du Berry, de l'Auvergne, de la Bourgogne et de l'Anjou / Touraine en présentant des paysages et des sol variés ayant fait l'objet d'analyses approfondies. Compte tenu de la nature pédologique de la région Centre et des analyses menées sur les élévations du haut Moyen Âge, nous comparerons les types de constructions du Berry avec les modèles d'Anjou et de Touraine développés en particulier par Daniel Prigent²⁵⁷.

Le relevé des élévations permet de souligner des indices de différentes natures. De ce fait, nous appréhenderons les caractéristiques du bâti du Xe et du XIe siècle de la sorte : caractéristiques de l'appareillage, traces d'outils, ou même certains types de remplois.

²⁵⁴ PARRON-KONTIS Isabelle, *Unités de construction et objets archéologiques*, dans PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005, p. 15.

²⁵⁵ GUILD Rollins, *Le dessin en archéologie monumentale : une conception méthodologique*, dans PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005, p. 22.

²⁵⁶ FERDIÈRE Alain (dir.), *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 1999, rééd. 2004, p. 173.

²⁵⁷ PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998.

L'exemple de l'évolution du moyen appareil en Anjou – Touraine entre le Xe et le XIIe siècles²⁵⁸ montre à la fois les caractéristiques des maçonneries et celles des pierres de taille. Cette période est alors une transition entre les élévations en appareil de moellons calibrés structurant les contreforts, les arêtières ou les encadrements de baies et la réalisation des édifices romans. La rationalisation et la standardisation de la taille et de la production de la pierre s'opèrent lors de cette époque charnière. Cela dit, le petit appareil est toujours utilisé au XIe siècle. Il est souvent associé au moyen appareil²⁵⁹ (pour les chaînages d'angle) et nécessite une utilisation importante de mortier²⁶⁰. Les dimensions des pierres sont variables. On note toutefois des signes distinctifs dans la taille. Le marteau taillant semble être employé davantage entre le Xe et le XIe siècles en Anjou – Touraine, tandis que le traitement des pierres à Saint-Germain (Bourgogne) présente conjointement des traces de ciseau et de marteau taillant²⁶¹. Cette pratique évolue au début du XIIe siècle. La taille est désormais plus régulière, dense et uniforme.

La question des remplois est assez délicate. La nature et la datation de ces éléments sont essentielles. Utilisés à des fins purement décoratives, leur mise en valeur permet de montrer l'antiquité des églises. De même que l'on retrouve des fausses inscriptions, la présence d'objets Antiques est valorisée dans les sites romans. En revanche, la disposition et l'utilisation des remplois²⁶² peuvent se révéler indispensables par le repérage des premiers monuments chrétiens. Le maître d'œuvre tente alors « *de reproduire la monumentalité de l'architecture antique* »²⁶³.

²⁵⁸ PRIGENT Daniel, *Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou – Touraine (Xe – XIIIe siècles)*, dans BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ jacqueline (dir.), *Pierres du patrimoine européen. Economie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2008.

²⁵⁹ PRIGENT Daniel et SAPIN Christian, *La construction en pierre au Moyen Âge*, dans FERDIÈRE Alain (dir.), *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 1999, réed. 2004, p. 128.

²⁶⁰ *Ibid.* p. 129 ; PRIGENT Daniel, *Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou – Touraine (Xe – XIIIe siècles)*, dans BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ jacqueline (dir.), *Pierres du patrimoine européen. Economie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2008.

²⁶¹ *Ibid.* p. 305 : comparaison et évolution des traces d'outils sur des sites entre le XIe et XIIIe siècle. SAPIN Christian (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique: Ve - XXe siècles : 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre, Ed. du CTHS, 2000.

²⁶² FOULQUIER Laura, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont. Dépôts lapidaires et remplois (Antiquité tardive/haut Moyen Âge)*. 2 vol., DEA d'Histoire de l'Art médiéval sous la direction de PHALIP Bruno, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, septembre 2004.

²⁶³ GÉLY Jean Pierre, *Nature et origines des sarcophages du haut Moyen Âge en emploi dans les églises du centre de la France*, dans BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ jacqueline (dir.), *Pierres du*

La nature et l'origine des sarcophages sont repérables. Pour les églises du centre de la France²⁶⁴, les recherches récentes décrivent les procédés visant à découper les sarcophages pour pouvoir les caler dans les chainages et les contreforts. Ils sont parfois remployés dans l'appareillage. L'utilisation du grès²⁶⁵ est très fréquente. Il est exploité pour la première fois à Coulandon et dans le bassin permien de Bourbon-l'Archambault, pour ensuite être diffusé par la voie Antique reliant Bourbon à Bourges. Les calcaires sont exploités dans le Cher à La Celle²⁶⁶ et à Bruère-Allichamps²⁶⁷, de même que dans l'Indre à Ambrault-Boisramier²⁶⁸. La pratique du remploi se fait fréquemment à l'époque romane et parfois à la fin Xe et au début du XIe siècle. Le remploi se manifeste aussi sous différentes formes. Dans certains cas, il peut être utilisé comme objet de dévotion (support quelconque, piédestal d'autel comme à Buxières-les-Mines²⁶⁹).

Ce rappel historiographique et méthodologique pose donc les bases nécessaires avant d'appréhender les données du corpus. Nous appliquerons ainsi au cours des exemples issus des prospections, ces principes de comparaison pour déterminer au mieux l'évolution chronologique des sites.

patrimoine européen. Economie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2008, p. 35.

²⁶⁴ *Ibid.* p. 36. Sur cinq-cents églises étudiées, une centaine contient des remplois de sarcophages.

²⁶⁵ À paraître une publication de LIÉGARD Sophie, HENRION Fabrice, BÜTTNER Stéphane et FOURVEL Alain, *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central*.

²⁶⁶ Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, c. Saint-Amand-Montrond

²⁶⁷ Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, c. Saint-Amand-Montrond

²⁶⁸ Indre, ar. Issoudun, c. Issoudun Sud

²⁶⁹ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

II- Les premiers résultats : les phases chronologiques.

Au terme de nos prospections, le corpus de sites nous a délivré de nombreux indices. Les états de constructions montrent ainsi l'évolution des structures bâties. Autrement dit, pour chaque site, plusieurs phases de construction suggèrent une évolution et une adaptation constante du monument. Il peut s'agir de simples restaurations, comme d'une monumentalisation des façades. Même si la question est difficile à trancher, nous sommes parvenus à déterminer autant que faire se peut les unités architecturales en rétablissant une chronologie relative pour chaque site. Pour cela, nous avons choisis un large faisceau d'indices : présence d'élévations antérieures au XII^e siècle, réaménagement des façades et dans certains cas, présence de remplois. En l'absence de fouilles, deux tendances se dégagent. D'une part, les phases de construction Antiques (A), et d'autre part, les phases pré-romanes (B). Enfin nous verrons les multiples réaménagements romans lors de cette transition (C).

A- Les phases de construction Antique.

Non seulement la présence de remplois ou de sarcophages nous renseigne sur l'occupation Antique, mais nous disposons aussi de certaines structures en élévation présentes dans les soubassements des églises. Souvent réemployés à l'époque mérovingienne, les sarcophages d'époque Antique se trouvent sur de nombreux sites du corpus. Les fouilles et les prospections ont mis en valeur ce phénomène.

Dès l'époque mérovingienne, les évêques ou les saints se font enterrer dans des sarcophages Antiques. Le remploi d'objets esthétiques montre ainsi l'antiquité et le prestige du lieu de culte. Le phénomène n'échappe pas aux évêques de Bourges et notamment à Saint Félix, qui est enseveli dans un sarcophage en marbre de Paros décoré d'un couvercle de marbre Héraclée²⁷⁰. Cette tendance se retrouve aussi aux temps carolingiens dans les églises de l'ancien diocèse de Clermont (Souvigny, Notre-Dame du

²⁷⁰ ADHÉMAR Jean, *Influences antiques dans l'art du Moyen Âge français*, Paris, Éditions du CTHS, 2005.

Port), du Puy, et de Bourges (Charenton-du-Cher²⁷¹ et Saint-Menoux²⁷² où est entreposé le sarcophage du saint²⁷³). L'étude des élévations nous permet donc de remarquer les remplois des blocs ou des éléments de différentes natures.

Les dépôts lapidaires autrefois dans la chapelle Saint Marien²⁷⁴ et aujourd'hui entreposés dans l'église Saint Maurice de Buxières-les-Mines²⁷⁵, sont tout à fait représentatifs des influences antiques dans l'art du Moyen Âge²⁷⁶. Remployés à l'origine dans la chapelle, une stèle était insérée dans le parement. Les bas-reliefs sculptés sont en effet très appréciés des maîtres d'œuvres, qui n'hésitaient pas à leur donner une place de choix dans les façades. De même, un bloc antique décoré d'un cerf est réemployé en piédestal d'autel. On peut émettre l'hypothèse selon laquelle il aurait pu être utilisé à une époque assez précoce du christianisme étant donné la symbolique de l'animal²⁷⁷ représenté. Bien qu'il soit méprisé des scènes de chasses romaines (passant pour un animal faible et peureux), le cerf aux dix « propriétés » christologiques²⁷⁸ est redécouvert à l'époque paléochrétienne. Le discours des Pères de l'Église repose sur les traditions antiques laissant volontiers de côté l'image négative de l'animal (symbolique sexuelle du cerf), pour se concentrer sur son aspect vertueux et christologique. L'animal est représenté ainsi dans le psaume 42, où « *l'âme du juste cherche le seigneur à l'image du cerf assoiffé cherchant l'eau de la source* »²⁷⁹. À l'instar de l'agneau ou la licorne, il devient un substitut du Christ, symbole du baptême et de la résurrection. Malheureusement, la table d'autel, bien qu'apparaissant antérieure à l'époque romane, ne permet pas de préciser une date exacte, notamment en l'absence d'inscriptions (type graffitis) ou de croix gravées aux angles. Néanmoins, il est fréquent que les sarcophages, les cippes ou les chapiteaux servent de tables ou de piédestaux d'autels, ainsi que de

²⁷¹ Cher, ar. Saint-Amand-Montrond.

²⁷² Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

²⁷³ BRUEL Jean thomas, LIÉGARD Sophie, FOURVEL Alain et BRUEL Marie-Elisabeth, *L'abbaye de Saint-Menoux. Art, histoire, archéologie*, Yzeure, Société Bourbonnaises des études locales, 2006.

²⁷⁴ Chapelle Saint Marien, comm. Buxières-les-Mines, Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault. 46° 28' 52" Nord / 03° 58' 10" Est.

²⁷⁵ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

²⁷⁶ *Ibid.* ; FOULQUIER Laura, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont. Dépôts lapidaires et remplois (Antiquité tardive/haut Moyen Age)*. 2 vol., Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, septembre 2004.

²⁷⁷ PASTOUREAU Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 70 ; Le cerf est l'antithèse du sanglier aux dix propriétés diaboliques.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 75 ; Ps 42, 2, *Quemadmodum desirat cervus ad fontes aquarum, ita desirat anima mea ad te, Deus*, (cité et transcrit dans *Ibid.*, p. 356).

bénitiers et de fonts baptismaux²⁸⁰. L'admiration pour l'art romain ne décline pas au XIIe siècle. Bien au contraire, l'art roman est imprégné de l'Antiquité, notamment dans des scènes de chasse²⁸¹ représentant des animaux sauvages.

Outre ces dépôts lapidaires particulièrement exceptionnels pour notre zone d'étude, nous remarquons la présence d'un bloc antique réemployé dans la façade orientale à gauche du porche de l'église Saint Maurice. Il est disposé dans un angle de la phase du XIIe siècle. L'observation est la même sur d'autres sites du corpus notamment à Gipcy²⁸² dans le réaménagement tardif (XIIIe – XIVe siècle), à Saint-Hilaire²⁸³ (dans la façade de l'église du XIIIe siècle), et à Nérès-les-Bains²⁸⁴. À côté de la nécropole du haut Moyen Âge²⁸⁵, l'église de Nérès²⁸⁶ présente la particularité d'une partie bâtie au VIe siècle, conservée. L'église primitive transformée aux XIe - XIIe siècles conserve dans ses élévations un appareillage caractéristique, marqué par l'emploi de pierres et de briques appareillées en *opus mixtum*. Les objets antiques peuvent être utilisés en guise de décoration. L'exemple de Deux-Chaises²⁸⁷ est notable, car il s'agit des colonnettes d'époque romaine (ou modernes ?) en emploi à l'intérieur de l'église.

Enfin, deux cas retiennent notre attention. Les relevés pratiqués sur les églises de Châtelois²⁸⁸ et de Saint-Hilaire²⁸⁹ présentent des indices de constructions antiques. Les niveaux des fondations semblent précoces. À Saint-Hilaire, le soubassement de l'un des murs gouttereau sud de l'édifice (XIIIe siècle) s'apparente très certainement à un hérisson de fondation antique²⁹⁰. En l'absence de fouilles, nous sommes malgré tout incapables de confirmer si il s'agit ou non d'un édifice paléochrétien ou d'une structure

²⁸⁰ ADHÉMAR Jean, *Influences antiques dans l'art du Moyen Âge français*, Paris, Éditions du CTHS, 2005.

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

²⁸³ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-l'Archambault.

²⁸⁴ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud.

²⁸⁵ LIÉGARD Sophie, *La nécropole du haut Moyen Âge de Nérès-les-Bains*, dans *Les Cahiers du Bourbonnais*, 1997, n°162.

²⁸⁶ Sur l'église : CAG 03, n°311 ; M. PROU, M. DESHOULIERES, *L'Eglise de Nérès-les-Bains*, Paris, 1922 ; David MOREL, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif Central...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2009 ; MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009.

²⁸⁷ Allier, ar. Moulins, c. Le Montet.

²⁸⁸ Allier, Comm. Hérisson, ar. Montluçon.

²⁸⁹ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-l'Archambault.

²⁹⁰ ADAM Jean-Pierre, *La construction romaine : matériaux et techniques*, Paris, Éditions Picard, 1984, 5^e édition : 2008, p. 137.

païenne. L'appareil forme une semelle débordante en moellons plus ou moins plats²⁹¹. Même si la disposition en hérisson est souvent davantage allongée ; nous constatons au relevé un assemblage moyennement régulier, bouché par une sorte de remblais. La comparaison est possible avec le site de Châteloy, où une structure assez identique forme le soubassement d'une annexe du XIIIe – XIVe siècle. Cependant, pour cette église comme pour celle de Saint-Hilaire, il est impossible, d'après l'étude des élévations, de faire le lien entre ces fondations et un quelconque sanctuaire chrétien tardo-antique. De toute évidence, notre propos se contentera de ces modestes hypothèses. Toutefois, les deux localités présentent d'autres témoignages de leur occupation romaine (présence de sarcophages, fouilles...).

B- Les élévations de la période préromane.

La plupart des études du bâti montrent une importante proportion de sites datés de la fin du Xe et du XIe siècles. D'après les relevés, ces façades sont apparemment restaurées et agrandies au détriment des églises primitives et pré-romanes. Les Xe – XIe sont une période charnière dans l'utilisation de la pierre²⁹². Aussi, nous choisirons d'appréhender de différentes manières les marques des premiers édifices. L'utilisation conjointe du petit et du moyen appareil, les formes des appareillages, les encadrements, la taille et les remplois nous serviront de grille de lecture.

Les élévations datent en majeure partie du XIe siècle. Une seule présente un état antérieur. La façade de l'église de Gipcy²⁹³ présente par endroits des structures abimées mais intéressantes. Par chronologie relative et par le type d'appareil employé, deux des murs gouttereaux sud réaménagés s'apparentent à une phase de construction de la fin de Xe siècle. En dépit d'une utilisation de mortier sur les autres murs ainsi que des reprises tardives, les élévations comportent plusieurs entités architecturales. Une

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² PRIGENT Daniel, *Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou – Touraine (Xe – XIIIe siècles)*, dans BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ Jacqueline (dir.), *Pierres du patrimoine européen. Economie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2008, p. 297.

²⁹³ Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

première unité est envisageable dans les parties basses. Les élévations et le chaînage d'angle sont contemporains. Cette paroi murale est appareillée en petits moellons plus ou moins quadrangulaires liés par un mortier gris/marron plus fin et plus « terreux » que celui de la phase du XIIe siècle. La mise en œuvre donne l'impression d'une assise assez régulière favorisant ainsi l'emploi important d'un liant. Ce type d'édification trouve quelques similitudes dans les régions de l'Anjou et de la Touraine²⁹⁴, sur des sites des Xe – XIe siècles tel que l'église de Cravant (flanc Sud de la nef) et celle d'Azay-le-Rideau (façade du début du XIe siècle)²⁹⁵. La détérioration des façades de l'église de Gipy montre une phase stratigraphique présente entre celle du Xe siècle et celle du XIIe siècle. Une sorte de reprise, par endroits à joints vifs, pourrait être par déduction datable du XIe siècle. Il reste peu d'éléments de cette étape de construction, hormis un lambeau de construction au niveau supérieur de l'état du Xe siècle et précédent l'ensemble roman, à savoir l'église dans sa presque totalité. Cette seconde étape semble perturbée par la dernière du XIIe siècle. De plus, le peu de liant conservé est en partie décollé tandis que les moellons sont d'aspect légèrement plus allongés. Leur taille varie également et gagne en importance. On observe enfin dans ce chaînage des moellons bruts où s'intercalent des fragments de terre cuite architecturale. Il est donc possible, sans toutefois l'affirmer avec conviction, d'envisager cet état aux alentours du XIe siècle.

Les élévations du XIe siècle sont plus certaines sur d'autres sites. Les caractéristiques préromanes se profilent pour l'église Saint Denis de Deux-Chaises²⁹⁶ et l'église Saint Maurice de Buxières-les-Mines²⁹⁷. Sur la première, les deux murs gouttereaux (adjacents) sud se distinguent du reste de l'édifice recouvert par un enduit. Les deux façades nord de l'église de Buxières-les-Mines présentent, tout comme à Deux-Chaises, une étape de construction pré-romane. Le petit appareil est adjacent au moyen appareil utilisé dans les chaînages d'angles. Nous constatons enfin l'utilisation importante du mortier. Au même titre que l'église de Châtel-de-Neuvre²⁹⁸ à l'extrémité Nord-Ouest du

²⁹⁴ PRIGENT Daniel, HUNOT Jean-Yves, « *Les édifices religieux antérieurs à l'an mil en Anjou* », dans PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998.

²⁹⁵ HEITZ Carol, *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du haut Moyen âge : IVE siècle - an mille*, Paris, Errance, 1987, p. 286 -287.

²⁹⁶ Allier, ar. Moulins, c. Le Montet.

²⁹⁷ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

²⁹⁸ FOULQUIER Laura, *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont-Ferrand au*

diocèse de Clermont, nos deux églises sont datées au moins du XI^e siècle. À ces similitudes s'ajoute un aspect bien typique en terme de construction : le mélange du petit et du moyen appareil²⁹⁹.

Un dernier indice donne de plus amples informations sur les réalités des zones d'implantations préromanes : les remplois. De différentes natures et de formes variées, ils permettent d'avancer l'hypothèse d'un site préroman sur la localité de Châtelo³⁰⁰. Les prospections de l'église Saint Pierre montrent en effet des objets (pierres sculptées...) répartis dans et à l'extérieur du monument. Hormis la présence de sarcophages, les indices sont les suivants : blocs de pierres taillées ou non et remplois sculptés figurés. Certains des blocs utilisés dans les maçonneries de la nef (dans la partie sud) sont marqués par des traces de tailles obliques. L'inclinaison indique un processus de mise en œuvre au marteau taillant³⁰¹. D'après la typo-chronologie des types de tailles et les études comparatives de Daniel Prigent en Anjou - Touraine, le dressage peut être daté et classé de la seconde moitié du XI^e siècle³⁰². Sur la façade (nord) du clocher, plusieurs éléments attirent notre attention. D'une part, plusieurs pierres en moyen appareil sont insérées dans le clocher. Daté du XII^e siècle, ce dernier comporte des insertions de blocs qui semblent étrangers à la façade du fait de leurs formes et de leur origine. Ils sont placés en décoration à plus d'un mètre de hauteur. Plus en hauteur au niveau de la fenêtre à arc clavé au tiers supérieur du clocher³⁰³, trois remplois figurés sont calés dans les angles du contrefort. Deux représentent des figures et le dernier un

Moyen âge, 4 vol., Thèse de doctorat en Histoire de l'art et archéologie sous la direction de PHALIP Bruno, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2008 ; MOREL David, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif Central...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2009 ;

²⁹⁹ PRIGENT Daniel et SAPIN Christian, *La construction en pierre au Moyen Âge*, dans FERDIÈRE Alain (dir.), *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 1999, réed. 2004, p. 126.

³⁰⁰ Allier, Comm. Hérisson, ar. Montluçon.

³⁰¹ BESSAC Jean-Claude, *Anthropologie de la construction : De la trace d'outil au chantier*, dans PARON Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005, p. 55.

³⁰² PRIGENT Daniel, *Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou - Touraine (Xe - XIII^e siècles)*, dans BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ Jacqueline (dir.), *Pierres du patrimoine européen. Economie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2008, p. 305. Par comparaison avec plusieurs types de marques de datations différentes, la taille s'apparente à celle du *castrum* de Montsoreau (second tiers du XI^e siècle).

³⁰³ Du fait de la forme plus élancée du bâtiment ; VALAIS Alain, « *Les premiers édifices romans du nord de l'Anjou : techniques de construction et éléments de chronologie* », dans PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998, p. 65.

personnage. Ils pourraient être envisagés comme étant du XI^e - XII^e siècles. La somme de tous ces éléments peut probablement induire la présence d'une première église, bâtie avant celle du XII^e siècle.

La diversité des indices nous amène à considérer différemment les structures bâties. À travers l'identification des façades ou la présence des remplois, l'anthropologie du chantier médiéval nous offre un bref aperçu de sa constante évolution.

C- Les réaménagements et la transition romane.

L'archéologie du bâti permet de restituer les états de construction des églises, qui se succèdent en laissant des indices variés dans les élévations. Cette méthode appréhende principalement l'idée de la monumentalisation des édifices. L'approche stylistique est complémentaire. En effet, notre domaine d'étude concerne aussi la présence de remplois. Même si, en l'absence de fouilles, nous ne pouvons pas étudier la succession des plans des églises, les façades indiquent tout de même des successions dans les niveaux stratigraphiques.

Les états des Xe – XI^e siècles sont particulièrement représentatifs de la transition avec le premier siècle roman. En raison de l'aboutissement de la majeure partie des édifices du XII^e, le siècle précédent apparaît comme une période charnière dans l'emploi des matériaux. La construction préromane amorce donc les grands chantiers romans en généralisant certaines techniques : préfabrication des matériaux, taille³⁰⁴ et utilisation du moyen appareil³⁰⁵. La succession des unités de construction laisse entrevoir les évolutions permanentes de l'architecture d'un site. Les restaurations et les élévations prennent progressivement place. Les changements dans la physionomie des églises s'opèrent alors pour les aménagements d'espaces liturgiques.

³⁰⁴ PRIGENT Daniel, *Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou – Touraine (Xe – XIII^e siècles)*, dans BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ Jacqueline (dir.), *Pierres du patrimoine européen. Economie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2008.

³⁰⁵ *Ibid.* p. 306.

L'évolution des églises apparaît dans les exemples développés précédemment. Que se soit à Buxières-les-Mines, à Gicpy ou à Deux-Chaises, les irrégularités et les discontinuités permettent de suivre les étapes de montage. La chronologie se précise lors des reprises opérées sur les bâtiments. Les remaniements successifs intègrent de la sorte un aspect plus homogène à la fin du XIe et au début du XIIe siècles. Dans le nord de l'ancien Anjou, les parties intéressantes ne concernent pratiquement que les nefs³⁰⁶ où seuls un ou deux murs gouttereaux subsistent. Les ouvertures sont majoritairement conservées dans les murs nord des édifices et ce, pour des raisons d'exposition. Nous pouvons simplement constater la bonne tenue du parement nord de l'église de Deux-Chaises.

Finalement, l'essentiel du paysage préroman se limite à de rares témoins du fait de l'adaptation des édifices religieux durant le Moyen Âge. De multiples circonstances conduisent à l'aboutissement des monuments dans le courant du XIIe siècle, bien que des modifications aux XIIIe – XIVe siècles ne soient pas exclues. Les conclusions de Alain Valais montrent que le nord de L'Anjou se dote dès la première moitié du XIe siècle d'un « paysage monumental neuf »³⁰⁷. Vraisemblablement, la convergence des indices (archéologie et les mentions textuelles) montre l'élévation d'une majorité de sites à cette époque, du moins dans le sud-est du diocèse de Bourges.

³⁰⁶ VALAIS Alain, « *Les premiers édifices romans du nord de l'Anjou : techniques de construction et éléments de chronologie* », dans PRIGENT Daniel et TONNERRE Noël-Yves, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1998, p. 57.

³⁰⁷ *Ibid.* p. 74.

III- Les données matérielles d'après les diverses publications.

Le registre bibliographique concernant les données archéologiques est varié. Il recoupe de la documentation érudite comme des publications scientifiques et présente des indices archéologiques compilant les informations par zones géographiques, ce qui facilite les recherches. L'objectif étant de regrouper les informations, nous distinguons diverses catégories : rapports de fouilles, travaux scientifiques (thèses, mémoires), monographies et programmes de recherches. Nous rassemblerons dans un premier temps ce qui est extrait des revues en tous genres (A) puis, dans un second temps, les rapports scientifiques archéologiques traitant les élévations (B).

A- Les élévations d'après les publications diverses.

D'une part, les sociétés d'érudition locales nous transmettent des données non négligeables sur le potentiel archéologique du sud-est du Berry. Les commentaires rapportant des fouilles parfois anciennes sont éparpillés dans des revues diverses ayant fait récemment l'objet d'une synthèse. Le travail de Damien Martinez sur les églises du haut Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges³⁰⁸ reprend et compile, en ce qui nous concerne, les publications archéologiques ou érudites du Bourbonnais. De cette documentation, nous retenons ces sites :

- Buxières-les-Mines³⁰⁹.

La commune recense *a priori* deux chapelles. Maurice Piboule³¹⁰ et Jean Michel Lechevin³¹¹ les évoquent dans des notes inventaires. En raison de leur destruction dans la première moitié du

³⁰⁸ MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009.

³⁰⁹ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

³¹⁰ PIBOULE Maurice, *Buxières-les-Mines, Grosbois. Inventaire Archéologique et légendaire*. P. 15 – 16.

³¹¹ LECHEVIN Jean Michel, *Histoire de l'art et de l'industrie, tome II*, Éditions Ipomée. P. 73 – 74.

XXe siècle, ces deux édifices sont difficilement datables. La chapelle Saint-Marien³¹² est localisée au lieu dit *Le Champ Rouge*, entre *Les Tailles* et *Montainon* (à 25m du chemin desservant *Montainon*). L'emplacement de l'édifice domine le cours d'eau *Le Morgnon* et serait par ailleurs indiqué sur la *Carte de Cassini*. Par ailleurs, la photographie aérienne dessine au sol une tache de forme circulaire. Les prospections, quant à elles, montrent des moellons éparpillés dans le champ. D'après la bibliographie, la chapelle démolie en 1942 mesurait 7, 75 m de long sur 5, 75 m de large. Les murs avaient une épaisseur de 0, 60 m (selon M. Piboule). Selon J. M Lechevin, la chapelle devait faire 7, 60 – 7, 65 m de long par 5, 70 m de large. Il y aurait eu deux portes : « La porte principale évasée à l'entrée avait 1, 42 m extérieurement, et 1, 18 m à l'intérieur de l'édifice. »³¹³. La largeur de la petite porte était de 0, 70 m. Le mur était percé d'une fenêtre romane avec un linteau en arc évasé mesurant 1, 10m de diamètre. Cependant, les remplois romains dans les structures religieuses induisent probablement un état avancé du haut Moyen Âge³¹⁴. En l'absence d'informations supplémentaires, il est difficile de proposer une datation précise.

Toujours d'après Maurice Piboule³¹⁵ et Jean Michel Lechevin³¹⁶, une seconde chapelle dédiée à Saint Jean est localisée au lieu *Ferrières*³¹⁷ sur la commune Buxières-les-Mines. Hormis les espaces funéraires³¹⁸, aucun état descriptif ni aucune date n'est retenue par les deux auteurs, excepté sa destruction au début du XXe siècle.

- Deux-Chaises³¹⁹.

Lors de la construction d'un nouveau presbytère sur la place de l'église, du 18 août 1896 au 28 septembre 1897, des découvertes suivies de fouilles ont mis à jour une église primitive. C'est ainsi qu'une publication de l'abbé Clément accompagnée d'un croquis paraît un an plus tard dans le *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*³²⁰. Les fondations d'une « petite basilique antérieure à l'église actuelle » ne présentent que deux murs de l'unique nef ainsi

³¹² Allier, Comm. Buxières-les-Mines, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault. Latitude : 46° 28' 52" Nord, Longitude : 03° 58' 10" Est.

³¹³ LECHEVIN Jean Michel, *Histoire de l'art et de l'industrie, tome II*, Éditions Ipomée. P. 73 – 74.

³¹⁴ Se référer à la note concernant Les remplois de Buxières-les-Mines, dans : *les phases de construction antique*. (Chapitre 2, II, A). Le piédestal de l'autel d'époque romaine représentant un cerf est très probablement remployé très tard (du fait du symbolisme du cervidé) à l'époque paléochrétienne ?

³¹⁵ PIBOULE Maurice, *Buxières-les-Mines, Grosbois. Inventaire Archéologique et légendaire*. P. 15 – 16.

³¹⁶ LECHEVIN Jean Michel, *Histoire de l'art et de l'industrie, tome II*, Éditions Ipomée. P. 73 – 74.

³¹⁷ À côté du bois Saint Jean et à droite du chemin reliant Buxières-les-Mines à Cosne.

³¹⁸ Cette donnée est la seule nous permettant de classer la chapelle Saint Jean parmi les églises du haut Moyen Âge.

³¹⁹ Allier, ar. Moulins, c. Le Montet.

³²⁰ CLEMENT J., *Découverte dans le bourg de Deux-Chaises des fondations de l'église primitive et de sépultures de diverses époques*, dans *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, t. XVII, 1898, p. 58-61.

qu'une partie de l'abside. Il est noté qu'une petite annexe quadrangulaire est accolée sur le flanc sud. Les renseignements sur les fouilles sont tirés d'une lettre de M. Couturier³²¹ destinée aux auteurs de la publication. Les murs varient entre 75 et 80 cm d'épaisseur et sont appareillés en pierres « réunies par de la terre glaise », tandis que certaines portions sont liées par un mortier. Ces parties mesurent entre 65 et 70 cm d'épaisseur et 80 cm pour les fondements qui les portent. Enfin, des colonnes antiques sont extraites de ces fouilles. Elles sont peut être en lien avec celles remployées dans l'église en état. L'édifice primitif peut tout à fait être envisagé des VIIIe – IXe siècles étant donné les mentions de l'*ecclesia de Duabus casis*³²² (cartulaire de la Chapelle-Aude), dans des chartes apocryphe du XIIe siècle datées de 636 et de 802.

- Nérès-les-Bains³²³.

Les élévations de l'église Saint-Georges sont certainement les plus connues de l'Allier. Tel qu'il se présente, l'édifice comporte des éléments précoces en état sur le mur gouttereau nord datant de l'Antiquité tardive. Ces structures pourraient être hors de tout contexte religieux. Néanmoins, la fonction liturgique de l'édifice semble pour le moins très ancienne. Orienté nord-est, l'édifice actuel est constitué d'une nef formée par quatre travées avec bas-côtés et d'un transept s'ouvrant sur un chevet en abside flanqué de deux absidioles. Les multiples publications scientifiques³²⁴ font suffisamment le point sur ces structures observées et fouillées depuis 1921³²⁵. En effet, les interventions place de République ont montré l'ancienneté du site. La découverte d'une nécropole indique une occupation continue de la ville au haut Moyen Âge. La soixantaine de sarcophages fouillés est en majeure partie disposée dans le secteur nord-ouest de la place. Les inhumations sont pleine terre ou dans des cercueils de tous genres et de différentes formes³²⁶ (rectangulaires, trapézoïdaux, ou bien à loges céphaliques). L'ensemble de ces données permet par ailleurs de dater la christianisation du site à une période précoce autour du VIe siècle et même probablement du Ve siècle³²⁷.

- Saint-Hilaire³²⁸.

³²¹ *Ibid.* p. 59-60.

³²² *Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n°6 et 11, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 321.

³²³ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud.

³²⁴ *Les phases de construction antique*. (Chapitre 2, II, A)

³²⁵ PROU M., DESHOULIERES M., *L'Eglise de Nérès-les-Bains*, Paris, 1922.

³²⁶ LIÉGARD Sophie, *La nécropole du haut Moyen Âge de Nérès-les-Bains*, dans *Les Cahiers du Bourbonnais*, 1997, n°162.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

Lors du réaménagement de la place de l'église (dédiée à Loup et Hilaire) en 1979, une nécropole du haut Moyen Âge est mise à jour. Un an plus tard, les opérations sont publiées dans une revue archéologique locale³²⁹. L'aire funéraire se compose de plus d'une vingtaine d'inhumations orientées différemment et réparties sur trois niveaux. Les sépultures sont associées à des murs en petit appareil, visiblement assez peu distincts³³⁰. L'ensemble, bien que difficilement déterminable, aurait une toute autre utilisation. En effet, les structures semblent pour le moins étrangères à une quelconque fonction funéraire. Les sarcophages pourraient alors avoir été déposés de manière désordonnée (par manque de place) dans des ruines d'un bâtiment Antique préexistant³³¹. De plus, les maçonneries de l'édifice viennent étayer cette hypothèse. Peut-être le hérisson de fondation, relevé sur le mur gouttereau sud de l'église, correspondrait à cette construction Antique.

B- Opérations archéologiques et données scientifiques.

D'autre part, les campagnes de fouilles archéologiques (préventives ou non) mettent régulièrement à jour des structures antérieures au XIIe siècle. Le suivi des opérations de l'Allier rend compte des réalités des zones d'implantations au sein du diocèse. La plupart des données sont donc issues des bilans scientifiques annuels du Service Régional Archéologique de l'Auvergne. De même, certaines fouilles programmées font l'objet de publications scientifiques et parfois de monographies complètes et détaillées sur les églises du département.

- Saint Menoux³³².

La campagne de fouille programmée³³³ a mis à jour, sur la place de l'église dédiée à saint Menoux, un ensemble de structures du haut Moyen Age. Ces découvertes font en 2006 l'objet

³²⁹ BET PH., VERTET H., Recherches archéologiques dans le Bourbonnais, dans Revue archéologique sites, supplément au n° 9, 1980, p. 37.

³³⁰ *Ibid.* ; CAG 03, n°5

³³¹ MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009, p. 147.

³³² Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

³³³ SRA, *Bilan scientifique 1999*, Direction générale des affaires culturelles, SRA, 2001.

d'une publication³³⁴. Aux abords de l'église, des phases de constructions sont datées des VIIIe – IXe siècles³³⁵. De plus, le couvent comporte des états allant du XIe au XVIIIe siècles. C'est sans doute dans le troisième quart du XIe siècle que la grande église est bâtie (1060 ?)³³⁶. Des modifications s'opèrent sur l'édifice jusqu'au XVIIIe siècle.

- Bourbon-L'Archambault³³⁷.

Les opérations menées autour de l'église Saint-Georges³³⁸ ont mis à jour une structure antérieure à l'église romane. Le chevet en hémicycle de l'absidiole sud du XIIe siècle reprend un mur probablement du haut Moyen Âge. Il s'apparente à un jubé d'une hypothétique église primitive à chevet plat.

- Taxat-Senat³³⁹.

Le sondage effectué sur le pourtour immédiat de l'église Saint-André³⁴⁰ a non seulement révélé des sépultures, mais aussi un bâtiment antérieur et plus grand que l'église actuelle. La présence sur le site d'un mobilier d'époque mérovingienne et carolingienne laisse penser à une continuité d'occupation.

- Coulevre³⁴¹.

Le long des contreforts du mur d'angle nord-ouest de l'église Saint-Julien, des niveaux d'abandon sont notés³⁴². Un état plus ancien que l'église actuelle forme une nef ou un vestibule de type porche ou narthex probablement surmonté d'un clocher. Enfin, des fragments de sarcophages sont disposés en remplois dans l'édifice.

- Lurcy-Lévis³⁴³.

Les fouilles du pourtour de l'église Saint-Martin³⁴⁴ ont mis à jour, en plus d'une nécropole, des restes de construction en bois de nature indéterminée. Un fossé profond de 4m de large et de 1,

³³⁴ BRUEL Jean Thomas, LIÉGARD Sophie, FOURVEL Alain et BRUEL et Marie-Élisabeth, *L'abbaye de Saint-Menoux. Art, histoire, archéologie*, Yzeure, Société Bourbonnaises des études locales, 2006.

³³⁵ La céramique a permis de dater en particulier une motte et des fossés carolingiens. Les fondations de l'abbaye semblent aussi de la même période. (PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* Catalogue des paroisses du Berry, p. 380).

³³⁶ BRUEL Jean Thomas, LIÉGARD Sophie, FOURVEL Alain et BRUEL et Marie-Élisabeth, *L'abbaye de Saint-Menoux. Art, histoire, archéologie*, Yzeure, Société Bourbonnaises des études locales, 2006, p. 120.

³³⁷ Allier, ar. Moulins.

³³⁸ SRA, *Bilan scientifique 2005*, Direction générale des affaires culturelles, SRA, 2006.

³³⁹ Allier, ar. Moulins, c. Chantelle.

³⁴⁰ *Ibid.*

³⁴¹ Allier, ar. Moulins, c. Lurcy-Lévis.

³⁴² SRA, *Bilan scientifique 2002*, Direction générale des affaires culturelles, SRA, 2004.

³⁴³ Allier, ar. Moulins.

50m de profondeur semble correspondre à un enclos ecclésial enserrant le lieu de culte et peut être le prieuré auquel il est associé.

- Marigny³⁴⁵.

L'église est anciennement dédiée à saint Martin (actuellement saint Pourçaint). Les fondations sont antérieures au XIe siècle. Une partie du ressaut de fondation du contrefort (séparant l'abside du chœur) est contemporaine aux deux sarcophages du haut Moyen Âge (VIe – Xe siècles). Il s'agirait donc de phases relativement anciennes de l'édifice.

Au final, le potentiel archéologique du sud-est du diocèse de Bourges n'est pas négligeable. À travers le compte rendu des élévations, nous pouvons observer la première ébauche de la formation du paysage chrétien avant l'an mil. Ne serait-ce que par des études du bâti ou par la synthèse des structures fouillées, les réalités des zones d'implantation sont désormais plus accessibles. Tous les sites ne pouvant être fouillés de manière exhaustive, la plupart des interprétations ne dépassent pas par conséquent le statut de l'hypothèse. Bref, nous sommes témoins, en grande majorité, de structures de la fin du Xe et du début du XIe siècles. Le recours aux données archivées s'avère aussi nécessaire. Afin de remplir les conditions préalables à l'élaboration du corpus, nous compléterons la liste des sites à l'aide de données supplémentaires.

³⁴⁴ SRA, *Bilan scientifique 1999*, Direction générale des affaires culturelles, SRA, 2001.

³⁴⁵ Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

- Chapitre 3 -

Un premier paysage chrétien ? Synthèse des données.

Notre première approche territoriale de la genèse du paysage chrétien ne peut se faire sans une synthèse des sites réels ou potentiels. Le but étant à ce stade l'élaboration d'un corpus, nous rassemblerons donc les données des premières églises au cas par cas. Bien entendu, les données matérielles étant déjà traitées, il sera question de compléter l'analyse avec les indices indirects de l'occupation chrétienne. L'approche pluridisciplinaire sera notre fil conducteur. Comme nous l'avons constaté au terme du premier chapitre, le croisement des sources s'avère nécessaire. Témoin révélateur des premiers édifices religieux, l'archéologie des inhumations nous aidera aussi à élaborer une liste de sites (I). Cela étant, l'outil cartographique mettra en perspective la répartition et l'élaboration du paysage chrétien altimédiéval (II). Dès lors il sera question de voir les apports de notre enquête préliminaire et de considérer celle-ci sous un angle plus large (III).

I- Liste des sites appartenant au sud-est du diocèse de Bourges.

Depuis les opérations de fouilles préventives, les sarcophages du haut Moyen Âge constituent une part importante des découvertes. De même, il est certain que ce type de découverte fait preuve depuis longtemps d'un certain engouement. Ces découvertes furent logiquement le sujet de publications anciennes, parfois de façon bien détaillée. Il sera surtout question de recenser les principales découvertes ayant fait l'objet d'études à part entière³⁴⁶. Elles peuvent en effet nous indiquer la présence d'un édifice religieux lorsque des sarcophages sont découverts à proximité (aux abords ou à l'intérieur) d'un lieu de culte. Dès lors les sites précoces apparaissent (A). La liste sera complétée par les sites des IXe – XIe siècles (B), lorsque les textes et les autres mentions se recoupent.

A- Les sites précoces (IVe – VIIIe siècles)

Nous verrons dans un premier temps que l'approche anthropologique permet de repérer les sites précoces (mérovingiens). Se présentant parfois comme le seul témoin d'occupation, nous décelons, grâce aux sarcophages, une vingtaine de sites potentiels déjà énumérés dans les travaux récents³⁴⁷.

- Aubigny³⁴⁸.

Dans le cadre d'une opération préventive, les diagnostics³⁴⁹ réalisés à une centaine de mètres de l'église Saint-Genès ont révélé des structures en creux avec des sarcophages. Bien qu'étant perturbés, l'un présentait notamment un coffre fait de *tegulae*. Un mur en arc de cercle ainsi que

³⁴⁶ La question d'une approche anthro-archéologique pour la recherche des premières églises, est récemment traitée dans le mémoire de MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009. À paraître, le PCR sous la direction de LIÉGARD Sophie, HENRION Fabrice, BÜTTNER Stéphane et FOURVEL Alain, *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central : production, diffusion, utilisations et emplois*.

³⁴⁷ *Ibid.*

³⁴⁸ Allier, ar. Moulins, c. Moulins-Ouest.

³⁴⁹ SRA, *Bilan scientifique 2005*, Direction générale des affaires culturelles, SRA, 2006.

des tessons de céramiques sont également dégagés lors du sondage. L'occupation chrétienne précoce semble envisageable étant donné l'ancienneté du vocable³⁵⁰.

- Bizeneuille³⁵¹.

Autour de l'église Saint-Martin, sept sarcophages trapézoïdaux sont mis à jour lors des deux campagnes archéologiques de 1970 et 1986³⁵².

- Bourbon-L'Archambault³⁵³.

Un premier édifice chrétien est à chevet plat³⁵⁴. À cela s'ajoute les deux sarcophages (le premier étant à l'état de fragments et le second trapézoïdal) qui plaident en faveur d'une présence chrétienne à l'époque altimédiévale³⁵⁵.

- Buxières-les-Mines³⁵⁶.

Sur la chapelle Saint-Jean³⁵⁷, des débris et des cuves de sarcophages sont exhumés lors de la destruction de l'édifice. Maurice Piboule³⁵⁸ et Jean-Michel Lechevin³⁵⁹ notent qu'ils pourraient dater des VI^e ou VII^e siècles. Taillés dans le grès et de petites dimensions, deux d'entre eux ont une longueur respective de 185 cm et de 165 cm. Les deux auteurs retiennent l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'un cimetière d'enfant.

- Châteloy³⁶⁰.

À l'emplacement de l'église Saint-Pierre, une cuve de sarcophage trapézoïdal est entreposée le long du cimetière (accolé au bâtiment). Le sarcophage est découvert en 1975 au nord de l'édifice³⁶¹.

³⁵⁰ MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009, p. 143.

³⁵¹ Allier, ar. Montluçon, c. Hérissou.

³⁵² *Ibid.*

³⁵³ Allier, ar. Moulins.

³⁵⁴ *Ibid.* ; SRA, *Bilan scientifique 2005*, Direction générale des affaires culturelles, SRA, 2006.

³⁵⁵ VERTET H., BET PH., *Des sarcophages à Bourbon-L'Archambault*, dans *Revue archéologique sites, supplément au numéro 9, Recherches archéologiques dans le Bourbonnais*, 1980, p. 39, d'après MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009, p. 145.

³⁵⁶ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

³⁵⁷ Au lieu dit *Ferrières*

³⁵⁸ PIBOULE Maurice, *Buxières-les-Mines, Grosbois. Inventaire Archéologique et légendaire*. P. 15 – 16.

³⁵⁹ LECHEVIN Jean Michel, *Histoire de l'art et de l'industrie, tome II*, Éditions Ipomée. P. 73 – 74.

³⁶⁰ Allier, ar. Montluçon, comm. Hérissou.

- Colombier³⁶².

Plusieurs sarcophages sont mentionnés d'après M. Toussaint³⁶³. Ils sont dégagés au XXe siècle, en 1928 et 1963 à Saint-Genest³⁶⁴. Des tombes romaines sont également retrouvées en 1888 dans le cimetière du village³⁶⁵.

- Deux-Chaises³⁶⁶.

Lors des fouilles de l'église primitive entre 1896 et 1897, des « débris de sépultures » sont exhumés³⁶⁷. En revanche, les maigres descriptions fournies par l'abbé Clément ne nous permettent pas d'en dire davantage sur la nature des sarcophages.

- Montluçon³⁶⁸.

Au vocable Saint-Bonet s'ajoute la découverte de sarcophages mérovingiens dans les années 1970³⁶⁹. D'autres sont retrouvés à « Châteauneuf »³⁷⁰ en plus des monnaies et des cercueils en pierre d'époque romaine³⁷¹.

- Saint-Menoux³⁷².

Dans l'église dédiée à saint Menoux, cinq sarcophages du haut Moyen Âge sont connus. Hormis celui assemblé à partir d'anciens sarcophages, deux sont exposés dans l'avant-nef, l'un est

³⁶¹ MOREAU M., *Inventaire des dernières fouilles dans la nécropole de Chateloi, Aumance – Tronçais magazine, Bulletin des amis du vieil Hérisson*, 1977, p. 5 – 9, d'après MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009, p. 145.

³⁶² Allier, ar. Montluçon, c. Commentry.

³⁶³ TOUSSAINT M., *Bulletin des amis de Montluçon*, 1971, p. 36, d'après MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009, p. 144.

³⁶⁴ GAG 03, n° 47.

³⁶⁵ *Ibid.*

³⁶⁶ Allier, ar. Moulins, c. Le Montet.

³⁶⁷ CLEMENT J., *Découverte dans le bourg de Deux-Chaises des fondations de l'église primitive et de sépultures de diverses époques*, dans *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, t. XVII, 1898, p. 61 – 62.

³⁶⁸ Allier.

³⁶⁹ LIÉGARD Sophie, HENRION Fabrice, BÜTTNER Stéphane et FOURVEL Alain, *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central : production, diffusion, utilisations et remplois*, d'après MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009, p. 146.

³⁷⁰ *Journal La Montagne*, 8 juin 1974, d'après PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...* p. 350.

³⁷¹ CAG 03, n° 31.

³⁷² Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

découvert dans le cloître à la fin du XVIII^e siècle et l'autre est retrouvé durant les travaux de 1999 au nord de l'église³⁷³.

- Saint Plaisir³⁷⁴.

À l'intérieur³⁷⁵ et sur les pourtours de l'église Saint-Placide des sarcophages du haut Moyen Âge sont mis à jour en 1854³⁷⁶.

- Villefranche-d'Allier³⁷⁷.

Des sarcophages du haut Moyen Âge sont également trouvés lors des travaux devant l'entrée du monastère³⁷⁸.

- Ygrande³⁷⁹.

Lors de l'aménagement, à l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint Martial, des sarcophages mérovingiens sont retrouvés³⁸⁰. La *Carte archéologique de la Gaule* signale aussi une nécropole du haut Moyen Âge en face de l'église³⁸¹.

³⁷³ BRUEL Jean Thomas, LIÉGARD Sophie, FOURVEL Alain, BRUEL Marie-Élisabeth, *L'abbaye de Saint-Menoux. Art, histoire, archéologie*, Yzeure, Société Bourbonnaises des études locales, 2006.

³⁷⁴ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

³⁷⁵ Sous le pavé de l'église, GAG 03, n° 6.

³⁷⁶ PIBOULE M., BERTRAND E., *Mémoires des communes Bourbonnaises : Au pays de la forêt*, 1995, p. 282, d'après MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009, p. 148.

³⁷⁷ Allier, ar. Montluçon, c. Montmarault.

³⁷⁸ PIBOULE BERTRAND M., E., *Mémoires des communes Bourbonnaises : Au pays de la forêt*, 1995, p. 269, d'après Damien MARTINEZ, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009, p. 148.

³⁷⁹ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

³⁸⁰ PIBOULE M., BERTRAND E., *Mémoires des communes Bourbonnaises : Au pays de la forêt*, 1995, p. 318 – 319, d'après MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2009.

³⁸¹ CAG 03, n° 8.

B- L'aboutissement du paysage chrétien altimédiéval (IXe – XIe siècles). L'exemple de la charte n° XI du *Cartulaire de la Chapelle-Aude*.

En partant de l'exemple de la charte n° XI du *cartulaire de la Chapelle-Aude*³⁸², notre démarche consistera à croiser les données écrites avec les indices patrociniques et archéologiques. Bien qu'il s'agisse d'un document apocryphe du XIIe siècle daté de 802, nous avons vu précédemment qu'elle contenait des éléments intéressants et notamment des mentions d'églises. En effet, la charte est écrite par les moines de la Chapelle-Aude dans l'objectif de revendiquer des possessions. Ils se fondent sur des exemples préexistant qui, comme pour l'église primitive de Deux-Chaises, sont confirmés par l'archéologie³⁸³.

- *Archiniaco* (Archignat³⁸⁴).

La localité est mentionnée à la ligne n° 6 du cartulaire³⁸⁵. L'église porte le titulaire ancien de l'évêque de Bourges, saint Sulpice. Elle est de nouveau citée au XIe siècle dans plusieurs chartes du même cartulaire et semble être restituée à la Chapelle-Aude entre les mains de l'archevêque Richard II à la fin du siècle³⁸⁶.

- *Casimansi* (Chazemais³⁸⁷).

L'église dédiée à saint Denis est citée successivement dans la charte VI et VIII et XI (ligne 2) du cartulaire. À la fin du haut Moyen Âge, elle apparaît de nouveau³⁸⁸.

- *Stivaliculis* (Estivareilles³⁸⁹).

Mentionnée en 636, 644 et 802³⁹⁰, l'église Saint-Sébastien réapparaît dans les textes de façon certaine en 1097. L'archevêque Audebert restitue alors l'*ecclesia* au prieuré de la Chapelle-Aude.

³⁸² *Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n° XI.

³⁸³ CLEMENT J., *Découverte dans le bourg de Deux-Chaises des fondations de l'église primitive et de sépultures de diverses époques*, dans *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, t. XVII, 1898, p. 58-61.

³⁸⁴ Allier, ar. Montluçon, c. Huriel.

³⁸⁵ *De Archiniaco, Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n° XI.

³⁸⁶ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 288.

³⁸⁷ Allier, ar. Montluçon, c. Huriel.

³⁸⁸ *Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n° XX, XXVI ; *PL*, n° 20, *Dacbertus archipresbiter Sancti Desiderati*, et *capellanus Casimanci*, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 311.

³⁸⁹ Allier, ar. Montluçon, c. Hérisson.

- *Guierlaïco* (Givarlais³⁹¹).

La localité n'est mentionnée que dans deux faux du cartulaire (n° VI³⁹² et n° XI ligne 3). Sur le tertre de l'église Saint-Genès, Maurice Piboule note la présence de sarcophages mérovingiens³⁹³.

- *Givertis* (Givrettes³⁹⁴).

Outre le fait qu'elle est indiquée dans les chartes du XII siècle datées de 636, 637 et 802³⁹⁵, le vocable plaide pour une origine précoce de l'édifice. Celui de saint Pardoux correspond à l'apparition, à la fin du VIIIe siècle, du culte des moines et ermites ainsi que des évêques mérovingiens. Non seulement la dédicace est ancienne, mais elle concorde globalement avec la date du faux de 802.

- *Lanatico* (Lanage³⁹⁶).

Autre dédicace de la fin du VIIIe siècle, celle de l'évêque berrichon précédemment cité : Sulpice. L'église est citée à la ligne n° 5 de la charte XI, et de celle de 636³⁹⁷. En 1075, l'archevêque Richard II intervient pour régler les prérogatives paroissiales entre la Chapelle-Aude et Lanage³⁹⁸.

- *Malliaco* (Maillet³⁹⁹).

Le faux du XIIe siècle, daté de 635, mentionne à la ligne 44 la « *villam de Malliaco cum ecclesia* »⁴⁰⁰. L'église Saint-Denis réapparaît dans la charte n° VIII et XI (ligne 3) et enfin dans la vingtième en 1088⁴⁰¹.

- *Mosaïco* (Moussais⁴⁰²).

³⁹⁰ *Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n° VI, VII, XI (ligne 4).

³⁹¹ Allier, ar. Montluçon, c. Hérisson.

³⁹² *Ibid.*, villa de Givarlaici cum ecclesia.

³⁹³ PIBOULE Maurice, *Mémoires*, p. 272, dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, p. 328.

³⁹⁴ Allier, comm. Domérat, ar. Montluçon.

³⁹⁵ *Ibid.*, n° VI : *Villam de Givrettis cum ecclesia* (ligne 43), VII, XI (ligne 4)

³⁹⁶ Allier, comm. La Chapelaude, ar. Montluçon, c. Huriel.

³⁹⁷ *Ibid.*, n° VI, villa de Lanatico cum ecclesia.

³⁹⁸ *Ibid.*, n° XXII, *ecclesia de Lenagia*, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 334.

³⁹⁹ Allier, ar. Montluçon, c. Hérisson.

⁴⁰⁰ *Cartulaire (fragments du) de la Chapelle-Aude*, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860.

⁴⁰¹ *Ibid.* *aeclesia de Malliaco*, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 341.

⁴⁰² Allier, comm. Saint-Désiré, ar. Montluçon, c. Huriel.

La localité est citée successivement dans les faux de 636 et 644, et à la ligne 2 de la XI^e charte. L'église dédiée au saint martyr Barthélémy témoigne de l'ancienneté du site.

- *Noto* (Nocq⁴⁰³).

De la même manière, Nocq est citée dans ces trois documents⁴⁰⁴ puis à la fin du XI^e siècle. Le vocable fait également référence à un saint martyr, Marcel, et plaide donc pour une origine précoce.

- *Umreziaco* (Onrezat⁴⁰⁵).

L'église Saint-Genès est restituée à Richard II par Goufier à la Chapelle-Aude⁴⁰⁶. Nommée dans les chartes VI⁴⁰⁷, VIII et XI (ligne 5), elle l'est à nouveau dans la numéro XX et XXXII.

- *Villa Pascellarius* ? (Passat⁴⁰⁸).

À titre d'exemple, retenons cette localité mentionnée dans la cinquième fausse charte du XII^e siècle, daté de 636. De nouveau on la retrouve en 1075 – 1089 dans la vingt-sixième charte du cartulaire.

- *Perolio* (Preuille⁴⁰⁹).

Le vocable Saint-Bonnet nous éclaire sur l'origine ancienne du site, ainsi que les témoignages de 636, 644 et 802⁴¹⁰ et enfin de 1075 – 1089.

- (Saint-Désiré⁴¹¹).

Même si l'église n'apparaît pas dans la charte carolingienne, les textes du VII^e siècle notent la présence de l'*ecclesia sancti Marciali de Salviaco*⁴¹². Le vocable du saint évêque berrichon Désiré confirme l'occupation précoce de l'édifice, où des sarcophages du haut Moyen Âge sont remployés dans les façades.

⁴⁰³ Allier, comm. Chambérat, ar. Montluçon, c. Huriel.

⁴⁰⁴ De Noto, ligne 5 de la charte n° XI, Cartulaire (*fragments du*) de la Chapelle-Aude, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860.

⁴⁰⁵ Allier, comm. La Chapelle-Aude, ar. Montluçon, c. Huriel.

⁴⁰⁶ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, Catalogue des paroisses du Berry, p. 358.

⁴⁰⁷ *Villam Umeziaco cum ecclesia*, Cartulaire (*fragments du*) de la Chapelle-Aude, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860, n° VI.

⁴⁰⁸ Allier, comm. Aude, ar. Montluçon, c. Hérisson.

⁴⁰⁹ Allier, comm. Aude, ar. Montluçon, c. Hérisson.

⁴¹⁰ *Ibid.*, n° XI ligne 2.

⁴¹¹ Allier, ar. Montluçon, c. Huriel.

⁴¹² *Ibid.*, n° VI.

- *Vallo* (Vaux⁴¹³).

L'église Saint-Éloi est mentionnée du VIIe au XIe siècles dans sept documents du cartulaire de la Chapelle-Aude, dont celui daté de 802⁴¹⁴.

- *Vernido* (Verneix⁴¹⁵).

Aux deux chartes du XIIe siècle, datées de 636 et 802⁴¹⁶, l'église de Verneix confirme par son titulaire à saint Laurent son passé altimédiéval.

- *Vicoplano* (Vilplaix⁴¹⁷).

Ce dernier exemple, fort représentatif, apparaît à de nombreuses reprises aux VII, IX⁴¹⁸ et XIe siècles. En 1082, il est dit que Richard II consacre l'autel de l'église dédiée à Saint-Martin⁴¹⁹. L'archéologie témoigne de l'existence d'un couvercle de sarcophage et d'urnes funéraires dans le bourg et aux abords du village⁴²⁰.

Bien que les textes s'avèrent être des faux du XIIe siècle, lorsque les indices se recoupent nous pouvons rapprocher ces églises d'une date avoisinant le IXe siècle. En l'occurrence, les vocables confirment cette hypothèse. Les saints martyrs ou les évêques mérovingiens honorés sont en effet à l'ordre du jour dans les chancelleries épiscopales dès le VIIIe siècle. En dernier lieu, même si il est difficile de confirmer l'existence des édifices cités dès la première moitié du VIIe siècle, il l'est d'autant plus lorsqu'aucun témoin archéologique n'indique une quelconque présence religieuse. En outre, nous pouvons nous contenter d'indications sommaires quant à l'occupation antique.

⁴¹³ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Nord-Est.

⁴¹⁴ *De Vallo* (ligne 5) *Ibid.*

⁴¹⁵ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Nord-Est.

⁴¹⁶ *De Vernido* (ligne 4) *Ibid.*

⁴¹⁷ Allier, ar. Montluçon, c. Huriel.

⁴¹⁸ *De Vicoplano* (ligne 4) *Ibid.*

⁴¹⁹ *Ibid.*, n° XXI.

⁴²⁰ CAG 03, n°150.

II- L'outil cartographique et les jalons d'un premier semis d'édifices.

Par le biais de la résolution cartographique, plusieurs problèmes se posent. En particulier, le choix des sites à faire figurer s'annonce problématique (A). De ce fait, nous choisirons, à travers la représentation cartographique, de faire apparaître les sites les plus plausibles (B)⁴²¹.

A- Problèmes et apports de la cartographie.

La cartographie demeure un outil indispensable, à plus forte raison qu'elle est constamment employée pour la compréhension des paroisses⁴²². À ce stade, considérons-la simplement comme un instrument représentatif de l'implantation du paysage chrétien altimédiéval. Autrement dit, la somme des sites tient compte uniquement de ceux dont le potentiel se précise par le biais des textes et de l'archéologie. Les lieux cultuels probables issus des marqueurs d'implantation publique antique n'étant pas retenus, nous verrons en revanche que dans certains cas les mentions se recourent.

Les représentations englobent alors des sources plus ou moins lacunaires. Que se soit en archéologie ou dans les textes, seuls certains sites témoignent d'une occupation religieuse, sans toutefois parvenir à distinguer dans tous les cas la nature, la fonction et l'emplacement exact des églises primitives. De même, nous sommes tributaires de l'état des données. L'intérêt des auteurs porte aussi préjudice à notre analyse dans la mesure où certaines églises apparaîtront aux dépens d'autres non concernées. Il est donc indispensable de faire feux de tous bois et de croiser les données relatives à certaines époques. Au détriment d'une documentation plus lacunaire aux temps carolingiens ou au Xe siècle, nous reprendrons les mentions évoquées dans des fausses chartes.

⁴²¹ Pour les cartes, se référer aux pages 3 à 10 du volume d'annexes.

⁴²² Florent HAUTEFEUILLE, *La cartographie de la paroisse et ses difficultés de réalisation*, dans Christine DELAPLACE (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe – IXe siècles)*, Actes du colloque international. 21- 23 mars 2003. Salle Tolosa (Toulouse), Paris, Édition Errance, 2005, p.24-32.

Cependant, comme le remarque Jacques Péricard, nous ne pouvons suivre avec exactitude le cheminement du christianisme⁴²³. Reste en effet les problèmes liés à la disparité, à l'incertitude et aux lacunes des sources. Nous proposerons donc les jalons d'un premier semis d'édifices (dans le sud-est du diocèse de Bourges), en considérant leur répartition.

B- Répartition spatiale et temporelle des églises.

- Les sites du IV^e au VII^e siècles :

Compte tenu de l'occupation antique, plusieurs édifices religieux s'établissent sur des zones d'implantation publique. Ces dernières sont en effet intégrées dans le paysage chrétien altimédiéval et présentent différentes fonctions distinctes : fonctions économiques, administratives, religieuses, militaires et sociales. De ce fait, il ne faut pas négliger ces éléments dans la mesure où les premiers édifices chrétiens s'implantent souvent sur cette base (oratoires dans les villas...). Nous observons, d'après les données les plus variées, une répartition géographique étalée de façon régulière. Les mentions étant principalement issues de l'archéologie, il est certain que les sondages menés lors des réaménagements des places d'églises révèlent un nombre non négligeable de cimetières chrétiens. De plus, les découvertes de sarcophages font depuis le XIX^e siècle l'objet d'un intérêt particulier. On remarque donc une certaine concentration d'églises s'implantant dans la continuité des indices d'occupation antique. Ces sites se situent principalement à proximité des cours d'eau et des voies romaines. Le phénomène se traduit dès le VI^e siècle par une véritable effervescence monastique⁴²⁴ se développant non seulement autour du chef lieu mais aussi dans les marges du diocèse. À l'opposé du « désert » sur lequel les premières communautés religieuses se seraient installées, nous savons qu'au contraire le cadre religieux altimédiéval se fixe sur un réseau stable et structuré. Il bénéficie alors du soutien non négligeable des élites locales⁴²⁵. Autour de

⁴²³ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, p. 167.

⁴²⁴ *Ibid.* p. 120.

⁴²⁵ *Ibid.* p. 128.

ces monastères⁴²⁶, une myriade d'indices apparaît et témoigne ainsi de l'expansion chrétienne à l'époque mérovingienne. Au total, vingt-cinq églises supposées ou réelles sont dénombrées dans le sud-est du diocèse de Bourges.

- Les sites du VIIIe au IXe siècles :

Comme il a été vu précédemment, la politique carolingienne s'est surtout employée à regagner le contrôle des grands monastères. Le mouvement des réformes du *regnum* est sensiblement affiché. Au niveau des sources, il est logique de retrouver un déficit archéologique pour la période carolingienne étant donné la présence de sarcophages concernant surtout les VIe – VIIe siècles. Par ailleurs, la majorité des mentions du corpus est manifestement issue en majorité des textes. Nous déplorons le manque de témoignages archéologiques du fait des découvertes nécessitant des fouilles plus approfondies. Cela dit, même si leur existence reste ténue, les rapports archéologiques récents décrivent en détail ces églises. Quant aux églises citées dans les textes pour notre zone d'étude, la plupart se trouvent en bordure est et dans le quart nord-ouest. C'est dans cette dernière fenêtre qu'apparaît la majorité des églises mentionnées par la onzième charte du *Cartulaire de la Chapelle-Aude*. Il est donc logique de retrouver ces sites aux alentours de la localité de la Chapelaude qui, au XIIe siècle, revendique ses possessions en s'appuyant pour cela sur des faux (datés de 635 et de 802). Il est fort de constater une multiplication nette des églises dans le diocèse aux temps carolingiens. Sur les cent trente sites du diocèse supposés avant le VIIIe siècle⁴²⁷, l'autorité ecclésiastique carolingienne s'emploie surtout entre le VIIIe et le IXe siècle à accentuer un contrôle social et par conséquent, l'encadrement paroissial. Non seulement la politique de *renovatio* passe par le renouvellement des obligations liturgiques⁴²⁸, mais cela concerne également la restauration et la création des lieux de culte. D'ailleurs, il est précisé dans un commentaire de l'évêque Raoul que la *restructio*⁴²⁹ des édifices est en vigueur dans l'ensemble du diocèse. Au final, sur les quatre-cents cinquante églises

⁴²⁶ La Celle (*Mediocantus*), Allier, ar. Montluçon, c. Marcillat-en-Combraille
Colombier, Allier, ar. Montluçon, c. Commentry
Isle-et-Bardais, Allier, ar. Montluçon, c. Cérilly.
Néris-les-Bains, Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud

⁴²⁷ *Ibid.* p.221.

⁴²⁸ TREFFORT Cécile, *L'église carolingienne et la mort : Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, presses universitaires de Lyon, 1996.

⁴²⁹ « *De honore restructioe ecclesiarum* ». Cité et transcrit dans, PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, p. 225.

potentielles repérées dans le diocèse à la période carolingienne⁴³⁰, nous en avons distingué vingt-sept dans la zone sud-est.

- *Les sites du Xe au XIe siècles :*

Tous indices confondus, nous recensons une soixantaine de sites à l'ouest de l'Allier sur les deux cents (environ) églises pressenties comme féodales (fin XIe – début XIIe siècle)⁴³¹. Bien qu'en majorité, les mentions soient issues des textes, d'autres indices sont à relever, à commencer par la présence des châtelainies. En effet, le centre d'une paroisse peut changer au profit du château. Ce système d'influence est d'ailleurs notable lorsqu'au sein d'une résidence castrale se constitue une chapelle, comme c'est probablement le cas à Bourbon-L'Archambault⁴³². À cela s'ajoute la prolifération des communautés religieuses sous forme de monastères, collégiales et chapitres. Aspect non négligeable de la vie religieuse, le phénomène est notable dans la mesure où, sur un demi département, cinq sont répertoriés. Pour la fin du XIe siècle, un signe lapidaire sur Bellenaves⁴³³ complète le répertoire des indicateurs matériels.

L'évolution et la répartition des premières églises semblent donc relativement constantes et régulières. Elles respectent peu ou prou le schéma du reste du diocèse. Cependant, nous observons quelques difficultés pour apprécier avec plus de détail et de certitudes le semis des édifices carolingiens. Reste une légère inégalité au nord-est de l'espace étudié, sur lequel quatre ou cinq communes demeurent inoccupées. Finalement, environ cent douze sites potentiels sont établis dans l'extrémité sud-est du *pagus bituricus*, entre le IVe et la fin du XIe siècle.

⁴³⁰ PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, p. 231.

⁴³¹ *Ibid.* p. 246.

⁴³² Allier, ar. Moulins.

⁴³³ Allier, ar. Montluçon, c. Ébreuil ; découverte d'après MOREL David, *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif Central...*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2009.

III- Conclusion de la première partie.

Perspectives de recherches : synthèse d'une zone test et ouverture sur l'ensemble du diocèse.

Le premier volet consacré au sud-est du Berry permet d'envisager au niveau micro régional la lente maturation des premiers lieux de cultes chrétiens. Pour apprécier le phénomène, nous sommes partis d'une fenêtre d'étude restreinte *a priori* moins représentative de l'ensemble du diocèse. En dépit de sa situation excentrée, la zone témoigne par ses sources variées de la genèse du paysage monumental.

Les écrits appréhendent non seulement les rythmes de la christianisation, mais aussi des initiatives seigneuriales aux Xe et XIe siècles. Les fondations de Montcenoux, de Saint-Léopardin-d'Augy, du Montet et de La Chapelaude laissent ainsi entrevoir le rôle des *Bourbons* sur les grands monastères. Tout compte fait, l'émancipation des fondations religieuses semble progressive et marquée par des phases importantes de développement.

Non seulement, un faisceau d'indices large assure le repérage des premières églises, mais il permet par comparaison avec l'archéologie de restituer les étapes de constructions. Les sites apparaissent désormais en constante évolution dans cette large période allant du IVe au XIe siècles.

La cartographie s'avère finalement nécessaire pour figurer la lente maturation du paysage chrétien altimédiéval. Nous sommes donc parvenus, au terme de cette première partie, à repérer environ cent douze sites potentiels.

Élargir notre étude à l'ensemble du diocèse permettra de formuler une réflexion autour de l'organisation du *pagus* et de l'*ecclesia* biturige. En partant du cadre Antique, nous verrons comment l'Église se structure sur le socle de la romanité et comment cet héritage évolue jusqu'à la fin du XIe siècle.



Deuxième partie

La genèse des obédiences du centre à la périphérie. Pour une première approche du phénomène monastique biturige.



À l'initiative de l'ANR CARE – IV-X saec (*Corpus des monuments religieux antérieurs à l'an Mil*), la présente étude sur les premières églises est réalisée à l'échelle diocésaine. C'est de cette façon que le diocèse de Bourges constitue un terrain de recherche jusque, récemment, symptomatique des nouvelles attentes sur le haut Moyen Âge. Pourtant privilégié par son statut juridique, Bourges chef lieu de la province d'Aquitaine première et son territoire environnant n'a, avant le XXI^e siècle, suscité *a priori* que trop peu d'intérêts.

L'examen des données concernant l'histoire religieuse du Berry n'en reste pas moins inexistant. À l'instar de Guy Devailly dans les années 1970⁴³⁴, le véritable tournant historiographique est sans conteste celui du renouveau mené par les historiens du droit dans les années 2000. Si l'opacité des sources et l'intérêt unilatéral pour le « *document-monument* » furent longtemps révélateurs de cette lente maturation, la nécessité croissante d'une approche multiscalaire et pluridisciplinaire semble depuis peu évidente. Manifestement, l'engouement pour le paysage monumental altimédiéval se doit de considérer également ce nouveau regard susceptible de se confronter aux problèmes et lacunes des sources. Il s'avère effectivement nécessaire de palier à une documentation qui, dans certains cas, semble vieillissante, omettant parfois même le contexte diocésain.

Ces dernières années, les recherches menées en faveur d'une approche globalisante se sont multipliées, marquant de la sorte un goût plus prononcé pour la relecture des monographies régionales. Effectivement et pour reprendre la formulation de Jacques Péricard : « *les groupes de recherches sur le pouvoir épiscopal, le développement paroissial, le clergé rural, la topographie chrétienne ou encore les communautés collégiales viennent progressivement effacer les interrogations* »⁴³⁵.

L'effervescence monastique demeure *in fine* le point de convergence de cette étude, ainsi qu'une manière d'entrevoir les rouages de la société médiévale à plusieurs échelles. Environ soixante-dix communautés sont recensées dans le diocèse de Bourges durant le haut Moyen Âge. C'est au prix de restaurations, de reconstructions et des réformes, qu'une cinquantaine d'entre elles ont perduré, non sans difficultés, jusqu'à la fin du XI^e

⁴³⁴ DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIII^e. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973 ; Id., *Le Diocèse de Bourges*, Paris, Letouzey et Ané, 1973.

⁴³⁵ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 5.

siècle⁴³⁶. Le siège épiscopal est à l'origine de nombreuses initiatives. La documentation forgée à ce titre, montre son emprise privilégiée sur la cité et son *suburbium* (Chapitre I).

Non pas reclus à sa cité, l'évêque tend sensiblement à s'investir sur l'ensemble de son territoire. En son témoin les émanations de la cathédrale qui s'articulent avec l'espace ecclésial dans les marges. À mesure que se diffuse le christianisme, les nouvelles formes du pouvoir émergent en périphérie du diocèse (Chapitre II). Successivement, surgissent des nouveaux établissements affiliés à des pieux laïques, ou adjointes aux créations épiscopales.

⁴³⁶ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 214.

- Chapitre 1 -

La cité épiscopale et son emprise sur le *suburbium*.

Proche des centres occupés ou au contraire recluse, l'implantation des communautés religieuses semble polymorphe par son emprise territoriale. Également diverses, elles se manifestent sous forme de monastères ou collèges de chanoines, « *multipliés sous l'impulsion des grands courants érémitiques, monastiques, mais aussi politiques, ou, au gré des réformes successives communes à tout l'Occident* »⁴³⁷. Certaines de ces créations connaissent cependant un essor plus ou moins éphémère, qui, en toutes circonstances, traduit l'implication des ressorts politiques économiques et religieux.

Les origines de l'Église berruyère frappent par la permanence du cadre antique. Le foisonnement des communautés s'organise selon deux grands rythmes. *Intra-* et *extra-muros* les ambitions ne sont pas analogues. Alors qu'entre les murs, des obédiences de diverses origines se profilent parallèlement au groupe épiscopal (I), les nécropoles du *suburbium* sont sensiblement plus dans la mouvance des politiques des prélats du VIIe siècle (II). Époque charnière lors de laquelle ces basiliques à l'origine, se dotent d'importants changements institutionnels, matériels et temporels.

⁴³⁷ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 212.

I- Topographie chrétienne et communautés monastiques à Bourges.

La cité épiscopale est relativement bien dans la bibliographie. À l'image de la *Topographie chrétienne*⁴³⁸, un corpus détaillé de sources écrites nous éclaire sur la ville et ses fondations religieuses. Les récits hagiographiques sont assez précis sur les installations liturgiques. L'incendie du dépôt des archives des établissements religieux et civils de Bourges⁴³⁹, provoque la perte et l'endommagement de plusieurs archives. Les recherches de ces dix dernières années confirment finalement le potentiel archéologique de la cité biturige, suite aux chantiers urbains d'envergure⁴⁴⁰. Les fouilles traitées diachroniquement apportent une meilleure cohésion des données, en singularisent l'emprise et l'évolution des établissements sur le milieu urbain.

L'emprise des fondations monastiques et ses rapports avec la cathédrale semblent déterminants. Ils impliquent plusieurs zones sensibles. Ce qui, nous donnera l'occasion de revenir sur un premier point historiographique (A) et consécutivement, s'ouvrira un sommaire sur le groupe épiscopal (B). Finalement, les établissements *intra-muros* et plus particulièrement, les communautés féminines (C), donnent lieu de s'interroger sur la permanence des structures monacales.

⁴³⁸ BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*

⁴³⁹ Cf., les archives de L'hôtel de la préfecture détruites par l'incendie du 13 août 1858, d'après « Incendie des archives de Bourges », dans *Compte rendu des travaux de la société du Berry à Paris*, Paris, Siècle de la Société, t. VI, 1859, p. 190-193).

⁴⁴⁰ À partir des années 1970, avec le développement de l'archéologie urbaine, cf., MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 7 ; ou TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, notamment p. 14 : les opérations en 1996 donnent l'occasion de réfléchir sur un secteur urbain sensible : celui de l'Îlot de l'hôtel dieu et son emprise sur les limites de la ville médiévale.

A- L'effervescence des obédiences dans la cité épiscopale biturige.

- Archéologie urbaine à Bourges. Sommaire historiographique :

De nombreux érudits décrivent la ville de Bourges et ses fondations dans des travaux quelque peu imprécis, souvent cantonnés au regard porté sur les "beaux monuments"⁴⁴¹. Les notices monographiques emboîtent le pas, en mentionnant les découvertes ténues⁴⁴². Jusqu'au premier quart du XXe siècle, ces mentions sont établies au second plan.

Les travaux sur le monachisme de Guy Devailly⁴⁴³, retracent pour la première fois une histoire critique et globale du diocèse et de son siège épiscopal. Malgré tout, les fouilles occasionnelles ne permettent alors que peu d'avancées en la matière. Ce n'est que logiquement qu'un retard se forme dans les publications nationales, comme *le paysage monumental*⁴⁴⁴ ou *les premiers monuments chrétiens*⁴⁴⁵. Or, les efforts de synthèses sont tout de même singuliers, à commencer par la *topographie chrétienne*⁴⁴⁶ représentative des nouveaux apports insufflés par l'archéologie.

Les grands chantiers urbains des années 1990 amorcent des progrès considérables en terme méthodologique. L'essor de l'archéologie funéraire dessine les premiers contours de l'emprise des lieux de culte dans Bourges. Immanquablement, le potentiel funéraire

⁴⁴¹ Cf., par exemple HARDY Georges et GANDILHON Alfred, *Bourges. Les Abbayes et Châteaux du Berry*, Paris, Librairie Renouard, 1912.

⁴⁴² En outre, DUROCHER, « Anciennes cryptes », dans *Revue du Centre*, 1881 ; DESHOULIÈRES François, « Abrégé historique de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges », dans *Revue du Berry*, 1906 ; Id., « Le tympan de Saint-Pierre-le-Puellier à Bourges », dans *Mémoire de la Société des Antiquaires du Cher*, t. XXXVIII, 1918 ; Abbé de ROFFIGNAC, « Le tympan de la porte Saint-Ursin à Bourges, son caractère religieux », dans *Mémoire de la Société des Antiquaires du Cher*, t. XXXVI, 1913 et les notes de BUHOT de KERSERS Alphonse, « Essai sur l'architecture religieuse en Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. III, 1869, p. 91-157 ; Id., « Objets trouvés sur l'emplacement du Cercle. Rue Moyenne, n°15 », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. VIII, 1879, p. 73-81.

⁴⁴³ DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973 ; Id., *Le Diocèse de Bourges*, Paris, Letouzey et Ané, 1973 ; Id., (dir.), *Histoire du Berry*, Toulouse, Éditions Privat, 1980.

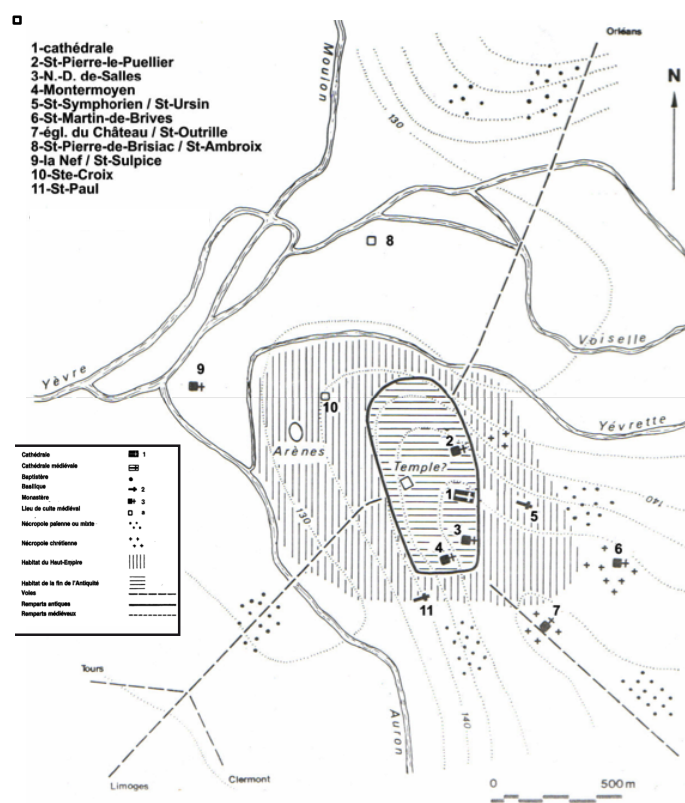
⁴⁴⁴ BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987 ; avec les chapitres de OTTAWAY John, sur « Le Berry » et « Bourges », p. 262-266.

⁴⁴⁵ DUVAL Noël (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 3 vol., Paris, Picard, 1996 et plus précisément BARRUOL Guy (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 2- Sud-Ouest et Centre*, Paris, Picard, 1996.

⁴⁴⁶ BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*

- *Topographie chrétienne et emprise monastique :*

Fig. 3 - Topographie chrétienne de Bourges haut médiéval⁴⁵⁰ :



⁴⁵⁰ D'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 17.

Urbanisée entre le I^{er} et le II^e siècle ap. J.-C., *Avaricum* connaît un large programme monumental. Au III^e siècle⁴⁵¹, la rétraction du tissu urbain est amorcée au cœur de la ville et dans sa périphérie. Dans les *insulae* détruites, aucun indice ne confirme le maintien ou la reprise d'une occupation structurée. Le réseau routier en étoile desservant les diocèses voisins, est nettement orienté vers l'est du *pagus*, notamment vers les agglomérations de la Loire, comme Poitiers ou encore Limoges⁴⁵².

Au terme de ce processus, l'édification d'un mur défensif et la mise en place de l'*ecclesia*, lors de la première moitié du IV^e siècle, viennent parfaire les structures de la ville antique. Protégeant l'espace *intra-muros* de vingt-cinq hectares, le rempart percé par deux portes, compte une cinquantaine de tours d'environ trois mètres d'épaisseur. En revanche, dans le *suburbium*, basiliques et cimetières redistribuent le réseau chrétien⁴⁵³. Les découvertes archéologiques de la ville au VI^e-Xe siècles, permettent d'apprécier exclusivement les édifices religieux et les zones funéraires, seuls jalons topographiques connus. Le tissu ecclésiastique *intra* et *extra-muros* est réalisé essentiellement à la fin du VI^e et au VII^e siècle. Suite à cette période d'effervescence monastique soutenue notamment par les prélats, le réseau n'évolue plus guère jusqu'au seuil du XI^e siècle⁴⁵⁴.

L'essor urbain des XI^e-XIII^e siècles marque ainsi la transformation des villes au travers de l'avènement de deux faits majeurs : la construction de nouvelles fortifications vers le milieu du XII^e siècle et l'édification ambitieuse de la cathédrale gothique à partir de la fin de la même période. Retenons également les modifications en profondeur des sanctuaires. Ils sont pour la plupart l'objet d'une action soutenue de restauration, ce dès le XI^e siècle. Leur statut juridique est également modifié, car à la fin du Xe siècle, on opte pour le mode collégial⁴⁵⁵. L'effervescence touche l'ensemble du diocèse et reste indissociable de l'expansion monastique. Sur les vingt-neuf communautés créées ou

⁴⁵¹ TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 40-42.

⁴⁵² GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIII^e au début du XI^e siècle... op. cit.*, t. I, p. 85. Le réseau autour de Bourges induit qu'il faut voir le Berry dans son contexte géographique large, incluant d'autres pagus.

⁴⁵³ Sur la question cf., en priorité MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 9-14.

⁴⁵⁴ TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 51.

⁴⁵⁵ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 240 et Id., « Les communautés canoniales en Berry. L'exemple des chapitres Saint-Ursin et Sain-Outrille (XI – XVIII^e siècles) », dans MASSONI Anne (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2010.

réformées, dix-neuf adoptent le mode canonial⁴⁵⁶, pour l'essentiel entre la fin du Xe siècle et 1050. Enfin, le développement de l'architecture civile réorganise l'espace urbain, avec l'accroissement d'espaces hors du *castrum*.

B- Les premières formes et les acteurs de la christianisation : le groupe épiscopal.

L'affirmation de la ville épiscopale caractérise les Ve-VIe siècles, mais commence avant « l'effacement de l'autorité impériale »⁴⁵⁷. L'émergence de l'Église marque évidemment le paysage urbain. Nous ne disposons, pour les premiers temps chrétiens, que de peu d'indices sur Bourges. La faiblesse du gisement archéologique invite à se tourner évidemment vers les témoignages écrits. Également ténus, ils sont l'œuvre de Grégoire de Tours et de quelques récits hagiographiques émanant des chancelleries épiscopales. Il est cependant nécessaire de résumer la situation. De manière synthétique, nous reprendrons surtout les différents points évoqués par la *Topographie chrétienne*⁴⁵⁸ illustreront parfaitement les origines du premier groupe épiscopal.

- Les acteurs de la christianisation. Autour de la tradition d'Ursin et Leocadius :

À la fin du IVe siècle, *Avaricum* devient le premier foyer chrétien du territoire biturige et prend désormais le toponyme de *Bertoregae* (Bourges). Le sénateur Léocade céda, selon la tradition, sa demeure au premier apôtre Ursin⁴⁵⁹, pour qu'il fonde à son tour l'*ecclesia*. À une date incertaine, entre le IIIe et le IVe siècle, ce dernier, un disciple des sept évêques envoyés de Rome sous Decius, part évangéliser le Berry⁴⁶⁰. C'est du moins à lui, sans toutefois le nommer, que Grégoire de Tours fait écho dans *Historia Francorum*.

⁴⁵⁶ Les établissements de Bourges réformés en chapitre, le sont quasiment dans le même laps de temps. Nous retrouvons : Saint-Ursin (1012 ; anc. Saint-Synphorien) ; Saint-Outrille (987-1012 ; anc. Église du Château) ; Notre-Dame-de-Sales (1012) ; Saint-Pierre-le-Puellier (997-1012) ; Montermoyen (av. 1012) et Saint-Ambroix (997). D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, carte p. 263.

⁴⁵⁷ DUTOUR Thierry, *La ville médiévale*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 78.

⁴⁵⁸ BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 20-21.

⁴⁵⁹ Date imprécise (IIIe-IVe siècle), Fêté le 9 novembre.

⁴⁶⁰ *HF.*, éd. B. KRUSCH-W. Levison, MGH, *SRM*, 1, c. 30-31, cité d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 74. Cf., VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la Gaule... op. cit.*, p. 59-60.

Manifestement, il s'agirait du même personnage décrit dans un autre de ces récit : saint Ursin, premier évêque de Bourges envoyé par les « disciples des apôtres »⁴⁶¹. On doit l'invention de son tombeau à *Agustus*⁴⁶² du temps de l'évêque Probien⁴⁶³. À côté de la tradition, le premier évêque reconnu serait Sénécien, successeur désigné et consacré en l'église de Bourges par Ursin⁴⁶⁴. Cependant l'incertitude de ses origines ainsi que les dates de son pontificat invitent à la plus grande prudence⁴⁶⁵.

- *Le groupe épiscopal et la mise en place de l'ecclesia prima :*

Le groupe épiscopal apparaît assez tôt dans les sources sous les appellations suivantes : *Ecclesia Prima*⁴⁶⁶, *mater ecclesia*⁴⁶⁷, *in honore beati Stephani ecclesia*⁴⁶⁸. L'*ecclesia* est attestée pour la première fois en 573, lorsque l'évêque Felix⁴⁶⁹ organise un serment judiciaire sur l'autel *Biturigae ecclesia*⁴⁷⁰. Le récit des origines du christianisme, malgré les imprécisions chronologiques, nous apporte plusieurs détails importants ; en particulier quand l'aristocrate *Leocadius* transforme sa maison en église⁴⁷¹. L'emplacement n'aurait donc pas changé⁴⁷², mais le sanctuaire reçoit un nouveau décor et les reliques de saint Étienne⁴⁷³, vers 415, lorsque qu'elles commencent à circuler en

⁴⁶¹ « ... *discipulis episcopus ordinatus* », *Gl. Conf.*, c. 79, éd. B. KRUSCH, MGH, *SRM*, cité et transcrit d'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 20.

⁴⁶² *Gl. Conf.*, c. 79. « Abbé de Saint-Martin-de-Brives puis Saint-Symphorien près de Bourges et par saint Germain de Paris, de passage dans la capitale berruyère », cité d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 74.

⁴⁶³ Il apparaît en 551-552 et en 561-562. Cf., d'après *Ibid.*, p. 80.

⁴⁶⁴ Date et origines incertaines et selon la *Gallia Christiana*, t. 2, col. 4. Il serait également contemporain des prélats d'Auxerre et d'Orléans (DEVAILLY Guy (dir.), *Histoire du Berry... op. cit.*, p. 64). Enterré dans l'église Sainte-Croix dans le *suburbium*, on honorait sa sépulture jusqu'au XVI^e siècle. (*Patriarchum Bituricense*, éd. P. LABBE, *NB*, t. 2, p. 10), d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 74.

⁴⁶⁵ Cf., d'après *Ibid.*

⁴⁶⁶ *HF.*, I, 31, éd. B. KRUSCH-W. Levison, MGH, *SRM*, I, 1², p. 22 ; cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 20-21.

⁴⁶⁷ *Vita II Sancti Sulpicii* (BHL 7930), *AA SS, Ian.*, II, 43, p. 538 ; cité et transcrit dans *ibid.*

⁴⁶⁸ Charte de restauration de Saint-Ursin par le vicomte de Bourges Gaufredus (Geoffroy le Noble) en 1012, reproduite dans une chartre de Philippe I^{er} de 1112, éd. PROU Maurice, *Recueil des actes de Philippe I^{er} roi de France*, Paris, 1908, n°146, p. 361 ; cité et transcrit dans *ibid.*

⁴⁶⁹ Mentionné en 573, successeur de Probien.

⁴⁷⁰ *Gl. Martyr.*, 33, éd. B. KRUSCH, MGH, *SRM*, I, 2, p. 58.

⁴⁷¹ « *domum suum fecit ecclesiam* », *HF.*, I, 31, éd. B. KRUSCH-W. Levison, MGH, *SRM*, I, 1², p. 22). Il ajoute « *haec est nunc ecclesia apud Bituricas urbem prima* », cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 20.

⁴⁷² PICARD Charles (dir.), « Circonscription de PARIS (région sud)., Cher », dans *Gallia*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, t. XIX, 1961, p. 314.

⁴⁷³ « *miro opere composita et primi martyris Stephani reliquiis illustrata* », *HF.*, éd. B. KRUSCH-W. Levison, MGH, *SRM*, I, 31.

Gaule⁴⁷⁴. En 573, les reliques du proto-martyr sont attestées de façon plus sûre sous l'épiscopat de Felix. Grégoire de Tours précise qu'elles se présentent sous la forme d'une ampoule de sang⁴⁷⁵.

D'après ce récit, l'*ecclesia* est à l'intérieur de l'enceinte et n'est explicitement jamais déplacée. Le système romain prédomine au VI^e siècle dans le récit de Grégoire de Tours. Il s'en revendique l'héritier⁴⁷⁶, au même titre que les évergètes, ou ici les pieux notables. Certaines constructions de Bourges sont *ex novo* et d'autres au contraire, des remplois d'anciens édifices. La cathédrale de Bourges est à l'origine une demeure aristocratique, mise à la disposition de la communauté par son propriétaire⁴⁷⁷. C'est sûrement la même, qui au VII^e siècle, se situe près du rempart, comme l'atteste la *Vita S. Amandi*⁴⁷⁸ : le saint occupe en effet une cellule qui pouvait se situer dans le secteur de la cathédrale romane. La crypte est réutilisée dans le monument gothique, mais ne conserve aucune trace de cette époque⁴⁷⁹.

⁴⁷⁴ DUBOIS Jacques et LEMAITRE Jean-Loup, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, Éditions du Cerf, 1993 : Parmi les patrons des premières cathédrales on retrouve des saint tel que Martin ou Étienne (dont les reliques sont trouvées en 415 à Jérusalem).

⁴⁷⁵ « *pars enim beati sacrosancti levitae huius, sicut celebre fertur, in altari Biturigae ecclesiae continetur* », *Gl. Martyr.*, 33, éd. B. KRUSCH, MGH, SRM, I, 2, p. 58.

⁴⁷⁶ GAUTHIER Nancy, « Le paysage urbain en Gaule au VI^e siècle », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997, p. 62 ; DUTOUR Thierry, *La ville médiévale*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 35-36.

⁴⁷⁷ Cf., GUYON Jean, « L'architecture religieuse chez Grégoire de Tours », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997, p. 199.

⁴⁷⁸ « *iuxta ecclesiam in superiori moenia civitatis* », *Vita S. Amandi* (BHL 332), évêque de Tongres, éd. B. Krusch, MGH, SRM, V, p. 433.

⁴⁷⁹ Cf., HUBERT Jean, *L'art Préroman*, Paris, 1938, p. 39 ; d'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 21.

Fig. 4 - Localisation de la cathédrale Saint-Étienne dans son contexte archéologique⁴⁸⁰ :



Nous n'avons guère d'éléments permettant de distinguer avec certitude l'emplacement et la date de la première cathédrale. Un premier ensemble est cependant mentionné⁴⁸¹. Sur la largeur du flanc ouest (du *loculus*), les restes d'une *confessio* appelée "caveau des archevêques" est en usage pour l'inhumation des prélats de 1760 jusqu'en 1904. Ce caveau servait alors de chapelle funéraire. Il est communément admis qu'il fut construit à cette fin⁴⁸². Or, cette *confessio* a pu servir le culte des reliques⁴⁸³ dès le haut Moyen Âge. Les chambres et les murs forment dans leurs ensembles un plan très irrégulier en

⁴⁸⁰ D'après MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 76.

⁴⁸¹ VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, p. 59-60.

⁴⁸² BOINET A., *la cathédrale de Bourges*, (Petites monographie des grands édifices de la France), Paris.

⁴⁸³ CROOK John, *The Architectural Setting of the Cult of Saints in the Early Christian West. C. 300-1200*, Oxford, Clarendon Press, 2000, p. 118.

forme de croix. Sans plus de précisions, le volume de la crypte (3,20m par 11m) devait être suffisant pour accueillir pèlerinages et dévotions⁴⁸⁴. Les ouvertures, quant à elles, assurent le lien essentiel entre les pièces de la *confessio* et le niveau supérieur de l'église. D'après R. Branner⁴⁸⁵, il s'agit d'une crypte du XI^e siècle voûté, orienté nord/sud, d'une longueur de 10, 80m. Il donne accès, au milieu du coté ouest, à une petite pièce carrée de 2,25m de large.

La construction de la cathédrale romane est attribuée à Gaulzin, demi-frère de Robert le Pieux, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire et archevêque de Bourges de 1013 à 1030. En témoigne les chapiteaux romans employés dans la chapelle Sainte-Solagne. Enfin, Pierre de la Châtre, archevêque de 1141 à 1171, remanie l'édifice roman en reconstruisant un palais épiscopal⁴⁸⁶.

Les découvertes, en 1959 de Charles Picard et M.-J. Favière, dans les quartiers souterrains, ont éclairé le contexte d'implantation de la cathédrale⁴⁸⁷. À une quinzaine de mètres sous les caves du domicile actuel de M. l'Archiprêtre, les restes d'un grand temple romain sont mis au jour. Ces ruines sont alors confondues avec l'emplacement de la maison du sénateur *Leocadius*. L'ensemble est d'époque antonine. Il est décoré de colonnes doriques cannelées de fort calibre. Parmi les vestiges, sont également mentionnés des fragments de stylobates et d'une *krépis*, un entablement sculpté, des architraves, des frises et des corniches. La construction est visiblement encastree dans la muraille tardo-antique. Sous la *rue de l'Auron* enfin, les « crypto-portiques » cités en 1868 par Dumoutet⁴⁸⁸, apparaissent au niveau des vestiges du temple proche.

Sur flanc nord de la cathédrale actuelle, les traces d'un édifice monumental daté d'entre le troisième quart du IV^e et le IX^e siècle, demeurent finalement les seuls éléments

⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 119.

⁴⁸⁵ D'après BRANNER R., « La cathédrale de Bourges aux XI^e et XII^e siècles », dans *Bulletin monumental*, t. CXII, 1953, p. 105-123. Cf., également RIBAULT J.-Y., « Observations et hypothèses sur la cathédrale romane de Bourges (XI^e-XII^e siècles) », dans *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, t. CXXVII, 1996, p. 5-16.

⁴⁸⁶ de CHANCEL-BARDELOT Béatrice, *Dictionnaire de la cathédrale de Bourges*, Dijon, Éditions Faton, 2008, p. 48.

⁴⁸⁷ PICARD Charles (dir.), « Circonscription de PARIS (région sud)., Cher », dans *Gallia*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, t. XIX, 1961, p. 314.

⁴⁸⁸ *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des Travaux historiques et des Sociétés savantes : Archéologie*, les 21, 22 et 23 nov. 1861, Paris, Imprimerie Impériale, 1863, p. 105-122, d'après *ibid.*

fiables. Par sa nature et sa localisation cette découverte peut être identifiée à l'*ecclesia prima*⁴⁸⁹.

- *Batisterium et domus ecclesiae* :

Nous clôturerons cette partie sur les annexes de la cathédrale, à savoir le *Batisterium* et la *domus ecclesiae*. Le premier n'est attesté que par la *Vita II Sancti Sulpicii* lors du voyage de l'évêque, qui y passe ici la nuit en prière⁴⁹⁰. Cette mention tardive serait au plus tôt du VIIe siècle⁴⁹¹. Ni la date de sa fondations ni même sa localisation ne semble connue.

La *domus ecclesiae* semble à l'instar du baptistère, difficilement repérable. Elle est également mentionnée à l'occasion du passage à Bourges d'un prélat. Ici, c'est saint Germain de Paris (556 ?-573) qui voit en songe Ursinus⁴⁹². Jean Hubert⁴⁹³ rattache sans preuves véritablement tangibles le monastère Notre-de-Sales, situé à environ 170 m au sud de l'actuelle cathédrale, au groupe épiscopal.

La faiblesse des données archéologiques incite donc à s'approprier la tradition pour appréhender l'émergence de l'*ecclesia* biturige. Les jalons de l'évangélisation de la cité, se manifestent dans les textes par l'existence de saints fondateurs et bien entendu du groupe cathédrale. Or, l'opacité et les lacunes des sources pour les plus hautes époques ne nous donnent qu'avec parcimonie des témoignages indirecte. C'est le plus souvent à l'occasion de visites épiscopales que les monuments sont cités. Curieusement, les communautés monastiques qui dépendent ou gravitent autour de la cathédrale sont plus perceptibles. Les acteurs du pouvoir épiscopal et les fondateurs étant souvent liés voir même confondus. Les obédiences urbaines *intra-muros* ne sont tenues presque exclusivement que par des femmes. Fondé au VIIe siècle par une noble sainte, le

⁴⁸⁹ TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 48.

⁴⁹⁰ « *in profundo cuiusdam noctis silentio psalmorum canora in baptisterio peregrisset* », *Vita II Sancti Sulpicii* (BHL 7930), *AA SS, Jan.*, II, 33, p. 536 ; d'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 21.

⁴⁹¹ de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges... op. cit.*, p. 47-48.

⁴⁹² *Gl. Conf.*, c. 79, éd. B. KRUSCH, MGH, *SRM*, I, 2, p. 347 ; d'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 21 et VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, p. 61.

⁴⁹³ HUBERT Jean, *l'art Préroman*, Paris, 1938, p. 39.

monasterium colombanien Notre-Dame-de-Sales, proche de la cathédrale, est sur le point d'être remplacé au début du XIe siècle par un chapitre de chanoine.

C- Teneur et réformes des monastères *intra*-muros : des cas de communautés de religieuses.

Aux environs de 583, le conflit opposant Gontran à Chilpéric laisse place à une rupture perceptible, mais difficilement mesurable. Grégoire de Tours retrace les ravages de la guerre se dirigeant jusque dans la capitale berruyère. Les églises⁴⁹⁴ ne sont pas épargnées. Par la suite et jusqu'aux premières décennies du VIIIe siècle, le contexte fut propice à la mise en place d'un renouveau du paysage religieux. Les initiatives, tant ecclésiastiques que laïques, se multiplient. Les évêques participent également à ce mouvement, au cours du VIIe siècle, sous l'impulsion d'Austrégisile⁴⁹⁵ et de son successeur Sulpice II⁴⁹⁶. Au final, vingt-quatre communautés monastiques s'établissent aux VIe, VIIe et au début du VIIIe siècle, dont sept d'entre elles dans la capitale épiscopale⁴⁹⁷.

- Communautés de femmes intra-muros :

Dans le mur d'enceinte, on compte, hormis le groupe épiscopal, les fondations suivantes : Saint-Pierre-le-Puellier (*puellarum*), Notre-Dame-de-Montermoyen avec Eustadiole et Notre-Dame-de-Sales. Brièvement, l'histoire de ces établissements se ressemble peu ou prou. Saint-Pierre-le-Puellier est fondé à l'origine par l'évêque Sulpice II⁴⁹⁸, que nous retrouvons également lors de la création de Notre-Dame-de-Sales.

⁴⁹⁴ *H. Fr.*, éd. B. KRUSCH-W. Levison, MGH, *SRM* VI, c. 22, cité d'après *ibid.*, p. 218 : « Le territoire en effet fut envahi par les ducs de Toulouse et de Bordeaux appelés en renfort par Chilpéric. Gontran, duquel dépendait le Berry rattaché à ce moment au royaume de Bourgogne, s'opposa à cette percée avec l'appui de quinze mille hommes. Le choc eut lieu près de Châteaumeillant. Les troupes de Chilpéric prirent l'ascendant et se dirigèrent ensuite sur Bourges détruisant tout, maisons, vignes, arbres, pillant et brûlant les églises. La capitale berruyère n'y résista pas ». Une épidémie eut aussi lieu à la même période, d'après *H. Fr.*, VI, c. 39.

⁴⁹⁵ † 624.

⁴⁹⁶ † 647.

⁴⁹⁷ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 218.

⁴⁹⁸ *Vita Sulpicii*, MIGNE J. P., *Patrologie latine*, t. 80, col. 582 ; citée dans *ibid.*, p. 220.

Traditionnellement, l'église est reconnue comme le *monasterium Sancti Petri Puellarum*, autrement dit, Saint-Pierre-le-Puellier. Elle apparaît entre 997 et 1012, où, dans les sources, les deux fils du dit Ebrard le Vert, la restituèrent. À cette occasion un chapitre de chanoines est institué⁴⁹⁹, substituant la communauté de femmes. Située à deux-cent mètres au nord-ouest de la cathédrale⁵⁰⁰. L'archéologie du sanctuaire correspond manifestement aux indications de la *vita*. Bien que n'étant pas très clair à ce sujet, le monastère de Sulpice aurait été bâti, comme le confirme son orientation, à l'emplacement d'une construction antique⁵⁰¹. Elle disparaît au XIXe siècle. L'orientation de l'église Saint-Pierre correspond avec les « *bribes reconnues du réseau urbain antique* »⁵⁰².

Le second établissement *intra-muros* fondé au VIIe siècle par Sainte Eustadiole est mentionné tardivement vers 1025⁵⁰³, comme le *monasterium medianum* ou Notre-Dame-de-Montermoyen. Sainte Eustadiole est connu d'après sa propre *vita*⁵⁰⁴. Elle vit au temps de l'évêque *Rocco*⁵⁰⁵, qui visiblement, assiste à ses funérailles⁵⁰⁶. Eustadiole institue un monastère de femmes⁵⁰⁷ et fait également construire, en plus de deux oratoires, une basilique funéraire dédiée à Saint-Paul⁵⁰⁸. Accolée contre la muraille, près d'une porte de l'est de la ville, cet édifice du premier quart du VIIIe siècle reçoit la dépouille de la sainte fondatrice. Nous n'avons toutefois aucune trace de ce qui advient de l'obédience jusqu'à sa "réapparition" au XIe siècle. Son tombeau y est encore honoré au

⁴⁹⁹ *Gallia Christiana*, t. 2, *Instrumenta*, 49, col. 42. Cette église fut détruite au XIXe siècle ; cité dans *ibid.*, p. 220.

⁵⁰⁰ BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 22.

⁵⁰¹ « *monasterium quoddam in eadem urbe vir Dei summo construxerat nisu, in quo Virginum ac continentium feminarum incluserat agmen : ubi structuram lapidum grandaevis extulit aedibus* », (*Vita Sulpicii... op. cit.*) ; citée dans *ibid.* et PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 221.

⁵⁰² *Ibid.*, p. 221.

⁵⁰³ de KERSERS Louis, « Essai de reconstitution du cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XXXV, 1912, p. 3-12, n°13 ; cité d'après *Ibid.*, p. 221.

⁵⁰⁴ *Vita Eustadiolae*, AASS, iun., t. 2, p. 131-133, datée du premier quart du VIIIe siècle par de LAUGARDIERE Maurice, *L'Eglise de Bourges... op. cit.*, p. 176 ; citée d'après *Ibid.*, p. 221.

⁵⁰⁵ Dérivé de *Roccolenus*, il vit sans plus de précisions entre le VIIe et le VIIIe siècle.

⁵⁰⁶ *Vita Eustadiolae*, AASS, iun., t. 2, p. 133 ; cité d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 221.

⁵⁰⁷ « *monasterium atque coenobium dignum aedificavit sibi suisque puellis ; et ex feminarum sexu iuxta normam regulae pratarum vivere, magnum ibi inclusit agmen* » (*Vita Eustadiolae*, AASS, jun., t. 2, p. 131-133) ; cité et transcrit d'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 22.

⁵⁰⁸ La sainte se donc rend fréquemment « *ad basilicam beati Pauli apostoli iuxta muros exterius portam in qua delectabatur nocte ad die in oratione adque lectione mediatri* » (*Vita Eustadiolae*, AASS, jun., t. 2, p. 131-133) ; cité et transcrit d'après *ibid.* L'archéologie reste toutefois muette à ce sujet.

XVI^e siècle, avant qu'il ne soit endommagé en 1562 par les protestants⁵⁰⁹. Dès la fin du XI^e siècle l'établissement est réformé. Les chanoines, qui occupent désormais les lieux, cherchent à faire perdurer le culte d'Eustadiole. Ils s'en disent les héritiers⁵¹⁰ et possèdent manifestement un manuscrit de la *Vita Eustadiolae*⁵¹¹.

Une dernière fondation mérite d'être évoquée plus en détail. Notre-Dame-de-Sales est un cas représentatif du phénomène monastique féminin. Sous les effets de des reformes elle adopte des choix architecturaux différents. À cela s'ajoute les témoignages écrits et iconographiques. De la sorte, nous reviendrons sur la nature d'une fondation, instituée par la sainte et nobilis *Berthoara*, illustrant particulièrement les liens entre l'évêque et son entourage.

⁵⁰⁹ *Patriarchum Bituricense*, éd. P. LABBE, *NB*, t. 2, p. 55 ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 221.

⁵¹⁰ D'après ce qu'une fausse donation du XI^e siècle de la sainte à la communauté Notre-Dame laisse supposer ; Cf., SOYER Jacques, « Étude sur trois documents apocryphes des archives départementales du Cher attribués à l'époque franque », dans *Mémoire de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Département du Cher*, t. 15, 1900, p. 229-230 ; d'après *ibid.*

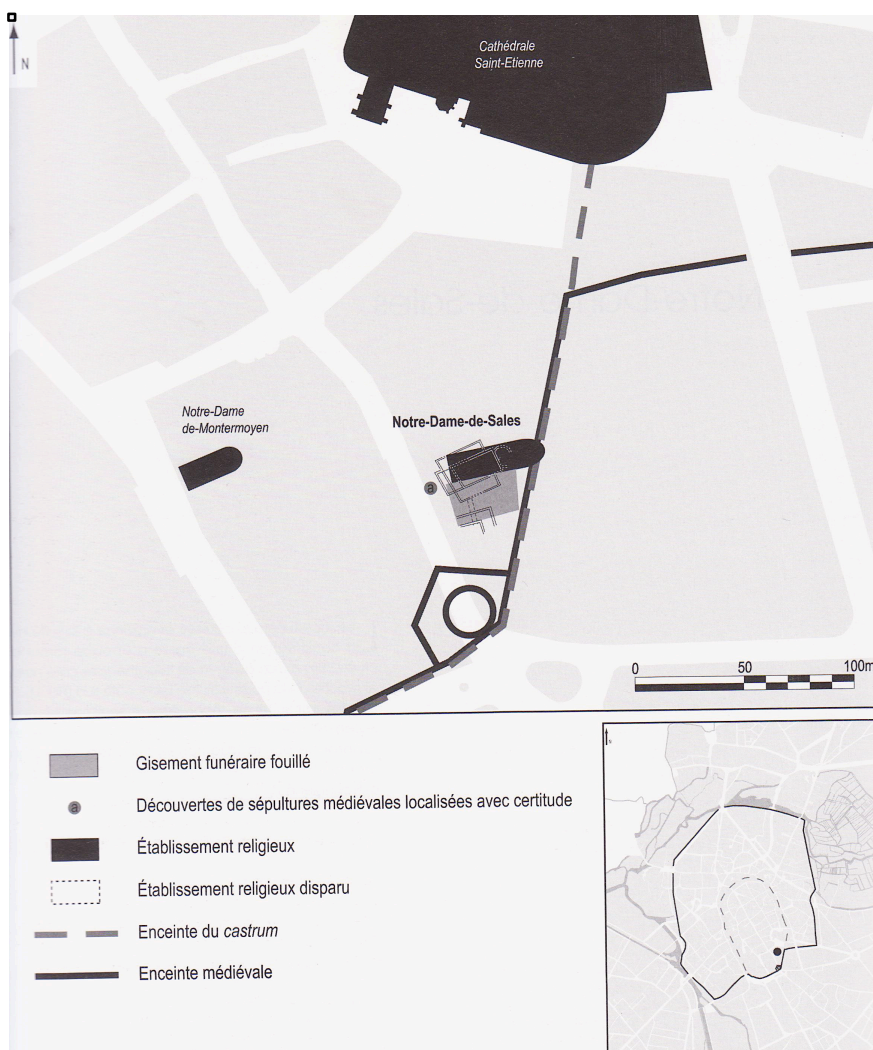
⁵¹¹ Ed. P. LABBE, *Nova Bibliotheca...*, t. 2, p. 376s ; d'après *ibid.*

- Notre-Dame-de-Sales :

-Plan-

- Un monastère *intra-muros*. Présentation et mise en contexte.
- Bilan des données archéologiques.
- Monastères à église double et rayonnement colombanien (VIIe-Xe) siècle.
- Un exemple des manifestations architecturales et liturgiques : la copie de l'enluminure du Cartulaire du chapitre de Notre-Dame-de-Sales. Une représentation du paysage et des traditions monumentales à l'aube du XIIe siècle.

Fig. 5 - Localisation de Notre-Dame de-Sales dans son contexte archéologique⁵¹² :



⁵¹² D'après MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 50.

- Un monastère intra-muros. Présentation et mise en contexte :

Notre-Dame-de-Sales est l'une des quatre communautés monastiques qui, à l'instar de la cathédrale, de Saint-Pierre-le-Puellier et de Notre-Dame-de-Montermoyen, voit le jour à l'intérieur de l'enceinte de l'Antiquité tardive⁵¹³. Les implantations religieuses des temps mérovingiens sont complexes à saisir notamment lorsqu'elles changent « *de nom et de régime* »⁵¹⁴. Dans le cas présent, il s'agirait du *monasterium puellarum* rapporté pour la première fois dans la *vita Austregisilii* et dans la *vita Colombani* en ces termes :

- « *In Betoricensem vero urbem, puellarum monasterium ex beati Columbani regulam, Berthoara nobilis genere et religione femina construxit*⁵¹⁵ ».

L'initiative de cette fondation revient à une certaine sainte *Berthoara*⁵¹⁶. La correspondance entre l'emplacement de la formation colombanienne et le chapitre Notre-Dame-de-Sales semble pour le moins complexe. En effet, le chapitre *Sancta Maria de Salis* n'est cité pour la première fois qu'en 1012⁵¹⁷, à l'occasion du remplacement des moniales par les chanoines ; répondant par là même aux directives de Geoffroy le Noble, vicomte de Bourges. Dans un prologue du XIIe siècle et dans des apocryphes du cartulaire du chapitre, cette filiation est manifeste. L'état du sanctuaire est connu par le prologue. Il indique que *Berthoara* s'installa « *in monasterio sanctae Mariae Salensis*⁵¹⁸ ». D'autre part, des parallèles sont mis en évidence dans les faux datés du XIIe siècle.

L'authentification de certaines des chartes, déclarées comme apocryphes par J. Soyer⁵¹⁹, permet d'éclairer les origines du monastère. Selon Alphonse Buhot de Kersers, le

⁵¹³ Cf., pour la topographie de Bourges : BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, p. 16.

⁵¹⁴ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 220.

⁵¹⁵ *Vita Colombani*, MGH, SRM, t.4, p. 129, cité et transcrit dans *Ibid.*, p. 220.

⁵¹⁶ « *in urbe Byturica erat nobilissima mente et natalibus illustris Bertoara sacrata Dei famula* », *Vita Austregisilii*, (BHL, 1898), 10, p.197, cité et transcrit dans CAG 18, p. 146, n°652 ; « *in monasterio beatae Bertoare reclusa* », *Vita Austregisilii*, (BHL, 839-840), 14, p.199, cité et transcrit dans *Ibid.* ; « *In Betoricensem vero urbem, puellarummonasterium ex beati Columbani regulam, Berthoara nobilis genere et religione femina construxit* », *Vita Colombani*, MGH, SRM, t.4, p. 129, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 220.

⁵¹⁷ Cf. PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, carte établissement de Bourges réformé en chapitre, p. p.263.

⁵¹⁸ Pour le prologue et la datation du XIIe siècle : *Patriarchum Bituricense*, éd. P. LABBE, NB, t. 2, p. 86 et L. DELISLE, *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, Paris, 1856, p. 550, d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 220.

⁵¹⁹ SOYER Jacques, « Étude sur trois documents apocryphes des archives départementales du Cher attribués à l'époque franque », dans *Mémoire de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Département du Cher*, t. XV, 1900, p. 229-230.

sanctuaire remonterait aux temps où saint Ursin (IIIe – IVe siècle ?) fait édifier (sur les écuries de Léocade) la cathédrale. Il fait correspondre le *monasterium* à un petit oratoire défini comme le plus ancien baptistère⁵²⁰. Il s'agirait alors d'anciennes constructions dites "*salae*". Une tradition donne l'origine de l'abbaye vers le IXe siècle. Des moines placés sur un lieu-dit nommé *Sales*⁵²¹ (à une quarantaine de kilomètres de Bourges), se seraient réfugiés dans les hauteurs de la cité lors des invasions danoises du IXe siècle.

Le site est l'une des plus anciennes communautés monastiques. Deux siècles après la fondation de Clion⁵²² et suite au contexte difficile opposant Gontran à Chilpéric⁵²³ jusqu'aux début du VIIIe siècle, le Berry se dote d'un paysage religieux neuf. Les ecclésiastiques comme les laïcs sont à l'initiative de la construction de nouveaux monastères⁵²⁴. L'effervescence monastique profite aux communautés urbaines. Fondé au VIIe siècle sous le pontificat d'Austrégisile, c'est sans doute par l'archéologie et les apocryphes que nous pouvons préciser l'emplacement du *monasterium puellarum*. Des faux de même date établissent également d'autres parallèles entre *Berthoara* et Notre-Dame-de-Sales⁵²⁵. Manifestement, l'établissement n'a vraisemblablement « *pas pu compter sur le culte de sa sainte fondatrice, inexistant en Berry, pour se développer* »⁵²⁶.

⁵²⁰ Concernant les différentes interprétations du sites : TROADEC Jacques, « Notre-Dame de Sales », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987, p. 264-266.

⁵²¹ Pour un bilan historiographique cf., TROADEC Jacques, « Notre-Dame de Sales », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987, p. 264-266. Cette interprétation tout aussi peut convaincante que la première est notamment développée par DESHOULIÈRES François, « Note sur Notre-Dame de Sale », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XLVI, 1934-1935, p. 9-12, selon de LA THAUMASSIÈRE Gaspard Thaumais, *Histoire de Berry*, Bibliothèque de Lyon, Tombeau, 1689, livre II, ch. XII. Effectivement, ce toponyme n'apparaît nul part, ni même dans le dictionnaire topographique du cher.

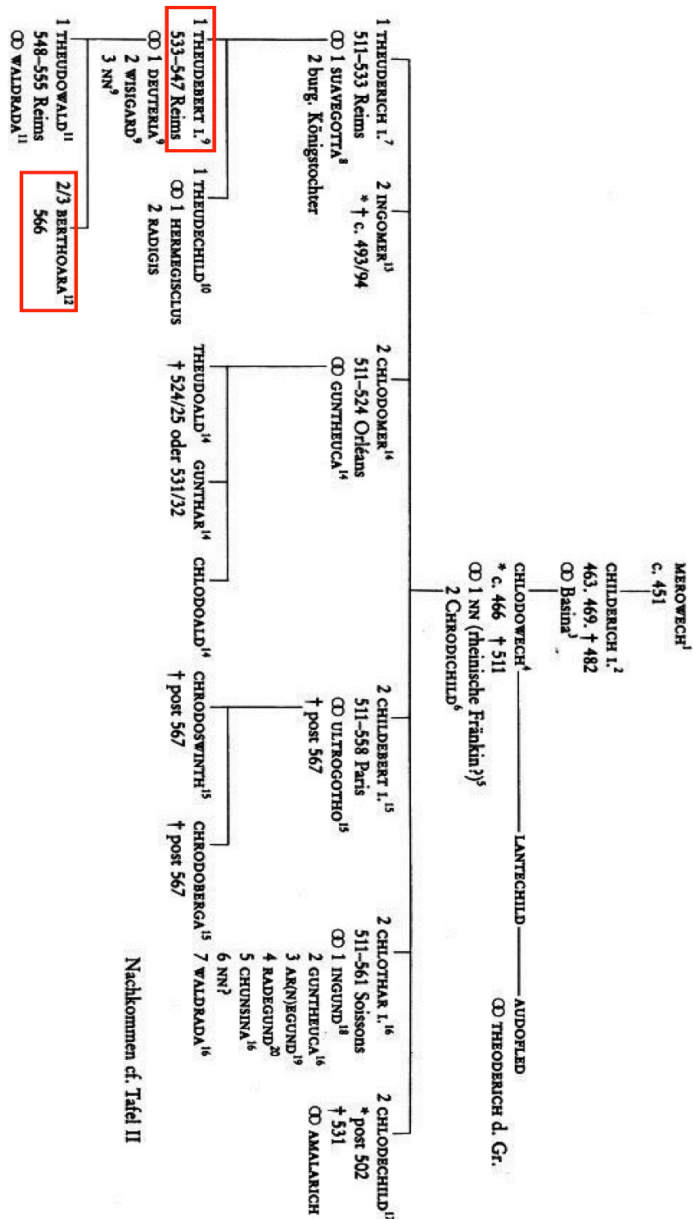
⁵²² Indre, ar. Châteauroux, c. Châtillon-sur-Indre. PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 218 ; Clion est certainement l'une des plus anciennes communautés monastiques féminines de Gaule. C'est à cet emplacement que Saint-Martin fit halte au IVe siècle. DEVAILLY Guy, *Martin de Tours un missionnaire*, Paris, Éditions Ouvrières, 1988.

⁵²³ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 218.

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 218 ; les évêques Austrégisile et son successeur Sulpice II furent au VIIe siècle « *des restaurateurs et des bâtisseurs dynamiques ; des hommes comme l'évêque Adon leur emboîterent le pas* ».

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 220.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 220.



⁵²⁷ D'après EWIG Eugen, « Die Namengebung bei den ältesten Frankenkönigen und im merowingischen Königshaus », dans *Francia*, t. XVIII, 1991, p. 21-69, tableau généalogique, p. 48.

⁵²⁸ L'étude essentielle est celle d'EWIG Eugen, « Die Namengebung bei den ältesten Frankenkönigen und im merowingischen Königshaus », dans *Francia*, t. XVIII, 1991, p. 21-69, avec un tableau généalogique p. 48 et 53 ainsi qu'une notice p. 52. Également MELLOTT Jean, « Les fondations colombaniennes dans le diocèse de Bourges », dans *Mélanges colombaniens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 – 23 juillet 1950*, Paris, Éditions Alsatia, 1951, p. 209-211 ; « Étude sur trois documents apocryphes Des Archives

Alain Dubreucq, nous pouvons déterminer plus précisément l'origine de la sainte et de son culte éphémère. Fille du roi Théodebert Ier (533-547) et d'une mère inconnue, elle réside à Mayence en 566 où elle fit construire un baptistère pour l'évêque Sidoine⁵²⁹. Elle est donc moniale du temps d'Oustrille et riche, car elle possède des serviteurs⁵³⁰. Peut-être a-t-elle été, en 547, l'objet d'une demande en mariage du roi ostrogoth Totila⁵³¹. On lui reconnaît en tous cas un miracle mentionné dans un passage de la vie de saint Austrégisile⁵³². Il est dit qu'elle guérit un pauvre paralytique⁵³³. *Berthoara* fut vite oubliée. Il n'existe vraisemblablement ni tombeau, ni reliques et aucune église ne l'a prise pour patronne. Son nom ne figure nul part, que ce soit dans les martyrologes ou les calendriers. Cette absence chronique s'explique sans doute par la *damnatio memoriae*, au moment où à l'époque carolingienne le monachisme féminin devient suspect et l'on remplace ces monastères par des communautés de chanoines⁵³⁴. Le phénomène est en tout cas assez fréquent. Considérant l'élément juridique comme presque absent des règles irlandaises, puisque leur but est avant tout acétique⁵³⁵, on pourrait envisager dans ce contexte urbain le remplacement du monastère colombanien comme inévitable. Dans ce cas, Notre-Dame-de-Sales n'aurait manifestement pas pu rivaliser face à la concurrence des autres établissements.

Les efforts des prélats, en faveur d'une centralisation, semblent réussir pour les obédiences colombaniennes. Dépendant de la personnalité des évêques, la teneur de la politique en matière de communautés religieuses s'oppose à certaines types d'ordres. Durant l'époque carolingienne, plusieurs d'entre elles reçoivent le soutien de

Départementales du Cher attribués à la période franque », dans *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, t. 15, 1900, p. 217-245 ; BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule au milieu du VIIe siècle* (dir. GAUTHIER Nancy, PICARD Jean Charles) ; t. 6, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, Paris, De Boccard, 1989, p. 18.

⁵²⁹ Fortunat, *Carmina*, II, 11, MGH AA IV/1, p. 40.

⁵³⁰ Vie de saint Austrégisile (Oustrille), MGH SRM, t. IV, p.197 et 199, rédigée au milieu du VIIIe siècle : c. 10 : « *Per idem tempus in urbe Byturica erat nobilissima mente et natalibus illustris Bertoara sacra Dei famula. ...precepit pueros suos eum levare a terra* ».

⁵³¹ Procope, *Guerre des Goths* III, 37), cf., la généalogie donnée par Ewig, « Die Namengebung... », *op. cit.*, p. 38.

⁵³² Évêque de 614 à 624 ; MGH, SRM, vol. IV.

⁵³³ MELLOTT Jean, « Les fondations colombaniennes dans le diocèse de Bourges », dans *Mélanges colombaniens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 – 23 juillet 1950*, Paris, Éditions Alsatia, 1951, p. 209.

⁵³⁴ Rens. écrits communiqués par Alain Dubreucq, que je tiens à remercier pour ces informations.

⁵³⁵ GAUDEMET Jean, « Les aspects canoniques de la règle de saint Colomban », dans *Mélanges colombaniens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 – 23 juillet 1950*, Paris, Éditions Alsatia, 1951. p. 165-177.

l'archevêque. Or, « la protection royale accordée à ces établissements sur initiative épiscopale autorisait finalement un meilleur contrôle »⁵³⁶. Le succès et l'influence des fondations colombariennes et érémitiques s'accordent mal avec les interventions épiscopales⁵³⁷. Au Xe et au XIe siècles, le mode de fonctionnement varie : en dehors de Bourges, la concurrence aristocratique croissante et la préférence pour le mode collégial affecte durablement ces établissements. Le glissement vers une réforme du système juridique s'accorde à remédier aux difficultés manifestes.

Quoiqu'il en soit les chanoines de Notre-Dame-de-Sales fêtaient *Berthoara* le quatre décembre et prétendaient que leur chapitre occupait le site de l'ancien monastère. La réforme de l'établissement⁵³⁸ succède à la série de collégiales créées par Dagbert (†1012) : Saint-Oustrille, Notre-Dame-de-Montermoyen⁵³⁹... L'archevêque vide, en 1012, avec l'aide du vicomte Godefroy de Bourges et le consentement de Robert le Pieux, le monastère de ses occupantes pour les remplacer par des chanoines⁵⁴⁰.

Il s'agirait sans doute de l'un des plus vieux lieux de culte du Berry. La tradition locale insiste d'ailleurs sur la valeur primitive du monument. Pour Catherinot⁵⁴¹ cet emplacement correspondait autrefois au baptistère de la cathédrale. Saint Ursin aurait créé un sanctuaire là où se trouvait celui de *Berthoara*. Or, on conservait ici une chasuble de l'apôtre du Berry, premier évêque de Bourges⁵⁴². Quoiqu'il en soit, les liens de proximités avec la cathédrale sont évidents⁵⁴³. De la sorte, Jean Hubert confondait cette

⁵³⁶ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 269.

⁵³⁷ Par exemple, la *Visio Baronti* (*Visio Baronti*, MGH, SRM, t. 5, éd. W. LEVISON, 1910, p. 368s.), sûrement rédigée par un moine de Méobecq au VIIe siècle, livre une image des rapports épineux entre moines et évêques. Cf., *Ibid.*, et de LAUGARDIERE Maurice, *L'Eglise de Bourges... op. cit.*, p. 193-194.

⁵³⁸ D'après MELLOTT Jean, « Les fondations colombariennes dans le diocèse de Bourges », dans *Mélanges colombariens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 – 23 juillet 1950*, Paris, Éditions Alsatia, 1951, p. 209, les chanoines remplacent les religieuses 909. Des moines s'y seraient réfugiés au moment des invasions normandes et par la même occasion, ils auraient rapporté les reliques de la courroie avec laquelle on attachait les mains du Christ à la colonne.

⁵³⁹ Rens. écrits communiqués par Alain Dubreucq.

⁵⁴⁰ cf., les notes de L. de Kersers, *Essai de reconstitution du cartulaire de ND de Salles*, ADC, 18 J 244, surtout la liasse 19 : « Saint Dagbert 56^e archevêque de Bourges en l'an 1012, convertit ledit monastère de religieuses en église collégiale de chanoines qu'il y établit par le secours de Godefroy vicomte de Bourges et le consentement de Robert roy de France ».

⁵⁴¹ CATHERINOT, *Les églises de Bourges*.

⁵⁴² MELLOTT Jean, « Les fondations colombariennes dans le diocèse de Bourges », dans *Mélanges colombariens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 – 23 juillet 1950*, Paris, Éditions Alsatia, 1951, p. 210.

⁵⁴³ Notre-Dame-de-Sales ne se trouvait qu'à cent-soixante-dix mètres environ au sud de la cathédrale.

abbaye avec le baptistère du groupe épiscopal⁵⁴⁴. Un extrait de la *vita Sulpitii* mentionne un baptistère dans les environs⁵⁴⁵ et les remaniements architecturaux de la fin du IX^e siècle pourraient avoir eu lieu en même temps que ceux du groupe épiscopal⁵⁴⁶.

On aurait donc une volonté de retour aux origines qui a pu motiver l'oubli de *Berthoara* et de la Règle colombanienne, dont Charlemagne, puis Louis le Pieux, imposent le remplacement par la règle bénédictine modifiée par Benoît d'Aniane⁵⁴⁷.

-Bilan des données archéologiques :

Le réseau religieux *intra* et *extra-muros* est réalisé pour l'essentiel à la fin du VI^e et au VII^e siècle. La trame n'évolua plus gère jusqu'au seuil du XI^e siècle. Le monastère se trouve à une centaine de mètre du mur d'enceinte sud, contre lequel il est accolé. Il communique par un passage dallé⁵⁴⁸ avec un bâtiment annexe au sud, également édifié vers le début du VII^e siècle⁵⁴⁹.

Le bâtiment se compose d'une nef centrale à chevet plat. L'ensemble entouré de galeries⁵⁵⁰ latérales et frontales, se prolonge à l'orient par une abside polygonale. Cet édifice comporte une salle centrale entourée d'une galerie périphérique⁵⁵¹. L'aire de circulation à proximité du mur de façade est sans doute un parvis. La transformation totale de l'église au XI^e siècle et les réfections du XVII^e siècle, ont détruits la stratigraphie intérieure. La galerie sud est préservée des constructions du XX^e siècle. Les fouilles de Favière de 1962 à 1966 ont vraisemblablement fini de démolir les

⁵⁴⁴ HUBERT Jean, *L'art pré-roman*, Paris, 1938, p. 39, d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 264.

⁵⁴⁵ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 264, notons que dans la *vita Sulpitii* 2 (c. 35), datée au plus tôt du VII^e siècle, il est fait mention du baptistère où se rend Sulpice la nuit pour prier : « *in profundo cuiusdam noctis silentio psalmorum canora in baptisterio peregrisset* », cité et transcrit dans *Ibid.*

⁵⁴⁶ Cf. ESQUIEU Yves, *Quartier cathédral. Une cité dans la ville*, Paris, 1998, p. 16-17. Plusieurs églises doubles auxquelles se joint un baptistère sont données en exemple.

⁵⁴⁷ Rens. écrits communiqués par Alain Dubreucq.

⁵⁴⁸ Anonyme, *Bourges. Une ville et son passé*, éd. Association pour le développement de l'archéologie en Région Centre, Bourges, 1986, cité et transcrit dans *Ibid.*

⁵⁴⁹ TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 51.

⁵⁵⁰ Cf., les premières données sur cet édifice dans PICARD Charles (dir.), *Gallia*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, t. XIX, 1961, p. 314 ; cf., également TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 51.

⁵⁵¹ BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule au milieu du VII^e siècle* (dir. GAUTHIER Nancy, PICARD Jean Charles) ; t. 6, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, Paris, De Boccard, 1989, p. 18.

tombes du cimetière médiéval. Ce qu'il reste de l'intérieur du bâtiment nord est pour le moins limité. Hormis des lambeaux de sols en mortier de tuileau, dans la galerie ouest et sud, aucune des infrastructures d'accès et de circulation n'a pu être mise au jour. Le bâtiment sud se compose d'une salle bordée par une galerie. Enfin, le dallage reliant les deux bâtiments est détruit par un puits creusé au XVIIe siècle.

Ce premier site est profondément remanié au IXe siècle, particulièrement au nord. Les abords du bâtiment sont immédiatement utilisés à des fins domestiques. Même si la présence des fosses-dépotoirs n'a pu être mise en relation avec les habitats, deux deniers de Charles le Chauve (de 875-877) et une obole du milieu du Xe siècle permettent de préciser la date des travaux, à la charnière des IXe-Xe siècles. On note ainsi la destruction de la galerie périphérique puis l'extension de la nef vers l'est (où se trouve le rempart) et à l'ouest (vers la voie). Par ailleurs le mur de façade sur la voie est identifié en 1986, tandis que les extensions vers l'est restent à ce stade indéterminées. Les aménagements internes le sont également. Le complexe architectural est ensuite modifié au Xe siècle, à l'occasion de la destruction des galeries et de l'agrandissement de la nef à l'ouest. Des fosses à déchets domestiques sont localisées dans l'environnement immédiat du bâtiment.

Dans la seconde moitié du XIe siècle, les modifications architecturales semblent *a priori* importantes puisque la collégiale est entièrement réédifiée, dont l'ancienne abside qui empruntait l'une des tours est de l'enceinte romaine⁵⁵². D'autres restaurations sont entreprises au XVIIe siècle. Lorsque la municipalité fait démolir l'édifice pour bâtir la nouvelle Trésorerie générale en 1960, l'église est depuis longtemps désaffectée. Au XIXe siècle on installe dans ses sous-sols, une cave à vin pour le Service des substances militaires. Elle fut remblayée dans un second temps.

Les fouilles réalisées au n°15 *Rue de la Moyenne*⁵⁵³ ont mises au jour depuis 1879, lors de la construction de l'hôtel du *Cercle littéraire*, une occupation de la Tène au XIIIe siècle. Les vestiges des fondations d'un bâtiment en grand appareil, un fut de colonne et un claveau d'archivolte (avec « *une cimaise chargée de fleurons retombant* ») sont datés du

⁵⁵² OTTAWAY John, « Bourges », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987, p. 262-266. Est également recensé à ce propos dans la notice, une bibliographie des auteurs du XIXe jusqu'au début du XXe siècle.

⁵⁵³ CAG 18, p. 93.

Ile siècle. Un fragment d'architrave est aussi donné au musée. Le mobilier (fibules, peignes en os et perles), dont des monnaies romaines (notamment une d'Auguste), date en partie de la fin de l'Antiquité⁵⁵⁴. M.-J. Favière et M. Jean Hubert voient dans ces vestiges, des sous-sols antérieurs aux constructions romaines⁵⁵⁵.

Les fouilles opérées en 1985, on permis de mettre au jour l'édifice et ses phases de transformation⁵⁵⁶. Elles ont révélées un ensemble datant du haut Empire, de type semi artisanat/commerce et des habitations⁵⁵⁷. À partir de 1986 les fouilleurs découvrent que ces structures sont liées à celles de la voirie et de la *Porte de Lyon* datant des Ier-IIe siècles. La destruction du complexe au IIIe siècle est en apparence sans véritables explications, puisqu'il n'y a alors aucune modification structurelle. Il pourrait éventuellement s'agir d'un abandon fonctionnel⁵⁵⁸. Les structures et le rempart sont liés : un espace se dégage entre la voie et le mur défensif « gelé » par un glacis à l'intérieur, ainsi que le long du rempart. Cela devait permettre un passage plus facile vers le système défensif en façade.

À la fin du Xe et au début du XIe siècle, le vicomte de Bourges, Geoffroy le Noble, installe une communauté de chanoines réguliers de Saint Augustin. C'est probablement à ce moment qu'est mis en œuvre le plus grand chantier. Le complexe carolingien est détruit à cette occasion. À l'emplacement prévu l'église romane est édifiée dans la seconde moitié du XIe siècle (1060-1080)⁵⁵⁹. De ce fait, le clocher porche apparaîtrait au XIe siècle, sur la base de quatre piles visibles reposant sur un massif de fondation profondément encre⁵⁶⁰. La partie centrale est, par la suite, occupée par deux salles basses du XVIIe siècle. Pour l'édifice sud, les données ont seulement pu déterminer une reprise structurelle avant la construction de l'église du XIe siècle, sans que l'on sache si le plan est modifié.

⁵⁵⁴ BUHOT de KERSERS Alphonse, « Objets trouvés sur l'emplacement du Cercle. Rue Moyenne, n°15 », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. VIII, 1879, p. 73-81 ; Id., dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XI, 1884, p. 2, musée n°111.

⁵⁵⁵ PICARD Charles (dir.), *Gallia*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, t. XIX, 1961, p. 314.

⁵⁵⁶ TROADEC Jacques, « Notre-Dame de Sales », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987, p. 264-266.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 264. Ces données contredisent de toute évidence la tradition historiographique de l'origine d'un édifice primitif à vocation religieuse.

⁵⁵⁸ *Ibid.*, p. 264.

⁵⁵⁹ *Ibid.*, p. 264.

⁵⁶⁰ *Ibid.*, annexe p. 291.

La fouille a finalement permis de réévaluer les données, en proposant une vision assez complète de l'ensemble architecturale et ce, sur la longue durée. Premièrement, toute hypothèse reliant la présence d'un lieu de culte datant du II^e siècle semble logiquement écartée. Deuxièmement, même si les datations précises du complexe architectural d'origine sont à ce jour ignorées, elles coïncident approximative avec le témoignage de la *vita* de *Bertoare* dans la première moitié du VII^e siècle. Enfin, la construction fonctionne *a priori* avec le système défensif du milieu du IV^e siècle. Le plan des deux édifices plaide en la faveur d'un complexe mérovingien/carolingien. Pour clore ce volet archéologique, nous savons que le site fonctionne jusqu'au XIII^e siècle de façon continue avec l'espace funéraire. Il est ensuite remanié au XIII^e-XIV^e siècle⁵⁶¹.

- Monastères à église double et rayonnement colombanien (VII^e-Xe) siècle :

Au VI^e siècle en gaule, on ne compte qu'une trentaine de monastères tenus par des moniales. Principalement au nord de l'Occident latin, ces fondations sont à l'image du « jardin clos » du *Cantique des Cantiques* et interprétés comme la ségrégation hommes/femmes⁵⁶².

À Notre-Dames-de-Sales, l'agencement du complexe architectural plaide en faveur d'un monastère à église double. Les deux parties monumentales fonctionnent manifestement conjointement. L'évolution des formes architecturales religieuses est fortement conditionnée par les pratiques liturgiques. Mise en place dans les monastères, la *renovatio* traduit l'engouement pour la création ou la transformation des espaces architecturaux. Ces espaces spécifiques répondent à des exigences pratiques. Cela se concrétise par une augmentation des chapelles dans les monastères, souvent attenantes à l'église abbatiale. Dans la seconde moitié du Xe siècle, ces chapelles servent notamment à la pratique de la messe privé ou votive⁵⁶³. L'idée d'une séparation entre l'église des fidèles et celle du clergé peut sembler séduisante. Dans le cas d'une institution religieuse féminine, il peut y avoir une séparation d'ordre hommes/femmes.

⁵⁶¹ MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 49-51.

⁵⁶² HASQUENOPH Sophie, *Histoire des ordres et congrégations religieuses : en France du Moyen Âge à nos jours*, Seyssel (Ain), Champ Vallon, 2009, p. 445-448.

⁵⁶³ Cf., sur la question, PALAZZO Éric, *Liturgie et société au moyen Âge*, Paris, Aubier, 2000, p. 141.

À partir du VI^e siècle, les monastères dits à église double se développent en Europe. Mixtes, ces derniers regroupent hommes et femmes sans pour autant les faire cohabiter. Ils sont généralement associés à la règle colombanienne et s'observent d'avantage dans la moitié nord de la Gaule et dans les îles Anglo-Saxonnes⁵⁶⁴. Plus présentes aux époques mérovingiennes et carolingiennes, ces communautés expriment avant tout l'idéal du monachisme pastoral et paroissial. Fidèles à la vie de Colomban, elles sont majoritairement rurales. Malgré leurs mœurs suspicieux, certains de ces monastères subsistent toujours après le IX^e siècle. En dépit des débuts difficiles, le monachisme féminin est progressivement intégré et mieux accepté vers les XII^e-XIII^e siècles⁵⁶⁵.

La charte de Luxeuil, passant par la *Loire*, suscita la création de plusieurs communautés dans le Berry. Hormis Notre-Dame-de-Sales, on doit à Théodulphe et Babolin trois autres fondations. Deux sont tenues par des hommes, dont une sur l'île de la Marmande⁵⁶⁶ près de Bourges et la seconde à la frontière est du *pagus* à Gaudiac (aujourd'hui Jouet-sur-l'Aubois)⁵⁶⁷. Une dernière communauté s'installe à Charenton-sur-Cher⁵⁶⁸. Théodulphe et Babolin fondent sous le patronage de sainte Marie un établissement à Nevers⁵⁶⁹.

⁵⁶⁴ Saint Patrick, par exemple crée assez tôt des monastères doubles en Irlande ; notamment celui de Sainte-Brigitte de Kildare. D'après HASQUENOPH Sophie, *Histoire des ordres et congrégations religieuses : en France du Moyen Âge à nos jours*, Seyssel (Ain), Champ Vallon, 2009, p. 449.

⁵⁶⁵ HASQUENOPH Sophie, *Histoire des ordres et congrégations religieuses... op. cit.*, p. 459.

⁵⁶⁶ Localisé une première fois à Isle par de Kersers. Par la suite de Laugardière l'a identifié sur la Marmande, e qui n'est pas admis par tous.

⁵⁶⁷ Le monastère à « *haud procul a fluvio Alberta* » au lieu dit Gaudiacum (de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges... op. cit.*, p. 172). Ce qui donne Gouy, Goujac, Joujac, Joue, Jouy. On retiendra finalement dans l'aubois, Jouet-sur-l'Aubois (Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, c. La Guerche-sur-l'Aubois) et Jouy (Comm. Sancoins, Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, ch.-l. c.). Même l'on ne peut rien tirer de l'archéologie, le site correspond à une description de Jonas qui utilise l'expression « *haud procul* ». Il faut donc en déduire que le sanctuaire était situé « non loin » de l'Aubois mais non à proximité auquel cas l'auteur aurait peut-être préféré utiliser les prépositions *apud* ou *super* ». De Kersers mentionne également l'existence à Jouy d'un ancien prieuré dépendant de Charenton (*Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. VII, p. 153) ; d'après GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIII^e au début du XI^e siècle... op. cit.*, t. I, p. 283.

⁵⁶⁸ Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, ch.-l. c. D'après de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges... op. cit.*, p. 172, aucune trace de l'édifice mais les vestiges archéologiques trouvées dans le bourg montrent des fondation romaines et mérovingiennes. Une nécropole altimédiévale est signalée sur la place, avec un sarcophage de marbre blanc (BUHOT de KERSERS Alphonse, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. III, p. 76-77). Toujours selon Laugardière, il s'agirait du même sarcophage vu en place par Martène et Durand au XVIII^e siècle (*Voyage littéraire de deux voyageurs bénédictins*, Paris, 1724, p. 39 ; CAG 18). Il aurait abrité le corps de saint Chalan (qui serait pour Laugardière le premier maître de la communauté).

⁵⁶⁹ Cf., sur les fondations colombaniennes en Berry les travaux de de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges... op. cit.* ; MELLOTT Jean, « Les fondations colombaniennes dans le diocèse de Bourges », dans

- Un exemple des manifestations architecturales et liturgiques : la copie de l'enluminure du Cartulaire du chapitre de Notre-Dame-de-Sales. Une représentation du paysage et des traditions monumentales à l'aube du XIIe siècle :

Fig. 7 - Illustration du cartulaire du chapitre de Notre-Dame-de-Sales⁵⁷⁰ :



« Les images types subissent de par la volonté de leur créateur, et aussi en fonction de l'usage qui leur est destiné, de multiples variations »⁵⁷¹. Le propos de C. Heitz illustre, qu'au-delà de la fonction symbolique, l'iconographie recrée des liens évidents avec

Mélanges colombaniens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 – 23 juillet 1950, Paris, Éditions Alsatia, 1951, p. 209-211 et GOBRY Ivan, *Les moines en Occident. T. 3, De saint Colomban à Saint Boniface : le temps des conquêtes*, Paris, Fayard, 1987, p. 235-236. Même si on ne peut pas à proprement parler de fondation colombaniennes, « deux sanctuaires Méobec et Longoritus, se rattachent au mouvement réformateur venu d'Irlande » ; d'après GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, t. I, p. 280.

⁵⁷⁰ Arch. dép. du Cher, d'après OTTAWAY John, « Le Berry », dans BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987.

⁵⁷¹ HEITZ Carol, *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du haut Moyen âge : IVe siècle - an mille*, Paris, Errance, 1987. p. 267.

l'architecture réelle⁵⁷². Dans les exemples des manuscrits carolingiens, les églises reproduites sont, à l'instar de celle de Notre-Dame-de-Sales (bien que représentée au XIIe siècle), le produit de réalités archéologiques sous-couvert de conventions artistiques. Effectivement, dès l'époque carolingienne ces figurations sont le miroir des « nouvelles architectures bâties »⁵⁷³ mais illustrent avant tout le message, politique, ou mémoriel ici tenu par le cartulaire.

L'élaboration de l'enluminure du *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame-de-Sales* au XIIe siècle recouvre de la même façon un aspect liturgique fort, en particulier avec les personnages représentés. Nous pouvons d'ores et déjà souligner qu'il est question d'une passation d'un reliquaire entre le roi, l'évêque et un moine. Ce dernier est à *Genuflexiones* (*ad genua*), son corps droit avec les mains levées (*elevatio manuum*) traduit une « tension du cœur vers dieu »⁵⁷⁴. Les gestes et les mains prennent donc toute leur importance. La *manus* désigne les gestes juridiques ayant fonction de transmettre, d'enlever ou de reconnaître un pouvoir. Dans le cas présent, il s'agirait du transfère légal d'une possession et plus précisément, d'un reliquaire⁵⁷⁵. Cela n'empêchant pas une quelconque manifestation divine dans ces gestes⁵⁷⁶. Pour paraphraser J.-C. Schmitt, « la plupart de ces gestes mettent en cause la main. Il en va de même des gestes rituels les plus formalisés. Si une force, un pouvoir peuvent se transmettre d'un homme à l'autre, d'un corps à l'autre, c'est le plus souvent par le contact ou un signe de la main ». Les attributs et les vêtements des personnages représentés les distinguent ainsi les uns des autres. Les vaguelettes encadrant l'image permettent également d'extraire les personnages de l'espace, en les incluant dans un contexte spirituel. Cette représentation du firmament renforce de la même manière la valeur symbolique et liturgique du document. Comme titre de prestige du chapitre, cette illustration met les personnages au premier plan.

Cette copie témoigne, voire même célèbre, une manifestation religieuse du pouvoir. Or, ces mises en scène de l'évêque sont souvent plus courante au XIIIe siècle, car

⁵⁷² *Ibid.*

⁵⁷³ *Ibid.*

⁵⁷⁴ SCHMITT Jean-Claude, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 1990, p. 302-303 ; d'après Pierre le Chantre. Ces gestes se retrouvent souvent dans les prières des femmes.

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 100.

⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 101.

consécutive de la réforme liturgique d'Innocent III⁵⁷⁷. L'autorité religieuse à travers ce cartulaire montre tout particulièrement la main mise du roi et de l'archevêque dans les affaires monastiques au moment de l'institution des chanoines et de la remise d'un reliquaire.

C. Heitz rappelle que la première fonction du sanctuaire est celle de la liturgie, déterminante dans la conception architecturale⁵⁷⁸. Les apocalypses carolingiennes restent sans doute la source la plus riche d'illustrations de tours et de clochers porches pour la période carolingienne. Les études réalisées en ce sens⁵⁷⁹ indiquent clairement un « *gout pour les variations* »⁵⁸⁰. L'alternance des représentations fait figurer les combinaisons entre la tour et la nef. Ces modèles apparaissant au VIIe siècle trouvent également des permanences dans l'enluminure et dans l'architecture du XIIe siècle. Autrefois « tour sépulcre », l'antéglise carolingienne⁵⁸¹ comporte un aspect spirituel et liturgique induite par la présence d'un saint. De nombreux sanctuaires se dotent alors d'une antéglise occidentale pour célébrer la passion et la résurrection du Christ. Jusqu'au XIIe siècle, la tour-porche garde son sens et fait l'objet des mêmes pratiques religieuses. Il s'agit autrement dit, d'un « *aspect formel de la liturgie et spiritualité* »⁵⁸².

Les fouilles ont mises au jour cette tour-porche. Elle se dresse au début du XIe siècle lors de la réfection de l'édifice. En l'occurrence il s'agirait d'un type désigné comme *post-carolingien* ou « *atrophie* »⁵⁸³. Au Xe siècle, il ne reste plus que les éléments de l'ancienne

⁵⁷⁷ PALAZZO Éric, *Liturgie et société...* op. cit., p. 164-166.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 139.

⁵⁷⁹ En particulier dans les ouvrages de Carol Heitz, et notamment dans, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963 ; et « Rôle de l'église-porche dans la formation des façades occidentales de nos églises romanes », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. XXXIV, n° 134-135, 1991, p. 329-334 ; mais encore ANDRAULT-SCHMITT Claude, « Les premiers clochers-porches limousins (Évaux, Lesterps, Limoges) et leur filiation au XIIe siècle », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. XXXIV, n° 134-135, 1991, p. 199-223 ; ou DUBOURG-NOVES Pierre, « Des mausolées antiques aux cimborios romans d'Espagne. Evolution d'une forme architecturale », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. XXIII, n° 92, 1980, p. 323-360.

⁵⁸⁰ HEITZ Carol, *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du haut Moyen âge : IVe siècle - an mille*, Paris, Errance, 1987, p. 271.

⁵⁸¹ *Ibid.*

⁵⁸² *Ibid.*, p. 278.

⁵⁸³ HEITZ Carol, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963, p. 19 ; ce porche s'oppose en théorie au premier type : l'église-proche carolingienne ou *Vollwestwerk* par les allemands (cf., A FUCHS, *Die Karolingischen Westwerke und andere Fragen de Karolingischen Baukunst*, Paderborn, 1929, p. 32). Le clocher porche carolingien comporte deux éléments : au rez-de-chaussée une crypte, qui supporte une église haute à bas-côtés et tribunes. La silhouette extérieure, étant une tour ronde ou carré surplombant l'église centrale, et deux tourelles d'escaliers qui donnent accès à celle-ci. Celles-ci encadrent un porche d'entrée qui précède la

église centrale entourés de bas cotés et de tribunes, barrant la nef à l'ouest. Comme l'a souligné C. Heitz, l'église porche à bien modelé les façades occidentales romanes⁵⁸⁴. Or, pour Notre-Dame-de-Sales, il ne s'agit pas d'une résurgence de l'ancienne église carolingienne, mais d'une création neuve du XIe siècle. Même si dans la plupart des cas la première version de l'église porche s'atrophie, ou s'associe à d'autres types monumentaux tels que les contre absides occidentales⁵⁸⁵. On observe alors une influence, ou du moins une adaptation de l'architecture romane pour ce type d'édifice, parfois jusqu'au XVIe siècle.

Sur cette image, figure une tourelle d'escalier flanquée entre la nef et l'abside et une rangée d'arcatures. Ces tourelles d'escaliers adjointes au chevet sont l'une des caractéristiques de l'architecture carolingienne. Que ce soit la tour ou bien les tourelles d'escalier, en particulier celles encadrant le porche, il s'agit plus généralement d'éléments subsistant dans les églises plus tardives⁵⁸⁶. Dans certain cas, les deux tourelles d'escalier flanquées, ainsi que les arcades de rez-de-chaussée, peuvent suggérer une crypte devenant par la suite un porche (ouvert ou fermé)⁵⁸⁷. Les fouilles ne permettent pas de le préciser et semblent même exclure la présence de ces tourelles avant le XIe siècle. Les tribunes de la nef, représentées dans le cas présent sous forme d'arcatures, ne constituent cependant pas un trait caractéristique de l'architecture carolingienne ou ottonienne⁵⁸⁸. Parfois, ces structures peuvent être une permanence de l'époque mérovingienne dans la mesure où elles sont encore en place en 987⁵⁸⁹. Ces tribunes sont également introduites dans l'architecture romane.

En définitive, l'effet de la réforme du XIe siècle se manifeste dans le domaine iconographique. En même temps que l'élaboration des aménagements et des décors d'églises, se poursuit dans l'Occident latin les traditions liées aux enluminures dans les

crypte. Parfois un transept s'ajoute à cet ensemble. Nous retrouvons des exemples type achevé à Corvey et en Westphalie, ou encore à Saint-Riquier. Elle apparaît dans le dernier quart du VIIIe siècle, et semble très répandue au IXe siècle.

⁵⁸⁴ HEITZ Carol, « Rôle de l'église-porche dans la formation des façades occidentales de nos églises romanes », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. XXXIV, n° 134-135, 1991, p. 329-334.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 329.

⁵⁸⁶ HEITZ Carol, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963, p. 19.

⁵⁸⁷ HEITZ Carol, *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du haut Moyen âge : IVe siècle - an mille*, Paris, Errance, 1987, p. 273.

⁵⁸⁸ OTTAWAY John, « Traditions architecturales dans le Nord de la France pendant le premier millénaire », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, t. XXIII, n° 90-91, 1980, p. 172.

⁵⁸⁹ *Ibid.*

manuscrits⁵⁹⁰. Les projets consistent alors à mettre en forme des « supports artistiques » prenant en compte, notamment dans les enluminures, l'architecture bâtie. La revalorisation et la transformation de ces monuments coïncident avec la figuration de la réforme de l'église, « *symptôme principa(l) du renouveau paléochrétien* »⁵⁹¹. C'est donc dans ce contexte qu'apparaît cet exemple. En effet, la copie de l'enluminure du *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame-de-Sales* donne non seulement une idée des conventions artistiques, mais également une facette du paysage monumental de Bourges à la charnière des XIe – XIIe siècles.

Les sources écrites, archéologiques et iconographiques permettent au final de suivre les rythmes d'un quartier de Bourges *intra muros* de la proche cathédrale. L'initiative revient à une noble de l'entourage de l'épiscopat. À *posteriori* l'établissement est réformé par le vicomte de Bourges, Geoffroy le Noble. Si la fondation du monastère colombanien semble opaque, les données archéologiques nous permettent d'identifier *grosso modo* le fonctionnement du complexe architectural, en relation étroite avec les structures défensives antiques. Elle se morfond avec l'enceinte au point d'en épouser la forme.

Pourtant naissante dans un contexte favorable, à la charnière du VIIe et du VIIIe siècle, le culte voué à *Bertoare* ne trouve pourtant pas de pérennité. Si les autres formations colombariennes sont créées « *en marge de la participation épiscopale et/ou aristocratique* »⁵⁹², nous ne pouvons qu'envisager sans certitudes le déclin du culte de cette communauté pour les raisons évoquées : la réforme carolingienne et la percée des autorités centrales au IXe siècle, les nouvelles formes de pouvoir au Xe siècle, ou encore la réforme de l'église au XIe siècle. Le contrôle du réseau monastique par l'archevêché est toutefois évident à partir du XIe siècle.

Les institutions monastiques *intra-muros* représentent une église de Bourges

⁵⁹⁰ RUSSO Daniel, « La réforme de l'Église et le moment figuratif dans l'art religieux (XIe - XIIe siècles) », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors série n° 2, 2008.

⁵⁹¹ Ibid.

⁵⁹² PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 230.

polymorphe. Le cas de Notre-Dame-de-Sales permet de saisir les contours de l'effervescence monastique. Autour du groupe épiscopal, gravite trois communautés, toutes tenues par des femmes. Ces initiatives témoignent de l'essor du monachisme féminin entre le VI^e et le VII^e siècle⁵⁹³. À l'exception de Saint-Pierre-le-Puellier, deux saintes fondatrices interviennent à Bourges dans le courant du VII^e siècle. Ces dernières créations sont encouragées par l'évêque. Il préfère s'appuyer sur des fondatrices « *mûres et sages plutôt que des jeunes filles passionnées, même de Dieu* »⁵⁹⁴. Qu'il s'agisse d'Eustadiole ou de *Berthoara*, ces deux saintes s'illustrent plus par leur rang que par leur culte, qui manifestement, ne résiste pas à la *damnatio memoriae* à l'époque carolingienne. Elles sont progressivement remplacées par des chanoines. Ces derniers s'inscrivent comme les héritiers des anciennes communautés.

⁵⁹³ HASQUENOPH Sophie, *Histoire des ordres et congrégations religieuses... op. cit.*, p. 451.

⁵⁹⁴ *Ibid.*

II- Le *suburbium* de Bourges, terrain d'implantation favorable aux nécropoles épiscopales.

Des distinctions sont notables entre la vocation des édifices *intra-muros* et ceux du *suburbium*. Du reste mieux connus, ces derniers participent, au haut Moyen-Âge, à la réhabilitation des quartiers périphériques. L'emprise funéraire et un enjeu majeur de l'histoire urbaine. Les recherches récentes⁵⁹⁵ éclairent sur cet espace, où le monde des morts et celui des vivants se côtoient.

La fenêtre d'étude sur l'espace urbain *extra-muros* est donc l'occasion de revenir sur l'évolution des quartiers funéraires, jusqu'à l'implantation chrétienne (A). Les rapports que ces établissements exercent avec l'Église et les archevêques sont pour le moins significatifs de leur rayonnement. Beaucoup de ces sanctuaires fondés ou restaurés par les prélats évoluent en nécropoles épiscopales. Ces derniers préfèrent se faire inhumer en ces lieux. Ces basiliques funéraires ont un rayonnement conséquent. Les obédiences s'appuient désormais sur des aménagements liturgiques adaptés. Non seulement la dévotion autour de la tombe des prélats est un facteur d'influence. Mais ces établissements peuvent également compter sur leur position topographique. L'aspect économique, social et liturgique est, dans le cas de Saint-Sulpice (B), un élément majeur des établissements suburbains.

A- La situation du *suburbium* à travers l'exemple de Saint-Outrille.

- *Évolution du suburbium et des cimetières depuis la fin de l'Antiquité :*

Centre névralgique de la distribution économique du territoire, la ville se voit affectée par des considérations religieuses nouvelles touchant le *suburbium*. Entre 550 et 650 environ, les basiliques adjointes à des fonctions funéraires⁵⁹⁶ s'implantent dans cette zone *extra-muros*. Ces établissements et espaces funéraires sont surtout actifs au milieu

⁵⁹⁵ Cf., les travaux de Philippe Maçon, notamment dans Id., (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*

⁵⁹⁶ TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 47.

du VII^e siècle⁵⁹⁷ et confèrent un nouveau modèle au tissu urbain. Par leurs situations topographiques à proximité des axes de communication (voies et cours d'eau), ces obédiences sont en mesure d'accueillir les pèlerins et captent également les ressources économiques. Au final, le secteur s'en trouve redynamiser.

La rétraction du tissu urbain s'amorce dès la première moitié du III^e siècle⁵⁹⁸. Dans les quartiers périphériques, les *insulae* détruites ne sont pas restructurées. L'espace funéraire antique évolue en un double phénomène de rétraction et de relative dispersion : la genèse d'une vaste nécropole du milieu du III^e siècle au sud-est de la ville, puis le regroupement des tombes autour de l'oratoire Saint-Martin, dès sa création, au sein de la nécropole, vers le milieu du VI^e siècle⁵⁹⁹. À partir des Ve-VI^e siècles ce secteur, alors occupé par des nécropoles, est redynamisé par la christianisation. Cimetières et basiliques redistribuent l'espace urbain périphérique. Les découvertes archéologiques témoignent de ce phénomène et permettent de déterminer plus précisément les jalons de la topographie chrétienne, réalisée essentiellement à la fin du VI^e et au VII^e siècle. L'implantation de basiliques puis de communautés religieuses est favorisée par les interventions épiscopales.

La relation entre les lieux d'inhumation et les fondations religieuses est de premier ordre. La commémoration des défunts confère un rôle spirituel et matériel, par les actes de piété se greffant à l'espace sacré⁶⁰⁰. L'espace sacré est progressivement institutionnalisés à l'époque carolingienne⁶⁰¹. Ces lieux abritant les corps des évêques sont révélateurs des modèles hagiographiques. En effet, Saint-Outrille et Saint-Sulpice demeurent pour Bourges, les deux ateliers de production hagiographique⁶⁰². Cette manifestation liturgique se crée autour de la tombe des saints évêques avec la mise à disposition d'infrastructures liturgiques adaptées. Les miracles illustrent parfaitement

⁵⁹⁷ MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 9-14.

⁵⁹⁸ TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 40-42.

⁵⁹⁹ *Ibid.*, p. 51.

⁶⁰⁰ TREFFORT Cécile, *L'église carolingienne et la mort : Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, presses universitaires de Lyon, 1996, p. 121-122.

⁶⁰¹ Cf., *ibid.* et du même auteur : *Mémoires carolingiennes. L'épithaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII^e - début XI^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

⁶⁰² POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne d'après les sources hagiographiques (750-950)*, Québec, Presses de l'université Laval, 1975, p. 6.

la volonté de confectionner une véritable mémoire liturgique, notamment dans les *gesta* épiscopaux et les *vitae*⁶⁰³.

Le christianisme favorise les liens de proximité entre les fidèles et les morts. Tombes, *memoria*, reliques... sont des éléments centraux du culte. Or, ces sépultures qui dans l'Antiquité sont *extra-muros* et notamment le long des voies, ne changent pas d'emplacement au moment de la christianisation. Au contraire, elles occupent toujours ce secteur et encouragent même la création d'églises à vocation funéraire. Cette spécialisation s'affirme sous les carolingiens par des pratiques commémoratives mieux encadrées⁶⁰⁴. Au processus de *renovatio* amorcé dans les créations architecturales, correspond sensiblement le changement du rôle de l'évêque décrit par Pascal Gourgues : « tout en agissant sur le plan spirituel, Charlemagne et fils absorbent totalement le clergé et sa hiérarchie au système de gouvernement »⁶⁰⁵. Hommes du roi à l'époque mérovingienne, tout comme au IXe siècles, les prélats gardent la mainmise sur ces monastères.

Suite à une période d'effervescence monastique soutenue, le réseau monastique n'évolua plus guère jusqu'au seuil du XIe siècle⁶⁰⁶. Au XIe-XIIIe siècle, les villes s'étoffent par deux événements majeurs : la construction de nouvelles fortifications vers le milieu du XIIe siècle et l'édification ambitieuse de la cathédrale gothique à partir de la fin de la même période. Retenons également les modifications en profondeur. Les sanctuaires sont pour la plupart, l'objet d'une action soutenue de restauration ou de reconstruction et ce dès le XIe siècle.

- Autour des basiliques à vocation de nécropoles épiscopales : Saint-Outrille de Bourges:

Hors des murs, quatre monastères sont dévoués aux évêques bituriges. Avant le XIIe siècle, aucun archevêque n'est enterré dans la cathédrale Saint-Étienne, mais dans les monastères Sainte-Croix avec le tombeau d'Ursin⁶⁰⁷ et de ses successeurs, Saint-Ursin

⁶⁰³ TREFFORT Cécile, *L'église carolingienne et la mort... op. cit.*, p. 127.

⁶⁰⁴ TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes... op. cit.*, p. 227.

⁶⁰⁵ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, t. I, p. 296.

⁶⁰⁶ TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 51.

⁶⁰⁷ À l'ouest de Bourges, près des arènes (BUHOT de KERSERS Alphonse, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. II, p. 7, cité d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op.*

(Saint-Symphorien)⁶⁰⁸, puis dans les deux principaux pôles Saint-Outrille et Saint-Sulpice.

Dans le versant septentrional *extra-muros*, au sud-ouest, L'Église-du-Château (nommée plus tard monastère Saint-Outrille) apparaît dans le courant du VIIe siècle. Il ne s'agit que d'une *basilica* (VIIe siècle), qui, au VIIIe siècle, prend l'appellation de *monasterium*, lorsqu'une communauté de moines dirigée par un *abbas* s'y établit⁶⁰⁹. On ne connaît pas l'évolution de cette communauté entre le VIIIe siècle et sa réforme au XIe siècle, par l'archevêque Dagbert⁶¹⁰. Des chanoines réguliers sont alors institués en ce lieu. La tradition attribue cette construction à l'évêque Simplicius⁶¹¹, car il y fut enterré avec sa femme⁶¹². Il s'agit en l'occurrence du témoignage de Sidoine Apollinaire, en 471⁶¹³. Au même moment, on sait que Namatius édifie l'*ecclesia* arverne. Or, la *Vita S. Austrigisili* ne

cit., p. 269), l'église Sainte-Croix, identifiée comme une nécropole épiscopale, demeure difficile à dater. L'établissement abrite les sépultures des évêques Sénécien, Itier, *Viator*. Ils sont encore, au XVIe siècle, placés dans cette église. Sans indices archéologiques, ses origines floues pour les hautes époques, ne sont connues que par la seule présence de deux deniers mérovingiens. (cf., PROU Maurice, « Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais », dans *Revue numismatique*, t. 11, 1907, p. 367-368 et DEPEYROT G., *Le numéraire mérovingien. L'âge du denier*, p. 76 ; d'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, p. 25-26 et PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 223.

⁶⁰⁸ Située donc hors les murs à environ 100 m à l'est de la cathédrale, Saint-Symphorien (*basilica* VIe siècle) plus tard Saint-Ursin (*monasterium* 1012) n'apparaît dans les textes suite à Grégoire de Tours, qu'après le XIe siècle (au moment de sa restitution et de sa restauration par le vicomte de Bourges Geoffroi le Noble). Grégoire de Tours rapporte ainsi la fondation de la basilique Saint-Symphorien, fondée en face du rempart de Bourges (*Gl. Conf.*, c. 79. « *Unde factum est, ut in sequenti arcensitus ab episcopo, abba ordinaretur in basilicam sancti Symphoriano, quam memoratus pontifex fabricaverat ante conspectum muri Biturigi* »). C'est d'ailleurs dans cette église que, selon la lui, le corps retrouvé de saint Ursin fut déposé ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 222.

⁶⁰⁹ Les *Miracula S. Austrigisili* évoquent ainsi plusieurs fois le *monasterium* ou *coenobium* ou *domus beati Austrigisili*, l'*abba* ou *paterex ipso monasterio*, le *vice-dominus*, le *clavicularius vel custos ecclesiae* et les *monachi* ou *fratres servientes beati Austrigisili* (*Miracula S. Austrigisili* (BHL 841-842), éd. B. Krusch, MGH, SRM, IV, 6-8, 10-13, p. 200-208). Ils mentionnent aussi un *hospitium* (*Ibid.*, 13, p. 207), un *atrium* (*Ibid.*, 14, p. 207) et une atricule pour les pauvres : « *matriculam quae est ante illa hostia de prefata ecclesia* (*Ibid.*, 9, p. 205). D'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, p. 24.

⁶¹⁰ † 1012.

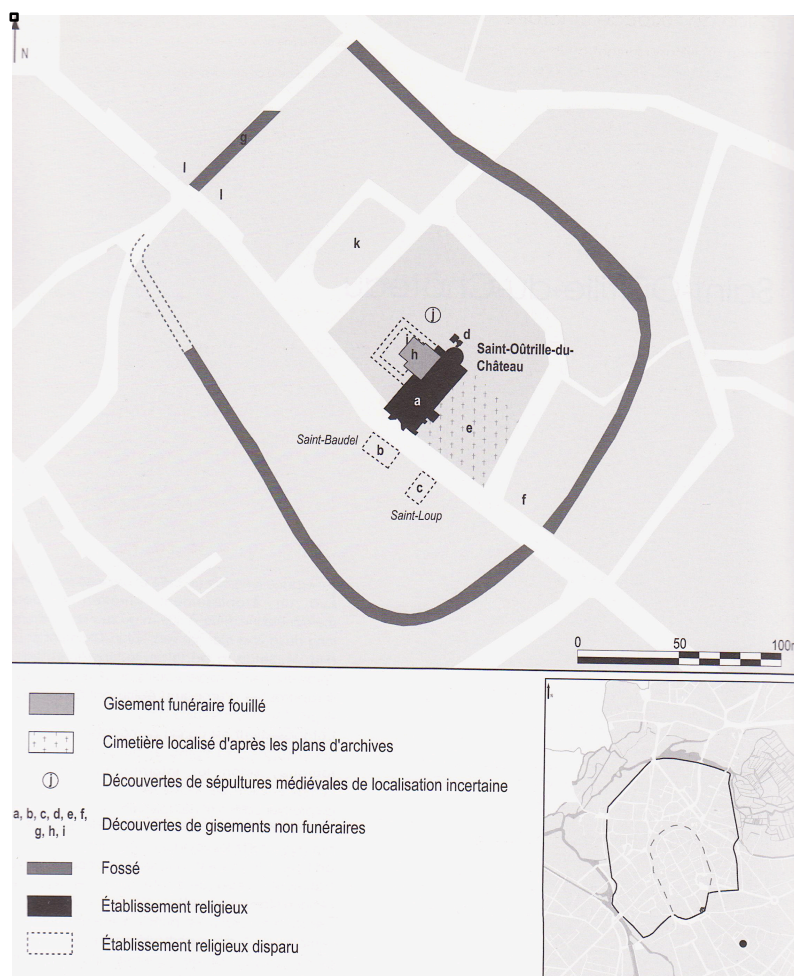
⁶¹¹ Fils d'*Eulogius* et gendre de l'évêque Palais (Ve siècle). Il est ordonné, vers 472, par Sidoine Apollinaire. Parmi les auteurs de cette tradition cf., le *Patriarchum Bituricense*, éd. Ph. Labbe, *Nova Bibliotheca*, Paris, 1657, II, p. 3-150 ; Catherinot N., *Les églises de Bourges*, 1683, p. 4 ; de Laugardière p. 142 ; Claude D., *Topographie und Verfassung der Städte Bourges und Poitiers bis in das 11. Jahrhundert*, Lübeck, 1960. C'est sûrement pour cette *ecclesia* que le *Martyrologe hiéronymien*, éd. DELEHAYE, AA SS, Nov., II, 2, enregistre au premier octobre une fête de dédicace.

⁶¹² De la famille des Palladius qui avait donné deux évêques de Bourges au Ve siècle.

⁶¹³ « *ecclesiam iuvenis, miles, tenuis, solus... vobis extruxit* » (Sidoine Apollinaire, *Epistulae*, VII, 9, éd. A. LOYEN, III, Les Belles-lettres, Paris, 1970, p. 59 et VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, 45, p. 61-62. D'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, p. 20-21, l'événement narré ne s'agit que d'une courte allusion de Sidoine alors qu'il prononce discours en faveur de Simplicius dans la cathédrale de Bourges. Si elle avait été construite par *Simplicius*, il aurait sûrement saisi l'occasion de la faire admirer à ses auditeurs. En tout cas la tradition affirme en tout cas le contraire.

précise à aucun moment le titre de la basilique où fut inhumé le prélat⁶¹⁴. Sans doute *Austrigisilius*⁶¹⁵ en était-il le fondateur ? Son patronage l'emporta rapidement car les *Miracula S. Austrigisili* n'en connaissent pas d'autre. Ce dernier aurait d'ailleurs lui-même préparé sa sépulture⁶¹⁶. Le corps du saint reposait « *in criptam ... auro argentoque miro modo adornatam* », sous une basilique comportant plusieurs autels⁶¹⁷.

Fig. 8 - Localisation de Saint-Outrille dans son contexte archéologique⁶¹⁸ :



⁶¹⁴ *Vita S. Austrigisili* (BHL 839-840), éd. B. Krusch, MGH, SRM, IV, p. 188-200. Pour M. de Laugardière, *L'Église de Bourges... op. cit.*, p. 36, cette *Vita* date de la seconde moitié du VIIe siècle, contre Krusch (p. 188) qui l'attribue au IXe siècle.

⁶¹⁵ † 624.

⁶¹⁶ « *Austrigisilus ... aurum et argentum suum ... super tumulum suum poni iussit* », (*Miracula S. Austrigisili* (BHL 841-842), éd. B. Krusch, MGH, SRM, IV, p. 200-208) ; d'après F. Lot, repris par M. de Laugardière, p. 137. Le recueil de miracle est *apriori* rédigé entre 741 et 751.

⁶¹⁷ Ainsi le cruel Warnarius « *de ipso sepulchro regressus, orandi causa circuibat altaria ... per ipsam basilicam* » ; (*ibid.*), d'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, p. 24.

⁶¹⁸ D'après MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 22.

L'église s'articule autour du cimetière. Elle se situe à quatre-cent mètres au sud du *castrum*, le long de la voie menant à Autun, Clermont et Lyon. Le gisement funéraire est présent dans l'emprise de l'édifice, dans le cloître et à l'extérieur. Il fonctionne en continue de l'époque romaine jusqu'à la fin du Moyen Âge⁶¹⁹. D'après l'historiographie locale, les fossés entourant l'édifice, encore visible au XIXe siècle, seraient en rapport avec un camp césarien lors du siège d'*Avaricum*. Actuellement, le site est occupé par le siège de la clinique Marie-immaculée, d'époque contemporaine⁶²⁰.

On sait, par le récit de Grégoire de Tours⁶²¹ qu'un aveugle est guérit après avoir prié sur le tombeau de l'évêque de Bourges, Félix⁶²². Pas totalement reconnu de son vivant, son tombeau attire pourtant les pèlerins. Il était déposé dans un espace liturgique complexe : les fidèles passaient un seuil pour y prier, « *eius limina penetrare* »⁶²³. À l'intérieur de cette espace funéraire donc, un tombeau en marbre de Paros est posé sur le sol. Il est couvert d'une dalle de pierre, mais remplacé plus tard, par un couvercle en marbre d'Héraclée. Le premier couvercle de pierre est également l'objet de miracles. Douze ans après son inhumation le corps du bienheureux est décrit comme intact. Sa tombe reste honorée dans l'église jusqu'au XVIe siècle.

Au cours des fouilles de sauvetage de 1981, au nord de l'ancienne église Saint-Outrille-du-Château, un important ensemble d'épigraphes et les structures ténues de l'abbaye sont mis au jour. La basilique comportait un *atrium*. Des plates-tombes sont découvertes dans un espace correspondant manifestement à un cloître. Le siège de Bourges par les protestants en 1562 et la Révolution n'a laissé de l'ancien établissement que le transept, dans lequel des caves d'habitations sont aménagées. Le bâtiment est profondément remanié au XIXe siècle⁶²⁴.

Le sarcophage de marbre sculpté et le couvercle en marbre d'Héraclée sont des remplois

⁶¹⁹ FERDIÈRE Alain et de KISCH Yves, « Circonscription Centre », dans *Gallia*, t. XLII-2, 1984, p. 271-325.

⁶²⁰ Le cimetière est mis au jour sous le second Empire et en 1874. Des tombes romaines et mérovingiennes y sont signalées. D'après MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 21-53 et VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, 45, p. 61-62 : Grégoire de Tours, *Gl. Conf.*, 100, MGH, *SRM*, I, 2, 347 : Tombeau de saint Felix, plus tard Saint-Outrille-le-Château.

⁶²¹ *Gl. Conf.*, 100, MGH, *SRM*, I, 2, 347.

⁶²² Mentionné en 573.

⁶²³ *Gl. Conf.*, 100, MGH, *SRM*, I, 2, 347 VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, 45, p. 61-62.

⁶²⁴ Cf., JENN Françoise et RUFFIER Olivier, « Plates-tombes inscrites de Saint-Outrille à Bourges (Cher) », dans *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen-Age*, Paris, Picard, t. XXXII, 1986, p. 33.

datés de la seconde moitié du IV^e siècle⁶²⁵. Le tombeau attribué à Felix porte une stèle ornée d'un chrisme, ainsi qu'une couronne striée avec quatre angles décorés⁶²⁶. Deux autres tombeaux sont marqués à la tête : l'un de bandes croisées avec au milieu une croix latine aux bras pattés, l'autre d'une croix grecque pattée avec l'alpha et l'oméga dans un cercle orné⁶²⁷. Une épitaphe est également trouvée sur un couvercle de sarcophage trapézoïdal brisé en deux morceaux. L'inscription est réalisée dans le sens de la longueur⁶²⁸. Dans le chevet de l'actuelle église Saint-Outrille, deux caveaux romains sont signalés dans la crypte, dite, de « sainte Blandine ». Celle-ci se compose de deux petits caveaux rectangulaires voûtés (de 3,15 m par 2,18 m et de 1,64 par 1,37 m)⁶²⁹, reliés par un couloir irrégulier accessible par un escalier⁶³⁰. La crypte est percée par des fenêtres en briques et comporte des niches et une inscription. Enfin, « *deux auges en pierre contenaient cinq corps encore revêtus d'étoffes d'argent* », comme peuvent l'être les évêques du VI^e siècle⁶³¹. Rien ne permet d'identifier la crypte où reposait *Austrigisilus*, pour lequel saint Éloi avait fait un "tombeau d'orfèvrerie".

Après *Simplicius*, sont enterrés les prélats Felix (mentionné en 573), *Remigius* († 584), *Apollinaris* (VII^e siècle) et *Austrigisilus* († 624). La nécropole épiscopale est reprise par un certain *Stephanus* (†835) et par l'archevêque *Dagbertus* (†1012). Hélène Noizet met en avant la fonction funéraire de l'édifice et ses rapports évidents avec l'archevêché. La seule connue reste la *Vita S. Austregisili*. Si, comme l'a montré H. Noizet, la *vita* n'utilise pas des termes de *monasterium* pour désigner Saint-Outrille, ni même ne mentionne de moines ou une l'activité épiscopale, c'est qu'à l'origine il n'est pas question d'un

⁶²⁵ RUINARD, col. 902 ; d'après *ibid.*

⁶²⁶ BUHOT de KERSERS Alphonse, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. II, 1875, p. 79-80 et pl. 6 et 7.

⁶²⁷ VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, 45, p. 61-62.

⁶²⁸ Il s'agit d'après PRÉVOT Françoise, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne ; tome VIII, Aquitaine première*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1997, p. 211-212, de celle dite de Saint-Outrille-du-Château, de Sperendeus. Elle est trouvée en 1873, dans ancien cimetière de Saint-Outrille et conservé au musée de Bourges (BUHOT de KERSERS Louis, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. IV, 1873, p. 169, n°66 et BUHOT de KERSERS Alphonse, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, 1883, p. 84). L'épitaphe serait d'époque carolingienne.

⁶²⁹ Cf., le plan de 1832 de la crypte dite de « sainte Blandine ». Par Hubert, d'après la base Mérimée.

⁶³⁰ Cf., de Laugardière Maurice, *L'Église de Bourges... op. cit.*, p. 145-146 ; LOUIS R., « Informations archéologiques », dans *Gallia*, t. XIV, 1956, p. 322-324 et PICARD Charles, « Informations archéologiques », dans *Gallia*, t. XVII, 1959, p. 293-295. Le site n'a livré que deux sarcophages médiévaux portant des restes d'inscriptions en onciales. D'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, p. 24. Pour la crypte, cf., le plan de 1832 de Hubert. D'après la base Mérimée. Ministère de la Culture.

⁶³¹ Cf., Hubert Jean, *L'architecture religieuse du Haut Moyen-Âge en France*, 1952, p. 62, p. XVII.

monasterium mais d'une *basilica*⁶³². La vocation funéraire est confirmée par la présence des tombes de plusieurs prélats bituriges. L'église devient un monastère et prend de l'importance lorsqu'Austrégisile fait faire d'imposantes restaurations⁶³³.

Transformé au XI^e siècle en chapitre séculier⁶³⁴, par l'archevêque Dagbert (987-1013), l'établissement bénéficie d'un rayonnement important. Ce rapport marqué avec l'église cathédrale se retrouve dans les *miracula S. Austregisili*. Ils en font un lieu de culte important de Bourges, où affluaient les pèlerins devant la tombe d'Austrégisile. Dans le sanctuaire, deux autels sont dédiés à saint Pierre et à saint Étienne⁶³⁵.

⁶³² NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VI^e et au début du VII^e siècle »... *op. cit.*, particulièrement p. 353. Si la *vita Austregisili* tarde à mentionner cet établissement, c'est principalement dû au fait qu'il s'agit au départ d'une basilique. Maurice de Laugardière, dans un mouvement visant à faire remonter au plus tard l'origine des monastères, a supposé que le narrateur « était un clerc de la cathédrale, peu enclin à vanter les mérites d'une église recevant trop souvent à son goût les faveurs épiscopales. Affaire de jalousie donc » de Laugardière, *L'Église de Bourges... op. cit.*, p. 137 ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 264.

⁶³³ *Miracula Sancti Austregisili* (BHL 841-842), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV.

⁶³⁴ Cf., en particulier sur la question, PÉRICARD Jacques, « Les communautés canoniales en Berry. L'exemple des chapitres Saint-Ursin et Sain-Outrille (XI – XVIII^e siècles) », dans MASSONI Anne (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2010.

⁶³⁵ Cf., *Miracula Austregisili*, LABBE Philippe, *Nova Bibliotheca*, t. II, p. 354.

B- Étude de cas : La Nef, Saint-Sulpice de Bourges.

-Plan-

- Autour du cartulaire de Saint-Sulpice de Bourges, la question historiographique.
- Naissance et évolution d'un monastère dans l'orbite royale et épiscopale.
- Production hagiographique et culte de saint Sulpice.
- Effets et teneur de la réforme carolingienne sur le monastère Saint-Sulpice.

- Autour du cartulaire de Saint-Sulpice de Bourges, la question historiographique :

En dehors des sources hagiographiques, le cartulaire de Saint-Sulpice de Bourges constitue l'un des principaux fonds documentaires pour la connaissance de l'établissement religieux. Il est publié fin XIXe-début XXe siècle, en même temps qu'une série de travaux d'éruditions. *L'Essai de reconstitution du cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges* est l'œuvre de Louis de Kersers⁶³⁶.

Après la dilapidation royale des abbayes aux IXe et Xe siècles, les cartulaires n'ont bien souvent retenus « *que les preuves de la reconstitution de leur fortune foncière* »⁶³⁷. Le cas est typique pour Saint-Sulpice de Bourges, fondée à l'époque mérovingienne. Mais son cartulaire, compilé durant le XIIe siècle, ne contient qu'une dizaine de chartes de donations du IXe siècle et aucune avant ce terme. L'acte ouvrant le cartulaire n'est autre que le diplôme de Charles le Chauve de 855⁶³⁸, confirmant les possessions de Saint-Sulpice sur plusieurs églises et lui conférant l'immunité⁶³⁹. En fin de compte, le document est consumé dans l'incendie des archives du Cher en 1859⁶⁴⁰. Il se présentait sous un petit *in-folio* de quatre-vingt-onze feuillets, contenant la transcription de cent

⁶³⁶ *Cartulaire A (Essai de reconstitution du) de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges*, éd. BUHOT de KERSERS Louis, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XXXV, 1912, p. 5-350 ; sur la question historiographique, cf., PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 8.

⁶³⁷ GEARY Patrick J., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier, 1996.

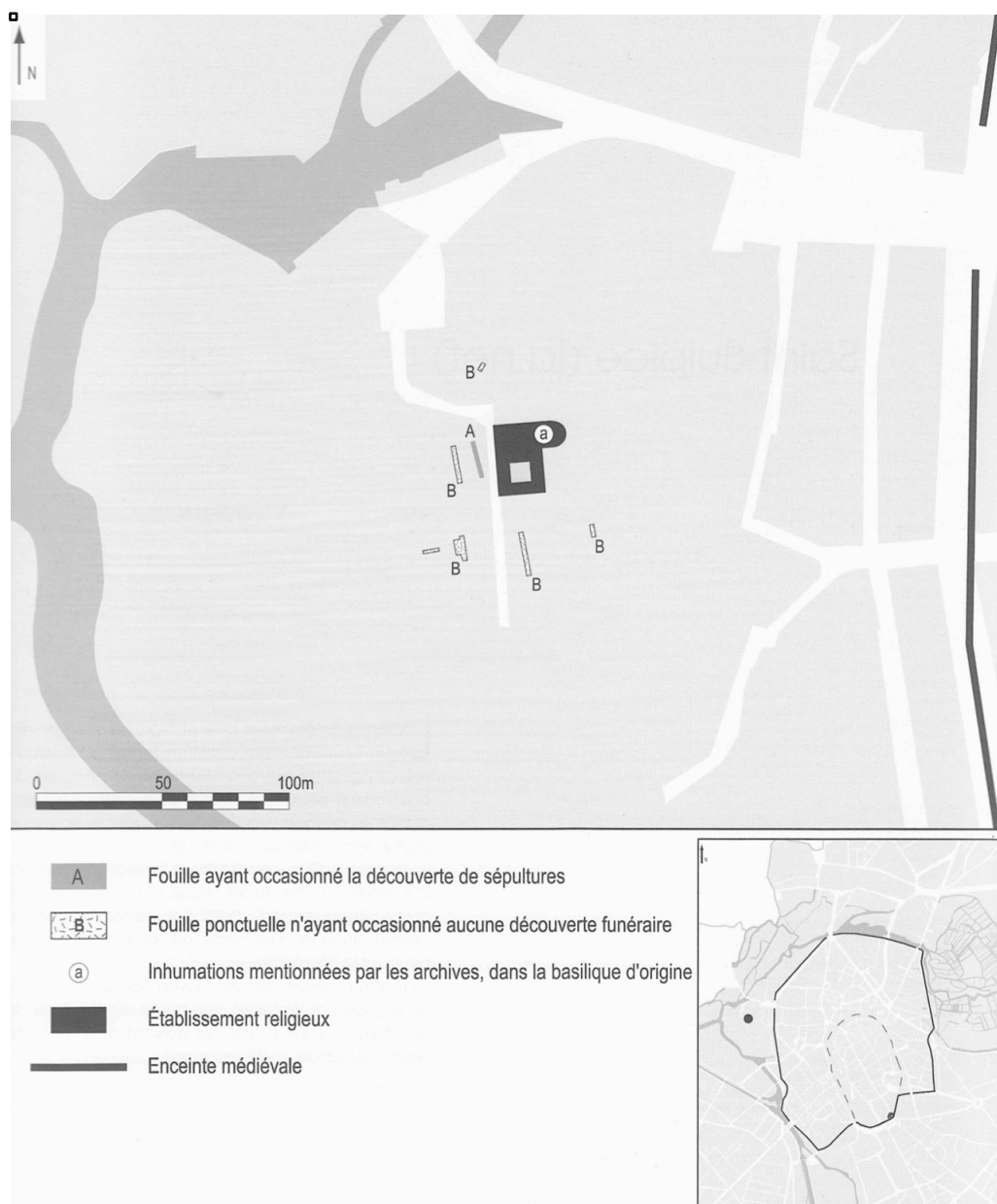
⁶³⁸ *Cartulaire A (Essai de reconstitution du) de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges*, éd. BUHOT de KERSERS Louis, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XXXV, 1912, p. 5-350, charte n° 1.

⁶³⁹ D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 15.

⁶⁴⁰ « Incendie des archives de Bourges », dans *Compte rendu des travaux de la société du Berry à Paris*, Paris, Siège de la Société, t. VI, 1859, p. 190-193 ;

quarante-trois pièces. À titre informatif, une d'entre-elles nous renseigne sur la topographie de Bourges⁶⁴¹.

Fig. 9 - Localisation de Saint-Sulpice dans son contexte archéologique⁶⁴² :



⁶⁴¹ SOYER Jacques, « Les chartes fausses de l'abbaye des bénédictins de Saint-Sulpice-lès-Bourges. Charte de Clodomir, charte de Pépin II d'Aquitaine », dans *Mémoires de la Société Littéraire, Artistique et Scientifique du Cher*, 4e série, t. XI, 1896, p. 323 et 324. Il s'agit de la charte de Clodomir.

⁶⁴² D'après MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 156.

- Naissance et évolution d'un monastère dans l'orbite royale et épiscopale :

Au nord-ouest du *suburbium* de la cité épiscopale, c'est entre les cours de l'Yèvre et de l'Yévrette que l'important monastère Saint-Sulpice de Bourges⁶⁴³ voit le jour au VIIe siècle. Son existence apparaît dans quatre sources⁶⁴⁴ dont la *vita Sancti Sulpicii*. Toutes qualifiant la fondation sous les termes suivants : mis à part une mention de « *monasteria* »⁶⁴⁵, nous retrouvons plus fréquemment celles de *basilica*, *memoria* et *ecclesia*. Ce vocabulaire employé à l'époque mérovingienne, ne permet sans doute pas d'envisager qu'il s'agisse véritablement d'un monastère dès son origine⁶⁴⁶. Comme l'a montré Jacques Péricard, à l'instar d'autres cas en Gaule⁶⁴⁷, « nous nous rapprochons ici du modèle de l'abbaye Saint-Denis dans le suburbium parisien, prolongement de la domus ecclesiae considéré comme le second siège du diocèse »⁶⁴⁸. L'*abbas*, les *monachi* et les *fratres* ne désignent pas systématiquement, au VIIe siècle, des réguliers. L'*abbas* n'est pas forcément le clerc à la tête du monastère⁶⁴⁹. Pour cette raison, dès l'Antiquité tardive on distingue deux types d'églises : les lieux d'assemblées liturgiques consacrés par le seul fait qu'on y célèbre le sacrifice de la messe et les sanctuaires où reposent les corps

⁶⁴³ La Nef, Saint-Sulpice de Bourges : Cher, ch.-l. dép.

⁶⁴⁴ D'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule au milieu du VIIe siècle* (dir. GAUTHIER Nancy, PICARD Jean Charles) ; t. 6, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, Paris, De Boccard, 1989, n° 14, p. 24 : *Basilica ubi (Sulpicius) sepultus est ; illius (Sulpicii) basilica (Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, MGH, SRM, IV, p. 364-380) La *Vita* semble avoir été écrite entre 647 et 667, quand l'abbé Domio dirigeait la communauté ; *basilica beati Sulpicii (Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, MGH, SRM, IV, p. 634-741) Attribuée à saint Ouen, peut-être rédigée au VIIIe siècle ; *memoria Sulpicii (idem et Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, p. 181-187) antérieure au Xe siècle ; *ecclesia sancti Sulpicii (Miracula Sancti Austregisili* (BHL 841-842), éd. Krusch, MGH, SRM, IV, p. 200-208) rédigé entre 741 et 751.

⁶⁴⁵ D'après la *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, MGH, SRM, IV, 1, p. 371 : « *monasteria construere ... visus est* », cité et transcrit dans *ibid.*, n°14, p. 25.

⁶⁴⁶ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 266, « les rapports de dépendance unissant Saint-Sulpice à l'évêché de Bourges le montrent ». Sur la polysémie des termes employés cf., NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VIe et au début du VIIe siècle »... *op. cit.*, p. 342, le vocabulaire monastique n'est pas bien vraiment fixé pour cette période. Si *monasterium*, *coenobium*, *monachi* désignent, en tout cas à cette époque, une réalité monastique ; *religiosi*, *frates*, *pauperes*, *servientes Dei* demeurent plus vagues

⁶⁴⁷ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 266, comme à Auxerre avec Saint-Germain et a priori à Angers avec Saint-Aubin.

⁶⁴⁸ Cf., LEVILLAIN A., « Etudes sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXXVI, 1925, p. 5-99, d'après *Ibid* : Chez Grégoire de Tours en particulier, le sens de *basilica*, qui ne désigne pas obligatoirement un monastère (cf., p. 47-48) : comme le montre les exemples de Saint-Denis, à Saint-Martin de Tours ou Saint-Hilaire de Poitiers... Cela n'exclut pas la possibilité pour les monastères de pouvoir s'installer sur ces sites.

⁶⁴⁹ Cf., la *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, MGH, SRM, IV, c. 10, d'après *Ibid.*, les textes du VIe siècle, nous indique que l'*abbas* est parfois perçu comme un proche de l'évêque. Recteur de la *domus episcopi*, il tient à ce titre un rôle administratif. La réforme carolingienne effacera ces institutions hybrides par l'obtention de la séparation des ordres.

des saints⁶⁵⁰. Cette distinction persiste à l'époque mérovingienne dans la mesure où Grégoire de Tours réserve le terme d'*ecclesia* pour les églises cathédrale et celui de *basilica* pour les églises à relique.

Ces basiliques sont régulièrement implantées dans le *suburbium* de la ville épiscopale. L'abbaye dionysienne *extra muros* reste assimilée à une basilique urbaine. Il s'agit très clairement d'une nécropole épiscopale⁶⁵¹, la majorité des pontifes y est inhumé⁶⁵². Cette basilique est également un élément fédérateur de la ville et certainement des campagnes proches⁶⁵³. À plusieurs reprises cette basilique apparaît clairement dans la sphère épiscopale⁶⁵⁴. À ce titre, Saint-Sulpice est une nécropole réservée aux archevêques, mais aussi aux lignées royales. Effectivement, entre ces murs est enterré en 866 Charles l'Enfant, roi d'Aquitaine et fils de Charles le Chauve⁶⁵⁵.

L'évêque est fortement impliqué dans les affaires administratives et financières de l'établissement et concède ses faveurs. Dans un contexte propice jusqu'aux premières décennies du VIII^e siècle, la construction du paysage religieux passe autant par les initiatives laïques qu'ecclésiastiques. Finalement, sept communautés *intra muros* ou

⁶⁵⁰ NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VI^e et au début du VII^e siècle »... *op. cit.*, p. 329.

⁶⁵¹ NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VI^e et au début du VII^e siècle »... *op. cit.*, p. 355 : De nombreux interviennent pour le traitement de Saint-Outrille de Bourges. Sachant que l'évêque éponyme meurt entre 618 et 627, nous n'avons donc pas de sources traditionnelles, comme celles de Grégoire de Tours par exemple, pour le VI^e siècle. La seule étant la *Vita S. Austregisili* qui n'emploie jamais le terme de *monasterium* pour désigner cette basilique, ni même de mentions de moines ou de l'activité épiscopale. Si ce silence peut paraître étonnant pour C. de Laugardière, cela tient principalement au fait qu'Outrille passait pour être le restaurateur du monastère selon la tradition. L'auteur s'inscrivant également dans une tradition qui consistait à faire remonter au plus loin les origines du monastère.

⁶⁵² *Ibid.*, p. 331, notamment à cause de la présence du saint évêque. On retrouve d'autres exemples bien connus à Chalon, Lyon ou Tours (cf., PIETRI L., « les abbés de basilique ds la gaule du VI^e siècle », dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, Paris, Imprimerie F. Paillart, t. XLIX, 1983, p. 5-28 et plus particulièrement p. 25.) Bon nombre de ces établissements sont devenus des monastères ou des chapitres comme à Saint-Martin de Tours, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Germain des Prés à Paris.

⁶⁵³ *Ibid.*, ces établissements sont souvent couplés de structures d'accueil et d'assistance pour ceux qui recherchent asile. Il convient aussi de souligner la complexité de ces structures nécessitant un système de circulation des Hommes.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 333-334. La dimension séculière prédomine. Il véritablement question d'une subordination institutionnelle où le prélat est considéré comme le supérieur hiérarchique direct de l'abbé et de son personnel. En cela, il est responsable en dernier ressort des biens de l'établissement basilical, donne des ordres et dans certains cas, peut être choisis comme abbé (Outrille, par exemple, est nommé abbé de Saint-Nizier à Lyon par un évêque avant d'être évêque de Bourges : cf., la *Vita S. Austregisili*).

⁶⁵⁵ « Son frère Carloman se trouvait en Berry à ce moment, afin d'assurer semble-t-il l'installation de Vulfade à Bourges. Lorsque Charles l'Enfant mourut à la villa royale de Buzançais, Carloman et l'archevêque vinrent alors l'enterrer à Saint-Sulpice », d'après les *Annales Bertiniani*, a. 866, p. 130 : « *Karoli filius nomine Karolus et Aquitanorum rex, ex plaga quam in capite ante aliquot annos acceperat cerebro commoto, diutius epelementica passione uexatus, III kalendas octobris in quamdam villa secus Bosentiacas moritur et a Karlomanno, frater suo, atque a Vulfado in ecclesia Sancti Sulpitii apud Biturigum sepelitur* », cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* *op. cit.*, p. 269.

dans le secteur proche de la ville prennent racine entre le VI^e et le début du VIII^e siècle⁶⁵⁶. La tache de l'évêque Austrégisile († 624) et de son successeur Sulpice II († 647) est significative. À l'origine de nombreuses fondations ou restaurations, ces deux prélats participent activement à l'effervescence monastique de Bourges. Saint-Sulpice accueille d'ailleurs le corps de Sulpice II, sans qu'il en soit pour autant le commanditaire⁶⁵⁷. Ce prélat est connu par deux *vitae*⁶⁵⁸. Il est issu d'un haut rang social⁶⁵⁹ et d'ailleurs débute comme aumônier à la cour du roi Clotaire II⁶⁶⁰ avant d'être ordonné diacre à Bourges sous l'épiscopat d'Austrégisile⁶⁶¹. Il s'illustre dans deux domaines : la conversion des juifs et la lutte contre l'impôt royal. Après avoir honoré la charge épiscopale jusqu'en 642, il meurt en 647⁶⁶². La seconde *vita* carolingienne n'évoque pas, contrairement à la première, le moment où le saint évêque se décharge d'une partie de ses fonctions sur un coadjuteur pour mieux s'occuper des pauvres⁶⁶³.

Avant le XII^e siècle, les archevêques bituriges sont systématiquement enterrés dans les établissements hors des murs de la cité épiscopale. Saint-Outrille, Sainte-Croix⁶⁶⁴ ou Saint-Sulpice dans le cas présent, sont préférés à la cathédrale Saint-Étienne. L'épisode des funérailles de Sulpice II, précise ainsi que la foule se pressait « *ad basilicam sibi ipse construere antea praeceperat* »⁶⁶⁵. Par la suite, la renommée attire les pèlerins, dont

⁶⁵⁶ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* op. cit., p. 218.

⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 223 et de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Tardy, Paris – Bourges, 1951, p. 163 et BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne...* op. cit., n°14, p. 24.

⁶⁵⁸ Cf., *infra.*, les deux *Vita Sancti Sulpicii* ainsi qu'un livre des Miracles (édité par P. LABBE, NB, t. 2, p. 451-453).

⁶⁵⁹ D'après la *Vita* 1, c.1 : « *Beatus igitur Sulpicius ortus claris parentibus, civium pene primoribus castrisque regalibus altus, Bituricae fuit urbis egregius pastor et nunc glorioso excessu patronus est effectus* », cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* op. cit., p. 84.

⁶⁶⁰ Avec Didier de Cahors, saint Ouen de Rouen et saint Eloi de Noyon d'après la lettre de Didier de Cahors à Ouen de Rouen, MGH, *Epistolae merovingici et karolini*, éd. W. ARNDT, t. 1, p. 198-199, d'après *Ibid.*

⁶⁶¹ † 624., cf., la *Vita Austregisili*, c. 8.

⁶⁶² D'après une note ajoutée à un manuscrit du XII^e siècle de la Chronique d'Isidore de Séville, Sulpice serait mort en 647 (BN lat. 17544, f° 114. Cf. MGH, AA, t. 11, éd. T. MOMMSEN, Berlin, 1894, p. 493, d'après *Ibid.*). Il est fêté le 29 janvier.

⁶⁶³ D'après POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté...* op. cit., p. 150.

⁶⁶⁴ Établissement qui abrite les sépultures des évêques Sénécien, Itier, *Viator* (par ailleurs inconnus). Ils sont encore, au XVI^e siècle, placés dans cette église située à l'ouest, près des arènes, d'après BUHOT de KERSERS Alphonse, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. 2, p. 7, cité d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* op. cit., p. 269.

⁶⁶⁵ *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, MGH, SRM, IV, 8, p. 377 : cf., *Vita II Sancti Sulpicii* (BHL 7930), AA SS, *Ian.*, II, 43, p. 538 (d'après de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges...* op. cit., p. 152, cette *Vita* serait peu postérieure à la *Vita I*, contre Krusch qui la considère comme tardive), cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne...* op. cit., n°14, p. 24.

saint-Éloi⁶⁶⁶, à tel point que l'abbé Domio fait agrandir les murs de la basilique⁶⁶⁷. Une première campagne d'aménagement intervient en 672, en vertu des faveurs épiscopales. Les travaux sont lancés par l'évêque Adon/Chado⁶⁶⁸ († 678), en collaboration avec l'abbé Bertelaïc⁶⁶⁹. La *Vita* et les *Miracula Sancti Eligii* décrivent le complexe liturgique de l'édifice et son système manifestement voué au culte du saint éponyme :

- « La basilique était éclairée par de grandes fenêtres vitrées et possédait au moins deux entrées, dont une latérale⁶⁷⁰ (...). Le corps de l'évêque ne paraît pas avoir été déposé dans une crypte, mais entouré de chancels dans la nef⁶⁷¹, que dominait le *thronum altaris*⁶⁷². Éloi et les prisonniers qu'il a délivrés après avoir « fait le tour de tous les lieux de prière » de la basilique (*omnia orationum loca circumiens*), se tiennent « *circa altare seu ante sepulchrum* ». Quand les soldats tentent de reprendre les prisonniers, Éloi « *prostravit se in terram inter altare et confessoris memoriam* »⁶⁷³. D'après les *Miracula Sancti Sulpicii*, le tombeau resplendissait « *rutilante bractea, vel diversorum coloribus lapidum* »⁶⁷⁴. Devant le tombeau était suspendu une petite lampe, dont l'huile opérait des miracles⁶⁷⁵. Les *Miracula* mentionnent aussi des *atria*⁶⁷⁶.

Il est en l'occurrence question d'une *memoria*⁶⁷⁷ fonctionnant avec l'autel⁶⁷⁸. Le terme

⁶⁶⁶ *Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, II, 15, p. 702.

⁶⁶⁷ « *basilica illa maxima ex parte ampliasset* », *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, 11, p. 380 : cf., *Vita II Sancti Sulpicii* (BHL 7930), *AA SS, Ian.*, II, 44, p. 538, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

⁶⁶⁸ Deux anthroponymes désignent cet évêque.

⁶⁶⁹ « *Apostolicus vir domnus Chado et Barcelaicus, abbas basilicae sancti Sulpicii a fundamento edificare ceperunt circa illa priora ubi in corpore requiescunt* ». Note ajoutée à un manuscrit du XIIe siècle de la Chronique d'Isidore de Séville (BN lat. 17544, f° 114 ; cf. *MGH, AA*, t. 11, p. 493), cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 223 et BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

⁶⁷⁰ « *... fracta est subito una ex vitreis maximis qui tunc erant in fronte basilicae ; simul quoque et ostium patefactum est unum ex latere ecclesiae* », *Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, II, 15, p. 703, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

⁶⁷¹ « *septa sancti sepulchri* », *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 4, p. 182, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

⁶⁷² *Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, II, 15, p. 703, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

⁶⁷³ *Ibid.*, II, 15, p. 703.

⁶⁷⁴ *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 2, p. 181, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

⁶⁷⁵ *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, 12, p. 380 ; *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 1, 2, 3, 4...

⁶⁷⁶ *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 5, p. 182 et 17, p. 185.

⁶⁷⁷ « *memoria Sulpicii* » (*Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, p. 634-741 et *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, p. 181-187).

est autant employé dans les *Miracula Sancti Sulpicii* antérieurs au Xe siècle, que dans la *Vita Sancti Eligii* peut-être rédigée au VIII^e siècle. *A priori* la dépouille du saint est à ce moment entouré d'une barrière de chancel.

- C'est sans doute cette même basilique qui est évoquée dans la *Vita II^a S. Sulpicii*, quand le saint ressuscite un homme qui s'était noyé dans le fleuve, non loin de la *domus basilicae* où Sulpicius prenait son repas « avec les frères » : « *in flumen... non longe a basilicae... domo, ubi Dei sanctus, in cuiusdam exederae loco refectionis gratia cum fratribus discumbibat* »⁶⁷⁹. Une communauté de « frères » assurait le service de la basilique du vivant de Sulpicius, mais aucun texte ne dit que cet évêque ait fondé là un monastère. La *Vita I^a S. Sulpicii* mentionne juste « *monasteria construere... visus est* »⁶⁸⁰. Après sa mort, l'abbé Domio était à la tête d'une communauté de moines⁶⁸¹, qui fut assez puissante pour disposer de monétaires⁶⁸² »⁶⁸³.

Les *vitae*, insistent tout particulièrement sur l'architecture et la prospérité du site. Nous avons une idée de la situation économique du monastère à l'époque mérovingienne à travers une description idyllique du site. Ce lieu nommé *Navis* bénéficie d'un certain patrimoine et d'une situation géographique propice :

- « *locus ille, ube ipsa basilica, ubi memoratus Dei vir sepultus est, nominatur Navis, eo quod ibidem portus navigiae esse videre, locus amoenissimus inter duos amnes, nemoribus et vinearum copiosus, pratis, fluminibus interfusa immensa planicies, ut habitantibus similitudinem paradisi videantur possidere* »⁶⁸⁴. Les *Miracula S. Austregisili* précisent le nom des deux rivières : « *est illic ecclesia sancti Sulpicii inter duas aquas super ripam*

⁶⁷⁸ « *thronum altaris* » (*Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, II, 15, p. 703, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24).

⁶⁷⁹ *Vita II Sancti Sulpicii* (BHL 7930), *AA SS, Ian.*, II, 20, p. 534, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24-25.

⁶⁸⁰ *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, 1, p. 371, cité et transcrit dans *ibid.*

⁶⁸¹ *Ibid.*, 10, p. 370 : « *abba Domio et monachi* ».

⁶⁸² PROU Maurice, « Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais », dans *Revue numismatique*, 11, 1907, p. 367, n° 120.

⁶⁸³ Texte cité dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24-25.

⁶⁸⁴ *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, 12, p. 380 ; *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 14, p. 380 ; cf., aussi : *Vita II Sancti Sulpicii* (BHL 7930), *AA SS, Ian.*, II, 44, p. 539 : « Ce lieu où est la basilique elle-même où l'homme de Dieu déjà mentionné a été enseveli, se nomme Navis, parce qu'on y trouve un port pour la navigation ; c'est un lieu très agréable, entre deux rivières, abondant en bois et en vignobles, et en prés, une immense plaine qui s'étend entre deux rivières, si bien que ceux qui habitent le lieu semblent posséder l'équivalent du paradis », cité, transcrit et traduit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24-25.

Utrionis et Avere »⁶⁸⁵. La basilique se situait donc au confluent de l'Yèvre et de l'Auron à l'ouest-nord-ouest de la ville. Le toponyme fut repris dans le titre de Notre-Dame-de-la-Nef. L'édifice a disparu dès le XVI^e siècle⁶⁸⁶.

Au confluent des deux fleuves⁶⁸⁷, la basilique peut compter sur un port destiné à la navigation, d'où le toponyme de « *Navis* ». À cet égard, il est important de signaler les atouts économiques d'une telle infrastructure, tant pour le transport de marchandises, que pour la perception de taxes, principales sources de revenus. Cependant nous n'avons pas plus connaissance du rôle joué par Saint-Sulpice dans ce domaine.

Depuis sa création le sanctuaire est associé au pouvoir. Les conditions de son apparition ses adaptations successives sont en tout cas la preuve de l'implication de l'évêque. L'un de ses patrons n'est autre que saint Étienne (celui de l'église cathédrale).

- Production hagiographique et culte de saint Sulpice :

Si pour les périodes mérovingienne et carolingienne nous connaissons les aménagements liturgiques du monastère, cela tient essentiellement au fait de la production hagiographique de l'époque. Saint-Sulpice développe un atelier hagiographique⁶⁸⁸ sur le modèle du saint éponyme. Les conditions de son élaboration semblent avant tout déterminantes pour mieux comprendre l'expansion et le souvenir du culte de *Sulpicius*.

À l'époque carolingienne, la production hagiographique se multiplie. Elle sert les intérêts de l'évêché dès le VII^e siècle et reste un moyen évident, pour le monastère Saint-Sulpice comme pour d'autres, de s'affirmer. La *vita S. Sulpicii*, comme la *vita S. Austregisilii*,

⁶⁸⁵ *Miracula Sancti Austregisili* (BHL 841-842), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, 9, p. 205 ; cf., de GAFFIER B., « Un miracle inédit de saint Sulpice de Bourges : le nom des trois rivières », dans *An. Boll.*, 99, 1981, p. 251-257, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24-25.

⁶⁸⁶ BUHOT de KERSERS Alphonse, *Histoire et Statistique monumentale du département du Cher*, II, Bourges, 1878-1898 (rééd. 1996), p. 232.

⁶⁸⁷ Les *Miracula S. Austregisili* précisent le nom des deux rivières : « *est illic ecclesia sancti Sulpicii inter duas aquas super ripam Utrionis et Avere* », *Miracula Sancti Austregisili* (BHL 841-842), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, 9, p. 205 ; cf., de GAFFIER B., « Un miracle inédit de saint Sulpice de Bourges : le nom des trois rivières », dans *An. Boll.*, 99, 1981, p. 251-257, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24-25. Le toponyme est finalement repris dans le titre de Notre-Dame-de-la-Nef.

⁶⁸⁸ Carte de la répartition des ateliers hagiographiques D'après POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 14.

émane d'une chancellerie épiscopale. Il transparait que tient un rôle prépondérant dans l'organisation et la restauration de l'établissement. Ce n'est pas non plus étonnant de voir que les vies de Sulpice et d'Austrégisile sont remaniées, "renforcées" et supplées de recueils de miracles à l'époque carolingienne⁶⁸⁹. Ils ne sont finalement « *que l'amplification littéraire d'une vie mérovingienne encore conservée* »⁶⁹⁰. L'origine, les carrières et l'entourage des deux évêques Ourtille et Sulpices sont imbriqués. Sur ce dernier, deux versions de sa vie sont connues. Une conséquente, du début de l'époque carolingienne se calque sur une première d'époque mérovingienne⁶⁹¹. Leurs auteurs appartiennent certainement à l'entourage épiscopal⁶⁹². Plus tard dans la seconde moitié du IXe siècle, les statuts synodaux de l'archevêque Raoul mettent à l'honneur les saints Austrégisile, Sulpice et dans une moindre mesure Ursin parmi les fêtes annuelles⁶⁹³.

Le culte de Sulpice connaît au delà du diocèse, un large succès dans l'Aquitaine⁶⁹⁴ et au nord de la Gaule⁶⁹⁵. Pour reprendre l'expression de Pascal Gourgues, Saint-Sulpice est le « *point d'attache du pouvoir central en aquitaine* »⁶⁹⁶, en outre par les liens qui unissent ce sanctuaire à l'évêque de Bourges. Dans son entourage, saint Ouen de Rouen, saint Didier de Cahors et saint Eloi figurent parmi les plus hauts rangs ecclésiastiques⁶⁹⁷. Ce dernier honore sa mémoire sur son tombeau⁶⁹⁸.

⁶⁸⁹ *Ibid.*, p. 280.

⁶⁹⁰ POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 65.

⁶⁹¹ Cf., *ibid.*, p. 16, il considère que la *vita* II et les miracles qui y sont adjoints datent peut-être du dernier tiers du IXe siècle et reconnaissant la *vita* I comme étant le modèle mérovingien, p. 65. À *contrario*, Maurice de LAUGARDIÈRE, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Tardy, Paris – Bourges, 1951, p. 149-153, pense que les deux vies sont contemporaines de l'époque carolingienne. Nous retiendrons le propos du premier en nous appuyant également sur celui de PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, (NB., 1) p. 281, qui va dans ce sens.

⁶⁹² PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 281 : Le ton employé et les thèmes abordés sont identiques. Sulpice est d'ailleurs cité à plusieurs reprises dans la *vita* et les *miracula* d'Austrégisile, d'abord en tant que diacre. Plus tard, dans les miracles, il s'oppose aux exactions de l'agent du fisc. La lutte contre les agents royaux du fisc intervient tend à renforcer l'image de ce dernier, comme défenseur de sa cité et protecteur des fidèles.

⁶⁹³ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 283.

⁶⁹⁴ *Infra.*, d'après POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 6.

⁶⁹⁵ Cf., sur la question les travaux de Charles Mériaux. Deux fondations d'églises en l'honneur de Sulpice sont attestées par des récits hagiographiques. Une première église, à Saint-Souplet (Nord, ar. Cambrai, c. Le Cateau-Cambrésis) et un oratoire à Aubigny-en-Artois (Pas-de-Calais, ar. Arras, ch.-l. c.).

⁶⁹⁶ Cf., GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, t. I, p. 290.

⁶⁹⁷ En effet rappelons son parcours qui lui vaut de côtoyer la cour de Clotaire II, où il est chargé de la distribution des aumônes (Cf., la lettre de Didier de Cahors à Ouen de Rouen, *MGH, Epistolae merowingici et karolini*, t. 1, éd. W. ARNDT, p. 198-199) d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 281-282.

⁶⁹⁸ *Vita Eligii*, *MGH, SRM*, t. 2, éd. B. KRUSCH, t. 2, p. 702-704, c.15, lorsqu'il de rend du Nord en Limousin. Sa *vita* précise qu'il fait halte à Bourges à l'aller et au retour (d'après *Ibid.*, p. 282).

Le rôle médiateur et pastoral de la *vita* est alors primordial. Le récit vise bien entendu une société composée majoritairement d'*illitterati*⁶⁹⁹. Il sert en même temps les intérêts de Saint-Sulpice et plus généralement ceux du siège épiscopal, en particulier pour la fin de la période carolingienne⁷⁰⁰. On assigne à ces sources un caractère de plus en plus juridique⁷⁰¹. À titre d'exemple, certaines *Vies* s'adressent même d'avantage à un public restreint, composé d'aristocrates ou de clercs, à des fins d'autolégitimations⁷⁰². Les structures liturgiques organisent la dévotion et l'encadrement des fidèles. Manifestement, durant cette période un nombre important d'établissements *intra* ou *extra* muros de Bourges, dont la plupart établis au VIIe siècles, rentrent dans sphère royale et épiscopale.

- Effets et teneur de la réforme carolingienne sur le monastère Saint-Sulpice :

Les efforts de la politique épiscopale ne s'arrêtent pas là. Aux siècles suivants, les souverains et de l'épiscopat s'investissent encore dans les affaires de l'établissement. Leurs initiatives se traduisent par une étendue des possessions de la communauté, en particulier au nord-ouest du *pagus*.

En 855, l'évêque se mêle à nouveau dans les affaires du monastère. Raoul († 866), omniprésent lorsqu'il s'agit d'interventions, conduit la restauration de Saint-Sulpice de Bourges⁷⁰³. Il s'ingère ainsi dans les affaires du monastère épiscopal⁷⁰⁴. À sa demande, un diplôme de Charles le Chauve est délivré pour confirmer les possessions et les privilèges de l'abbaye⁷⁰⁵. L'acte intervient deux ans après l'instruction donnée aux *missi*

⁶⁹⁹ *Ibid.*, p. 271.

⁷⁰⁰ ISAÏA Marie-Céline, « Normes et hagiographie dans l'Occident latin (Ve - XVIe siècle) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, 2011, p. 229.

⁷⁰¹ *Ibid.*, p. 230.

⁷⁰² *Ibid.*, p. 231.

⁷⁰³ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 234.

⁷⁰⁴ Notons, que la pratique n'est permise à un évêque que lorsqu'il est aussi nommé abbé, ou propriétaire de l'établissement. Or, Raoul n'étant pas l'abbé de l'établissement, il est remarquable que « le diplôme de Charles le Chauve de 855, réformant le monastère et confirmant ses possessions procède de son initiative » (*Cartulaire A (Essai de reconstitution du) de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges... op. cit.*, charte n°1). Cela dit, les moines y trouvent également leur compte car quelques années auparavant, l'appui de ce dernier fut nécessaire pour rendre ferme une donation (Donation de l'aleu de Fougerolles à Saint-Sulpice de Bourges, par deux frères (*Cartulaire A (Essai de reconstitution du) de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges... op. cit.*, chartes n°113 et 841), d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 267.

⁷⁰⁵ de KERSERS Louis, « Essai de reconstitution du cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges », dans

à Soissons, recommandant de restaurer les monastères appauvris⁷⁰⁶. En décidant de réformer le monastère, Raoul entend réinstaller une communauté de moines obéissant à la règle de saint Benoît⁷⁰⁷. L'établissement constituerait alors pour les autorités royales, un soutien indéniable aux portes de l'Aquitaine, car elles peuvent directement compter sur l'archevêché⁷⁰⁸. Le diplôme de 855 tend ainsi à conforter pour le *regnum*, le maintien d'un point stratégique au sein d'une région insoumise. Possessionnaire d'un large domaine foncier, Saint-Sulpice reste à cette date le plus important patrimoine monastique de la vallée du *Cher*. En dehors de Bourges, cela se traduit par un secteur homogène s'étalant au nord-ouest du diocèse, autour des monastères de Vierzon/Dèvres et ce, jusqu'aux marges⁷⁰⁹. La situation topographique du site, favorise vraisemblablement l'apport en ressources économiques. Les biens dévolus à l'abbaye donnent aux souverains le moyen de maîtriser la frontière nord du diocèse, mais surtout celle de la province ecclésiastique.

La mainmise des prélats à l'époque mérovingienne garantie le bon fonctionnement et le développement de l'établissement autour du culte de saint Sulpice. Les carolingiens semblent poursuivre cette politique, cette fois par le biais de restaurations visant à contrôler un monastère de premier ordre. Lorsque Raoul de Bourges intervient en faveur de Saint-Sulpice de Bourges, mais également à Vierzon, il permet l'accord de la protection royale sur ces établissements. L'initiative épiscopale pointe vers un meilleur contrôle des monastères.

Si les initiatives épiscopales se multiplient durant les temps carolingiens, au cours des Xe et XIe siècles la concurrence aristocratique est nettement plus significative. Les nouvelles formes de pouvoirs viennent concurrencer le siège cathédral. Hors de

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, Bourges, t. 35, 1912, p. 3-12, n°1. « L'acte en question est pour l'essentiel fiable, en dépit de quelques remaniements du Xe siècle vraisemblablement, visant à assurer les moines contre les spoliations épiscopales qui ont cours à cette période », d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 234.

⁷⁰⁶ MGH, *Capitularia regum Francorum*, éd. A. BORETIUS, t. 2, p. 267, c.1 novembre 853.

⁷⁰⁷ Cependant, nous n'avons aucune idée de la nature de la précédente communauté.

⁷⁰⁸ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 234, « Ce lien est affirmé assez tôt puisqu'en 821 déjà, dans une charte de donation, son abbé dit devoir sa place à la bienveillance de Louis le Pieux » : « *Cui preest Venerabilis abbas Ramnincus per largicionem Hludovici Imperatoris* » (de KERSERS Louis, « Essai de reconstitution du cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges »...*op. cit.*, n°35).

⁷⁰⁹ Cf., carte des possessions des monastères de St-Sulpice de Bourges et de Vierzon ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 236, Figure 7.

Bourges, on note la prolifération des chapitres châtelains et des petits prieurés⁷¹⁰. En réponse, le monastère tentera plus tard de s'approprier, avec l'aval de l'épiscopat, quelques possessions dans le secteur proche Bourges. À la fin du XIe et au début du siècle suivant, les courants réformateurs et le succès de l'érémisme gagnent les établissements berrichons. Ce courant se traduit par la création de communautés ayant pour origine un ermitage. Avec le soutien des archevêques, ces ermites prennent place dans des églises désaffectées. Saint-Sulpice de Bourges, « *coutumière de cette pratique* »⁷¹¹, se constitue de la sorte un ensemble de dépendances aux alentours de Bourges⁷¹².

⁷¹⁰ Sur la question, cf., *Ibid.*, p. 269-270. On retrouve dans l'anthroponymie le signe d'un recrutement local des abbés, rappelant ainsi l'aristocratie locale. Également, PÉRICARD Jacques, « Les communautés canoniales en Berry... » *op. cit.*, p. 60.

⁷¹¹ Sur la question, cf., *ibid.*, p. 259 « Le succès de l'érémisme et le retour de la Règle (fin XIe-début XIIe siècle) ».

⁷¹² À Sainte-Croix, Achères et Saint-Jean-de-Chaumes.



Les témoignages de Grégoire de Tours sont essentiels pour la compréhension de la cité épiscopale. Il connaît bien la Gaule centrale de l'Atlantique à la Bourgogne et de la Loire jusqu'à une ligne Bordeaux-Lyon-Agaune⁷¹³. En héritier de la Rome antique, l'espace urbain est pour lui le modèle d'organisation⁷¹⁴. Les *vitae* sont aussi fructueuses au sujet des établissements religieux, notamment dans le secteur *extra-muros*. Plus abondantes aux VIII^e et IX^e siècles⁷¹⁵, ces textes se tournent systématiquement à l'avantage des saints et de leurs miracles.

Centre névralgique du diocèse, le siège épiscopal s'inscrit dans la continuité de la ville antique⁷¹⁶. Entre la fin de l'Antiquité et la haute époque médiévale, aucun facteur de discontinuité n'est apparent dans l'occupation⁷¹⁷. Certaines constructions de Bourges sont *ex novo* et d'autres, au contraire, remploient d'anciens édifices. Cette persistance se retrouve pour la cathédrale et d'autres sanctuaires comme Saint-Pierre-le-Puellier. Le cadre urbain s'adapte lentement et progressivement aux nouvelles missions religieuses. En s'investissant dans les affaires monastiques et plus généralement dans celles de l'Église, le pouvoir central contribue à la restauration matérielle de ses sanctuaires et s'adapte aux attentes ecclésiologiques. Un nombre important d'établissements se place sous la protection des prélats. Certaines deviennent, plus que d'autres, subordonnées à l'évêque. "L'épiscopalisation des villes" s'affirme hors du mur d'enceinte, par la création de monastères suburbains. Il s'agit essentiellement des basiliques accueillant les corps des saints évêques mérovingiens et carolingiens. Ces nécropoles épiscopales semblent

⁷¹³ BIARNE Jacques, « L'espace du monachisme gaulois au temps de Grégoire de Tours », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997, p. 126.

⁷¹⁴ GAUTHIER Nancy, « Le paysage urbain en Gaule au VI^e siècle », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997, p. 62.

⁷¹⁵ Sur les normes hagiographiques cf., BRUAND Olivier, « Accusations d'impiété et miracles de punition dans l'hagiographie carolingienne », dans MARY Lionel et SOT Michel (Textes réunis par.), *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2002, p. 155-173 ; POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.* ; ISAÏA Marie-Céline, « Normes et hagiographie dans l'Occident latin (Ve - XVI^e siècle) »... *op. cit.*, p. 229-236.

⁷¹⁶ Phénomène qui par ailleurs est largement admis et constaté ; cf., entre autre ATSMAS Hartmut, « Les monastères urbains du nord de la Gaule », dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, Paris, Imprimerie F. Paillart, t. LXII, 1976, p. 164.

⁷¹⁷ De façon générale cf., GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997. Aussi, DUTOUR Thierry, *La ville médiévale*, Paris, Odile Jacob, 2003.

fonctionner de manières successives et contribuent à l'essor structurel, sociale et économique de la cité, mais aussi des campagnes proches⁷¹⁸.

Après le XI^e siècle, nombre d'entre-elles sont restaurées en chapitres. Le vicomte de Bourges et l'évêque Dagbert s'évertuent dans cette tâche. Les établissements sont investis de nouvelles missions et se pourvoient de structures d'accueil. Tandis que la composition d'un groupe épiscopal multipolaire se profile *intra muros*, en périphérie, certaines communautés restent étroitement liées à L'archevêché : à l'est le chapitre Saint-Ursin, « quasi-chapitre » cathédral et à l'ouest Saint-Sulpice de Bourges, monastère épiscopal⁷¹⁹.

Ces créations témoignent de la capacité d'investissement des villes pour les infrastructures publiques. Le rayonnement économique et religieux des cités sur la périphérie, ou la pratique de l'evergésie chez les notables et son imitation en contexte urbain, mettent en lumière le relais ville / campagne⁷²⁰.

⁷¹⁸ Cf., NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VI^e et au début du VII^e siècle »... *op. cit.*, p. 333.

⁷¹⁹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* *op. cit.* p. 364.

⁷²⁰ On peu d'ores et déjà mentionner à ce propos GUYON Jean, « De la ville à la campagne », dans AGER, Association d'étude du monde rural gallo-romain (France), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque Montpellier. 11-14 mars 1998, Antibes, Éditions APDCA, 2001, p. 569-585.

- Chapitre 2 -

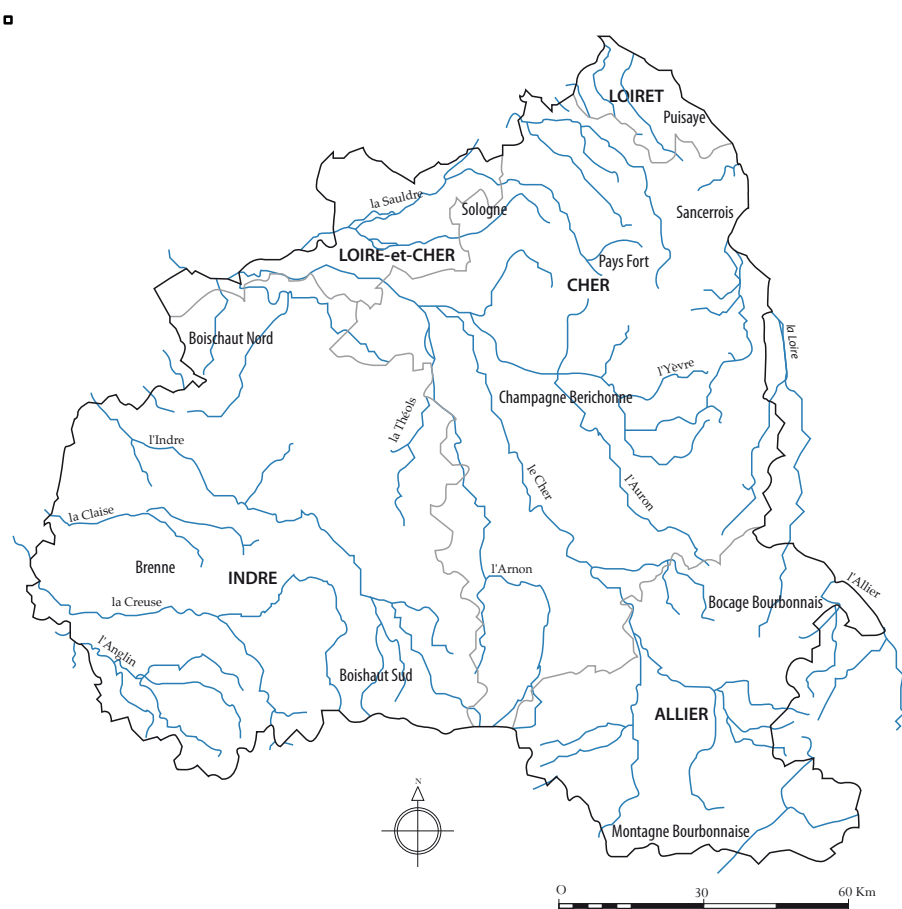
Les établissements ruraux : des premières communautés monastiques aux grands établissements carolingiens. Pour une approche diachronique du phénomène monastique.

Dans l'aire d'influence proche ou bien, *a contrario*, dans les régions frontalières, les premiers contours de l'espace monastique se dessinent le plus souvent sous l'impulsion des saints ermites. Le processus d'évangélisation arrive à maturité avec l'installation de communautés placées sous une règle. Au fur et à mesure, les clercs proches de l'épiscopat épiscopaux et les laïcs s'immiscent dans les affaires religieuses. Ces immixtions sont remarquables aux temps carolingiens, avec d'un côté les grandes familles et de l'autre, la naissance des monastères royaux.

Dans un premier temps, le déroulement de notre enquête se poursuivra sur l'ensemble des départements du Cher (I) et de l'Indre (II). Les communautés situées dans l'Allier seront quant à elles reprises dans le propos général⁷²¹. Si la forme peut paraître fastidieuse, considérons-la avant tout comme un outil de recherche malléable. Dans un second temps, le travail consiste à mettre en corrélation les données et de les historiciser. Au final, il s'agira de cibler les circonstances d'implantations de ces monastères dans un contexte historique et territorial. Enfin l'occasion sera pour nous de revenir sur un exemple spécifique : celui de Saint-Étienne de Déols. Or, il n'est à aucun moment assimilé à un *monasterium*, mais fini par dépendre, à la fin du haut Moyen Âge, d'un grand établissement initié par les *Déols*. Établis sur des *vici* ou créations *ex-nihilo*, ces obédiences s'adaptent aux cadences politiques et religieuses. Nombre d'entre elles deviennent à l'époque carolingienne, d'importantes communautés, autour desquelles apparaît un pèlerinage. D'ailleurs, au Xe-XIe siècle, certaines s'immiscent dans l'orbite seigneuriale.

⁷²¹ Les sites du département allier (cf., *infra* première partie) seront donc repris plus en détail dans la troisième et dernière partie. Cf., pour une approche globale du phénomène monastique : PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 224, « b. Monastères ruraux. De l'érémisme au cénobitisme ».

Fig. 10 - Cadre géographique du diocèse de Bourges⁷²² :



⁷²² Limites des tracés et fond de carte d'après MAUSSION Anne, « Le rôle des limons dans l'implantation antique en Champagne berrichonne (Indre et Cher). L'apport d'une approche par un SIG », dans *Histoire & mesure*, t. XIX, 2004.

I- Département du Cher (18).

Autour de Bourges, dans un rayon d'environ soixante kilomètres, aucune communauté n'apparaît, hormis Limeux, avant le VIII^e siècle⁷²³. La périphérie proche de la cité épiscopale semble en ce sens relativement dépourvue de toutes tentatives monastiques. Mis à par Limeux donc, nous retrouvons aux frontières de l'Allier et de l'Indre, les premiers témoignages de ces établissements. La campagne du Cher n'est manifestement pas très connue en dehors de ses marges, probablement en raison de l'importance de Bourges et de sa périphérie proche. Manifestement, la ville capte et fédère les campagnes proches avec les basiliques épiscopales⁷²⁴. Cela se traduit par une géographie monastique particulière où, mis à part Limeux, les premiers établissements monastiques n'apparaissent pas à moins de trente / quarante kilomètres de Bourges. On les retrouve par exemple au croisement de la *Sologne*, du *Boischaut Nord* et de la Touraine, avec Charenton-du-Cher⁷²⁵.

En bordure de la *Champagne berrichonne* et du *Bourbonnais*, l'effervescence monastique peut compter sur les quelques fondations colombaniennes. Remarquons surtout l'impact de l'érémisme sur la création des premiers monastères. L'époque mérovingienne correspond à la propagation du christianisme par les ermites. Souvent *ex-nihilo*, mais à proximité des zones peuplées, ces fondations se différencient des initiatives laïques des siècles précédents (Ve - VI^e siècles). Cette tendance à l'érémisme

⁷²³ D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 226 et 696 ; le monastère de *Lemausum* (Limeux, Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon) est dédié à saint Martin. Il est fondé en 697 par Gammon et Adalgaude, sur leur terre (*Recueil des actes de l'abbaye de Saint-Germain-des-prés des origines au début du XIII^e siècle*, éd. R. POUPARDIN, Paris, 1909, n°10). Autour et au seuil du portail, des sarcophages sont trouvés en 1970 (CAG 36, n°162).

⁷²⁴ NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VI^e et au début du VII^e siècle »... *op. cit.*, p.331.

⁷²⁵ Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, ch.-l. c. D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 224-225 ; Grégoire de Tours rapporte l'histoire d'Eusice, qui décide de vivre reclus à l'ouest du diocèse, dans une *cellula* (*Gl. Conf.*, c. 81, *De Eusicio recluso*). De là, des *clerici* le rejoignent et honorent son culte après sa mort. Chilbert fait édifier une *basilica*, en remerciement aux prédictions d'Eusice. Quoiqu'il en soit, l'archéologie semble convaincante à ce sujet, puisque l'édifice roman actuel est bâti sur les restes d'une église antérieure d'époque mérovingienne ; ce qui correspond également au vocable Saint-Martin que nous retrouvons une seconde fois. L'édifice contient des colonnes mérovingiennes en marbre dans le portail occidental. Notons aussi le sarcophage mérovingien dit de saint Chalan, provenant de l'église de Charenton. L'établissement ne réapparaît pas avant le Xe siècle, au moment de la rédaction d'une seconde *vita Eusitii* plus complète (*Elogium historicum sancti Eusitii*, Ed. P. LABBE, NB, t. 2, p. 371. Et, au XI^e siècle les *Miracula sancti Eusitii*, p. 463). Enfin, Jonas de Bobbio cite quatre monastères berrichons d'inspiration colombanienne, dont celui de Charenton.

est représentée dans les secteurs où le contrôle de l'évêque est moins sensible⁷²⁶. Jonas de Bobbio mentionne trois monastères⁷²⁷ colombaniens fondés par l'intercession d'un dénommé Théodulphe (*Babelenus*)⁷²⁸, en marge de la participation épiscopale et/ou aristocratique⁷²⁹.

Sous les carolingiens, l'influence de Bourges est toujours prépondérante. Aucune institution monastique ne s'installe à moins d'une cinquantaine de kilomètres. On compte quelques formations nouvelles en marge. Trois communautés apparaissent dans le secteur ouest du Cher. Il s'agit en l'occurrence de Massay (738), Dèvres (844) et Vierzon (Xe siècle).

⁷²⁶ DUBREUCQ Alain et LAURANSON-ROSAZ Christian, «De l'ermitage au monastère : aux origines de l'espace monastique en Gaule... » *op. cit.*, p. 279 et 287.

⁷²⁷ Cf., *Infra*, la notice sur Notre-Dames-de-Sales et le rayonnement colombanien.

⁷²⁸ *Vitae Colombani abbatis disciplorumque eius*, MGH, SRM, t. 4, p. 129, c.10 : « *In Betoricensem vero urbem puellarum monasterium ex beati Columbani regulam Berthoara nobilis genere et religione femina construxit. In suburbano idemque Betoricensis urbis vir venerabilis Theudulfus cognomento Babelenus monasteria ex regula Columbani religione omni pollente construxit : primum in insula super fluvium Milmandram ubi religiosorum virorum adunavit catervam, alium Gaudiacum nomine haud procul fluvio Albeta, tertium Christi virginum loco nuncupante Carantomo super fluvium iam dictum Milmandram* », cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* NB, p. 229.

⁷²⁹ *Ibid.*, p. 230.

- Massay :

-Plan-

- La fondation de l'établissement à la charnière des temps mérovingiens et carolingiens.

- Massay dans les stratégies royales : VIIIe – XIe siècle.

- La fondation de l'établissement à la charnière des temps mérovingiens et carolingiens :

Au sud de Dèvres⁷³⁰ et de Vierzon⁷³¹, à un kilomètre au nord du bourg actuel, le monastère de Massay⁷³² apparaît en 738. En témoigne non seulement au IXe siècle la *Vita Hladowici pii* ne mentionnant que le *Monasterium Massiacum*⁷³³, mais aussi avec plus de détails les *Annales Masciacenses* en 999. Un *castrum*⁷³⁴ juxtaposant le monastère et une suite de faits datés de 737 à 1013⁷³⁵ nous éclairent sa situation aux temps carolingiens. Il aurait été fondé, par le dit comte Egon : « *Inicium monasterii Masciacensi, ab Egone comite*⁷³⁶ ». Cette initiative est sans doute peu efficace⁷³⁷. Notons toutefois qu'il s'agit d'un haut dignitaire laïc⁷³⁸. De l'abbatiate de Bernon jusqu'à la mort d'Odilon, Massay est sous la dépendance de Cluny⁷³⁹ (de 917 à 942). Plus tard l'établissement est

⁷³⁰ Cher, ar. Vierzon, c. Graçay

⁷³¹ Cher, ch.-l. ar. Vierzon.

⁷³² Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon.

⁷³³ L'ASTRONOME, *Vita Hladowici pii*, MGH, SS, t. 2, p. 616, c. 19, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 703-704.

⁷³⁴ *Annales Masciacenses*, MGH, SS, 3, p. 169-170, « *Castrum Masciacensi hoc anno destruitur* », complétée par ADEMAR de CHABANNES, dans *Chronicon*, III, 51: « *Idem Odo princeps Dolensis juxta Masaciacum monasterium castrum aedificavit quod rex Rotbertus expugnans capere nequivit et sic frustatus recessit* », cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 703-704.

⁷³⁵ MGH, SS, t. 3, 169-170, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 703-704.

⁷³⁶ *Annales Masciacenses*, p. 169, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 703-704.

⁷³⁷ D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 232.

⁷³⁸ *Ibid.*, p. 89. Si l'on en croit la transmission de certains anthroponymes, le nom du père de l'archevêque Austrégisile († 624), *Agilenus*, pourrait éventuellement se rapprocher de *Aga*, fille du comte Wicfred. De ce fait, le comte Egon, serait lui aussi peut être rattaché à ce groupe onomastique ; (cf., *Annales Masciacenses*, MGH, SS, t. 3, p. 169 : « *Inicium monasterii Masciacensi, ab Egone comite* »).

⁷³⁹ Testament de Bernon, *AASS, jan.*, t.1, col. 828, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 703-704.

confirmé par le pape Lucius III, en 1184, parmi les possessions de l'archevêque⁷⁴⁰.

En 814, le monastère adopte la réforme de saint Benoit d'Aniane. Il apparaît ainsi sous le nom de Massay-en-Berry parmi les abbayes d'Odon, second abbé de Cluny. Une soixantaine d'année plus tard, en 873, le site est partiellement détruit par les Marcomans⁷⁴¹. Il est définitivement ruiné après un incendie, puis à nouveau rebâti en 1128⁷⁴².

Le vocable Saint-Martin, avant de changer pour Saint-Paxent à une époque indéterminée, confirme la date avancée par les textes. Il s'agirait d'une fondation datée entre la période mérovingienne et la période carolingienne, puisque saint Martin apparaît comme le premier parton, qui plus est d'un monastère. Les traces de l'occupation romaine restent trop diffuses⁷⁴³ pour préciser un quelconque habitat. Les éléments sont toutefois insuffisants pour plaider en faveur d'une occupation continue. Considérant la localité comme inhabitée, le culte de saint Martin concorde ainsi avec les percées du christianisme dans les contrées rurales. Titulaire d'un cinquième des églises du diocèse⁷⁴⁴, son patronage est aussi fort répandu durant le Moyen Âge dans le nord de la Gaule et les régions proches de Tours. Même si ce patronyme est récurrent et se retrouve particulièrement au Xe - XIe siècle, l'attribution du second vocable Saint-Paxent semble *a priori* infirmer l'idée d'une dédicace tardive à saint Martin. Cependant, nous n'avons pas plus d'indications sur la provenance de la cuve de sarcophage trapézoïdal, aujourd'hui déposée dans la salle capitulaire⁷⁴⁵.

L'apparition peut-être *ex-nihilo* de Massay participe probablement à la formation d'une première paroisse (la seconde est celle à un kilomètre). Après l'arrivée des moines, l'abbaye est placée sous la direction de l'abbé Bernon. Cette remise en ordre

⁷⁴⁰ 1184, *abbatia Matiacensem* (PFLUGK-HARTTUNG, *Acta*, t.1, n°355), cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 703-704.

⁷⁴¹ Toujours selon DESHOULIÈRES F. et GAUCHERY P., « L'abbaye de Massay », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXXI, 1922, p. 340.

⁷⁴² Les extraits de la chronique et du cartulaire, bien que détruits lors de la Révolution, sont extraits d'une histoire manuscrite de Vierzon, écrite par Bechereau au XVIIe siècle (Arch. du Cher, Cartulaire de Vierzon, folio XXVI, et fond Saint-Sulpice, prieuré de Semur, cités notamment dans BUHOT de KERSERS, *Hist. et statistique monumentale du Cher*, canton de Vierzon, d'après DESHOULIÈRES F. et GAUCHERY P., « L'abbaye de Massay », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXXI, 1922, p. 340).

⁷⁴³ CAG 18, hormis la découverte d'urnes funéraires la localité semble relativement inoccupée.

⁷⁴⁴ de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Tardy, Paris – Bourges, 1951, p. 27-28.

⁷⁴⁵ D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 703-704.

institutionnelle seconde la politique de contrôle des grandes abbayes carolingiennes en vigueur. L'abbatit se prolonge sous l'abbé Odon, celui-ci appliquant les réformes définitives. Le *monasterium* est considéré par la suite comme une abbaye royale⁷⁴⁶. Ce n'est qu'après l'abbatit d'Odon, en 942, que Massay prend du recul vis à vis des préceptes clunisiens. Plus tard, Dèvre en 844 puis Vierzon au Xe, sont concurrentes de Massay, sans compter sur le fait que l'archevêque Raoul apporte son soutien à Dèvre⁷⁴⁷. Il permet notamment la fondation, ou du moins la restauration des trois-quarts du monastère. Massay reste toutefois importante, car elle est dépositaire de terres dans le secteur de la vallée du *Cher*⁷⁴⁸.

- Massay dans les stratégies royales : VIIIe – XIe siècle :

Sous l'impulsion des premiers carolingiens, l'Église s'emploie à clarifier et unifier l'organisation de son réseau ecclésiastique. Certains établissements passent dans un premier temps sous le contrôle Pippinide. En changeant le système canonique de l'Église franque, la dynastie institue par voie légale de nouvelles relations entre le roi et l'abbaye⁷⁴⁹. En règle générale les stratégies se tournent manifestement vers le contrôle des monastères, ce dès le début du VIIIe siècle. À l'instar de Saint-Genou⁷⁵⁰ par exemple, le prieuré bénéficie des faveurs royales dans la première moitié du VIIIe siècle. Au cours des Xe–XIe siècles, le monastère constitue un point stratégique pour les luttes politiques. En témoigne le contrôle des axes de communications menant à Bourges. Alors en siège dans la capitale Biturige⁷⁵¹, les efforts de la royauté se concentrent également autour de Massay. En 999 on ordonne la destruction de son château construit par les “entrepreneurs” seigneurs de Déols proches de l'abbaye⁷⁵².

Les premiers capétiens et notamment Robert le Pieux montrent un certain intérêt pour

⁷⁴⁶ *Ibid.*, p. 216.

⁷⁴⁷ *Ibid.*, p. 233.

⁷⁴⁸ *Ibid.*, p. 233.

⁷⁴⁹ SEMMLER J., « La naissance des abbayes royales au haut Moyen Âge (VIIe - IXe siècles) », dans *Revue du Nord*, t. 50, 1968, p.110-111.

⁷⁵⁰ Indre, ar. Châteauroux, c. Buzançais.

⁷⁵¹ *Ibid.*, p. 114 ; cf., un acte daté des années 997- 1003.

⁷⁵² *Annales Masciacenses*, an. 999 : « *Castrum Masciacensi hoc anno destruitur* ». ADEMAR de CHABANNES, *Chronique*, III, c. 51, éd. P. BOURGAIN, R. LANDES, G. PON, p. 171 : « *Idem Odo princeps Dolensis juxta Masaciaceum monasterium castrum aedificavit quod rex Rotbertus expugnans capere nequivit et sic frustatus recessit* », cité et transcrit dans *Ibid.*, p. 231.

la circonscription⁷⁵³. Gaulzin, favori du roi, tient le siège épiscopal et nomme dans le même temps les abbés du monastère, favorisant de la sorte le développement des communautés monastiques⁷⁵⁴. D'ailleurs, Massay devient assez important pour que ce dernier le défende. Durant l'an mil, Robert le Pieux s'efforce d'asseoir son autorité dans le Berry et la Touraine voisine. Par le bais de manœuvres militaires, il s'investi sur les points stratégiques tels que les châtelainies⁷⁵⁵, les anciennes possessions royales⁷⁵⁶ et enfin, l'archevêché⁷⁵⁷. C'est dans ce contexte que les *Déols*⁷⁵⁸ s'émancipent ainsi de toute autorité royale et ducale. Rappelons que Massay est dès le début du Xe siècle uni à Déols par un abbatat commun⁷⁵⁹. On comprend mieux l'intérêt des premiers capétiens pour Massay, qui visiblement échappe un temps à l'ascendance royale. Finalement, Robert le Pieux parvient à nommer, sans l'aval de la règle bénédictine, les abbés Ingon et Azenaire⁷⁶⁰. C'est sans doute pour son emplacement stratégique et en conséquence de l'expansion des affranchis de Déols, que Massay se retrouve autour de l'an mil au centre des stratégies capétiennes. Étant donné sa position sur un axe majeur de Bourges, le monastère constitue par voie de conséquence un passage obligatoire. Deuxièmement, du fait qu'elle soit une ancienne abbaye royale carolingienne passé sous le contrôle des *Déols*, il semble indispensable pour la royauté d'imposer son autorité sur la localité. Non seulement la destruction de son château en 999, mais aussi l'élection des abbés (par détournement de la règle), permettent spécialement à Robert le Pieux de poser un pied dans le Berry. Massay demeure une exception, car les interventions capétiennes en faveur d'un établissement demeurent à présent faibles en Berry. La faiblesse du renouveau monastique s'explique donc par ce manque d'initiatives⁷⁶¹.

⁷⁵³ Cf., LEMARIGNIER J.-F., *Le gouvernement royal aux premiers temps capétiens (987-1108)*, Paris, 1965, d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 114.

⁷⁵⁴ *Ibid.*, p. 242.

⁷⁵⁵ C'est par la même occasion qu'il ordonne en 999 la destruction du château de Massay, cf., *Annales Masciacenses*, p. 170, a. 999 : « *Castrum Masciacensi hoc anno destruitur* ». ADEMAR de CHABANNES, *Chronicon*, III, c. 51, éd. LANDES R., PON G., p. 170 : « *Idem Odo [princeps Dolensis] juxta Masciacum monasterium castrum aedificavit quod rex Rotbertus expugnans capere nequivit et sic frustatus recessit* », cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 248.

⁷⁵⁶ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 247-248, « *Située dans l'axe capital de la vallée du Cher, il était primordial de la conserver (Massay) dans l'orbite royale* ».

⁷⁵⁷ *Ibid.*, p. 247-248, la mainmise sur l'archevêché se fait par l'intermédiaire de Dagbert, puis de Gauzlin.

⁷⁵⁸ Indre, ar. Châteauroux, c. Châteauroux Est.

⁷⁵⁹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 247-248.

⁷⁶⁰ Cf., PFISTER C., *Etude sur le règne de Robert le Pieux (996-1031)*, p. 311, d'après *Ibid.*, p. 248.

⁷⁶¹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 256, il n'y a donc pas en Berry, d'exemples où la centralisation des prieurés et des petites collégiales se constitue autour de grands centres monastiques.

- Vierzon/Dèvres :

-Plan-

- Présentation des deux établissements.
- L'intervention épiscopale et la gestion des biens de Vierzon/Dèvres : « un indéniable point d'appui dans la stratégie vallée du Cher ».
- Bilan des fouilles de la fin du XIXe siècle de l'église du monastère de Dèvres.
- Les exemples illustrés du *Cartulaire de Vierzon* : autour de la manifestation des acteurs de l'Église, du pouvoir et des fidèles.

- Présentation des deux établissements :

La situation indissociable de Vierzon⁷⁶² et de Dèvres⁷⁶³ nous contraint à d'apporter un regard croisé sur l'évolution de ces deux monastères carolingiens. C'est principalement par le biais du *Cartulaire de Vierzon*⁷⁶⁴ composé dans le milieu du XIIe siècle et du *Virzionense Chronicon*, que nous connaissons l'histoire de ces deux établissements⁷⁶⁵. Quelques historiens du XVIIe siècle nous renseignent également sur Vierzon, se réfèrent à des sources aujourd'hui perdues comme le *Necrologium Doverense*, par Dom Claude Estiennot notamment. La Thaumassière avait lui accès, à un "Trésor de l'abbaye" dispersé lors de la Révolution. De même, la fondation de Dèvres au IXe siècle apparaît dans le *Breve Virzionense Chronicon* (sorte d'annales composées de quatorze dates commentées, allant de 843 à 1221)⁷⁶⁶. Bref, le cartulaire constitue l'un des rares témoins du monastère bénédictin et de ses dépendances plus tardives : le moulin de l'abbaye, la ferme du prieuré et de quelques traces de l'édifice du XVe siècle ainsi que des bâtiments du XVIIIe siècle encastés dans la mairie⁷⁶⁷. Les archives⁷⁶⁸ regroupent un plan et une

⁷⁶² Cher, ch.-1. ar. Vierzon

⁷⁶³ Cher, ar. Vierzon, c. Graçay

⁷⁶⁴ *Cartulaire (Le) de Vierzon*, éd. DEVAILLY Guy, Paris, Presses universitaires de France, 1963. P. 19, le cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Vierzon comporte cent-seize actes transcrits et se trouve à la Bibliothèque Nationale dans les fonds latins, catalogué au n°9865.

⁷⁶⁵ À noter également comme référence bibliographique TOULGOUËT-TRÉANNA, *Histoire de Vierzon et de l'abbaye de Saint-Pierre*, Paris, 1884.

⁷⁶⁶ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 36.

⁷⁶⁷ *Ibid.*, p. 2.

⁷⁶⁸ Déposées aux Archives Nationales ; cf., *Ibid.*, p. 2.

planche reproduite dans le *Monasticon Gallicanum*. L'abbaye y est figurée à la veille de la révolution, laissant transparaître parmi les plus anciens bâtiments ceux du XII^e siècle.

Les premières traces d'occupation des deux localités sont précoces, à commencer par Vierzon et son *Vicus* d'entre le I^{er} et le IV^e siècle. À l'emplacement de la voie reliant Tours à Bourges, plus précisément au confluent de l'*Yèvre* et du *Cher*⁷⁶⁹, il y aurait peut-être eu un port fluvial. En outre siégeait ici un *oppidum*, puis plus tard un temple dédié à Mercure. Du mobilier et la présence d'habitats romains sont également signalés. Les médailles et la nécropole à incinération de l'Antiquité tardive/haut Moyen Âge, dans le *Cimetière des Capucins* (ou du *Grand Cimetière*⁷⁷⁰), témoignent de l'occupation continue du site. Le toponyme de Vierzon serait par ailleurs dérivé de l'*Yèvre* « *Avara* » au VII^e siècle. Effectivement, les habitants auraient fait appel à l'évêque Sulpice le Bon (Sulpice II ? † 647) « pour apaiser les eaux tumultueuses de l'*Yèvre* »⁷⁷¹. De façon plus sûre, il s'agirait à l'époque mérovingienne d'un site de perception fiscale et de frappe monétaire⁷⁷², puis dans un deuxième temps, du chef-lieu d'une vicairie carolingienne⁷⁷³. La localité est mentionnée dans la *Vita Sulpicii*⁷⁷⁴, alors que la celle apparaît en 990-999⁷⁷⁵. Finalement, en 1115, le monastère⁷⁷⁶ entre dans les possessions de Déols avant d'être ensuite confirmé parmi celles de l'archevêque, en 1184 par le pape Lucius III⁷⁷⁷.

L'occupation de Dèvres semble également remonter à l'époque romaine, ne serait-ce que par la présence des ferriers anciens signalés par G. Valois⁷⁷⁸. Les inhumations pleine terre et les sarcophages retrouvés dateraient du Moyen Âge⁷⁷⁹ et laisseraient supposer une occupation du site de façon continue. Une église aujourd'hui détruite est attestée

⁷⁶⁹ CAG, 18.

⁷⁷⁰ *Ibid.*

⁷⁷¹ *Ibid.*

⁷⁷² PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 779. Au VI^e et VII^e siècles, une monnaie porte ainsi la mention « *VIRISONE* » (DEPEYROT, *Numéraire mérovingien*, t. 3, p. 41).

⁷⁷³ En 974, *vicaria Virisionensis* (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, charte n°26), cité et transcrit dans *ibid.*

⁷⁷⁴ Probablement au VII^e siècle, *Virisionensium agellum* (*Vita Sulpicii* 2 c. 18), cité et transcrit dans *ibid.*

⁷⁷⁵ 990-999, *Virisionensium cella* (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, charte n°15), cité et transcrit dans *ibid.*

⁷⁷⁶ 1115, *monasterium de Virisone* (*Bulle de Pascal II, Recueil des Chartes intéressant le département de l'Indre*, n°113), cité et transcrit dans *ibid.*

⁷⁷⁷ 1184, *abbatia de Viersione* (PFLUGK-HARTTUNG, *Acta*, t.1, n°355), cité et transcrit dans *ibid.*

⁷⁷⁸ Cf., VALLOIS G., dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XI, 1884, p. 91, d'après GAG, 18.

⁷⁷⁹ MATER D., dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 2^e série, t. III, 1876, p. 8-10, d'après CAG, 18.

dans la commune de Dampierre-en-Graçay⁷⁸⁰, sur un petit tertre appelé (sans preuve) *tumulus de Dampierre*. La première mention de de Dèvres est donnée par le *Cartulaire de Vierzon*, à l'année 844⁷⁸¹. La fondation est aussi transcrite par le *Breve Virzionense Chronicon* de la sorte : « *Anno 843, principium abbatiae de Dovero* »⁷⁸². Notons que si quatre des chartes du cartulaire sont datées de 843-844, seul une est authentique. Enfin, une troisième source fait allusion au monastère avant l'époque de Charles le Chauve. Il s'agit en l'occurrence de la *Vita Hludovici Pii*⁷⁸³ mentionnant un monastère de *Devera* ou de *Vera*. La désignation du monastère est suspicieuse, à plus forte raison qu'il n'est appelé nul part de la sorte dans le *Cartulaire de Vierzon*⁷⁸⁴.

Le cartulaire ne livre que peu d'indications, pour le IX^e siècle, sur l'histoire et l'état du monastère. Cependant, un établissement existant avant l'épiscopat de Raoul († 866), en dépendance étroite avec l'Église de Bourges, est placé sous la juridiction des archevêques⁷⁸⁵. Les moines obtiennent également la liberté des élections abbatiales⁷⁸⁶. En outre, aucune donnée n'apparaît pour le nombre de moines. Le seul véritable indice reste pour cette période la nature de l'établissement. Dans le quatrième acte il est qualifié de *cella*, *celluala* et de *monasteriolum*⁷⁸⁷, compris comme un « petit monastère »⁷⁸⁸. À aucun moment n'apparaît la mention de *monasterium*. Même si l'importance du monastère, appelons-le ainsi, demeure floue, sa dotation est tout de même connue par un diplôme de Charles le Chauve aux environs de 843⁷⁸⁹. L'archevêque Raoul donne des biens à la communauté (de ce qu'on appellera plus tard la mense épiscopale). Elle détient alors un patrimoine se composant *grosso modo* de trois

⁷⁸⁰ Comm. 107, I.N.S.E.E. n° 085.

⁷⁸¹ *monasteriolum* (...) *Dovero* (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, charte n°4), cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 779.

⁷⁸² DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 36.

⁷⁸³ MGH *scriptores* II, de l'Astronomie Limousin, cité et transcrit dans *Ibid.*, p. 37.

⁷⁸⁴ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 37.

⁷⁸⁵ *Successores memorati episcopi que eamdem cellam post eum sub sui regiminis cura habituri sunt*, (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, charte n°4), cité et transcrit dans TESSIER Georges, « Les chartes du monastère de Dèvre et la valeur historique du cartulaire de Vierzon », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XCII, 1931, p. 26.

⁷⁸⁶ *Per consensum proprii episcopi*, (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, charte n°4), cité et transcrit dans *Ibid.*, p. 26.

⁷⁸⁷ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 38, charte n°4.

⁷⁸⁸ NIERMEYER Frederik Jan, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Boston, Brill, 1976, réed. 2002. Guy Devailly, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 38, laisse supposer un « petit établissement ». On pourrait aussi bien comprendre *monasteriolum* comme une celle ou un prieuré.

⁷⁸⁹ TESSIER Georges, « Les chartes du monastère de Dèvre et la valeur historique du cartulaire de Vierzon », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XCII, 1931, p. 25.

villae, de granges, d'une forêt à Thénieux⁷⁹⁰, de vingt-huit manses, de l'église de Méry⁷⁹¹, du bourg et des deux chapelles de Saint-Georges⁷⁹², de trois moulins et enfin, de trois terrains sis à Bourges et peut être d'un *vicus*.

Revenons un instant sur les trois documents apocryphes de 844⁷⁹³, remaniés notamment dans leur protocole final au XI^e siècle sans doute⁷⁹⁴. Ces chartes se réfèrent à un personnage peut-être légendaire, du nom d' *Ambran*. La seule hypothèse avancée ferait de ce dernier un riche propriétaire, patron de nombreuses églises rurales. Il aurait aussi sous sa dépendance étroite, un établissement religieux qu'il aurait sans doute fondé⁷⁹⁵. En fin de compte, le seul acte authentique du IX^e siècle serait, selon Georges Tessier, la charte n°16⁷⁹⁶, dans laquelle un dénommé Gentulfe cède à l'abbaye des biens situés dans les régions de Saintes et d'Agen. Notons que les liens avec Agen se retrouvent avec la présence d'une chapelle dédiée à saint Caprais (martyr vénéré à Agen) dans l'enceinte du monastère⁷⁹⁷.

Entre 852 et 903, le monastère n'apparaît nul par dans les archives. Ce n'est effectivement qu'à partir de 903⁷⁹⁸ que l'on retrouve une sorte de chronique indiquant l'abandon du monastère et l'installation des moines dans le *castrum* de Vierzon :

- « *Lan 903, l'église de Dèvres, qui avait été construite autrefois par le roi Charles et l'archevêque Raoul, paraissait abandonnée, à la suite d'une invasion d'hommes sans foi ni loi. Elle serait restée anéantie si, inspiré par la charité de Dieu, la bonté de certains chanoines de Saint-Etienne ne l'avait secourue (...). En effet, Girbert, doyen de Saint-Etienne, Geoffroy chantre et Jean, prévôt, voyant ce sanctuaire dévasté, recueillirent les*

⁷⁹⁰ Cher, ar. Thénieux, c. Vierzon 2e.

⁷⁹¹ Il s'agit en l'occurrence de Méry-sur-Cher : Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon 2e.

⁷⁹² Saint-Georges-sur-Moulon : Cher, ar. Bourges, c. Saint-Martin d'Auxigny. Peut-être s'agit-il du *vicus Sancti Georgii*, cité parmi les biens du monastère de Vierzon, seul à être cité à l'époque carolingienne (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, charte n°4 de 844). « Il s'agit sans doute d'une interpolation ». L'église est « cédée fin Xe siècle à Sion abbé de Vierzon par Humbaud le Tortu, mais concédée en fief ensuite par Humbaud à un ancêtre d'Eudes Bourdins (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, charte n° 91, fin XI^e siècle). Elle figure parmi les possessions de l'abbaye de Vierzon en 1120 » ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 745.

⁷⁹³ Faux établis notamment par TESSIER Georges, « Les chartes du monastère de Dèvre et la valeur historique du cartulaire de Vierzon », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XCII, 1931, p. 23-42 ; p. 26, il est qualifié une foi de *monasterium* et de *cella*, et trois fois de *cellula*.

⁷⁹⁴ *Ibid.*, p. 27.

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 32.

⁷⁹⁶ *Ibid.*, p. 26.

⁷⁹⁷ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 39.

⁷⁹⁸ Acte n°18, faux original du XII^e siècle transcrit dans DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*

*moines et leur abbé Raymond. Présument de l'amitié du comte Thibaud, ils les installèrent dans un petit prieuré situé dans le castrum de Vierzon... »*⁷⁹⁹.

Un ensemble de contradictions est toutefois notable⁸⁰⁰, en particulier lorsqu'on le compare avec le faux de la charte d'Ambran. Ce dernier cède Dèvres dès 844⁸⁰¹. Premièrement, la charte semble extrapoler l'exercice du pouvoir de Thibaud le Tricheur. Dernièrement, il semble que le monastère n'ait jamais été véritablement abandonné⁸⁰². L'établissement définitif de Sion et des moines de Dèvres dans les murs de Vierzon, en 903 - 905, a incontestablement formé de nouveaux liens entre les deux communautés. J. de Font-Réault pensait alors que les deux abbayes étaient placées sous la même direction tandis que Cravayant estimait, plus vraisemblablement, que les deux communautés étaient séparées, avec à leur tête le même abbé⁸⁰³.

Vierzon s'appuie sur la richesse de son patrimoine et de ses dépendances. Elles sont citées dès le premier acte, puis réaffirmées dans une bulle d'Adrien IV. Le temporel de Saint-Pierre de Vierzon⁸⁰⁴ étant de ce fait constitué de l'église paroissiale Notre-Dame de Vierzon et des chapelles qui en dépendent ; ainsi que des églises paroissiales de Thénieux⁸⁰⁵, Méry-sur-Cher⁸⁰⁶, Dèvres, Lury-sur-Arnon⁸⁰⁷, Neuvy-sur-Barangeon⁸⁰⁸, Orcay, Vouzeron⁸⁰⁹, Preuilly⁸¹⁰ et Quincy⁸¹¹ et enfin de plusieurs domaines ruraux⁸¹². Nous observons donc clairement un renversement des rôles à partir du Xe siècle, en l'établissement de Dèvres qui, au IXe siècle, est un siège monastique important duquel dépendait autrefois une modeste *cella* sise à Vierzon⁸¹³.

⁷⁹⁹ Acte n°18 cité, transcrit et traduit dans DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 39.

⁸⁰⁰ Les éléments de contradictions sont bien détaillés par DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 39-40.

⁸⁰¹ Ce qui semble difficile à vérifier, puisqu'il s'agit d'un faux comme le souligne Guy Devailly.

⁸⁰² *Ibid.*, p. 40, nous retrouvons encore des abbés à Dèvres en 926.

⁸⁰³ *Ibid.*, p. 41.

⁸⁰⁴ Acte n°1, cf. *Ibid.*, p. 46.

⁸⁰⁵ Cher, ar. Thénieux, c. Vierzon 2e.

⁸⁰⁶ Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon 2e.

⁸⁰⁷ Cher, ar. Vierzon, ch.-l. c.

⁸⁰⁸ Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon.

⁸⁰⁹ Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon 2e.

⁸¹⁰ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon.

⁸¹¹ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon.

⁸¹² *Ibid.*, p. 54.

⁸¹³ TESSIER Georges, « Les chartes du monastère de Dèvre et la valeur historique du cartulaire de Vierzon », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XCII, 1931, p. 23.

Les raisons du départ des moines paraissent en revanche complexes à évaluer. Si l'on en croit l'acte n°18 du *Cartulaire de Vierzon*, les invasions en seraient la cause. Partant de ce principe, Guy Devailly émet l'hypothèse selon laquelle Devres, en fond de vallée du Cher, était sensiblement trop exposé. Cela en dépit de ses fortifications. En contrepartie, Vierzon est avantagée par son *castrum* au nord, tandis que ses jardins et les bâtiments qui l'accompagne sont bordés par l'Yèvre et limités par le « *Gour* » (gouffre profond)⁸¹⁴. Ce n'est que par un faux du XIIe siècle daté de 926 que nous connaissons ce "raid" normand de l'année 903. Le monastère à l'abandon, les chanoines de Saint-Étienne viennent alors en aide aux moines en les installant à Vierzon⁸¹⁵. « Cet acte rédigé par un clerc du chapitre cathédral devait permettre de se prévaloir de certains droits sur ce monastère »⁸¹⁶. Au Xe siècle, à partir du moment où Sion s'installe définitivement à Vierzon, Devres est abandonné jusqu'à ce que Euvard de Vatan rétablisse un prieuré au début du XIe siècle⁸¹⁷. Il intervient à cette époque où quelques restaurations sont entreprises par les autorités ecclésiastiques et laïques, notamment à Saint-Sulpice de Bourges⁸¹⁸ et Déols⁸¹⁹. Le renouvellement du paysage religieux est manifestement impulsé par une série de donations, ainsi que par des restitutions. C'est donc vers 1017 qu'Euvard agit sur Devres, qu'il a au préalable acquis ou "usurpé". Depuis le Xe siècle, l'endroit est alors plus ou moins oublié, jusqu'à ce que ce dernier commence la restauration jusqu'aux fenêtres⁸²⁰ :

- « ...*Ego Ewardus (...) Doverensis monasterii destructioni condolens, (...) monasterium reedificare cepi. Cujus monasterii cructas ex mea propria facultate usque ad superiores fenestras perdux. Postea vero multis secularibus negociis impeditus et timens ne tantus labor fieret irritus, nisi servos Dei qui primitus extiterant, ad eundem locum reverti facerem, accessi ad congregationem Virsionensem que prius in eodem loco Deo famulaverat, cujus congregationis abbas isdem temporibus erat donnus Martinus (...) Monachis etiam concedo silvas ad omnia que facienda eis necessaria fuerint, videlicet, ad*

⁸¹⁴ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 41.

⁸¹⁵ *Ibid.*, n°18.

⁸¹⁶ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 234.

⁸¹⁷ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. p. 42.

⁸¹⁸ Cher, ch.-l. dép.

⁸¹⁹ Indre, ar. Châteauroux, c. Châteauroux Est.

⁸²⁰ (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, charte n° 30), cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 256 et DESCAMPS Paul et MORTET Victor, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France. Au moyen âge. XIe – XIIIe siècles*, Paris, Éditions du CTHS, 1991, rééd. 1995 par GUYOTJEANNIN Olivier, p. 144.

edificationes monasterii, ad domos et ad horrea facienda, ad scusas et ad modendina, tam ipis quam eis qui pro eis hec facient (...) Testes hujus rei sunt... »

Il préfère finalement abandonner le prieuré à l'abbé de Vierzon, en raison de ses obligations séculières. Les actes l'indiquent. Non seulement l'établissement de Dèvres se développe, mais il échappe un temps aussi à la tutelle des princes laïques, grâce à l'appui de l'Église de Bourges. Celui de Vierzon au pied de son *castrum*, en dépit du passage à la réforme grégorienne, est à l'image de nombreuses communautés monastiques du Berry : il ne parviendra pas à se démettre de l'emprise laïque encore forte. Ceci expliquant finalement, au même titre que les exemples des monastères tenus par les *Bourbon* ou bien qu'à Issoudun, la « faiblesse du renouveau monastique »⁸²¹ dans le diocèse.

- L'intervention épiscopale et la gestion des biens de Vierzon/Dèvres :

Par la restauration ou la création de nouveaux établissements, le *regnum* asseoie son autorité. Sur ces places stratégiques⁸²², à Vierzon/Dèvres comme pour l'ensemble du diocèse, l'archevêque Raoul (†866) participe à ce mouvement. Effectivement, en 844 il ordonne la fondation, ou du moins la restauration, des trois-quarts de Dèvres⁸²³. Aussi, en dépit des dites "invasions" au début du Xe siècle, la communauté regagne de l'importance, lorsque dans les années 990, elle bénéficie du soutien des seigneurs de Vierzon.

Dans la vallée du *Cher*, le patrimoine de Dèvres se trouve assez limité⁸²⁴. Pour cause, Saint-Sulpice de Bourges⁸²⁵, ainsi que Massay⁸²⁶, possèdent nombre de biens. Plus au

⁸²¹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 257.

⁸²² *Ibid.*, p. 231.

⁸²³ *Ibid.*, p. 233, Louis le Pieux, alors qu'il n'était que roi d'Aquitaine, organise en 813 les restaurations du *monasterium Devera*, d'après l'*Astronomie* de H. PERTZ (MGH, SS, t. 2, p. 617, c. 19). Cependant, G. Devailly refuse l'idée selon laquelle il s'agirait de Dèvres en Berry. Un faux diplôme de Louis le Pieux ou Louis le Bègue (*Cartulaire A (Essai de reconstitution du) de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges*, éd. BUHOT de KERSERS Louis, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XXXV, 1912, p. 5-350, chartre n°22 daté de 814 ou 877) fait état de la dotation du monastère doté par Raoul et ses prédécesseurs.

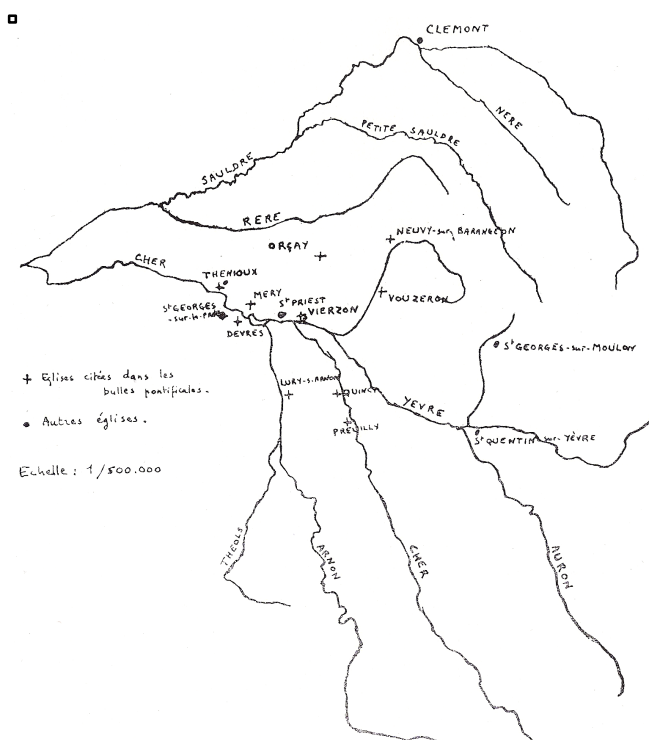
⁸²⁴ Cf., PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, Figure 7, « *Les possessions des monastères de St-Sulpice de Bourges et de Vierzon* », p. 236.

⁸²⁵ Cher, ch.-l. dép., il s'agit probablement pour l'époque carolingienne de l'un des plus importants biens foncier détenus par un monastère.

⁸²⁶ Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon.

sud, Saint-Germain-des-Prés détient non seulement plusieurs églises le long du Cher⁸²⁷ en particulier Villeneuve-sur-Cher⁸²⁸, Quincy⁸²⁹, Breuil et Preuilly-sur-Cher⁸³⁰ ; mais surtout le monastère de Limeux⁸³¹.

Fig. 11 - Églises dépendantes de Vierzon⁸³² :



⁸²⁷ Cf. d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 234, POUPARDIN R., *Recueil des actes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés des origines au début du XIIIe siècle*, Paris, 1909, n°10 (697, sans doute extrapolé) et n°12 (confirmation, 703), et CHÉNON Émile, « Les anciennes possessions de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en Bas-Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, 1907, p. 32-58.

⁸²⁸ Cher, ar. Bourges, c. Chârost

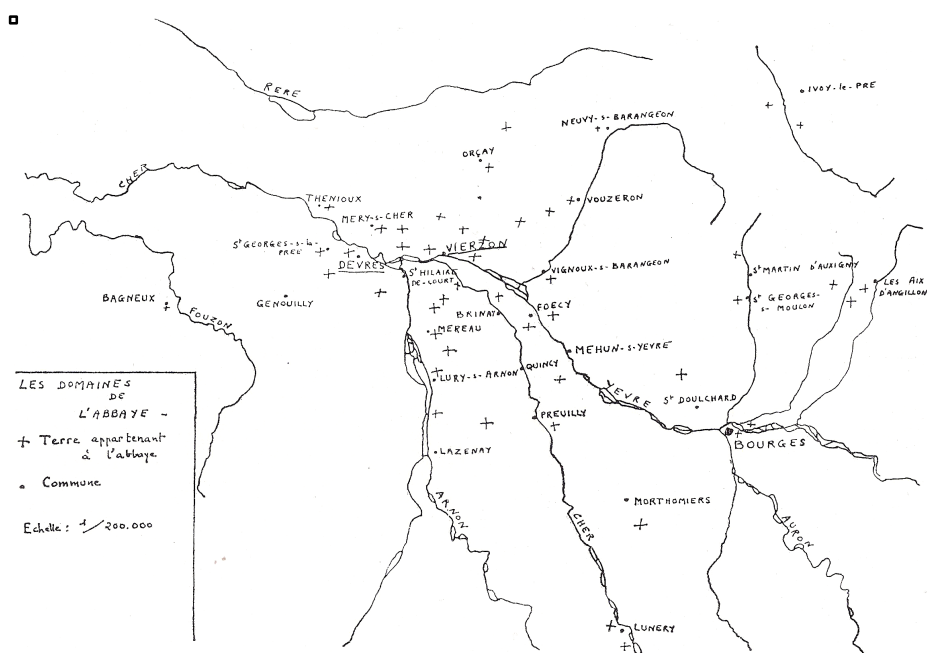
⁸²⁹ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon.

⁸³⁰ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon.

⁸³¹ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon.

⁸³² D'après DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 48.

Fig. 12 - Les domaines de Vierzon⁸³³ :



Par les nominations abbatiales et dans la gestion des biens, l'épiscopat de Bourges⁸³⁴ entend ainsi contrôler et imposer sa bienveillance dans ce secteur stratégique. Le pouvoir central fini de telle sorte par créer des liens d'interdépendance⁸³⁵ entre Saint-Sulpice et Dèvres. Plus tard, lorsque qu'au Xe siècle les moines s'installent dans une *cella* à l'abri du *castellum* de Vierzon⁸³⁶, le chapitre Saint-Étienne de Bourges subvient aux besoins des moines. Cette ingérence apparaît encore dans une charte de la fin du Xe siècle, impliquant Sion (premier abbé de Vierzon)⁸³⁷. Le contrôle se poursuit manifestement jusqu'au XIe siècle⁸³⁸. En définitif, cette histoire d'élection fini par tourner court. En 1096 Geoffroi II, seigneur de Vierzon, cède ses prérogatives aux moines de Déols pour le contrôle des élections abbatiales de Vierzon. Ce que l'on pourrait traduire comme une plus grande indépendance monastique et un retour à la

⁸³³ D'après *Ibid.*

⁸³⁴ Notamment Raoul en 844. Comme il le fit pour Saint-Sulpice onze ans plus tard il obtint du roi sa *tuitio* pour Vierzon/Dèvres.

⁸³⁵ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 272.

⁸³⁶ *Ibid.*, p. 273, le récit du transfert figure dans un acte faux du XIIe siècle, daté de 926 (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op. cit.*, charte n°18). Des détails indiquent que l'acte, qui n'avait pour but que de justifier le transfert des moines, est révélateur de la main mise de l'archevêché.

⁸³⁷ « *Sion abbas qui abbatiam sancti Petri Virsionensis, per donum Hugoni archiepiscopi tenere videtur* », cité et transcrit dans *ibid.*

⁸³⁸ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op. cit.*, p. 44-45, le seigneur de Vierzon et l'archevêque de Bourges « avaient un droit de regard sur les élections » des abbés. Pour PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 273, « c'est bien d'une nomination pure et simple dont il s'agit ».

discipline régulière, se tourne *a contrario* contre le monastère. Il est réduit à l'état de prieuré, puis vidé de ses occupants. On y place désormais des moines originaires de Déols⁸³⁹.

- Bilan des fouilles de la fin du XIXe siècle de l'église du monastère de Dèvres⁸⁴⁰ :

À la fin du XIXe siècle, dans les années 1880, M. le comte Toulgoet-Tréanna⁸⁴¹ met au jour les structures de l'ancienne église du monastère de Dèvres. Il découvre des pans de murailles appareillées, ainsi que le chevet et le transept d'un imposant sanctuaire⁸⁴². Les structures remonteraient pour l'auteur à la fin du Xe siècle ou au début du XIe siècle. Il identifie également l'église comme étant celle du monastère, en se fondant sur la charte d'Évard. Si il y a plusieurs chapelles à Devres, pour eux il s'agit de celle du prieuré étant donnée son importance. Nous savons toutefois, qu'à partir du moment où les moines de Dèvres trouvent asile à Vierzon, une première église abbatiale, devenue plus tard prieuré, est construite à une date inconnue. Or, Évard, seigneur de Romorantin de Selles et de Vatan, ordonne, vers 1017, la reconstruction de l'édifice jusqu'au niveau des fenêtres hautes. Les travaux sont achevés probablement avant 1025⁸⁴³, sous la direction de Martin, abbé de Vierzon.

Une grande église sert de base à la chapelle actuelle. Lorsque les murs de contrefort et des colonnes sont dégagés, plus de la moitié du chevet semble restituée. Les fouilleurs procédèrent de la même façon au dégagement du transept, de l'abside et des absidioles. Les bases des colonnes servaient autrefois de soutien pour les arcs et les arcatures.

Les murs en grès-moellons sont pour l'intérieur en pierre de taille et bien appareillés pour les parements. Leur hauteur varie de 0,5 à 3 m. Les dimensions de l'édifice sont les suivantes : à savoir 7,15 m de large pour l'abside centrale et 2,85 m pour les absidioles des bas cotés comme pour celles du transept. La largeur totale de l'église doit être de

⁸³⁹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 273

⁸⁴⁰ D'après les fouilles réalisées dans les années 1880 par GAUCHERY P., « Église du monastère de Dèvres (commencement du XIe siècle) », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XV, 1887-1888, p. 91-107.

⁸⁴¹ Savant, auteur en outre de *l'Histoire de Vierzon et de Saint-Pierre*, Paris, Picard, 1884.

⁸⁴² GAUCHERY P., « Église du monastère de Dèvres (commencement du XIe siècle) », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XV, 1887-1888, p. 91.

⁸⁴³ OTTAWAY John, « *Le Berry* », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987, p. 267

22,90 m de large et de 23,80 m de long, du fond de l'abside au commencement de la nef. Le chevet à plan circulaire est soutenu par des murs épais de 0,82 m en élévation, pour tenir la butée des voûtes de la crypte. Un glacis extérieur en pierre de taille (de 0,30 m de large) est également observé. C'est d'ici que ressortent les bases de quatre colonnes, servant alors de contreforts.

La nef quant à elle comporte plusieurs éléments remarquables. Premièrement, une tourelle d'escalier semble placée à proximité d'un clocher. Ensuite, lors du dégagement du sanctuaire, M. le comte Toulgoet-Tréanna signale une crypte⁸⁴⁴ qu'il identifie à celle citée dans la charte d'Évard ; à savoir la dite *crypta volata*. Bien qu'effondrée, elle semble voûtée. Les investigations menées dans cette crypte ont mis au jour trois tombes recouvertes de dalles. La première comporte des réductions de plusieurs corps incomplets « rangés symétriquement en pyramide ». Celle du milieu est un grand cercueil de 1,80 m, rétrécie vers les pieds. La place de tête forme une alvéole entaillée dans la pierre, dont le fond, légèrement relevé, doit être tout simplement une loge céphalique. Un corps y est disposé ainsi que des agrafes de fer. La dernière contient du bois carbonisé.

La restitution du plan correspond avec les types d'églises du Centre : autrement dit, une abside principale sans déambulatoires avec des absidioles à l'extrémité des bas-côtés et dans les transepts pour les grands édifices⁸⁴⁵. D'autres églises comparables à Dèvres ont également pu exister dans le diocèse. Notons pour les plus anciennes, Saint-Aoustrille de Graçay⁸⁴⁶ vers 1014 et celle de Charenton-sur-Cher⁸⁴⁷ autour de l'an mil⁸⁴⁸.

- Les exemples illustrés du *Cartulaire de Vierzon* : autour de la manifestation des acteurs de l'Église, du pouvoir et des fidèles :

Aux cent-seize actes transcrits dans le cartulaire, il faut y ajouter les ornements

⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 99.

⁸⁴⁵ *Ibid.*, p. 95.

⁸⁴⁶ Cher, ar. Vierzon, ch.-l. c.

⁸⁴⁷ Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, ch.-l. c.

⁸⁴⁸ Cf., BUHOT de KERSERS Alphonse, « Essai sur l'architecture religieuse en Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. III, 1869, p. 91-157.

faites de lettrines peintes et de dessins à la plume⁸⁴⁹. Même si le projet d'initiales décorées et d'images prévu est inachevé⁸⁵⁰, les vingt-huit feuillets réalisés sur deux colonnes portent treize effigies de papes, rois et abbés⁸⁵¹ et trois scènes⁸⁵². Les illustrations, toutes dessinées au trait, interviennent marginalement. Des personnages isolés sont figurés : tels que les papes, les rois et les huit abbés⁸⁵³. Les couleurs ne sont utilisées seulement dans le feuillet I au *recto* et au *verso*. Véritables scènes, les folios I, II verso et V verso, abordent un style imitant « *sobriété et archaïsme prononcé inscrivant ainsi le manuscrit dans la persistance de la tradition carolingienne et la précocité de l'art roman* »⁸⁵⁴. Les acteurs laïques y sont par ailleurs notables. Il s'agit de l'un des premiers témoins connus de cartulaire enluminé datant du XII^e siècle. Sa réalisation est estimée vraisemblablement après 1155⁸⁵⁵.

Fig. 13 - L'Église remettant des palmes à saint Pierre et à saint Paul. (Folio I recto)⁸⁵⁶ :



⁸⁴⁹ Cf., le chapitre sur l'état et les ornements du cartulaire dans DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 19 et 31.

⁸⁵⁰ (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, f° XVII-XXV), d'après MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie, 2. Autour de la notion de « présentation » », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, Histoire de l'art & Anthropologie. Séminaires*, 2009, p. 6.

⁸⁵¹ (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, f° I, I verso, III verso, IV, VII verso, VIII, VIII verso, IX, X verso, XI, XII verso, XIV verso), d'après *Ibid.*, p. 6.

⁸⁵² (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, f° I, II verso, V verso), d'après *Ibid.*, p. 6.

⁸⁵³ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 20, entre autre, le pape Adrien IV (f° I verso) av sa crosse et son missel ; et dix portraits d'abbés : Sion, Asinarius, Eudes, Raymond, Girbert, André, Chrétien, Martin, Constable et Bérenger, cf. p. 33-34.

⁸⁵⁴ *Ibid.*, p. 31.

⁸⁵⁵ MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie... », *op. cit.*, p. 5.

⁸⁵⁶ D'après DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*

En tête de la première page, les deux premières scènes représentent chacune l'*Ecclesia*. Sous la forme d'une figure féminine couronnée, nimbée et couverte d'un manteau, elles offrent un lis à saint Pierre (colonne de gauche) et un à saint Paul (colonne de droite)⁸⁵⁷. Derrière saint Pierre, une église à plan basilicale se compose de deux rangées de fenêtres. Les bandes horizontales de deux ou trois traits, s'apparentent soit à des toits, soit à des différences de plan⁸⁵⁸. Derrière saint Paul, on ne distingue que ces bandes. Les personnages sont dessinés en perspective et de la même manière, se tiennent sur un « *scabellum* »⁸⁵⁹. Au verso du même folio, Charles le Chauve et l'archevêque de Bourges Raoul sont représentés, chacun un pied sur *scabellum*. Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre des deux miniatures, le « *cadre purement carolingien* » s'exprime, selon Guy Devailly, à travers notamment les fonds de scènes, ou la posture des personnages sensiblement identiques aux manuscrits du IXe siècle. Enfin, les figurations des papes (Calixte II au f. 1 et Adrien IV au f. 1v) et des abbés indiquent également « *les relations de ces images avec les sceaux et l'action de sceller, et (...) leur rôle de signe d'autorité lors de la transcription des actes dans le cartulaire 12* »⁸⁶⁰.

⁸⁵⁷ Cf., les travaux de Robert A. Maxwell, en 1999, principalement pour la scène du premier feuillet ainsi que les figurations des papes (Calixte II au f. 1 et Adrien IV au f. 1v) et des abbés. Sont exclues de son analyse les deux autres scènes : l'une au feuillet 2 verso et l'autre au feuillet 5 verso ; d'après MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie... », *op. cit.*, p. 6.

⁸⁵⁸ L'église ainsi figurée avec les personnages pourrait sans doute représenter l'Église de Rome.

⁸⁵⁹ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 32.

⁸⁶⁰ MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie... », *op. cit.*, p. 6, d'après les travaux de Robert A. Maxwell.

Fig. 14 - Ambran remet à l'abbé Aymery, la charte de fondation du monastère de Dèvres. (Folio V verso)⁸⁶¹ :



Les scènes les plus intéressantes pour l'histoire de l'abbaye, sont sans doute celles au feuillet II verso et l'autre au feuillet V verso. Elles se rapportent aux deux actes clés de l'histoire de l'abbaye, recomposés par les moines. À savoir, pour le premier document, la confirmation par Charles le Chauve de la fondation de l'abbaye de Dèvres par l'archevêque de Bourges, Raoul. Avant le diplôme royal, en haut à gauche du feuillet II verso, l'archevêque (à droite) et le roi (à gauche) sont assis sur une banquette et au même niveau, à l'intérieur d'une double arcade palatiale⁸⁶². Le premier porte sur la tête une mitre à double pointe et tient une crosse pastorale de la main droite, tandis que le second couronné, saisis un sceptre de la main gauche. Les deux hommes sont tournés l'un vers l'autre et se désignent de leur main laissée libre. Toutefois, « cet environnement palatial, où siègent deux figures d'autorité placées aux origines de l'abbaye, contraste avec la scène en « plein air » du feuillet V verso »⁸⁶³. Il s'agit de la donation à Dèvres et à son abbé Aimeri de la *cella* de Vierzon par Ambran et son épouse.

⁸⁶¹ D'après *Ibid.*, d'après Paris, BnF, ms. lat. 9865, f° 5v.

⁸⁶² Description du folio II verso d'après MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie... », *op. cit.*, p. 6.

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 6.

Cette *cella* supplante plus tard l'abbaye-mère. Dans toute sa largeur, la partie supérieure du folio n° V (au verso)⁸⁶⁴ occupe au registre supérieur deux groupes de trois personnages se faisant face. À gauche, les trois laïcs sont soigneusement disposés sur un sol figuré par des monticules. Côté droit, les trois moines tonsurés sont, eux, sur un sol ondulé. Le premier abbé Sion est posé sur ces vaguelettes⁸⁶⁵. C'est donc à partir du modèle des manuscrits carolingiens, que les laïcs sont représentés sur un sol en vagues ; tandis que les ecclésiastiques sont eux différenciés sur sol ondulé⁸⁶⁶. Des motifs similaires sont signalés dans les fresques romanes de l'église de Brinay⁸⁶⁷.

La scène s'articule principalement autour d'Ambran seigneur de Vierzon⁸⁶⁸. L'homme barbu aux longs cheveux, à genoux, tend de ses deux mains un *codex* à l'abbé Aymery. Celui-ci le reçoit de la main droite. Debout sur une petite estrade (un *scabellum* ?), ce dernier tient une crosse abbatiale sous son bras gauche, ajoutée sans doute après coup⁸⁶⁹. Derrière lui, deux moines tournés l'un vers l'autre discutent : celui le plus à l'extérieur lève aussi sa main gauche en signe de témoignage. Debout derrière Ambran, sa femme voilée lève également la main droite à titre de témoin, en pointant de la gauche le *codex*. Elle est par ailleurs mentionnée dans l'acte de donation. Enfin, un homme barbu auprès d'elle montre l'action avec l'index de sa main droite. Le personnage d'Aymery est toutefois énigmatique. Le *Cartulaire de Vierzon, a priori* composé sous l'abbatiat de Pierre, élu après 1155⁸⁷⁰, précède sans doute un premier composé sous l'abbé Herbert.

Les actes de la fin du Xe siècle qualifient Sion de premier abbé de Vierzon. Cependant, leur rédaction doit être à des fins honorifiques⁸⁷¹. Après le transfère du monastère de Dèvres, l'abbé de Vierzon prend suite. Nous n'avons en outre pas trace du nom du premier abbé de Dèvres. Le silence des moines de Vierzon sur la question est notable

⁸⁶⁴ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 32, il s'agit plus précisément de la charte n° 12, p. 110-114 ; reproduite entre autre par LAUER, *Enluminures romanes*, pl. XXXII, 2.

⁸⁶⁵ (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, f° IV), d'après MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie... », *op. cit.*, p. 6. Le nom de Sion évoque entre autre, le mont de la première Jérusalem conquise par David et où il fut enterré.

⁸⁶⁶ Guy Devailly, (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 32) voit dans ces représentations, la persistance de l'art carolingien intégrant des éléments de l'art roman.

⁸⁶⁷ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon, (à quelques kilomètres au sud-est de Vierzon).

⁸⁶⁸ Il est aussi accompagné de sa femme et d'un parent.

⁸⁶⁹ MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie... », *op. cit.*, p. 6.

⁸⁷⁰ *Ibid.*, p. 23, il est le dernier mentionné et d'autres raisons le permettent de penser à cette époque pour la compilation du cartulaire.

⁸⁷¹ *Ibid.*, p. 22.

dans les chartes du IX^e siècle. De la même manière et pour en finir, nulle part n'apparaît Aimery comme le premier abbé de Dèvres⁸⁷² : « dans ces conditions, si l'abbaye de Vierzon voulait honorer un fondateur, ce ne pouvait être que Sion »⁸⁷³. Le personnage peut-être légendaire d'*Ambran* serait, rappelons-le, un riche propriétaire, mais surtout patron de nombreuses églises rurales et d'un établissement religieux, qu'il aurait sans doute fondé⁸⁷⁴ sous sa dépendance. La juxtaposition entre la tradition écrite et la valeur ostensive du cartulaire illustre finalement les liens entre l'Église, le pouvoir et les fidèles. L'acte de donation rend compte des modes de représentation du XII^e siècle⁸⁷⁵ dans la tradition des temps carolingiens.

⁸⁷² La charte n° 3 (*Cartulaire (Le) de Vierzon...* *op cit.*, fait même penser à une fondation vers la fin du VIII^e siècle.

⁸⁷³ *Ibid.*, p. 21.

⁸⁷⁴ TESSIER Georges, « Les chartes du monastère de Dèvre et la valeur historique du cartulaire de Vierzon », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XCII, 1931, p. 23-42 ; p. 32.

⁸⁷⁵ MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie... », *op. cit.*, p. 6.

Aux confins du Cher, trois établissements disposés en triangle s'implantent et se succèdent de l'extrême fin de l'époque mérovingienne jusqu'au Xe siècle. Le secteur est particulièrement prolifique en matière de fondations. En dépit des traces ténues de l'occupation romaine, il faut attendre 738 pour qu'autour de Bourges apparaissent les premières institutions monastiques stables. Dans la vallée du *Cher*, la mise en place d'un premier réseau occupe un rayon disposé à plus d'une cinquantaine de kilomètre la centralité. Suite à cela, le transfère du monastère de Dèvres vers Vierzon modèle progressivement ce périmètre stratégique, où se répartissent les possessions de Massay, de Vierzon/Dèvres et celles de Saint-Sulpice de Bourges. Entre la fin du IXe et le Xe siècle, ces établissements exercent leur assise territoriale sur un ensemble de possessions. Le soutien de l'archevêque de Bourges Raoul est encore présent. Cette myriade de sites s'établie manifestement dans orbite seigneuriale, royale et épiscopale. Plus au sud, Saint-Germain-des-Prés détient également de nombreux biens le long du *Cher*, dont plusieurs églises.

II- Département de l'Indre (36).

Les récits de la christianisation sont peut-être plus prolifiques sur le secteur de l'Indre, particulièrement autour de la *Brenne* des IV^e, VI^e et VII^e siècles. Phénomène se justifiant sûrement par la proximité entre ce département et la Touraine, connu si bien par les textes en raison des visites épiscopales de Grégoire de Tours. Il en est, rappelons-le, l'évêque. Ses voyages l'ont conduit à fréquenter les marges tourangelles. Cela lui vaut de connaître le diocèse de Bourges et plus particulièrement les établissements localisés dans la *Brenne*. De ces témoignages retenons tout particulièrement celui de la *Vitae Patrum*⁸⁷⁶ nous rapportant l'histoire de l'ermite Ours, originaire de Cahors. Son action est des plus remarquable puisqu'il fonde au VI^e siècle en forêt, Toiselay⁸⁷⁷, Heugne⁸⁷⁸, *Pontiniacum*⁸⁷⁹ ; ou encore Clion⁸⁸⁰ (IV^e siècle) et plus tard, Méobecq⁸⁸¹ (VII^e siècle). Ce dernier monastère est définitivement établi par saint Cyran⁸⁸², non loin, sur la Claise sous le nom de *Longoritus*. L'église du XI^e siècle⁸⁸³ abritait un sarcophage du VII^e siècle⁸⁸⁴.

⁸⁷⁶ *Vit. Pat.*, 18.

⁸⁷⁷ Comm. Châtillon-sur-Indre, Indre, ar. Châteauroux, ch.-l. c.

⁸⁷⁸ Indre, ar. Châteauroux, c. Ecueillé.

⁸⁷⁹ Probablement Villedieu ? (Indre, ar. Châteauroux, c. Buzançais). de LAUGARDIERE, *L'église de Bourges...* op. cit., p. 87, voit plutôt Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher, ar. Romorantin-Lanthenay, ch.-l.c.) ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* op. cit., p. 226.

⁸⁸⁰ Indre, ar. Châteauroux, c. Châtillon-sur-Indre. Le *vicus Claudiomagensis* est mentionné au Ve siècle par Sulpice Sévère, *Dialogue*, 2, 3. Sur Place de l'église, nombreux sarcophages trapézoïdaux sont mis au jour vers 1955-1960 (CAG 36, n°69) ; d'après *ibid.*, p. 665.

⁸⁸¹ Indre, ar. Châteauroux, c. Buzançais. *Milebeccus, parva cellula (Vita Sigiranni*, MGH, SRM, t. 5, p. 603, c.12. Présent également dans la *Visio Baronti* (MGH SRM, t. 5, p368, c5-6) ; cité et transcrit dans *ibid.*, p. 707. L'église est sûrement fondée sous Dagobert (628-638). Le problème étant la source hagiographique rédigé sans doute au XI^e à l'abbaye, pour son prestige ; d'après VERGNOLLE Éliane, *L'art monumental dans la France romane. Le XI^e siècle*, Londres, The Pindar Press, 2000, « L'ancienne église abbatiale Saint-Pierre de Méobecq », p. 359.

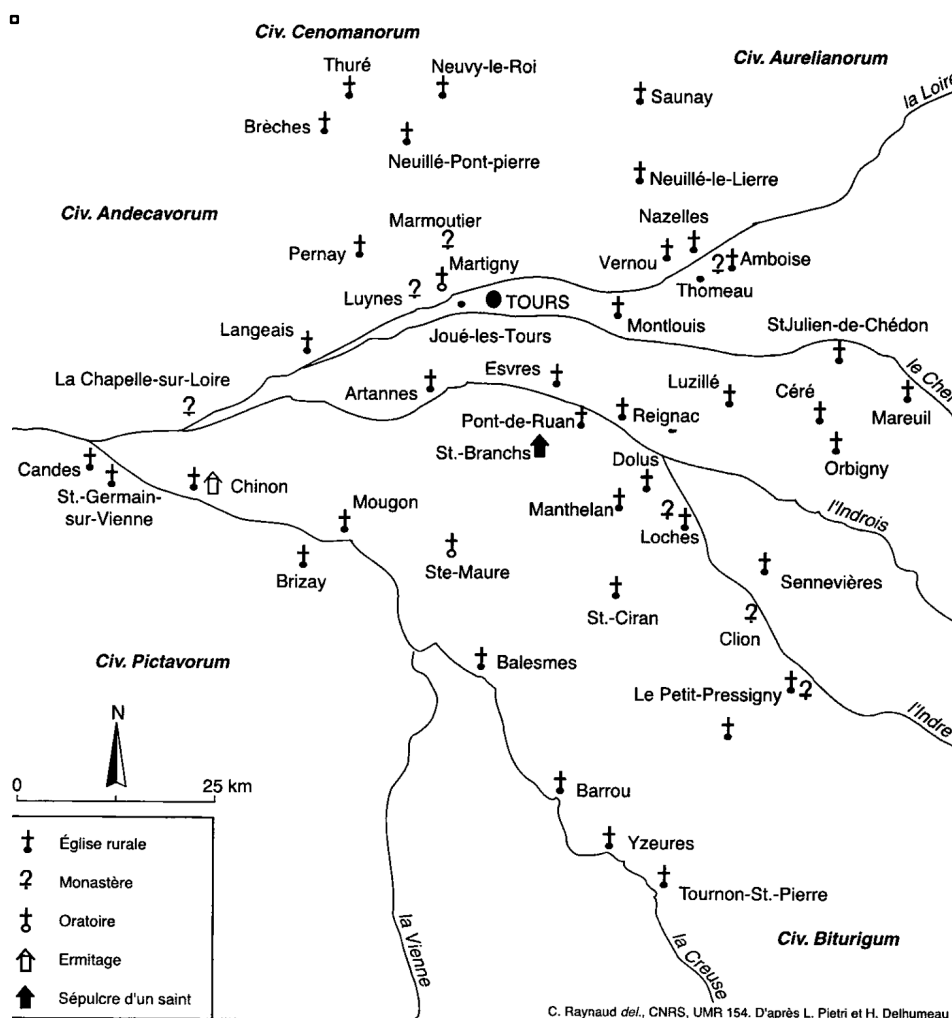
⁸⁸² D'après POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté...* op. cit. Appendice A. Notice bibliographiques des principaux saints. Cyran de *Longoretum* : † VII^e s, p. 147-148. Saint Cyran/Siran : d'origine noble et élevé à la cour royale de Thierry II ou Clotaire II. Se fait clerc à Tours, où son père est évêque. En dépit de ses origines, il distribue ses biens aux plus pauvres. Il devient archidiacre, mais rapidement, la rigueur de sa discipline le contraint à mener une période de vie errante. À cette occasion il passe par le Berry pour fonder Méobecq et *Longoritus*. Il meurt auprès des moines de Saint-Saturnin de Toulouse, sans que son culte ne fasse plus parler de lui.

⁸⁸³ Sur l'édifice roman, cf., *ibid.* et VERGNOLLE Éliane., « Méobecq et Saint-Benoît-sur-Loire : problèmes de sculpture », dans *Actes du 40^e congrès fédéral des sociétés savantes du Centre*, CAHB, t. 62, 1980, p. 71-83.

⁸⁸⁴ de LAUGARDIERE, *L'église de Bourges...* op. cit., p. 188.

Ces fondations se trouvent finalement dans une logique d'implantation régulièrement espacée sur le cours de l'*Indre*, entre le diocèse de Tours (avec notamment Loches...) et celui de Bourges (Clion, Toiselay...).

Fig. 15 - Localisation des premiers établissements chrétiens autour du diocèse de Tours⁸⁸⁵ :



Excepté Ruffec (dans la moitié du IXe siècle), les marques de l'expansion carolingienne sont désormais perceptibles, non pas dans les communes de la *Brenne*, mais, à l'inverse, dans la partie septentrional. En limite nord de la *Brenne* et du *Boischaut Nord*, un essaim d'établissement se fixe sur le cours l'*Indre*, dont l'importante Notre-Dame de Déols. Plus à l'est en bordure du Cher, Vouillon⁸⁸⁶ (en 938) et Issoudun⁸⁸⁷ (en 947) sont au Xe siècle,

⁸⁸⁵ Dans GUYON Jean, « De la ville à la campagne »... *op. cit.*, p. 581, d'après L. Pietri.

⁸⁸⁶ Indre, ar. Issoudun, c. Issoudun Sud.

⁸⁸⁷ Indre, ch.-l. ar.

pourvus d'une communauté, le long de *la Théols*, à une trentaine de kilomètres plus bas que Massay, Vierzon et Dèvres.

Nous débuterons notre exposé sur un cas, peu connu, mais non moins intéressant. En l'occurrence, Ruffec sera pour nous l'occasion de confronter non seulement textes, traditions locales et archéologie, mais surtout d'envisager les marges ouest du *pagus*. Nous ne pouvons cependant ne pas citer Déols, archétype voire même paradigme de notre propos général. L'exposé étant centré autour du monastère Notre-Dame bien entendu et plus particulièrement de l'église abbatiale Saint-Étienne.

- Ruffec :

-Plan-

- Étude historique. Les origines d'un monastère à l'initiative d'un laïc, sa permanence et ses évolutions (IXe – XIIe siècles).

- Étude monumentale. Synthèse des anciennes découvertes.

- Étude historique. Les origines d'un monastère à l'initiative d'un laïc, sa permanence et ses évolutions (IXe – XIIe siècles) :

La première mention (qui par ailleurs demeure la seule) du monastère de Ruffec⁸⁸⁸ est attribuée à la *vita Sancti Alpiniani* dans un passage relatant la translation des reliques de saint Alpinien vers le monastère berrichon, au alentours de 855. La fondation est décrite ainsi :

- « *Raymundus comes lemovicensis religiosissimus quoddam construxit coenobium quod vocatur Rofiacum* »⁸⁸⁹.

Conséquence d'une initiative laïque, c'est Raymond, vicomte de Limoges, qui aurait établi, puis finalement donné, le monastère Saint-Martial de Limoges. Situé dans les marges du Berry au sud-ouest, non loin du diocèse de Limoges, Ruffec dépend de Saint-Martial de Limoges. Cette abbaye Limousine aurait, par ailleurs, elle-même dotée au nouveau monastère berrichon les reliques de saint Alpinien, compagnon de l'apôtre limousin Martial. Elles sont transférées en 851-852, comme le décrit la *Translatio* de la *vita Sancti Alpiniani*⁸⁹⁰.

L'origine de l'édifice primitif de Ruffec semble pour le moins incertaine. La *vita* donne en

⁸⁸⁸ Indre, ar. Le Blanc, c. Le Blanc. Ruffec est établi en amont de la ville de Le Blanc (Indre, ch.-l. ar.), elle-même sur la rive gauche de la Creuse et désignée au Moyen Âge sous le nom de « Ruffec le Château » (*Aveu et dénombrement de 1407, Archives de l'Indre, A. 105*, cité dans BARGE Jacques et HUBERT Jean, « Le prieuré de Ruffec en Berry », dans *Bulletin Monumental*, Paris, t. LXXXVIII, 1929, p. 205, p. 205.

⁸⁸⁹ AASS, avril, t. 3, col. 485. Cf. AUBRUN Michel, *L'ancien diocèse de Limoges*, p. 131, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 736.

⁸⁹⁰ « *Posta longa tempora, anno scilicet ab incarnatione octogintestimo quinto, Raymundus, comes Lemovensis religiosissimus, quoddam construxit coenobium qod vocatur Rofiacum rogavitque Dodonem, abbatem monasterii S. Sabini, ut habitatores monasterii sui in regularibus observantiis informaret. Quo facto, Dodo abbas, habito tractatu cum predicto comite, a Levomica ad Rofiacum cum hymnis et Dei laudibus corpus B. Alpiniani honorifique detulerunt* » (AA. SS., 27 apr., p. 481, cité et transcrit dans BARGE Jacques et HUBERT Jean, « Le prieuré de Ruffec en Berry »... op. cit., p. 206.

effet la date de fondation en l'an 805⁸⁹¹, une cinquantaine d'années avant le transfert des reliques. La vérification de ces dates est d'autant plus complexe qu'aucun autre document ne vient compléter les propos de l'auteur de la *vita*. Même si la bulle de Pascal II omet de citer Ruffec parmi les possessions de Saint-Martial, la maison mère exerce jusqu'à la fin du XIIe siècle son contrôle sur l'édifice berrichon et ce, jusqu'à la Révolution.

Malgré de rares témoignages, les vocables et le lien entre les deux établissements (Saint-Martial et Ruffec) concordent avec l'existence d'un sanctuaire carolingien. Le culte de saint Martial et de son compagnon Alpinien est effectivement représentatif et rependu aux VIIIe – IXe siècles ; correspondant en cela au phénomène de développement des saints locaux. Répondant plus à une initiative épiscopale que monastique⁸⁹², ce type de culte est largement reconnu durant cette période. C'est le cas notamment dans les régions proches et en Berry où « *sur la frange sud / sud-ouest, l'existence d'églises dédiées aux saints limousins est également symptomatique des nouvelles percées paroissiales dans le saltus* »⁸⁹³. L'empreinte de Martial est finalement bien marquée dans le paysage diocésain et particulièrement dans les zones de contacts où une douzaine d'églises lui sont consacrées⁸⁹⁴. Ceci étant, nous remarquons que la Brenne (saillie sud-ouest) demeure jusqu'alors, peu peuplée de monastères. La phase d'expansion carolingienne reste relativement modeste dans cette marge, d'autant que les textes ne relèvent qu'une seule autre église dans cette enclave sud-ouest : celle de Sainte-Marie de Chapelle-Baloue⁸⁹⁵ en limite. L'hypothèse d'une conquête des confins « déserts » du Berry, reste cependant peut convaincante. L'idée de la Brenne traditionnellement déserte avant les

⁸⁹¹ de LASTEYRIE R., *Comtes et vicomtes de Limoges avant l'an mille*, p.19. ; MALLET J., « La priorale de Ruffec-le-Château », dans *Congrès archéologique de France*, 142e session, 1984, Bas-Berry, Paris, 1987, p. 234-243 ; cité dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 233.

⁸⁹² PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...*, *op. cit.*, p. 234.

⁸⁹³ *Ibid.*, p. 485 ; PIGNOT Isabelle, *Les abbayes cisterciennes...*, p. 24. Le constat est également notable pour le culte de Saint-Sylvain en Haute Marche et au sud du Berry.

⁸⁹⁴ *Ibid.*, p. 485., Baudre (Indre, ar. Châteauroux, c. Levroux) ; Deneuille-les-Mines (Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Est) ; Dunet (Indre, ar. Le Blanc, c. Saint-Benoît-du-Sault) ; Durdar-Larequille (Allier, ar. Montluçon, c. Marcillat-en-Combraille) ; Epineuil-le-Fleuriel (Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, c. Saulzais-le-Potier) ; Montchevrier (Indre, ar. La Châtre, c. Aigurande) ; Montigny (Cher, ar. Bourges, c. Henrichemont) ; Neuilly-en-Sancerre (Cher, ar. Bourges, c. Henrichemont) ; Oizon (Cher, ar. Vierzon, c. Aubigny-sur-Nère) ; Rousson (comm. St-Loup-des-Chaumes, Cher, ar. St-Amand-Montrond, c. Châteauneuf-sur-Cher) ; Châteauroux (Indre, ch.-l. c.), que nous excluons, pour ses origines féodales.

⁸⁹⁵ Creuse, ar. Guéret, c. Dun-le-Palestel, *Ibid.*, p. 476.

Xe - XIe siècles est à nuancer⁸⁹⁶. La conquête de cet espace repose manifestement sur un socle de peuplement romain, où l'on retrouve également de nombreux marqueurs toponymes⁸⁹⁷. D'ailleurs, l'occupation antique au Blanc est conséquente. Il s'agit d'un *vicus* routier et fluvial⁸⁹⁸ qui, de surcroît est secondé d'un pont romain sur la voie Le Blanc/Ciron⁸⁹⁹. En outre Ruffec est implanté *ex nihilo*. Aucune mention, ni même aucun indice archéologique n'apparaît pour cette localité. Le long de la voie romaine entre Le Blanc⁹⁰⁰ et Ciron⁹⁰¹ la situation de Ruffec demeure néanmoins stratégique puisqu'elle constitue un point de passage majeur de la Creuse⁹⁰².

Créé en dehors du contrôle des autorités et du réseau d'abbayes royales carolingiennes⁹⁰³, le monastère présente dans tous les cas une importance religieuse, foncière et politique. Aux mains de l'aristocratie montante, Ruffec est de ce fait une exception dont les stratégies familiales élaborées en marge du pouvoir royal tireront profit au XIIe siècle. Cette fondation, à l'initiative d'un laïc, est effectivement marginale dans la mesure où ni l'Église de Bourges, ni le pouvoir politique n'apparaît. Néanmoins cet établissement traduit d'avantage pour ces laïcs, le besoin d'asseoir leur pouvoir et leur domination, plus qu'une véritable conquête. Dans ce contexte, les relations entre Saint-Martial et Ruffec sont peut être celles d'une concurrence surtout d'ordre économique et géographique dans cette zone en marge des territoires Lémovices et Bituriges. Mais toutefois, les deux établissements entretiennent des relations étroites et privilégiées d'ordre religieux. Si les contacts avec le diocèse de Limoges semblent ainsi évidents, ils le sont d'autant plus par les origines de certains prélats berrichons : Frotaire († 889 ou 890) ou encore Raoul († 866)⁹⁰⁴ représentent par exemple ces liens

⁸⁹⁶ À l'instar de la Sologne, la Brenne comme zone faiblement peuplée avant les formations féodales est tout particulièrement mise en avant dans le constat de ROUCHE Michel, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418 – 781). Essai sur le phénomène régional*, tome 1, Lille, Université de Lille III, 1977, p. 223.

⁸⁹⁷ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 356.

⁸⁹⁸ *Ibid.*, figure 12, p. 376.

⁸⁹⁹ CAG 36 n°47

⁹⁰⁰ Indre, ch.-l. ar.

⁹⁰¹ Indre, ar. Le Blanc, c. Le Blanc.

⁹⁰² PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 485. « C'est un point de passage de la Creuse, ou subsiste encore la pile d'un pont que l'on reconnaît comme romain. C'est en outre une propriété vicomtale au IXe siècle, donc vraisemblablement fiscal : d'après un récit hagiographique, le vicomte de Limoges prend l'initiative d'y accueillir les reliques de saint Alpinien, vers 855, depuis l'abbaye Saint-Martial de Limoges ».

⁹⁰³ SEMMLER J., « La naissance des abbayes royales au haut Moyen Âge (VIIe - IXe siècles) », dans *Revue du Nord*, t. 50, 1968, p.110-111 ; PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 231.

⁹⁰⁴ *Ibid.*, p. 485.

entre Bourges et Limoges d'où ils sont tous deux natifs.

Passé le témoignage de la *vitae* carolingienne, nous devons nous tourner vers la *Chronique de Geoffroy de Vigeois*⁹⁰⁵, pour un aperçu de l'état du monastère et son évolution. Bien qu'étant du XIIe siècle, ce document permet néanmoins d'éclairer notre propos sur certains points. En effet, le monastère tel que nous le connaissons actuellement fut maintes fois restauré. La plus significative de ces transformations est certainement la reconstruction du prieuré aux environs de 1160 ; par le jeune moine originaire de Saint-Martial de Limoges, Isembert Escoblart, à la tête du monastère de Ruffec⁹⁰⁶. Le nouveau prieur présente un profil idéal de part son passage dans la maison mère Limousine. À cela s'ajoute le fait qu'il entretient de fortes relations avec le pouvoir local, puisque ce dernier est l'un des cinq fils du seigneur de Ruffec, Ramnulphe Escoblart. L'exercice du pouvoir familial ne s'arrête pas là. Gaudoin, le frère d'Isembert, décide d'édifier « à une lieu » de Ruffec le donjon de Romefort. L'engouement de cette puissant famille de bâtisseurs dans la seconde moitié du XIIe siècle, se traduit avec Isembert par une réédification totale de église nouvellement munie d'un cloître, de bâtiments conventuels, de dépendances et d'un mur d'enceinte⁹⁰⁷. Il fait faire dans un second temps une table d'autel avec une portant les reliques de saint Alpinien. Les textes font ainsi apparaître les relations étroites entretenues entre le pouvoir laïc et religieux dans le contexte d'apparition d'un paysage monumental neuf. Ces nouveaux aménagements sont certainement en étroites relations avec les changements qui affectent de façon durable la société médiévale. L'essor du système féodal (et de

⁹⁰⁵ Chronique de Geoffroy de Vigeois, édité par Labbé, *Nova Bibliotheca*.

⁹⁰⁶ « *Vicesimus quintus abbas hujus loci fuit dominus Isembertus, vir mitissimus et quietus, et apud potentes plurimum graciosus. Hic, adhuc juvenis, prioratum de Rofiec primo tenuit, in quo monasterium, claustra, domos et omnes officinas et muro per circuitum ab ipsis fundamentis edidificavit et ipsum monasterium utensibilis adornavit, tabulam et capsam deauratam ad reponendum corpus S. Alpiniani ibidem fecit, et locum cupiosissimis ampliavit redditibus ut cum ibi vix duo monarchi viverent, modo septem sufficienter manerent, et honeste domum infirmarie Lemovice ad instar palatii regalis extolens confirmavit* » *Commemoratio abbatum basilice S. Martialis*, édité par Duplès-Agrier, *Chronique de Saint-Martial de Limoges*, Paris, 1864, p. 13-14, cité et transcrit dans BARGE Jacques et HUBERT Jean, « Le prieuré de Ruffec en Berry », dans *Bulletin Monumental*, Paris, t. LXXXVIII, 1929, p. 207.

⁹⁰⁷ « *Ramnulpus, frater illius Isemberti, monarchus Dolensis, in abbatum S. Savini tunc promotus est. Hi filii extiterunt Ramnulphe Escoblart, Nobilis viri de castello Rofec quod est in Biturico. Horum frates fuere Sylvester, adque Guillelmus necnon et Gaudinus ille qui castrum de Roma fort egregia probitate construxit. Isembertus iste, ab ineunte aetate monachus S. Martialis, monasterium de Roffec, unde prior erat, a fundamentis construxit sine quaestu per ecclesia facto, vineam muro calcinero cinxit, capsam S. Alpiniani opere mirabilis composuit, possessiones meliorare curavit* » *Chronique de Geoffroy de Vigeois*, édité par Labbé, *Nova Bibliotheca*, II, p. 321, cité et transcrit dans BARGE Jacques et HUBERT Jean, « Le prieuré de Ruffec en Berry »... *op. cit.*, p. 207.

l'encadrement des Hommes) et dans une moindre mesure, la réforme des monastères⁹⁰⁸ sont *a priori* les causes des transformations de Ruffec. Le second argument est probablement, dans le cas présent, moins significatif. Sans conteste, la réforme initiée par le pape Grégoire VII (1073-1085) inspirée par Cluny ou Gorze⁹⁰⁹ est relayé au second plan ; dans ce projet de monumentalisation d'un édifice très lié au monde laïc. Cette première série de travaux du monastère semble achevée au moins en 1184, lorsque Geoffroy de Vigéois finit sa chronique⁹¹⁰.

Finalement ce premier faisceau d'indices peut laisser penser qu'il y aurait un état avant celui du XIIe siècle ; d'autant que les indices archéologiques se penchent sensiblement en la faveur d'une évolution du monument. Il semble donc envisageable que les premières élévations coïncident, non sans certitudes, avec celles de l'époque carolingienne transcrite dans l'épisode de la *vita Sancti Alpiniani*. L'existence d'un centre monastique est parfaitement envisageable ; car récemment les traces d'une abside d'un édifice antérieur, peut-être carolingien, apparaissent dans le chœur⁹¹¹. De plus, certaines expressions de la *vita* semblent pour le moins sujettes à interrogations : en premier lieu l'auteur utilise et distingue les expressions *monasterium* et *coenobium*, ce qui permettrait de préciser la nature et le type d'édifice dont il est question. Le témoignage pourrait-il alors sembler peut être plus précis qu'il n'y paraît ? Dans la même phrase les fondations de Saint-Martial de Limoges et Ruffec sont de fait désignées par deux termes différents : « *Raymundus (...) construxit coenobium qod vocatur Rofiacum rogavitque Dodonem, abbatem monasterii S. Sabini, ut habitatores monasterii sui in regularibus observantiis informaret* ». Par voie de conséquence, elles peuvent correspondre à deux réalités distinctes : Saint-Martial étant considéré avec plus d'importance. Qui plus est, le *coenobium* dont il est question renvoie d'avantage soit à « une « communauté monastique », mais aussi probablement à « l'ensemble des domaines d'un monastère »⁹¹². D'autre part la *vita* précise en ces termes : « *construxit coenobium* », ce qui semble confirmer plus seulement l'idée d'une communauté, mais également celle d'un monument. En dehors des bâtiments conventuels postérieurs au XIIe siècle,

⁹⁰⁸ RUSSO Daniel, « La réforme de l'Église et le moment figuratif dans l'art religieux (XIe - XIIe siècles) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors série n° 2, 2008.

⁹⁰⁹ Ibid.

⁹¹⁰ BARGE Jacques et HUBERT Jean, « Le prieuré de Ruffec en Berry »... *op. cit.*, p. 208.

⁹¹¹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* *op. cit.*, p. 233.

⁹¹² NIERMEYER Frederik Jan, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Boston, Brill, 1976, réed. 2002.

l'articulation des sources du Haut Moyen Âge converge manifestement autour de l'église. Elle laisse ainsi transparaître une probable correspondance entre textes et archéologie.

- Étude monumentale. Synthèse des anciennes découvertes :

Jusqu'au XVI^e siècle Ruffec demeure l'une des plus importante et riche possession de Saint-Martial. La seconde campagne de restauration a lieu aux environs de 1734 lors de la visite de l'archevêque Bourges. Il observe que les vitraux « *sont totalement ruinés, en sorte qu'il y entre une quantité de pigeons qui ont arraché la plus grande partie du mortier des voûtes, ce qui est cause qu'il y a des pierres prestes à tomber et causeroit infailliblement la perte totale de l'église, qui d'ailleurs est fort belle* »⁹¹³. Les travaux concernent alors la réfection des vitraux et l'aile à l'ouest du cloître. Cependant les logis conventuels sont laissés à l'abandon. Le coût de certains travaux et la suppression du prieuré uni à la mense abbatiale, provoque en 1764 la démolition prévue du portail et trois premières travées de la nef. C'est *a priori* la fin de l'Ancien Régime qui interrompt les destructions⁹¹⁴. Seule l'église est sauvée à la Révolution car elle apparaît sur la liste des biens réservés. Le reste est par ailleurs vendu comme bien national. Après l'ouragan de 1829 qui décrocha la toiture de la nef et celle clocher, c'est le coût trop élevé pour la commune des restaurations qui fit du monastère une propriété privée, restauré dans un second temps. L'église de Ruffec est effectivement réclamée en 1825 par conseil municipal à l'État, mais elle revient plus tard à M. Maurin Kons⁹¹⁵.

Bien que l'article de Jacques Barge et Jean Hubert se focalise sur l'état du monastère après 1160, quelques éléments paraissent antérieurs. Effectivement, d'après la notice, le mur limitant au nord le bras septentrional paraît antérieur aux travaux d'Isembert. Ceci serait due à la large baie sans feuillure, à « l'appareil incertain »⁹¹⁶ au dessus de la fenêtre ainsi qu'au retrait du mur marquant une reprise (du XII^e siècle ?). À cela s'ajoute, dans le même croisillon, une chapelle en hémicycle s'ouvrant à l'est couverte autrefois par une voûte en cul-de-four. Elle présenterait, toujours selon J. Barge et J. Hubert, « tous les caractères de l'architecture du XI^e siècle »⁹¹⁷. Ils supposent en effet, que l'arc outrepassé au-dessus de l'entrée est surement contemporain du mur qu'il supporte. Les

⁹¹³ *Procès-verbaux des visites de Mgr de la Rochefoucauld*, II, p. 60, cité et transcrit dans *ibid.*, p. 208-209.

⁹¹⁴ Archives de l'Indre, série B, minutes du baillage de Châteauroux, années 1788, dans *ibid.*, p. 209.

⁹¹⁵ Archives de l'Indre, série V, dossier de la commune de Ruffec, dans *ibid.*, p. 209.

⁹¹⁶ BARGE Jacques et HUBERT Jean, « Le prieuré de Ruffec en Berry »... *op. cit.*, p. 219.

⁹¹⁷ *Ibid.*, p.220.

tailloirs des chapiteaux seraient par ailleurs moulurés d'un simple cavet et les corbeilles décorées de palmette. Il y aurait également un « grossier appareil » décoré en feuille de fougère sur le parement intérieur du mur de l'abside formant de là sorte un « ensemble archaïque » *a priori* antérieur à la réfection de 1160. Visiblement il y aurait d'autres vestiges d'un état préroman et notamment un chapiteau similaire au précédent remployé comme claveau d'une porte, que l'on perça au XIXe siècle dans le mur du chevet.

Il est donc remarquable, d'après ces premières données, que les textes semblent coïncider avec le premier édifice. Or, nous n'avons pu observer ces particularités sur place en raison des restaurations récentes. Effectivement, l'église du XIIe siècle apparaît avec évidence (reconstruction du prieuré aux environs de 1160) ; tandis qu'une phase antérieure pourrait, non sans incertitudes, correspondre au premier témoignage écrit. L'élément le plus fiable serait certainement les vestiges d'une abside primitive (carolingienne ?) repérée dans le chœur⁹¹⁸. Même si il est tentant de faire concorder ces premières élévations avec l'édifice carolingien, nous ne sommes naturellement pas en mesure de pouvoir le préciser. Cependant, l'articulation entre les données archéologiques, textuelles et patrociniques nous donnent une vision plus globale de l'évolution de l'édifice. Ruffec apparaît ainsi plus distinctement dans son contexte politique, social et géographique. Ces données traduisent finalement avec l'évolution des pratiques sociales et architecturale en constante évolution ; et ce dès les temps carolingiens.

⁹¹⁸ Cf., les observations de PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 233.

- Déols, l'église Saint-Étienne :

-Plan-

- Les premiers témoins d'occupation.

- L'église Saint-Étienne dans son contexte historique, architectural et archéologique.

- Étude de bâti : datation et fonctionnement du chevet.

- Bilan historiographique et premières observations :

- Observations et études de bâti du chevet et de la sacristie. Mise en œuvre architecturale et tentative de restitution du monument.

- Les sarcophages de saint Ludre et Léocade dans leur contexte architectural à partir de l'œuvre de Grégoire de Tours et des dernières observations.

- Remarques autour des sarcophages de Ludre et Léocade :

- Aménagements liturgiques et réflexions autour du concept de crypte. L'émergence d'un culte local :

- Des païens aux chrétiens : une trame humaine et architecturale stable.

- Les premiers témoins d'occupation :

Déols⁹¹⁹ présente dans l'ensemble les traits d'un site occupé sans véritable *hiatus* chronologique, à commencer par l'apparition de gisements préhistoriques et protohistoriques signalés au niveau du bourg actuel⁹²⁰. La localité est occupée à la fin de l'âge du Bronze. Derrière l'église Saint-Etienne, en 1965, l'abbé Palpatz découvrit des fosses et un dépotoir (avec des céramiques interprétés comme étant gauloises)⁹²¹. Le bourg de Déols correspond certainement à un *vicus* antique, sur la voie romaine d'Argenton, au bord de l'*Indre*. Sur un remploi de l'église Saint-Germain, une pierre épigraphiée au XI^e siècle, *a priori* initialement placée à la base d'une Crucifixion, porte comme mention :

⁹¹⁹ Indre, ar. Châteauroux, c. Châteauroux Est.

⁹²⁰ CAG 36 n° 61, p. 115.

⁹²¹ ANDOUX (D.), 1980, d'après CAG 36 n° 61, p. 115.

- « *Le Christ touché de compassion pour les siens, en antidote de la mort, pour sa part s'est donné tout entier* »⁹²².

L'église Saint-Étienne et son pourtour, sur un plateau au nord de l'agglomération déoloise, sont occupés au moins depuis le I^{er} siècle : des niveaux d'habitat sont effectivement mis au jour en 1965 au nord de l'église, ainsi qu'un fragment de pilastre, des placages de marbre, des *tegulae* et des monnaies de Tétricus. Au chevet de l'église, des éléments enfouis d'architecture et de la céramique sont datés du II^e et du IV^e siècle. Ces vestiges sont mis au jour en 1968. Au nord, une couche de *tegulae*⁹²³, des pilettes d'hypocauste, ainsi qu'un chapiteau, sont signalés⁹²⁴. Des thermes sont préservés sous l'église Saint-Germain. Parmi les remplois architecturaux, une stèle funéraire⁹²⁵ est plaquée dans la maçonnerie du mur ouest de l'église. De nombreux éléments confirment la présence d'une nécropole de la fin de l'Antiquité. Elle est observée en 1965 au nord et en 1984, au sud-est de l'église Saint-Étienne⁹²⁶. Enfin, un sarcophage d'enfant dans un jardin de la rue *Bertrand* rend également compte de l'occupation précoce de Déols.

L'occupation est manifestement durable sur le *vicus Dolensi*⁹²⁷, mais également aux communes alentours. Une opération de sondages est organisée au préalable de la construction de l'autoroute A 20, sur le site du *Grand Brelay* dans la commune de Déols⁹²⁸. Un ensemble rural protohistorique, haut médiéval (VII^e-IX^e siècles) et de la fin du Moyen Âge, est mis au jour. Bien que cité pour la première fois dans les sources en 1453, un habitat structuré, des fours, des silos et six sépultures du haut Moyen Âge⁹²⁹ sont découverts. Il s'agit très certainement d'une logique de création *ex nihilo* datée du

⁹²² DUBANT Didier, *Le Berry : 100 églises, légendes et sites*, Joué-lès-Tours, Alan Sutton (Passé simple), 2000, p. 25.

⁹²³ CAG 36 n° 61, p. 115, découvertes datées des mois de mai et août 1983.

⁹²⁴ *Ibid.*, découvertes de 1984 et de janvier 1987: BRISSAUD (L.), 1988, II, p. 1980.

⁹²⁵ *Ibid.*, sur la stèle sciée en largeur (d'une hauteur de 0,26 m et large de 0,82 m), Alphonse Buhot de Kersers a lu dans un cartouche, « *POL PATERNUS/SABINIFIL* », cf., BUHOT DE KERSERS Alphonse, 1874, p. 224 ; BRISSAUD (L.), 1988, II, p. 184-188 ; HUBERT (Eugène et Jean), 1930, p. 14 ; HIRSCHFELD (O) et ZANGEMEISTER (C.), *C.I.L.*, XIII, 1354.

⁹²⁶ BRISSAUD (L.), 1988, II, p. 180.

⁹²⁷ Notons que la première mention de la localité, c'est à dire « *in Dolensi vico* », revient à Grégoire de Tours au VI^e s (*Gloria Confessorum*, 90 ; MGH, *SRM* I 2, p. 355-356) ; cf., entre autre pour les mentions PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, catalogue des paroisses, Déols, p. 674 ; et VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris, Honoré Champion, 1976, p. 108-109, n°94, « *tombeau de saint Ludre, plus tard à saint Étienne...* ».

⁹²⁸ FOUILLET Nicolas, « Un habitat rural du haut Moyen-Âge à Déols (Indre) » dans *revue archéologique du Centre de la France*, t. XXXVIII, 1999, p. 169-194.

⁹²⁹ *Ibid.*, p. 169 et p. 185.

VII^e siècle. Les structures sont implantées de part et d'autre du chemin antique. Le tout perdure jusqu'à la fin IX^e siècle sans *hiatus* chronologique⁹³⁰.

À l'époque mérovingienne, le bourg de Déols devient un site de perception fiscale et de frappe monétaire⁹³¹.

- L'église Saint-Étienne dans son contexte historique, architectural et archéologique :

- « L'édifice est inscrit sur la liste des Monuments Historiques par arrêté du 21 octobre 1947. En 2009 l'église Saint-Etienne de Déols, toujours en activité, se compose d'une nef à chevet plat et de bas-côtés latéraux voûtés d'ogives. La nef actuellement dépourvue de fenêtres est couverte d'un berceau de bois, maintenu par des entrails en encorbellement sur culots attribués à la fin du X^e siècle (ce berceau de bois fut restauré à la fin du XIX^e siècle). Lors de la mise en place à la même époque des bas-côtés, les murs latéraux de la nef furent percés de grandes arcades brisées. L'église Saint Etienne de Déols est actuellement entièrement recouverte d'ardoises, mais sur la nef la tuile n'a disparu qu'à la fin du XX^e siècle. En façade, une simple porte en anse de panier permet d'accéder à la nef. La partie de la façade qui correspond à la largeur de la nef est dominée par trois fenêtres en plein cintre dont l'archivolte est soulignée par un cordon de billettes qui se poursuit sur les trois contreforts visibles. Du côté septentrional un quatrième contrefort est dissimulé par l'angle sud-est du clocher. La construction du clocher aurait eu lieu au début du XVI^e siècle. Celui-ci présente de fortes similitudes avec le clocher de l'église Saint-Martial de Châteauroux »⁹³².

Au XII^e siècle, le transfert de propriété s'accompagne d'un changement de vocable et probablement d'une rénovation de l'édifice. Saint-Étienne passe alors dans l'ombre du monastère Notre-Dame, devenu plus important. Le passage de la dédicace Saint-Ludre à

⁹³⁰ *Ibid.*, p. 193.

⁹³¹ Notamment par la mention au VI^e-VII^e siècle, du « *DOLUS VICO* » sur des monnaies ; d'après DEPEYROT, *Numéraire mérovingien*, t. 3, p. 44, dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, catalogue des paroisses, Déols, p. 674.

⁹³² D'après les notices de BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, sur baies et appareils de Saint-Étienne de Déols, pour le PCR *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil* ; communiquées par le CEM d'Auxerre. (cf., SAPIN Christian, « Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 2003).

Saint-Étienne⁹³³, rend honneur à un saint d'avantage reconnu en Berry, puisqu'il s'agit du saint patron de la cathédrale de Bourges.

Le pourtour de l'église paroissiale confirme la présence d'une nécropole haut médiévale⁹³⁴. Les premières opérations archéologiques autour de Saint-Étienne sont effectuées en 1965. Une tranchée est creusée au nord, entre l'emplacement de l'ancien cimetière de l'église et le grand chemin venant d'Issoudun⁹³⁵. Cette tranchée, donc, permet de remarquer un niveau d'occupation romain entre 70 et 90 cm de profondeur, de même que des éléments architecturaux comme un fragment de pilastre en calcaire d'Ambraut. On découvre à cette occasion des tuiles, des briques de revêtement, plusieurs plaques de marbre, un morceau de motif sculpté, un tenon de bronze et des joints en plomb pour les canalisations en bois. Le gisement céramique du III^e siècle est attesté par des monnaies de Gallien (266 ap. J.-C.) et de Tétricus (273-74 ap. J.-C.). Les sondages autour de l'église et la fouille du chevet, menés respectivement en 1967 et 1968⁹³⁶, confirment également l'occupation du haut Empire⁹³⁷ puis de l'Antiquité tardive, par la découverte de céramiques et des sarcophages remployés plus tard. Les vestiges du haut Moyen Âge apparaissent par la présence de fragments de vitraux mérovingiens. Ils laissent entrevoir les restes d'une abside polygonale à arase de brique, flanquée sur le chevet. Cet aménagement, traditionnellement daté de la fin du VI^e/début VII^e siècle, fonctionne sans doute encore à l'époque carolingienne. Le cimetière paroissial autour de l'église arrive finalement plus tardivement, à l'époque médiévale.

⁹³³ Il n'est pas rare de retrouver dans les *tituli* des églises secondaires, une liste de saint assez courante que ce soit d'un diocèse à l'autre. Cf., ZADORA-RIO Élisabeth (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, 34^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, FERACF, 2008.

⁹³⁴ Pour la synthèse des fouilles cf., AUDOUX N., DUBANT D., «Réflexions sur l'histoire de Déols et l'apparition des premiers cultes chrétiens », dans *Revue de l'académie du Centre*, 1987, p. 81-92 ; et DESHOULIÈRES François, « Le mystère de l'église Saint-Étienne de Déols (Indre), dans *Bulletin Monumental*, t. XCVI, 1937, p. 45-53.

⁹³⁵ ANDOUX N., « Un bilan archéologique Déolois », Dans *Amis du vieux Déols*, Bulletin n°3, 1980, d'après AUDOUX N., DUBANT D., «Réflexions sur l'histoire de Déols et l'apparition des premiers cultes chrétiens », dans *Revue de l'académie du Centre*, 1987, p. 81.

⁹³⁶ ANDOUX N. et DUBANT D., « Sondages autour de l'église Saint-Étienne de Déols réalisés vers 1967 » dans *Amis du vieux Déols*, Bulletin n°9, décembre 1986, d'après AUDOUX N., DUBANT D., «Réflexions sur l'histoire de Déols... » *op. cit.*, p.82.

⁹³⁷ Entre autre, des tessons de céramique du II^e siècle, probablement une nécropole à incinération et des fragments architecturaux d'époque romaine en calcaire d'Ambraut, d'après *Ibid.*

Entre mai et août 1983 et en janvier 1987, les fouilles réalisées pour les tranchées de gaz au nord de l'église ont permis de retrouver le premier niveau d'occupation romain à 70 cm de profondeur. Des sépultures sont signalées entre 20 et 70 cm. Dans les tranchées coupant les murs du cimetière⁹³⁸, on distingue, en coupe, un massif de fondations en bloc de calcaire équarris, lié par des joints en mortier orange. En 1984, les fouilles de sauvetage de la nouvelle poste, dirigées par R. Pecherat, se situent au même niveau que la nécropole ancienne. Les restes de sarcophages trapézoïdaux du haut Moyen Âge sont signalés à 2,50 m de profondeur. Ils sont alignés en rangées, orientés nord/sud et présentent différents types de couvercles. Même si la stratigraphie semble perturbée par des remblais du XVe siècle, les fosses reposent sur un sol en argile naturel d'altération du substrat calcaire. En surface, des restes de sépultures d'hommes et d'animaux correspondent sûrement à une ancienne zone funéraire perturbée. C'est à proximité de l'une des cuves que l'on a par ailleurs retrouvé les pilettes d'hypocauste retaillée en forme de cercle. Elles surmontaient un pied ayant pu servir de marque de surface. Enfin, dans le remblai supérieur, un chapiteau romain est signalé.

L'idée souvent évoquée de thermes réutilisés en église n'est pas à exclure. Même si la *carte archéologique* signale des thermes sous l'église Saint-Germain⁹³⁹, il est tout à fait envisageable d'en retrouver deux dans une même agglomération romaine, si petite soit-elle. On peut sans doute faire correspondre aussi le bâtiment primitif, sur lequel s'implante l'église, à un temple. Cependant, limitons notre propos sur l'origine et la fonction de l'édifice romain, d'autant plus que les fouilles ne donnent pas d'éclaircissement à ce sujet. Les indices du gisement romain sont bien trop ténus. En effet, l'idée d'un établissement thermal repose sur la seule présence d'un *opus mixtum* dans les parties basses du chevet sud, ou sur quelques fragments d'hypocaustes. Ce type de construction en alternance de matériaux se retrouve dans presque tous les édifices monumentaux publics voir privés. La question reste entièrement ouverte.

D'autres éléments, moins significatifs à première vue, rendent compte du bâtiment primitif occupé par les religieux. Grégoire de Tours dans *De gloria confessorum*, XCII, rapporte :

⁹³⁸ Connues par le plan de 1769.

⁹³⁹ CAG, 36.

- « de retour à Déols, Léocade fit catéchiser le peuple, et il y mourut après son fils Ludre... qui, peu auparavant, (...) y avait été élu évêque pour sa doctrine et sa sainte conversion. Ils furent inhumés tous les deux dans l'église tournée à l'orient, et le tombeau est placé du couchant au levant »⁹⁴⁰.

Dans ce processus d'évangélisation, l'auteur insiste étrangement sur le fait que « l'église (...est) tournée à l'orient ». Cette élévation est orientée selon la trame du parcellaire préexistant. Le schéma influ sur les modalités d'établissements de tous les édifices déolois antiques. En effet le chevet primitif orienté nord / nord-est est dévié de 36° par rapport à l'est magnétique. L'orientation et les traces de l'édifice primitif sont effectivement visibles. Compte tenu de ce fait, la précision qu'apporte Grégoire de Tours vient à point nommé pour justifier l'implantation liturgique sur ce bâtiment. Il se peut qu'il puisse y avoir eu dans les premiers temps chrétiens une certaine confusion. Cette remarque n'est pas une norme du récit. Au contraire, elle suppose la réutilisation d'un édifice païen en édifice chrétien. Les placages de marbres ainsi que les différents emplois dont celui de la crypte (une dédicace), présument la présence de monuments publics antiques, ou encore d'actes évergètes à Déols⁹⁴¹. Le sanctuaire doit sans doute canaliser dans un premier temps les campagnes alentours avant de prendre de l'importance, comme en témoigne le passage du saint évêque parisien, Germain. S'agit-il d'un lieu de culte privilégié au départ ? En effet, une rangée alignée de sarcophages trapézoïdaux est mise au jour aux abords de l'église et l'occupation des deux *cellae memoriae* est à préciser autour de la période mérovingienne.

Saint-Étienne est au cœur du *vicus Dolensis*. La situation ancienne du site apparaît évidente et se poursuit *a priori* sans *hiatus* chronologiques⁹⁴². Le premier sanctuaire se trouve à proximité du croisement des grands axes de circulation, localisé plus au nord de l'agglomération⁹⁴³. Une période d'occupation primitive survient autour du haut Empire, en raison notamment des fragments d'appareils monumentaux ainsi que la stèle réemployé dans la crypte de Léocade, portant l'inscription suivante : « *POL PATERNUS*

⁹⁴⁰ Trad. R. LATOUCHE ; d'après CAG 36.

⁹⁴¹ Sans trop nous avancer, cette dédicace proviendrait certainement de Déols ou des alentours proches.

⁹⁴² Entre autre, par la présence des céramiques datées du I^{er} au IV^e siècle autour de l'église.

⁹⁴³ Cf., d'après *Gallia*, t. XLII, Fascicule 2, p. 310, un ensemble d'habitat romain se serait sûrement établi le long de l'axe partant du point de passage du gué sur l'Indre et remontant vers le plateau.

SABINII FIL »⁹⁴⁴. Dans ces conditions, le contexte semble favorable à la mise en place d'un premier sanctuaire (les *cella memoriae*).

Une paroisse se forme autour de Saint-Étienne. Ce « lieu saint »⁹⁴⁵ s'accroît par la présence des corps de Ludre et Léocade, dans un premier temps et dans un second temps, par les miracles autour de leurs tombeaux. Cette religiosité a également pu rendre l'agglomération attractive. Sans doute le dispositif autour de leurs reliques atteste à lui seul de l'essor progressif du cadre religieux de Déols avant les XI^e-XII^e siècles. La perception fiscale et la frappe monétaire attestent de la vie économique du bourg aux temps mérovingiens. Sans tomber dans l'excès, nous avons donc à faire à un cas type de formation du paysage chrétien, s'appuyant et supplantant peu à peu le socle urbain romain. Manifestement, la configuration du site change sur le long terme et de façon discontinue tout le long du haut Moyen-Âge. La présence d'une nécropole *ad sanctos* atteste de cette pérennité⁹⁴⁶. Le phénomène se poursuit et évolue au cours du Xe siècle. Lors de la fondation de Notre-Dame, le *castrum Dolense* prend de l'importance. Progressivement, l'église encore sous le patronage de Saint-Ludre, se retrouve peu à peu excentrée de la ville médiévale, fixée dès 944 par l'enceinte fortifiée du nouveau monastère⁹⁴⁷. Au XII^e siècle, le transfert de propriété s'accompagne d'un changement de vocable. C'est à ce moment que Saint-Étienne se fixe en quelque sorte dans le paysage monumental religieux et institutionnel de Déols.

⁹⁴⁴ Ces éléments sont datés du I^{er} siècle.

⁹⁴⁵ ZADORA-RIO Élisabeth (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, 34^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, FERACF, 2008, p. 43.

⁹⁴⁶ CARILLON-BESSON Claire, « proposition de méthodologie et réflexions sur la pratique du remploi antique : le cas des églises romanes du Berry », dans *L'antiquité dans l'art roman. Persistances et résurgences à l'époque romane*, publié dans *Revue d'Auvergne*, Aurillac, Imprimerie Gerbert, t. CXIX, n°577, 2005, p. 13.

⁹⁴⁷ HUBERT Jean, « L'abbaye de Déols et les constructions monastiques de la fin de l'époque carolingienne », dans *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, t. IX, 1957, p. 161. En remarque, l'idée d'une tradition selon laquelle Saint-Étienne serait édifiée au dessus du palais de Déols que Léocade cède à saint Ursin, est difficile imaginable. En témoigne les sondage de 1967 jusqu'au substrat. Encore d'après la tradition locale, le toponyme de « palais de Saint-Étienne » concernerait non pas l'église, mais l'autre extrémité de la place à l'ouest, où des gros murs auraient été entrevus au XIX^e siècle. Cf., pour une synthèse de la tradition locale, AUDOUX N., DUBANT D., « Réflexions sur l'histoire de Déols... » *op. cit.*, p. 86.

Bilan historiographique et premières observations.

Les fouilles décrites par M. le chanoine Chaussé, curé doyen de l'église paroissiale de Saint-Étienne de Déols⁹⁴⁸, permettent une première approche du monument en élévation et dans les cryptes en sous-sol. Concernant les parties surélevées, celles romanes sont conservées, non seulement au niveau du sommet des murs de la nef émergentes au-dessus du bas coté sud du chevet, mais également⁹⁴⁹ dans la partie médiane du chevet. La partie inférieure paraît plus ancienne. D'après la notice de François Deshoulières, elle se compose « *en arrière du chœur de petits moellons allongés (et de) pierres plates du pays* ». Le tout est lié par des gros joints. Le parement est d'ailleurs « *coupé par trois rangs de doubles briques (épaisses de 0, 03 m et longues de 0, 35 m) qui l'arasant* »⁹⁵⁰. Au dessus, la disposition de l'appareillage change pour une maçonnerie moins régulière où l'on distingue des traces d'*opus spicatum*.

Dans la petite annexe au sud, M le Chanoine, en dépouillant le mur, constate que la muraille se poursuit avec les mêmes cordons de briques qui, « *sans interruption, épousent le petit décrochement* ». Le bras de la chapelle nord se compose, après les décapages, d'un mur primitif. Il est tracé dans presque tout le bras sud, qui aujourd'hui fait office de sacristie. Cette dernière partie correspond de toute évidence aux parties basses du chevet⁹⁵¹. Une reconstruction partielle du chevet intervient à l'endroit où l'on voit l'*opus spicatum* juxtaposant les fenêtres en plein cintre. La reprise est d'après les auteurs, en corrélation avec la date du changement de vocable. Elle est faite de « *mauvais matériels à quoi sont mêlés des morceaux de tuilots dans un mortier qui lui aussi, contient des fragments de briques* »⁹⁵². La façade témoigne également de nouvelles restauration attribuables aux XIIIe et XVe - XVIe siècles.

⁹⁴⁸ Bilan d'après DESHOULIÈRES François, « Le mystère de l'église Saint-Étienne de Déols (Indre), dans *Bulletin Monumental*, t. XCVI, 1937, p. 45-53.

⁹⁴⁹ *Ibid.*, p. 46.

⁹⁵⁰ *Ibid.*, pour les élévations romaines.

⁹⁵¹ *Ibid.*, p. 48.

⁹⁵² *Ibid.*, p. 51.

À l'initiative du programme de recherche *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil*⁹⁵³, plusieurs sites sont réétudiés, dont celui de Déols. Nous reprendrons, en ce qui nous concerne, les matériaux ainsi que le travail et la mise en œuvre de la pierre dans l'étude dirigée par Brigitte Boissavit-Camus⁹⁵⁴ :

⁹⁵³ Projet Collectif de Recherche (Service régional de l'Archéologie, Centre), cf., SAPIN Christian, « Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 2003, « *Vingt cinq ans après le bilan national sur le paysage construit autour de l'an Mil à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement d'Hugues Capet* (cf., BARRAL I ALTET Xavier. (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987), un certain nombre d'opérations ont été conduites ou sont encore en cours sur des sites monumentaux de cette période que les méthodes de l'archéologie du bâti tendent aujourd'hui à reconsidérer dans leur nature et leur datation. (...) Pour mieux saisir des particularités techniques de ces constructions encore mal situées dans les Xe-XIe siècles » dans les régions Centre, Pays de Loire et Bourgogne.

⁹⁵⁴ BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, « appareils de Saint-Étienne de Déols », pour le PCR *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil* ; fiche de site communiquée par le CEM d'Auxerre.

APPAREILS

I - IDENTIFICATION

• **Site** : Eglise Saint-Etienne de Déols (36 –Centre) dans une bulle de confirmation des biens dépendant de l'Abbaye Notre Dame de Déols en 1139 et avant cette date église Saint-Ludre. Grégoire de Tours au VI^e siècle mentionne la présence dans une crypte du tombeau du bienheureux Ludre. L'édifice est inscrit sur la liste des Monuments Historiques par arrêté du 21 octobre 1947.

Pour des raisons de facilité, la description qui suit est faite comme si l'église Saint-Etienne de Déols était correctement orientée. En réalité comme les autres édifices religieux de la commune de Déols l'axe de l'église Saint-Etienne, orienté nord nord-est, dévie de 36° par rapport à l'est magnétique. Plus que des contraintes topographiques, il semble que ce soit la trame d'un parcellaire pré existant qui ait influé sur les modalités d'établissement de tous ces édifices.

En 2009 l'église Saint-Etienne de Déols, toujours en activité, se compose d'une nef à chevet plat et de bas-côtés latéraux voûtés d'ogives. La nef actuellement dépourvue de fenêtres est couverte d'un berceau de bois, maintenu par des entrants en encorbellement sur culots attribués à la fin du XVe siècle (ce berceau de bois fut restauré à la fin du XIXe siècle). Lors de la mise en place à la même époque des bas-côtés, les murs latéraux de la nef furent percés de grandes arcades brisées. L'église Saint Etienne de Déols est actuellement entièrement recouverte d'ardoises, mais sur la nef la tuile n'a disparu qu'à la fin du XXe siècle.

En façade, une simple porte en anse de panier permet d'accéder à la nef. La partie de la façade qui correspond à la largeur de la nef est dominée par trois fenêtres en plein cintre dont l'archivolte est soulignée par un cordon de billettes qui se poursuit sur les trois contreforts visibles. Du côté septentrional un quatrième contrefort est dissimulé par l'angle sud-est du clocher. La construction du clocher aurait eu lieu au début du XVIe siècle. Celui-ci présente de fortes similitudes avec le clocher de l'église Saint-Martial de Châteauroux.

Intégrés dans un mur en moellons calcaires plusieurs lits d'arases de briques sont visibles au chevet de l'édifice au niveau de la nef et au-dessus de la crypte de Saint-Ludre (extrémité orientale du bas-côté sud). Cette présence d' «*appareils rustiques à chaînage de briques encore apparents* » est signalée lors de l'excursion faite sur place à l'occasion du onzième Congrès Archéologique de France en juin 1873.

A l'intérieur de l'édifice un décapage des murs est et nord de la sacristie située au-dessus de la crypte de Saint-Ludre, effectué peu de temps avant 1937 a permis de constater que les lits d'arases de briques visibles au chevet se retrouvaient avec le même ordonnancement sur l'autre face du mur (mur oriental de la sacristie). Ces travaux ont également révélé l'existence d'un vaste arc en plein cintre légèrement outrepassé donnant sur la nef. Certains claveaux de cet arc sont séparés par des briques.

En 1968 des sondages, réalisés à l'extérieur au pied du chevet dans le prolongement de la nef à l'endroit où les arases de briques s'interrompent révélèrent, les traces d'une abside pentagonale comportant elle aussi des arases de briques.

Quant à la découverte de l'existence, dans les murs latéraux de la nef, de fenêtres hautes comportant des restes de peintures, elle est liée à des travaux de consolidation de maçonnerie

Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil

effectués en 1950. A cette occasion l'abbé F. Bonneval réalisa un relevé aquarellé du décor peint (des anges soufflant de l'olifant), visible sur l'une des fenêtres du mur latéral sud. En octobre 2005 sur l'initiative de Noël Heard, l'adjoint chargé du patrimoine historique à la mairie de Déols, cette même fenêtre fut dégagée et rendue visible depuis l'intérieur de la nef. Ces travaux qui permettent désormais de voir cette fenêtre depuis l'intérieur de la nef ne furent malheureusement pas accompagnés d'une campagne qui aurait permis quelques observations et prises de dimensions. Le rapport de l'atelier de restauration conservation qui stabilisa les peintures évoque seulement : *« les fonds des ébrasements de ces anciennes baies comblées côté nef primitive par une cloison de moellons. Ces baies ont conservé des fragments d'enduits romans appliqués à l'appareillage de pierre de taille. Les peintures ont été réalisées en technique mixte : fonds peint à fresque et rehauts de couleur à la détrempe et en badigeon de chaux pour les lumières »*.

Dans les combles les faces externes des murs latéraux nord et sud de la nef sont observables. Plusieurs fenêtres hautes murées y sont visibles.

Du côté méridional outre la fenêtre rouverte l'examen du parement externe qui a subi d'importants remaniements permet de supposer l'existence de trois autres fenêtres et d'un contrefort plat. Seul le tronçon du mur latéral sud situé au-dessus de l'arc en plein cintre au droit de la crypte de Saint-Ludre est dépourvu d'ouverture.

Le parement extérieur du mur latéral septentrional de la nef est dans son ensemble mieux conservé. Sous l'une des fenêtres les lits de pierres calcaires sont rythmés par des lits à un seul rang d'arase de briques. Quatre fenêtres et l'arrachement d'un contrefort rythment l'ensemble du mur. Une fenêtre est partiellement dissimulée par l'angle sud-est du clocher. Comme pour le mur méridional de la nef, aucune fenêtre n'est percée dans la partie la plus orientale du mur latéral septentrional.

• **Emplacement :**

L'édifice se trouve à l'époque médiévale sur le plateau à l'extrémité nord de l'agglomération déoloise.

II - MATERIAUX UTILISES

• **Appareil :**

- *moellons* : murs en moellons calcaire existant dans le sous-sol de la commune (Kimméridgien inférieur et Oxfordien supérieur J6-J7a).

- *pierres de taille* : les blocs en petit et moyen appareil des contreforts en calcaire provenant probablement de la commune d'Ambrault (Bathonien J2). Carrières de Boiramier à 25 kilomètres à l'est de Déols.

• **Liant** : les multiples remaniements subis par les maçonneries et les enduits ajoutés au XXe siècle ne permettent de caractériser dans l'état actuel des connaissances la composition des mortiers utilisés. L'épaisseur moyenne des joints varie entre 2 et 4 cm.

III – TRAVAIL DE LA PIERRE

• **Types de moellons** : la taille et la forme grossièrement rectangulaire des moellons correspondent aux conditions naturelles d'extraction dans les carrières de la commune de Déols

Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil

- **Types de traces d'outil (pierres de taille) :** seuls les blocs en petit et moyen appareil des contreforts et des fenêtres portent une finition soignée avec des traces d'outils.

IV – MISE EN ŒUVRE DU PAREMENT

- **Fondation** (description, traits distinctifs): un ancien accès à la crypte de Saint-Ludre pratiqué dans l'épaisseur du mur sud de la nef atteste l'usage à ce niveau de l'édifice pour le remplissage du mur, de la technique de l'opus spicatum (plusieurs pierres calcaires posées inclinées sur la tranche et disposées alternativement en épi).

- **Appareil en élévation :**

- Type d'appareil : petit et moyen.
- régularité : alternance de pierres de formes et tailles différentes.
- réglage des assises : oui
- traits distinctifs : -
- hauteur des assises : variable.

- **Chaînes d'angle et piédroits d'ouverture (si appareil spécifique) :**

- Type d'appareil (petit / moyen / grand / mixte / alterné...) :
- régularité (en particulier dans l'éventuelle alternance carreau-boutisse) :
- réglage (si significatif) :
- traits distinctifs éventuels :
- hauteur des assises (indicative, si donnée significative) :

- **Couvrements d'ouverture**

- arcs : appareillé / clavé ; spécificité de l'appareil / du clavage
- linteau monolithe : droit / échancré...
- linteau appareillé (préciser)

- **Mortiers et joints :**

- mise en œuvre du mortier et / ou des joints, si trait distinctif : parement ; chaînes d'angle et piédroits d'ouvertures (si traitement spécifique)
- Epaisseur des joints : parement ; chaîne d'angle et piédroits d'ouvertures (si traitement spécifique)

V – ARASE DE L'ELEVATION OU DE LA FONDATION ET BLOCAGE INTERIEUR (SI VISIBLES)

- Insertion des moellons dans la maçonnerie :
- Spécificité éventuelle du blocage :
- Mortier :

VI – ETAT DE LA DOCUMENTATION ARCHEOLOGIQUE : RELEVES, PHOTOS...

Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil

VII – ILLUSTRATIONS

VIII - DATATION

• *Datation retenue :*

• *Argument de datation :*

La fourchette chronologique repose uniquement sur le changement de la fonction de l'édifice évoqué par les sources écrites : transformation de la basilique funéraire Saint-Ludre en église paroissiale Saint-Etienne au XIIe siècle.

IX – BIBLIOGRAPHIE EVENTUELLE

BONNEVAL 1950

Bonneval (F.). – Peinture romane en l'église Saint-Etienne de Déols dans Revue de l'Académie du Centre 1950 p. 6

CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE FRANCE 1874

Congrès Archéologique de France XLe session, à Châteauroux en 1873. Tours 1874 pages 400 à 403.

DESHOULIERES 1937

Deshoulières (F.). - Le mystère de l'église Saint-Etienne de Déols (Indre). Bulletin Monumental t . XCVI, 1937 pages 45 à 53.

DUBANT 2000

Dubant (D.). – Le Berry. 100 églises, légendes et sites. Editions Alan Sutton 2000 pages 20 à 25.

Le chevet plat prolonge les élévations antiques. Désaxée, l'orientation nord nord-est converge de 36° par rapport à l'est magnétique. L'hypothèse d'une basilique funéraire à arases de briques⁹⁵⁵, introduisant donc les parties basses du chevet, reste en suspend. Néanmoins, une première abside pentagonale (voutée en cul de four) a pu prolonger les fondations romaines. Nous n'avons pas plus d'indices au sujet de la présence de cette abside, excepté son décrochement visible dans le premier niveau antique arasé. Elle est donc flanquée et chaînée à la partie primitive et marque, au nord, la fin des élévations visibles. Elle devait se prolonger en élévation à l'époque carolingienne, pour finalement être arrachée à l'époque romane. Certainement suite à un effondrement, on opte au XIIe siècle pour une solution de chevet plat. Sans grande discontinuité, le parement est alors prolongé au nord puis renforcé par des contreforts. Une porte est également percée également dans cette partie médiane. La destruction intervient sans doute peu après l'époque carolingienne. En effet, un appentis incendié se forme en négatif. Cet aménagement s'accolait certainement contre l'abside primitive. L'incendie a du fragilisé le mortier de l'abside. Certaines pierres incendiées et de calibre identique à celles des parties basses du chevet, sont réemployées dans les reprises du XIIe siècle. Leur agencement est également désordonné au sein de du nouveau parement.

On imagine que l'abside, quadrangulaire à l'extérieur et ronde à l'intérieur, devait former le point de fuite d'une église cruciforme. Le plan symétrique en "T" correspondrait aux volumes du chevet et du bras de ce qui est actuellement une sacristie (au sud). L'abside à cinq pans se calque sur les formats de la fin de l'Antiquité. Les pierres fines allongées attestent également des périodes Ve/VIe/ VIIe siècles. Or, l'adoption d'une abside ne répond pas systématiquement à une fonction religieuse. Il peut s'agir d'un bâtiment public investi par des clercs, d'autant que l'orientation plaide en ce sens. Nous ne pouvons exclure cependant l'existence ou non d'un premier édifice en sous-sol de ce complexe⁹⁵⁶. De toute évidence, l'abside semble arasée.

⁹⁵⁵ AUDOUX N., DUBANT D., «Réflexions sur l'histoire de Déols et l'apparition des premiers cultes chrétiens », dans *Revue de l'académie du Centre*, 1987, p. 90.

⁹⁵⁶ Des fouilles seraient ici le bien venu.

Les fondations primitives sont appareillées en *opus mixtum* alternant rangées de pierres et chaînage de double assise de briques. Elles sont adjointes et prolongées au nord par le parement XIIe-XIIIe siècles.

Plusieurs états se distinguent sur le parement. On retrouve cette alternance mixte de briques et de pierres au premier niveau visible. Les moellons calcaires sont en petit appareil⁹⁵⁷ allongé. La paroi est percée plus tardivement. En outre, le niveau de chantier supérieur se distingue assez mal, à l'exception près que l'on repère des moellons plus importants, presque en moyen appareil. Qui plus est, dans l'assise de terre cuite, des *tegulae* sont placées latéralement. On en perçoit les bord incurvés, mais les volumes sont les mêmes. À savoir en règle générale : 35/40 cm. La tenue de ces phases de chantier est sensiblement identique.

Le dressage en *opus mixtum* reproduit les méthodes de construction antiques dans le niveau suivant. Du reste mieux distinct, on pourrait l'associer à un état carolingien étant donné la présence de moellons plus quadrangulaires. Trois assises de briques à rangée simple alternent le parement. Cette technique est essentiellement utilisée dans les chantiers de la Gaule aux IVe-Ve siècles⁹⁵⁸. La rangée simple de terre cuite est sensiblement plus en usage dans nos régions. Ce constat nous donne à comparer cette construction avec les restaurations de l'église Saint-Georges de Nérès-les-Bains⁹⁵⁹, utilisant la même alternance.

Plus qu'une mesure d'esthétisme, ce schéma vient régler le parement désormais plus haut. Sur ce niveau, entre la première et la seconde rangée de brique, une rangée de pierre est dressée grossièrement en *opus spicatum* (plusieurs pierres calcaires sont posées inclinées sur la tranche et disposées alternativement en épi). Avec l'emploi de

⁹⁵⁷ Présents dans le sous-sol de la commune (Kimméridgien inférieur et Oxfordien supérieur J6-J7a) ; d'après BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, « appareils de Saint-Étienne de Déols », pour le PCR *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil* ; fiche de site communiquée par le CEM d'Auxerre. « On retrouve également des pierres de taille : les blocs en petit et moyen appareil des contreforts en calcaire provenant probablement de la commune d'Ambrault (Bathonien J2). Carrières de Boiramier à 25 kilomètres à l'est de Déols ».

⁹⁵⁸ PCR – *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil – Rapport 2004*, p. 6. Cf., à Saint-Just de Lyon, à Saint-Ferréol de Vienne ou à Saint-Gervais de Genève, peut être au VIe siècle à Saint-Eusèbe de Gennes ou Saint-Martin d'Angers, au VIIe siècle à Saint-André le Bas de Vienne, aux VIIIe-IXe siècles à Saint-Laurent de Grenoble, Sainte-Croix de Lyon, Saint-Romain le Puy, et Saint-Philbert de Granlieu. Cette utilisation se prolonge jusqu'au XIe siècle (Saint-Martin d'Angers, Saint-Martin d'Ainay).

⁹⁵⁹ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud.

dallettes positionnées juste au dessus, cette technique règle l'étape de chantier suivante, mais permet aussi un temps de séchage plus rapide. Ce choix délibéré sous-entend une harmonie dans l'emploi de matériaux. Or, on retrouve un alignement en TCA dans l'étape supérieur. Aux temps carolingiens, l'édifice est manifestement rehaussé. Ce projet monumental intervient sans doute à cette époque où l'on aménage un nouveau système d'accès aux cryptes. Cela répond à la dévotion populaire autour de la généralisation des cryptes et plus généralement, à la *renovatio* entreprise par les politiques carolingiens.

On déplore néanmoins les restaurations contemporaines effaçant les liants d'origine. Dans l'ensemble, l'épaisseur des joints varie entre deux et quatre centimètres. Les maçonneries sont endommagées par le placage d'un enduit au XXe siècle. Après le décapage des nouveaux joints de mortiers sont appliqués. Cet ajout ne permet pas de caractériser dans l'état actuel des connaissances, la composition des mortiers utilisés.

Le phasage suivant intervient à partir du XIIe siècle et se poursuit au XIIIe siècle lorsqu'on perce dans les parties hautes du chevet, deux grandes fenêtres gothiques. La monumentalisation est évidente à tel point qu'on y adjoint des contreforts et des chainages d'angles en gros appareil. Une première corniche sur le pan gauche marque ce renouveau. Une seconde avec des modillons du XIIe siècle semble remployée.

Les vestiges visibles au chevet de l'église témoignent de réfections complexes et donc d'un projet évident de monumentalisation. Nous pouvons donc penser que la première phase de l'édifice date de l'époque tardo-antique. Le passage de Saint-Germain et, le second miracle de Ludre doivent manifestement favoriser le développement du culte local et par conséquent, l'application de nouvelles pratiques religieuses⁹⁶⁰. Les transformations suivantes (carolingiennes) créent un rehaussement des parties hautes dans le prolongement de l'état précédent. Les chantiers successifs sont encore visibles. Les trous de boulins sont percés au dessus des parties arasées, dans les parties moyennes et hautes de la façade⁹⁶¹. Cette préoccupation pour l'entretien du chevet accompagne dans un premier temps l'aménagement des cryptes. L'architecture liturgique ayant pour but de rendre compte de la sacralité des reliques. Celles-ci

⁹⁶⁰ AUDOUX N., DUBANT D., «Réflexions sur l'histoire de Déols et l'apparition des premiers cultes chrétiens », dans *Revue de l'académie du Centre*, 1987, p. 90-91.

⁹⁶¹ Nous aurons largement l'occasion de revenir sur la question dans la synthèse, Chap. 1, III, B.

matérialisées par les tombeaux de saint Ludre et Léocade générèrent progressivement un pèlerinage.

Enfin, dans l'actuelle sacristie, les décapages d'avant 1937 du chanoine Chaussé s'ouvrent au dessus de la crypte "Saint-Ludre". On constate que « *les lits d'arase de briques visibles au chevet se retrouvaient avec le même ordonnancement sur l'autre face du mur (le mur oriental de la sacristie)* »⁹⁶². Peut-être s'agit-il du mur de fend du chevet ? Un arc plein cintre légèrement outrepassé donnant sur la nef est également mis au jour dans cette sacristie. Des cordons de terre cuite « épousent sans interruptions le décrochement du chevet ». Certains claveaux de cet arc sont séparés par des briques. La pièce fermée au sud, est sans aucun doute voûtée à l'époque carolingienne. En plus de sa conservation, ce système est exceptionnel pour cette époque où l'on privilégie largement la charpente. L'espace est délimité au nord par un décrochement d'une cinquantaine de centimètres. S'agit-il d'une sorte de bras (salle annexe) interrompu au nord par le décrochement du chevet ? La salle s'ouvrirait peut-être à une époque indéterminée sur le chœur. Un petit escalier maintenant bouché donne accès à la partie latérale sud du chœur. Les niveaux d'élévations de cet arc suivent manifestement le schéma de construction discontinu du chevet. L'église est pourvue d'un véritable aménagement liturgique du type crypte, caractérisé par une corrélation entre les parties hautes et celles en sous-sol. De toute évidence, l'ensemble fonctionne avec le chevet.

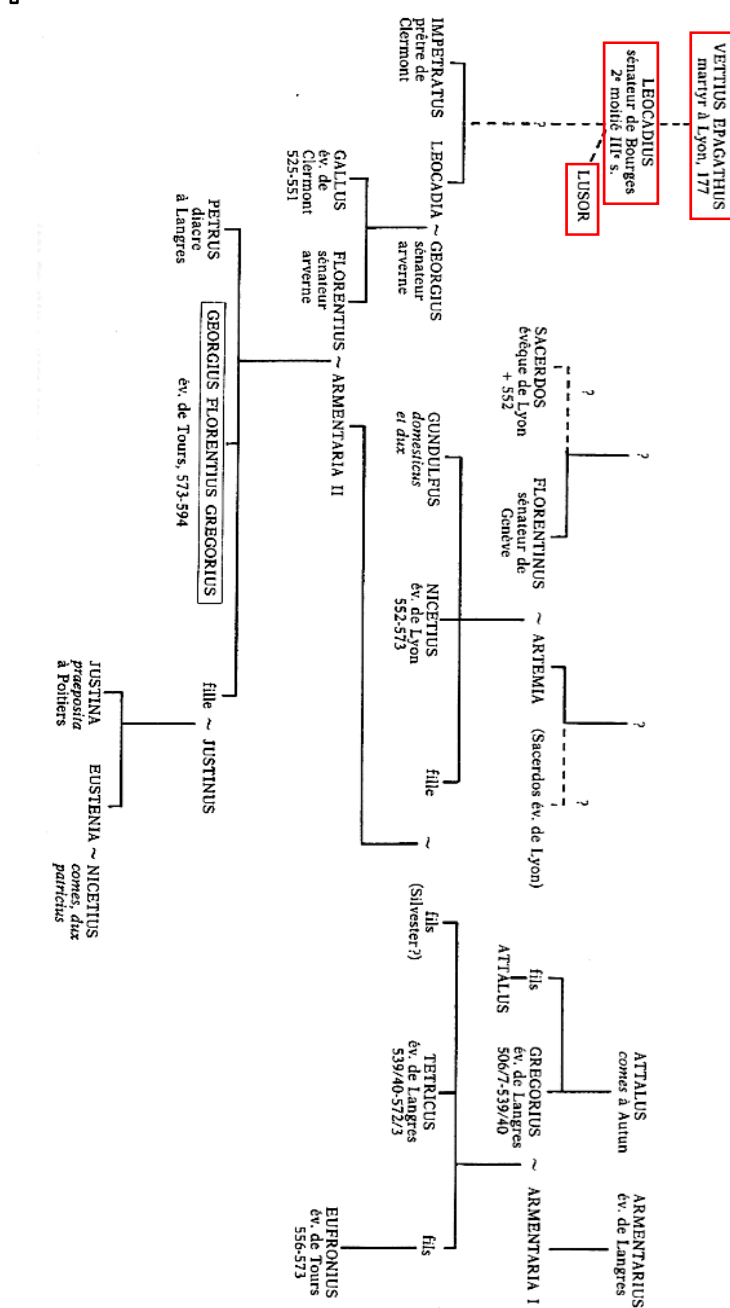
- Les sarcophages de saint Ludre et Léocade dans leur contexte architectural à partir de l'œuvre de Grégoire de Tours et des dernières observations :

Sans doute à l'occasion d'un passage remarqué à Déols, en empruntant la voie menant de la capitale tourangelles à Bourges, Grégoire de Tours décrit sommairement la dite *crypta*. Le sarcophage de Ludre est détaillé. Le récit n'est pas non plus tout à fait surprenant. Lors de ce passage, nous supposons que ce dernier vient sûrement se recueillir sur la tombe de l'un de ses plus illustres ancêtres. En tant que descendant supposé de Léocade, cette famille sénatoriale prend en effet racine à Lyon, avec le proto-martyre *Vettius Epagathus* en 177. Grégoire à Bourges, avec le sénateur Léocade et son

⁹⁶² D'après BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, « appareils de Saint-Étienne de Déols »... *op. cit.*, p. 1.

fils Ludre, mais également à Clermont, Langres, Poitiers, Tours voire même Autun⁹⁶³.
 L'auteur affirme ou réinvente une tradition autour de ses ancêtres. S'approprier des
 origines sénatoriales est très commun chez les évêques mérovingiens.

Fig. 16 - Généalogie de Grégoire de Tours⁹⁶⁴ :



⁹⁶³ PIETRI Luce, *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle. Naissance d'une cité chrétienne*, Paris, École française de Rome, 1983, cf., appendice 2, *La famille de Grégoire de Tours*, p. 792.

⁹⁶⁴ D'après *ibid.*

C'est bien évidemment, dans les cryptes que devait s'articuler autour des deux sarcophages de saint Ludre et de Léocade, le culte majeur. Objets de dévotions, ces tombeaux sont, surtout pour le premier, connus pour leurs qualités de fabrication. Les deux sarcophages remployés pourraient dater de la fin du III^e siècle. Celui de saint Ludre⁹⁶⁵, sculpté dans un marbre blanc, (longueur 2,30 m ; largeur 0,69 m ; épaisseur 0,28 m) se trouve dans la crypte « du côté de l'Épître »⁹⁶⁶. E. Espérandieu a notamment décrit la scène du thème de la chasse⁹⁶⁷ :

- « *Le couvercle est décoré de deux scènes séparées par un cartouche (...) que soutiennent deux amours, ailés* » (...) : à gauche, le repas funéraire (six personnes drapées, à demi-couchées, autour d'une table chargée de mets) ; à droite, un départ pour la chasse (un chasseur à cheval, un chasseur conduit une biche apprivoisée suivit de son faon ; derrière la biche, une borne avec X et III). Sur la face avant de la cuve (seule décorée), on voit une scène de chasse en forêt : sur le côté gauche de la cuve, un chasseur (à l'aide d'un épieu) et deux chiens attaquent un sanglier ; au second plan, deux chasseurs avec un sanglier ; à côté un chasseur combat « deux loups pris dans un filet attaché à un arbre » ; au milieu de la cuve, un cavalier attaque un lion qui déchire la jambe droite du cheval ; sous le cheval, un chasseur tient l'épieu qui vient de frapper le lion ; autour du lion, deux autres chasseurs (armés d'un coutelas et, pour l'un, d'une lance) avec deux chiens de chasse. Sur la droite, un cerf pris dans un filet est maîtrisé par les bois, par un chasseur, assis, tire la corde d'un filet attaché à un arbre ; au second plan, des têtes de cerfs ; enfin un cavalier galopant à droite »⁹⁶⁸.

Ce tombeau repose sur un socle mouluré ancien. Son remploi est daté, sans doute, aux temps mérovingiens⁹⁶⁹ est confirmé par la présence d'un chrisme en graffiti. Même si Grégoire de Tours mentionne à de nombreuses reprises dans ses œuvres la présence de tombeaux, il n'en décrit bien souvent que les plus beaux. Le tombeau de Ludre, toujours conservé, est le seul évoqué⁹⁷⁰. Le marbre de Paros qu'il mentionne, proviendrait en fait

⁹⁶⁵ Cf., CAG 36 n° 61, p. 116, ill. 58.

⁹⁶⁶ HUBERT (Eugène et Jean), 1930, p. 8-12 ; HUBERT Jean, *l'art pré-roman*, 1938, p. 143-144.

⁹⁶⁷ É. ESPÉRANDIEU (II, 1560), description d'après CAG 36 n° 61, p. 116.

⁹⁶⁸ CAG 36 n° 61, p. 116.

⁹⁶⁹ VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris, Honoré Champion, 1976, p. 108.

⁹⁷⁰ *Ibid.*, p. 407.

d'une carrière des Pyrénées, (Saint-Béat?)⁹⁷¹. Sur le sarcophage de *Lusor*, les observations on permis de mettre en exergue différents marqueurs de christianisation. Sans complexe, ont intervient sur un support païen du IIIe siècle. Après christianisation, le sarcophage fait l'objet de culte autour duquel les fidèles viennent se recueillir. Grégoire de Tours d'ailleurs rappelle la vocation spirituelle du tombeau, lorsqu'interviennent les miracles. Le saint se manifeste à travers le tombeau qui tremble. L'auteur s'étonne par ailleurs de la qualité technique de cette œuvre sculptée. Précisément, il apparaît que le contenant, le couvercle mais également les pierres en support sont ornés de *graffitis*. L'un des socles est marqué d'un chrisme⁹⁷². Sur les supports, d'autres croix ornées de cœurs sont dans un style proche des formes présentes sous l'Ancien Régime. En effet, les tradition et les dévotions autour du tombeau de Ludre persistent encore au XVe siècle⁹⁷³ et ce jusqu'au XIXe siècle. En 1832, l'abbé Dubouchat indique que les jours de Bonne Dame, le 15 août et de saint Ludre, le 10 septembre, l'on faisait passer les enfants :

- « *trois fois dans la brèche pratiquée à dessein à l'assise du tombeau. Les grandes personnes en font trois fois le tour. Les fiévreux viennent recueillir dans un petit sachet de toile un peu de poudre de marbre enlevée soit aux sculptures, soit à une autre partie de la tombe, et au bout de neuf jours, après avoir avalé cette poudre, ils viennent dévotement déposer leurs sachets vides dans la tombe où on peut en remarquer une immense quantité* »⁹⁷⁴.

À coté des éléments connus, nous avons repéré au cours des prospections⁹⁷⁵, une multitude de petites croix "graphées" le long des bandeaux des moulures du bas relief. D'autres sont sur le cartouche du couvercle. Ce cartouche, tenu par deux enfants au centre du bord du couvercle, pouvait dans un premier temps porter une inscription peinte ou gravée. Ou bien peut-être sur une plaque de plomb peut-être ? Quoiqu'il en

⁹⁷¹ AUDOUX N., DUBANT D., «Réflexions sur l'histoire de Déols et l'apparition des premiers cultes chrétiens », dans *Revue de l'académie du Centre*, 1987, p. 90 ; cette mention sous-entend les traditions d'approvisionnement connues à son époque.

⁹⁷² Remarqué déjà par certains érudits ou historiens.

⁹⁷³ D'après la tradition mentionné dans les chroniques du frère Jean de Gogue vers 1499 : « *Ceux qui soient touchés par la fièvre razaient de la poudre du sarcophage de marbre et la mettaient avec un breuvage formant remède contre la dite maladie* ».

⁹⁷⁴ DUBANT Didier, *Le Berry : 100 églises, légendes et sites*, Joué-lès-Tours, Alan Sutton (Passé simple), 2000, p. 23.

⁹⁷⁵ Avec Mme Boissavit-Camus et Mme Chevallier que je remercie pour leurs disponibilité à l'occasion de cette visite.

soit il y a une volonté de sacralisation. À cet emplacement, trois grandes croix sont gravées. Celle au centre est plus importante. Elle s'apparente à un chrisme⁹⁷⁶.

Le sarcophage du père de Ludre, Léocade, est conservé dans l'autre crypte. Ce tombeau en pierre, aux ornements romains élégants et sobres, est, lui en calcaire (long. 2,40 m ; larg. 0,84 m ; haut. 1,27 m). Il est dégagé en 1867 et le 11/03/1757 par Dom Jacques Précieux :

- La cuve « est refouillée à l'avant de cinq panneaux encadrés d'une double moulure en doucine ». Elle repose sur base saillante. Le couvercle est décoré d'une « frise composée de volutes et de macarons alternés »⁹⁷⁷. Comme le précédent, ce tombeau est décoré sur un seul côté.

Retrouvé en morceaux en 1861, il est restauré et reconstitué par Mr. Dumoutet de Bourges à partir des fragments trouvés sur place par l'abbé Chagnon en 1862⁹⁷⁸. Cependant, aucun sarcophage analogue n'est signalé dans le diocèse. On compte bien d'autres cas en pierre sans décorations, comme celui de saint Eusice à Selles-sur-Cher⁹⁷⁹. Grégoire de Tours ne signale pas ceux en pierre, retaillés anciennement, par exemple, dans des corniches ou des colonnes antiques comme à Neris⁹⁸⁰.

*Aménagements liturgiques et réflexions autour du
concept de crypte. L'émergence d'un culte local.*

Si, comme l'a remarqué Christian Sapin, les cryptes carolingiennes, et plus particulièrement celles de la fin VIII^e et du IX^e siècle, sont bien connues. C'est probablement moins le cas de celles du Ve-VIII^e siècle ; « au point d'en nier l'existence pour voir l'émergence carolingienne avec le développement des reliques »⁹⁸¹. Une

⁹⁷⁶ L'image fait également penser à de la croix du crist entourée de celle des deux larrons sur le Mont Golgotha.

⁹⁷⁷ HUBERT Eugène et HUBERT Jean, *Le Bas-Berry, histoire et archéologie de l'Indre, Châteauroux et Déols*, Paris, 1930, p. 13, description d'après CAG 36 n° 61, p. 116.

⁹⁷⁸ DUBANT Didier, *Le Berry : 100 églises, légendes et sites*, Joué-lès-Tours, Alan Sutton (Passé simple), 2000, p. 22.

⁹⁷⁹ Loir-et-Cher, ar. Romorantin-Lanthenay, ch.-l. c.

⁹⁸⁰ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud ; cf., VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, p. 408.

⁹⁸¹ SAPIN Christian, « Archéologie des premières cryptes du Haut Moyen Âge en France », dans *Hortus Artium Medievalum*, Zagreb, University of Zagreb, t. IX, 2003, p. 303. Le regard nouveau à ce propos

quinzaine de cas sont signalés pour la Gaule d'avant le VIII^e siècle. Le nombre reste faible par rapport au recensement de trois-cent-cinquante, entre le Ve et le XII^e siècle. D'autant plus, que cette phase correspondant à l'essor des reliques⁹⁸². L'élaboration du concept architectural de crypte, entre le IV^e et le VIII^e siècle, est plus complexe que le sens que lui assigne Grégoire de Tours⁹⁸³. Ces aménagements fonctionnent avec l'édifice dans sa globalité. Les constructions des Ve-VI^e siècles disparaissent ou sont remplacées plus tardivement par celles des grands sanctuaires. Or, l'exemple de la crypte de Saint-Étienne est tout à fait remarquable de ce point de vue. Son état de conservation, du moins dans sa morphologie, s'expliquerait par la mise en place d'un grand établissement nouveau que l'on édifie non pas par dessus, mais à proximité de l'église, en l'occurrence il s'agit de Notre-Dame de Déols.

Depuis les redécouvertes des sarcophages en 1861⁹⁸⁴, la crypte a pu attirer le regard de nombreux érudits, historiens ou historiens de l'art⁹⁸⁵. L'essentiel de l'église étant rebâtie en 1861, on pensait alors que les cryptes étaient tardives⁹⁸⁶. Dans son investigation, le chanoine Chaussé repère cet escalier partant de la sacristie et aboutissant dans le caveau méridional (la crypte sud), ainsi qu'une sorte de « *fenestella* » permettant de voir le sarcophage de Ludre⁹⁸⁷. La sacristie est voûtée rappelons-le, par un arc suivant sensiblement l'évolution du chevet. Cet escalier en *opus spicatum* au nord de la crypte, reste le seul élément encore en état. Or, il serait imprudent de s'avancer sur une datation par simple déduction stylistique. Sa mise en œuvre est d'avantage un moyen technique

apparaît alors dans les publications de la fin des années 1990, notamment dans DUVAL Noël (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 3 vol., Paris, Picard, 1996 ; ou en 1997 avec, GUYON Jean, « L'architecture religieuse chez Grégoire de Tours »... *op. cit.* Pour un regard plus élargie sur l'Europe, le culte des saints et leurs sortie du tombeau cf., J. KROOK, *the architectural setting of the cult of saints in the early christian*, 2000.

⁹⁸² Cf., BEAUJARD Brigitte, *le culte des st en gaule, les premiers temps....*, 2000.

⁹⁸³ Pr Grégoire de Tours un *crypta* renvoie à édifice voûté. L'élaboration du concept architectural de crypte entre le IV^e et VIII^e siècle va au delà de ce que recouvre le sens du mot. Cf., pour l'occident : BINDING Günther, *Krypta, in lexikon des Mittelalters*, reed 1999. Si elles sont souvent perçues dans la continuité des mausolées antiques, il reste néanmoins quelques nuances à éclaircir. Le problème étant qu'un hypogée est différente d'une crypte qui s'entend par rapport à l'édifice supérieur. Le second problème reste que les hypogées (comme celui des Dunes) ne doit pas être très différent des nombreux caveaux funéraires décrits par Grégoire de Tours qu'il appelle cryptes et où il faut descendre des marches. Jean Hubert dans *L'art préroman* ne retient surtout son sens funéraire.

⁹⁸⁴ DESHOULIÈRES François, « Le mystère de l'église Saint-Étienne de Déols (Indre), dans *Bulletin Monumental*, t. XCVI, 1937, p. 53.

⁹⁸⁵ Cf les travaux de CROOK John, *The Architectural Setting of the Cult of Saints in the Early Christian West. C. 300-1200*, Oxford, Clarendon Press, 2000, p. 59-61. Lui, considérant ces cryptes comme des "chambres funéraires".

⁹⁸⁶ Cf., HUBERT Jean, *l'art préroman*, 1938, p. 34-35.

⁹⁸⁷ *Ibid.*, p. 49.

permettant un temps de séchage plus rapide. La disposition n'a certainement, ici, aucune valeur plastique. Cette maçonnerie forme ainsi une semelle⁹⁸⁸, donnant accès du chœur de l'annexe voûtée, à la crypte aux premiers temps chrétiens.

Au nord, le caveau où se trouve le tombeau de Léocade, est dans une position analogue au précédent. Les réfections importantes ont pu modifier les dimensions des deux cryptes, *a priori* frappées d'un parfait ajustement avec l'église haute. La construction repose sur des structures plus anciennes, sans que l'on puisse encore relier directement en stratigraphie les sépultures, les couches (antiques et haut médiévales retrouvées en 1967) et ces cryptes-caveaux fortement restaurées à l'époque moderne⁹⁸⁹. On peut d'ores et déjà imaginer que le tombeau de Léocade faisait face à celui de son fils dans l'oratoire primitif. Effectivement, *Leocadius* se trouve dans une crypte symétrique. Signalées au XVIIe en particulier par Ruinart⁹⁹⁰, ces cryptes sont retrouvées en 1861 puis restaurées. Les anciens enduits de la chapelle surmontant la crypte de Ludre sont enlevés en 1938. Ces observations montrent alors que la base des murs n'est pas plus ancienne que les parties supérieures, contrairement à ce qu'avait supposé François Deshoulières⁹⁹¹. Tandis que pour May Vieillard-Troiekouroff⁹⁹², l'ensemble construit est certainement postérieure à la seconde moitié du Xe siècle, lorsque l'*ecclesia sancti Lusori* est achetée par l'abbaye de Déols⁹⁹³. On peut sans risque identifier la *crypta* dont parle Grégoire de Tours avec la crypte retrouvée en 1861 et où se trouve actuellement le tombeau de Ludre.

- « *Le nouveau plan*⁹⁹⁴ montre cependant la cohérence du système constructif et les reprises organisées en parties hautes et pouvant appartenir aux Xe-XIe siècles. Si ces cryptes latérales placées de part et d'autre de sous une chapelle et une sacristie, et non directement sous le sanctuaire, reproduit dans leurs restaurations successives un état contemporain des

⁹⁸⁸ ADAM Jean-Pierre, *La construction romaine : matériaux et techniques*, Paris, Éditions Picard, 1984, 1984, rééd. 2008, p. 156. Ces pierres au niveau le plus bas évitent de former un barrage aux eaux d'infiltration et donc de pénétrer plus haut dans l'ouvrage.

⁹⁸⁹ D'après les données d'archives, les fouilles de 1967 et les dernières observations de C. Sapin et D. Durban.

⁹⁹⁰ Col. 896-897, n. h.

⁹⁹¹ « Le mystère de l'église Saint-Étienne de Déols (Indre), dans *Bulletin Monumental*, t. XCVI, 1937, p. 45-53, d'après VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, p. 408.

⁹⁹² VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, p. 108. Pour l'auteur, cette petite cellule rectangulaire est de construction bien plus grossière que celle de l'antiquité tardive, quoique des rangs de briques y alternent avec des rangs de pierre.

⁹⁹³ Cf., les notices de Jean Hubert.

⁹⁹⁴ CEM/CNRS ; G Fèvre, 2002.

visites de Grégoire de Tours, nous serions en présence de témoins importants dans le processus déjà évoluée plus haut. Les restaurations empêchent de vérifier si les voutes en berceau originelles avaient les mêmes orientations, mais on peut le supposer en toute logique, auquel cas l'accès ne pouvait se faire qu'à l'endroit où elles se trouvent aujourd'hui avec leurs reprises (au XIIe et au XIXe s). Il n'est donc pas exclu, vu leurs positions dans les murs ouest des cryptes et sans communication avec la nef actuelle, qu'elles ne permettaient l'accès que depuis des portiques latéraux comme à Saint-Juste de Lyon. On peut également mettre en rapport cette situation avec le système de chevet à annexes latérales qui ne sont pas sans rappeler des structures ecclésiastiques pour les reliques et les services surtout connues dans le bassin méditerranéen »⁹⁹⁵.

- (...) *« Le concept de crypte n'est donc pas une invention carolingienne et encore moins romane. Son développement est bien entendu lié à celui du culte des reliques mais en même temps à une nouvelle affirmation architecturale de la liturgie. Le mausolée ou l'oratoire funéraire n'est plus juxtaposé ou même simplement à deux niveaux comme dans l'antiquité, il détermine comme crypte la structure du chevet. Ce n'est sans doute pas un hasard si les parties supérieures, celles du sanctuaire et de ses chapelles associées, sont voûtées et s'appellent alors cryptae superiores ; elles reproduisent une visibilité monumentale clairement définie depuis la nef entre le niveau inférieur, où se déroulait le culte des saints évêques, et la partie supérieure réservée aux offices quotidiens »⁹⁹⁶.*

En désignant l'aménagement comme une « crypta », Grégoire de Tours renvoie simplement à un édifice voûté. Progressivement, cette notion est chargée de sens. À l'origine funéraire elle prend donc un sens sacré, ne se limitant manifestement plus à la seule protection de reliques. Ces caveaux ou mausolées de tradition funéraire, sont désormais inclus dans des « superstructures et des ensembles complexes »⁹⁹⁷. L'espace liturgique est complexifié dès le Ve-VIe siècle. La crypte telle qu'elle se définit, s'implante sous le chevet dans un processus de sacralisation ; où le corps des saints et autres reliques sont disposées au sein de structures soutenant le chevet. Pour Christian Sapin, ce n'est pas sans rappeler les fosses reliquaires sous l'autel.

⁹⁹⁵ D'après SAPIN Christian, « Archéologie des premières cryptes du Haut Moyen Âge en France »... *op. cit.*, p. 309.

⁹⁹⁶ *Ibid.*, p. 311.

⁹⁹⁷ *Ibid.*, p. 305.

Grégoire de Tours rapporte qu'à Déols, un sarcophage de marbre remarquablement sculpté et où repose le corps du bienheureux *Lusor*, est conservé dans une crypte⁹⁹⁸. L'auteur nomme dans ses récits, deux fois *cellula* et une fois *crypta* ce qui semble correspondre à cet espace liturgique assez vaste pour officier et prier autour du tombeau⁹⁹⁹. Ces *cellae memoriae*¹⁰⁰⁰ sont toutes deux occupées par Ludre et Léocade¹⁰⁰¹. Le sarcophage du premier, dont on dit qu'il est mort dans la robe blanche du baptême¹⁰⁰², repose sur le pavement d'une crypte. L'évêque de Paris, saint Germain (†576), vient pour y célébrer les vigiles. À cette occasion se produit un premier miracle : alors que Germain avait à sa disposition un petit banc pour fléchir les genoux, les clercs eux, en chantant les psaumes, sont pris de fatigue à force de se tenir debout. En appuyant leurs coudes sur le tombeau du saint, le sépulcre se met à trembler pour manifester l'injure qu'on lui avait faite. L'évêque les supplie alors de cesser. La seconde manifestation du tombeau de Ludre a lieu en présence d'un pauvre. En songe, le saint lui demanda de nettoyer le pavement de la dite *cellula*, sur lequel un enfant avait vomi. Il est récompensé d'un *triens* trouvé sur le pavement qu'il avait au préalable lavé et parsemé d'herbes. Ludre est donc vénéré comme un saint. Le jour de sa fête, c'est à dire le quatre novembre, correspond peut être au séjour de saint Germain de Paris à Bourges, chez l'évêque *Probianus*¹⁰⁰³ pour présider saint Ursin. On peut ainsi prétendre qu'il aurait auparavant été à Déols pour célébrer les vigiles de saint Ludre. Par la suite, ce dernier sera fêté le neuf novembre.

Témoignant d'un culte local, l'évolution de l'aménagement des niveaux inférieurs et la complexification du chevet indiquent la mise en œuvre d'un processus liturgique complexe. Ce lieu de pèlerinage est marqué par le fonctionnement des cryptes sur un niveau presque identique. Les liens avec le chevet et surtout les systèmes de circulations

⁹⁹⁸ « *In Dolense autem Biturigi terminum vico, beatus Lusor, Lucadi quondam senatoris filius, resquiescit... in crypta, vero positus super pavementum, sepulcrum habens ex marmore Phario mirabiliter exculptum* », GRÉGOIRE DE TOURS, *Gloria Confessorum*, 90.

⁹⁹⁹ *Ibid.*, p. 109.

¹⁰⁰⁰ GRÉGOIRE DE TOURS, *Gloria Confessorum*, 90 ; MGH, *SRM I* 2, 355-356 ; VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris, Honoré Champion, 1976, p. 108-109, n°94, « *tombeau de saint Ludre, plus tard à saint Étienne...* ».

¹⁰⁰¹ VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, p. 108-109, pl. V, 18.

¹⁰⁰² *Ibid.*, p. 108 ; ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il soit mort après sa naissance.

¹⁰⁰³ Surement Probien, dans la seconde moitié du VI^e siècle. VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, p. 108-109

dévotionnels nous permettent d'invoquer l'idée que, dès les premiers temps chrétiens, nous sommes face à une véritable crypte tel que le conçoit notamment C. Sapin. Ce complexe liturgique s'articule entre les niveaux supérieurs et inférieurs.

Les deux sarcophages ne sont pas pleine terre mais dans des *memoriae* autour desquelles s'organise la première nécropole. Autour du sarcophage remployé de Ludre, le chrisme en *graffiti* et autres croix gravées témoignent d'une christianisation précoce. C'est à cette structure imposante soigneusement sculptée, qu'est associé, le nom des pieux fondateurs de l'*ecclesia* biturige. La présence du sarcophage et sa mise en valeur dans la crypte se constituent comme un chef d'œuvre. Suite à la fusion de l'église sous les auspices de l'abbaye Notre-Dame au XIIe siècle, le vocable Saint-Ludre est délaissé au profit d'un culte majeur en Berry. Saint-Étienne rappelle finalement le rattachement à la cathédrale de Bourges, au XIIe siècle, sous le coup de la réforme de l'église¹⁰⁰⁴. À cet égard, l'épisode de la *Vita sancti Ursini*¹⁰⁰⁵ rédigée au début du XIe siècle, fait l'état du Berry de la seconde moitié du Xe siècle. L'autorité épiscopale, alors affaiblie par des difficultés tangibles liées entre autre à la « dislocation du *pagus* »¹⁰⁰⁶, tente de revendiquer son autorité. Les maisons seigneuriales revendiquent le siège épiscopal dans le milieu du Xe siècle. Ainsi des liens se créent entre les *Déols* et l'évêque Géronce († 948)¹⁰⁰⁷, frère de Laune et seigneur de la bourgade.

¹⁰⁰⁴ DEVAILLY Guy, Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique, Paris, Mouton, 1973, p. 241 et p. 257.

¹⁰⁰⁵ HUBERT Jean, « L'abbaye exempte de Déols et la papauté... » *op. cit.*, p. 8.

¹⁰⁰⁶ La dislocation du « *pagus* » entre le Haut-Berry (département du cher) tournée vers le nord sous l'influence des comtes Blois-Champagne ; et le Bas-Berry (département de l'indre) vers l'Aquitaine, DEVAILLY Guy, Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique, Paris, Mouton, 1973, p. 109.

¹⁰⁰⁷ Il souscrit la fondation de l'abbaye de Déols, faite par le seigneur Ebbes, son neveu, en 917, HUBERT Eugène, Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre, dans Revue du Berry, 1899, n°5, d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* *op. cit.*, p. 94. Dans la seconde moitié du siècle c'est la maison de Thibault le Tricheur qui dispose du siège épiscopal de Bourges ou se succèdent Richard Ier (son frère) et Hugues (son fils), DEVAILLY Guy, Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique, Paris, Mouton, 1973, p. 138.

- Déols, Notre-Dame :

-Plan-

- La fondation du monastère aux origines seigneuriales.
- Le temporel de Notre-Dame de Déols.
- Bilan des découvertes et archéologie des élévations de Notre-Dame de Déols.
- Le rayonnement du monastère et concurrences en marge du diocèse.

- La fondation du monastère aux origines seigneuriales :

Reléguant l'ancien *vicus Dolensi*¹⁰⁰⁸, le nouveau bourg de Déols¹⁰⁰⁹ s'organise progressivement, au début du Xe siècle, autour du *castrum*¹⁰¹⁰ tenu par les *Déols*. La seigneurie émergente prend rapidement les devants. Dans un premier temps, le dédoublement des centres de l'ancien *vicus* et du *castrum dolense* donne lieu à deux nouvelles paroisses : le Bourg-Dieu et Châteauroux. En 1138, les six paroisses dépendantes de Déols sont confirmées par la bulle d'Innocent II¹⁰¹¹. À partir de là, l'aristocratie locale, détentrice d'une large seigneurie, étend son pouvoir sur le Bas-Berry. La largesse et la facilité avec laquelle ils opèrent tient essentiellement aux liens étroits entre ces grandes maisons et les archevêques. De 910 à 1030, le siège épiscopal de Bourges est alors détenu par les seigneuries qui se partagent le *pagus*. Ils élisent

¹⁰⁰⁸ « *in Dolensi vico* », Grégoire de Tours au VI^e s (*Gloria Confessorum*, 90 ; MGH, SRM I 2, p. 355-356) ; cf., pour les mentions premières mentions de Déols : PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, catalogue des paroisses berrichonnes, Déols, p. 674 ; et VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris, Honoré Champion, 1976, p. 108-109, n°94, « tombeau de saint Ludre, plus tard à saint Étienne... ».

¹⁰⁰⁹ Indre, ar. Châteauroux, c. Châteauroux Est.

¹⁰¹⁰ En 917, « *in castro Dolis* », HUBERT Eugène, « Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre », dans *Revue du Berry*, 1899, p. 134, n° 5, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, catalogue des paroisses, Déols, p. 674. En dépit de la destruction des archives déoloises aux XVII^e et XVIII^e siècles, Eugène Hubert a pu rassembler les actes relatifs au département de l'Indre par un ordre chronologique (HUBERT Eugène, *Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre*, Châteauroux, 1899 et 1901). Le corpus, compile une quarantaine de chartes essentiellement datées des Xe et XI^e siècles. Les quelques textes relatifs à l'abbaye sont là, qu'une maigre compensation quand on connaît l'importance de l'établissement. Loin de palier à ce déficit, le *Cartulaire des seigneurs de Châteauroux*, ne comporte seulement quelques actes antérieurs à la fin du XI^e siècle (*Cartulaire des seigneurs de Châteauroux (967-1789)*, éd. E. HUBERT, Châteauroux, 1931) ; cf., PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 17 pour l'état des archives.

¹⁰¹¹ CHÉNON Émile, « *Vicus, Burgus, Castrum* : étude sur les origines féodales de diverses villes du Bas-Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XV, 1921, p. 20-45.

parmi eux des archevêques. Tout d'abord Géronce¹⁰¹² de Déols est nommé avant 918, au moment où son neveu Ebbes Ier est largement possesseur en Haut-Berry¹⁰¹³. La pratique se poursuit dans la seconde moitié du siècle. La maison de Thibault le Tricheur dispose plus tard du siège épiscopal. Se succèdent Richard Ier (son frère) et Hugues (son fils)¹⁰¹⁴. Toutefois, le déclin de l'autorité royale sur le siège épiscopal de Bourges reste à nuancer. Robert-Henri Bautier comme Pascal Gourgues¹⁰¹⁵ ont à ce propos relevé la façon dont les archevêques de Bourges au Xe siècle, continuent de rester sous influence royale.

Dans un contexte politique favorable à l'apparition des nouveaux établissements monastiques, Ebbes le Noble fonde celui de Déols en 917¹⁰¹⁶. Dans le courant du Xe siècle, cette effervescence est pour l'aristocratie, « *le moyen d'affirmer plus ostensiblement son autorité sur la région* »¹⁰¹⁷. Ils sont à l'origine des vassaux royaux, titulaires d'*honores* à l'époque carolingienne. C'est vraisemblablement sur des terres fiscales reçues en échange de leurs services, que les *Déols* s'investissent¹⁰¹⁸. Peu après, sur le modèle de Cluny¹⁰¹⁹, ces fidèles de Guillaume le Pieux fondent le monastère de Déols¹⁰²⁰. Sans que cela puisse être confirmé, l'abbaye de Déols aurait été fondée à

¹⁰¹² Géronce : 914 - † 948. Il est issu de la maison de Déols puisque son frère Laune, est lui, seigneur de Déols. L'évêque souscrit la fondation de l'abbaye de Déols, faite par le seigneur Ebbes, son neveu, en 917 (HUBERT Eugène, « Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre », dans *Revue du Berry*, 1899, p. 134, n° 5) d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 94.

¹⁰¹³ DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973, p. 138.

¹⁰¹⁴ *Ibid.*

¹⁰¹⁵ Sur cette question, cf., PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 110 : BAUTIER Robert-Henri, « La prise en charge du Berry par le roi Philippe Ier et les antécédents de cette politique de Hugues le Grand à Robert le Pieux », dans *Media in Francia. Recueil de mélanges offerts à Karl Ferdinand Werner*, Paris, 1989, p. 31-60 ; GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, p. 414-433.

¹⁰¹⁶ HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n° 5.

¹⁰¹⁷ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 237.

¹⁰¹⁸ Cf., GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, p. 383-399.

¹⁰¹⁹ La charte de fondation imite le formulaire type de celle de Cluny. Guillaume le Pieux assiste par ailleurs à la création de la nouvelle abbaye berrichonne, aux côtés de Ebbes ; cf., PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 237 et POMMIER Romain, *Une seigneurie de frontière : Huriel du Xe au XIIIe siècle*, 2 vol., Mémoire de master II d'Histoire médiévale sous la direction de TEYSSOT Josiane, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2009, p. 308.

¹⁰²⁰ Lors de la création du monastère de Déols, HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n° 5 du 2 septembre 917, la donation ne concerne que qu'à ce moment trois chapelles et deux églises (proches du *castrum*). De son domaine primitif, la nouvelle abbaye clunisienne dispose de moulins, de manses et de terrains coïncés entre les méandres de l'Indre et plusieurs alleux des alentours. En comparaison aux biens confirmés au XIIe siècle le temporel du monastère reste modeste, puisque dans les bulles de Pascal II en 1115 et d'Innocent II en 1138 (HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n° 113 et 141), on dénombre cent-six églises, plusieurs chapelles et trente-trois églises hors du diocèse ; d'après PÉRICARD

l'emplacement d'une ancienne communauté monastique dépendante de Saint-Médard-de-Soissons¹⁰²¹. L'administration de Notre-Dame de Déols est confiée un temps aux abbés clunisiens. Un système d'abbatiate commun est institué sous Bernon¹⁰²² et son successeur Odon¹⁰²³. Cette ingérence est confortée dans un secteur qualifié de « terre d'implantation clunisienne »¹⁰²⁴.

Manifestement, excentré du pouvoir central le Bas-Berry semble, du moins en 917, moins bien gouverné. À ce moment, la seigneurie émergente trouve des intérêts synallagmatiques, avec d'un côté l'octroi pour Guillaume d'un pied à terre dans les marges septentrionales de l'Aquitaine et qui plus est dans le diocèse où réside l'archevêque, et de l'autre le ralliement des *Déols* au pouvoir ecclésiastique. Ces derniers bénéficiant de la sorte, en échange de terres, du rayonnement spirituel des prières venant du nouveau monastère placé sous la direction d'abbés clunisiens. D'autant plus que peu de monastères semblent établis dans un secteur proche, à l'exception de Vierzon dans un premier temps. Plus tard, l'attraction de Déols dépasse largement les frontières du Bas-Berry. Il s'agit également d'un moyen pour Guillaume, en se servant des élites locales, de quadriller son territoire vaste et mal contrôlé ; récupérant dans la foulée un point d'appui stratégique par la présence du château des *Déols*.

Pour assurer le contrôle de sa principauté, celui-ci se sert donc de la noblesse. Ses titres de « comte et marquis » mais surtout de « duc d'Aquitaine » en font, sans conteste, le premier de tous les *princeps*. Tenant de la *potesta*, il se place ainsi « au dessus de la hiérarchie ordinaire des *honores*, exerçant théoriquement l'ensemble des droits régaliens »¹⁰²⁵. On comprend désormais mieux la volonté, pour Guillaume, de se rapprocher des grands établissements prestigieux tel que Déols, fondements et relais du

Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 237, ou DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973.

¹⁰²¹ CHANTREAU A., « Les dépendances de Tournus et de Déols », dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. 63, p. 183-199, en particulier p. 187 et 194, d'après *Ibid.*

¹⁰²² Bernon : abbé de 917 à † 926 ; saint moine et « père des monastères d'Aquitaine » dirige les monastères de Cluny, Gigny (diocèse de Lyon), La Baune (vers Lons-le-Saulnier), Ethic, et ceux de La Celle et Massay dans le diocèse de Bourges. Cf., de VESVRE Hilaire (dir.), *Le Bas-Berry. Déols et Châteauroux des origines à nos jours*, Verneuil-sur-Igneraie, Maintenance du Berry, 1951, p. 22.

¹⁰²³ Odon : † 942.

¹⁰²⁴ DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973, p. 153.

¹⁰²⁵ LAURANSON-ROSAZ Christian, « Le roi et les grands dans l'Aquitaine carolingienne », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IXe siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 426

pouvoir. Les actes et chartes de fondations lui permettant de s’immiscer et de légitimer sa place. Cette théâtralisation du pouvoir se retrouve dans les plus importantes fondations aristocratiques, non seulement à Déols, mais également à Aurillac et Souvigny¹⁰²⁶. Déols permet pour le duc une meilleure gestion de l’espace sur sa partie septentrionale. Rappelons la position de Bourges, « *plus proche des royaumes austrasiens et neustriens que de l’Aquitaine dissidente dont elle est constamment coupée, à cause des partages territoriaux* »¹⁰²⁷. En Auvergne, il s’implante plus stablement avec Sauxillanges et Souvigny.

Contrairement au reste de l’Aquitaine, le Berry affiche quelques résistances. Guillaume ne parvenant pas à soumettre durablement les *vassi regales*. En témoigne son successeur Guillaume le Jeune, qui perd Bourges en 918¹⁰²⁸. À ce moment l’aristocratie locale s’immisce sur le siège archiépiscopal. Toutefois, Pascal Gourgues¹⁰²⁹ a néanmoins montré que ces hommes tels que les *Déols*, restent fidèles aux dynasties royales dominantes. Les archevêques au Xe siècle, sous influence royale, « surpassant l’autorité ducale et ses défaillances »¹⁰³⁰.

À l’instar de Massay, également sous l’abbatiate de Bernon, Déols n’appartient pas à l’*ecclesia cluniasensis*, mais demeure ostensiblement sous influence¹⁰³¹. Nous aurons l’occasion de revenir sur cette question. Seulement, après la mort d’Odon en 942, les monastères berrichons s’octroient rapidement leur indépendance. Massay¹⁰³² connaît alors un rapide déclin. Vouillon¹⁰³³ perd également de son importance, puisque l’établissement, réduit à l’état de prieuré, est donné à Déols en 1004 par l’évêque de

¹⁰²⁶ Le phénomène est d’ailleurs révélateur du rôle déterminant que joue l’aristocratie à côté ou indépendamment du prince. Les fondations religieuses sont pour Guillaume un « instrument de gouvernement parmi les plus efficaces : autant que les sièges épiscopaux, contrôler les abbayes (en devenant soi-même abbé laïque ou en attribuant l’établissement à un parent ou à un proche de confiance) est indispensable pour affermir les bases du pouvoir du prince, en garantir l’homogénéité » ; d’après *ibid.*, p. 429 et 430.

¹⁰²⁷ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 106.

¹⁰²⁸ *Ibid.*, p. 111 d’après les *Annales Masciacenses*, p.169.

¹⁰²⁹ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, p. 414-433 ; également R.-H. BAUTIER, « La prise en charge du Berry par le roi Philippe 1er et les antécédents de cette politique de Hugues le Grand à Robert le Pieux », dans *Media in Francia. Recueil de mélanges offerts à Karl Ferdinand Werner*, Paris, 1989, p. 31-60.

¹⁰³⁰ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 110.

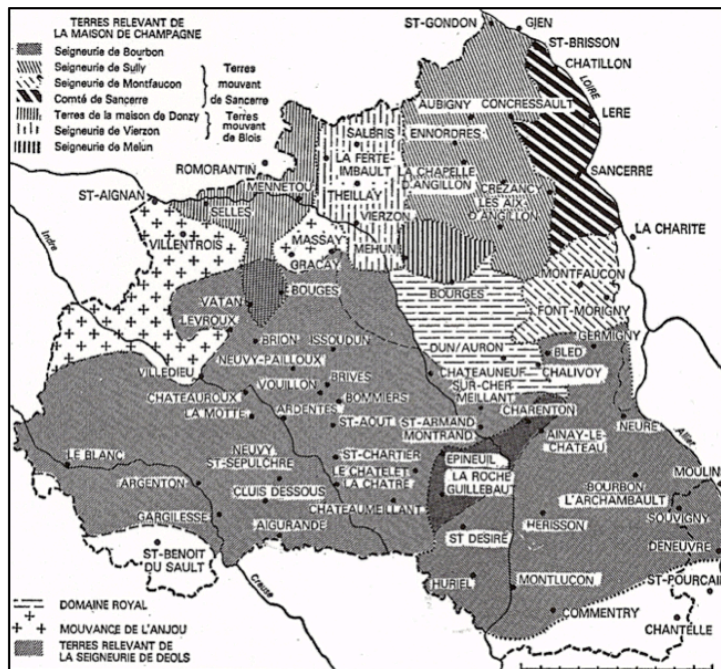
¹⁰³¹ MAQUET Arlette, *Cluny en Auvergne... op. cit.*, p. 413.

¹⁰³² Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon.

¹⁰³³ Indre, ar. Issoudun, c. Issoudun Sud

Nantes Eroic¹⁰³⁴. Vierzon¹⁰³⁵ connaît le même sort à la fin XIe siècle, sous l'épiscopat d'Audebert, mais sur une courte durée¹⁰³⁶.

Fig. 17 - Le Berry féodal. Terres relevant de la maison de champagne et de la seigneurie de Déols¹⁰³⁷ :



L'ascension des *Déols* est sans commune mesure dans le Bas-Berry. Comme témoin de cette réussite, ces derniers, sont à l'initiative de mesures canoniales¹⁰³⁸. Mal vue du roi et de l'archevêque, puisque que de plus en plus à la périphérie du pouvoir, l'initiative « de la seigneurie qui enfle progressivement » se confronte finalement aux autorités. Dans une volonté ferme de remettre la main sur ses territoires, Robert le Pieux fait vraisemblablement détruire en 999 un château bâti par Eudes de Déols à proximité de

¹⁰³⁴ HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n° 16, cité dans DEVAILLY Guy, *Le Berry... op. cit.*, p. 156 - 157. Dès 938, le pape Léon VII confirme à Déols la possession de cette *cella*. Des actes de 942 et 968 reprennent cette confirmation. Enfin, le prieuré est mentionné parmi les possessions de l'abbaye de Déols en 1115, d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, catalogue des paroisses berrichonnes, p. 785.

¹⁰³⁵ Cher, ch.-l. ar. Vierzon.

¹⁰³⁶ *Cartulaire (Le) de Vierzon*, éd. DEVAILLY Guy, Paris, Presses universitaires de France, 1963, chartre n° 90.

¹⁰³⁷ D'après DEVAILLY Guy (dir.), *Histoire du Berry*, Toulouse, Éditions Privat, 1980, carte 7, p. 111.

¹⁰³⁸ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 243, « en 1012, Eudes de Déols fonde le chapitre Saint-Sylvain à Levroux (Indre, ar. Châteauroux, ch.-l. c., d'après, HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n°17, 5 mai 1012) et peut-être aussi celui de Saint-Germain, à la Châtre (Indre, ch.-l. ar., d'après CHENON Émile, « Les origines de la Châtre-en-Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XXIX, 1905, p. 41-68). Leurs intérêts se portent également vers Issoudun dont ils acquièrent la seigneurie en 1026 ».

l'abbaye royale de Massay¹⁰³⁹. Toujours au cœur des enjeux stratégiques militaires, en 1038, c'est Aimon qui, en vain, lance une milice épiscopale à Châteauneuf-sur-Cher¹⁰⁴⁰.

- Le temporel de Notre-Dame de Déols :

En 917, le vingtième jour de septembre de la vingt-deuxième année du règne de Charles-le-Simple, en présence des seigneurs et des prélats convoqués par Ebbes, la charte de fondation est forgée notamment sur des biens reçus¹⁰⁴¹. Le monastère reçoit en dot les chapelles de Notre-Dame et de Saint-Martin de Déols, la chapelle Sainte-Marie, quinze maisons, la chapelle et le moulins de Saint-Denis, deux moulins de la Rochette, la chapelle et le Moulins de St germain à Déols, un grand nombre de terres, « la chapelle bâtie par les moines bretons, lorsqu'ils l'auront délaissée » et quantité de biens dans les vigueries de Brives¹⁰⁴², Veuil¹⁰⁴³, Bourges et dans une autre nommée *Andriacensis*, sise au bord de l'Indre et comprenant un bien nommé *Valentiacum* (actuellement Valençay-le-Bas¹⁰⁴⁴), près de Châteauroux, là où se trouve aujourd'hui le champ de courses¹⁰⁴⁵. La détention de biens se fait dans les vigueries anciennement occupées. Bien entendu, Bourges, mais aussi Veuil où sont signalés en 1968 des sarcophages¹⁰⁴⁶, et principalement Brives sont des territoires peuplés depuis les temps mérovingiens. Cette dernière localité est le siège d'un archiprêtré au VIIe siècle et d'une viguerie au IXe siècle¹⁰⁴⁷. D'après la cartographie, Brives, à l'est de Déols, s'implante au début du haut Moyen-Âge dans un secteur assez marginalisé. Cette partie de la *Champagne Berrichonne* semble à cette période dépourvue non seulement de monastères, mais aussi d'églises

¹⁰³⁹ Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon. D'après les Annales de Massay (MGH, SS, t.3, p. 170), cité dans *Ibid.*, p. 243.

¹⁰⁴⁰ Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, ch.-l. c. ADEMAR de CHABANNES, *Chronicon*, III, 51, éd. BOURGAIN P., LANDES R., PON G., p. 171, cité dans *Ibid.*, p. 243.

¹⁰⁴¹ Cf., HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n° 5.

¹⁰⁴² Indre, ar. Issoudun, c. Issoudun Sud.

¹⁰⁴³ Indre, ar. Châteauroux, c. Valençay.

¹⁰⁴⁴ Valençay ? Indre, ar. Châteauroux, ch.-l. c., cité en 965 ?

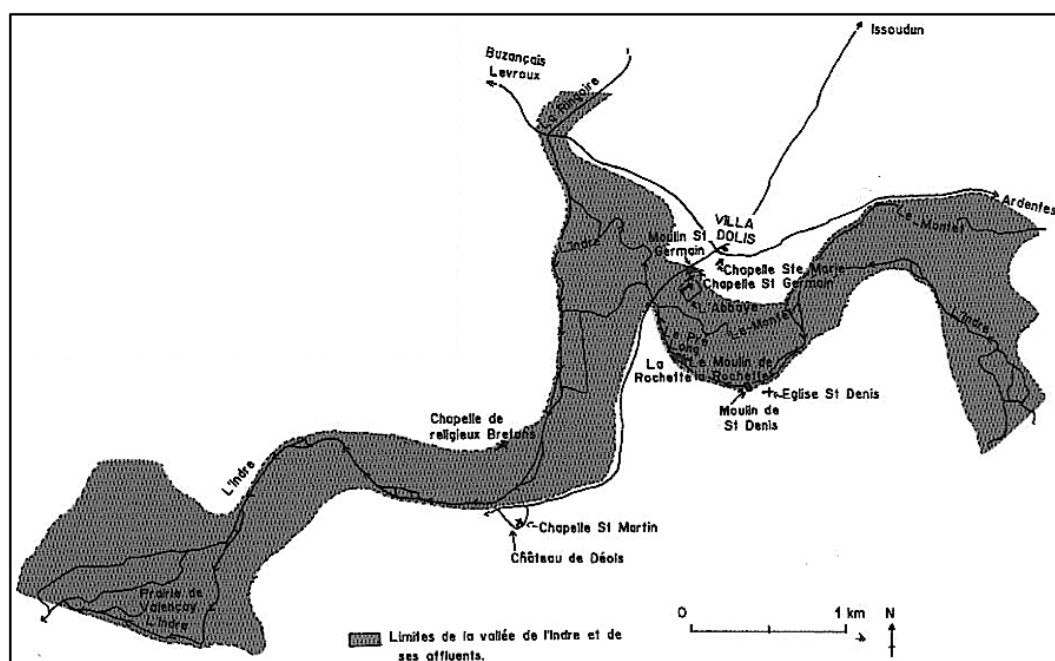
¹⁰⁴⁵ de VESVRE Hilaire (dir.), *Le Bas-Berry. Déols et Châteauroux des origines à nos jours*, Verneuil-sur-Igneraie, Maintenance du Berry, 1951, p. 21.

¹⁰⁴⁶ Sur l'église dédiée à Pierre et Paul, des sarcophages datés de l'époque mérovingienne sont mis au jour en 1968 (CAG 36, n° 231). Chef-lieu possible de vicairie carolingienne toutefois sans certitude : en 917, in *vicaria Bolbiensis* (HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n° 5.), cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit., catalogue des paroisses berrichonnes*, p. 777.

¹⁰⁴⁷ En 859, « *vicaria Brivensis* », (*Cartulaire A (Essai de reconstitution du) de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges*, éd. BUHOT de KERSERS Louis, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XXXV, 1912, p. 5-350, n° 14), cité et transcrit dans *Ibid.*, p. 647.

supposées mérovingiennes¹⁰⁴⁸. La seule église mentionnée étant Saint-Ludre de Déols¹⁰⁴⁹. À la fin de l'époque carolingienne, seul le monastère de Vouillon¹⁰⁵⁰ s'installe à proximité, en 938, tandis que Brives reste l'une des seules églises mentionnées¹⁰⁵¹ dans ce territoire peu occupé. En définitif, les possessions du monastère, dans un secteur jusque là peu exposé, encerclent principalement au nord, à l'ouest et au sud, la maison des *Déols*, confortant la position de celle-ci tout en contrôlant progressivement la vallée de l'*Indre* et ses affluents. Notre-Dame s'assurant ainsi de la perception des revenus le long des axes majeurs de ce secteur.

Fig. 18 - Localisation des noms de lieux mentionnés au moment de la création de Notre-Dame de Déols¹⁰⁵² :



D'autres biens sont concédés au monastère par le duc de Guyenne, Guillaume, et par sa femme Ingelberge, dont leurs possessions dites de Mesnile : « *In villa Masnilio* ». Dans un autre acte de 927, signé en son château, Ebbes ajoute parmi ses avoirs, ceux des

¹⁰⁴⁸ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, Figure 30. Répartition des églises supposées mérovingienne, p. 466.

¹⁰⁴⁹ Grégoire de Tours, *Gloria Confessorum*, 90 ; MGH, *SRM* I 2, p. 355-356 ; pour la cartographie cf., *Ibid.*, Figure 18. Églises mentionnées par les textes à l'époque mérovingienne, p. 410.

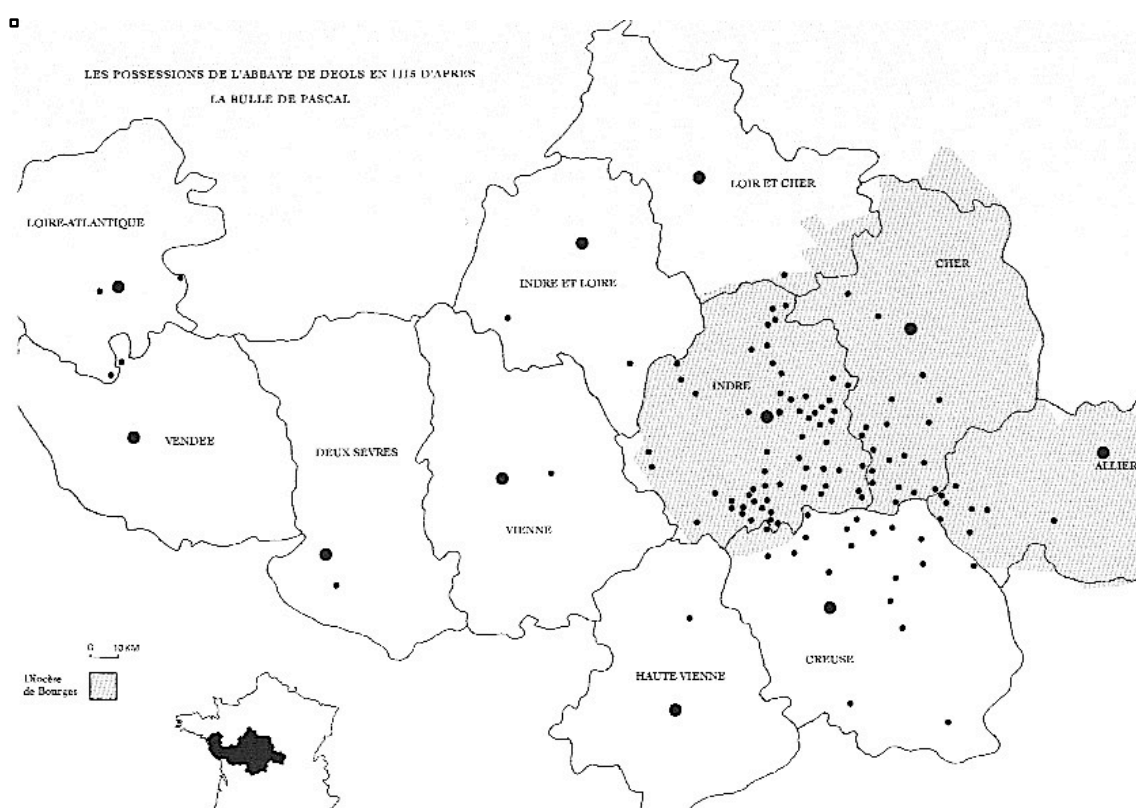
¹⁰⁵⁰ Indre, ar. Issoudun, c. Issoudun Sud.

¹⁰⁵¹ *Ibid.*, Figure 31. Églises mentionnées dans les textes à l'époque carolingienne, p. 475 et Figure 37. Répartition des églises supposées carolingiennes, p. 495.

¹⁰⁵² Fond de plan Didier Durban D'après PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols (Indre). Réédition de l'étude de Jean Hubert « l'abbatiale Notre-Dame de Déols » avec les plans de Jacques Barges publiée en 1927 dans le Bulletin monumental*, Tours, Lancosme éditeurs, 2009, p. 18.

métairies de Bracioulx, Villemartin, Chamois, le « Vergier » et onze autres. Plus tard, biens et richesses sont accumulés dans les archiprêtrés de Bourges, Argenton, La Châtre, Châteauroux, Dun-le-Roi, Issoudun, Graçay, Hérisson, Levroux, Le Blanc, Vierzon¹⁰⁵³... De la sorte, Déols s'assure des positions dans les principaux centres de revenus carolingiens. Au final, cent-dix-neuf paroisses et trente-quatre prieurés rentrent sous sa dépendance¹⁰⁵⁴. Après le passage à Déols, Pascal II, venu pour consacrer l'autel de l'abbatiale reconstruit en 1107, confirme les privilèges de l'abbaye par une bulle datée du 13 novembre 1115¹⁰⁵⁵.

Fig. 19 - Les possessions de Notre-Dame de Déols d'après la bulle de Pascal II¹⁰⁵⁶ :



¹⁰⁵³ de VESVRE Hilaire (dir.), *Le Bas-Berry. Déols et Châteauroux des origines à nos jours*, Verneuil-sur-Igneraie, Maintenance du Berry, 1951, p. 22 et 27.

¹⁰⁵⁴ DESHOULIÈRES François, « Le plan primitif de l'église abbatiale de Déols », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXIV, 1910, p. 312.

¹⁰⁵⁵ PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols (Indre). Réédition de l'étude de Jean Hubert « l'abbatiale Notre-Dame de Déols » avec les plans de Jacques Barges publiée en 1927 dans le Bulletin monumental*, Tours, Lancosme éditeurs, 2009, p. 32-36.

¹⁰⁵⁶ D'après PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols...* *op. cit.*, p. 36.

Fig. 20 - Table de la liste des églises et prieurés (par département) des possessions déoloises hors, ou en marge du Diocèse de Bourges d'après la bulle de Pascal II¹⁰⁵⁷ :

Allier	
Églises ou prieurés du diocèse de Bourges en marge du diocèse de Clermont	
Texte	Localisation
<i>monasterium de Uriaco cum ecclesiis et capellis suis</i>	Huriel
<i>Sancti Martini de Castro</i>	Huriel
<i>Sancti Nicholai</i>	Huriel
<i>Sancti Martiniani</i>	Saint-Martinien
<i>Sancti Silvei</i>	Saint-Sauvier
<i>ecclesiam de Olcas</i>	Ouches, com. Prémilhat
<i>Novam Ecclesiam</i>	Neuvéglise, com. Huriel
<i>ecclesiam de Curte Sancti Victoris cum parrochia sua</i>	Saint-Victor
<i>ecclesiam de Salgiaco cum appenditiis suis</i>	Saugeat, com. Saint-Victor
<i>ecclesiam de Mesples</i>	Mesples
<i>ecclesiam de Orcenai</i>	Orcenais
Églises ou prieurés du diocèse de Clermont	
<i>ecclesiam de Sorbers</i>	Sorbier, com. Jaligny
Creuse	
Églises ou prieurés du diocèse de Bourges en marge du diocèse de Limoges	
Texte	Localisation
<i>ecclesiam de Crosnenc, cum capellis suis</i>	Crozant
Églises ou prieurés du diocèse de Limoges	
<i>ecclesiam Sancti Austregisili de Turre</i>	Tour-Saint-Austrille (La), com. Saint-Dizier-la-Tour
<i>cum capella Sancti Michaelis</i>	Saint-Michel, com. Chénérailles
<i>ecclesiam sancti Desiderii ejusdem castri</i>	Saint-Dizier-la-Tour
<i>ecclesiam de Vigevila, cum parochia sua</i>	Vigeville
<i>Andesmensensem ecclesiam</i>	Anzème
<i>Monasterium de Pradels, cum parochia sua</i>	Pradeau, com. Toulx-Sainte-Croix
<i>capellam de Bociaco</i>	Boussac
<i>ecclesiam de Noent</i>	Nohant
<i>ecclesiam de Magniaco, cum appenditiis suis</i>	Magnat-l'Étrange
<i>ecclesiam de Lata Petra</i>	Ladapeyre
<i>ecclesiam de Domo Faginea</i>	Maisonfeyne
<i>capellam sancti Petri de Duno</i>	Dun-le-Palestel
<i>ecclesiam de Nozelio</i>	Nouzier
<i>ecclesiam de Musterio</i>	Moutier-Malcard
<i>ecclesiam de Musterol</i>	Mortroux
<i>ecclesiam de Cerciliaco</i>	Tercillat
<i>ecclesiam sancti Martini</i>	Saint-Dizier-la-Tour
<i>Sancti Desiderii</i>	Saint-Dizier-la-Tour
<i>ecclesiam Nozerol</i>	Nouzerolles
<i>ecclesiam Meanis</i>	Measnes
Indre-et-Loire	
Texte	Localisation

¹⁰⁵⁷ D'après *ibid.*, d'après Cf., HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n° 113, p. 137-43, (une grande partie des identifications a été faite par Eugène Hubert. Cf., également Marc du Pouget avec la participation de J. de Fontérault, *Pouillés de la province de Bourges...*, 1961-1962 (*Recueil des historiens de la France*) ; MAURET-CRIBELLIER V., *L'abbaye de Déols et ses possessions*, I, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université Paris X-Nanterre, 1991, dact. ; PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis. Le diocèse de Bourges des origines à la réforme Grégorienne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2006.

<i>ecclesiam de Ligolio</i>	Ligueil
<i>ecclesiam de Insula Bucuardi</i>	Ile-Bouchard (L')
<i>ecclesiam Sancti Flodovei</i>	Saint-Flavier
Charente-Maritime	
Texte	Localisation
<i>ecclesiam de Brenniaco</i>	Bernay
Loire-Atlantique	
Texte	Localisation
<i>ecclesiam de Letge</i>	Légé
<i>ecclesiam de Mala Valle</i>	Mauves-sur-Loire
<i>Insulam cum ecclesia de Andria</i>	Indre
<i>capellam de castro Begonis</i>	Bouguenais
<i>ecclesiam de Boia</i>	Bois (Le)
<i>ecclesiam de Musterlensi, cum capella sua</i>	Montrelais
<i>ecclesiam Sancti Genonis</i>	Saint-Géréon
Loiret	
Texte	Localisation
<i>Aurelianensis ecclesiam Sancti Vincentii</i>	Orléans
Deux-Sèvres	
Texte	Localisation
<i>ecclesiam de Fortio cum appenditiis suis</i>	Fors
Vendée	
Texte	Localisation
<i>ecclesiam de Rocha Cervaria</i>	Rochesvière
Vienne	
Texte	Localisation
<i>ecclesias de Salgiaco</i>	Saulgé
<i>ecclesiam de Bonis</i>	Bonnes
Haute-Vienne	
Texte	Localisation
<i>monasterium de Pontiacio</i>	Châteauponsac
<i>cum capella Sancte Marie</i>	Châteauponsac
Non identifié	
<i>ecclesiam de Gaula</i>	
<i>ecclesiam de Cosdra</i>	

Aussi exhaustive soit-elle, cette liste de dépendances ne présente qu'un aspect assez restreint du rayonnement de Déols. Les travaux hérités du XIXe et du début du XXe siècle sont à ce fait marquant. Les listes et répartitions des biens détenus par l'abbaye demeurent inachevées pour considérer l'emprise de Déols. À cela nous devrions y ajouter, par l'étude des pouillés et des revenus reversés, l'implication concrète de l'abbé de Déols dans les affaires de ces églises nouvellement incluses. Bref, Déols est un cas

original par son réseau de possessions. Alors que Souvigny s'implique uniquement dans les marges (par des biens aux confins des diocèses de Clermont, Nevers et Bourges) et Sauxillanges uniquement dans le *pagus* de Clermont, Déols s'investi dans la mise en place d'un réseau étoilé jusque dans l'ouest Atlantique. Ce n'est pas non plus un cas isolé. En remarque, d'autres grands établissements comme la Charité-sur-Loire s'investissent dans un large secteur. Cette dernière abbaye possède même des biens outre Manche.

- Bilan des découvertes et archéologie des élévations de Notre-Dame de Déols :

Les travaux concernant l'architecture de Notre-Dame ne sont pas des moindres. C'est sous un regard d'historien et d'historien de l'art que Jean Hubert¹⁰⁵⁸, à l'instar de son père Eugène¹⁰⁵⁹, porte un intérêt particulier non seulement au monastère bénédictin, mais également aux églises du département de l'Indre. Cela s'expliquant par sa formation à l'école des chartes, puis par une thèse sur *L'abbaye de Notre-Dame de Déols*. Il finit sa carrière aux archives de Seine-et-Marne, puis en enseignant à Paris¹⁰⁶⁰.

Si le plan du monastère a fait un temps débat¹⁰⁶¹, les sources écrites nous renseignent également sur l'état des élévations. La seule mention pour le Moyen-Âge est sans doute plus parlante. Après la célébration de la dédicace en 920, Hugues entreprend en 991 des reconstructions d'après guerre "depuis les fondations", achevées en 1022¹⁰⁶². En 1220,

¹⁰⁵⁸ Né le 2 juin 1902, il décède le 1er juillet 1994. Nous lui devons de nombreuses publications sur Notre-Dame de Déols à commencer par « L'abbatiale Notre-Dame de Déols », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXXVI, 1927, p. 5-67 ; mais aussi « le miracle de Déols et la trêve conclue en 1187 entre les rois de France et d'Angleterre », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XCVI, 1935, p. 285-300 ; « L'abbaye de Déols et les constructions monastiques de la fin de l'époque carolingienne », dans *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, t. IX, 1957, p. 155-164 ; et l'« L'abbaye exempte de Déols et la papauté (Xe-XIIe siècle) », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CXLV, 1987, p. 5-44.

¹⁰⁵⁹ Il publie notamment le *Cartulaire des seigneurs de Châteauroux (967-1789)*, éd. Eugène HUBERT, Châteauroux, 1931, et principalement le « Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre », dans *Revue du Berry*, 1899, p. 134, ainsi qu'un *Dictionnaire historique de l'Indre*, Paris, 1889, réédité en 1985 par son fils, Jean.

¹⁰⁶⁰ PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols... op. cit.*, p. 17.

¹⁰⁶¹ Cf., DESHOULIÈRES François, « Le plan primitif de l'église abbatiale de Déols », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXIV, 1910, p. 312-318, avec la bibliographie p. 312 : de La Thaumassière, *Histoire du Berry*, I, X, ch. VIII ; Fauconneau-Dufresne, *Histoire de Déols et de Châteauroux*, 1873 ; Grillon des Chapelles, *Notice sur l'abbaye de Déols*, Paris, 1857 ; *Congrès archéologique de la France*, XL e session tenue à Châteauroux en 1873, p. 387, dont le plan par M. de Salies.

¹⁰⁶² « Chronique de Déols », dans *Recueil des historiens de la France*, t. XI, p. 387, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, catalogue des paroisses berrichonnes, Déols, p. 674.

le clocher surmontant la coupole chute¹⁰⁶³. C'est principalement à la fin de l'Ancien Régime et au XIXe siècle que nous avons une idée de l'architecture du site. En grande partie détruite par les incendies protestants de 1567, il ne reste qu'une tour carrée surmontée d'une flèche conique flanquée de quatre pyramides d'angle¹⁰⁶⁴. Deux textes du XVIIe siècles attestent de l'état des structures. Le premier, une *description du Bourg-Dieu* de 1605¹⁰⁶⁵ correspond à une visite de l'abbaye délabrée :

- « ...était haute, bien voûtée, bien pierrée. Les piles du chœur qui soutiennent la nef sont fort menues, excepté quatre gros qui, entre les ailes de la croisée, portent le dôme qui n'est plus, non plus que les voûtes et plusieurs des chapelles qui étaient autour (p. 315) du chœur, toutes bâties en coquilles ou demi-dômes. Il y a la portion inferieure de la nef, depuis les trois dernières piles jusqu'à l'entrée estant d'autre fabrique, plus basse et moins excellentes que la nef. Il y avait un fort grand parvis, bien voûté sur l'entrée de l'église, en forme de porche... on y monte dedans par un escalier de pierre fort biau sur le haut duquel il y a la figure à demi rompu d'un cavalier. Sur le porche il y avait deux petites tours dont l'une reste entière, l'autre n'est qu'à moitié, et deux autres tours sur les deux coings de l'église, hautes et fort belles... est l'une couverte en forme d'écailles. Outre ces quatre il a encore deux autres coing des deux croisées desquelles l'une reste, l'autre est en bas ».

Le second texte est tiré des « *Antiquités bénédictines du Berri* » par dom Claude Estiennot de la Serre. Il est rédigé vers 1673 – 1674¹⁰⁶⁶ :

- « *E tribus campanilibus duo hactenus supersunt et sacelum beati Mariae miraculorum adhuc sanum et integrum six canonicis saera ibi celebrant ab aliquot annis cessus fuit. Basilica olim latitud, habebat centum pedes et amplius in cruce : longitud, plus quam ducent. Sacellae erant XXV et amplius. Hujusce principis.* » - Ebbes de Déols – « *effigies lapidea hacynus visitur adlimen basilicae dolensis, ut tradut incolae, sisitur equo insidens, destrietagladium dextera sustinet, sinistra clypeum praefert ; in quo tamen gentilium stemma nullum impressum est* ».

Au delà de ces descriptions, au XVIIIe siècle une ordonnance de l'intendant de Bourges est prononcée pour empêcher les charretiers de Châteauroux d'enlever les pierres de l'édifice. Ainsi, en 1790, la nef est encore debout. Au XIX siècle, le monument est utilisé

¹⁰⁶³ DESHOULIÈRES François, « Le plan primitif de l'église abbatiale de Déols »...*op. cit.*, p. 316.

¹⁰⁶⁴ *Ibid.*, p. 314.

¹⁰⁶⁵ *Ibid.*, (Bibliothèque Nationale, ms. Lat. 13819, f°11).

¹⁰⁶⁶ *Ibid.*, (Bibliothèque Nationale, ms. Lat. 12742, f° 82).

comme un atelier de brasseur. Les actes de vandalisme sont dénoncés par Grillon des Chapelles :

- « les pierres rassemblées par une série de génération, sculptées, ciselées par les artistes de plusieurs âges, acheminées et vénérées depuis si longtemps par les fidels, ont été brisées et adjugées en mètres de moellons à d'ignorants bâtisseurs et se laissant reconnaître dans un grand nombre de maisons voisines. Il n'en reste plus que quelques débris et une tour, épargée... parce qu'elle à servie de jalons aux ingénieurs ! »¹⁰⁶⁷.

La première église est consacrée en 920. La seconde église l'est en 1022, mais disparaît au profit de celle dont nous pouvons observer les vestiges. Longue de cent-treize mètres, cette dernière construction est consacrée en 1107. Les états préromans du monastère, moins connus du reste, sont signalés dans les notices de Jean Hubert. Il les remarque dans le transept et à la base de l'un des clochers de l'abbatiale¹⁰⁶⁸. Or, les observations sur places infirment l'idée de toutes traces visibles d'un édifice préroman à ces endroits. Au rez-de-chaussée de l'angle intérieur nord-est de la tour sud-est de l'avant-nef, J. Hubert observe les restes d'un mur antérieur au clocher. Après observation, ce n'est qu'un décrochement du chaînage d'un mur postérieur à l'ensemble architectural de l'abbatial. En reprenant l'historique des fouilles, plusieurs éléments sont cependant remarquables¹⁰⁶⁹ :

La première fouille date de 1886, par M. Blet, propriétaire d'une maison au dessus du croisillon du transept. À deux-trois mètres en dessous du dallage, une "belle tombe" (un gisant) ainsi qu'un transept¹⁰⁷⁰ sont découverts. Le tombeau est celui d'un abbé du XIV^e siècle. Dans le mobilier, une crosse et un anneau d'or de la fin du XI^e siècle sont mis au jour. Le propriétaire de la maison voisine fit de même en 1897. En Juin 1924, des incidents ont permis, lors de travaux, de redécouvrir le chœur et l'ancienne crypte au dessous de laquelle se situait la route reliant Châteauroux à Issoudun. Une des chapelles rayonnante, du début ou de la moitié du XII^e siècle, est déblayée à cette occasion. La crypte servait auparavant de dépotoir pour les creusements des caves des habitations.

¹⁰⁶⁷ de VESVRE Hilaire (dir.), *Le Bas-Berry. Déols et Châteauroux des origines à nos jours*, Verneuil-sur-Igneraie, Maintenance du Berry, 1951, p. 32.

¹⁰⁶⁸ PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols... op. cit.*, p. 17.

¹⁰⁶⁹ Pour l'historique des fouilles de Notre-Dame, cf., *Ibid.*, p. 90-103.

¹⁰⁷⁰ *Ibid.*, p. 90. Nous n'avons qu'un dessin restituant ce transept.

Enfin, lorsque l'on procède au déblayage du déambulatoire et de la sixième et septième chapelle de la crypte, aucune trace d'édifice antérieur au XIIe siècle n'est confirmée. Nous avons pu constater l'effondrement et le comblement partiel de la structure, dont l'ancien accès à la nef¹⁰⁷¹. À plusieurs reprises, le plan parfaitement symétrique de 1926 proposé par Jacques Barges¹⁰⁷² s'avère faux et plus complexe qu'il n'y paraît.

C'est surtout en 1970, à l'occasion de travaux dans les anciennes caves de la gendarmerie de 1807, que les fouilles de sauvetage ont permis de repérer une absidiole du XIe siècle. Arasée et d'un diamètre de quatre mètres, elle est manifestement antérieure à l'abbatiale du XIIe siècle¹⁰⁷³. Les deux grandes caves, orientées dans le sens ouest-est, occupent un emplacement proche du nord de la nef de l'église. Elles sont surmontées de constructions modernes. Le sol de terre battue recouvre d'une mince pellicule de terre un mur assez épais en arc de cercle¹⁰⁷⁴. Une portion de mur rectiligne est trouvée. Orienté est-ouest, il correspond vraisemblablement au mur nord de la première travée droite d'un chœur. Un court mur nord-sud, partant de ce mur vers le nord, est presque immédiatement relié à l'arc de cercle d'une chapelle orientée. Il s'agirait de l'une des deux églises préromanes. Elles sont fondées presque au même moment. Dans le détail, les murs sont faits en petits appareils à joints couvrants et le mortier de gravier à gros grains parfois noirs. Du sable fin, appliqué sur le mortier, est lissé en surface. Une inhumation sous dalles est par ailleurs signalée à l'extérieur, entre le mur nord du chœur et la partie sud de l'absidiole. Elle est naturellement orientée est-ouest, la tête reposant contre le mur est du transept. La fosse, dans l'ensemble trapézoïdale et entourée de pierres plates, repose sur une couche horizontale de mortier « *formant une*

¹⁰⁷¹ Je tiens à tout particulièrement à remercier Mme P. Chevalier et Mme B. Boissavit-Camus qui ont permis à cette occasion l'ouverture et la visite de la crypte par mairie. Visite avec notamment Mr le maire de Déols et Mr Pécherat. À ce propos, je remercie également les employés de la commune Déols pour l'ouverture de la crypte et tout particulièrement Mr Dubreuil pour sa disponibilité et pour le plan des *Ponts-et-Chaussées* de la crypte.

¹⁰⁷² Plan de la crypte et coupe longitudinale sur une chapelle. Vers l'extérieur. Vers l'intérieur. Réalisé par Jacques Barges le 24 août 1926 (*source : l'original intitulé « église abbatiale de Déols. Plan de la crypte » est conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine sous la cote 0082/036/1003, n°015988*). Publié dans PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols... op. cit.*, p. 107, 115 et 116 ; (également dans HUBERT Jean, « L'abbatiale Notre-Dame de Déols », dans *Bulletin Monumental*, t. LXXXVI, 1927, p. 19).

¹⁰⁷³ *Ibid.*, p. 100.

¹⁰⁷⁴ CHAPELOT Jean, « Une église du Haut Moyen Âge, Notre-Dame de Déols (Indre) » dans « Chronique d'Archéologie Médiévale », p. 13-15, dans *Revue archéologique du Centre de la France*, t. X, fascicule 1-2, 1971, p. 3-20. La fouille a été confiée à un groupe d'étudiants de l'Institut d'Art de la Sorbonne, formés sur le grand chantier gallo-romain d'Argenton-sur-Creuse, sous la direction du Docteur Allain et de G.-C. Picard.

sorte d'oreiller sous la tête du mort »¹⁰⁷⁵. Une couche de cendres recouvre partiellement cette couche de mortier. Aucun mobilier n'est signalé. L'inhumation est post-carolingienne, visiblement postérieure à la construction de l'église, après 950-1050¹⁰⁷⁶.

En 1993, le Service Régional de l'Archéologie accorde finalement des crédits pour la fouille de l'emplacement du bas-côté nord de l'église. M.-C. Pallu de Lessert et J. Briand découvrent à cette occasion des inhumations plus profondes. Elles sont faites de coffres, maçonnés par un mortier du XI^e siècle. Les enduits peints de l'absidiole du XI^e siècle sont découverts en 1970¹⁰⁷⁷.

- Le rayonnement du monastère et concurrences en marge du diocèse :

Localement, les initiatives des *Déols* et des abbés de Notre-Dame se traduisent par des fondations monastiques. Très actifs en la matière, ils portent secours aux moines bretons de Saint-Gildas-de-Rhuis en leur construisant un premier monastère. Peu après, il est suppléé par une église abbatiale sur une île de l'Indre, sous le vocable du Saint-Sauveur et de Saint-Gildas¹⁰⁷⁸. Raoul termine en 935 cette fondation. Leur politique de rénovations ne s'arrête pas là. Toujours en Bas-Berry, ce dernier fait bâtir en 947, pour remplacer l'église Saint-Martin en ruine, une nouvelle abbaye consacrée à Notre-Dame¹⁰⁷⁹. Pour finir, nous pouvons signaler à Vouillon¹⁰⁸⁰, la présence d'un prieuré dépendant de Déols. Dans un premier temps donc, les possessions de ces derniers occupent le Bas-Berry. Au premier plan, les seigneurs s'immiscent dans la vie politique.

¹⁰⁷⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹⁰⁷⁶ *Ibid.*, p. 15.

¹⁰⁷⁷ PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols... op. cit.*, p. 98-99.

¹⁰⁷⁸ D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 238 ; cf., GUILLOTTEL H., « L'exode du clergé breton devant les invasions scandinaves », dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. 59, 1982, p. 269-315 ; CHEDEVILLE A., GUILLOTTEL H., *La Bretagne des saints et des rois (Ve-Xe siècle)*, Paris, 1984.

¹⁰⁷⁹ À proximité de son château d'Issoudun, cette fondation bénéficie des reliques des saints *Thalasius*, *Baius*, *Paterne*, *Patrick* d'Irlande et de sainte *Brigide* (*Gallia Christiana*, t. 2, col. 122, BN lat. 12680, f. 299-326. Cf. *Gallia Christiana*, t.2, col. 156 ; CHEVALIER R., *Histoire religieuse d'Issoudun, depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Issoudun, 1899), d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 238.

¹⁰⁸⁰ Indre, ar. Issoudun, c. Issoudun Sud. La première mention en 938 est à l'origine d'un contentieux opposant Déols à l'archevêché à propos de l'exemption monastique dont ce prieuré bénéficie ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 238.

Il s'assure alors, sur la partie orientale du diocèse principalement, de nombreuses filiales dans les monastères proches et en marge (Marmoutier, Cormery, Villeloin...) ¹⁰⁸¹.

À la limite des diocèses de Bourges et Clermont, « *Les Bourbons mènent une politique similaire dans cette enclave auvergnate que constitue Souvigny* ¹⁰⁸², à l'extrémité sud-est du diocèse » ¹⁰⁸³. Le plus ancien d'entre eux connu, Aymar, fonde quant à lui l'abbaye de Souvigny dans un secteur peu occupé et marqué par le *saltus*. Ils sont également descendants d'agents royaux carolingiens, détenteurs de prérogatives de puissance publique ¹⁰⁸⁴. Si la donation d'Ebbes est beaucoup plus fournie que celle d'Aymard en 915/920, différents niveaux de pouvoirs interviennent. En effet, le premier est prince ¹⁰⁸⁵, tandis que le second est sire. À ce compte, même si Ebbes a un rang plus élevé que son homologue Bourbon. Dans quelle mesure s'exerce l'autorité des *Déols* dans les premières décennies du Xe siècle ? À en juger par la donation, leurs débuts sont *a priori* modestes. Ce n'est que progressivement qu'ils s'émancipent en gagnant les frontières jusqu'à Huriel ¹⁰⁸⁶.

La situation de Déols sur les chemins de Compostelle, permet finalement à l'établissement de bénéficier d'importantes ressources, d'autant plus que le miracle du 30 mai 1187 accentue son rayonnement ¹⁰⁸⁷.

¹⁰⁸¹ DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973.

¹⁰⁸² Allier, ar. Moulins, ch.-l. c.

¹⁰⁸³ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 238.

¹⁰⁸⁴ D'après *Ibid.*, p. 238, cf., SENET R., « Du pays de Souvigny, autour de l'an mil, des temps carolingiens aux temps féodaux. Naissance d'une province : le « Bourbonnais » », dans *Bulletin de la société d'émulation du Bourbonnais*, n°69, 1999, p. 558-612, (en particulier p. 564-565) ; GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, p.416 ; et principalement MAQUET Arlette, *Cluny en Auvergne... op. cit.*

¹⁰⁸⁵ « *per hos annos Odo, princeps Dolensis* », *Historiens de France* t. X, p 154, *Chroniques d'Adhémar de Chabannes*.

¹⁰⁸⁶ POMMIER Romain, *Une seigneurie de frontière : Huriel... op. cit.*

¹⁰⁸⁷ HUBERT Jean, « le miracle de Déols et la trêve conclue en 1187 entre les rois de France et d'Angleterre », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XCVI, 1935, p. 285-300 ; DUBANT Didier, *Le Berry : 100 églises, légendes et sites*, Joué-lès-Tours, Alan Sutton (Passé simple), 2000, P. 17.



Il est évident que nous ne pouvons ignorer le phénomène monastique déolois. En effet, l'établissement, du reste le mieux connu du diocèse, marque considérablement le paysage religieux berrichon. Derrière cette fondation imposante, plusieurs acteurs sociaux-économiques interviennent, et ce, dès sa création en 917. Très actifs en matière de fondations, les seigneurs de Déols tiennent une place manifeste dans les cadres du pouvoir à la fin de l'époque carolingienne et au XI^e siècle. Ils illustrent les liens tissés entre les hautes sphères du monde laïc et ecclésiastique¹⁰⁸⁸. L'acte de donation, constituant de ces rapports du début du Xe siècle, engage des intérêts synallagmatiques. De part et d'autre, ce geste n'est pas un hasard. On reconnaît d'un côté le rayonnement, le prestige et la légitimité d'un établissement religieux salubre pour les âmes des donateurs, et de l'autre, les réseaux de pouvoirs et la protection d'une grande maison. Dans ce contexte, il faut y voir la main de Guillaume qui tente, par l'octroie d'*honores*, de consolider sa principauté. Apparemment, cette préoccupation lui permet de s'intéresser plus tard aux marges de l'est, du Lyonnais et du Mâconnais¹⁰⁸⁹.

Si les premières traces d'un *monasterium* ne sont notables qu'à partir du début du Xe siècle donc. Cependant, le culte de *Lusor* y est signalé dès le VI^e siècle. De ce fait, le développement lent et progressif de Déols, au cours de la haute époque médiévale montre bien les besoins sociaux et les enjeux économiques de plus en plus croissant. Ce phénomène, appelons-le ainsi, se traduit également de façon matérielle, avec l'ajustement successif de la forme des aménagements liturgiques du premier lieu de culte Saint-Étienne.

¹⁰⁸⁸ Cf., sur la question, le propos introductif de LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IX^e siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 14.

¹⁰⁸⁹ LAURANSON-ROSAZ Christian, « Le roi et les grands dans l'Aquitaine carolingienne », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IX^e siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 428.

Conclusion de la seconde partie.

L'œuvre de Grégoire de Tours permet d'appréhender la genèse de l'expansion du monachisme. Dans les zones relativement éloignées des centres d'intérêt, l'évêque de Tours présente le "pullulement" des fondations monastiques. Plus important qu'il n'y paraît, le monachisme des plus hautes époques sous-entend une variété de situations topographique, de réalités et d'obédiences sans « Règles dominantes ». Nous sommes témoins, à travers ces récits, d'une certaine souplesse des structures monastiques, où la vocation missionnaire des moines prime¹⁰⁹⁰.

Par la suite, les contours de ces établissements se dessinent, principalement à l'époque carolingienne, au travers d'une vaste constitution de dépendances. De manière générale, le paysage chrétien s'organise premièrement au niveau local, puis capte progressivement les zones périphériques souvent dans des secteurs concurrencés par d'autres maisons. Dès lors, ces fondations s'insèrent de façon durable dans le paysage religieux. En sont témoins les réalités architecturales, sans cesse adaptées aux attentes liturgiques

Nombre de ces créations sont dès le VIII^e siècle, un franc succès, amplifié par l'augmentation des initiatives venant des autorités centrales mais aussi au début du Xe siècle, de l'aristocratie. Lors de la « *naissance d'entités plus stables* »¹⁰⁹¹, les seigneurs laïcs, ecclésiastiques et le pouvoir royal sont imbriqués dans le processus monastique.

¹⁰⁹⁰ BIAIRNE Jacques, « L'espace du monachisme gaulois au temps de Grégoire de Tours »... *op. cit.*, p.137 et 138.

¹⁰⁹¹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* *op. cit.*, p. 230.



Troisième partie

Synthèse : Implantation et permanences des communautés monastiques. Mémoire et aménagements liturgiques des lieux de culte.



L'Église de Bourges du haut Moyen Âge, pleinement absorbée par les institutions politiques, régit, par l'évêque vecteur du pouvoir central¹⁰⁹², les structures sociales. En conditionnant l'implantation d'organismes religieux, le siège épiscopal s'adjoint des relais essentiels du pouvoir. Les émanations cathédrales ne sont pas systématiques à tout le diocèse. Bon nombre de créations se déclarent cependant hors de son orbite, comme des mouvances laïques. Certaines fonctionnant comme de véritables points d'appui aux maisons seigneuriales, qui émanent d'anciennes familles détentrices d'*honores* et de terres sur lesquels ils tiennent la *potesta*. Ils descendent surtout pour la plupart, en lignée directe, de l'aristocratie romaine. Or, l'Église reste le moyen le plus efficace de tempérer les velléités. Socle institutionnel capable de réguler les tentions, elle se dote pour cela de compétences suffisantes¹⁰⁹³. Si toutefois des obédiences sous le joug laïc prennent de l'ampleur, d'autres sont léguées à l'évêque. Ces succursales constitutives du pouvoir central sont la preuve d'un réseau de mieux en mieux maîtrisé. Bref, les sociétés aussi rationnelles soit-elles, sont régies par l'ordre religieux indissociable du pouvoir politique.

Les établissements monastiques acquièrent pour beaucoup un prestige normalement acquis d'un ordre social, politique, religieux voire même économique. L'emprunte paysagère de l'Église, que ce soit pour les sanctuaires urbains ou ruraux, parfait ses exigences aux besoins d'une trame économique et sociale, souvent préétablie. Ces logiques d'implantations sont favorables à la mise en place d'un réseau interne de dépendance et parfois d'un circuit économique, indubitablement facteur de permanence (chapitre 1).

Les stades complexes de l'évolution du paysage religieux et plus particulièrement du réseau d'abbayes, sont manifestement mesurables à travers ces réalités. Derrière ces questions, celle des représentations est une composante essentielle du monde monastique (chapitre 2). Derrière ces questions, celle des représentations est une composante essentielle du monde monastique qui se forge, à l'image des ses plus illustres représentants, une réputation des plus prestigieuses. L'architecture certes, en est le témoin le plus marquant ; mais c'est également la mise en œuvre d'une tradition littéraire et iconographique qui façonne un modèle de sainteté. La vocation

¹⁰⁹² PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis... op. cit.*, p. 5.

¹⁰⁹³ *Ibid.*

dévotionnelle et le rayonnement de ces communautés émanent sans conteste de la construction matérielle et spirituelle de ces lieux de mémoire.

- Chapitre 1 -

Implantation et maintien des établissements : autour du contexte économique et social.

En tant que facteur impactant la mise en place liturgique, les problèmes des réalités économiques et sociales se doivent d'être reconsidérées. D'un côté, la chute de l'Empire et les grandes migrations et de l'autre, le siècle de l'an mil et les invasions Normandes et Magyares, ont longtemps contribué à produire une image peu valorisante des productions écrites et architecturales. Période réputée frustrante dans laquelle s'annonce la perte des traditions architecturales, le haut Moyen Âge connaît de nombreux préjugés actuellement dépassés. Comme que l'expriment les marques d'expansion monastique en milieu rural (I), le choix des communautés constitue, non sans difficultés, pour les plus hautes époques, des choix plus raisonnés et moins empiriques. Les rythmes d'implantations sont liés à des progressions plus ou moins régulières. Selon toute vraisemblance, l'ancrage des communautés chrétiennes est hérité du système romain. La genèse de la nouvelle religion voit alors émerger alors de nouveaux besoins.

Tout au long de la haute époque médiévale, les établissements religieux se dotent d'un important réseau de possessions. Marqueur de leurs succès, la gestion de ce patrimoine (II) se constitue en faveur des donations laïques. Autrement dit, ces institutions religieuses, par leur importance ou leur réputation, sont une marque de prestige autour de laquelle se greffent conjointement des communautés. Un phénomène contraire coexiste dans une volonté délibérée des monastères de s'implanter ou de se déplacer dans l'orbite des autorités laïques seigneuriales. À long terme, beaucoup de ces monastères répondent aux effets de la réforme carolingienne.

En tout état de cause, il s'agit de voir comment ces derniers réagissent face aux autorités religieuses dans des contextes politiques et économiques favorables. Au travers de ces mesures, l'aspect plus palpable des réalités architecturales se doit d'intégrer la mise en œuvre humaine et l'approvisionnement économique (II). Ces problématiques sous-tendent des rythmes particuliers et des secteurs d'implantations généralement

prédéfinis. À travers des cas typiques, nous nous efforcerons d'appréhender le chantier dans son contexte global. L'architecture répond naturellement aux obligations religieuses. Or, si les volumes architecturaux répondent quasi-systématiquement à la question liturgique, il peut y avoir des exceptions, notamment lors de la construction de nouveaux édifices à partir de bâtiments préexistant. Auquel cas la contrainte architecturale existe et l'organisation liturgique s'adapte et non l'inverse. Reste les mesures épiscopales, particulièrement marquantes en la matière¹⁰⁹⁴. Les fondations de Bourges et de Déols sont particulièrement représentatives de ce phénomène.

¹⁰⁹⁴ cf., *supra* chapitre 2.

I- Évangélisation et expansion monastique en milieu rural : choix d'implantation humaine et nouvelle donne religieuse (IVe-VIIIe siècle).

Bourges, capte par sa capacité religieuse économique et politique, les campagnes alentours. L'apparition des premières communautés se manifeste dans les premiers siècles du haut Moyen-Âge, à la frontière des départements actuels. La cité épiscopale, modèle urbain et religieux, prédomine voire même détermine le façonnement du diocèse. Nous sommes pour l'essentiel tributaires des textes de Grégoire de Tours, mais un ensemble de *vitae* nous rend également compte de la multiplication des communautés rurales en Berry. Le diocèse est particulièrement bien documenté sur les fondations monastiques. Certes, le centre occupe les préoccupations des auteurs, mais la diffusion du christianisme vers la périphérie est elle aussi très fournie.

À l'origine de ces fondations, des ermites passés par les cours royales ou par Bourges, marquent un refus de vivre parmi la communauté laïque. Installés dans des prétendus "déserts", ces derniers respectent cependant les traditions et les logiques d'implantations (A). Comme nous l'avons mentionné précédemment, ce n'est pas sans difficulté que ce type d'établissement se diffuse dans les secteurs reclus.

Les récits hagiographiques, exposant les oppositions systématiques entre païens et chrétiens, répondent *a priori* à un aspect plus formel qu'est celui de la logique de sédentarisation religieuse (B). Pour cause, la trame antique sous-jacente demeure, aux plus hautes époques, un repère évident pour les ermites.

Enfin, la genèse des petites communautés s'organise et se constitue sous des formes variées. À la charnière des temps carolingiens et féodaux, on voit certains laïcs prendre l'initiative de ces fondations essentiellement à travers des donations d'ordre foncier. Le paysage religieux se compose alors en fonction de rythmes multiples (C). À terme, la fixation des obédiences évolue en un véritable centre relai du pouvoir.

A- De l'ermitage aux premiers monastères. Traditions et logiques d'implantations.

L'idéal du "désert" tant convoité par les ermites, trouve son paroxysme dans les récits hagiographiques du VI^e siècle et plus particulièrement dans ceux de Grégoire de Tours. Deux mondes se singularisent : celui du monachisme communautaire et celui de l'ermitage. Comme dans les diocèses voisins et notamment Clermont, de nombreuses communautés se façonnent en milieu rural. La documentation donne pour cette phase charnière, un instantané du développement du monachisme dans des zones relativement éloignées des centres d'intérêt de l'évêque de Tours.

En amont, presque toutes ces créations choisissent des secteurs anciennement conquis. Les marques du peuplement demeurent ainsi un aspect non négligeable de la christianisation, à l'origine de nombreuses communautés. La réussite de certaines n'est pourtant pas acquise au cours des deux voire trois premiers siècles du haut Moyen Âge. Ce sont néanmoins des fondations intéressantes par la variété de leurs situations¹⁰⁹⁵.

- Les tentatives de l'érémisme : recherche et remise en question des "déserts" :

La recherche du "désert" demeure un leitmotiv de ces récits, à tel point qu'il participe à la sanctification des ermites (difficultés d'implantation, recherche de l'idéal primitif religieux...). Comme ailleurs, le phénomène est aujourd'hui discuté. Il s'avère que ces derniers ne s'éloignent qu'assez rarement des secteurs habités et le plus souvent, s'établissent à proximité des axes de communication. Le succès de ces tentatives se traduit par l'établissement d'une cellule, d'un monastère¹⁰⁹⁶... L'expansion du peuplement est alors conséquente. L'érémisme est un acte religieux fort, participant progressivement à l'intégration du christianisme dans les marges.

¹⁰⁹⁵ BIARNE Jacques, « L'espace du monachisme gaulois au temps de Grégoire de Tours », dans GALINIE Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997, p. 137.

¹⁰⁹⁶ Cf., en particulier DUBREUCQ Alain et LAURANSON-ROSAZ Christian, « De l'ermitage au monastère : aux origines de l'espace monastique en Gaule... » *op. cit.* ; et PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 229 : Ces tentatives reçoivent alors le soutien d'une famille, ou même de l'épiscopat, prolifique en la matière.

Les ermites, souvent pour des raisons pieuses et par l'inconfort qu'ils procurent aux membres d'une communauté, s'isolent hors des zones habitables. Par conséquent, le cénobitisme se singularise, notamment par sa nature et ses représentants, prenant pour exemple les anachorètes d'Égypte. J.-C. Poulin nous le montre très clairement¹⁰⁹⁷. Les prosopographies de ces fondateurs indiquent qu'il est généralement question d'hommes d'origine noble. La plupart sont formés dans les cours royales et pour des motivations diverses, fondent des communautés dans des diocèses étrangers. De cette manière, ils fuient leur région, leur famille et les responsabilités séculières.

La carte des implantations monastiques concorde, du moins d'après les sources écrites, avec les secteurs en marge. Les ermitages sont largement implantés à l'ouest de l'Indre. Plus précisément, les monastères ruraux mérovingiens, prolongent le cours de l'*Indre* et de la *Claise*. Ces fondations *quasi* à cheval entre les diocèses de Bourges et de Tours, donnent à juste titre l'idée de régions reculées et boisées. Au sud du Cher, au contact de l'Allier, dans le prolongement du bras du *Cher*, plusieurs tentatives nous interpellent. Les expériences sont menées ici avec plus ou moins de succès. À Nérès-les-Bains¹⁰⁹⁸, le cas est typique. On retrouve l'action d'un ermite, en l'occurrence Patrocle, ancien diacre du chapitre cathédral, dans un rôle de fondateur. Préférant *a priori* la solitude du sud-est du Berry¹⁰⁹⁹. Gabriel Fournier signale d'ailleurs que Nérès à la frontière de l'Auvergne, constitue un endroit constitué d'espaces forestiers qui se « dégradaient en bordure des régions où le peuplement remontait à une époque ancienne »¹¹⁰⁰.

D'autres exemples à l'ouest du diocèse, du reste moins connus, sont à ajouter. On assiste dans le prolongement du cours de l'*Indre*, en aval de la Touraine, à un essaim de tentatives monacales. Retenons le cas des ermites Ours¹¹⁰¹, Cyran¹¹⁰² et plus au nord Eusice¹¹⁰³. Le dit Ours, reclus dans les bois, fonde entre autres Heugne¹¹⁰⁴. Force est de

¹⁰⁹⁷ POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*

¹⁰⁹⁸ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud.

¹⁰⁹⁹ Au préalable *vicus*, la localité (mentionnée par Grégoire de Tours, *Vit. Pat.*, 9) devient le siège d'un archiprêtre ; à l'époque carolingienne (Pépin Ier d'Aquitaine séjourne ici à deux reprises).

¹¹⁰⁰ FOURNIER Gabriel, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le Haut Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962, p. 99 ; cité dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 357.

¹¹⁰¹ Au VI^e siècle en forêt Toiselay (Comm. Châtillon-sur-Indre, Indre, ar. Châteauroux, ch.-l. c.), Heugne (Indre, ar. Châteauroux, c. Ecueillé) et *Pontiniacum* (ND).

¹¹⁰² Méobecq (Indre, ar. Châteauroux, c. Buzançais) puis *Longoritus* (Saint-Cyran-en-Brenne Comm. Saint-Michel-en-Brenne, Indre, ar. Le Blanc, c. Mézières-en-Brenne).

¹¹⁰³ Charenton-du-Cher (Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, ch.-l. c.).

¹¹⁰⁴ Indre, ar. Châteauroux, c. Ecueillé.

constater dans les textes, la récurrence du thème des forêts principalement aux marges du Berry de l'Auvergne et de Touraine¹¹⁰⁵. Une fois de plus, nous avons un exemple de ces zones de contact marginales encore boisées, mais dessinant les contours du peuplement. Dans un mouvement continu, ces implantations sous-tendent des faits sociaux divers. Les structures antiques participent fortement, sans non plus le déterminer, à la pénétration du christianisme en milieu rural.

Si Ruffec¹¹⁰⁶ au VIII^e siècle, s'impose comme une conquête des confins "déserts" et donc du *saltus*, le cas reste isolé. Effectivement, l'idée de la *Brenne* traditionnellement déserte est à nuancer¹¹⁰⁷. S'établissent en ces lieux, plusieurs communautés monastiques (Méobecq, Saint-Cyran...) sur un espace quadrillé par les autorités centrales « à intervalles réguliers des centres locaux (où s'exerce) l'autorité publique »¹¹⁰⁸. Le socle de peuplement romain se manifeste également par de nombreux marqueurs toponymiques. Comme que le constate Michel Ruche, à l'instar de la *Sologne*, le constat selon lequel la *Brenne* est faiblement peuplée avant les formations féodales est tout à fait remédiable.

Pour les auteurs de l'époque, le thème du "désert" est une tradition bien ancrée. Consciemment ou non, les communautés religieuses nouvellement établi, investissent en règle générale des secteurs stratégiques et contrôlables. Elles sont le plus souvent, le long de voies navigables ou routières¹¹⁰⁹ et peuvent ainsi en prélever le tonlieu. L'idéal religieux n'en reste pas moins présent : la réputation des saints ermites attire, de leurs vivant et après leur mort, foules de fidèles des habitations voisines. Le succès des premières initiatives monastiques découle en majeure partie du phénomène

¹¹⁰⁵ Cf., la localisation des premiers établissements chrétiens autour du diocèse de Tours, d'après GUYON Jean, « De la ville à la campagne »... *op. cit.*, p. 581, d'après L. Pietri.

¹¹⁰⁶ Indre, ar. Le Blanc, c. le Blanc. En outre Ruffec est implanté *ex nihilo*. Aucune mention, ni même aucun indice archéologique n'apparaît pour cette localité. Le long de la voie romaine entre Le Blanc (Indre, ch.-l. ar.) et Ciron (Indre, ar. Le Blanc, c. Le Blanc.) la situation de Ruffec demeure néanmoins stratégique puisqu'elle constitue un point de passage majeur de la Creuse.

¹¹⁰⁷ ROUCHE Michel, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418 – 781). Essai sur le phénomène régional*, tome 1, Lille, Université de Lille III, 1977, p. 223.

¹¹⁰⁸ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* *op. cit.* p. 408.

¹¹⁰⁹ D'où l'importance de la voie reliant Bourges à Argenton qui est le seul axe reliant Bourges aux *civitates* de l'Aquitaine comme Poitiers ou Limoges. Un réseau secondaire gravite notamment autour de Déols en passant par d'autres pôles tel Levroux, Issoudun, Ardentes et Argenton ; et une autre plus important de Déols à Villedieu-sur-Indre, en passant par Chatillon-sur-Indre, Buzançais, Saint-Genou, Onzay et Clion. Cf., aussi autour de Bourbon, les localités liées à bourges, Nérès, Drevant, Chantelle, Sancoins, Autun et Decize ; d'après GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIII^e au début du XI^e siècle...* *op. cit.*, t. I, p. 85-86.

d'érémisme qui, à court terme, a pu favoriser l'installation pérenne de communautés religieuses et laïques.

- *L'espace monastique, les marqueurs et les limites des premières formes d'organisation locale :*

Le processus le plus commun, bien défini par A. Dubreucq et C. Lauranson-Rosaz, est le suivant : les ermites récupèrent le mouvement de dévotion pour servir le souci pastoral et liturgique. Sur un autel dressé ils célèbrent le culte, l'oratoire grandit et donne naissance à une église qui elle-même grandit en une paroisse ou un monastère¹¹¹⁰. Le deuxième cas de figure étant pour d'autres lieux de culte, notamment à l'époque carolingienne, un essor favorable du monachisme avec des fondations multiples dues aux laïcs ou aux ecclésiastiques. La situation de l'érémisme reste quasiment inchangée jusqu'à l'uniformisation carolingienne. Elles se basent sur le modèle bénédictin grâce aux efforts conjugués de Louis le Pieux et Benoît d'Aniane¹¹¹¹.

Les logiques d'implantation répondent, nous l'avons vu, à des facteurs sociaux et économiques. Le système accuse cependant certaines limites. L'établissement d'une communauté monastique à Méobecq¹¹¹², déplacée quelques années plus tard à *Longoretum*¹¹¹³ le montre bien : pour saint Cyran, le choix d'un meilleur emplacement est sans appel. Saint Cyran/Siran¹¹¹⁴, d'origine noble, est élevé à la cour royale de Thierry II ou Clotaire II. Après s'être fait clerc à Tours, où son père est l'évêque, il distribue ses biens aux plus pauvres. Le schéma est classique : après avoir exercé un court moment la fonction d'archidiacre, il se consacre, du fait de la rigueur de sa discipline, à une période de vie errante. Il meurt auprès des moines de Saint-Saturnin de Toulouse, après son passage par le Berry où il fonde successivement Méobecq et

¹¹¹⁰ DUBREUCQ Alain et LAURANSON-ROSAZ Christian, « De l'ermitage au monastère : aux origines de l'espace monastique en Gaule... » *op. cit.*, p. 280-281. Certains jouissent de l'intervention épiscopale : en Bourgogne, on note l'implication précoce des évêques, alors qu'en Auvergne il faut attendre le VII^e siècle pour observer le phénomène, ou tout au moins nous en n'avons pas de témoignage avant cette période. Lorsque dans le sud par exemple l'épiscopat contrôle bien la vie monastique, cela peut se traduire par la faible influence de la Règle colombanienne.

¹¹¹¹ *Ibid.*, p. 287.

¹¹¹² Indre, ar. Châteauroux, c. Buzançais.

¹¹¹³ Aujourd'hui Saint-Cyran-en-Brenne, Comm. Saint-Michel-en-Brenne, Indre, ar. Le Blanc, c. Mézières-en-Brenne.

¹¹¹⁴ D'après POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.* Appendice A. Notice bibliographique des principaux saints. Cyran de *Longoretum* : † VII^e s, p. 147-148.

Longoritus. Le premier ermitage se traduit par une fondation au VII^e siècle¹¹¹⁵ sous le règne de Dagobert (628-638). Manifestement l'établissement n'est pas immédiatement un succès, puisqu'il préfère rapidement un nouveau refuge, le *monasterium Longoritus*¹¹¹⁶ portant d'ailleurs la titulature du saint¹¹¹⁷.

Rétrospectivement, le retrait de la communauté à Saint-Cyran au VII^e siècle est motivé par la topographie des lieux. L'endroit réputé plus agréable est également situé à proximité de la voie romaine, au bord de la *Claise*. C'est certainement en raison des problèmes de ravitaillement à Méobecq, qu'est créée cette seconde fondation. Les ressources en poissons contribuent à rendre le second lieu plus attractif. À cela, d'autres facteurs politiques semblent tout aussi évidents. Le nouvel établissement est installé dans le voisinage de Flaucade, maire du Palais de Bourgogne, en charge de la fonction en 642. Avec le soutien de ce dernier et d'un laïc nommé Magnobode¹¹¹⁸, l'ermitte construit une cabane, remplacée de suite par une construction plus aboutie ; comme en témoigne les vestiges archéologiques d'une *villa* romaine occupée tardivement¹¹¹⁹. L'abbaye est confirmée en 1184 parmi les possessions de l'archevêque par le pape Lucius III¹¹²⁰. Enfin l'église de Méobecq ne semble pas tombée en désuétude. En 1048, l'archevêque Aimon consacre une nouvelle église abbatiale, témoignant d'un renouveau architectural¹¹²¹.

¹¹¹⁵ « *Milebeccus, parva cellula* » (*Vita Sigeranni*, MGH, SRM, t. 5, p. 603, c.12). Présent également dans la *Visio Baronti* (MGH SRM, t. 5, p.368, c5-6) ; cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* op. cit., p. 707.

¹¹¹⁶ VII^e s, *Longorectus* (*Vita Sigeranni*, MGH, SRM, t. 5, p.603, c.12).

¹¹¹⁷ Saint-Siran, alors que l'église de Méobecq porte une dédicace à saint Pierre (qui apparaît bien plus tardivement, au XI^e siècle).

¹¹¹⁸ Il lui fait parvenir sur un chariot mille livres dans une jarre à huile, (*Vita Sigeranni*, MGH, SRM, t. 4, éd. B. KRUSCH, Hanovre, 1902, p. 603-625, c. 13) ; cité d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* op. cit., p. 228.

¹¹¹⁹ À sept kilomètres de là, l'importante *villa* romaine semble occupée continument jusqu'à l'époque mérovingienne (huit états d'occupation entre le I^{er} et le VII^e siècle sont mis au jour). S'agirait-il de la demeure de Flaucade ? (Possibilité émise par GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIII^e au début du XI^e siècle...* op. cit., t. I, p. 603). Elle est d'ailleurs proche du hameau de la Pétonnière (comm. Paulnay, Indre, ar. Le Blanc, c. Mézières-en-Brenne), à quelques kilomètres en somme de Saint-Cyran (comm. Saint-Michel-en-Brenne, Indre, ar. Châteauroux, c. Mézières-en-Brenne) ; d'après CAG 36, p. 187-189. Sur la commune de Saint-Cyran-en-Brenne, des sarcophages romains en plomb et les traces palpables d'une occupation romaine sont notables.

¹¹²⁰ « *abbatia sancti Sigeranni* » (PFLUGK-HARTTUNG, *Acta*, t.1, n°355) ; cité et transcrit d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* op. cit., p. 741.

¹¹²¹ Cf., sur la question architecture de l'édifice XI^e siècle : VERGNOLLE Éliane, *L'art monumental dans la France romane. Le XI^e siècle*, Londres, The Pindar Press, 2000, « L'ancienne église abbatiale Saint-Pierre de Méobecq ».

Les écrits mérovingiens laissent entendre que le secteur de la *Brenne* n'est pas totalement dépourvu. Nous l'avons vu plus haut, il est loin du "désert" recherché par les ermites. Cette zone fiscale, *in saltu Brienna*, atteste d'une région probablement moins humide qu'aujourd'hui, mais surtout boisée, ce qui constitue une réserve¹¹²² pour les occupants. Les liens avec le pouvoir laïc sont évidents. Ces communautés religieuses s'adaptent et s'organisent pragmatiquement. Cette fenêtre d'étude sur l'organisation de l'espace permet de saisir la continuité d'occupation (notamment à Méobecq), mais surtout les motivations des premières communautés. Le cadre antique est permanent. Manifestement il structure, parfois sans véritables interruptions, le paysage chrétien de la haute époque médiévale. Ce phénomène de continuité est régi par l'adaptation et l'acculturation des cadres du pouvoir¹¹²³.

Les traditions écrites des tentatives cénobitiques sont délicates à appréhender, en raison du vocabulaire référant au côté frustré des structures (vieilles bâtisses, grottes...), où la vie sauvage prédomine. Les témoignages de Grégoire de Tours signalent aussi des secteurs restreints où pullulent ces communautés. Après sa mort en 594, les témoignages sont limités pour le VII^e et premier tiers du VIII^e siècle. Avant le début du IX^e siècle, les normes monastiques et la législation canoniale ne sont pas encore définies.

B- Évangélisation, difficultés et persistance des anciens cultes.

Considérant les facteurs topographiques et humains, n'occultons pas les logiques d'implantation économique. La persistance des anciens lieux de cultes constitue un socle économique stable et prédéfini. Or, ce n'est pas sans difficultés que l'acculturation du christianisme prend place. Les sources narratives rendent compte de la conquête de l'espace rural à l'avantage des saints représentés. Les œuvres de Sulpice Sévère persistent sur ce point. Leitmotiv du récit, saint Martin, réputé pour son action illustre contre le paganisme, se heurte couramment aux mœurs locales. Mais à côté de ces

¹¹²² D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 409, cette zone boisée fiscale, a marqué la toponymie « avec des écarts du type *Forêt, la Forêt, la Forest, Sault* ou *le Sault* ».

¹¹²³ Cf., entre autre, DELAPLACE Christine, « Débats et problèmes », dans AGER, Association d'étude du monde rural gallo-romain (France), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque Montpellier. 11-14 mars 1998, Antibes, Éditions APDCA, 2001, p. 15-20.

récalcitrants apparaissent les aspects économiques, les nouveaux besoins religieux et l'impact des nouvelles mentalités de l'Église. L'exemple de Levroux en Berry, aussi symbolique soit-il, illustre cette nouvelle donne et le triomphe de la nouvelle religion.

- *L'exemple de Levroux. La punition des païens : entre tradition écrite et logique de sédentarisation religieuse :*

- « Dans un autre village du nom de Levroux, Martin voulu démolir également un temple que la fausse religion avait comblé de richesses, mais la foule des païens s'y opposa tant et si bien qu'il fut repoussé non sans violences. Aussi se retira-t-il à l'écart dans le voisinage immédiat. Là, pendant trois jours, vêtu d'un cilice et couvert de cendres, dans le jeûne et l'oraison ininterrompus, il adressait sa prière au Seigneur, afin que la vertu divine renversât ce temple, puisque la main de l'homme n'avait pu le détruire. Alors soudain deux anges armés de lances et de boucliers se présentèrent à lui comme une milice céleste, se disant envoyés par le Seigneur pour disperser la foule des paysans et assurer la protection de Martin, afin qu'il n'y eût aucune résistance durant la destruction du temple : il devait donc repartir achever pieusement l'œuvre commencée. Il retourna donc au village ; et tandis que les foules païennes le regardait sans bouger démolir jusqu'aux fondations cet édifice impie, il réduisait en poussière tous les autels et les statues. À cette vue, les paysans comprirent qu'une puissance divine les avait frappés de stupeur et de panique pour les empêcher de résister par la violence à l'évêque : ils crurent presque tous au Seigneur Jésus, attestant publiquement à grands cris qu'on devait adorer le Dieu de Martin et délaisser les idoles incapables de se porter secours à elles-mêmes »¹¹²⁴.

De la même manière qu'il détruit par la prière les sanctuaires païens des bourgs d'Amboise¹¹²⁵ de Langeais ou encore celui de Saunay¹¹²⁶, saint Martin poursuit sa

¹¹²⁴ Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, 14, 3, éd. FONTAINE Jacques, Paris, 1967, p. 285. (Cité, transcrit et traduit également d'après DEVAILLY Guy, *Martin de Tours un missionnaire*, Paris, Éditions Ouvrières, 1988, p. 61-62).

¹¹²⁵ SULPICE SÉVÈRE, *Gallus. Dialogues sur les « vertus » de saint Martin*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2006. Livre 3, 8, 2-3. Livre 3, 8, 2-3. Martin avait en effet commandé au prêtre Marcel de détruire plusieurs fois le temple encore debout à Ambroise. Il fait alors appel aux instances divines qui lancent un orage éradiquant dans sa totalité le lieu de culte païen.

¹¹²⁶ Cf., CARILLON-BESSON Claire, « proposition de méthodologie et réflexions sur la pratique du remploi antique : le cas des églises romanes du Berry », dans *L'Antiquité dans l'art roman. Persistances et résurgences à l'époque romane*, publié dans *Revue d'Auvergne*, Aurillac, Imprimerie Gerbert, t. CXIX, n°577, 2005, p. 14. À Saint-Marcel (l'antique *Argentomagus*) encore, l'autel moderne de l'église paroissiale illustre la légende de saint Marcel et de son compagnon saint Anastase (tous deux persécutés vers 250), chassant Apollon de son propre temple en mettant à bas l'édifice.

mission en Berry où cette fois, il s'en prend à un « *opulentissimum templum* » au *Vicus Leprosus*¹¹²⁷ (Levroux)¹¹²⁸. Sulpice Sévère biographe de Martin, évêque de Tours, mentionne au Ve siècle son passage à Levroux.

Cette image brutale reprise volontiers dans les hagiographies est un outil de conversion efficace. Le témoignage, sans aucun doute exagéré doit rendre compte, à travers ces difficultés, de la valeur de sainteté de Martin¹¹²⁹. L'hagiographie n'est pas simplement exemplaire mais peut aspirer à un but pastoral, car elle illustre une norme comportementale ou un dogme. Le cas de Levroux, souligne pour les autorités un moyen efficace de toucher les foules, « du fait de son caractère à la fois historique et Apocalyptique »¹¹³⁰. Sans nier ces réticences, il s'agit bien là d'un exemple de pénétration du christianisme en milieu rural désignant la réalité des zones d'implantation. Ces moines ou évêques préfèrent ainsi les milieux humanisés en dépit de pratiques païennes persévérantes. Sans doute l'entretien des structures montre-t-il un monde largement tributaire de son héritage antique. L'ancien paysage monumental et les cultes qui l'accompagnent se manifestent encore au VIe siècle, dans les récits de Grégoire de Tours. L'opposition est faite entre deux mentalités : « celle du paganisme de la Gaule antique, articulé dans des usages collectifs traditionnels et enraciné dans une topographie sacrée précise et celle d'un christianisme radicalement novateur aussi prêt à remodeler le paysage religieux qu'à refaire l'homme lui-même »¹¹³¹.

¹¹²⁷ Sulpice Sévère, *Dialogue*, II, 3 ; cité d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 694.

¹¹²⁸ Indre, ar. Châteauroux, ch.-l. c.

¹¹²⁹ « Il faut revoir également celle plus romantique encore de communautés chrétiennes marginalisées avant que Dieu, par l'intercession d'un saint, n'impose la nouvelle religion aux populations revêches » ; d'après *ibid.*, NB, p. 422, et le renvoie à VAN UYTFANGHE M., « Le remploi dans l'hagiographie : une "loi du genre" qui étouffe l'originalité ? », dans *Ideologie e pratiche del reimpiego nell'alto Medioevo, Settimane...*, Spolète, 1999, t. 1, p. 359-411.

¹¹³⁰ ISAÏA Marie-Céline, « Normes et hagiographie dans l'Occident latin (Ve - XVIe siècle) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XV, 2011, p. 229 ; ou encore BRUAND Olivier, « Accusations d'impiété et miracles de punition dans l'hagiographie carolingienne », dans MARY Lionel et SOT Michel (Textes réunis par.), *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2002, p. 155-173.

¹¹³¹ D'après YOUNG Bailey K., « Que restait-il de l'ancien paysage religieux à l'époque de Grégoire de Tours ? », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997, p. 242. Cf., un épisode de Grégoire de Tours (*HF*, VIII, 15), avec le diacre *Vulfilaicus* qui retire dans les Ardennes l'ancien culte païen à Diane chasseresse.

L'église de Levroux est mentionnée au plus tard en 1012 pour la fondation du chapitre de Saint-Sylvain, date d'apparition de la titulature dans les textes¹¹³². L'archéologie rend compte de cette occupation haut médiévale. Dans une maison de l'ancien cloître, à proximité l'église Saint-Pierre, sont exhumés vers 1835 des sarcophages en pierre contenant chacun une monnaie. Si la collégiale Saint-Sylvain n'est pas encore fouillée, dans le pourtour sud, une nécropole de cette époque, contenant des sarcophages, est mise au jour¹¹³³. Cette église pourrait être le prolongement du sanctuaire primitif dont le culte à l'eau guérissante est éradiqué par saint Martin. D'ailleurs on suppose que ce vocable Saint-Sylvain peut être celui d'origine. Celui-ci, est souvent symptomatique des nouvelles percées paroissiales dans le *saltus*. Proche des espaces boisés, il sous-tend l'aspect reculé des zones de conquête, tant sur le plan géographique que religieux. C'est en définitive un marqueur des terres conquises par le christianisme. Étrangement, on le préfère au culte de saint Martin qui semble lui, plus répandu aux VIIe - VIIIe siècles ; particulièrement dans le *pagus* biturige où il est le titulaire d'un cinquième des églises¹¹³⁴. D'autant plus dans la mesure où son culte s'impose au premier rang des modèles de sainteté. Le patronage est répandu durant le Moyen Âge dans le nord de la Gaule et les régions proches de Tours et reste privilégié dans les églises rurales¹¹³⁵. Les actions de « l'apôtre des campagnes »¹¹³⁶ sont le moyen d'affirmer l'évangélisation et la lutte contre les idoles, même hors de sa juridiction épiscopale. Sulpice n'hésite pas à le rappeler : lorsqu'il « avait détruit des sanctuaires païens, il construisait aussitôt des églises ou des ermitages »¹¹³⁷.

Ce geste de punition rend certes compte de normes hagiographiques mais également de la reconquête d'un territoire. Force est de reconnaître certains comportements hostiles. Dans ces terres dites traditionnellement de "*saltus*", les structures économiques et

¹¹³² Par Eudes de Déols, sur le conseil de l'archevêque de Bourges Dachert. L'église est confirmée parmi les possessions de l'archevêque en 1184 par le pape Lucius III : 1012, *ecclesia Leprosi* (*Recueil des Chartes intéressant le département de l'Indre*, n°17) ; 1099-1100, *Petrus prior de Leuros* (*Cart. Aureil*, SENNEVILLE, n°226) ; 1117, *Guarinus prior Lebroiensis* (*Ibid.*, n°228) ; 1184, *ecclesia de Liproso* (PFLUGK-HARTTUNG, *Acta*, t.1, n°355) ; d'après *ibid.*

¹¹³³ En 1950 et 1981 ; d'après CAG 36, n°143.

¹¹³⁴ de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges... op. cit.*, p. 27-28 ; DEVAILLY Guy, *Martin de Tours un missionnaire*, Paris, Éditions Ouvrières, 1988.

¹¹³⁵ MÉRIAUX Charles, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, F. Steiner, 2006.

¹¹³⁶ DEVAILLY Guy, *Martin de Tours un missionnaire*, Paris, Éditions Ouvrières, 1988, p. 45.

¹¹³⁷ *Vita Martini*, 13, 9 et 10 ; cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 422.

territoriales sont bien en place. La motivation des hommes d'Église s'exprime au mieux dans ces normes hagiographiques. Elle défend en théorie un patrimoine lui revenant de droit. Cette morale imposée par l'Eglise est d'ailleurs reprise par le pouvoir politique¹¹³⁸.

- *Ruptures et continuités des zones d'implantation antiques. Des temples aux premières églises :*

La transformation des temples païens en sanctuaire participe aux problématiques de ces dernières années menées sur le long terme. L'historiographie, prolifique à ce sujet, considère le point d'une époque charnière où se prolongent les structures antiques¹¹³⁹. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces recherches historiques amorcées depuis le début des années 2000¹¹⁴⁰.

Dans son aspect théorique, nous connaissons la législation théodosienne¹¹⁴¹. Un peu plus tard, Grégoire le Grand, dans une lettre écrite à Mellitus en 601¹¹⁴², propose une "doctrine officielle" selon laquelle les temples païens doivent être également reconvertis en église chrétienne. La purification des *fana* se confirme peu à peu en Gaule.

¹¹³⁸ BRUAND Olivier, « Accusations d'impiété et miracles de punition dans l'hagiographie carolingienne »... *op. cit.*, p. 173.

¹¹³⁹ Cf., les fouilles sous la direction de MARTINEZ Damien (dir.), *Le site de la Couronne à Molles: site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, Rapport de fouille programmée, Archives du Service Régional de l'Archéologie de l'Auvergne, 2012, 3 vol.

¹¹⁴⁰ Citons en exemple FOULQUIER Laura, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont. Dépôts lapidaires et emplois (Antiquité tardive/Haut Moyen Âge)*. 2 vol., DEA d'Histoire de l'Art médiéval sous la direction de PHALIP Bruno, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, septembre 2004 ; Id., *Dépôts lapidaires, réutilisations et emplois (Antiquité-haut Moyen Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont-Ferrand au Moyen Âge*, 4 vol., Thèse de doctorat en Histoire de l'art et archéologie sous la direction de PHALIP Bruno, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2008 ; MARY Lionel et SOT Michel (Textes réunis par.), *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2002 ; ou encore PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 422.

¹¹⁴¹ *Code Théodosien*, 16, 10, 25 (*De paganis sacrificiis et templis*) : « *Fana, templa delubra si qua etiam restant integra, praecepto magistratum destrui collocacioneque venerandae Christinae religionis, signi expiari praecipimus* » ; cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 422.

¹¹⁴² Grégoire le Grand, *Epistola* XI, 56, *MGH, Epistola* II, p. 331 ; cité transcrit et traduit ? dans YOUNG Bailey K., « Que restait-il de l'ancien paysage religieux à l'époque de Grégoire de Tours ? », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, *Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII*, Tours, 1997, p. 250. Citée à l'origine dans AUBRUN Michel, *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XIe siècle*, Clermont-Ferrand, 1981, p. 232, ou dans JUDIC Bruno, « Le corbeau et la sauterelle. L'application des instructions de Grégoire le Grand pour la transformation des temples païens en églises. Études de cas », dans MARY Lionel et SOT Michel (Textes réunis par.), *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2002, p. 97 ; dans le contexte de la christianisation des Anglais.

Les païens, contemporains de Grégoire, s'octroient encore à la fin VI^e siècle le souvenir et le prestige d'une culture ancienne¹¹⁴³.

- « *Il ne faut surtout pas détruire les temples des idoles, mais détruire seulement les idoles elles mêmes qui s'y trouvent. Qu'on prépare de l'eau bénite, qu'on en asperge ces temples, et qu'on construisent des autels, qu'on y dépose des reliques, car si ces temples sont bien construits, il est nécessaire qu'on les transfère du culte des démons au service du vrai Dieu pour que, quand le peuple verra lui-même que ces temples ne sont pas détruits, il rejette l'erreur de son cœur, et, connaissant et vénérant le vrai Dieu, fréquente d'autant plus volontiers les lieux accoutumés (...) Car – ce n'est pas douteux –, il est impossible de tout déraciner à la fois de leurs esprits endurcis puisque celui qui veut monter jusqu'au sommet doit s'élever pas à pas et de marche en marche et non pas par sauts* ».

Les œuvres de Grégoire de Tours montre à plusieurs reprises les évergésies attribuées aux évêques ou aux pieux laïcs. Beaucoup de ces constructions sont manifestement remployées, le plus fréquemment pour les fondations monastiques ou les cellules d'ermites¹¹⁴⁴. La pratique suppose l'imitation du modèle urbain. L'appropriation et la réfection des anciens monuments publics participe, surtout chez les notables, au maintien de la pratique de l'évergésie en campagne. La gestion monumentale permet *in fine* l'intégration des notables à la religion dominante, avec comme soucis de reproduire « dans ce triomphalisme la cité céleste, cité de Dieu »¹¹⁴⁵. Cela nécessite en amont que se soit dans le domaine de l'architecture ou celui de la sculpture, l'intervention d'une main d'œuvre compétente. Ce monumentalisme est ainsi à l'instar de la ville, l'apanage du chef-lieu pour le monde rural.

Les sources suggèrent la réutilisation des ces sanctuaires. Il s'agit, comme l'a décrit Laura Foulquier, d'une « vengeance idéologique »¹¹⁴⁶. Au delà du symbole, ces substitutions reflètent avant tout le pragmatisme des communautés. L'exemple le plus parlant est inévitablement Saint-Étienne de Déols. Les parties basses du chevet correspondent à un bâtiment primitif romain entièrement repris dans un vaste projet monumental aux temps carolingiens. Le chevet prolonge sensiblement le plan des

¹¹⁴³ JUDIC Bruno, « Le corbeau et la sauterelle... » *op. cit.*, p. 106 et 103.

¹¹⁴⁴ GUYON Jean, « L'architecture religieuse chez Grégoire de Tours »... *op. cit.*, p. 199.

¹¹⁴⁵ GUYON Jean, « De la ville à la campagne », dans AGER, Association d'étude du monde rural gallo-romain (France), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque Montpellier. 11-14 mars 1998, Antibes, Éditions APDCA, 2001, p. 579.

¹¹⁴⁶ FOULQUIER Laura, *Dépôts lapidaires, réutilisations et emplois.. op. cit.*

élévations primitives, elles-mêmes orientées nord/nord-est selon le schéma de trame urbaine du *vicus*. Le premier ensemble du parement alterne l'emploi mixte de briques et de pierres (*opus mixtum*) flanqué d'une abside pentagonale. Le niveau est repris lors des restaurations carolingiennes. Finalement, malgré les textes, ce phénomène fut somme toute relativement rare. L'archéologie l'a d'ailleurs montré. Le cas de figure temple/église est loin d'être la norme.

Par contre, la politique concernant les remplois est effectivement monnaie courante. En Berry, des échos de cette pratique sont confirmés plusieurs fois par l'archéologie. Claire Carillon-Besson recense en Berry dix-huit cas de remplois antiques dans les églises¹¹⁴⁷. Ces remplois n'impliquent peut-être pas non plus systématiquement un ancien lieu de culte païen, mais manifestent le triomphe du christianisme. Visible ou non, leur intégration dans les églises les assujettit au nouveau culte, dans une dimension esthétique. De nombreux exemples nous évoquent cette pratique. À Déols, une frise antique est réemployée dans le mur de chevet de l'église Saint-Etienne. Ces éléments considérés comme des trophées impliquent également des choix pratiques. On opte ainsi pour la réutilisation de sarcophages de bonne facture comme à Déols, à Saint-Menoux¹¹⁴⁸ ; ou encore dans l'église Saint-Marcel de Buxières-les-Mines¹¹⁴⁹, dans l'Allier, où un bloc antique sculpté sert de support à une table d'autel. De même, le recours au remploi est une source d'économie plus rentable, car il demeure plus rentable que l'extraction et le transport des matériaux. Les études menées sur les chantiers de construction médiévaux le confirment. Selon les auteurs, un rapport de 1 à 10 voire de 1

¹¹⁴⁷ Argenton-sur-Creuse, Avord, Bruère, Allichamps, La Celle, Déols, Drevant, Feusines, Lacs, Mehun-sur-Yèvre, Neuvy-Pailloux, Neuvy-St-Sépulchre, Reigny, St-Ambroix, St-Marcel, Thauvenay, Vendoeuvres, Venesmes. A cette liste, ajoutons les cas de Buxières-les-Mines (Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault) et Deux-Chaises (Allier, ar. Moulins, c. Le Montet) : dans la première se trouve une base d'autel antique, voire un autel-cippe ?, représentant un cervidé servant d'autel ; dans la seconde, ce sont des colonnettes antiques (ou alors modernes ?) qui servent d'encadrement à une niche à reliques ; d'après CARILLON-BESSON Claire, « proposition de méthodologie et réflexions sur la pratique du remploi antique : le cas des églises romanes du Berry », dans *L'antiquité dans l'art roman. Persistances et résurgences à l'époque romane*, publié dans *Revue d'Auvergne*, Aurillac, Imprimerie Gerbert, t. CXIX, n°577, 2005, p. 11-25 ; cité notamment d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, NB p. 423 : « Si les auteurs anciens et la législation prévoyaient la réappropriation des temples païens que l'on christianise sans forcément les détruire, peut-on de la même façon en réutiliser les pierres ? Cette continuité dans la sacralité nous échappe et le simple fait que ces remplois se trouvent fichés dans des édifices romans nous éloigne un peu plus des premiers temps du christianisme. Et y a-t-il eu ici vraiment un édifice cultuel romain, ou a-t-on simplement importé des matériaux moins pénibles et moins coûteux à extraire ? »

¹¹⁴⁸ Allier, ar. Moulins, c. Souvigny.

¹¹⁴⁹ Allier, ar. Moulins, c. Bourbon-L'Archambault.

à 40 fois le coût peut être établi pour la mise en œuvre d'un bloc de pierre, selon que le matériau est déjà extrait et retravaillé ou non¹¹⁵⁰. On comprend alors mieux les remplois des modules récupérables.

C- Topographie religieuse multiple, pouvoirs et premiers cas de concurrence.

La mise en place d'un "réseau" religieux du IV^e au VIII^e siècle, implique un consensus entre le remodelage et l'héritage du socle antique. Les ermitages, nous l'avons observé, aboutissent généralement en monastères. L'occupation du territoire donnée à une échelle micro-régionale permet ainsi de constater des essais de petites communautés. En Berry, elles se concentrent sur trois secteurs à l'époque mérovingienne. Une première au nord de la Brenne le long de l'*Indre* et un peu plus au sud sur le cours de la *Claise*. Un second groupe composé de Charenton¹¹⁵¹, Jouy¹¹⁵² et Isle¹¹⁵³ se dessine aux confins nord du Bocage Bourbonnais, principalement en aval du *Cher*. Le dernier occupe les marges sud-est du diocèse. On y observe trois établissements fondés successivement (Néris-les-Bains¹¹⁵⁴, Colombier¹¹⁵⁵ et *Mediocantus*¹¹⁵⁶). Ce sont en règle générale des secteurs peuplés depuis l'Antiquité présentant une position topographique stratégique (voies navigables ou terrestres). Ils présentent par ailleurs la caractéristique d'être éloignés des centres d'intérêt de la cité épiscopale¹¹⁵⁷. Dans ces secteurs, l'évêque n'intervient que rarement et en l'absence d'une législation, du moins pas avant les temps carolingiens, ces communautés bénéficient d'avantage de souplesse. Nous soupçonnons aussi quelques fondations colombaniennes, en particulier au sud-est de la *Champagne Berrichonne*.

¹¹⁵⁰ SALAMAGNE Alain, *Construire au Moyen Âge, les chantiers de fortification de Douai*, Éditions Septentrion, Lille, 2001 ; d'après CARILLON-BESSON Claire, « proposition de méthodologie et réflexions sur la pratique du remploi antique... » *op. cit.*, p. 14.

¹¹⁵¹ Charenton-du-Cher : Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, ch.-l. c.

¹¹⁵² Comm. Sancoins, Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, ch.-l. c.

¹¹⁵³ Isle-et-Bardais : Allier, ar. Montluçon, c. Cérilly.

¹¹⁵⁴ Allier, ar. Montluçon, c. Montluçon Sud.

¹¹⁵⁵ Allier, ar. Montluçon, c. Commentry.

¹¹⁵⁶ Celle (La) : Allier, ar. Montluçon, c. Marcillat-en-Combraille.

¹¹⁵⁷ BIARNE Jacques, « L'espace du monachisme gaulois au temps de Grégoire de Tours »... *op. cit.*, p. 137.

Ces communautés monastiques interagissent entre elles. Elles sont l'initiative d'un ermite établissant deux voir trois ermitages. C'est le cas de Nérís, Colombier et la Celle fondés par Saint Patrocle. La plupart, disparaissent des textes jusqu'au seuil du XI^e siècle, lorsqu'elles sont réformées.

- *Le cas de Nérís-les-Bains et Colombier : relecture des sources sur le vol des reliques :*

Les confins méridionaux du diocèse, à la frontière de ceux de Clermont et de Limoges sont largement occupés. Les sources archéologiques le confirment. La gestion de l'espace est donc rationalisée par un système de voirie hérité de l'Antiquité. Les axes de communication relient les grands pôles, comme celui passant par *Aquae Nerii* et *Cantilla* reliant Clermont à Bourges. Aux carrefours des chemins antiques, les *vici* routiers participent au développement économique¹¹⁵⁸. La vallée est dynamisée par la vocation thermique de Nérís et de Bourbon¹¹⁵⁹. Si l'occupation antique de ce secteur est largement concentrée autour de Nérís-les-Bains, où un centre monumental doublé d'un *suburbium* constitué de riches *villae* a été clairement identifié, elle se manifeste par ailleurs de façon plus ténue mais néanmoins significative dans le voisinage. À ce titre, des sarcophages gallo-romains ont été signalés en 1888 dans le cimetière du village de Colombers¹¹⁶⁰.

Le propos n'est pas de revenir sur l'occupation romaine déjà étudiée sur ce secteur¹¹⁶¹. Nous tenterons de reconsidérer Nérís comme un pôle d'attraction religieux, "dominant" du moins jusqu'au VIII^e siècle, le secteur sud-est du Berry. Si la myriade de fondations dépeinte par Grégoire de Tours est le témoin évident de l'effervescence monastique du sud-est berrichon ; on note en revanche une importance très marquée pour Nérís dans la bibliographie. Son rayonnement religieux n'est sans doute pas le reflet d'un peuplement pourtant bien documenté. À l'inverse, Colombier reçoit les honneurs religieuses, comme en témoignent les sources.

¹¹⁵⁸ CAG 03, n°47.

¹¹⁵⁹ L'inscription de Nérís témoigne de cette prospérité cf., *ibid* et MARTIN Daniel (dir.), *L'Identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay). Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Éditions Créer, 2002, p. 184

¹¹⁶⁰ CAG 03, n°47.

¹¹⁶¹ Cf., *infra*, Première partie.

Enclave du Berry, le secteur reste en contact avec le diocèse de Clermont. Or, la documentation archéologique s'est principalement focalisée sur le récit comme seul témoin des églises sans considérer les détails de l'épisode du vol des reliques. Considération menant parfois à une étude centrée sur Nérès et ses alentours, en dépit du contexte diocésain. Les vestiges archéologiques ont également pu occulter le récit dans son intégralité. Preuve en est, les notices archéologiques sont certes bien documentées, mais uniformes.

L'église Saint-Georges peut-être à cet égard confondue sans preuves évidentes avec le *monasterium* de femmes mentionné par Grégoire de Tours. À Nérès, deux édifices sont mentionnés par ce dernier. Le premier semble être un oratoire consacré par les reliques de saint Martin¹¹⁶² et le second, ce monastère de moniales¹¹⁶³. Les deux sites seraient à l'initiative de saint Patrocle († 576) qui les fonde successivement. La nécropole tardo-antique et mérovingienne qui a été trouvée au nord de l'église est probablement liée à un lieu de culte. En agglomération, il y a peu de chance que cette nécropole soit dissociée d'une église. Il est difficile de minimiser l'importance de cette découverte.

La mention de l'*ecclesia Sancti Georgii de Neris* est quant à elle tardive (1158)¹¹⁶⁴. Après son départ de Bourges et son passage à Nérès, le saint guérisseur se retire dans la forêt en un lieu-dit *Médiocantus*¹¹⁶⁵. Il y meurt à l'âge de quatre-vingt ans et se fait enterrer à sa demande au monastère de Colombier à cinq kilomètres de son ermitage¹¹⁶⁶.

Patrocle est un religieux du Berry. Il reçoit d'Arcadius¹¹⁶⁷ la tonsure puis le diaconat, mais préfère succomber à la tentation du "désert". De là, il part à Nérès pour donner l'instruction aux enfants et guérir les malades. Victime de son succès, l'affluence des fidèles venant lui demander assistance trouble ses prières. Il finit par se retirer seul dans les forêts de la Celle. Dans son exil, Patrocle fonde à cinq miles de sa cabane un second monastère, cette fois pour hommes : celui de Colombier, monastère, qu'il place sous la

¹¹⁶² *Vit. Pat.* IX, 2.

¹¹⁶³ *Vit. Pat.* IX, 3.

¹¹⁶⁴ Bulle d'Adrien IV, CHAIX de LAVARENE, *Correspondance*, n°151 ; cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 717.

¹¹⁶⁵ Grégoire de Tours, *HF.* V, 10 ; *Vit. Pat.* IX, 2.

¹¹⁶⁶ Grégoire de Tours, *HF.* IV, 10.

¹¹⁶⁷ « Arcadius (538-54) de la noblesse sénatoriale d'Auvergne exilé à Bourges. « Il est par ailleurs cité par Grégoire de Tours comme ayant admis saint Patrocle dans son clergé », (cf., *Vit. Pat.*, 9, 1) ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 79.

direction d'un abbé avant de se retirer à nouveau seul. Les fondations de Patrocle, aujourd'hui chefs-lieux de communes, n'ont pas d'échos dans les textes avant le XI^e siècle. En remarque, Colombier est cité dans la vie de saint Prejet. Il y aurait fondé un *xenodochium*¹¹⁶⁸.

L'archiprêtre de Nérès apprenant la mort de Patrocle tente, avec l'assistance de moines, de rapatrier les reliques en les reprenant au monastère de Colombier, pour l'enterrer dans son bourg. À leur approche, le miracle se produit : le poêle sous lequel repose le corps du saint se couvre d'une lueur blanche éclatante. L'archiprêtre terrifié renonce alors au larcin et se joint aux psalmodies des moines qui enterrent le corps du bienheureux dans le monastère de Colombier¹¹⁶⁹.

Grégoire de Tours désigne donc Patrocle comme un saint guérisseur. Le fait est relativement courant chez nos ermites. En passant par Nérès, il instaure un « *monasterium* » de femmes. Or, le problème est de savoir quelle réalité mettre derrière ce *monasterium*, traditionnellement associé aux parties basses des murs gouttereaux nord appareillés en *opus mixtum*¹¹⁷⁰. Comme à Saint-Étienne de Déols, l'église est naturellement déviée de l'est puisqu'elle est contrainte par l'orientation du bâtiment qu'elle réutilise. Par conséquent l'étude architecturale ne permet en aucun cas de relier ce bâtiment au *monasterium*.

L'épisode de la tentative de vol des reliques insiste surtout sur les revendications stériles des clercs de Nérès. Après le passage de Patrocle, le monastère de Colombier prend de l'importance. Il possède le corps du saint, manifestement présenté dans un sarcophage. Plus tard, le *monasterium Colombiarense* accueille, d'après la tradition, saint

¹¹⁶⁸ MGH, *SRM*, t. 5, 1910, p. 235 ; cité dans *ibid.* p. 225. « Hôpital, hospice, maison d'accueil pour les étranger, les pèlerins, les pauvres, les malades, ayant le statut d'un établissement religieux, placé sous la supervision de l'évêque » ; d'après NIERMEYER Frederik Jan, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Boston, Brill, 1976, rééd. 2002, p. 1478.

¹¹⁶⁹ L'épisode est notamment cité dans PROU Maurice et DESHOULIÈRES François, « L'église de Nérès-les-Bains »... *op. cit.*

¹¹⁷⁰ Cela dit, les publications de Deshoulières (*ibid.*, p. 87) et de l'abbé Gerle curé de Nérès en 1910, penchent pour des constructions caractéristiques du III^e siècle, mais n'excluent pas la possibilité d'un remploi de mur (p. 88). Cependant, il voit sur mur latéral nord, entre le premier et second contrefort une reprise du III^e-VI^e à 0, 80m. Le plus important est de dater pouvoir dater l'imitation romaine du gouttereau sud. Cf., également à ce propos, les derniers travaux de MARTINEZ Damien, *Les Eglises du haut Moyen Age dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* *op. cit.* Et MOREL David, *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif Central...* *op. cit.*

Genest¹¹⁷¹ dont de le sarcophage a été dégagés en 1963¹¹⁷². Nous pouvons voir à travers cet épisode un conflit d'intérêt dans lequel l'archiprêtre de Nérès et l'abbé de Colombier revendiquent la possession des reliques saintes. Dans le récit de Grégoire de Tours, chacun met en avant sa légitimité, mais les abbés, ou bien des appuis substantiels du monastère de Colombier, sont suffisamment important pour pouvoir revendiquer les reliques du saint. La possession de reliques prestigieuses assure le succès de la fondation monastique. Dans une plus large mesure, la diffusion de ces restes saints représente l'un des principaux vecteurs de la christianisation des campagnes.

L'intervention divine glorifie les mérites attribués à ces reliques et par là même, le prestige de l'établissement. Derrière ce conflit d'intérêt, se pose la question des moyens mis en œuvre par l'établissement pour s'imposer. Peut-être Colombier est une institution mieux régie ? Quoiqu'il en soit, ce fourmillement de petites communautés évolue et voit rapidement apparaître des situations de concurrence. Chacun revendique la possession des reliques du saint, de manière à favoriser l'intercession, favorable au pèlerinage et source de revenus potentiels. Grégoire de Tours, de son passage à Colombier et Nérès, hérite donc d'une tradition sûrement écrite par les moines de Colombier.

Le vol de reliques régulièrement mentionné dans les *vitae* répond un à un tout autre schéma que celui des vols classiques (des laïcs). Le vol, lorsqu'il concerne des reliques, peut dans certains cas être légitimé. En cas de succès, le vol est considéré comme un emprunt¹¹⁷³, mais quelle qu'en soit l'issue, le récit expose la légitimité de la communauté à laquelle revient les reliques. La volonté du saint prime en faveur de celui qui peut bénéficier de son pouvoir d'intercession. Sans pour autant dénigrer le parti adverse, ces situations sont promptes en matière de protection du patrimoine¹¹⁷⁴. Supposant que Patrocle tire ce passage d'une tradition écrite, cette dernière, à l'instar des

¹¹⁷¹ Saint évêque mérovingien. On lui attribue dans l'enclave sud-est du *pagus* (cf., *infra* la fenêtre d'étude de la première partie) quatre dédicaces. Cette tradition paraît douteuse.

¹¹⁷² Sarcophage dit de "saint Genest" ; d'après CAG 03, n°47.

¹¹⁷³ « Quand ils échouent, les hagiographes qui représentent la partie lésée s'en félicitent, mais ils n'ont pas la condamnation trop prompte, car il s'agit là d'une affaire politique assez délicate ». Il y a en effet une certaine prudence des hommes d'Église à ce sujet, qui ne se dénigrent pas entre eux. L'hagiographie propose valeur morale en condamnant les fautes laïques. Ce n'est pas une dénonciation du clergé, ce qui marque la différence entre deux mondes, où l'ordre religieux se place au-dessus. D'après BRUAND Olivier, « Accusations d'impiété et miracles de punition dans l'hagiographie carolingienne »... *op. cit.*, p. 158 et 159.

¹¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 168.

hagiographies, se révèle donc révélatrice de la connaissance mais aussi de la protection des richesses de l'établissement. Colombier récupère également le patronage de Patrocle (en plus de celui de Pierre), illustrant la réussite de la communauté, sans doute au détriment d'une autre. Ce type de culte, comme à Déols, doit vraisemblablement fédérer les campagnes proches. Comme l'a envisagé D. Martinez, Le *monasterium colombiarense* de la seconde moitié du VI^e siècle perdure durant le haut Moyen Âge et fonctionne probablement dans le courant du VI^e siècle avec une seconde église dotée quant à elle de fonctions paroissiales¹¹⁷⁵. On le retrouve rappelons-le, citée au XI^e siècle parmi les possessions de l'abbaye de Souvigny¹¹⁷⁶.

L'invocation d'une volonté divine justifie les moyens mis en œuvres. En cela, la relecture de Grégoire montre la rapide "hégémonie" religieuse acquise par le monastère de Colombier au détriment de Nérès. Le choix de Patrocle de se faire inhumer à Colombier, de même que les moyens justifiant cette revendication n'en demeure pas moins opaque. Peut être est-ce en raison de liens tissés avec les abbés ? Ou plus simplement, s'agit-il d'une récupération religieuse de l'établissement ? L'auteur est manifestement témoin des traditions.

- *Fixation des paroisses et contrôle des églises rurales :*

Certaines situations résultent d'un contexte d'implantation favorable, au moment où les acteurs sociaux et religieux s'impliquent dans le contrôle des territoires et des pôles de vie religieuse. À Déols précisément, comme simple sanctuaire au départ, Saint-Ludre met à profit le culte des saints pour se développer. L'intervention en 910 du monastère Notre-Dame bouleverse profondément l'organisation de l'ancien *vicus*. En contre-coup, Saint-Étienne est reléguée au rôle d'église paroissiale. Au final, nous assistons autour de ce « lieu saint »¹¹⁷⁷ à un dédoublement paroissial¹¹⁷⁸ entre le *vicus Dolensis* et le *castrum*

¹¹⁷⁵ MARTINEZ Damien, *Les églises du haut Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges...* op. cit., p. 162-163.

¹¹⁷⁶ En l'occurrence il s'agit toujours d'un *monasterium*.

¹¹⁷⁷ ZADORA-RIO Élisabeth (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, 34^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, FERACF, 2008, p. 43.

¹¹⁷⁸ Cf., CHÉNON Émile, « Vicus, Burgus, Castrum : étude sur les origines féodales de diverses villes du Bas-Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XV, 1921, p. 33.

Dolense, donnant lieu à une nouvelle paroisse¹¹⁷⁹. En 1138, les six paroisses dépendantes de Déols sont confirmées par la bulle d'Innocent II. Ce changement institutionnel s'accompagne d'un changement de vocable : Saint-Ludre devient désormais Saint-Étienne. Ce qui n'est pas sans rappeler le rattachement à l'Église de Bourges et à la cathédrale portant la titulature du saint martyr Étienne¹¹⁸⁰.

À l'instar de Notre-Dame-de-Sales¹¹⁸¹, le changement de statut juridique s'engendre par une modification de la dédicace. « Lieu saint »¹¹⁸² avec l'intervention des miracles, le sanctuaire participe sans aucun doute à l'essor religieux certes, mais également à l'expansion de l'agglomération avant les XIe - XIIe siècles.

Certains cas ne sont pas tous aussi probants. Les exemples de Méobecq et de Saint-Cyran nous montre bien certaines difficultés. Le premier ne semble pas être abandonnée, puisqu'elle réapparaît précisément le 3 septembre 1048, lors de la consécration de la nouvelle église par l'archevêque Aimon, qui à cette occasion confirme l'immunité du bourg¹¹⁸³. Longtemps après que Siran ait déplacé sa communauté, le site primitif tente au XIe siècle de retrouver son prestige d'antan. Méobecq est certainement réhabilitée au XIe siècle, comme peut en témoigner la source hagiographique sans doute rédigée à cette époque¹¹⁸⁴. Cette marque implique également une première apparition du vocable. Le site est sans doute occupé encore après le départ de Siran. Le changement de centre d'intérêt est d'ordre religieux. En dépit des difficultés et des cas de concurrence, certains établissements tentent de s'affirmer aux époques carolingiennes ou au XIe-XIIe siècle. Pour ces communautés, tous les moyens sont bons, comme réaffirmer son statut. Cet aspect de la christianisation rend compte à une échelle micro-régionale des situations de concurrence et de l'influence d'établissements suffisamment importants pour contrôler des terres composées des églises alentours. Autour des établissements qui sont par

¹¹⁷⁹ Le Bourg-Dieu (comprenant les églises Saint-Étienne et Sainte-Marie) et à Châteauroux (avec Saint-Martial, Saint-André et celles extra urbaines de Saint-Denis qui finit par englober Saint-martial).

¹¹⁸⁰ Il n'est pas rare de retrouver dans les *tituli* des églises secondaires, une liste de saints assez courante d'un diocèse à l'autre. Cf., ZADORA-RIO Élisabeth (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, 34^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, FERACF, 2008.

¹¹⁸¹ Cher, ch.-l. dép. ; cf., la notice sur Notre-Dame-de-Sales et les interprétations de Alain Dubreucq.

¹¹⁸² ZADORA-RIO Élisabeth (dir.), *Des paroisses de Touraine... op. cit.*, p. 43.

¹¹⁸³ *Recueil historique des chartes intéressant le département de l'Indre (VIe-XIe siècles)*, éd. HUBERT Eugène, dans *Revue archéologique, historique et scientifique du Berry*, 1899, n°27 ; d'après *ibid.*

¹¹⁸⁴ Sur ce projet de réhabilitation culturelle et architectural cf., VERGNOLLE Éliane, *L'art monumental dans la France romane. Le XIe siècle*, Londres, The Pindar Press, 2000, « L'ancienne église abbatiale Saint-Pierre de Méobecq », p. 359.

définition des « des lieux saints » s’amorce la modélisation du paysage. Les premiers cas de “paroisse” sont alors repérables dans ces zones d’implantation religieuses et publiques.

Les vies de saint, les translations de relique (comme entre Saint-Martial de Limoges et Ruffec) et les miracles sont donc privilégiés pour notre étude. Ces implantations et leurs déclinaisons restent cependant difficiles à appréhender. La « topographie religieuse multiple » de certains secteurs nous pousse à considérer différentes formes et rythmes de fixation de l’Église¹¹⁸⁵.

À plusieurs reprises, les sources s’avèrent opaques pour mesurer les réalités des zones d’implantations monastiques. Ces récits sont pour le moins « révélateurs des mentalités quotidiennes, et des comportements du temps »¹¹⁸⁶. À côté des passages louant les exploits des saints, quelques aspects de la vie économique et sociale sont remarquables. Ces éléments dissociés de la volonté des auteurs en font des indices d’autant plus fiables. Toutefois, la part de fiction reste dans certains cas à déterminer. Suite à la tentation du “désert”, la formation du paysage monastique se dessine, nous l’avons vu, autour de trois zones excentrées de Bourges (n’excluant pas l’apparition d’églises dans sa périphérie proche). Chacun montre ses ambitions et ses limites au point de rencontrer des premiers cas de concurrence. L’adoption de la titulature du saint est régulièrement une preuve de succès, comme à Colombier où au *monasterium Longoritus* Saint-Siran.

En tout point, des moyens humains et économiques interviennent dans les mises en œuvre de ces créations. S’appuyer sur la trame antique reste un élément tangible pour parfaire aux besoins matériels de ces communautés. Même dans le cas de créations *ex-nihilo*, le socle de peuplement reste présent. L’acculturation des populations locales passe par les notables, ayant pour volonté de reproduire dans les *vici* le monumentalisme des villes, symbole de prestige et du triomphe de la nouvelle religion.

¹¹⁸⁵ CARTRON Isabelle, « Sources hagiographiques et topographie monastique : le cas de Tournus d’après les textes de la translation de Valérien », dans BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas et VINGTAIN Dominique (dir.), *Texte et archéologie monumentale. Approche de l’architecture médiévale*, Actes du colloque Centre International de Congrès Palais des Papes Avignon, 30 novembre – 1er et 2 décembre 2000, Montagnac, Éditions Monique Mergoil, 2005, p. 33.

¹¹⁸⁶ BRUAND Olivier, « Accusations d’impiété et miracles de punition dans l’hagiographie carolingienne »... *op. cit.*, p. 555.

En tout cas, cette “conquête” repose sur des enjeux économiques. En se multipliant, les obédiences ont un impact fort sur le territoire. Progressivement, elles s’investissent dans le contrôle des églises rurales. Les dates et le processus de fixation du cadre paroissial sont sujets à controverses. O. Bruand l’a parfaitement résumé, la querelle ancienne se partage entre d’un côté, les partisans d’une fixation précoce héritée de l’Antiquité et de l’autre, ceux qui la considère comme une structure tardive affirmée au moment de la réforme grégorienne¹¹⁸⁷.

Autour des biens générés par un pèlerinage, ou par un rattachement quelconque à une maison laïque ou à l’évêché, ces monastères se dotent bientôt d’un patrimoine foncier. Le phénomène prend de l’ampleur à l’époque carolingienne. Certaines communautés préfèrent encore la tutelle laïque.

¹¹⁸⁷ BRUAND Olivier, *Les origines de la société féodale. L'exemple de l'Autunois (France, Bourgogne)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2009, p. 174-175. Cette dernière option « achoppe sur la question mutationniste et les perspectives d’une Église de plus en plus englobante, posant la question de la concurrence entre le pouvoir laïc et religieux sur les autels, sur leurs revenus et leurs territoires ».

II- La gestion du patrimoine monastique : économie, concurrence et évolutions jusqu'au XIe siècle.

Au même moment où les établissements constituent leur patrimoine foncier, ils doivent faire face aux aléas politiques de l'Église de Bourges. L'époque carolingienne marque la mainmise des prélats sur ces établissements. Mais parallèlement à ces monastères royaux, sur lesquels nous reviendrons dans le second chapitre, certains établissements préfèrent se placer sous l'autorité des puissances laïques. Or, il ne s'agit pas pour ces maisons de s'exempter totalement du pouvoir central. Ces dernières se constituent, comme l'a montré P. Gourgues, des liens avec le siège épiscopal. Notre exposé se basera sur deux modèles, témoins de la teneur des établissements aux VIIe-XIe siècles. Le premier, en situation urbaine est composé de Saint-Sulpice et Saint-Outrille ; qui ont la particularité d'apparaître relativement tôt et de souscrire aux changements successifs aux réformes. Un deuxième groupe cette fois-ci "rural" entendra, à travers Vierzon/Massay/Dèvres, représenter les possessions et la mainmise sur les terres de la stratégique vallée du *Cher*.

Conséquentes de la nature de certains établissements, les dotations confèrent aux communautés un patrimoine source de revenu (A). Ils se perfectionnent comme des relais essentiels des acteurs du pouvoir. Au-delà du rôle spirituel qu'on leur attribue, les abbayes occupent un rôle économique d'ampleur marquant ainsi par le foncier, leur domination territoriale.

Le temps des nouvelles revendications, aux Xe-XIe siècles, redistribue les cadres du pouvoir, en raison de la baisse du poids politique des autorités publiques. Sans nous immiscer dans le débat pour le moins sensible concernant la "mutation féodale", nous tenterons d'appréhender le rapport entre établissements religieux et nouveaux pouvoirs. Pour les premiers, des nécessités manifestes les poussent à trouver une protection. S'établissent alors des rapports synallagmatiques complexes entre les partis religieux et civils dans la mesure où ces centres sont désormais une marque de prestige et s'imposent comme les relais du pouvoir (B).

Enfin, si le patrimoine des établissements reste une preuve de leur puissance, certains se

trouvent sensiblement en difficulté pour gérer ces ensembles. Dans un monde religieux et diocésain alors en plein essor, certains monastères préfèrent à cela la réforme (C). Ce tournant institutionnel présente en l'occurrence de nombreux avantages et, en contrepartie, un prolongement structurel pour l'église cathédrale.

A- le patrimoine foncier représentation des monastères. Possessions et prestige social.

Par le biais de plusieurs exemples, nous tenterons de cibler le patrimoine foncier des plus grands établissements berrichons. Or, plusieurs communautés sont placées sous l'autorité de grandes institutions monastiques comme celle de Saint-Germain-des-Prés. Les biens se présentent sous différents types : églises, bâtiments divers et terres (bois, pâtures...). L'institution de véritables seigneuries religieuses tient un rôle central dans la vie économique de certaines localités. Pour gérer ce patrimoine, ces dernières confectionnent des documents administratifs : les cartulaires.

- Une économie locale à la charnière des temps mérovingiens et carolingiens :

Saint-Sulpice¹¹⁸⁸ au nord-ouest de la cité épiscopale, dans l'espace suburbain, nous donne l'occasion d'entrevoir les stratégies économiques d'un monastère placé dans l'orbite du pouvoir épiscopal¹¹⁸⁹. Au VII^e siècle, le monastère s'implante entre les cours de l'Yèvre et de l'Yévrette. Rapidement, il devient un acteur important de la ville pour deux raisons évidentes : la première d'ordre religieux par le pèlerinage organisé autour du corps du saint évêque *Sulpicius*, la seconde concerne le potentiel économique du site. Ces facteurs constituent un dynamisme d'ensemble captant les revenus des populations. C'est en somme un « élément fédérateur de la ville et sûrement des campagnes

¹¹⁸⁸ La Nef, Saint-Sulpice de Bourges : Cher, ch.-l. dép.

¹¹⁸⁹ L'édifice a disparu dès le XVI^e siècle d'après BUHOT de KERSERS Alphonse, *Histoire et Statistique monumentale du département du Cher*, II, Bourges, 1878-1898 (rééd. 1996), p. 232.

proches »¹¹⁹⁰ et ce, dès les plus hautes époques. Ajoutons à ces facteurs le soutien des archevêques, Austrégisile († 624) et son successeur Sulpice II († 647).

Une mention hagiographique, sans doute des plus intéressantes, illustre particulièrement l'essor du lieu nommé *Navis* ; en dépit de la description poussive que l'auteur en fait :

- « *locus ille, ube ipsa basilica, ubi memoratus Dei vir sepultus est, nominatur Navis, eo quod ibidem portus navigiae esse videre, locus amoenissimus inter duos amnes, nemoribus et vinearum copiosus, pratis, fluminibus interfusa inmensa planicies, ut habitantibus similitudinem paradisi videantur possidere* »¹¹⁹¹.

Au confluent de l'*Yèvre* et de l'*Auron*, au nord-ouest de la ville, la basilique peut s'appuyer sur un port destiné à la navigation et par conséquent, au niveau local, au transport des marchandises¹¹⁹². Les liens entre l'économie rurale et les redistributions urbaines sont mis en exergue. Nous sommes effectivement dans un monde économique largement rural, où l'intégration des surplus agricoles s'insère, dans le cas présent, dans un circuit d'échanges régionaux. La *vita* tend à décrire des ressources limitées à une citée, voire aux campagnes proches. Cependant, la circulation régulière des marchandises est possible par les cours de l'*Yèvre* et de l'*Auron* et ce, pour les produits de première nécessité. Il est toutefois difficile d'apprécier l'importance de l'activité commerciale. Les marchands d'abbaye disposent toutefois de nombreuses franchises sur les fleuves, les rivières et les routes¹¹⁹³. L'importance de leur commerce paraît assez faible. À cet égard, il est important de signaler les enjeux économiques gravitant autour de la fondation tant pour la perception de taxes, que pour le transport de marchandises principales sources de revenus. La prospérité du site, en vignoble, en bois et en terres

¹¹⁹⁰ *Ibid.*, ces établissements sont souvent couplés avec des structures d'accueil et d'assistance pour ceux qui recherchent asile. Il convient aussi de souligner la complexité de ces structures nécessitant un système de circulation des hommes.

¹¹⁹¹ *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, 12, p. 380 ; *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 14, p. 380 ; cf., aussi : *Vita II Sancti Sulpicii* (BHL 7930), *AA SS, Ian.*, II, 44, p. 539 : « Ce lieu où est la basilique elle-même où l'homme de Dieu déjà mentionné a été enseveli, se nomme Navis, parce qu'on y trouve un port pour la navigation ; c'est un lieu très agréable, entre deux rivières, abondant en bois et en vignobles, et en prés, une immense plaine qui s'étend entre deux rivières, si bien que ceux qui habitent le lieu semblent posséder l'équivalent du paradis », cité, transcrit et traduit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24-25.

¹¹⁹² Nous ne sommes pas non plus en présence d'une grande foire.

¹¹⁹³ BRUAND Olivier, *Voyageurs et Marchandises aux temps carolingiens. Les réseaux de communication entre la Loire et la Meuse aux VIIIe et IXe siècles*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002.

laisse entrevoir la richesse et la diversification des ressources de ce secteur. La communauté exerce un rôle palpable dans la vie économique locale. Autre élément significatif, la mention des *Pratis*¹¹⁹⁴ (de prés), suggère des terres pour collecter le foin des chevaux. Marque de la noblesse, le cheval est réservé pour la chevalerie, sachant que l'on utilise le bœuf comme animal de trait jusqu'au XIIe siècle. Cela suppose un certain prestige et des richesses liées à la terre.

En définitive la communauté religieuse tire parti de sa situation géographique particulière dans le *suburbium* de Bourges au point de détenir des prérogatives sur le plan fiscal. En effet, les bénéfices de l'établissement sont suffisamment importants pour qu'il puisse disposer d'importantes richesses monétaires¹¹⁹⁵. Bien entendu, la vision biaisée de ce site, décrit comme un idéal, doit être réexaminée. Indubitablement, réalité économique et emprise religieuse s'accordent puisqu'en l'occurrence, la topographie du site est liée sans doute au miracle évoqué dans la *Vita II^a S. Sulpicii*. Le saint éponyme ressuscite, non loin de la basilique, un homme noyé dans le fleuve. Alors qu'il prenait son repas en compagnie des frères, *Sulpicius* porta secours à l'homme¹¹⁹⁶.

- Contrôle et enjeux stratégiques de la vallée du Cher :

Au IXe siècle, Saint-Sulpice se dote d'un ensemble de biens dans le secteur nord-ouest de Bourges, où s'établit progressivement Vierzon, Dèvres et plus au sud Massay. Dans la vallée du *Cher*, la royauté carolingienne gagne le contrôle des monastères, en se constituant un réseau d'abbayes royales. Dèvres occupe par ses biens, un territoire qui se trouve cependant assez limité. Pour cause, Saint-Sulpice de Bourges¹¹⁹⁷ ainsi que Massay¹¹⁹⁸ possèdent nombre d'avoirs. De même, plus au sud, Saint-Germain-des-Prés

¹¹⁹⁴ La mention de « *pratum* » renvoie aux prés, différente des pâtures « *pascua* ».

¹¹⁹⁵ PROU Maurice, « Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais », dans *Revue numismatique*, 11, 1907, p. 367, n° 120.

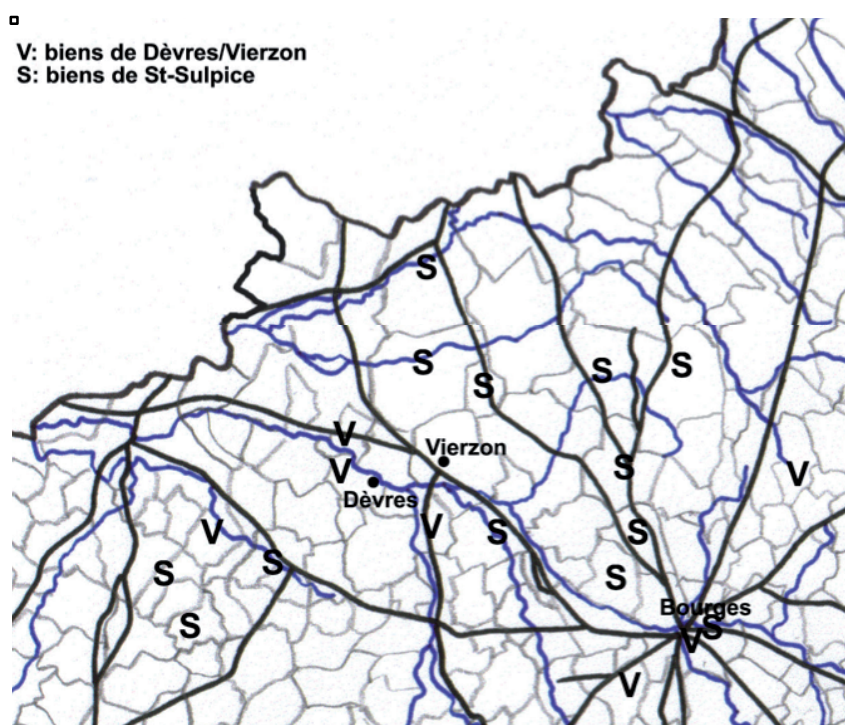
¹¹⁹⁶ « *in flumen... non longe a basilicae... domo, ubi Dei sanctus, in cuiusdam exederae loco refectionis gratia cum fratribus discumbibat* » ; *Vita II Sancti Sulpicii* (BHL 7930), AA SS, Jan., II, 20, p. 534, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24-25.

¹¹⁹⁷ Cher, ch.-l. dép., il s'agit probablement pour l'époque carolingienne de l'un des plus importants biens fonciers détenus par un monastère.

¹¹⁹⁸ Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon.

détient non seulement plusieurs églises le long du Cher¹¹⁹⁹, en particulier Villeneuve-sur-Cher¹²⁰⁰, Quincy¹²⁰¹, Breuil et Preuilly-sur-Cher¹²⁰² ; mais surtout le monastère de Limeux¹²⁰³. Une importante concentration des possessions est concédée au monastère Saint-Sulpice dans le secteur. À l'inverse, Vierzon détient des biens à Bourges, indiquant très certainement « une origine commune » des deux établissements¹²⁰⁴. Les transferts d'une abbaye à l'autre se déroule sans qu'il y ait une quelconque revendication¹²⁰⁵.

Fig. 21 - La répartition des possessions des monastères de Saint-Sulpice de Bourges et de Vierzon¹²⁰⁶ :



¹¹⁹⁹ Cf. d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 234, POUPARDIN R., *Recueil des actes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés des origines au début du XIIIe siècle*, Paris, 1909, n°10 (697, sans doute extrapolé) et n°12 (confirmation, 703), et CHÉNON Émile, « Les anciennes possessions de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en Bas-Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, 1907, p. 32-58.

¹²⁰⁰ Cher, ar. Bourges, c. Chârost

¹²⁰¹ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon.

¹²⁰² Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon.

¹²⁰³ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon.

¹²⁰⁴ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 235, les deux abbayes sont, rappelons-le, restaurées à l'initiative de l'archevêque Raoul.

¹²⁰⁵ Jacques Péricard (*ibid.*) démontre le rôle commun de l'archevêché, facilitant indéniablement les transactions incontestées, en 855, des églises de Neuvy-sur-Barangeon et d'Orçay passant des mains de Saint-Sulpice à celles de Dèvres/Vierzon. Apparaissent plus tardivement les églises (et leur territoire hérités de domaines plus anciens) de Nançay (Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon 2e. « *in villa quae dicitur Nançay* », (*Cartulaire A de l'abbaye de Saint-Sulpice... op. cit.*, charte n°115, v. 1010), cité et transcrit dans *ibid*), Vouzeron (Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon 2e. « *in villa vocabulo Voseronto* », (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op. cit.*, charte n°15, v. 990-999), cité et transcrit dans *ibid*) et Saint-Laurent-sur-Barangeon (Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon 2e.).

¹²⁰⁶ D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 236, Figure 7.

Les autorités maintiennent, par ces possessions, un point stratégique au sein d'une région insoumise. Les ressources économiques, par la situation spatiale du site, sont vraisemblablement des structures solides pour le monastère. Plus tard, les carolingiens se dotent d'un large domaine foncier. Saint-Sulpice reste à cette date le plus important patrimoine monastique d'un secteur homogène, s'étalant sur la bordure nord-ouest du diocèse¹²⁰⁷. Les pouvoirs en place tiennent à contrôler la frontière nord du diocèse, qui est surtout celle de la province ecclésiastique.

Cette tentative de restitution du patrimoine monastique, à travers l'exemple de Saint-Sulpice, sous-entend à plusieurs échelles géochronologiques le contrôle d'une économie relayée par les instances du pouvoir. Nous sommes témoins à la fin de l'époque mérovingienne d'un phénomène englobant dans un premier temps la ville et son territoire environnant et dans un second temps, plus tard, les marges étendues du nord du *pagus*.

B- Le temps des conflits : établissements religieux et orbite seigneuriale. La question féodale.

Le Xe siècle, est l' « époque réputée frustrante »¹²⁰⁸ notamment en matière d'architecture. Pour cause, la documentation écrite et archéologique pâtit d'une certaine ténuité lorsqu'il s'agit d'en faire l'état. Perçu comme un révélateur de la dégradation de la société, les quelques traces d'invasions et les terreurs de l'an mil ressortent alors. Si à présent ces prétendues "terreurs" et leur impact sur l'architecture ont été évacuées dans la bibliographie récente, bon nombre d'historiens considèrent qu'il y a pu avoir *« une crise ou au moins un moment manifeste de l'histoire à partir duquel on peut parler de féodalité, de féodalisme, de société féodale ? Ou si l'on préfère, et avec les nuances que cela peut impliquer chez tel ou tel auteur, y a-t-il eu une révolution ou une mutation*

¹²⁰⁷ Cf., carte des possessions des monastères de St-Sulpice de Bourges et de Vierzon.

¹²⁰⁸ LAURANSON-ROSAZ Christian, « Les élites et l'architecture dans le centre de la Gaule durant le haut Moyen Âge. L'exemple de Clermont en Auvergne : de la cathédrale de Namace (Ves.) à celle d'Étienne II (Xe s.) », dans *Hortus Artium Medievalum*, Zagreb, University of Zagreb, t. XIII-1, 2007, p. 44.

féodale ? »¹²⁰⁹. À l'inverse, certains refusent l'idée d'une "mutation féodale", « *ne percevant pas de changement majeur entre les temps carolingiens et le XIIe siècle, et allant même jusqu'à nier la notion même de féodalité* »¹²¹⁰. Cette question pour le moins passionnée et débattue sur les champs socio-politiques, nous pousse à considérer nos monastères et les "élites" les entourant dans un contexte historiographique particulier. À travers ces structures, sans prendre partie du fait, se situent les cas de Déols, Massay ou encore Vierzon, autour desquels s'articulent et gravitent les pourvois locaux. Derrière les fondements religieux d'un établissement, interagissent donc les questions sociétales.

- *Établissements et stratégies politiques : pouvoirs, patrimoine foncier, donations :*

Si l'on a pu considérer, dans le propos introductif, la volonté pour certains établissements d'être rattachés aux grandes instances ou familles tenantes de la *potesta*, le cas de Ruffec¹²¹¹ n'exclue pas certains particularismes locaux. L'originalité de cette création de 855, peut s'expliquer en raison de sa situation excentrée.

L'initiative laïque reste effectivement marginale dans la mesure où ni l'Église de Bourges, ni le pouvoir politique n'apparaît. Établie donc en dehors du contrôle des autorités et du réseau d'abbayes royales carolingiennes¹²¹², Ruffec présente un caractère exceptionnel, puisqu'elle est rattachée progressivement à l'aristocratie montante. Les stratégies familiales élaborées en marge du pouvoir royal traduisent davantage pour ces laïcs le besoin d'asseoir leur pouvoir et leur domination, plus qu'une véritable conquête. À cela s'ajoute les relations familiales évidentes entre abbés et seigneurs locaux : le moine originaire de Saint-Martial de Limoges (maison mère de Ruffec), Isembert Escoblart, parvient à la tête du monastère de Ruffec¹²¹³ ; mais c'est

¹²⁰⁹ Éric Bournazel et Jean-Pierre Poly, *Les féodalités*, Paris, 1998. Introduction, p. 6 et p. 9, cité d'après LAURANSON-ROSAZ Christian, « Le débat sur la « mutation féodale » : état de la question », dans *Scienza & Politica*, t. XXVI, Bologne, 2002, p. 3.

¹²¹⁰ *Ibid.* Cf., également BARTHÉLEMY Dominique, *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xe et XIe siècles*, Paris, Fayard 1997.

¹²¹¹ Indre, ar. Le Blanc, c. le Blanc.

¹²¹² SEMMLER J., « La naissance des abbayes royales au haut Moyen Âge (VIIe - IXe siècles) », dans *Revue du Nord*, t. 50, 1968, p.110-111 ; PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 231.

¹²¹³ « *Vicesimus quintus abbas hujus loci fuit dominus Isembertus, vir mitissimus et quietus, et apud potentes plurimum graciosus. Hic, adhuc juvenis, prioratum de Rofiec primo tenuit, in quo monasterium, claustra, domos et omnes officinas et muro per circuitum ab ipsis fundamentis edificavit et ipsum monasterium utensibilis adornavit, tabulam et capsam deauratam ad reponendum corpus S. Alpiniani ibidem fecit, et locum*

surtout l'un des cinq fils du seigneur de Ruffec, Ramnulphe Escoblart¹²¹⁴. L'exercice du pouvoir familial qui se veut ainsi justifié et légitimé par ce rattachement à Saint-Martial. Les textes font ainsi apparaître au XIIe siècle, les relations étroites entretenues entre le pouvoir laïc et religieux dans le contexte d'apparition d'un paysage monumental neuf, débuté au XIe siècle. Ces nouveaux aménagements coïncident avec les changements qui affectent de façon durable la société médiévale. L'essor du système féodal (et de l'encadrement des hommes) et dans une moindre mesure, la réforme des monastères¹²¹⁵, sont *a priori* les causes des transformations de Ruffec.

Nous avons cependant le privilège d'observer en Berry les grandes instances du pouvoir laïc, relayé par des monastères conséquents. Inévitablement, nous pensons à la fondation de Notre-Dame de Déols¹²¹⁶.

L'acte de donation constitue le rattachement d'une grande famille à un établissement. Au début du Xe siècle (917), la nouvelle abbaye se développe autour du *castrum*¹²¹⁷ tenu par l'entourage des *Déols*. Cette seigneurie émergente étend son pouvoir sur le Bas-Berry. Les enjeux économiques révèlent, dès la fondation, une véritable stratégie territoriale. Ses possessions, dans un secteur jusque là peu exposé ; encerclent principalement au nord, à l'ouest et au sud, la maison des *Déols*, confortant la position de

cupiosissimis ampliavit redditibus ut cum ibi vix duo monarchi viverent, modo septem sufficienter maneat, et honeste domum infirmarie Lemovice ad instar palacii regalis extolens confirmavit » *Commemoratio abbatum basilice S. Martialis*, édité par Duplès-Agrier, *Chronique de Saint-Martial de Limoges*, Paris, 1864, p. 13-14, cité et transcrit dans BARGE Jacques et HUBERT Jean, « Le prieuré de Ruffec en Berry », dans *Bulletin Monumental*, Paris, t. LXXXVIII, 1929, p. 207.

¹²¹⁴ L'exercice du pouvoir familial ne s'arrête pas là. Gaudoin, le frère d'Isembert, décide d'édifier « à une lieue » de Ruffec le donjon de Romefort. L'engouement de cette puissante famille de bâtisseurs dans la seconde moitié du XIIe siècle se traduit avec Isembert par une réédification totale de l'église nouvellement munie d'un cloître, de bâtiments conventuels, de dépendances et d'un mur d'enceinte ; cf., la *Chronique de Geoffroy de Vigeois*, édité par Labbé, *Nova Bibliotheca*, II, p. 321.

¹²¹⁵ RUSSO Daniel, « La réforme de l'Église et le moment figuratif dans l'art religieux (XIe - XIIe siècles) », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors série n° 2, 2008.

¹²¹⁶ Indre, ar. Châteauroux, c. Châteauroux Est.

¹²¹⁷ En 917, « *in castro Dolis* », HUBERT Eugène, « Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre », dans *Revue du Berry*, 1899, p. 134, n° 5, cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, catalogue des paroisses, Déols, p. 674. En dépit de la destruction des archives déoloises aux XVIIe et XVIIIe siècles, Eugène Hubert a pu rassembler les actes relatifs au département de l'Indre par un ordre chronologique (HUBERT Eugène, *Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre*, Châteauroux, 1899 et 1901). Le corpus compile une quarantaine de chartes essentiellement datées des Xe et XIe siècles. Les quelques textes relatifs à l'abbaye ne sont qu'une maigre compensation quand on connaît l'importance de l'établissement. Loin de pallier à ce déficit, le *Cartulaire des seigneurs de Châteauroux*, ne comporte seulement que quelques actes antérieurs à la fin du XIe siècle (*Cartulaire des seigneurs de Châteauroux (967-1789)*, éd. E. HUBERT, Châteauroux, 1931) ; cf., PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 17 pour l'état des archives.

celle-ci tout en contrôlant progressivement la vallée de l'*Indre* et de ses affluents. Notre-Dame s'assure ainsi les revenus le long des axes majeurs de ce secteur. Au-delà du pouvoir sur la terre et les hommes qu'exercent les *Déols* par le relais du monastère, ils ont une volonté manifeste d'accéder aux plus hautes charges. Peu à peu cette aristocratie locale tisse des liens étroits avec le siège épiscopal de Bourges au point d'y parvenir de 910 à 1030¹²¹⁸. Les exemples de *Déols* et Vierzon¹²¹⁹ nous montrent ainsi cette pratique courante qu'est pour les grandes familles éponymes, détentrices entre autre d'un *castrum* et rattachés à un grand monastère, d'accéder à partir la seconde moitié du siècle à la charge de prélat. Jusque-là considéré comme un marqueur du déclin de l'autorité centrale au Xe siècle, les détenteurs de la charge d'évêque n'en restent pas moins sous influence royale. La fonction est sous le contrôle effectif de l'autorité centrale. Elle n'est pas complètement abandonnée aux mains de la nouvelle aristocratie. Au contraire, le roi vise à surpasser l'autorité ducale et ses réticences¹²²⁰.

Cela n'enlève pas les difficultés de Guillaume à se rattacher aux vassaux du diocèse de Bourges. Sous une facilité apparente, force est de constater qu'en 893, Guillaume d'Aquitaine, avec la bienveillance d'Eudes, exerce les fonctions de *dux* et de *princeps*, prenant par la même occasion le contrôle de l'Aquitaine et celui de tous les *honores*¹²²¹ et à en croire, celui du siège de Bourges. Lorsque l'autorité de Guillaume est sensiblement en baisse, dans une principauté trop grande¹²²², siègent à Bourges des hommes issus de l'aristocratie locale. De la sorte, les *Déols*, y accèdent, mais restent cependant fidèles aux dynasties royales dominantes. Si Guillaume est bien à Bourges

¹²¹⁸ Ils élisent parmi eux des archevêques comme tout d'abord celui de *Déols*, Géronce : 914 - † 948. Il est issu de la maison de *Déols* puisque son frère Laune est lui, seigneur de *Déols*. L'évêque souscrit la fondation de l'abbaye de *Déols*, faite par le seigneur Ebbes, son neveu, en 917 (HUBERT Eugène, « Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre », dans *Revue du Berry*, 1899, p. 134, n° 5) d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 94.

¹²¹⁹ La maison de Thibault le Tricheur dispose plus tard du siège épiscopal, où se succèdent son frère Richard Ier et son fils Hugues.

¹²²⁰ D'après BAUTIER Robert-Henri, « La prise en charge du Berry par le roi Philippe Ier et les antécédents de cette politique de Hugues le Grand à Robert le Pieux », dans *Media in Francia. Recueil de mélanges offerts à Karl Ferdinand Werner*, Paris, 1989, p. 31-60 ; et GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, p. 414-433.

¹²²¹ cf., POLY Jean-Pierre, BOURNAZEL Éric, *La mutation féodale*, d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 110.

¹²²² Cf., LAURANSON-ROSAZ Christian, « Le roi et les grands dans l'Aquitaine carolingienne », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, début IXe siècle aux environs de 920*, Lille, 1998, p. 430-431, d'après *Ibid.*, p. 110.

pour la fondation de l'abbaye de Déols par son fidèle Ebbon¹²²³, il ne semble pas être parvenu à soumettre naturellement et durablement les *vassi regales*, contrairement au reste de l'Aquitaine. Les liens entre les Guillemides et les *Déols* sont pour le moins manifestes en 917, car Guillaume le Jeune (le neveu Guillaume le Pieux) porte à son tour un intérêt nouveau pour le monastère en 926, par le biais de donations¹²²⁴.

La particularité de la pratique d'une prière régulière et générale, mais également les demandes d'intercessions spécifiques à certains particuliers, vivants ou morts, est une constituante de la réputation des établissements familiaux. En diffusant dès le Xe siècle ce modèle sur le territoire, les dépendances monastiques et notamment Déols hérite de ce prestige. Concrètement, cet engouement leur permet d'établir des liens réciproques avec l'aristocratie locale : d'un côté, ces derniers rattachent le nom de leurs maisons à ces établissements ; pouvant intercéder pour les leurs, de l'autre, les monastères bénéficient de la protection, des donations et de l'influence de ces familles. En comparaison, G. Constable en déduit que pour Cluny, « *ses nombreuses dépendances et ses grands domaines ont été le résultat plutôt que la cause de sa puissance. Cela explique aussi pourquoi tant de moines, qui n'avaient pas de liens formels avec Cluny, étaient présentés comme clunisiens* »¹²²⁵. De toute évidence, c'est le moyen pour l'aristocratie d'asseoir son autorité sur la région de manière ostensible.

- *Les liens synallagmatiques entre communautés religieuses et castrum / places fortes :*

Nous l'avons brièvement évoqué, de nombreux établissements, dont les plus importants, se fixent, aux temps féodaux, auprès des détenteurs du pouvoir. Concrètement, cette autorité se traduit par la mise en place de signes ostentatoires de puissance : les *castrum*. Certaines circonscriptions héritent de toute évidence de cette fonction défensive. L'étude de P. Gourgues nous éclaire sur ce point¹²²⁶ et tend à redéfinir le cadre de ces réalités institutionnelles. Les centaines et *defensaria* ont une vocation

¹²²³ HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n°5, fondation faite « *pro amore Dei, deinde, pro anima senioris mei Vuillemi principis...* », cité et transcrit dans *Ibid.*, p. 111.

¹²²⁴ DEVAILLY Guy, *Le Berry...* *op. cit.*, p. 153.

¹²²⁵ *Ibid.*, p. 10.

¹²²⁶ Cf., GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle...* *op. cit.*, t. I, au chapitre II : les Circonscriptions à vocation défensive ?

d'origine militaire ou du moins un caractère défensif¹²²⁷. Ils apparaissent dans nos textes au plus tôt à l'époque carolingienne. Dans certaines régions, ces *vicaria* carolingiennes sont à l'origine des châtelainies plus tardives. Les nouvelles formes du pouvoir au Xe siècle s'illustrent par des familles des *Vierzons* des *Mehuns*, des *Buzançais* et des *Déols*. Elles héritent indubitablement de ces institutions.

Ce n'est pas non plus un hasard si ces grandes maisons sont implantées aux frontières¹²²⁸ et dans des secteurs stratégiques, à savoir les marges. Ils sont d'autant plus un marqueur permettant d'individualiser ces zones, puisque visiblement ces châteaux répondent en outre, à la fin du haut Moyen Âge, à des choix artistiques et culturels flagrants¹²²⁹. D'importants établissements monastiques tel que ceux de Bourbon¹²³⁰, Vierzon¹²³¹ ou encore Déols, se greffent dans les chefs-lieux de vicairies carolingiennes, où la présence d'un *castrum* leur est signifiée autour du Xe siècle. L'intérêt pour les communautés monastiques n'est donc pas des moindres, à commencer par celle de Massay, constituante du relais du pouvoir. L'ingérence est notable, puisqu'entre les VIIIe – XIe siècles elle est associée aux stratégies royales. Cela commence par la mainmise Pippinide instituant un réseau relationnel entre le roi et les établissements¹²³². En retour, ces derniers bénéficient, du moins dans la première moitié du VIIIe siècle, des faveurs royales. Lors des ajustements du système politique des Xe – XIe siècles, le monastère se constitue comme un point stratégique dans les luttes politiques.

Le contrôle des zones stratégiques sur les axes de communication orientés vers Bourges est alors une priorité. Massay et son monastère placé sous la protection du *castrum*

¹²²⁷ *Ibid.*, p. 169 et p. 172 : La centaine correspond à la circonscription pour le nord et la *vicaria* celle du sud.

¹²²⁸ *Ibid.*, p. 190-201 : À l'est, la création d'une ligne de défense est formée par les *principes* aquitains au VIIIe. Les successeurs de Pépin continuent sûrement à les utiliser.

¹²²⁹ Cf., PHALIP Bruno, « Étude monumentale et limites culturelles. Les confins de la Haute et de la Basse-Auvergne au XIIe siècle », dans *Revue Siècles du Centre d'Histoire des Entreprises et des Communautés*, Clermont-Ferrand, C.H.E.C. Université Blaise Pascal, 1997. P. 2.

¹²³⁰ Au *vicaria Borbonensi* (en 880, de KERSERS Louis, « Essai de reconstitution du cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges »... *op. cit.*, n°81) est mentionné en 761 le château (*Burbunis castrum* ; *Cont. Fred.*, c. 41) de même qu'une chapelle (castrale?) en 1095 (*capella de Burbono* ; bulle d'Urbain II, *PL*, 151, col. 430). Cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, catalogue des paroisses, Bourbon-l'Archambault, p. 674.

¹²³¹ Le *vicaria Virsionensis* est mentionné en 974 (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op. cit.*, charte n°26). Cité et transcrit dans *ibid.*, catalogue des paroisses, Vierzon, p. 779.

¹²³² SEMMLER J., « La naissance des abbayes royales au haut Moyen Âge (VIIe - IXe siècles) », dans *Revue du Nord*, t. 50, 1968, p.110-111.

construit par les seigneurs de Déols¹²³³ se voient devenir la cible d'intérêt des premiers capétiens et notamment de Robert le Pieux¹²³⁴. La destruction du château est ordonnée en 999. Le système abbatial de l'établissement religieux en subit le contre-coup. Gaulzin (un proche du roi), qui tient le siège épiscopal, nomme dans le même temps les abbés du monastère¹²³⁵. Désormais point stratégique et défensif, la situation se tourne en faveur du pouvoir central. Dans cette histoire, l'abbaye qui au départ constitue un relais du pouvoir seigneurial, devient le point des enjeux politiques Robertien, leur permettant d'asseoir et de légitimer leur *potesta*.

Dans le contexte politique de l'an mil, Robert le Pieux s'efforce de s'imposer dans le Berry et la Touraine voisine en contrôlant, par le biais de manœuvres militaires, les points stratégiques tels que les châtelainies¹²³⁶, les anciennes possessions royales¹²³⁷ et enfin, l'archevêché¹²³⁸. À l'image des *Déols*, la mainmise sur ces établissements est un moyen de légitimer sa domination. Ces établissements, perçus comme des centres religieux, confèrent également des relais du pouvoir pour les grandes maisons.

Derrière ces fondations et leurs aléas aux Xe-XIe siècles, l'examen historiographique soulève plusieurs questions délicates. Si celle de la "mutation" féodale fait encore couler de l'encre, d'autres tendent à s'essouffler comme celle des "raids barbares" et de ses conséquences sur l'architecture. On a pu ainsi imputer intégralement et facilement les traces ténues des élévations et de la documentation à ces "invasions". Nous l'avons vu, elles sont plus souvent le fait des dilapidations royales¹²³⁹. En Berry, les traces d'un passage magyar sont cependant perceptibles. Dans un article pour l'instant non publié,

¹²³³ *Annales Masciacenses*, an. 999 : « *Castrum Masciacensi hoc anno destruitur* ». ADEMAR de CHABANNES, *Chronique*, III, c. 51, éd. P. BOURGAIN, R. LANDES, G. PON, p. 171 : « *Idem Odo princeps Dolensis juxta Masaciacum monasterium castrum aedificavit quod rex Rotbertus expugnans capere nequivit et sic frustatus recessit* », cité et transcrit dans *Ibid.*, p. 231.

¹²³⁴ Cf., LEMARIGNIER J.-F., *Le gouvernement royal aux premiers temps capétiens (987-1108)*, Paris, 1965, d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 114.

¹²³⁵ *Ibid.*, p. 242.

¹²³⁶ C'est par la même occasion qu'il ordonne en 999 la destruction du château de Massay, cf., *Annales Masciacenses*, p. 170, a. 999 : « *Castrum Masciacensi hoc anno destruitur* ». ADEMAR de CHABANNES, *Chronicon*, III, c. 51, éd. LANDES R., PON G., p. 170 : « *Idem Odo [princeps Dolensis] juxta Masciacum monasterium castrum aedificavit quod rex Rotbertus expugnans capere nequivit et sic frustatus recessit* », cité et transcrit dans PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 248.

¹²³⁷ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 247-248, « *Située dans l'axe capital de la vallée du Cher, il était primordial de la conserver (Massay) dans l'orbite royale* ».

¹²³⁸ *Ibid.*, p. 247-248, la mainmise sur l'archevêché se faisait par l'intermédiaire de Dagbert, puis de Gaulzin.

¹²³⁹ Deuxième partie Chap. 1, I, A- Problèmes et lacunes des sources écrites.

Adrien Quéret-Podesta¹²⁴⁰ authentifie le passage des Hongrois dans le sud du pagus et son impact sur le paysage monastique".

C- Le mouvement monastique au temps des réformes.

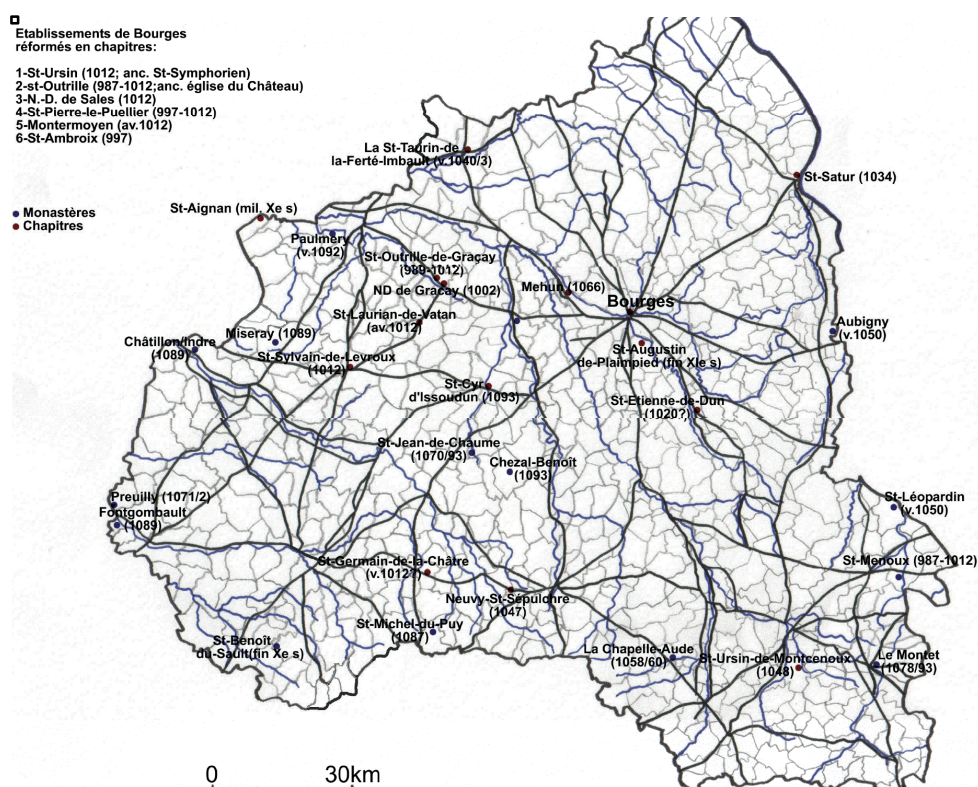
À côté de l'opulence monastique largement représentée dans l'historiographie, celle des chanoines demeure moins perceptible. Très récemment, les contributions à l'ouvrage d'Anne Massoni en 2010¹²⁴¹, ont permis de faire le point. À plus forte raison, celles du diocèse de Bourges sont essentiellement reprises dans les travaux de J. Péricard¹²⁴². Au risque de déborder sur le XIIe siècle, la réforme des monastères en chapitre semble l'un des derniers enjeux à considérer dans notre propos. De toute évidence, l'ingérence épiscopale dans les affaires monastiques trouve son paroxysme dans cette forme d'encadrement. De fait, la réforme juridique répond à un choix pratique. Au delà du poids que constitue l'Église cathédrale, les monastères trouvent leur compte dans la réforme.

¹²⁴⁰ QUÉRET-PODESTA Adrien (Rens. écrits non publiés, communiqués par), *Des Hongrois dans le Sud du Pagus Bituricus? Réflexions sur un passage du cartulaire de la Chapelle-Aude* ; que je tiens à remercier de nombreux égards pour sa contribution à l'ensemble de l'étude.

¹²⁴¹ MASSONI Anne (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2010.

¹²⁴² PÉRICARD Jacques, « Les communautés canoniales en Berry. L'exemple des chapitres Saint-Ursin et Sain-Outrille (XI – XVIIIe siècles) », dans MASSONI Anne (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2010.

Fig. 22 - Monastères et chapitres aux Xe-XIe siècles¹²⁴³ :



- *Appréciation des rythmes des réformes dans le contexte urbain. Des « prolongements de l'église cathédrale » (J. Péricard) :*

Entre la fin du Xe siècle et 1050, la prolifération des collégiales¹²⁴⁴ est conséquente de l'expansion monastique et de la reprise effective de l'autorité épiscopale sur le diocèse. Les chiffres en témoignent. Sur les vingt-neuf communautés créées ou réformées, dix-neuf adoptent le mode canonial¹²⁴⁵. Dans la cité épiscopale, l'impact des collégiales est plus facilement mesurable. Certains exemples sont pour le moins représentatifs de ce succès. À l'image des établissements Saint-Ursin et Saint-Outrille situés dans le *suburbium*, l'appréciation de la réforme nous montre la réussite de l'archevêché. Cette ébauche est assez uniforme à Bourges et dans sa périphérie proche. Entre les murs de Bourges un groupe épiscopal multipolaire se précise. *Extra-muros*, la gestion de ces

¹²⁴³ D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, Figure 9, p. 263.

¹²⁴⁴ *Ibid.*, p. 240.

¹²⁴⁵ À Bourges : Saint-Ursin (1012 ; anc. Saint-Symphorien) ; Saint-Outrille (987-1012 ; anc. Église du Château) ; Notre-Dame-de-Sales (1012) ; Saint-Pierre-le-Puellier (997-1012) ; Montermoyen (av. 1012) et Saint-Ambroix (997). D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, carte p. 263.

deux communautés se voit reconfigurer par la formation des quartiers périphériques et la réforme institutionnelle. Le nouveau modèle s'ancre profondément dans l'espace suburbain. Le paysage monumental religieux est durablement marqué puisque pour beaucoup, la réforme correspond à un renouveau architectural généralisé dans le territoire par les prémices de l'art roman.

Saint-Usin et Saint-Outrille constituent le paradigme des réformes institutionnelles. Ils se fixent comme des « prolongements de l'église cathédrale »¹²⁴⁶. La seconde, plus précisément, transformé au XI^e siècle en chapitre séculier par l'archevêque Dagbert (987-1013), fait preuve d'un rayonnement important comme en témoigne à ce moment la rédaction des *miracula Austregisili*. Le récit sans doute exagéré en fait toutefois un lieu de pèlerinage important de Bourges. Le corps mais aussi les deux autels dédiés à saint Pierre et à saint Étienne, patron de la cathédrale¹²⁴⁷, sont une constituante de cette réussite. Son attachement avec les prélats est précoce. En effet, il s'agit au départ d'une basilique nécropole épiscopale¹²⁴⁸. Véritable « annexe de la cathédrale et de son chapitre »¹²⁴⁹, Saint-Outrille engrange progressivement les privilèges, dont ceux du roi. S'accroissant progressivement, cette succursale dépasse au XII^e siècle et encore à la fin du Moyen Âge, un rayon d'action qui ne se limite désormais plus à Bourges.

Si ces attaches semblent être le fondement d'une réforme juridique, le cas de Saint-Sulpice et ses liens qu'on lui reconnaît également avec l'archevêché présente un rythme d'évolution sensiblement différent de celui de son homologue. Comme nous l'avons mentionné, en milieu urbain, les communautés sont réformées uniformément. Seul Saint-Sulpice est encore au XI^e siècle, la seule à ne pas adopter le mode canonial séculier. En effet, à côté de l'opportunité qu'offre les chapitres, le monastère de Saint-Sulpice, à l'instar de celui de Vierzon et de Déols, continue de percevoir de nombreuses donations et restitutions ; sans doute en raison d'une meilleure gestion de ses abbés. Cela n'empêche pas des liens encore évidents avec le siège épiscopal, à la fin du XI^e siècle et au début du siècle suivant, l'établissement se constitue un ensemble de

¹²⁴⁶ PÉRICARD Jacques, « Les communautés canoniales en Berry... » *op. cit.*, p. 64.

¹²⁴⁷ Cf., *Miracula Austregisili*, LABBE Philippe, *Nova Bibliotheca*, t. II, p. 354.

¹²⁴⁸ Cf., *infra.* ; et NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VI^e et au début du VII^e siècle »... *op. cit.*, p. 353.

¹²⁴⁹ PÉRICARD Jacques, « Les communautés canoniales en Berry... » *op. cit.*, p. 64.

dépendances aux alentours de Bourges, à Sainte-Croix, Achères et Saint-Jean-de-Chaumes¹²⁵⁰.

Les rythmes d'adoption de la réforme sont sensiblement différents. L'implication du siège épiscopal est une alternative. Cependant, le cas de Notre-Dame-de-Salles a bien montré la volonté pour les autorités religieuses, pendant l'époque carolingienne, de restaurer l'ancien monastère obéissant à la règle colombanienne. Manifestement, cette communauté féminine devient, nous l'avons vu, suspecte et tombe dans la *damnatio memoriae*. On oublie alors rapidement le culte à la sainte fondatrice Bethoara pour remplacer les moniales par une communauté de chanoines. En outre le monastère désormais dédié à *Sancta Maria de Salis*, n'est cité pour la première fois qu'en 1012 ; d'où un laps de temps difficile à déterminer entre "l'abandon" et la refonte de l'établissement. Quoiqu'il en soit, les chanoines de Notre-Dame-de-Salles prétendaient que leur chapitre occupait le site de l'ancien monastère¹²⁵¹. La réforme de l'établissement se profile en même temps qu'une série de création de collégiales par l'évêque Dagbert (†1012). Il instaure, en 1012, avec l'aide du vicomte Godefroy de Bourges et le consentement de Robert le Pieux, des chanoines¹²⁵². Ici, il est difficile d'envisager un choix délibéré, du fait de la volonté d'oublier l'ancien culte. Manifestement, l'évêque Dagbert et son successeur Gaulzin (†1030) sont très actifs en matière de réforme monastique.

Au-delà d'un changement juridictionnel, l'établissement semble réformé jusque dans ses structures. Le complexe carolingien est remanié. Celui-ci est donc rebâti dans sa forme définitive au XI^e siècle ; ce qui coïncide avec les prémices de l'art roman. Il s'agit, au-delà d'une réforme institutionnelle, d'une véritable réforme figurative¹²⁵³. L'archéologie nous

¹²⁵⁰ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 259.

¹²⁵¹ La tradition locale insiste sur la valeur primitive du monument. Pour Catherinot (*Les églises de Bourges*) en l'occurrence, cet emplacement correspondait autrefois au baptistère de la cathédrale. Légende établie selon laquelle, à l'origine saint Ursin aurait placé un sanctuaire là où se trouve celui de *Berthoara*. Or, on conservait ici une chasuble de l'apôtre du Berry, premier évêque de Bourges (MELLOTT Jean, « Les fondations colombaniennes dans le diocèse de Bourges », dans *Mélanges colombaniens. Actes du congrès international de Luxeuil, 20 – 23 juillet 1950*, Paris, Éditions Alsatia, 1951, p. 210).

¹²⁵² cf., les notes de L. de Kersers, *Essai de reconstitution du cartulaire de ND de Salles*, ADC, 18 J 244, surtout la liasse 19 : « *Saint Dagbert 56^e archevêque de Bourges en l'an 1012, convertit ledit monastère de religieuses en église collégiale de chanoines qu'il y étably par le secours de Godefroy vicomte de Bourges et le consentement de Robert roy de France* ».

¹²⁵³ cf. à ce sujet RUSSO Daniel, « La réforme de l'Église et le moment figuratif dans l'art religieux (XI^e - XII^e siècles) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, Hors série n° 2, 2008.

en est témoins, mais également l'iconographie. Le nouvel édifice est représenté de profil avec ses dernières modifications : les galeries de tribune et surtout la tour porche. Les modifications architecturales semblent *a priori* importantes, puisque la collégiale est entièrement réédifiée, notamment l'ancienne abside qui empruntait l'une des tours orientale de l'enceinte romaine¹²⁵⁴. Le document fait intervenir conjointement roi, moines et abbés recevant à cette occasion la châsse. Ce reliquaire est offert ici pour instaurer le nouveau culte à la vierge au moment de la restauration et de la consécration du nouvel édifice. Au-delà de l'image prédominante du rapport entre pouvoir royal et pouvoir ecclésiastique, l'Église est célébrée en tant qu'institution certes, mais aussi en tant que création artistique.

Les contours de l'effervescence du mode collégial se dessinent facilement *intra* et *extra-muros*. Et malgré son uniformité, des dysfonctionnements et des particularismes nous permettent de mieux mesurer les rythmes d'appréciation et les conditions d'évolutions des abbayes réformées.

- *Avantages et missions des collégiales. Choix des réformes et gestion du foncier :*

Ces collégiales apparaissent en plein contexte féodal¹²⁵⁵. L'apparition de nouvelles châtelainies est sans aucun doute un facteur d'attraction des monastères et le plus souvent, des collégiales. Ces dernières, plus malléables et moins dépendantes de la règle monastique, donnent aux seigneurs locaux un appui incontestable. Elles se constituent alors comme des relais du pouvoir où le nom des grandes maisons est désormais transmis et associé au pouvoir religieux. Qui plus est, ces abbayes propriétaires de larges domaines fonciers, sont un moyen intermédiaire de contrôle sur la terre et les hommes. Indubitablement, ce sont des marques ostentatoires de domination, de richesse et de prestige.

¹²⁵⁴ OTTAWAY John, « Bourges », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987, p. 262-266. Est également recensée une bibliographie des auteurs du XIXe jusqu'au début du XXe siècle.

¹²⁵⁵ « Le rapport entre l'émergence de nouveaux sanctuaires et la polarisation du pouvoir politique est à présent bien connu : à la création d'une nouvelle châtelainie répondait un prieuré ou le plus souvent, une collégiale » ; d'après PÉRICARD Jacques, « Les communautés canoniales en Berry... » *op. cit.*, p. 59.

En contexte urbain, les goûts sont différents et n'impliquent pas systématiquement les mêmes acteurs. Dagbert et Gaulzin, tous deux, archevêques affichent d'autres ambitions. Tous deux sont en effet des favoris du roi. Gaulzin en particulier s'emploie à réduire les dissidences locales, comme celle du vicomte de Bourges. Le contrôle des collégiales passe par l'accord des faveurs épiscopales. Il voit, par l'intermédiaire de l'épiscopat, les qualités des collégiales « *plus souples et peu enclines à l'indépendance recherché par les communautés monastiques* »¹²⁵⁶. La ville est donc, pour les détenteurs du pouvoir, un terrain d'essais favorable aux réformes.

À côté des faveurs accordées aux collégiales et de leurs enjeux stratégiques, les communautés de la cité épiscopale, mieux fournies, rappellent le rôle qui leur est assigné. Il est primordial de leur reconnaître leur principale mission, à savoir l'assistance sociale et religieuse. À l'occasion de l'institution du chapitre Saint-Ursin de Montcenoux, les *Bourbons* alors fondateurs nous le signalent : ces communautés et plus particulièrement celles du *suburbium* se doivent d'accueillir les pèlerins et les pauvres¹²⁵⁷, expliquant sans doute leur rapport de proximité avec les voies de communication. Nous avons donc à faire à de véritables institutions à vocation hospitalière. À cette affluence, s'ajoute le culte des saints et le service liturgique. C'est l'occasion pour Notre-Dame-de-Sales, comme pour d'autres communautés comme Saint-Ursin, de confectionner de nouveaux reliquaires et des inventaires (cartulaires). Effectivement, le chapitre Notre-Dame-de-Sales acquiert un visa de l'archevêque pour un reliquaire contenant les reliques de saint Martin¹²⁵⁸, dont le patronage est surreprésenté en Berry, « *caution supplémentaire pour une communauté en perte de vitesse* »¹²⁵⁹.

Derrière ces missions redéfinies, on peut voir également un nouveau mode de gestion du patrimoine. Le cas est plus significatif pour certains établissements situés hors de la périphérie de Bourges. La question est cependant de savoir si le passage à la réforme est significatif de l'échec des monastères ne sachant alors plus véritablement gérer leur patrimoine, ou au contraire un souhait délibéré.

¹²⁵⁶ PÉRICARD Jacques, « Les communautés canoniales en Berry... » *op. cit.*, p. 59.

¹²⁵⁷ *Ibid.*, p. 74.

¹²⁵⁸ Archives départementales du Cher, 7 G 262 ; d'après PÉRICARD Jacques, « Les communautés canoniales en Berry... » *op. cit.*, p. 74.

¹²⁵⁹ *Ibid.*

Le paysage monastique nous conforte dans l'idée d'une lente et discontinue métamorphose économique, où interviennent des Hommes et les besoins manifestes de la société médiévale. On passe d'un monde éclaté à la maturation des nouvelles entités seigneuriales, de mieux en mieux constituées. C'est notamment autour des châtelainies que se greffent ces nouveaux établissements. Ces derniers, implantés sur un modèle antique stable, peuvent également être reformés progressivement. En effet, les temps carolingiens témoignent d'un premier renouveau et de l'ébauche d'un nouveau réseau. Pour la plupart, les grands établissements sont à l'origine d'une occupation au IX^e siècle des *vicaria*. Ces cadres confèrent un rôle défensif favorable à l'implantation des seigneuries émergentes. Pour les nouveaux titulaires du pouvoir, les institutions religieuses sont un relai essentiel du droit sur la terre et les Hommes. Les donations faites à ces établissements permettent la mise en place d'un patrimoine foncier sans précédent. Leur prestige est associé au nom des détenteurs du pouvoir. Au même moment où les pouvoirs sont redistribués, le monde monastique trouve son paroxysme dans la réforme canoniale. Les communautés qui l'adoptent échappent aux anciennes règles et sont saisies de nouvelles missions, tandis que d'autres préfèrent rester indépendantes de ce système. Quoiqu'il en soit, la réforme trouve son paradigme dans l'art figuratif. En règle générale se dresse un paysage monumental neuf, s'accompagnant d'une meilleure gestion patrimoniale, comme en témoigne la confection des cartulaires. Ces derniers sont notamment un moyen de revendications d'un bien anciennement "spolié", ou du moins redistribué.

Le modèle économique et social du haut Moyen Âge, autrefois perçu comme inflexible, nous prouve à travers ces structures un réel dynamisme dès la fin de l'époque mérovingienne, « *promis à la seigneurialisation aux XI^e-XII^e siècles* »¹²⁶⁰.

¹²⁶⁰ TOUBERT Pierre, *L'Europe dans sa première croissance. De Charlemagne à l'an mil*, Paris, Fayard, 2004, p. 9.

III- les réalités monastiques : besoins économiques et mesures politiques.

La montée du christianisme en Gaule s'affirme progressivement par le rattachement des acteurs du pouvoir dans les chefs-lieux de cités. Au-delà d'une tradition qui ferait remonter ses origines parfois au III^e siècle, on observe dans les textes les premières souscriptions d'évêques vers les IV^e et V^e siècles. Leurs origines sénatoriales, tenant de l'historiographie, sont une constante dans la majeure partie du diocèse. Toutefois, ils sont bien les détenteurs de la *potesta*. Leurs prérogatives n'en sont pas moins limitées dans un premier temps. La nouvelle religion entraîne certains changements institutionnels, mais s'inscrit sans nul doute dans le monde romain ; à tel point que l'idée d'une rupture nette est aujourd'hui à exclure. De toute évidence, le christianisme trouve en Gaule les mêmes repères. Son développement prioritairement urbain n'est pas une coïncidence. Les "villes" sont le cadre dominant de la romanisation. L'adoption de ce nouveau mode bouleverse en profondeur les demandes de la société. Les pouvoirs s'investissent dans les chefs-lieux de cité, de cette nouvelle mission et trouvent peu à peu un écho en milieu rural, notamment dans les secteurs de peuplement (*vici...*). Ce glissement est plus ou moins appréciable autour du V^e siècle. S'il s'agit d'instaurer une Église dans son sens institutionnel, cela engendre des nouveaux besoins et des nouvelles structures, afin d'affirmer le caractère symbolique du triomphe de la nouvelle religion. Non seulement cet aspect des nouvelles mentalités prédomine, mais l'architecture répond également à des besoins sociaux et économiques caractérisés par l'intégration du monde des vivants et des morts, autour duquel s'instaurent les dévotions. La religiosité des sites, l'affluence des fidèles et le développement des cimetières revêtent désormais d'un caractère public, remplaçant théoriquement les anciennes structures telles que les basiliques. Ce point de rencontre s'appuie en réalité sur un cadre primitif, au point de copier les plans des monuments primitifs (basiliques...). La ligne de conduite se traduit en matière d'implantation, mais également dans les techniques de construction.

Pour ce faire, nous tenterons de mesurer le phénomène architectural urbain dans son rapport avec les mesures des prélats. Comme pour l'*ecclesia prima*, le *suburbium* et ses

basiliques construites *ex-novo* sont les témoins de cette conquête religieuse de l'espace. La matérialité implique des rythmes économiques, des mesures politiques flagrantes ainsi que des intérêts communs (A).

Le glissement progressif des mentalités vers les campagnes est signifié par des pouvoirs locaux s'appropriant parfois les monuments publics. Comme dans l'espace suburbain, ces premiers lieux de cultes n'ont pas systématiquement le titre de *monasterium* mais sont simplement signifiés dans les sources par les réalités qu'ils recoupent : *memoriae* et *crypta* notamment pour Déols (B). Il est clair que cet exemple est pour le moins le paradigme architectural de l'église de la haute époque médiévale.

A- Mesures économiques et contexte politique favorable.

Désormais, le paysage religieux exprime *intra-muros*, avec le groupe épiscopal, le triomphe de la nouvelle religion. Ces infrastructures reprennent pur l'essentiel et de manière significative, d'anciens bâtiments publics. Ce contexte bien défini n'est pas uniforme dans la proche périphérie. La reprise du *suburbium* au VI^e siècle constitue la principale nouveauté. Sur le principe romain du prototype urbain, la cité biturige s'impose définitivement comme un modèle de centralité.

- Dans Bourges, un cadre déjà défini : réalités de la trame antique et société en contexte urbain :

Intra-muros, nos exemples d'établissements impliquent presque systématiquement une origine romaine. Plusieurs exemples permettent d'apprécier cette trame antique. Le *monasterium Sancti Petri Puellarum* (Saint-Pierre-le-Puellier), mentionné dans les textes, uniquement entre 997 et 1012, si l'on se réfère à la *vita*, correspondrait à un monument situé à deux-cent mètres au nord-ouest de la cathédrale. Son orientation

suggère l'emplacement d'une construction primitive¹²⁶¹ et par conséquent l'ancien réseau urbain antique¹²⁶². Comme beaucoup d'autres obédiences, elle disparaît au XIX^e siècle. Plus encore, l'origine de la cathédrale semble se calquer peu ou prou avec la tradition. La donation de la maison du sénateur Ludre à saint Ursin est semble-il difficile à déterminer. Nous n'avons guère d'éléments permettant de distinguer avec certitude l'emplacement et la date de la construction de la première cathédrale, mais l'actuelle semble précédée d'une construction antique. *A posteriori* la tradition est reprise, puisque l'on a aisément fait correspondre les vestiges romains à la donation du sénateur. Or, force est de constater l'existence de structures primitives sous le pourtour de la cathédrale. L'emplacement primitif serait en tout cas conservé pour la cathédrale. Pour le haut Moyen Âge, seuls les vestiges d'un édifice monumental, situés au flanc nord de la cathédrale, sont datés d'entre le troisième quart du IV^e et le IX^e siècle. Cette découverte peut ainsi être, sans certitudes, rattachée à l'*ecclesia prima*¹²⁶³.

L'origine de la majorité des institutions religieuses, y compris le groupe épiscopal, reste néanmoins opaque, tant dans la documentation écrite qu'archéologique. Certaines s'établissent de façon plus certaine sur des structures antiques apparentes et encore en fonction au Moyen Âge. Il s'agit en outre du rempart tardo-antique. On identifie de la sorte les cas de Sainte-Estadiole et de Notre-Dame-de-Sales. La première n'est mentionnée de façon certaine que tardivement, vers 1025¹²⁶⁴. L'édifice, sans doute du premier quart du VIII^e siècle est flanqué contre la muraille, près d'une porte de l'est de la ville. Après le XI^e siècle, le monument alors sûrement remanié est encore en état. On sait qu'au XVI^e siècle, le tombeau honoré est endommagé en 1562 par les protestants¹²⁶⁵. La seconde, Notre-Dame-de-Sales est à proximité avec du réseau romain et plus particulièrement de l'enceinte. Les bribes d'une structure religieuse datée des environs du VII^e siècle apparaissent sur le tracé primitif. Le système étant le suivant :

¹²⁶¹ « *monasterium quoddam in eadem urbe vir Dei summo construxerat nisu, in quo Virginum ac continentium feminarum incluserat agmen : ubi structuram lapidum grandaevis extulit aedibus* », (*Vita Sulpicii... op. cit.*) ; citée dans *ibid.* et PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 221.

¹²⁶² BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.* p. 22.

¹²⁶³ TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 48.

¹²⁶⁴ de KERSERS Louis, « Essai de reconstitution du cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XXXV, 1912, p. 3-12, n°13 ; cité d'après *Ibid.*, p. 221.

¹²⁶⁵ *Patriarchum Bituricense*, éd. P. LABBE, NB, t. 2, p. 55 ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 221.

l'ancienne abside empruntait l'une des tours est de l'enceinte romaine¹²⁶⁶. L'occupation du site durant l'Antiquité, au niveau de la *Rue de la Moyenne*¹²⁶⁷, est signalée par les fondations d'un bâtiment en grand appareil. D'autres vestiges témoignent encore d'un projet monumental sûrement public durant le haut-Empire. En 1960, l'église est démolie pour bâtir la nouvelle Trésorerie générale.

La topographie et la trame antique de Bourges favorisent l'emprise monastique. *Avaricum* occupe un éperon de plateau calcaire agencé par des contraintes naturelles formées par les cours d'eau. Ils donnent lieu à une limite naturelle plus ou moins appréciable. Du côté méridional se situe la façade la plus exposée, propice pour bâtir une enceinte.

L'emprise religieuse hors des murs se définit autour de la naissance du cimetière médiéval. Cette reconfiguration modifie en profondeur le paysage monumental. Effectivement, on assiste à l'aménagement du *suburbium*. Il s'agit peut-être là du véritable changement majeur opéré en contexte urbain. Ces basiliques sont d'ailleurs un peu plus tard adjointes à une fonction funéraire. Cette nouvelle organisation participe de ce fait à la réorganisation économique la ville dans un premier temps, puis de ses campagnes proches¹²⁶⁸. Rappelons-le, ces basiliques sont proches des axes de communication (voies et des cours d'eau), favorisant ainsi cet essor économique. C'est donc entre 550 et 650 environ que ces obédiences s'implantent, mais elles sont surtout actives au milieu du VII^e siècle¹²⁶⁹. Dans ces quartiers périphériques, l'oratoire Saint-Martin en est le parfait exemple¹²⁷⁰. Il se crée au sein de la nécropole antique vers le milieu du VI^e siècle¹²⁷¹. La reprise de cet espace efface les ruptures entre le monde des morts et celui des vivants. En témoigne bien sur l'art monumental (et les constructions

¹²⁶⁶ OTTAWAY John, « Bourges », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil*, Paris, Editions Picard, 1987, p. 262-266. Est également recensée à ce propos dans la notice, une bibliographie des auteurs du XIX^e jusqu'au début du XX^e siècle.

¹²⁶⁷ CAG 18, p. 93.

¹²⁶⁸ TROADEC Jacques, *Recherche urbaine et archéologie préventive...op. cit.*, p. 47.

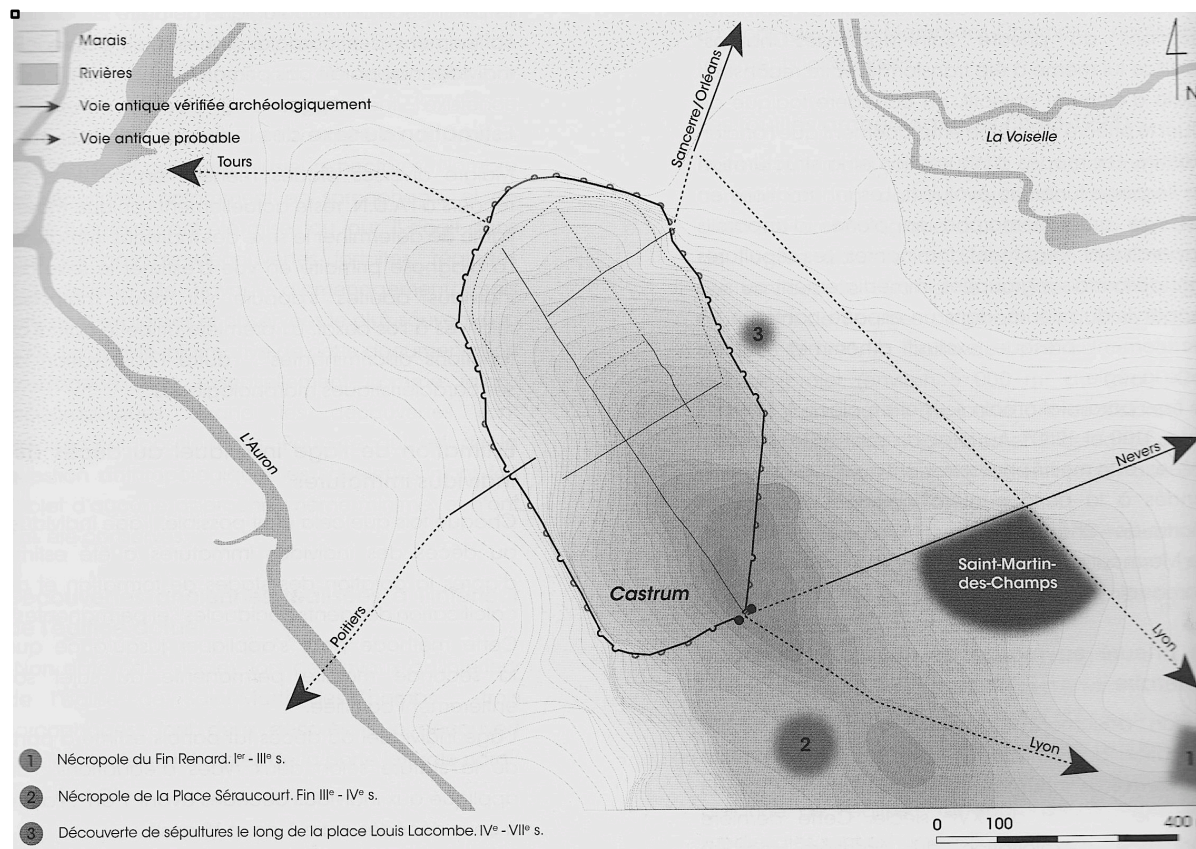
¹²⁶⁹ MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 9-14.

¹²⁷⁰ Id., (dir.), *Formation et transformation d'un cimetière médiéval. Saint-Martin-des-Champs à Bourges. De l'oratoire au prieuré (VI^e-XVI^e siècles)*, Bourges : Service d'archéologie préventive de Bourges Plus, 2010, Monographie Bituriga, 2010-2, 2010.

¹²⁷¹ MAÇON Philippe (dir.), *Les espaces funéraires et la ville...op. cit.*, p. 51.

ex-novo), mais également la mise en œuvre de systèmes liturgiques mémoriels et de normes épigraphiques¹²⁷².

Fig. 23 - Saint-Martin-des-Champs dans son contexte funéraire et topographique¹²⁷³ :



Pour l'essentiel, la mise en place et le développement du réseau de fondations religieuses *intra* et *extra-muros* sont réalisés à la fin du VI^e et au VII^e siècle. Il n'évolua plus guère jusqu'au seuil du XI^e siècle. La réhabilitation des quartiers suburbains constitue donc une nouvelle trame urbaine et religieuse. Cette facette de l'urbanisation participe au principal changement constitutif du christianisme : l'art monumental, dans une continuité impliquant également la reprise d'espaces prédéfinis. Derrière ces projets, l'action des prélats est conséquente du contexte politique favorable.

¹²⁷² Sur la question cf., TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes... op. cit.*

¹²⁷³ D'après MAÇON Philippe (dir.), *Formation et transformation d'un cimetière médiéval. Saint-Martin-des-Champs à Bourges. De l'oratoire au prieuré (VI^e-XVI^e siècles)*, Bourges : Service d'archéologie préventive de Bourges Plus, 2010, Monographie Bituriga, 2010-2, 2010, p. 49, figure 3-2.

- Des facteurs propices au développement monastique. Économie et politique aux temps mérovingiens et carolingiens :

Hormis les nouvelles constructions, au IV^e-V^e siècle, la réfection d'anciens monuments publics antiques est une pratique courante. En règle générale, cela concerne le remploi de thermes ou de temples essentiellement en milieu urbain. On assiste à un phénomène d'appropriation des monuments publics par des particuliers¹²⁷⁴. Cette nouvelle manière d'habiter la ville est exacerbée par les nouveaux projets monumentaux chrétiens. Ces créations sont dues aux initiatives des évêques "bâtisseurs" aux origines sénatoriales souvent douteuse. À Clermont, c'est Namace qui ordonne d'élever la cathédrale¹²⁷⁵. Dans ce diocèse, contrairement à Bourges, l'évêque restaurateur apparaît de manière précoce. Il est le huitième en titre à bâtir *intra-muros*. Il est d'ascendance "sénatoriale" avec tout ce que cette condition implique¹²⁷⁶. À Bourges, l'origine sénatoriale n'est pas reconnue pour le premier prélat (Ursin), mais pour le donateur de l'*ecclesia* : *Lusor*. L'existence des premiers évêques mentionnés dans les sources et de ses successeurs doit être admise avec la plus grande réserve. Le lignage noble n'est avéré qu'à partir du neuvième évêque mentionné dans la liste épiscopal. Palais, mentionné au V^e siècle, ferait partie de la grande famille des *Palladii*¹²⁷⁷. Par l'exemple de saint Ludre, la tradition notamment celle rapportée par Grégoire de Tours, veut marquer l'adoption du christianisme par les "élites" dans les campagnes. Effectivement, c'est sur ce schéma et celui de l'évergétisme qu'en dehors des ermitages se propage la nouvelle religion.

On préfère l'image des évêques restaurateurs. Sulpice et Ourtille sont ainsi au VII^e siècle les tenants de cette politique, ancrée dans un contexte favorable. Suite au conflit de 583 opposant Gontran à Chilpéric, s'instaure une période propice, jusqu'aux premières décennies du VIII^e siècle, au renouveau religieux en terme architectural. Ecclésiastiques et les laïcs s'investissent dans la création d'obédiences, si bien que vingt-quatre

¹²⁷⁴ Dans GUYON Jean, « De la ville à la campagne »... *op. cit.*, p. 575.

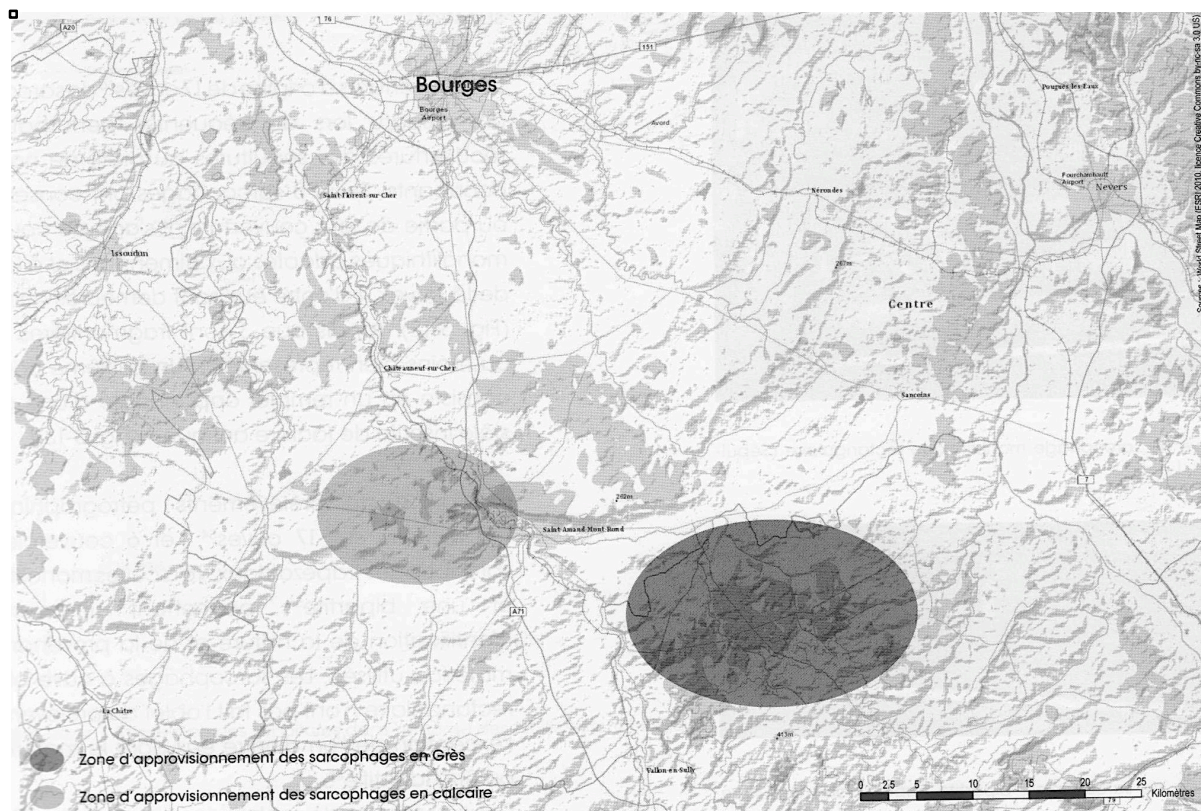
¹²⁷⁵ *HF*, chap. 16, livre II ; cité d'après LAURANSON-ROSAZ Christian, « Les élites et l'architecture... » *op. cit.*, p. 39-40.

¹²⁷⁶ *Ibid.*

¹²⁷⁷ Que Sidoine Apollinaire (*Lettres*, éd. A. LOYEN, Paris, 1970, VII, 9) cite comme l'une des plus illustres et ancêtre de Simplicien, futur évêque de Bourges ; d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* *op. cit.*, p. 75.

communautés monastiques s'établissent aux VI^e, VII^e et début du VIII^e siècle dans le diocèse dont sept d'entre elles à Bourges¹²⁷⁸.

Fig. 24 - Sites de provenance des sarcophages en grès et en calcaire de Bourges¹²⁷⁹ :



Au Xe siècle, l'évêque Étienne de Clermont est sans doute le plus illustre fondateur, avant la réforme grégorienne. D'un lignage noble et issu des vicomtes de Clermont, il est proche de Guillaume le Pieux et de ses neveux¹²⁸⁰. Les prélats de berruyers, dont ceux de la première moitié du XI^e siècle, Dagbert et Gaulzin, participent pour beaucoup à l'application du système collégial. Ces initiatives relèvent des besoins humains et génèrent un circuit économique. Il est effectivement nécessaire à l'approvisionnement en matériaux de constructions ou "d'inhumations" et favorisé par un réseau de distribution ancien (voies romaines, aménagement des cours d'eau). À Bourges comme dans le reste du *pagus*, l'art monumental au XI^e – XII^e siècle marque profondément le paysage religieux.

¹²⁷⁸ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 218.

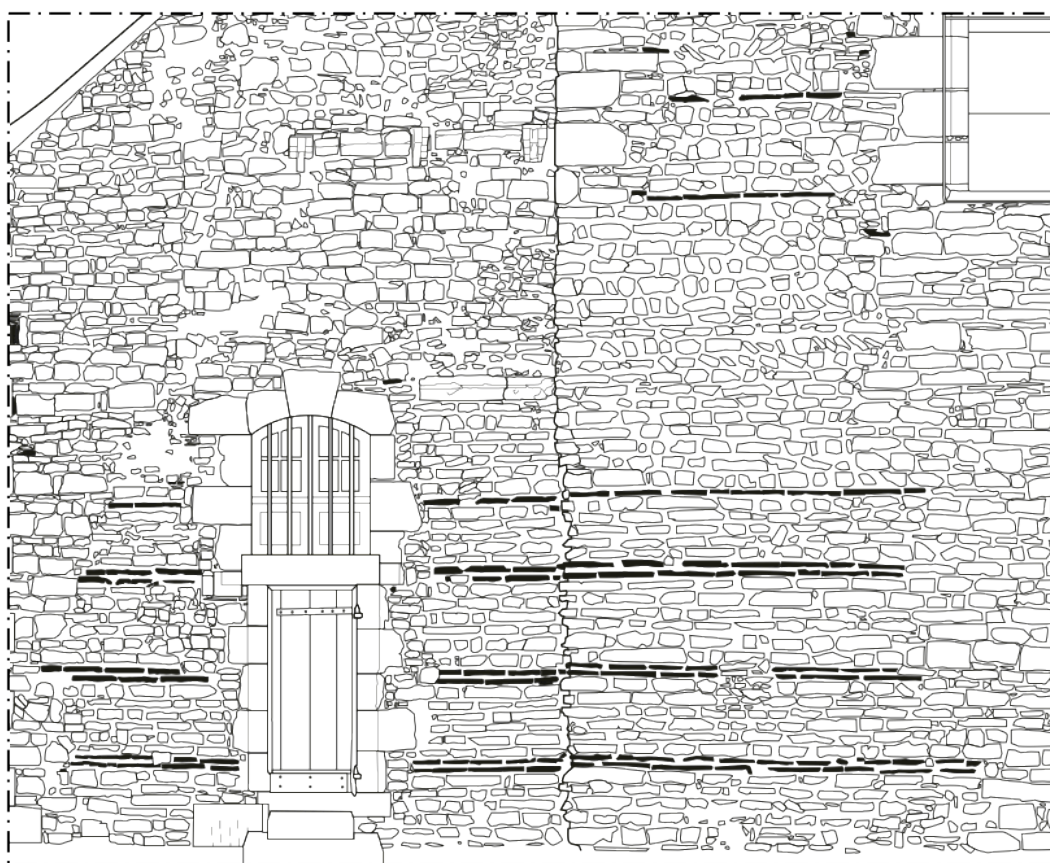
¹²⁷⁹ D'après MAÇON Philippe (dir.), *Formation et transformation d'un cimetière médiéval... op. cit.*, p. 58.

¹²⁸⁰ LAURANSON-ROSAZ Christian, « Les élites et l'architecture... » *op. cit.*, p. 41 : il est « Vassal royal » des derniers carolingiens et siège de 943 à 984. Il opte pour le maintien de l'ordre du diocèse en restant fidèle au pouvoir mais restaure surtout la cathédrale de Clermont.

B- Le cas de Déols : la construction, la pierre et les résurgences antiques. Anthropologie du chantier de construction.

La formation du paysage chrétien en campagne évolution et s'adaptation aux conditions structurelles et aux acteurs locaux du pouvoir. Gardons donc à l'idée que cette osmose entre les "élites" rurales et le christianisme est favorisée par la ville comme modèle social et monumental. Cette acculturation est réciproque. Nous avons le privilège d'observer les premières formes du christianisme dans les campagnes bituriges. Le phénomène induit une continuité notable. Le secteur est effectivement peuplé car il s'agit du *vico Dolensi*. Sorte de paradigme architectural de l'*ecclesia* de la haute époque médiévale, Déols avec ses aménagements liturgiques trouve son proche écho en dehors du diocèse¹²⁸¹.

Fig. 25 - Zoom sur les élévations du chevet de Saint-Étienne de Déols¹²⁸² :



¹²⁸¹ Citons par exemple l'église rurale de Molles au nord-est de l'ancien diocèse de Clermont. Allier, lieu-dit les Malavaux, c. Molles.

¹²⁸² DAO : Olivier Bellat, d'après cliché photographique. Relevé Adobe Illustrator CS3.

- *La mise en œuvre du chevet. Pour une approche technique et stylistique :*

À côté des multiples travaux sur la construction et le bâti dans son ensemble, ou de l'harmonisation des méthodes acquises¹²⁸³, interprétations stylistiques et observations des matériaux sont actuellement généralisés dans des études systématiques à des échelles micro-régionales¹²⁸⁴. Les recherches de terrain menées par B. Boissavit-Camus¹²⁸⁵ nous permettent de mieux considérer le site dans son aspect matériel et technique. Par ailleurs, la singularisation des phases de changement, les moyens humains et économiques mobilisés pour la construction permettent d'approcher les réalités pragmatiques du haut Moyen-Âge et plus particulièrement celles du monde carolingien. Le site de l'église paroissiale de Déols permet donc une étude privilégiée du chantier de construction adoptant un système technique hérité de l'Antiquité. La mise en œuvre du projet monumental sous-tend des modalités anthropologiques¹²⁸⁶. Cet examen tend à reconsidérer également la pratique du remploi et de l'emploi des modes d'appareillage. Ici comme à Nérès, l'époque carolingienne, jusqu'au Xe-XIe siècle, s'inspire largement des techniques romaines. L'agencement de pierres et de terre cuite architecturale s'intègre à la structure montrant l'attachement sensible aux appareillages romains. À Nérès cette combinaison est identique sur le parement nord des murs gouttereaux et de ses refends. L'usage de la triple rangée de brique intervient sans doute à l'époque romaine. Sur la façade sud, on imite ce type d'appareillage en employant, peut-être à la fin des temps carolingiens voire au Xe-XIe siècle, une rangée simple de brique. Les matériaux provenant des édifices gallo-romains ou du haut Moyen Âge peuvent aussi être réemployés, tout comme les blocs équarris de formes cubiques, alternés avec les assises de briques.

¹²⁸³ PARRON-KONTIS Isabelle et REVEYRON Nicolas, *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)/Paris, Errance, 2005.

¹²⁸⁴ SAPIN Christian, « Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. VII, 2003.

¹²⁸⁵ BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, « appareils de Saint-Étienne de Déols », pour le PCR *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil* ; fiche de site communiquée par le CEM d'Auxerre.

¹²⁸⁶ Sur la question et sur Nérès cf., MOREL David, « Archéologie du bâti et anthropologie. L'exemple du technicien dans le Massif central et sur ses marges (XIe – XIIIe siècles) », dans *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 07 | 2010, [En ligne], mis en ligne le 19 juin 2010. URL : <http://acrh.revues.org/index2746.html>

Globalement, les maçonneries du chevet de Déols donnent une impression de cohésion, au moins avant les structures carolingiennes. Avant cela, on utilise des moellons allongés grossièrement équarris, typique de l'époque tardo-antique. Leurs volumes sont sensiblement variés, surtout au niveau des reprises relatives aux étapes du chantier. Avant la restauration "carolingienne", l'emploi de tuiles participe au réglage et à la bonne tenue de la façade. Dans le même temps, les rythmes du chantier et les reprises sont identifiés par la mise en place d'un échafaudage. Les trous de boulins aux niveaux des arasements permettent de souligner les mises en œuvre successives du chantier.

La structure chevet est reprise aux temps carolingiens. Manifestement, on conserve l'abside contre laquelle on adosse un apentis. Les parties hautes sont rehaussées et l'on arase les états antérieurs après la troisième rangée de TCA double. Cette intervention est pour le moins singulière dans l'ordonnance de la façade. Toujours dans un souci de cohésion, l'alternance entre terre cuite et pierres est assurée. Une seule rangée de tuiles vient régler l'élévation désormais plus haute et plus lâche. Les pierres sont mêlées sans soin pour former la fourrure. Les moellons sont effectivement moins serrés et la rangée de brique vient parfaire la mise en œuvre pratique et technique du chantier. D'un point de vue stylistique, les matériaux sont moins allongés. Les pierres moins calibrées et des litages peu réguliers entraînent par endroit des pertes d'horizontalité.

Entre les deux premières rangées simples de tuiles, un *opus spicatum* dressé et haussé de dalles règle la tenue de la maçonnerie. La technique assure l'horizontalité du parement. Son séchage plus rapide permet de disposer d'une nouvelle étape de chantier pour surélever la façade.

C'est en tout cas durant cette période que l'on surélève le bâtiment, par des techniques mettant en œuvre des assises de réglages à séchage rapide, mais aussi en reprenant l'angle du décrochement du chevet. Il est manifestement mieux consolidé. L'emploi de moellons plus volumineux nécessite en cela une étape intermédiaire de taille de pierre. Cet agencement semble ainsi nécessaire pour supporter, d'une la surélévation et le volume d'un chevet plus imposant et de deux, le poids d'une charpente et d'une voûte dans l'annexe sud.

Le chantier carolingien coïncide avec un projet ambitieux de monumentalisation extérieur et de voûtement interne (avec l'arc à double rouleau). Rare pour la période, il

témoigne certainement du succès autour des saints dans des cryptes aménagées par rapport aux besoins des pèlerins. Le culte populaire autour des reliques à l'époque carolingienne s'articule avec les programmes de restaurations soutenues dans plusieurs églises et abbayes. Notamment à Saint-Phalier de Chabris¹²⁸⁷ en façade, l'appareil décoratif¹²⁸⁸ et l'aménagement d'une crypte met à l'honneur cette *renovatio* menée dans tout l'Empire.

Aux alentours du XIe-XIIe siècle, les parements rendent compte d'un effort de régularisation. L'emploi de cales est alors plus fréquent et l'épaisseur des joints sensiblement réduite. L'usage de la pierre calcaire dénote encore à la surface de la façade une tenue généralement serrée. La taille et la forme grossièrement rectangulaire des moellons correspondent aux conditions naturelles d'extraction dans les carrières de la commune de Déols¹²⁸⁹. La malléabilité des matériaux calcaire suppose un lissage plus facile de la paroi et une pose réduisant le coût des joints de mortiers. L'horizontalité étant véritablement respectée, la tenue du parement préroman « *peut être aussi la conséquence logique de l'emploi d'échafaudages* »¹²⁹⁰. L'assise de réglage en brique vient de la sorte parfaire l'emploi des joints plus épais et du petit appareil irrégulier. Les trous de boulin sont présents sur plusieurs niveaux. C'est encore le système le plus simple et le plus fiable de mise en œuvre. Il se rencontre depuis l'époque romaine et suggère l'économie de moyens pour tous types d'édifices (en petit, en moyen ou en grand appareil, à toutes les époques)¹²⁹¹.

¹²⁸⁷ Indre, ar. Issoudun, c. Saint-Christophe-en-Bazelle.

¹²⁸⁸ Cf., LESUEUR Frédéric, « Appareils décoratifs supposés carolingiens », dans *Bulletin Monumental*, Paris, t. CXXIV, 1966, p. 167-243. Des traces en façade témoignent d'après la tradition d'une restauration carolingienne. Nous tiendrons ce constat qui mérite en attendant une étude plus approfondie.

¹²⁸⁹ BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, « appareils de Saint-Étienne de Déols »... *op. cit.*, p. 2.

¹²⁹⁰ PHALIP Bruno, *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des "simples" et de leurs œuvres*, Habilitation à diriger les recherches, Clermont-Ferrand, 2001, vol. I, p. 30-31. Les boulins respectent en règle générale la hauteur des plans de travail (environ 80 à 100 centimètres pour un chantier classique).

¹²⁹¹ REVEYRON Nicolas, « Typologie, structure et implantation du trou de boulin dans son rapport avec l'échafaudage médiéval », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 1994, p.79. Ce montage bien que commode n'est pas tributaire de la hauteur de l'assise où ils sont fermement fichés. Sur notre façade, ils sont assez disparates. « En effet, soit les hauteurs d'assise d'un mur sont assez homogènes et toutes adaptées à cette fonction : on peut alors compenser l'infériorité éventuelle de la section de certaines pièces de bois en les bloquant dans leur gaine par un jeu de petites cales ; soit les seules assises porteuses ont été montées avec des moellons ayant des dimensions idoines, commandées par celles des poutres prévues ; dans les deux cas, le choix des bois reste relativement libre ».

- Exigences des productions artistiques et économie de la pierre :

La mise en œuvre architecturale suggère l'implication de moyens et de sociétés favorables à ces créations. Dans les *vici*, les techniques sont résurgentes de l'Antiquité. La véritable nouveauté carolingienne, mais encore mal définie, est celle de Saint-Phalier de Chabris. Sur le bras nord du transept, l'appareillage décoratif en losange supposé carolingien, date sans doute plutôt des Xe-XIe siècle¹²⁹².

À Déols, le monument, non pas figé mais a *contrario* évolutif, reproduit les techniques de construction primitives. Il s'ancre dans un monde pleinement inspiré de la culture antique. Le style carolingien ne suppose pas une rupture mais l'aboutissement et les ajustements des techniques. Ces résurgences sont encore au XIIe-XIIIe siècle très manifestes. On inclut dans le chevet (à droite) un remploi de frise antique. En effet, à côté de l'impact technique romanisant, cet édifice montre également une politique de remplois gallo-romains, surtout dans les cryptes.

C'est particulièrement le cas pour l'ensemble des chantiers du haut Moyen Âge. Les conditions d'extractions et donc d'approvisionnement s'opèrent localement. Les quantités transportées par les véhicules sont effectivement faibles avant le XVe siècle et l'emploi de l'essieu métallique. Avant cela, pas plus d'une demi-tonne de charge n'est possible¹²⁹³. Toutefois, les voies navigables sont aussi en usage. Les matériaux en terre cuite architecturale sont sensiblement du même volume sur l'ensemble de la façade. On maintient les traditions romaines en remployant des éléments de bâtiments arasés. La tuile est par endroit agencée différemment, même si d'autres sites on montré l'usage fréquent de fragments de *tegulae* mérovingiennes et carolingiennes. Elles sont moins épaisses et moins bien profilées pour les contours, que celles romaines¹²⁹⁴.

Le dressage de la pierre, la meilleure tenue et l'épaisseur des mortiers expriment clairement une main d'œuvre de moindre qualification. Les évolutions suggèrent sans doute de plus grandes exigences. C'est à partir de la fin du XIe siècle et du début du

¹²⁹² Cf., LESUEUR Frédéric, « Appareils décoratifs supposés carolingiens »... *op. cit.*

¹²⁹³ PRIGENT Daniel et SAPIN Christian, « La construction en pierre au Moyen Âge », dans FERDIÈRE Alain (dir.), *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 1999, rééd. 2004, p. 117-148.

¹²⁹⁴ CHAPELOT Odette, « La terre cuite architecturale dans le bâtiment médiéval », dans FERDIÈRE Alain (dir.), *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 1999, rééd. 2004, p. 149-167.

XIIe siècle qu'une régularisation progressive des parements s'opère. Les moellons sensiblement mieux calibrés réduisent l'épaisseur des joints. Bien que n'étant pas comparable à la formation des ouvriers qualifiés du XIIe siècle, dès les plus hautes époques le réglage des élévations montre une certaine recherche d'exigence pour cohérence de la construction. Ce n'est véritablement à l'extrême fin du haut Moyen Âge que l'on confectionne dans le chevet des pierres en moyen et grand appareil. Bref, aux environs du XIIe siècle, « le tailleur de pierre est alors plus spécifiquement affecté à la réalisation des contreforts, des supports et des arcs, mais aussi aux encadrements de baie »¹²⁹⁵.

La spécialisation des professions, comme celle des tailleurs, émerge dans le diocèse de Clermont et son voisinage au XIe siècle¹²⁹⁶. En tout cas, l'approvisionnement en pierre reste constamment local. Les moellons calcaires des murs sont extraits du sous-sol de la commune (Kimméridgien inférieur et Oxfordien supérieur J6-J7a)¹²⁹⁷. Leur volume correspond aux conditions naturelles d'extraction. Le calcaire est aussi plus facilement malléable.

Le chaînage et les contreforts aux XIe, XIIe et XIIIe siècles est manifestement singulier. L'extraction des pierres de taille (blocs en petit et moyen appareil des contreforts en calcaire) induit des nouveaux besoins. Ces pierres proviennent probablement de la commune d'Ambrault (Bathonien J2) où se situe la carrière de Boiramier, à 25 kilomètres à l'est de Déols. Si l'on reste toujours dans une économie locale, ces nouveaux besoins génèrent un second circuit économique de la pierre, à une journée de transport de Déols. La nette spécialisation répond aux demandes et aux exigences qu'entraîne la monumentalisation du site : à savoir le chaînage et les contreforts désormais nécessaires pour la tenue des élévations. En toute circonstance, avec l'apparition de l'église abbatiale Notre-Dame, la demande suscitée doit être d'autant plus croissante en pierre, mais également en bois pour les charpentes¹²⁹⁸.

¹²⁹⁵ MOREL David, « Archéologie du bâti et anthropologie... » *op. cit.*

¹²⁹⁶ *Ibid.*, comme à Colombier, « jusque dans la seconde moitié du XIe siècle, les maçonneries emploient principalement des pierres cassées, simplement dégrossies et assemblées par un mortier laissant des joints épais et irréguliers ».

¹²⁹⁷ BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, « appareils de Saint-Étienne de Déols »... *op. cit.*, p. 2.

¹²⁹⁸ Sur la question cf., PHALIP Bruno, « Le problème de la charpente médiévale en Auvergne (XIe-XVIe siècles) », dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Académie des sciences,

Nous sommes de toute évidence face à un exemple emblématique de monumentalisation. Le chevet permet de reconnaître une mise en œuvre rythmée, d'un côté par la persistance des techniques antiques et de l'autre, par une volonté de calquer ses formes. Il s'agit véritablement d'une production artistique connotée par une politique systématique du emploi. À cet égard l'exigence plastique symbolise le christianisme montant. La seule véritable rupture s'impose dans le choix d'aménagements liturgiques, différents des mausolées ou autres *memoriae*. Ces cryptes-caveaux aisément restaurées à l'époque moderne semblent être du Ve-VIIIe siècle. La structure du chevet coïncide avec les cryptes¹²⁹⁹.

Sans nul doute, en Berry comme ailleurs, ce haut Moyen Âge tend vers un consensus entre le traditionnel "style" antique et ses déclinaisons techniques, dans l'ensemble cohérent du renouveau carolingien.

belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, t. CIII, 2002, p. 27-49 ; ou Id., *Charpentiers et couvreurs. L'Auvergne médiévale et ses marges*, D.A.R.A., n°26, Éditions de l'A.L.P.A.R.A., Lyon, 2004.

¹²⁹⁹ D'après SAPIN Christian, « Archéologie des premières cryptes du Haut Moyen Âge en France »... *op. cit.*



En dehors du siège épiscopal, une première grande phase d'expansion dessine les contours de l'effervescence monastique. Le passage de l'ermitage aux monastères bien qu'étant difficilement appréciable se constitue loin du "désert" comme modèle d'implantation. Il reflète manifestement ce pragmatisme et trouve sa plus parfaite illustration dans le remplacement des temples antiques.

Une seconde phase d'expansion, quoiqu'un peu poussive et établie sur un schéma global, concerne l'émergence des monastères avec des pouvoirs seigneuriaux. Devenant alors le relais du pouvoir, ces établissements tissent néanmoins des intérêts synallagmatiques avec les grandes maisons. Certaines en deviennent le point d'appui stratégique. Le contrôle des centres religieux devient ainsi une constituante du pouvoir sur la terre et les Hommes. Finalement, l'adoption du système collégial en reste l'aboutissement. Ce nouveau mode de gouvernement abbatial n'est pas non plus une rupture en soi comme le laisse supposer à la fin du XI^e siècle, *intra-muros*, Notre-Dame-de-Montermoyen ou Notre-Dame-de-Sales. Alors réformés, les deux établissements sont occupés par des chanoines cherchant à perpétuer respectivement le culte de d'Eustadiole¹³⁰⁰ et de Berthoara¹³⁰¹.

La phase d'expansion monastique suit les mouvements initiés par les cadres politiques, mais n'exclue par des créations autonomes. À l'image de la société, les manifestations du religieux se forment progressivement. Cette lente et inégale progression du christianisme à l'échelle diocésaine ne doit pas occulter les difficultés d'adaptation et la logique des moyens mis en œuvres. Cela inclue donc la flexibilité des institutions monastiques non pas bornées dans des choix.

Ces ajustements se trouvent en définitif dans la question "matérielle". L'architecture se conforme aux différents besoins. Le glissement vers de nouvelles formes figuratives se calquant au mieux sur les évolutions des statuts juridiques. À de nombreux égards, l'église dans sa forme physique répond à des exigences et des contraintes économiques

¹³⁰⁰ Il s'en disent les héritiers et possèdent manifestement un manuscrit de la *Vita Eustadiolae* (Ed. P. LABBE, *Nova Bibliotheca... op. cit.*, t. 2, p. 376s).

¹³⁰¹ D'après ce qu'une fausse donation du XI^e siècle de la sainte à la communauté Notre-Dame laisse supposer ; Cf., SOYER Jacques, « Étude sur trois documents apocryphes des archives départementales du Cher attribués à l'époque franque », dans *Mémoire de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Département du Cher*, t. 15, 1900, p. 229-230.

et sociales, mais conserve avant tout son rôle le plus évident : la prière. Ce consensus confère aux établissements les fondements du pouvoir religieux et le prestige du rôle liturgique.

- Chapitre 2 -

Liturgie et politique épiscopale : rayonnement religieux et prestige des lieux de mémoire fondements des relais du pouvoir.

La ville est, pour les tenants du pouvoir, un terrain d'essai favorable aux réformes et au modèle monastique. Les prérogatives épiscopales s'appliquent toutefois de façon plus ou moins mesurable dans la périphérie et particulièrement dans les marges du diocèse. En revendiquant leurs origines *nobilis* et bien souvent "sénatoriales", les évêques sont garants d'une Église universelle et diocésaine. Dans les *vici*, les évergésies de l'aristocratie reproduisent, dès les Ve et VIe siècles, l'apanage du chef-lieu¹³⁰². Les premières silhouettes d'un monumentalisme chrétien triomphent la nouvelle religion. Le phénomène d'interaction ville /campagne n'est cependant sûrement pas aussi simple qu'il n'y paraît. L'évêque délègue et par des mesures nettes, se sert de l'église cathédrale et des monastères proches comme un relais du pouvoir spirituel.

Progressivement, l'exercice d'une religion dominante vient se greffer autour de repères communs, principalement dictés par le centre épiscopal. Le culte des saints est souvent favorisé par les mesures des premiers évêques (I).

De plus en plus, les prélats multiplient les initiatives et s'impliquent dans la vie religieuse hors de la capitale. Le moyen le plus simple reste la création de monastères comme dépendances annexes, mais aussi l'affiliation aux maisons détentrices du pouvoir local (II).

Les liens entre les monastères et le pouvoir épiscopal sont l'opportunité d'approcher les communautés, leurs réseaux et leurs influences. Ce dernier aspect émane du prestige fondé sur le maintien de la mémoire d'un héritage ancien. Les marges diocésaines permettent de considérer, *in fine*, le paysage ecclésiastique dans des secteurs dépassant le cadre diocésain (III).

¹³⁰² GUYON Jean, « De la ville à la campagne »... *op. cit.*, p. 583.

I- Le culte des saints, mesures et soutiens des premiers évêques au sein de leur cité.

Terrain propice aux nouvelles créations, la cité se constitue comme le “modèle de diffusion” du christianisme pour les campagnes. Ce premier volet se concentrera sur les mesures théoriques et matérielles. À première vue, le phénomène n’implique guère dans un premier temps que la proche périphérie. Or, plusieurs indices nous montrent très tôt une expansion du christianisme vers les marges. Certes le maniement des sources pourrait prêter à confusion puisqu’effectivement, nous somme majoritairement tributaires de l’hagiographie. En effet, les *Vitae* constituent un angle d’approche privilégié à travers lequel il est possible d’entrevoir le cadre architectural du haut Moyen Âge, mais également d’approcher la répartition des premières titulatures (A). Le siège épiscopal est évidemment le repère des institutions religieuses, d’une part avec l’intérêt pour le patronyme de la cathédrale Étienne, puis d’autre part par l’origine de nombreux saints ermites. Ces personnes, suscitent l’engouement des foules de pèlerins. Leurs qualités sont souvent mises en exergue dans les récits.

L’évêque est sensiblement le plus actif dans les basiliques épiscopales du *suburbium* (B). Ces obédiences sont particulièrement ciblées et curieusement bien mieux connues que le groupe épiscopal.

Tout comme les prérogatives des évêques nous sont rapportées, nos sources pourtant précoces du genre, restent un témoin des moyens architecturaux mis en œuvre dans la construction des premiers lieux de culte (C). Le discours des hagiographes, empreint de normes et de “folklore”, nous ramène vers des réalités et des traditions cultuelles. On entrevoit dans la culture écrite les restaurations, les installations liturgiques adaptées et les objets de culte spécifiques.

A- Culte des saints et pratique de l'écrit.

Source privilégiée, le modèle proposé par l'hagiographie a le mérite de pouvoir illustrer non seulement les premiers ermitages, mais également les parcours des saints fondateurs. Les vocables expriment ce rattachement à la religion diocésaine et au culte des saints locaux (saints évêques et ermites). Certains très répandus n'échappent pas à la filiation des grands saints d'Orient (Étienne) ou d'Occident (Martin). La juridiction religieuse se concrétise notamment par l'institution des vocables.

La pratique de l'écrit demeure une constituante essentielle de la dévotion. Pour les premiers temps chrétiens, cette initiative pastorale reste un moyen lisible et mesurable. Ce fait particulièrement marquant dans la capitale épiscopale participe à l'expansion du culte vers les nouveaux points de rencontre religieux. Par ailleurs, nombre de ces sites, localisés dans ou hors de la cité, sont pour l'essentiel voués à un culte spécifique qui par conséquent vise à gagner l'attention des populations environnantes.

- La question du vocable et de ses conversions. Une affirmation de la sphère cathédrale ?

Aux vues des vocables typiques répandus dans le *pagus*, on ne peut qu'entrevoir le spectre cathédral. Nous aurons bien entendu l'occasion de retrouver la typicité des saints dans un schéma d'analyse structurel des marges¹³⁰³. Dans le cas présent, nous conviendrons des constantes autour de l'église cathédrale comme modèle identitaire. Le culte dévoué à Étienne est en effet admis très tôt et vient, à l'instar de beaucoup d'autres cités épiscopales, symboliquement marquer le rattachement de l'*ecclesia* au culte du premier martyr. Indubitablement, en dehors de Martin dont le patronyme est représenté de manière importante voire excessive en Berry¹³⁰⁴, la dédicace à Étienne reste présente durant tout le haut Moyen Âge et est d'ailleurs encore très populaire au XIIe siècle.

¹³⁰³ *Supra.*, III- B.

¹³⁰⁴ de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Tardy, Paris – Bourges, 1951, p. 27-28.

On assiste au glissement du vocable Ludre en l'église Saint-Etienne de Déols, dans une bulle de confirmation des biens dépendant de l'Abbaye Notre-Dame de Déols en 1139. Arrêtons-nous sur cette dédicace attribuée à Saint-Ludre et sur la reconnaissance de son culte. Si celui d'Ursin, premier prélat, est bien attesté, celui du donateur de la maison de Bourges (future *ecclesia prima*) l'est moins. Dans les faits, le vocable n'est attesté pour la première foi qu'en 955-959¹³⁰⁵ ; donc soit sous l'épiscopat de Laune¹³⁰⁶, fils de Laune, seigneur de Déols, ou plus certainement sous la permanence de Richard Ier¹³⁰⁷, frère de Thibaud le Tricheur, comte de Chartres et de Blois. En effet, il confirme la donation faite de l'église de Saint-Ludre, à Déols, par ses fidèles Gimond et Imbaud à l'abbaye de Déols. Saint-Ludre est alors représenté par l'abbé Rainard¹³⁰⁸.

Hormis cette confirmation, les informations disponibles sur Léocade et Ludre proviennent également pour l'essentiel de la main de Grégoire de Tours. Ce qui ne semble pas non plus étonnant, étant donné sa filiation avec ces deux membres de l'aristocratie romaine et bienfaiteurs du christianisme au III^e siècle. Grégoire serait issue du lignage direct du sénateur *Leocadius* (Léocade), lui-même descendant de *Vettius Epagathus*, martyr lyonnais de 177¹³⁰⁹. On perçoit donc plus largement le réseau d'influence de Grégoire de Tours, aussi bien concerné par l'Auvergne et la Touraine que par le Berry, d'où il tire ses liens du sang sénatoriaux, où du moins s'en revendique l'héritier. Autrement dit, ses ancêtres pouvaient se déclarer fièrement « *primoribus senatoribus (...) ut in Galliis nihil inveniatur esse generosius atque nobilius* »¹³¹⁰.

Leocadius, est sénateur de Bourges dans la seconde moitié du III^e siècle et père du dit *Lusor* (Ludre). Il est signalé par l'évêque de Tours lorsque lorsqu'il cède aux premiers chrétiens sa maison de Bourges¹³¹¹. Ils installent alors leur cathédrale en ce lieu, qui reçoit peu après un nouveau décor et les reliques de saint Étienne¹³¹².

¹³⁰⁵ *ecclesia Sancti Lusoris* (BN lat, 12820, f° 25 v.) ; cité et transcrit d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 674

¹³⁰⁶ † 955.

¹³⁰⁷ 957-968/96.

¹³⁰⁸ *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, éd. E. de LEPINOIS et MERLET, t. 1, n°9, p. 82 ; cité et transcrit d'après *ibid.*, p. 95.

¹³⁰⁹ PIETRI Luce, *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle. Naissance d'une cité chrétienne*, Paris, École française de Rome, 1983, cf., appendice 2, *La famille de Grégoire de Tours*, p. 792.

¹³¹⁰ *Vit. Pat.*, VI, 1, p. 230 ; cité et transcrit d'après *ibid.*, p. 251.

¹³¹¹ « *Domum suum fecit ecclesiam* » ; « *Haec est nunc ecclesia apud Bituricas urbenm prima* », GRÉGOIRE de TOURS, *Historia Francorum*, I, 31, MGH, SRM, I, p. 24, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier,

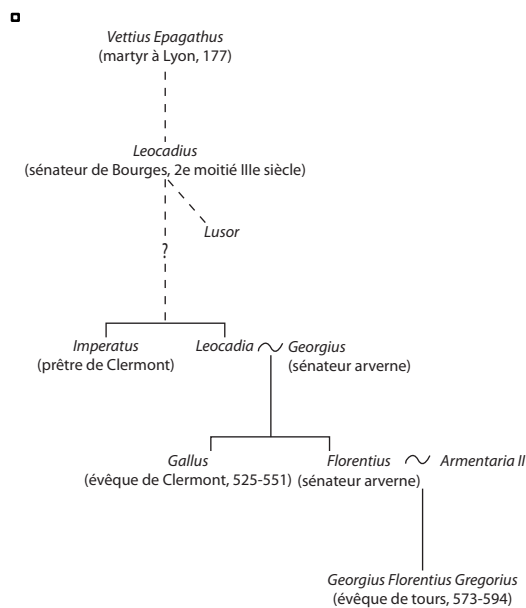


Fig. 26 – Généalogie simplifiée de Grégoire de Tours¹³¹³ :

Son fils, Ludre, est vénéré comme un saint. Le jour de sa fête, le quatre novembre, correspond peut-être au séjour de saint Germain de Paris à Bourges, chez l'évêque *Probianus*¹³¹⁴ "pour présider saint Ursin". On peut ainsi prétendre qu'il aurait auparavant été à Déols pour célébrer les vigiles de saint Ludre. Par la suite, ce dernier sera fêté le neuf novembre. En personne de haut rang, Léocade aida le premier apôtre Ursin. Cet acte favorise la formation des

liens avec Lyon et encourage l'évangélisation du Berry¹³¹⁵. La diffusion de culte de Ludre dans les campagnes s'avère cependant faible. Tandis que l'*ecclesia* de Bourges est aménagée dans l'ancienne maison de Léocade qui reçoit une partie des reliques de saint Étienne, Déols recueille celles de Léocade et de son fils Ludre. Au final, c'est autour de ces deux personnages que se créa, dans le centre de la Gaule, « *une tradition hagiographique dont deux témoins subsistent pour le Berry* »¹³¹⁶. Pour le premier, un épisode de la vie de saint Ursin est composé dans la cité épiscopale au début du XIe siècle et pour le second, une vie de saint Ludre, vraisemblablement rédigée à Déols au siècle suivant¹³¹⁷. La légende de saint *Ursinus* reprend sur plusieurs points le texte de

PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule au milieu du VIIe siècle* (dir. GAUTHIER Nancy, PICARD Jean Charles) ; t. 6, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, Paris, De Boccard, 1989, p. 20.

¹³¹² « *Miro opere composita et primi martyris Stephani reliquiis illustrata* », GRÉGOIRE de TOURS, *Historia Francorum*, I, 31, MGH, SRM, I, p. 24, cité et transcrit dans *Ibid.*

¹³¹³ D'après PIETRI Luce, *La ville de Tours... op. cit.*, p. 792.

¹³¹⁴ Sûrement Probien, dans la seconde moitié du VIe siècle. VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, p. 108-109

¹³¹⁵ DEVAILLY Guy (dir.), *Histoire du Berry*, Toulouse, Éditions Privat, 1980, p. 64.

¹³¹⁶ HUBERT Jean, « L'abbaye exempte de Déols et la papauté (Xe-XIIe siècle) », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CXLV, 1987, p. 7.

¹³¹⁷ Cf., d'après HUBERT Jean, « L'abbaye exempte de Déols et la papauté... » *op. cit.*, p. 7 : La Vita sancti Ursini a été éditée dans les *Ada sanctorum, Novembris* t. IV, 1925, p. 108-114 (version longue) ; par l'abbé Etienne-Michel Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine*, Petit-Montrouge, 1848, t. II, p. 423-428 ; et par l'abbé C. Narbey, *Supplément aux Acta sanctorum pour des vies de saints de l'époque mérovingienne*, t. I, Paris, 1899, p. 64-66 (version courte). La vie de saint Ludre n'est connue que par les emprunts que lui a faits au début du XVe siècle : Jean de la Gogue, prieur de Saint-Gildas de Châteauroux, dans son *Histoire des princes de Déols, seigneurs de Chasteau-Baoulx*, éd. Grillon des Chapelles, *Esquisses biographiques du département de l'Indre*, 2e éd., t. III, Paris, 1865, p. 295-409 (1re éd., 1862).

Grégoire de Tours¹³¹⁸. Bien sûr, les additions que ces textes apportent au récit de Grégoire de Tours donnent une idée du contexte épiscopal et des liens avec Déols aux alentours du Xe siècle. Autrement dit, dans la *Vita sancti Ursini*, Léocade abandonne ses droits non plus sur sa maison de Bourges, mais sur à peu près tous les *vici* du Berry où il possédait des palais (*aule*). Ces derniers deviennent, comme en témoignent les textes, des églises consacrées à saint Étienne. Les amplification apportées aux récits pourrait alors justifier « *de possibles revendications de l'autorité épiscopale sur certaines églises du diocèse, en vertu de ce patronage, et, entre autres, sur celle (de) Déols* »¹³¹⁹, donnée à l'abbaye entre 955 et 959. En contrepartie, l'auteur de la vie de saint Ludre insiste sur les attaches des saints avec leurs biens patrimoniaux de Déols. Ainsi Léocade rajoute à sa première donation, son « *palais* » de Déols devenant “la seconde église de tout le Berry” destinée à abriter sa sépulture et celle de son fils. Les figures de Léocade et de Ludre s'illustrent enfin à nouveau au début du XVe siècle, sous la plume d'un prieur de l'abbaye de Saint-Gildas de Châteauroux, Jean de la Gogue, qui compose une *Histoire des princes de Deols, seigneurs de Chasteau-Raoulx*¹³²⁰.

Plus tard, le changement de propriétaire et de dédicace marque sûrement une dévotion peut-être moins importante, ou du moins continue. Notre-Dame, capte dès lors le bénéfice religieux en se constituant par la même occasion comme un relais du pouvoir politique. Cette dévalorisation de Saint-Ludre apparente au premier abord reste à nuancer. En dépit d'un changement de vocable, le culte semble persister. Du moins l'église rentre dans un projet de monumentalisation et de restauration au XIe-XIIe siècle, comme en témoigne le chevet. Il pourrait donc s'agir à cette époque d'une sorte de bâtiment annexe, ou en lien avec Notre-Dame. Ouverte certainement plus aux dévotions populaires que cette dernière, l'église serait alors vouée au culte des saints et servirait d'église de pèlerinage. La dédicace à saint Étienne¹³²¹, la rattachant ainsi à l'église

¹³¹⁸ Cf., les deux Vitae (BHL 8412 et BHL 8413) qui composent le cœur du corpus hagiographique d'Ursin ; dans LE LUEL Nathalie, « Étude des Vies de saint Ursin de Bourges : une première approche », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. CXIV-1, 2007, p. 1.

¹³¹⁹ HUBERT Jean, « L'abbaye exempte de Déols et la papauté... » *op. cit.*, p. 8.

¹³²⁰ Jean de la Gogue, *Histoire des princes de Deols, seigneurs de Chasteau-Raoulx*, p. 302, 315 et 318, d'après *Ibid.*, p. 8. Léocade devient alors l'ancêtre direct d'Ebbe, le fondateur des abbayes de Déols et de Saint-Gildas, et de sa lignée. Naturellement, ses écrits étant produits dans le but de glorifier sa famille dont il retraçait l'histoire, se conformant alors aux modèles des généalogies des Grandes chroniques de France.

¹³²¹ Il n'est pas rare de retrouver dans les *tituli* des églises secondaires, une liste de saint assez courante que ce soit d'un diocèse à l'autre. Cf., ZADORA-RIO Élisabeth (dir.), *Des paroisses de Touraine aux*

cathédrale, lui permet également de garder le souvenir d'un édifice paléochrétien. À l'instar de Notre-Dame-de-Sales¹³²², un changement de statut juridique se manifeste par un remplacement de la dédicace. « Lieu saint »¹³²³ avec l'intervention des miracles, le sanctuaire participe sans aucun doute à l'essor religieux, mais également démographique de l'agglomération avant les XIe - XIIe siècles.

Lors de la fusion de l'église sous le patronage de la nouvelle abbaye à tendance "clunisienne", le vocable Saint-Ludre est délaissé au profit d'un culte majeur en Berry. Saint-Étienne rappelle non seulement l'oubli d'un culte local et le souvenir d'un édifice primitif, mais également le rattachement à la cathédrale de Bourges, au XIIe siècle, sous le coup de la réforme de l'Église¹³²⁴. Les deux épisodes de la *Vita sancti Ursini*¹³²⁵, au début du XIe siècle, sont associées aux origines de l'Église de Bourges. La composition de ces documents se situe dans le contexte du mouvement historique « *de quête des origines apostoliques au XIe siècle* »¹³²⁶. Le clergé berruyer déterminé à prouver l'ancienneté de la fondation du siège épiscopal, s'oppose par ces initiatives aux revendications auvergnates et surtout limougeaudes. Cette réaction motive le renouvellement du genre littéraire, devenant alors un véritable manifeste politique. La rédaction d'une première Vie (BHL 8412), entre la fin du Xe siècle et le début du XIe siècle, est rapidement suivie d'une réécriture amplifiée, correspondant à la seconde *Vita* d'Ursin (BHL 8413)¹³²⁷. Dans la seconde moitié du Xe siècle l'autorité épiscopale, alors sous le coup des difficultés tangibles liées entre autre à la "dislocation du pagus", tente ainsi de revendiquer son autorité¹³²⁸. Considérant également la tentation des maisons seigneuriales sur le siège épiscopal, nous ne pouvons qu'évoquer dans ce milieu du Xe

communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires, 34^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, FERACF, 2008.

¹³²² Cher, ch.-l. dép. ; cf., la notice sur Notre-Dame-de-Sale et les interprétations d'Alain Dubreucq.

¹³²³ ZADORA-RIO Élisabeth (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, 34^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, FERACF, 2008, p. 43.

¹³²⁴ DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973, p. 241 et p. 257.

¹³²⁵ HUBERT Jean, « L'abbaye exempte de Déols et la papauté... » *op. cit.*, p. 8.

¹³²⁶ LE LUEL Nathalie, « Étude des Vies de saint Ursin de Bourges.. » *op. cit.*, p. 1.

¹³²⁷ *Ibid.*

¹³²⁸ La dislocation du « pagus » entre le Haut-Berry (département du cher) tournée vers le nord sous l'influence des comtes Blois-Champagne ; et le Bas-Berry (département de l'indre) vers l'Aquitaine, DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973, p. 109.

siècle, le lien entre les *Déols* et Géronce¹³²⁹, frère de Laune et seigneur de la localité. *In fine*, nous assistons à un cas type de dédoublement paroissial¹³³⁰ entre le *vicus Dolensis* et le *castrum Dolense*, donnant lieu à une nouvelle paroisse : le Bourg-Dieu (comprenant les églises Saint-Étienne et Sainte-Marie) et à Châteauroux (avec Saint-Martial, Saint-André et celles extra urbaines de Saint-Denis qui finit par englober Saint-Martial). En 1138 les six paroisses dépendantes de Déols sont confirmées par la bulle d'Innocent II.

Suite au témoignage de Grégoire de Tours fixant ou voire même réinventant une tradition autour de ses ancêtres, la rédaction des deux *vitae* du Xe-XIe siècles instaure plus généralement le culte de Ludre et de Léocade dans le contrôle de l'autorité religieuse initié par le siège épiscopal. Cette réécriture témoigne d'une, de la difficulté de ce culte manifestement très localisé et de deux, de la mainmise compliquée de l'épiscopat sur les obédiences éloignées du centre.

- Prestige des établissements et culture hagiographique :

Les sources hagiographiques, pour la moitié essentiellement produites dans l'environnement de Bourges, concernent également, à la période carolingienne, les nouvelles obédiences rurales. Selles-sur-Cher¹³³¹ et *Longoretum*¹³³² se font les ateliers des cultes respectifs d'Eusice et Cyran. Source exclusive du christianisme en milieu rural, ces documents nous renvoient généralement à l'Église de Bourges, comme lieu de maturation de ses disciples.

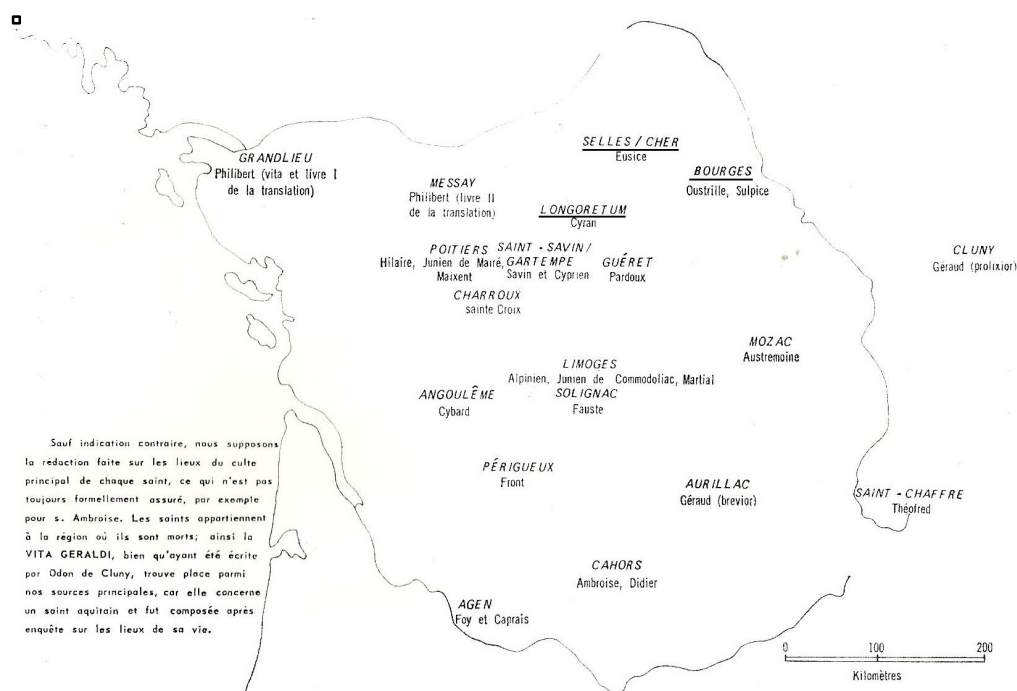
¹³²⁹ Il souscrit la fondation de l'abbaye de Déols, faite par le seigneur Ebbes, son neveu, en 917, HUBERT Eugène, Recueil des chartes intéressant le département de l'Indre, dans *Revue du Berry*, 1899, n°5, d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 94. Dans la seconde moitié du siècle c'est la maison de Thibault le Tricheur qui dispose du siège épiscopal de Bourges ou se succèdent Richard Ier (son frère) et Hugues (son fils), DEVAILLY Guy, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, Mouton, 1973, p. 138.

¹³³⁰ Cf., CHÉNON Émile, « Vicus, Bourgos, Castrum : étude sur les origines féodales de diverses villes du Bas-Berry », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, t. XV, 1921, p. 33.

¹³³¹ Loir-et-Cher, ar. Romorantin-Lanthenay, ch.-l. c.

¹³³² Comm. Saint-Michel-en-Brenne, Indre, ar. Le Blanc, c. Mézières-en-Brenne.

Fig. 27 - Carte de la répartition des ateliers hagiographiques¹³³³ :



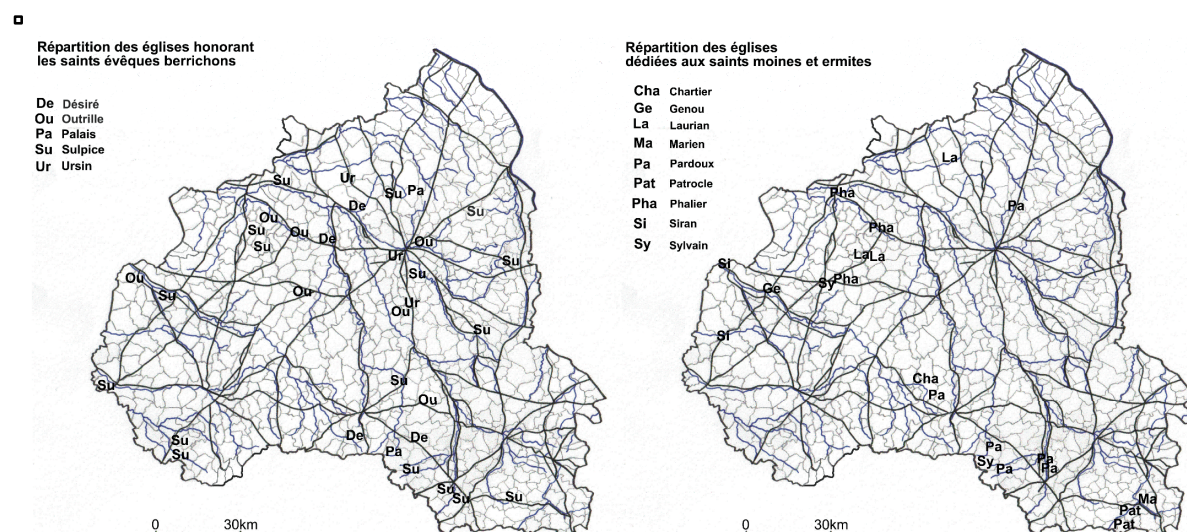
Ces exemples nous le montrent, l'érémisme est une composante importante de l'idéal de sainteté. Miroir déformant de la réalité, le récit hagiographique ne se conçoit pas sans repères formels¹³³⁴. L'environnement socio-culturel est omni-présent dans le cadre précédent le passage de la cour royale, ou de la cathédrale au "désert". Dans son caractère intrinsèque, ces productions nous permettent ici de considérer une myriade d'ermitages créée par des hommes originaires, ou passant par l'intermédiaire de Bourges. Ce passage formateur tient également un rôle prédominant dans les récits de Grégoire de Tours, certes plus anciens. Cette formation marque la transition, pour ces clercs ou laïcs de tous horizons sociaux, vers la transfiguration du futur ermite. Derrière ce cadre, le spectre de l'église cathédrale tend avec plus ou moins d'effacement à établir sa mainmise. Fidèles aux conceptions politiques et religieuses de leurs époques, les hagiographies empreintes de normes morales imposées par l'église, sont régulièrement reprises par le pouvoir politique¹³³⁵.

¹³³³ Cf., POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 14.

¹³³⁴ D'après *Ibid.*, p. 126.

¹³³⁵ BRUAND Olivier, « Accusations d'impiété et miracles de punition dans l'hagiographie carolingienne »... *op. cit.*, p. 168 et 173.

Fig. 28 - Répartitions des vocables dédiés aux saints évêques/moines/ermites bituriges¹³³⁶ :



Les conditions de son élaboration semblent avant tout déterminantes pour mieux comprendre la survivance et l'expansion des cultes des saints évêques et ici, des saints ermites. Le style, pour le moins redéfini lors de la réforme carolingienne, s'efforce de mettre en place un idéal de sainteté épiscopal¹³³⁷. En organisant le culte des saints, les ateliers hagiographiques, sous le joug du pouvoir central, parviennent à mettre en œuvre un véritable dispositif maintenant une « relation de dépendance » autour de la « religiosité populaire »¹³³⁸. Le genre littéraire reflète la mentalité religieuse et des rapports sociaux de l'époque. Empreinte de normes, l'écriture sainte ne vise pas que la mise en œuvre d'un progrès moral ou spirituel chez celui qui l'écoute ou la lit. Au contraire on lui assigne une place importante dans la prédication¹³³⁹. Elle s'épanouit de préférence dans le monde monastique et plus tard dans les ordres mendiants.

Les *vitae*, miracles, ou même les récits de translations des reliques sont donc privilégiés pour les plus hautes époques. Cependant, elles sont en même temps compliquées à appréhender. La vie du saint reste subjective et ouverte à l'influence collective et culturelle. Elle est marquée par les *topoi* d'un narrateur très concerné par son sujet. De

¹³³⁶ D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, figure 33, p. 484 et figure 35, p. 491.

¹³³⁷ Cf., sur la question : *Ibid.*, ainsi que PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 278.

¹³³⁸ *Ibid.*, p. 278.

¹³³⁹ Cf., ISAÏA Marie-Céline, « Normes et hagiographie dans l'Occident latin (Ve - XVIe siècle) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XV, 2011, p. 229-236.

même, le récit donne une perception des faits désynchronisée d'une chronologie¹³⁴⁰. Sorti de la partie "fiction", ce genre est manifestement un dispositif révélateur de l'importance des cultes. Ces églises de pèlerinage sont pour certaines, extrêmement privilégiées dans un premier temps, avant que le rayonnement de leurs reliques s'amplifie, notamment à l'époque carolingienne.

- Cultes privilégiés et pèlerinages de faible ampleur ?

L'idéal de sainteté de Ludre et de son père n'a pas l'air aussi bien institué que celui des autres ermites ou saints évêques (Ursin, Sulpice et Outrille). Premièrement, Ludre n'est pas catégorisé comme un clerc. On l'associe d'ailleurs plus à son origine, c'est à dire sénatoriale issue d'un martyr lyonnais. Contrairement aux ermites, comme Patrocle guérissant les infirmes, les seuls miracles qui lui sont attribués, d'ailleurs assez modestes, sont ceux produits autour de sa tombe. Quoiqu'il en soit, les structures mises en place autour de son tombeau laissent supposer des moyens liturgiques dépassant peut être ceux d'un culte *a priori* modeste.

L'épisode de Grégoire de Tours laisse envisager la *crypta* dédié à Ludre, comme une structure réservée à un culte privilégié. Le passage de l'évêque saint Germain (de Paris)¹³⁴¹ est probablement significatif, puisqu'il y vient pour célébrer les vigiles. À sa disposition, un petit banc pour fléchir les genoux et à coté de lui les moines forcés de rester debout, manifestent d'avantage une veillée consacrée aux seuls clercs. En dépit de la forte restauration des deux cryptes, le chanoine Chaussé, au cours de son investigation, met à jour un escalier partant de la sacristie et aboutissant dans le caveau méridional (la crypte sud), ainsi qu'une sorte de « *fenestella* » permettant de voir le sarcophage de Ludre¹³⁴². Ce petit escalier en *opus spicatum* au nord de la crypte est maintenant bouché. Il devait sûrement donner accès à la partie latérale sud du chœur et être plus large, avant qu'il ne soit partiellement emmuré latéralement. S'agit-il de l'accès primitif reliant la crypte à l'espace *sancta sanctorum* ? L'aménagement des espaces inférieurs fonctionne en tout cas avec l'espace liturgique consacré (au niveau supérieur).

¹³⁴⁰ CARTRON Isabelle, « Sources hagiographiques et topographie monastique... » *op. cit.*, p. 36.

¹³⁴¹ (†576),

¹³⁴² *Ibid.*, p. 49.

La crypte dite de “Saint-Ludre” fonctionne également du temps de Grégoire de Tours avec la seconde crypte à Léocade. Des *cellae memoriae* sont en tout cas mentionnées. Ces caveaux symétriques sont percés, à une époque indéterminée, par des nouveaux accès donnant sur la nef. À ce moment, on passe d’un accès privilégié à des ouvertures destinées au pèlerinage des fidèles. Ce dispositif marque sans doute le développement d’un culte populaire, avec désormais un cheminement pour les pèlerins, supplantant rapidement un culte réservé. Ce nouveau dispositif pourrait intervenir dans la grande phase de rénovation des temps carolingiens. À cette époque, la mise en œuvre de l’arc plein cintre au dessus de la crypte de saint Ludre suggère un nouvel espace fermé et voûté.

Cet ensemble montre un système voué de plus en plus à une dévotion populaire et aux pratiques commémoratives. De la protection du saint, on insiste généralement plus fin VIII^e siècle sur la valeur rédemptrice de la prière¹³⁴³. Ce lieu désormais voué au pèlerinage doit cependant, comme la plupart des églises rurales, avoir un rayon d’action d’environ une cinquantaine de kilomètres. Ce qui équivaut à environ un, voir deux jours de marche.

D’autres obédiences berrichonnes nous renseignent sur des cultes de proximité. À Colombier¹³⁴⁴, Grégoire de Tours mentionne le rayonnement autour du nouveau monastère¹³⁴⁵. Si les ambitions restent mesurées, cela n’exclue pas, comme pour la plupart des sites évoqués, l’existence de pèlerins originaires des diocèses voisins : autour du tombeau de Patrocle, deux femmes aveugles, dont une nommée Prudence et une originaire de Limoges, sont guéries. Il en est de même pour les dit Loup, Théodulfe, Ruccon, Scopilia, Nectariola et Tacihilde, ainsi que pour deux autres filles de Limoges. Pour ces cultes “mineurs”, les fidèles originaires des diocèses voisins sont sans doute plus de passage, ou pratiquent un circuit de pèlerinage dans le secteur. Les récits rattachés aux abbayes carolingiennes (généralement aux ateliers hagiographiques) nous montrent occasionnellement des pèlerinages de plus forte ampleur. Certains cultes, comme ceux présents à Bourges, s’étendent sur l’ensemble de l’Aquitaine et le nord-ouest de la Gaule. À de multiples échelles, on peut remarquer des pérégrinations

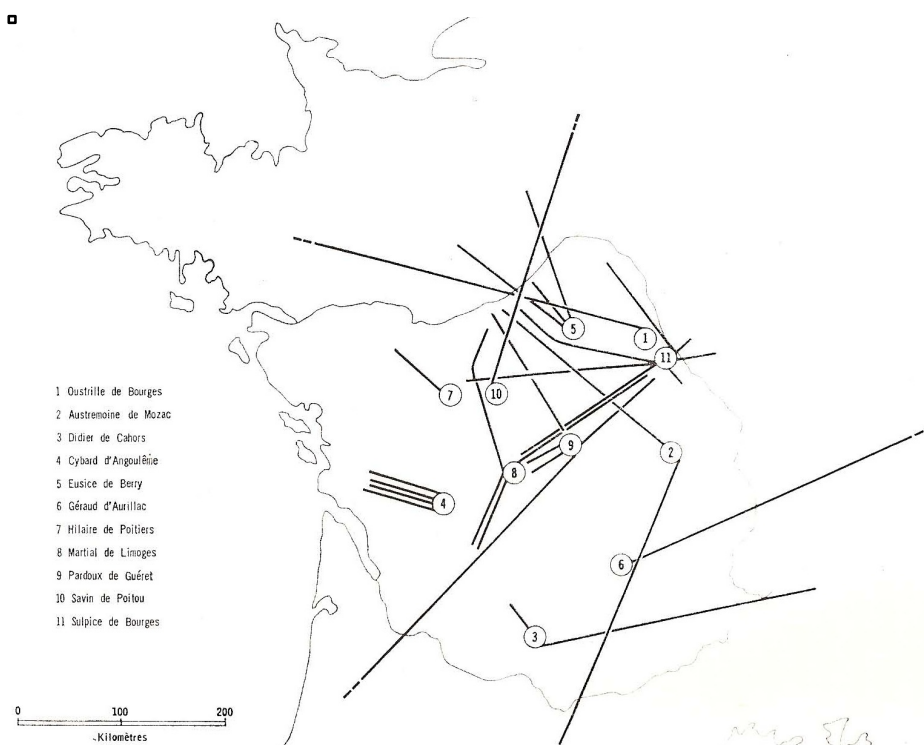
¹³⁴³ TREFFORT Cécile, *L’église carolingienne et la mort... op. cit.*, p. 129.

¹³⁴⁴ Allier, ar. Montluçon, c. Commeny

¹³⁴⁵ *Vit. Pat.*, IX, 10.

épiscopales (comme saint Germain au VI^e) et plus tard une royale, de grande affluence autour de la cathédrale. Par exemple, Robert le Pieux, en 1019-1020, vient à Bourges pour voir ces reliques d'Étienne.

Fig. 29 - Carte des lieux d'origine des miraculés ¹³⁴⁶ :



Les recherches sur les pèlerinages sont ponctuées de nombreuses références¹³⁴⁷. Une récente enquête collective nationale est menée sur l'inventaire des lieux de pèlerinage, les lieux sacrés, les cimetières ou encore les autels¹³⁴⁸. Des modèles de sainteté sont élaborés à partir des textes du Ve siècle jusqu'au IX^e siècle, selon un procédé de transposition des modèles orientaux. La figure des premiers évêques et ermites se dresse ici comme une constituante des *topoi* de l'hagiographie. Dans son rôle pastoral, elle s'adresse à contrecourant des païens au III^e siècle, pour faire de l'Église, comme en

¹³⁴⁶ D'après POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 6.

¹³⁴⁷ Cf., notamment les travaux de SIGAL Pierre-André, *L'Homme et le miracle dans la France médiévale (XI^e-XII^e siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, 1985 ; ou BOZÛKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie, *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'université du Littoral-Côte d'Opale, 4-6 septembre 1997, Turnhout, Brepols, 1999.

¹³⁴⁸ CARRON Diane, « Peuple de saints et pèlerinages dans les diocèses d'Autun et de Nevers, du temps des martyrs aux temps des réformes (IV^e-XVIII^e siècles) » dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, 2007. Étude coordonnée par C. Vincent (Université de Paris X-Nanterre) depuis 2002, au sein du Groupement de recherche SALVÉ (GDR 2513 du CNRS).

Burgondie, « *un référent fédérateur durant les guerres territoriales, aussi bien dans le diocèse d'Autun que dans celui de Nevers* »¹³⁴⁹. Le lieu du pèlerinage se construit et s'impose dans l'église matérielle et théologique en une manifestation de la piété vers laquelle les fidèles convergeaient. Ce panorama n'est pas sans remémorer la souplesse des institutions religieuses et des formes architecturales et figuratives. Au-delà du seul prisme de la dévotion, ce renforcement est finalement concomitant aux aspirations contemporaines de la société.

B- Groupe épiscopal et impact des prélats.

Mis à part quelques petits sanctuaires, les églises de pèlerinage supposées, telles que Déols, dépendent des communautés monastiques et plus tard des canoniales¹³⁵⁰. Ce système est manifestement plus simple pour la garde des reliques et les autres aspects matériels. Ces aspirations sont on ne peut plus complexes dans les nouveaux espaces suburbains nouvellement aménagés.

L'impact des prélats est remarquable sur l'organisation interne du groupe cathédral et de ses annexes urbaines. La tentation d'approcher les basiliques est d'ores et déjà le point d'orgue des mesures épiscopales. En périphérie, de nouveaux pôles d'attraction se profilent. Les prélats, par une politique efficace, s'abrogent des droits sur ces nouvelles annexes de la cathédrale. Le succès est garanti, car très vite ces obédiences acquièrent de l'influence. Ces édifices suburbains ne sont pourtant jamais désignés, avant les interventions épiscopales, comme des *monasterium*. Ces structures *ex-novo* sont propices à l'effervescence monastique. Pour les prélats, les rénovations et l'attachement de leur nom à ces basiliques restent le moyen efficace d'appliquer leurs prérogatives. Autour des saints évêques, gravite une véritable dévotion impliquant, nous l'avons vu, un culte lié à l'écrit et, nous le verrons, des aménagements adaptés. Par la souplesse de leurs structures, ces basiliques adoptent vite les nouvelles missions du prisme

¹³⁴⁹ CARRON Diane, « Peuple de saints et pèlerinages... » *op. cit.*, p. 2.

¹³⁵⁰ SIGAL Pierre-André, *l'Homme et le miracle dans la France médiévale (XIe-XIIe siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, 1985, p. 123.

cathédrale et plus globalement celles de l'*ecclesia*. De même, elles répondent à des attentes liturgiques spécifiques.

- *Rayonnement et restrictions des mesures épiscopales : prérogatives de l'évêque et discipline des annexes du groupe cathédrale :*

Autour de ces pôles, puis dans l'ensemble du *pagus*, l'évêque dès les VI^e-VII^e siècles, tient un rôle prépondérant dans la gestion administrative, « *jouissant d'une puissance qu'il a relevée des ruines de l'administration romaine et qu'il ajoute à son auctoritas* »¹³⁵¹. D'autant plus, il dispose sous l'aval du roi, de moyens efficaces. Les droits qu'ils s'abrogent sur les basiliques et monastères de la proche périphérie en sont les témoins. Ces succursales du pouvoir épiscopal disposent d'un rayonnement liturgique, construit autour de l'image pieuse des prélats mérovingiens. Régulièrement, dans les textes, apparaissent les interventions en faveur du développement des institutions monastiques.

Fig. 30 - Tableau récapitulatif des interventions épiscopales mérovingiennes¹³⁵² :

13. Saint Pallade	461	
14. Saint Euloge	461-472	
15. Saint Simplicie	472-477	Fils de saint Euloge et gendre de saint Pallade
16. Saint Tétrade	477-513	
17. Rurice		
18. Syagre		
19. Humate		
20. Honoré I ^{er}		
21. Honoré II		
22. Saint Arcade	536-545	Protecteur du reclus saint Patrocle
23. Saint Désiré	545-550	Légifère sur la discipline ecclésiastique
24. Probien	550-570	
25. Saint Félix	570-576	
26. Rémi	576-583	
27. Saint Sulpice I ^{er}	583-591	Fondateur de La Nef (Saint-Sulpice) et de Saint-Laurent
28. Eustase		
29. Apollinaire	† 612	
30. Saint Austrégisile	612-624	D'abord abbé de Saint-Nizier de Lyon — fonde Saint-Outrille
31. Saint Sulpice II	624-647	Fondations de : Médianum, Maubec, Montenmoutier, Saint-Cyran, Saint-Nizier
32. Saint Florent	647-664	Fondations de Saint-Paul, Notre-Dame de Sales
33. Ado	664-678	
34. Agosène		
35. Rocco		Préside aux funérailles de sainte Eustadiole
36. Sigine		
37. Léodard		
38. Déodat		
39. Ségolène		
40. David	† 750	

¹³⁵¹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 132.

¹³⁵² D'après GOBRY Ivan, *Les moines en Occident. T. 3, De saint Colomban à Saint Boniface : le temps des conquêtes*, Paris, Fayard, 1987, p. 202.

Aux faveurs accordées, certains ajustements sont au contraire nécessaires, notamment lorsque l'emprise de certaines communautés devient douteuse. On suppose ainsi qu'*intra-muros*, le monastère colombanien de Notre-Dame-de-Sales ne résiste pas aux suspicions des prélats. Par mesure de contrôle, à l'époque carolingienne, l'engouement pour le monachisme colombanien tend à s'estomper au profit de la règle bénédictine. Dès le début du Xe siècle, de nombreuses communautés féminines sont également réformées en chapitres de chanoines, tandis que les moniales adoptent les usages de saint Benoît, généralisés par la réforme de Louis le Pieux¹³⁵³. Cette préférence permet d'adopter un système mieux gérable. Manifestement, les moniales de Notre-Dame-de-Sales sont remplacées par une communauté de chanoines. Cette désapprobation n'est en définitive qu'une application de la législation du concile de Nicée II, en 787, au moment où ces obédiences deviennent suspectes. Les monastères à églises doubles sont alors ciblés et éprises des mœurs les plus déviantes :

- « *Nous décidons qu'il n'y ait plus désormais de monastères double, parce que cela scandalise et heurte beaucoup de gens* »¹³⁵⁴.

Même si généralement nous retrouvons à la tête de ces communautés un abbé, comme à Jussa-Moutier ou Remiremont, l'organisation de Notre-Dame-de-Sales nous échappe encore. Ces mœurs ne sont finalement plus compatibles avec la rigueur bénédictine. Le propos tenu au concile traduit la méfiance montante, aux temps carolingiens, envers les moniales et toutes autres formes de cénobitisme féminin. Ces établissements religieux sont uniformisés dans une période carolingienne de remise en ordre du *regnum*. Touchant alors l'*ecclesia*, la réforme carolingienne s'applique au triomphe de la règle bénédictine. Non seulement les autorités religieuses prennent leur distance vis à vis de la règle colombanienne, mais elles accuseront régulièrement les communautés féminines jugées décadentes. Un relâchement disciplinaire est cependant constatable autour des règles régissant la clôture des moniales. La mainmise et l'intervention de l'Église sur le monachisme féminin se poursuit au XIe siècle : le synode romain de 1059 et le deuxième concile de Latran en 1139, ne manquent pas de condamner les « fausses moniales »¹³⁵⁵. Or, certains monastères de ce type subsistent toujours après le IXe siècle.

¹³⁵³ HASQUENOPH Sophie, *Histoire des ordres et congrégations religieuses... op. cit.*, p. 449., p. 449.

¹³⁵⁴ Cité et transcrit d'après *ibid.*, p. 449-450.

¹³⁵⁵ Dans l'article 29 ; d'après *ibid.*, p. 454.

Aucun indice ne nous éclaire sur l'état de Notre-Dame-de-Sales entre sa fondation et l'installation des chanoines. Dans ce laps de temps où les sources sont muettes, le culte de *Berthoare* n'échappe pas à la *damnatio memoriae* carolingienne. Déjà suspect, le monastère est remplacé au XI^e siècle par une communauté de chanoines. En dépit des débuts difficiles, le monachisme féminin est progressivement intégré et mieux accepté vers les XII^e-XIII^e siècles¹³⁵⁶.

Si cette mise à l'écart est particulièrement distincte, très tôt, l'évêque s'abroge des droits sur le monde monastique. Le Concile d'Orléans I en 511 n'est pas sans le rappeler :

- « *Les abbés, en vertu de l'humilité religieuse, soient soumis à l'autorité des évêques et, s'ils agissent en quelque chose contre la règle, qu'ils soient corrigés par les évêques* »¹³⁵⁷. Dans cette lignée, le Concile d'Arles, en 554, rajoute « *que les monastères et la discipline des moines relèvent de l'évêque sur le territoire duquel ils sont établis* »¹³⁵⁸.

Pour ces établissements *ex-novo* suburbains, le développement du culte des reliques des saints évêques ne fait qu'amplifier leur rayonnement. Au moment où la composition du groupe épiscopal se profile *intra muros*, au-delà des murs certaines communautés restent étroitement liées à l'archevêché, dont la plupart finissent en véritables monastères voués à l'épiscopat¹³⁵⁹.

- *Appréciation des rythmes d'implantation du chapelet des nécropoles épiscopales et royales. Traditions, héritages et affiliations :*

L'épiscopalisation des villes touche, dans la majorité des cités de la Gaule, les monastères souvent hors du mur d'enceinte. Reflet de l'essor structurel, social et économique de l'espace urbain, cette influence est déterminante sur le développement

¹³⁵⁶ *Ibid.*, p. 459.

¹³⁵⁷ Concile d'Orléans I, 19, CCM 1, SC 353, p. 82 : « *Abbates pro humiliata religionis in episcoporum potestate consistunt et, si quid extra regulam fecerint, ab episcopis corripiantur* » : cité traduit et transcrit dans ROSENWEIN Barbara H., « L'espace clos : Grégoire et l'exemption épiscopale », dans GALINIÉ Henri et GAUTHIER Nancy (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, Revue Archéologique Centre France, supplément n° XIII, Tours, 1997, p. 252.

¹³⁵⁸ Concile d'Arles (554), c.2, CCM 1, SC 353, p. 340 : « *Ut monasteria vel monachorum disciplina ad eum pertineant episcopum, in cuius sunt territorio constituta* » ; cité traduit et transcrit dans *ibid.*, p. 251.

¹³⁵⁹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 265.

du plan des villes, au point que le mur d'enceinte finit par les englober¹³⁶⁰. Si très vite les accointances entre l'évêque et les basiliques suburbaines sont remarquables, ces rythmes d'implication restent à mesurer avec plus de détails. Constitués en lieux de pèlerinage autour des tombeaux des prélats, ces sanctuaires parviennent à capter le centre d'attention des campagnes proches¹³⁶¹. Certains miraculés sont en provenance des diocèses limitrophes à celui de Bourges. Les dépouilles des saints berrichons majeurs sont certainement l'objet d'un culte de plus forte ampleur que ceux des moines ou ermites des campagnes environnantes. Pour l'Aquitaine, les travaux de J.-C Poulin¹³⁶² indiquent une représentation de ces pérégrins originaires de l'ouest et surtout du nord de la Gaule. De plus, le culte des évêques bituriges est sensiblement adopté dans les marges nord/nord-ouest et, réciproquement, saint Martin est fort représenté en Berry. N'oublions pas l'importance de Bourges, chef-lieu de cité romaine et zone de contact entre les parties septentrionales de l'Aquitaine et le reste du nord de la Gaule. La navigation sur les cours d'eau devait sûrement faciliter les circuits de pèlerinage.

La manifestation des cultes se traduit dans la pratique de l'écrit hagiographique. Elle est en faveur d'un idéal de sainteté. Ces ateliers, au nombre de quatre à la fin de l'époque mérovingienne et aux temps carolingiens, sont pour la moitié présents à Bourges et plus particulièrement dans le *suburbium*.

¹³⁶⁰ AT SMA Hartmut, « Les monastères urbains du nord de la gaule », dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, Paris, Imprimerie F. Paillart, t. LXII, 1976, p. 164.

¹³⁶¹ Cf., NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VIe et au début du VIIe siècle »... *op. cit.*, p. 329.

¹³⁶² Cf., POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté...* *op. cit.*, particulièrement la carte de l'origine des miraculés p. 6.

Fig. 31 - Répartition des lieux d'inhumation des prélats bituriges dans le *suburbium* de Bourges¹³⁶³ :

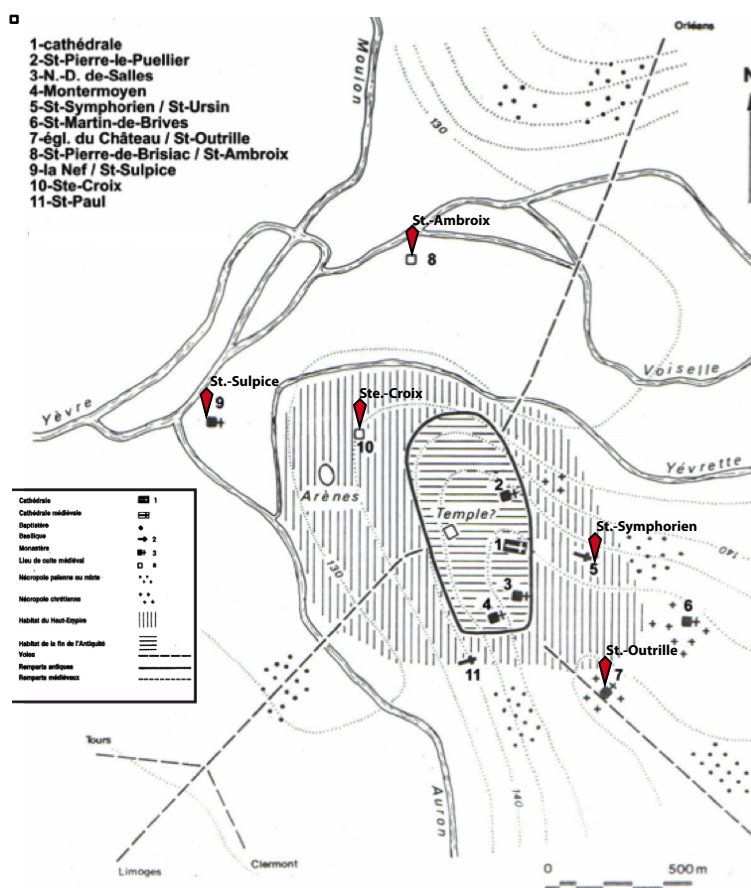


Fig. 32 - Liste des prélats bituriges d'Ursin (IVe siècle) à Audebert († 1097) connus d'après leurs lieux d'inhumation¹³⁶⁴ :

Liste des prélats	Dates d'épiscopat ou mentions	Lieux d'inhumation	Mentions, traditions bibliographiques	Remarques
Ursin	IIIe-IVe siècle ?	Saint-Symphorien/-Ursin	<i>Gl. Conf.</i> , c. 79	Grégoire de Tours rapporte que c'est ici que le corps retrouvé de saint Ursin fut déposé. Il évoque, du temps de l'évêque Probien (551/2-561/2), l'invention de son tombeau par <i>Agustus</i> , abbé de Saint-Martin-de-Brives puis Saint-Symphorien et par saint Germain de Paris, de passage dans la capitale berruyère.
Sénécien	Date incertaine	Sainte-Croix	<i>Patriarchum Bituricense</i> , éd. LABBE Philippe, <i>Nova Bibliotheca</i> , t. II, p. 10	Au XVIe siècle, on honorait encore sa sépulture dans l'église Sainte-Croix.
Itier	IVe-Ve siècle ?	Sainte-Croix	<i>Patriarchum Bituricense</i> , éd. LABBE Philippe, <i>Nova</i>	

¹³⁶³ Fond cartographique d'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne...* op. cit. p. 17.

¹³⁶⁴ Par ordre chronologique d'après la liste des prélats de PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* op. cit., Chapitre préliminaire : Prosopographie des évêques de Bourges, p. 65-104 ; Liste épiscopale, d'Ursin à Audebert (IVe siècle ?-1097). * cf., concernant Saint-Sulpice également considérée comme nécropole royale.

			<i>Bibliotheca</i> , t. II, p. 12	
Viator	IV-Ve siècle ?	Sainte-Croix	THAUMAS de la THAUMASSIERE Gaspard, <i>Histoire de Berri</i> , p. 290 ; de LAUGARDIÈRE Maurice, <i>L'Église de Bourges... op. cit.</i> , p. 41	
Simplice	472	Église-du- Château/Saint- Oustrille	<i>Epist.</i> , VII, 5, 8, 9 ; de LAUGARDIÈRE Maurice, <i>L'Église de Bourges... op. cit.</i> , p. 146-148	la <i>Vita S. Austregisili</i> n'emploie jamais le terme de <i>monasterium</i> pour désigner la basilique de Saint-Oustrille. Pas de mentions de moines ou de l'activité épiscopale. Silence qui est largement sur- interprété par M. de Laugardière. Il semble plus simplement qu'il n'y ait pas de monastère à cette époque.
Arcadius	538-541	Saint- Symphorien/- Ursin	de LAUGARDIÈRE Maurice, <i>L'Église de Bourges... op. cit.</i> , p. 71, 101, d'après l'auteur du <i>Patriarchum Bituricense</i> , éd. LABBE Philippe, <i>Nova Bibliotheca</i> , t. II, p. 25	Il reposait près de la tombe ou de la châsse de saint Ursin au XVIe siècle, on honorait encore sa sépulture au chapitre Saint-Ursin.
Félix	573	Église-du- Château/Saint- Oustrille	<i>Gl. Martyr.</i> , c. 33 ; <i>Gl. conf.</i> , c. 100	Grégoire de Tours mentionne notamment les miracles opérés autour de son tombeau. Au XVIe siècle, on honorait encore sa sépulture au chapitre Saint-Ursin. Grégoire de Tours ne l'élève pas au rang de saint.
Rémi	581/3-†584	Église-du- Château/Saint- Oustrille	<i>Patriarchum Bituricense</i> , éd. LABBE Philippe, <i>Nova Bibliotheca</i> , t. II, p. 31	Il décède d'après Grégoire de Tours au début de l'année 584 (<i>H.F.</i> , VI, c. 38, 39 ; et X, c. 26), tandis que la tradition veut qu'il soit enterré dans l'église du Château.
Sulpice (I)	584-†591	Église Saint- Julien puis Saint- Symphorien/- Ursin	<i>Patriarchum Bituricense</i> , éd. LABBE Philippe, <i>Nova Bibliotheca</i> , t. II, p. 33	Il décède d'après Grégoire de Tours en 591 (<i>H.F.</i> , X, 25), tandis que la tradition veut qu'il soit enterré à Bourges dans l'église Saint-Julien (disparue aujourd'hui), avant d'être transféré dans l'église Saint- Ursin.
Apollinaire	VIIe siècle	Église-du- Château/Saint- Oustrille	de LAUGARDIÈRE Maurice, <i>L'Église de Bourges... op. cit.</i> , p. 71, 101	Il est inhumé en l'Église-du- Château, mais honoré plus tard le cinq octobre, soit le même jour que saint Apollinaire de Valence ; d'où confusion.
Austrégis ile	614-†624	Église-du- Château/Saint- Oustrille	<i>Miracula S. Austrigisili</i> (BHL 841-842), éd. B. Krusch, <i>MGH, SRM</i> , IV, p. 200-208	
Sulpice II	626/627- †647	Saint-Sulpice	<i>Vita I Sancti Sulpicii</i> (BHL 7927-7928), éd. Krusch, <i>MGH, SRM</i> , IV, 8, p. 377 ; <i>Vita II Sancti Sulpicii</i> (BHL 7930), <i>AA SS, Ian.</i> , II, 43, p. 538	
Roi d'Aquitai ne : Charles l'Enfant*	†866	Saint-Sulpice	<i>Annales Bertiniani</i> , a. 866, p. 130.	Il est le fils de Charles le Chauve dont le frère Carloman « se trouvait en Berry à ce moment, afin d'assurer semble-t-il l'installation de Vulfade à

				Bourges. Lorsque Charles l'Enfant mourut à la <i>villa</i> royale de Buzançais, Carloman et l'archevêque vinrent alors l'enterrer à Saint-Sulpice ».
Signin	VIII ^e siècle	Saint-Ambroix	Pour la vie du saint : <i>vita Siggeramni</i> (MGH, <i>SRM</i> , t. 4, éd. B. KRUSCH, p. 603). Sur la tradition : THAUMAS de la THAUMASSIERE Gaspard, <i>Histoire de Berry</i> , livre 4, c. 36	Il est enterré dans l'église de Saint-Ambroix (autrefois le nom de Saint-Pierre de Brisiac), dans le faubourg de Bourges. Au XVII ^e siècle on pouvait lire un fragment d'épithaphe sur son tombeau: « <i>Hic jacet ecclesiae pastor fidusque maritus. Abscondit durus viscera cara lapis</i> ».
Raoul	Janvier 841-†866, avant le 18 août	Saint-Sulpice	AASS, <i>iun.</i> , t. 5, p. 103	Il intervint souvent en faveur de Saint-Sulpice de Bourges.
Dagbert	987, après le 21 mai-†1012, 18 janvier	Église-du-Château/Saint-Outrille	<i>Patriarchum Bituricense</i> , éd. LABBE Philippe, <i>Nova Bibliotheca</i> , t. II, p. 25 ?	Il réforme l'établissement en chapitre séculier La date de sa mort est fournie par un obituaire du XIV ^e siècle de l'église du Château de Bourges (BN, n. acq. lat. 365, f ^o 3). Date qui concorde avec l'acte du 3 août 1012 en faveur de la communauté. Pour la datation, cf. R.-H. BAUTIER, « La prise en charge du Berry », p. 36-38.
Richard II	23 avril 1071-†22 ou 23 avril 1093	Abbaye de Plaimpied	<i>Patriarchum Bituricense</i> , éd. LABBE Philippe, <i>Nova Bibliotheca</i> , t. II, p. 86	Abbaye qu'il fonde, placée sous Règle de saint Augustin. Il y est inhumé en 1093. Son gisant, réalisé au XIII ^e siècle, repose aujourd'hui dans l'église de Plaimpied.

Si l'origine et l'existence des premiers évêques semble incertaine, parfois même douteuse, beaucoup d'entre eux sont signalés par la tradition. Or, celle-ci respecte une certaine logique quant aux lieux de leur inhumation. Ainsi, les premiers prélats sont presque tous enterrés au monastère Sainte-Croix. Même si son identification demeure complexe, on peut pourtant observer un ordre relativement bien établi dans le fonctionnement des nécropoles épiscopales. Sainte-Croix paraît s'établir en premier lieu, avant d'être succédée par Saint-Symphorien/Saint-Ursin et l'Église-du-Château/Saint-Outrille. Ces deux dernières basiliques semblent fonctionner plus ou moins simultanément. Les sources permettent de penser que Saint-Outrille, surtout après la mort d'Austrégisile, prend le dessus. S'agit-il pour autant d'une situation de concurrence entre les deux établissements ? Quoiqu'il en soit, la documentation moins ténue sur Saint-Outrille que sur Saint-Symphorien, induit que la première de ces communautés bénéficie davantage de largesses épiscopales que la seconde. Outre le problème que

pose Saint-Ambroix (autrefois Saint-Pierre de Brisiac¹³⁶⁵), Saint-Sulpice semble s'imposer après la mort de l'évêque Sulpice II. Cette dernière, avec Ourtille, s'impose comme un des deux sites majeurs. En effet, elles se constituent une véritable tradition par leurs ateliers de productions hagiographiques¹³⁶⁶.

Ces pôles d'attractions sont le plus souvent des basiliques à l'origine. Leur fonctionnement diffère en tout cas de l'organisation monastique. Fondamentalement, le culte des saints et les aménagements liturgiques s'ouvrent au contact des fidèles. Nombre de ces établissements deviennent des monastères ou des chapitres¹³⁶⁷. En agissant clairement dans la sphère épiscopale, ces communautés voient leurs abbés (comme Ourtille) être désignés par un évêque¹³⁶⁸. Elles en tirent en contrepartie les bénéfices, puisqu'elles s'imposent comme des acteurs importants de la ville. Au départ, la piété populaire, motivée par l'intermédiaire des évêques, est relayée peu à peu par les communautés religieuses. Cette organisation n'est pas originale. Cela fait partie d'un phénomène général où les évêques, comme dans beaucoup de cités, organisent ces basiliques primitives en institutions monastiques et plus tard en collégiales.

L'exemple le plus illustre de cette situation est bien l'obédience dédiée au saint évêque éponyme Sulpice. Deux versions de sa vie sont connues. Une longue, du début de l'époque carolingienne, se calque sur une première d'époque mérovingienne¹³⁶⁹. Ces

¹³⁶⁵ D'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 222 : Dans la bibliographie, l'établissement, rarement signalé, ne l'est en tout cas pas en tant que nécropole épiscopale. Les textes ne mentionnent à aucun moment l'existence d'une basilique, mais apparaît entant que *monasterium*. L'existence de l'église est mentionnée lors de sa restauration en 997. À l'occasion de la restitution des ses biens par le vicomte Gauzfred, des chanoines y sont installés (M. PROU, *Actes de Philippe Ier*, n°146, 1102, p. 222). Les origines de Saint-Ambroix, (appelé également Saint-Pierre de Brisiac), sont donc pour le moins opaques (le changement de patronage intervenant lorsque le corps de saint Ambroix, évêque de Cahors, y est apporté). Selon la tradition l'évêque *Siginus* est également enterré en ce lieu. Situé *extra muros* l'église est signalée dans un secteur sans doute plus plus exposé, voire même trop excentré. Ce qui, peut expliquer la faible activité de cet édifice en tant que nécropole épiscopale.

¹³⁶⁶ Cf., POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*

¹³⁶⁷ À l'instar de Saint-Martin de Tours, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Germain-des-Prés à Paris. C'est tout là le problème de savoir si ce sont dès l'origine, des monastères ou pas.

¹³⁶⁸ NOIZET Hélène, « Les basiliques martyriales au VIe et au début du VIIe siècle », dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, Paris, Imprimerie F. Paillart, t. LXXXVII, 2001, p. 333.

¹³⁶⁹ Cf., *ibid.*, p. 16, il considère que la *vita* II et les miracles qui y sont adjoints datent peut-être du dernier tiers du IXe siècle et reconnaissant la *vita* I comme étant le modèle mérovingien, p. 65. À *contrario*, Maurice de LAUGARDIÈRE, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Tardy, Paris – Bourges, 1951, p. 149-153, pense que les deux vies sont contemporaines de l'époque carolingienne. Nous retiendrons le propos du premier en nous appuyant également sur celui de PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, (NB., 1) p. 281, qui vas dans ce sens.

deux documents sont évidemment très imbriqués¹³⁷⁰. Leurs auteurs appartiennent sûrement à l'entourage épiscopal. Comme réponse à l'effet de la réforme carolingienne, « *le rôle de l'épiscopat se voit réaffirmé au sein de structures institutionnelles plus stables* »¹³⁷¹. C'est d'ailleurs hors du diocèse, dans le nord de la Gaule¹³⁷², que son culte connaît un large succès. Autre fait marquant : plus tard, dans la seconde moitié du IX^e siècle, les statuts synodaux de l'archevêque Raoul mettront à l'honneur les saints Austrégisile, Sulpice et dans une moindre mesure Ursin parmi les fêtes annuelles¹³⁷³.

À la lumière des *vitae*, le trait bâtisseur/restaurateur du saint évêque mérovingien devient la constituante de l'idéal de sainteté. Au delà de cet aspect récurrent dans les *vitae* des évêques aquitains¹³⁷⁴, Sulpice II s'entoure des plus hautes noblesses ecclésiastiques. Il côtoie également la cour de Clotaire II¹³⁷⁵. Dans son entourage on retrouve saint Ouen de Rouen, saint Didier de Cahors et saint Eloi, qui lui vient honorer sa mémoire sur son tombeau¹³⁷⁶. C'est donc un véritable pèlerinage épiscopal qui commémore les saints évêques berrichons. La carte des lieux d'origine des miraculés¹³⁷⁷ montre ainsi le rayonnement du monastère et du saint évêque dépassant le cadre de la cité épiscopale. Effectivement, il s'étend à l'échelle diocésaine, à l'Aquitaine, voire même à l'ensemble de la Gaule. Comme le montrent les derniers travaux sur le diocèse¹³⁷⁸, l'épiscopat berrichon s'envisage donc au delà des frontières du *pagus*. C'est notamment à partir de Bourges que s'articule l'ensemble du contexte religieux et politique aquitain. Pour reprendre l'expression de Pascal Gourgues, Saint-Sulpice est le « *point d'attache du*

¹³⁷⁰ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 281 : Le ton employé et les thèmes abordés sont identiques. Sulpice est d'ailleurs cité à plusieurs reprises dans la *vita* et les *miracula* d'Austrégisile, d'abord en tant que diacre. Plus tard, dans les miracles, il s'oppose aux exactions de l'agent du fisc. La lutte contre les agents royaux du fisc intervient tend à renforcer l'image de ce dernier, comme défenseur de sa cité et protecteur des fidèles.

¹³⁷¹ *Ibid.*

¹³⁷² Cf., sur la question les travaux de Charles Mériaux. Deux fondations d'églises en l'honneur de Sulpice sont attestées par des récits hagiographiques. Une première église, à Saint-Souplet (Nord, ar. Cambrai, c. Le Cateau-Cambrésis) et un oratoire à Aubigny-en-Artois (Pas-de-Calais, ar. Arras, ch.-l. c.).

¹³⁷³ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 283.

¹³⁷⁴ D'après POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 65. On retrouve aussi dans ce rôle Didier, représenté ainsi dans la *Vita Desiderii*.

¹³⁷⁵ Où il est chargé de la distribution des aumônes (Cf., la lettre de Didier de Cahors à Ouen de Rouen, *MGH, Epistolae merowingici et karolini*, t. 1, éd. W. ARNDT, p. 198-199) d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 281-282.

¹³⁷⁶ *Vita Eligii*, *MGH, SRM*, t. 2, éd. B. KRUSCH, t. 2, p. 702-704, c.15, lorsqu'il de rend du Nord en Limousin. Sa *vita* précise qu'il fait halte à Bourges à l'aller et au retour (d'après *Ibid.*, p. 282).

¹³⁷⁷ *Infra.*, d'après POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 6.

¹³⁷⁸ Cf., GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIII^e au début du XI^e siècle... op. cit.*

pouvoir central en aquitaine »¹³⁷⁹, entre autre par les liens qui unissent ce sanctuaire à l'évêque de Bourges. Il est le principal relais du pouvoir central dans le *pagus*.

Pendant cette période, un nombre important d'établissements *intra* ou *extra* muros de Bourges, dont la plupart sont établis au VIIe siècle, rentrent dans la sphère royale et épiscopale. En s'impliquant clairement dans les affaires de ces églises "péri-urbaines", les évêques s'assurent l'héritage et la mémoire de leurs noms. C'est en effet l'évêque Oustrille, qui aurait lui-même commandité sa sépulture¹³⁸⁰ au sein d'un établissement désormais prestigieux.

C- L'héritage antique : culte des saints et aménagements liturgiques.

La dynamique miraculeuse¹³⁸¹ est référente d'un lieu fixe. N'intervenant jamais seul, le miracle se propage rapidement. Ces miracles en série sont circonscrits soit au niveau local, soit ils se répercutent à longue distance. Dans l'espoir de la guérison, les pèlerins affluent autour de ces lieux de prière. À cet effet, des nouvelles exigences liturgiques et architecturales sont mises en œuvre. Se forme alors un consensus entre les diverses réalités économiques, c'est-à-dire approvisionnement en matériaux et les besoins de la prière. Les conséquences sur l'univers des formes sont incontestables. D'une, cela peut coïncider avec l'évolution des plans des églises et de l'autre, avec des projets de restaurations en élévation. Notre-Dame-de-Sales présente un plan très remanié, avec les transformations successives d'un bâtiment pour le moins typique de la période tardo-antique/mérovingienne (monastère à église double). Ces ajustements se calquent également avec les changements juridiques. Mais pour beaucoup de ces monuments, les besoins liturgiques s'affichent dans des installations et des objets de cultes témoignant du rayonnement de sainteté.

¹³⁷⁹ *Ibid.*, t. I, p. 290.

¹³⁸⁰ « *Austrigisilus ... aurum et argentum suum ... super tumulum suum poni iussit* », (*Miracula S. Austrigisili* (BHL 841-842), éd. B. Krusch, MGH, SRM, IV, p. 200-208) ; d'après F. Lot, repris par M. de Laugardière, p. 137. Le recueil de miracle est *apriori* rédigé entre 741 et 751.

¹³⁸¹ Cf., SIGAL Pierre-André, *l'Homme et le miracle dans la France médiévale (XIe-XIIIe siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, 1985, p. 165-166.

- *Mémoire, objets de cultes et dispositions liturgiques. Le rayonnement identitaire du monde monastique :*

Le culte des reliques est, à l'exemple de Saint-Philibert de *Tournus*, la constituante de l'identité et du rayonnement du monastère¹³⁸². La possession des reliques devient rapidement un enjeu de pouvoir, au point que nombre d'établissements font dans la surenchère lorsqu'il s'agit de le manifester. Les premiers récits hagiographiques défendent fermement leurs biens, en particulier contre les usurpations possibles (comme à Colombier). Dans Bourges et surtout dans les *monasterium* en périphérie, l'évêque prend soin de ses intérêts. Il contribue activement à la mise en valeur des infrastructures, en y plaçant des communautés suite aux restaurations commanditées et en s'y faisant exhumer. Objets de renommée symbolique, les tombes de ces derniers représentent le saint. L'entretien par les moines s'instaure comme le fondement des liens qui les unissent aux saints évêques. Les actes d'intercessions et le pèlerinage participent également au bon fonctionnement des relations sociales entre clercs et laïcs. Les reliques, organisées dans l'espace consacré, forment la véritable identité du monde monastique *extra-muros*. Les reliques, leur entretien (organisation dans l'espace consacré) et la mémoire des saints (développement d'une tradition écrite) structurent le monde monastique.

La remarquable conservation de quelques sarcophages, parfois même décrits dans les textes du VI^e siècle, sont autant d'exemples typiques. Celui de "Saint-Menoux"¹³⁸³ ou celui dit de "Saint-Chalan"¹³⁸⁴ sont des ouvrages caractéristiques des nouvelles formes artistiques. La mise en œuvre technique suppose une recherche esthétique particulière. Les traits de l'Antiquité tardive et du très haut Moyen Âge figurent dans les motifs suivants : colombe, canthare, pampre de vigne, poisson, orant ou même chrisme. Ces derniers disparaissent complètement au VIII^e siècle¹³⁸⁵.

Les fouilles de l'ancienne abbaye Saint-Outrille de Bourges ont mis au jour dix-sept

¹³⁸² CARTRON Isabelle, *Les pérégrinations de Saint-Philibert. Genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, particulièrement p. 324.

¹³⁸³ Allier, ar. Moulins, c. Souvigny. Cf., le sarcophage mérovingien dit de saint Menoux derrière l'autel et les autres datables du haut Moyen-Âge, placés sous le porche.

¹³⁸⁴ En fait Charenton-du-Cher : Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, ch.-l. c. Le sarcophage mérovingien dit de saint Chalan, en marbre, provient de l'église abbatiale de Charenton dédiée à la Vierge (CAG 18, n°47).

¹³⁸⁵ TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes... op. cit.*, p. 135.

plates tombes épigraphiques, de la seconde moitié du VIII^e ou du IX^e siècle¹³⁸⁶. Elles portent chacune une épitaphe accompagnée d'une prière. Dans l'ensemble, le procédé consiste à puiser ces formules dans un répertoire restreint mais cohérent (textuellement et visuellement)¹³⁸⁷. Les lapides ont eu recours à un formulaire basique, décliné et composé différemment pour chaque tombe. À l'image du saint évêque Outrille commanditant son propre sarcophage¹³⁸⁸, les illustres membres (sûrement aristocratiques), signalés par ces inscriptions, reproduisent cette pratique de préparation à la mort. Ces épitaphes étaient sans doute destinées à être vues, puisque comme le notifie Françoise Jenn, elles sont orientées de la même manière : le début du texte à l'ouest au niveau de la tête du défunt recouvraient les sépultures pleine terre¹³⁸⁹. Les formulations et les moyens mis en œuvre sont à la mesure des familles qu'ils représentent. Il s'agit en l'occurrence des dénommés *Amalgarius*, *Gausberga*, *Eldegarius*, *Ilda*... Autant de noms sans doute importants, venant se greffer autour de l'ensemble monastique urbain. En tous cas, la tradition attribue la construction de Saint-Outrille à l'évêque Simplicius¹³⁹⁰ puisqu'il y est enterré avec sa femme¹³⁹¹.

Parallèlement à ces créations, beaucoup d'obédiences n'hésitent pas à récupérer les anciens chefs d'œuvre romains païens, pour ensuite les "christianiser". Sans nul doute, le tombeau dit de "saint Ludre" suggère plusieurs interventions. Si dans l'ensemble l'excellente manufacture, d'ailleurs décrite par Grégoire de Tours, est restée intacte, on observe partiellement à plusieurs emplacements de nombreux *graffitis*. Ces croix et chrismes sont des manifestations de la nouvelle religion. Ils sont repérables le long des

¹³⁸⁶ Cf., JENN Françoise et RUFFIER Olivier, « Plates-tombes inscrites de Saint-Outrille à Bourges (Cher) », dans *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen-Age*, Paris, Picard, t. XXXII, 1986, p. 33-74.

¹³⁸⁷ TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes... op. cit.*, p. 193-194 ; cf., également le catalogue bibliographique p. 320-322.

¹³⁸⁸ « *Austrigisilus ... aurum et argentum suum ... super tumulum suum poni iussit* », (*Miracula S. Austrigisili* (BHL 841-842), éd. B. Krusch, MGH, SRM, IV, p. 200-208). Éloi lui fait aussi un tombeau d'orfèvrerie.

¹³⁸⁹ JENN Françoise et RUFFIER Olivier, « Plates-tombes inscrites de Saint-Outrille à Bourges (Cher) », dans *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen-Age*, Paris, Picard, t. XXXII, 1986, p. 35.

¹³⁹⁰ Fils d'*Eulogius* et gendre de l'évêque Palais (Ve siècle). Il est ordonné, vers 472, par Sidoine Apollinaire. Parmi les auteurs de cette tradition cf., le *Patriarchum Bituricense*, éd. Ph. Labbe, *Nova Bibliotheca*, Paris, 1657, II, p. 3-150 ; Catherinot N., *Les églises de Bourges*, , 1683, p. 4 ; de Laugardière p. 142 ; Claude D., *Topographie und Verfassung der Städte Bourges und Poitiers bis in das 11. Jahrhundert*, Lübeck, 1960. C'est sûrement pour cette *ecclesia* que le *Martyrologe hiéronymien*, éd. DELEHAYE, AA SS, Nov., II, 2, enregistre au premier octobre une fête de dédicace.

¹³⁹¹ « *ecclesiam juvenis, miles, tenuis, solus... vobis extruxit* » (Sidoine Apollinaire, *Epistulae*, VII, 9, éd. A. LOYEN, III, Les Belles-lettres, Paris, 1970, p. 59 et VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule... op. cit.*, 45, p. 61-62) ; D'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, p. 20-21.

bandeaux sculptés, comme pour signaler la présence sainte du corps enseveli.

Très tôt ces tombes font l'objet d'un culte, voire parfois de superstition synonyme de piétée populaire. Au contact des reliques, les fidèles devaient jouir de la *virtus* thaumaturgique des saintes huiles (à Saint-Sulpice), ou des saints sarcophages (Saint-Menoux...). Le pouvoir des reliques se traduit dans les récits de vies de saints par *l'illuminatio* de ces objets (comme pour les reliques de saint Patrocle)¹³⁹². Communément, il est question d'exorcismes, de guérisons... La tradition veut que le fidèle se frotte contre ces objets, passe en dessous ou en gratte de la poussière. Ces pratiques sont fréquentes¹³⁹³. Le sarcophage est alors l'intermédiaire entre la vertu thaumaturgique du saint qu'il contient et le fidèle qui le touche. Autrement dit, « *ces objets devenaient des reliques représentatives du vivant même du saint qui les avait touchés* »¹³⁹⁴, d'autant qu'aux VIIIe-IXe siècle, ces reliques se multiplient considérablement. Plus tard, les nouvelles missions assignées aux collégiales s'orientent vers le service liturgique. Les reliquaires sont mis à l'honneur (par exemple à Notre-Dame-de-Sales). Dès les plus hautes époques, la *virtus* du saint, par l'intermédiaire des reliques et par les cérémonies particulières, prend tout son sens dans les espaces liturgiques consacrés.

- *Crypta et memoriae. Dans la tradition des systèmes mémoriels antiques ?*

Les aménagements instaurés pour le culte des reliques, sont généralement l'expression de pratiques particulièrement accrues à partir du VIIIe siècle. La vénération des objets convient à l'aménagement d'espaces liturgiques. Ces « chambres à reliques »¹³⁹⁵ (*martyrium* ou *confessio*) connues au début du Ve siècle, sont la variation des structures funéraires antiques. On conserve la vocation mémorielle en incluant une relique. Les escaliers et les *fenestellae* sont également en usage pour ces chambres souterraines

¹³⁹² Vit. Pat., IX, 9. Sur la question de *l'illuminatio* des reliques cf., CROOK John, *The Architectural Setting of the Cult of Saints in the Early Christian West. C. 300-1200*, Oxford, Clarendon Press, 2000, p. 25-35.

¹³⁹³ SIGAL Pierre-André, *l'Homme et le miracle dans la France médiévale (XIe-XIIe siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, 1985, p. 38.

¹³⁹⁴ *Ibid.*, p. 45.

¹³⁹⁵ CROOK John, *The Architectural Setting of the Cult of Saints in the Early Christian West. C. 300-1200*, Oxford, Clarendon Press, 2000, p. 40.

(hypogées...). Souvent mentionnées par Grégoire de Tours¹³⁹⁶, elles sont les témoins de la continuité des traditions architecturales antiques.

La terminologie pour décrire ces ensembles complexes reste cependant opaque. Le renouvellement des formes est également rarement perceptible dans les textes. Pourtant, il s'agit d'installations se déclinant par de corridors et des ouvertures articulées avec l'espace consacré. Plusieurs cas sont reconnus en Berry : Saint-Phalier de Chabris¹³⁹⁷, Saint-Martin de Léré¹³⁹⁸ et Saint-Germain de La-Celle-Condé¹³⁹⁹, qui traduisent les formes impulsées par le programme de *renovatio* carolingienne.

C. Heitz rappelle entre autre le rôle premier de l'église, à savoir la liturgie¹⁴⁰⁰. Les formes architecturales sont déterminées, ou du moins fortement conditionnées, par la pratique du culte. Les monastères/basiliques Saint-Outrille et Saint-Sulpice répondent parfaitement à ces attentes. Pour le premier, le corps de l'évêque de Bourges Félix est déposé dans un espace liturgique complexe. Les fidèles franchissaient ce qui est décrit comme un seuil, pour pouvoir se recueillir¹⁴⁰¹. D'autres formes architecturales renvoient certainement à des sortes de caveaux funéraires primitifs. Au niveau inférieur du chevet de Saint-Outrille, deux caveaux de type romain sont signalés dans la crypte dite de "sainte Blandine". Les volumes sont composés de deux petits caveaux rectangulaires voûtés, percés par des fenêtres en briques et reliés par un couloir irrégulier accessible par un escalier¹⁴⁰². La relation entre la "crypte" et le chœur liturgique est mal connue. Le corps d'Outrille (†624) reposait « *in criptam ... auro argentoque miro modo adornatam* », sous une basilique comportant plusieurs autels¹⁴⁰³.

¹³⁹⁶ *Ibid.*, p. 48-49.

¹³⁹⁷ Indre, ar. Issoudun, c. Saint-Christophe-en-Bazelle. Le vicus est mentionné dès le VII^e siècle.

¹³⁹⁸ Cher, ar. Bourges, ch.-l. c.

¹³⁹⁹ Cher, ar. Saint-Amand-Montrond, c. Lignières.

¹⁴⁰⁰ HEITZ Carol, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963.

¹⁴⁰¹ « *eius limina penetrare* » ; *Gl. Conf.*, 100, MGH, SRM, I, 2, 347 VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, *Les monuments religieux de la gaule...* *op. cit.*, 45, p. 61-62.

¹⁴⁰² Cf., de Laugardière Maurice, *L'Église de Bourges...* *op. cit.*, p. 145-146 ; LOUIS R., « Informations archéologiques », dans *Gallia*, t. XIV, 1956, p. 322-324 et PICARD Charles, « Informations archéologiques », dans *Gallia*, t. XVII, 1959, p. 293-295. Le site n'a livré que deux sarcophages médiévaux portant des restes d'inscriptions en onciales. D'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne...* *op. cit.*, p. 24. Pour la crypte, cf., le plan de 1832 de Hubert. D'après la base Mérimée. Ministère de la Culture.

¹⁴⁰³ « *Austrigisilus ... aurum et argentum suum ... super tumulum suum poni iussit* », (*Miracula S. Austrigisili* (BHL 841-842), éd. B. Krusch, MGH, SRM, IV, p. 200-208) ; d'après F. Lot, repris par M. de Laugardière, p. 137. Le recueil de miracle est *apriori* rédigé entre 741 et 751. Ainsi le cruel Warnarius « *de ipso sepulchro*

Cette forme renvoie sans doute à un simple caveau funéraire, du type proche de ceux de l'Antiquité. D'après F. Lot, le recueil de miracle est *apriori* rédigé entre 741 et 751¹⁴⁰⁴. Or, le vocabulaire « *criptam* », nous l'avons suffisamment évoqué, n'indique en aucun cas pour la période une crypte, au sens liturgique.

Le terme de « *crypta* »¹⁴⁰⁵, d'ordinaire employé pour décrire un dispositif voûté au sein du sanctuaire, se retrouve communément dans les œuvres de Grégoire de Tours, mais également dans les sources hagiographiques¹⁴⁰⁶. L'usage du mot recouvre un sens large¹⁴⁰⁷, souvent dans la continuité des mausolées antiques. Toutefois, la crypte telle qu'on l'entend reste difficile à singulariser, car elle se comprend par rapport à l'édifice supérieur. Mais certains types de dispositifs, comme les hypogés par exemple, ne sont pas très différents des caveaux funéraires décrits par Grégoire de Tours. Appelés cryptes puisqu'il faut descendre des marches, l'origine est du reste liée en priorité à cette notion de voûtement. Le sens du mot se complexifie et change de sens au fur et à mesure de son utilisation funéraire puis sacrée, que l'on ne peut limiter à la seule protection des reliques¹⁴⁰⁸. Au cours des Ve-VIe siècles, ces caveaux ou mausolées de tradition funéraire sont inclus dans des « superstructures » et dans des « ensembles complexes »¹⁴⁰⁹.

Dans le monastère Saint-Sulpice, d'après le témoignage bien fourni de la *Vita* et des *Miracula S. Sulpicii*, une *memoria* est disposée dans la nef. Elle est à l'honneur de

regressus, orandi causa circuibat altaria ... per ipsam basilicam » ; (*ibid.*), d'après BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, p. 24.

¹⁴⁰⁴ *Miracula S. Austrigisili* (BHL 841-842), éd. B. Krusch, *MGH, SRM*, IV (repris par M. de Laugardière, *L'église de Bourges... op. cit.*, p. 137).

¹⁴⁰⁵ Sur la question de l'élaboration du concept architectural de crypte entre le IVe et le VIIIe siècle, cf., SAPIN Christian, « Archéologie des premières cryptes du Haut Moyen Âge en France », dans *Hortus Artium Medievalum*, Zagreb, University of Zagreb, t. IX, 2003, p. 303 ; et pour la définition, cf., pour l'occident : BINDING Günther, « Krypta », dans *Lexikon des Mittelalters*, réed 1999. Au delà de ce que recouvre le sens du mot, il paraît plus juste de considérer ces constructions du point de vu de leurs fonctions et de leurs relation av l'édifice.

¹⁴⁰⁶ Cf., DUBREUCQ Alain et LAURANSON-ROSAZ Christian, « De l'ermitage au monastère : aux origines de l'espace monastique en Gaule à partir de deux exemples : la Burgondie et l'Auvergne (fin Ve - début VIIIe siècle) », dans *Hortus Artium Medievalum*, Zagreb, University of Zagreb, t. IX, 2003, p. 279-294.

¹⁴⁰⁷ *Ibid.*, et CROOK John, *The Architectural Setting of the Cult of Saints in the Early Christian West. C. 300-1200*, Oxford, Clarendon Press, 2000, p. 48-49.

¹⁴⁰⁸ SAPIN Christian, « Archéologie des premières cryptes du Haut Moyen Âge en France », dans *Hortus Artium Medievalum*, Zagreb, University of Zagreb, t. IX, 2003, p. 303.

¹⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 305.

l'évêque éponyme. Le chancel qui l'entoure le sépare du reste de la nef¹⁴¹⁰. Derrière, à l'est, le *thronum altaris*¹⁴¹¹ (l'autel) domine la *memoria*, tandis que devant le tombeau, une petite lampe suspendue contient l'huile opérant des miracles¹⁴¹². Le système liturgique devait donner aux fidèles une vue depuis l'ouest, orientée sur le tombeau dominé par le chœur et donc par l'autel. Loin des aménagements enfouis, voûtés et accessibles par des escalier (hypogées, cryptes...), le corps de Sulpice se présenterait à la vue de tous, dans l'axe de la nef. Nous pourrions avoir à faire à un véritable dispositif organisé pour les pèlerinages. Ils sont d'ailleurs mentionnés¹⁴¹³.

Cette *memoria*¹⁴¹⁴ semble fonctionner avec l'autel¹⁴¹⁵. Il s'agit plus précisément d'un « *monument funéraire, tombeau d'un saint, lieu où sont conservées ses reliques* »¹⁴¹⁶ et non pas nécessairement une fosse reliquaires sous l'autel. Le chancel¹⁴¹⁷ délimiterait le tombeau du saint éponyme au niveau de la nef. L'emploi du mot « *memoria* » se traduit également comme un « *autel dédié à un saint* »¹⁴¹⁸. Auquel cas, le chancel serait plus simplement la barrière devant le chœur, délimitant un second espace consacré. C'est ici que pouvait se dérouler le culte du saint évêque. Le dispositif est récurrent dans les premiers édifices religieux. Structurelle et symbolique, la barrière de chancel permet de séparer l'ensemble du système. Les pèlerinages et les miracles mentionnés autour du tombeau le laissent supposer. De toute évidence, le chœur doit alors être légèrement surélevé par rapport au reste de la nef.

Le terme « *memoria* » apparaît dans les *Miracula Sancti Sulpicii* antérieures au Xe siècle et dans la *Vita Sancti Eligii*, peut-être rédigée au VIIIe siècle. Sans doute l'auteur des

¹⁴¹⁰ « *septa sancti sepulchri* », *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 4, p. 182, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

¹⁴¹¹ *Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, II, 15, p. 703, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

¹⁴¹² *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, 12, p. 380 ; *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 1, 2, 3, 4...

¹⁴¹³ Cf., la *Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, II, 15, p. 702.

¹⁴¹⁴ « *memoria Sulpicii* » (*Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, p. 634-741 et *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, p. 181-187).

¹⁴¹⁵ « *thronum altaris* » (*Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, II, 15, p. 703, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24).

¹⁴¹⁶ NIERMEYER Frederik Jan, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Boston, Brill, 1976, rééd. 2002, p. 872-873.

¹⁴¹⁷ « *septa sancti sepulchri* », *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 4, p. 182, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

¹⁴¹⁸ NIERMEYER Frederik Jan, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Boston, Brill, 1976, rééd. 2002, p. 872-873.

Miracula s'inspire-t-il et copie-t-il la première *Vita* (attribuée à saint Ouen, peut-être rédigée au VIII^e siècle), pour décrire ce dispositif architectural associé au chancel ? Le renvoi à un vocabulaire générique est identique dans les deux textes, mais décrit principalement un type d'installation autour du culte des reliques.

La tombe du saint est ostensiblement mise en valeur. Une petite lampe, dont l'huile opérait des miracles, est suspendue devant le tombeau¹⁴¹⁹. Elle sacrifierait le tombeau « resplendissant »¹⁴²⁰. Finalement, le développement du sanctuaire semble lié à celui du culte et des miracles opérés par l'huile et le corps de *Sulpicius*. Il est véritablement question d'une nouvelle affirmation architecturale de la liturgie¹⁴²¹. La *Basilica*¹⁴²² avait des grandes fenêtres vitrées, un *atrium* et deux entrées dont une latérale¹⁴²³. Ce dernier élément pourrait suggérer un système de circulation réservé soit aux fidèles, soit au clergé. Les ouvertures donnaient sur le chœur ou sur la nef. L'accès par le chœur déterminerait plus un circuit de vénération des reliques privilégiées. Si à l'inverse, la porte latérale donne accès à la nef, la vénération des reliques conviendrait pour la déambulation des pèlerins autour du tombeau de saint Sulpice.

Au haut Moyen-Âge l'évolution des formes architecturales coïncide avec les pratiques liturgiques. Les monastères du *suburbium* sont soutenus par les actions des prélats. Ces derniers se font fabriquer de véritables nécropoles à leur effigie. Déjà aux temps mérovingiens et à l'aube des temps carolingiens, on assiste à une meilleure gouvernance de ces établissements. La restauration matérielle et architecturale de ces établissements s'accompagne d'une remise en forme institutionnelle, vu que l'on y place une communauté monastique. Ces créations sont le socle des réformes des prélats bâtisseurs Sulpice II et Outrille. L'hagiographie signale le rayonnement de ces obédiences sur les campagnes proches et, à plus grande échelle, sur les diocèses voisins. De plus en plus, on

¹⁴¹⁹ *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, 12, p. 380 ; *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 1, 2, 3, 4...

¹⁴²⁰ « *rutillante bractea, vel diversorum coloribus lapidum* » *Miracula Sancti Sulpicii* (BHL 7931), éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, II, 2, p. 181, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

¹⁴²¹ SAPIN Christian, « Archéologie des premières cryptes... » *op. cit.*, p. 311 ; également Carol HEITZ, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963.

¹⁴²² *Vita I Sancti Sulpicii* (BHL 7927-7928), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, p. 364-380.

¹⁴²³ « *... fracta est subito una ex vitreis maximis qui tunc erant in fronte basilicae ; simul quoque et ostium patefactum est unum ex latere ecclesiae* », *Vita Sancti Eligii* (BHL 2474), éd. Krusch, *MGH, SRM*, IV, II, 15, p. 703, cité et transcrit dans BARRAL I ALTET Xavier, PRÉVOT Françoise, *Topographie chrétienne... op. cit.*, n°14, p. 24.

conçoit des espaces répondant à des pratiques spécifiques¹⁴²⁴, insufflées par la présence de reliques et de tombes particulières.

Au fil d'ajustements successifs, la cité biturige trouve son accomplissement au VII^e siècle, en se dotant pour la *quasi* totalité d'un paysage religieux abouti, et ce dans les basiliques suburbaines. Les lieux saints périurbains, dévoués aux évêques, rythment la vie religieuse et économique des campagnes proches. La sphère cathédrale encadre les fidèles en s'appuyant pour cela sur l'héritage structurel antique. Dans une considération sociale, l'aristocratie sénatoriale demeure le modèle persistant. Les pratiques culturelles, écrites et liturgiques sont ainsi dictées par l'épiscopat et relayées par les obédiences.

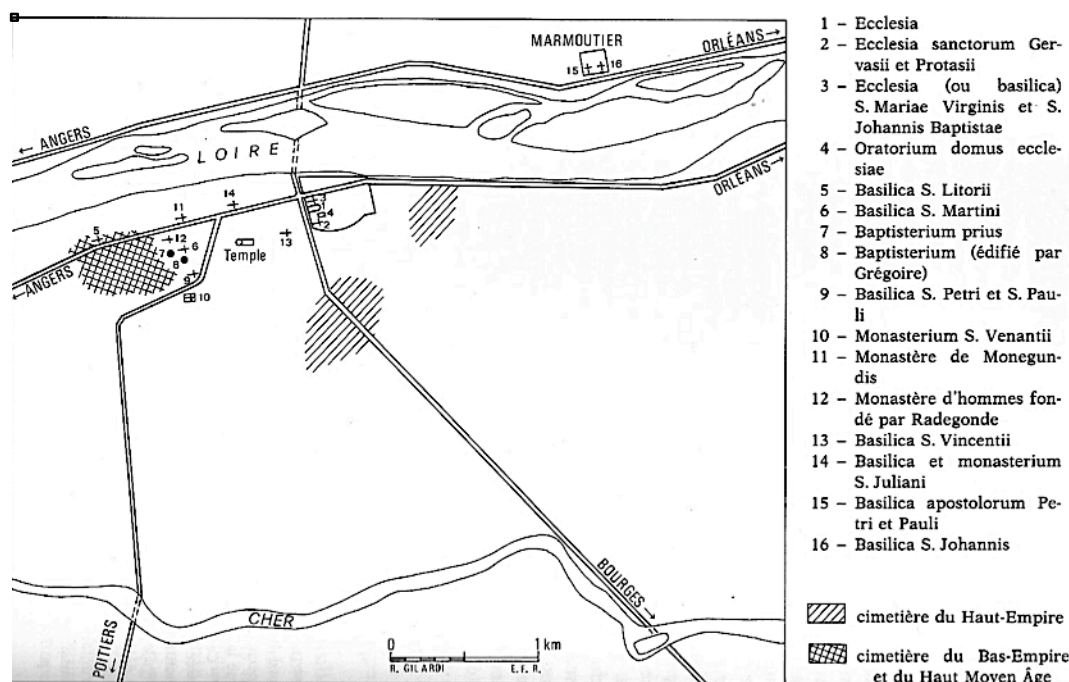
Le cas de Tours est sensiblement identique. À l'ouest du *castrum*, sous l'épiscopat de *Litorius*, un premier sanctuaire suburbain est créé. Placé plus tard sous le patronage de cet évêque (*basilica Litorii*), il y a tout lieu de croire, d'après le témoignage de Grégoire de Tours, que *Litorius* aménage une demeure privée pour la consacrer, avec la ferme intention d'y établir sa sépulture¹⁴²⁵. Dans ce *suburbium*, les autres sanctuaires, entre autre la *basilica sancti Martini* (ou est vénéré mémoire de saint Martin), la *basilica beatorum*, celle dédiée aux *apostolorum Petri et Pauli* et toujours à la même époque, le *monasterium sancti Venantii* (ainsi qu'un monastère fondé par Radegonde et un autre par *Monegundis*), rythment à leurs façon la vie liturgique de Tours au début des temps mérovingiens. À l'ouest, ce foyer religieux est impulsé, à l'instar de Saint-Sulpice de Bourges au nord-ouest, par un port fluvial pour les voyageurs, les pèlerins, les marchandises et autres visiteurs¹⁴²⁶. Ce complexe communique de cette manière par voie maritime, mais également par voie terrestre, avec les autres cités de grande ampleur : Bourges, Orléans, Poitiers.

¹⁴²⁴ PALAZZO Éric, *Liturgie et société au moyen Âge*, Paris, Aubier, 2000, p. 141.

¹⁴²⁵ HF, X, 31, 2 ; d'après PIETRI Luce, *La ville de Tours... op.cit.*, p. 368.

¹⁴²⁶ PIETRI Luce, *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle... op. cit.*, p. 416.

Fig. 33 - Topographie chrétienne de Tours haut médiévale¹⁴²⁷ :



L'épiscopat tourangeau est *a priori* mieux documentée que Bourges. Néanmoins la cité biturige offre une vision générale du rythme d'implantation de ces basiliques, qui se succèdent non sans quelques faisceaux d'incertitudes. La documentation écrite représente une fenêtre d'étude intemporelle et figée des cultes en action. Or, c'est un témoin essentiel pour appréhender les réalités d'un monde monastique ancré dans la sphère épiscopale. Qu'il s'agisse des établissements *intra/extra* muros ou des abbayes en périphérie lointaine, la main de l'évêque est de plus en plus présente à mesure que l'on approche le monde carolingien. Le prisme cathédral s'affirme en s'affiliant aux églises rurales. Certaines tentatives restent mesurées. Les autorités religieuses mettent en œuvre des moyens juridiques, culturels (vocables, pratique de l'écrit) et matériels. Le renouveau intervient dans un mouvement général suscité par une période de prospérité politique vers le VIIe siècle. Pour les grandes familles, les tentations de se greffer autour des abbayes sont notables. Dès les temps mérovingiens, on remarque les bribes de puissants lignages gravitant autour des établissements monastiques. Ces maisons s'affirment au Xe-XIe siècles quant elles sont détentrices du pouvoir local. Elles restent, nous le verrons, généralement affiliées au siège épiscopal.

¹⁴²⁷ D'après *ibid.*, carte 1 : topographie chrétienne de Tours, p. 430.

II- Prestige des établissements, mainmise et mesures des évêques jusqu'à la fin de l'époque carolingienne.

Dès le début de l'époque carolingienne, le réseau monastique ne cesse de se densifier et de se complexifier. De plus en plus, les acteurs laïcs s'immiscent dans les affaires monastiques. Si, pour certains, cette implication reste faible et de courte durée, dès la seconde moitié du IXe au début du Xe siècle, de nombreuses abbayes rentrent dans le giron des puissances laïques. Sur le modèle clunisien, un chapelet de monastères s'inspire, dans un laps de temps assez court, de ce prototype avant de s'en démarquer. Or, ils tiennent à rester dans cette mouvance. L'attitude est classique. Pour ces grandes maisons, se rattacher à un grand établissement se pose comme le moyen le plus évident d'imiter les plus puissants *princeps* et surtout, cela leur confère de véritables lieux de nécropoles familiales. Loin d'y voir une réelle prise de distance vis à vis du siège épiscopal, ou même une dislocation complète du pouvoir central, nombre de ces familles demeurent étroitement liées avec les autorités religieuses.

Les premières stratégies familiales nous parviennent pour les VIe et VIIe siècles. Le fait que l'on tisse, à travers des obédiences, des relations avec le pouvoir épiscopal, devient peu à peu une pratique répandue. En plaçant à leurs têtes des héritiers, les seigneuries émergentes s'impliquent dans les affaires religieuses et politiques. Ces initiatives sont sensiblement plus évidentes à la fin des temps carolingiens avec les *Déols* ou les *Vierzons* (A).

Nous l'avons évoqué précédemment, certaines tentatives laïques avortent rapidement. Le pouvoir central récupère ces fondations pour se constituer de multiples points d'appui. En effet, il s'agit d'un important tissu de monastères royaux carolingiens (B). Fondés sur le prestige, ces sanctuaires donnent à la royauté le moyen d'étoffer son nœud de dépendances. Ces possessions sont également le socle immuable des relations entre les puissances laïques et religieuses.

A- Stratégies familiales et grandes maisons dans le giron du pouvoir épiscopal : des obédiences comme relais du pouvoir.

Les monastères constituent très rapidement, pour les plus grands des relais du pouvoir et donc un moyen d'asseoir une domination territoriale. Imposer dans les monastères un membre de sa famille reste une pratique sociale et religieuse forte. L'emprunte des plus hautes noblesses laïques est pressentie dans les fondations et l'abbatiate de plusieurs établissements. Parmi ses membres, le fils cadet ou la fille remplissent pleinement cette fonction. Un nombre, quoique assez faible, d'obédiences se constitue de cette façon aux temps mérovingiens. Elles ont comme particularité d'avoir à leur tête une abbesse. Si les tentatives mérovingiennes restent mesurées, l'histoire de ces familles est indissociable de l'ordre carolingien.

Les lignages seigneuriaux apparaissent visiblement dans le cadre des *vicariae*. Ils se présentent comme les possesseurs d'un site « *ayant qualité de locus publicus, c'est à dire d'un centre de pouvoir public* »¹⁴²⁸ et hériteront par la suite de leurs prérogatives. Plus tard, au début du XI^e siècle, la position politique des maisons seigneuriales témoigne encore de l'évolution des institutions. Ces lignages occupent désormais une place primordiale dans la société berrichonne.

- Les femmes fondatrices : vierges et saintes moniales dans les stratégies familiales entre le VI^e et le VII^e siècle :

En plaçant à la tête d'une institution religieuse leur fille, les familles se privent d'une alliance matrimoniale. Or, les moniales établissent des liens entre les plus puissants détenteurs du pouvoir et le clergé régulier. De cette façon, les familles se pourvoient d'une réputation forgée sur le modèle monastique. Cet intermédiaire leur permet très vite de tisser des liens plus étroits avec l'évêque, dans des secteurs stratégiques urbains ou en marge. Le sort particulier réservé aux veuves, vierges et diaconesses sert ainsi la cause des stratégies politiques. L'acte reste avant tout religieux, à l'instar des veuves

¹⁴²⁸ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIII^e au début du XI^e siècle... op. cit. t. II*, p. 568.

apparaissant tôt comme collaboratrices des apôtres. Même sans avoir de service liturgique précis, elles peuvent simplement être instituées pour la prière.

Nos exemples sont en outre ceux de Limeux¹⁴²⁹ et de Notre-Dame-de-Sales. Il s'agit d'abbesses issues de lignages *nobilis*. Progressivement, ces veuves ou vierges sont absorbés par la catégorie des diaconesses et au haut Moyen-Âge, intégrées au monachisme féminin¹⁴³⁰. Avec l'institutionnalisation croissante de ces établissements, certaines maisons laïques n'hésitent plus à placer leur descendance, tandis *qu'intra muros*, les abbesses trouvent ici un rôle refuge.

Limeux est mentionné une première fois en 697¹⁴³¹. À cette occasion, Gammon et Adalgaude fondent, sur leurs terres, le *monasterium Lemausum* sous la dédicace Saint-Martin, Sainte-Croix et Saint-Jean. L'établissement est rapidement concédé à Saint-Germain-des-Prés¹⁴³², qui en est toujours le propriétaire au XIIe siècle. Au préalable, ces deux membres nomment leur propre fille abbesse du monastère. Si cet acte relève avant tout du don, qui plus est à une somptueuse maison religieuse, ce fait coïncide au moment où l'abbaye parisienne se dote, au sud de Bourges, de plusieurs églises ou localités environnantes situées le long du Cher¹⁴³³. Depuis le VIIe siècle, Saint-Germain détient, à part Limeux, les églises de Villeneuve-sur-Cher¹⁴³⁴, Brétigny¹⁴³⁵, Quincy¹⁴³⁶, Breuil¹⁴³⁷ et Preuilly-sur-Cher¹⁴³⁸. Limeux réapparaît bien plus tard en 1177¹⁴³⁹, sans que l'on sache comment l'abbaye fonctionne entre la fin du VIIe et le XIIe siècle. En fondant et en positionnant l'abbesse à la tête du "couvent", cette noble ou du moins riche famille (puisqu'elle possède nombre de terres) trouve ainsi le moyen de se greffer à une maison monastique, qui prend de l'ampleur dans le secteur stratégique du Cher. Ce territoire est

¹⁴²⁹ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon.

¹⁴³⁰ PALAZZO Éric, *Liturgie et société au moyen Âge*, Paris, Aubier, 2000. p. 93-94.

¹⁴³¹ *Chartes (recueil des) de Saint-Germain-des-Prés des origines au début du XIIIe siècle*, éd. POUPARDIN R., Paris, 1909, n°10 ; cité d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 696. Sur le pourtour de l'église, des sarcophages sont signalés en 1970 (CAG 36, n°162).

¹⁴³² Cf., CHENON Emile, « Les anciennes possessions de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en Bas-Berry », dans *Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry*, t. II, Bourges, 1915, n°36.

¹⁴³³ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 234.

¹⁴³⁴ Cher, ar. Bourges, c. Chârost.

¹⁴³⁵ Ind. ?

¹⁴³⁶ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon

¹⁴³⁷ Ind. ?

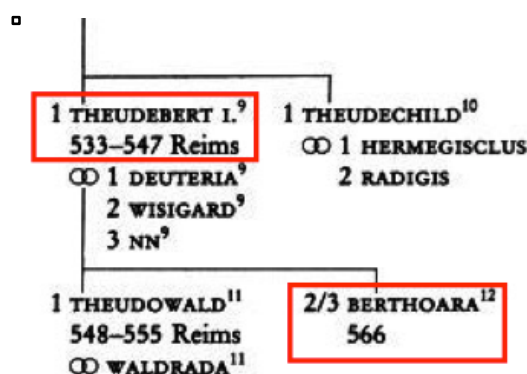
¹⁴³⁸ Cher, ar. Vierzon, c. Lury-sur-Arnon. La localité est une donation faite également en 697 par Gammon et Adalgude.

¹⁴³⁹ « *ecclesia de Lemauso* » ; (bulle d'Alexandre III, *Cartulaire de St-Etienne de Bourges*, p. 25).

dépourvu d'institutions monastiques, hormis Limeux. S'agit-il pour autant d'une enclave échappant alors, à l'époque mérovingienne, aux émanations de l'église cathédrale ? Quoiqu'il en soit, la région est sensiblement influencée par Saint-Germain, obligeant plus tard Massay et Vierzon/Dèvres à composer dans un secteur limité.

Lors de la création de Notre-Dames-de-Sales entre les murs de Bourges, l'initiative semble hautement plus motivée par des enjeux de taille. Dans les faits, la fille du roi Théodebert Ier (533-547), Berthoara, s'installe à une date imprécise « *In Betoricensem vero urbem, puellarum monasterium*¹⁴⁴⁰ ». Peut-être fonde-t-elle cette obédience colombienne après avoir résidé à Mayence en 566, où elle fit construire un baptistère pour l'évêque Sidoine¹⁴⁴¹. Auquel cas, cette initiative interviendrait après la mort de son père.

Fig. 34 - Généalogie simplifiée de Bertoara¹⁴⁴² :



Comme les autres édifices religieux *intra-muros*, le monastère est tenu par des moniales. La situation n'est pas sans rappeler les communautés féminines gravitant autour de saint Césaire à Arles, à l'exemple de saint Jérôme. Dès l'époque mérovingienne, les monastères féminins sont régulièrement occupés par des moniales issues de l'aristocratie. Parmi les cas similaires à celui de Bourges, on retrouve une certaine Itte fondatrice de Nivelles, ou encore Rictrude à Marchiennes. Ces communautés, implantées

¹⁴⁴⁰ *Vita Colombani*, MGH, SRM, t.4, p. 129, cité et transcrit dans *Ibid.*, p. 220.

¹⁴⁴¹ Fortunat, *Carmina*, II 11, MGH AA IV/1, p. 40.

¹⁴⁴² D'après EWIG Eugen, « Die Namengebung bei den ältesten Frankenkönigen und im merowingischen Königshaus », dans *Francia*, t. XVIII, 1991, p. 21-69, tableau généalogique, p. 48.

dans les citées épiscopales, se garantissent la protection de l'évêque local¹⁴⁴³. C'est peut-être le cas pour Berthoara après la mort de son père, le roi Théodebert Ier.

Dans le cas échéant, ce dernier aurait aussi pu se servir de sa fille pour se constituer un point d'appui dans la cité majeur de l'Aquitaine première, au nord d'une région tampon, en tissant des liens étroits avec les archevêques. Théodebert tient à ce moment la partie orientale du royaume et achève plus tôt, en 534, la conquête des Burgondes. Cette seconde option est peut être moins probante en raison de *hiatus* chronologiques.

Entre le VI et le VIIe siècle, les tentatives des familles détentrices d'importants patrimoines se tournent vers les institutions monastiques. Ces initiatives, comme celle de Limeux, demeurent le moyen le plus efficace de se forger une réputation et une filiation avec les plus importants représentants ecclésiastiques. Acte social et religieux fort, le don à l'image des maisons carolingiennes et féodales devient une pratique répandue, à plus forte raison lorsqu'il intervient en faveur d'établissements prestigieux.

- *Des obédiences dans la mouvance clunisienne. Apparition des grands établissements et impact sur le paysage et les institutions religieuses à la fin des temps carolingiens :*

Au cours du Xe siècle, de nombreuses obédiences se constituent notamment en Bourgogne et en Auvergne dans la lignée de Cluny¹⁴⁴⁴. En Berry, Déols, considérée comme la "première fille de Cluny", apparaît en 917, tandis que Massay, fondée bien plus tôt en 738, s'institue plus tardivement dans cette mouvance. À *contrario* d'établissements comme Souvigny ou Sauxillanges dans le diocèse de Clermont, nos exemples ne sont pas à proprement parler des établissements clunisiens. À aucun moment ils ne sont mentionnés comme tel. Leur système d'abbatiate est semble-il plus complexe. En revanche c'est sur ce modèle là que Déols est établie par Ebbes le Noble, seulement sept ans après la maison bourguignonne¹⁴⁴⁵. L'acte de fondation de Déols trouve ainsi la même expression que celui de Cluny. C'est également sur cette inspiration

¹⁴⁴³ Comme à Bourges, on les retrouve à Arles, Reims, Soisson, Laon ou Beauvais ; d'après HASQUENOPH Sophie, *Histoire des ordres et congrégations religieuses : en France du Moyen Âge à nos jours*, Seyssel (Ain), Champ Vallon, 2009, p. 451.

¹⁴⁴⁴ Cf., sur la question MAQUET Arlette, *Cluny en Auvergne. 910-1156*, vol. 2, Thèse de doctorat en Histoire médiévale de l'Université sous la direction de PARISSE Michel, Paris, Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2006.

¹⁴⁴⁵ HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n° 5.

que l'on retrouve le testament de Bernon (926), ou encore la charte de fondation de Romainmôtier par Adélaïde de Bourgogne (928-929)¹⁴⁴⁶. De nombreuses normes confirment cette idée. Isabelle Rosé a supposé que la démarche de Guillaume le Pieux se constitue dans la continuité de certaines entreprises carolingiennes. De plus, la première marque de ce legs est la référence à la règle bénédictine¹⁴⁴⁷.

Les seigneuries émergentes fondent consécutivement, durant cette période, de nouvelles obédiences, symboles de prestige social et religieux. À plus fort exemple, l'acte de fondation prolonge la pratique sociale mérovingienne résidant dans la prière d'intercession des bienfaiteurs laïcs. Autrement dit, les implorations des moines se consacrent au cercle familial et vassalique¹⁴⁴⁸. Ces derniers se façonnent ainsi des véritables nécropoles familiales. La charte de fondation de Cluny et de ses succursales met l'accent dessus : « *comme ses imitateurs la démarche de Guillaume s'inscrit dans une logique familiale* ». Pour les autres fondateurs, la fidélité envers Guillaume est présente dans les documents par l'emploi de clauses presque identiques. Néanmoins, la puissance de Guillaume, théâtralement mise en scène dans la charte semble, comme l'a montré C. Lauranson-Rosaz, quelque peu illusoire. En témoigne le nombre de plus en plus important de fondations aristocratiques (Aurillac, Déols, Souvigny) peut être « *révélateur du rôle déterminant que joue désormais l'aristocratie à côté ou indépendamment du prince* »¹⁴⁴⁹.

La charte de fondation de Déols¹⁴⁵⁰ est la copie presque conforme de celle de Guillaume. Le monastère est dirigé par le même abbé et soumis au même régime. Ebbes, en effet, est un fidèle de Guillaume et en cela, imite ou est influencé par cette pratique. Massay fait également penser à une concession sous l'égide de Guillaume le Pieux¹⁴⁵¹. Le multi-abbatit d'Odon (partagé avec Guy et Bernon) s'efforce de clarifier la situation des nouvelles constructions matérielles auxquelles s'additionnent les donations. Déols est très proche de Cluny par cet abbatit commun. Les deux monastères

¹⁴⁴⁶ ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin IXe-milieu du Xe siècle)*, vol. 8, Turnhout, Brepols, 2008, p. 141-142.

¹⁴⁴⁷ *Ibid.*, cf., la restauration religieuse symbolique initiée par Benoît d'Aniane.

¹⁴⁴⁸ *Ibid.*

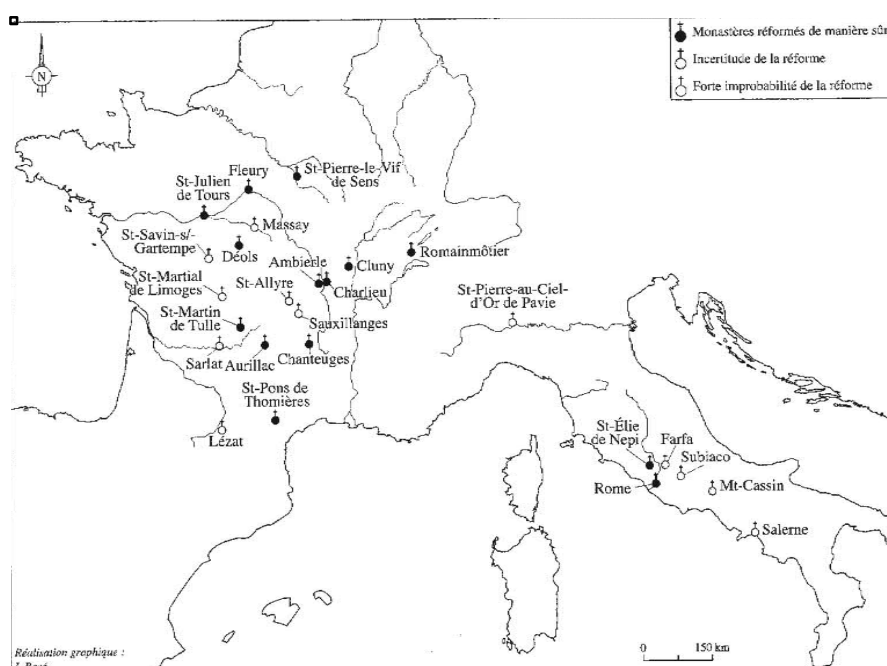
¹⁴⁴⁹ LAURANSON-ROSAZ Christian, « Le roi et les grands dans l'Aquitaine carolingienne », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IXe siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 409-430.

¹⁴⁵⁰ Le texte est par ailleurs parvenu par des copies exécutés au XVIIe siècle.

¹⁴⁵¹ ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale... op. cit.*, p. 158.

présentent également de fortes similitudes architecturales (galilée...) et topographiques¹⁴⁵². Plus précisément, le contexte d'implantation se fait sur un schéma similaire où il est question de deux *vicus*¹⁴⁵³, à proximité d'axes de communication. Les cours d'eau et les voies romaines sont de première importance puisque pour Déols, la voie la plus proche vient de Sens (*Agendincum*) en direction de Bordeaux (*Burdigala*). Elle passe par Bourges (*Avaricum*), et Argenton-sur-Creuse (st-Marcel : *Argentomagus*) à dix-sept kilomètres à l'est. Enfin, Déols contrôle cent-six paroisses au XIIe siècle¹⁴⁵⁴.

Fig. 35 - Réformes d'Odon en Gaule et en Italie¹⁴⁵⁵ :



Comme Aymard¹⁴⁵⁶, Ebbes reste un proche des Guillemides et des principes inculqués par Cluny. Déols est en effet placée sous la protection de la sainte Vierge, de saint Paul et de saint Pierre. À l'instar de Massay, également sous l'abbatit de Bernon, elle n'appartient pas à l'*ecclesia cluniasensis*, même si elle demeure ostensiblement sous son influence¹⁴⁵⁷. En effet, Déols est une possession de saint Pierre, autrement dit de la

¹⁴⁵² PÉCHERAT René, REMÉRAND Pierre et DUBANT Didier (dir.), *L'abbaye Notre-Dame de Déols... op. cit.*, p. 37-46.

¹⁴⁵³ Cluny en 909, avec ses *villae* comprenant des courtils, des domaines, et des terres cultivables ou non. Sur ces parallèles entre Cluny et Déols, cf., *Ibid.*, p. 100-101.

¹⁴⁵⁴ DEVAILLY Guy, *Le Berry... op. cit.*

¹⁴⁵⁵ D'après *ibid.*, p. 290, fig. 9.

¹⁴⁵⁶ MAQUET Arlette, *Cluny en Auvergne... op. cit.*, p. 413.

¹⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 413.

papauté¹⁴⁵⁸. L'union entre les deux monastères est vouée à disparaître à la mort de Bernon. Finalement, ce dernier prolonge cette mesure par son testament de 926¹⁴⁵⁹, dans les monastères régits par le multi-abbatit. Après la mort d'Odon en 942, les monastères berrichons se séparent définitivement de la sphère clunisienne. Leur indépendance n'est pas un franc succès, car Massay¹⁴⁶⁰ connaît un rapide déclin.

En s'attachant à des établissements par le biais de donation, les maisons laïques émergentes assurent leur renommée. Aspect symbolique essentiel, le monastère constitue aussi un relais essentiel pour affermir son pouvoir. Ce qui n'est pas sans évoquer l'essor de l'autorité des nobles aux XIe XIIe siècles. En se fondant sur ces permanences, les plus illustres d'entre eux investissent de nouveaux lieux de pouvoir, leur conférant ainsi une certaine légitimité¹⁴⁶¹.

B- Du réseau monastique carolingien aux prémices du XIIe siècle. Un tissu d'établissements prestigieux, pierre angulaire de la culture réformatrice du *regnum* et des liens entre le monde laïc et ecclésiastique.

Pour les familles aristocratiques, les centres monastiques constituent essentiellement des marques de prestiges. Cette attache se forge parfois sur l'origine réputée ancienne de ces nouveaux lieux de pouvoirs et de culture. Dès l'époque carolingienne, on s'attache tout particulièrement à la restauration matérielle, spirituelle et juridique du monde religieux. Cet embellissement s'exprime au mieux dans les monastères. Ainsi, le *regnum*

¹⁴⁵⁸ « *Res juris mei beattissimae Dei genitrici Maria et sanctis apostolis Petro et Paulo de propria trado donatione... (...) habeantque tunc omnem beatae Mariae et ipsorum apostolorum atque Romani pontificis defensionem* », HUBERT Eugène, « Recueil des chartes... » *op. cit.*, n° 5, cité et transcrit dans DEVAILLY Guy, *Le Berry... op. cit.*, p. 155.

¹⁴⁵⁹ « *Ego Berno omnium abbatum extremus abbas supremus diem vicinari agnoscere duos ex nostris fratribus Widonem videlicet meum consanguineum atque Odonem adaeque dilectum, una cum Fratrum consensu mihi succedere delegavi... At vero carissimus frater Odo Clunisacum et Mascium atque Dolense monasterium itacum rebus ad eadem loca eadem loca pertinentibus Deo favente suscipat ut ea pro viribus regulariter disponat* » Testament de Bernon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, T. I, Januar, XIII, col. 828, cité et transcrit dans DEVAILLY Guy, *Le Berry... op. cit.*, p. 155.

¹⁴⁶⁰ Cher, ar. Vierzon, c. Vierzon.

¹⁴⁶¹ QUAGHEBEUR Joëlle, « Lieux de pouvoirs, symbolique et mémoire institutionnelle en Cornouaille (IXe-XIIe siècle) », dans FLAMBARD Anne-Marie (dir.), *Lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, Actes de la deuxième table ronde du CRAHM organisé à Caen en novembre 2003, Caen, publications du CRAHM, 2006, p. 227-241.

tente de se constituer un réseau complexe d'abbayes dites "royales"¹⁴⁶², point de chute de la réforme.

- *Les soutiens religieux et royaux et les titulaires des honores. Les liens entre moines, rois et laïcs comme « fondement de l'unité carolingienne »*¹⁴⁶³ :

Les lignages seigneuriaux apparaissent dans le cadre des *vicariae*. Ils se présentent comme les possesseurs d'un site « *ayant qualité de locus publicus, c'est à dire d'un centre de pouvoir public* »¹⁴⁶⁴. Toutefois ce n'est plus la "volonté" du *princeps*-roi ou du duc qui fonde leurs prérogatives, mais l'hérédité de cette possession. À ce compte, les *Déols* sont sans doute à l'origine vassaux royaux et titulaires d'*honores* à l'époque carolingienne. C'est vraisemblablement sur des terres fiscales reçues en échange de leurs services, qu'ils s'investissent¹⁴⁶⁵ dans le Bas-Berry :

- « *Pour la haute noblesse, servir la famille royale est un élément indispensable au succès et un facteur constitutif important de l'identité. Servir, c'est aussi le moyen d'appartenir à une élite privilégiée. On peut le voir très clairement en observant les combats entre familles, et les combats à l'intérieur des familles, pour obtenir les honores. (...) Les carolingiens ont réussi à imprégner complètement les mentalités de la haute noblesse* »¹⁴⁶⁶.

Les grandes familles du IXe siècle tissent de cette manière des liens étroits avec les lignages royaux, pour au final acquérir l'obtention et le cumul des *honores*. Le phénomène ne désenfle pas l'identité de la noblesse, mais bien au contraire, celle-ci se tourne désormais vers un nouveau modèle : celui de la loyauté. Par le biais des donations et autour des monastères royaux, les puissants laïcs entrent dans la sphère monastique et royale. Ces relations synallagmatiques, synonymes de pouvoirs, sont

¹⁴⁶² Cf., SEMMLER J., « La naissance des abbayes royales au haut Moyen Âge (VIIe - IXe siècles) », dans *Revue du Nord*, t. L, 1968, p.110-111.

¹⁴⁶³ LE JAN Régine, *La royauté et les élites... op. cit.*, p. 14.

¹⁴⁶⁴ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.* t. II, p. 568.

¹⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 383-399.

¹⁴⁶⁶ AIRLIE Stuart, « *Semper fideles ? Loyauté envers les carolingiens comme constituant de l'identité aristocratique* », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IXe siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 133 et 134.

« l'un des fondements de l'unité carolingienne, en même temps que des relais essentiels entre le centre et la périphérie »¹⁴⁶⁷.

Cette accointance se manifeste dans l'art figuratif. Riche en la matière, le *Cartulaire de Vierzon* présente un corpus iconographique intéressant, notamment lorsqu'Ambran remet à l'abbé Aymery la charte de fondation du monastère de Dèvres (au Folio V verso)¹⁴⁶⁸. En présence des témoins laïcs et religieux, le premier donne ce document à l'abbé. L'image se compose sur la partie supérieure du feuillet, au dessus du texte concernant l'acte. Les deux groupes, composés chacun de trois personnages se font face, comme pour illustrer la séparation entre l'église et les fidèles. Sur le même schéma que les manuscrits carolingiens, les laïcs sont représentés sur un sol en vagues, tandis que les ecclésiastiques sont eux, sur sol ondulé¹⁴⁶⁹. Dans cette perspective, « c'est le don qui les identifie et les insère dans la fraternité spirituelle des communautés monastiques »¹⁴⁷⁰. Ces manifestations autour des acteurs de l'Église, du pouvoir et des fidèles symbolisent la persistance du cadre carolingien et de l'unité comme fondement de la construction spirituelle et matérielle de l'*ecclesia*. En effet, l'action met en perspective la conjonction de deux registres : celui du monde laïc et celui du cadre ecclésiastique. Manifestement, cette « forme supplémentaire de mise en registre de la donation, en parallèle à l'acte qui la consigne »¹⁴⁷¹, n'a lieu que par les acteurs et le livre de la charte de donation. Pour ce faire, l'abbé et ses moines se trouvent légèrement surélevés, « sur un espace qui les associe aux origines de Jérusalem, face aux laïcs, donateurs et témoins conscrits »¹⁴⁷². Dénominateur commun de la scène, le *codex*¹⁴⁷³ pourrait aussi bien figurer comme une ébauche du cartulaire, où sont transcrits les trois actes de donation d'Ambran. À l'instar d'autres cartulaires illustrés¹⁴⁷⁴, la donation reproduite dans le cartulaire de Vierzon met en évidence « le cadre dans lequel les laïcs, mis à part les souverains, sont figurés alors

¹⁴⁶⁷ LE JAN Régine, *La royauté et les élites... op. cit.*, p. 14.

¹⁴⁶⁸ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op. cit.*, d'après Paris, BnF, ms. lat. 9865, f° 5v.

¹⁴⁶⁹ Guy Devailly, (*Cartulaire (Le) de Vierzon... op. cit.*, p. 32) voit dans ces représentations, la persistance de l'art carolingien intégrant des éléments de l'art roman.

¹⁴⁷⁰ MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie... », *op. cit.*, p. 6.

¹⁴⁷¹ *Ibid.*

¹⁴⁷² *Ibid.*

¹⁴⁷³ Le livre est dessiné de manière identique que tous les autres du cartulaire.

¹⁴⁷⁴ Tel que celui contemporain du Mont-Saint-Michel.

en image. C'est le don qui les identifie et les insère dans la fraternité spirituelle des communautés monastiques »¹⁴⁷⁵.

Passé l'an mil, les entreprises laïques se fondent de plus en plus dans les affaires religieuses. Les *Bourbons*, comme les *Déols* plus tardivement, sont souvent qualifiés de *dominus* et quelque fois de *princeps*, d'autant que l'on sait que ce dernier contrôlait les élections épiscopales¹⁴⁷⁶. Les nouveaux titulaires du pouvoir gravitent autour de ces sanctuaires. C'est sans commune mesure que les *Déols* s'investissent dans le Bas-Berry, comme le feront peu de temps après en Auvergne, les *Bourbons* par exemple.

- L'établissement d'un réseau monastique royal :

En Berry, plusieurs restaurations sont notifiées dans la documentation et par l'archéologie. Les vestiges laissent transparaître des modes de construction singuliers¹⁴⁷⁷. Durant l'époque carolingienne, beaucoup de communautés reçoivent le soutien de l'archevêque¹⁴⁷⁸. En contrepartie, l'Église s'est surtout appliqué à consolider ses structures monastiques, en prenant part à ce contrôle¹⁴⁷⁹. En effet, les politiques ecclésiastiques carolingiennes s'investissent dans des fondations ou des restaurations et dans la gestion du patrimoine monastique. Témoin de la politique de clarté initiée par le *regnum*, ces mesures sont d'autant plus motivées par le fait que les abbayes constituent de véritables places stratégiques.

Premier point, il n'y pas à l'époque mérovingienne de monastères créés ou dotés par des membres de cette dynastie. De ce fait, ils sont dépourvus de tout privilège épiscopal¹⁴⁸⁰. Deuxième point, les Pépin-le-Bref puis ses successeurs s'octroient de nouveaux droits, pour pouvoir agir sur les abbés¹⁴⁸¹. Pressentie au milieu du VIII^e siècle, la royauté vise à conquérir ces obédiences par « *l'octroi de la tuitio, de l'immunité et de la libre élection de l'abbé* »¹⁴⁸². L'apparition des abbayes royales se place sans nul doute dans les stratégies

¹⁴⁷⁵ MAGNANI Éliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie... », *op. cit.*, p. 6.

¹⁴⁷⁶ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIII^e au début du XI^e siècle...* *op. cit.* t. II, p. 480-481.

¹⁴⁷⁷ Généralement certifiés par l'alternance de moellons et de briques/*tegulae* à rangée simple.

¹⁴⁷⁸ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* *op. cit.*, p. 269.

¹⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 239.

¹⁴⁸⁰ Cf., SEMMLER J., « La naissance des abbayes royales... » *op. cit.*, p. 111.

¹⁴⁸¹ *Ibid.*

¹⁴⁸² PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...* *op. cit.*, p. 231.

politiques des souverains. En récompensant ou en fidélisant les membres de l'aristocratie, la dynastie carolingienne renforce les rangs des agents royaux, des *ministeriales* et finissent par rendre la fonction héréditaire¹⁴⁸³.

Concrètement, leurs choix ne sont pas anodins. À Ruffec¹⁴⁸⁴, limitrophe du diocèse de Limoges, comme dans d'autres régions, ces places occupent généralement les confins des diocèses. La maîtrise des régions frontalières s'assure par le contrôle de ces établissements. Plus que l'importance physique, le choix des autorités centrales répond à des enjeux géographiques. De surcroît, il s'agit parfois de lieux constitués d'un certain prestige, avec également des appuis économiques (forêt, étang...) ¹⁴⁸⁵. D'ailleurs la dédicace de Ruffec à saint Alpinien, comme beaucoup d'églises dédiées aux saints limousins, est symptomatique des nouvelles percées paroissiales dans le *saltus*¹⁴⁸⁶. De même, le bourg occupe un choix d'autant plus remarquable, qu'autour du monastère gravite une famille puissante, manifestement imbriquée dans l'environnement politique et religieux.

Plus tard, lorsqu'elles ne sont pas devenues épiscopales ou privées, les abbayes royales ont tendance à devenir comtales. Ces bénéfices royaux sont héréditaires et en cela, se transforment peu à peu en fiefs rattachés à l'*honor* comtale¹⁴⁸⁷.

- *Prestige et ascendance des établissements. Culture écrite et figurative :*

Alors que les évêques mérovingiens sont facilement l'objet d'un culte, le réservoir des saints ne désemplit pas à l'époque carolingienne. Au contraire, un important contingent est affecté à cette liste, avec cependant quelques nouveautés. À l'image des plus illustres prélats, le modèle monastique enfle, comme le montre la sanctification croissante des

¹⁴⁸³ HELVÉTIUS Anne-Marie, « L'abbatiale laïque comme relais du pouvoir royal aux frontières du royaume : Le cas du nord de la Neustrie au IX^e siècle », dans LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne, (début IX^e siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire l'Europe du Nord Ouest, 1998, p. 285.

¹⁴⁸⁴ Indre, ar. Le Blanc, c. le Blanc.

¹⁴⁸⁵ FLAMBARD Anne-Marie (dir.), *Lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie... op. cit.*

¹⁴⁸⁶ *Ibid.*, p. 485 ; PIGNOT Isabelle, *Les abbayes cisterciennes...*, p. 24. Le constat est également notable pour le culte de Saint-Sylvain en Haute Marche et au sud du Berry.

¹⁴⁸⁷ HELVÉTIUS Anne-Marie, « L'abbatiale laïque comme relais du pouvoir royal... » *op. cit.*, p. 295.

abbés. Mais plus encore, l'idéal laisse place à une nouvelle catégorie : « *la sainteté laïc non royale* »¹⁴⁸⁸. Cet idéal de sainteté est largement calqué sur la tradition monastique.

Dans le diocèse de Bourges, les ateliers de *scriptoriae* se répartissent équitablement entre les abbayes "rurales" et celles du *suburbium*, fortement imbriquées dans la politique épiscopale. C'est la raison pour laquelle les évêques Sulpice II et Outille sont amplement honorés à cette époque. Mais globalement, en Aquitaine, l'hémorragie du groupe épiscopal, au profit du monachisme comme cadre de perfection, est flagrante¹⁴⁸⁹.

Quelques cas nous montre une tendance à la reprise des hagiographies à partir du VIII^e siècle. La composition de recueils de miracles renoue, hormis certains rajouts, trait pour trait avec les *Vitae* des siècles précédents. Loin d'une véritable innovation, il est ici plus question de stéréotypes guidés par la réforme. Ces nouvelles normes s'expriment d'ailleurs dans l'épigraphie commémorative. Dans les deux cas, le procédé se conforme à une culture valorisant la mémoire, dans le cadre d'un empire chrétien restauré fin VIII^e-début IX^e siècles¹⁴⁹⁰. Ainsi, la *renovatio* du monde monastique se singularise dans la culture écrite. Les *Miracula* sont indispensables au perfectionnement de l'image de sainteté, conformément aux nouvelles attentes populaires de l'époque¹⁴⁹¹. Par la même occasion, à ces valeurs véhiculées, s'ajoute le renouveau de certains établissements.

À défaut d'observer le phénomène uniformément, des communautés comme Méobecq¹⁴⁹² ne bénéficient pas systématiquement du soutien de l'archevêque carolingien. C'est un peu plus tard, en 1048, que l'abbaye est sujette à quelques restaurations de la part des autorités ecclésiastiques. La consécration de la nouvelle abbatale par l'archevêque Aimon (†1070)¹⁴⁹³ s'accompagne du renouveau architectural et d'une réaffirmation de la culture écrite. En tout cas, la communauté conserve ses traditions dans un faux diplôme de Dagobert, daté de 632, mais réalisé sans doute au XI^e

¹⁴⁸⁸ POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 35.

¹⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 38.

¹⁴⁹⁰ TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes... op. cit.*, p. 307-308.

¹⁴⁹¹ POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 109.

¹⁴⁹² Indre, ar. Châteauroux, c. Buzançais.

¹⁴⁹³ La cérémonie, le 3 sept 1048, en présence de l'archevêque de Bourges, Aimon : « *Facta est autem dedicatio ecclesie Sancti Petri hujus Millebeccensis IIIo nonas septembri, die sabbati, luna XXI ab incarnatione quo que domini mille XL. VIII. annis petraxis. Regnante Henrico rege Francorum necnon Aimone presule Biturica in civitates feliciter presidenti* » ; (d'après Henri Stein, « La dédicace de l'église de Méobecq en 1048 » dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1904, p. 1-6) ; cité et transcrit d'après VERGNOLLE Éliane, *L'art monumental dans la France romane. Le XI^e siècle*, Londres, The Pindar Press, 2000, « L'ancienne église abbatale Saint-Pierre de Méobecq », p. 362.

siècle¹⁴⁹⁴. Le récit hagiographique redonne du prestige à l'établissement et s'accompagne peut-être aussi de revendications¹⁴⁹⁵.

À mesure que l'on approche du XIe et même du XIIe siècle, d'autres sources nous permettent d'étoffer notre corpus. Quelques reproductions iconographiques datent pour l'essentiel du XIIe siècle, dont la copie de l'enluminure du *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame-de-Sales*. Elle rend compte de l'emprise des acteurs du pouvoir autour d'un monastère, au moment où celui-ci adopte la réforme canoniale. À ce titre, l'ensemble figuré atteste des nouvelles attitudes culturelles. Au delà d'un changement juridictionnel, l'établissement semble réformé jusque dans ses structures. Le complexe carolingien est remanié définitivement au XIe siècle, ce qui coïncide avec les prémices de l'art roman. Il s'agit, au delà d'une réforme institutionnelle, d'une véritable réforme figurative¹⁴⁹⁶. L'illustration du cartulaire présente le nouvel édifice, où interviennent conjointement roi, moines et abbés, recevant à cette occasion une châsse. Aux missions d'hospitalités assignées aux collégiales, s'ajoute le culte des saints et le service liturgique. C'est ainsi l'occasion pour Notre-Dame-de-Sales, ou d'autres communautés comme Saint-Ursin, de confectionner et d'accueillir de nouveaux reliquaires et des inventaires (cartulaires). Le chapitre Notre-Dames-de-Sales acquiert effectivement un visa de l'archevêque, pour un reliquaire contenant les reliques de saint Martin¹⁴⁹⁷, « *caution supplémentaire pour une communauté en perte de vitesse* »¹⁴⁹⁸. Ce reliquaire est offert pour instaurer le nouveau culte, au moment de la restauration et de la consécration du nouvel édifice. La confection du cartulaire n'intervient que vers le XIIe siècle. La fleur de lis arborant l'extrémité du sceptre du roi est d'ailleurs typique des souverains capétiens. Le roi et l'évêque sont les principaux membres figurés. La figuration du premier témoigne du triomphe et de la reprise capétienne sur le royaume. Les dynasties capétiennes s'assurent également de la maîtrise des monastères par

¹⁴⁹⁴ *Vita Sigiramni*, MGH, *SRM*, t. 4, éd. KRUSCH, Hanovre, 1902, p. 603-625 ; cité d'après PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 227.

¹⁴⁹⁵ VERGNOLLE Éliane, *L'art monumental dans la France romane... op. cit.*, p. 359.

¹⁴⁹⁶ cf. à ce sujet RUSSO Daniel, « La réforme de l'Église et le moment figuratif dans l'art religieux (XIe - XIIe siècles) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, Hors série n° 2, 2008.

¹⁴⁹⁷ Archives départementales du Cher, 7 G 262 ; d'après PÉRICARD Jacques, « Les communautés canonicales en Berry... » *op. cit.*, p. 74.

¹⁴⁹⁸ *Ibid.*

l'adoption du mode collégial. Ces établissements sont par conséquent des relais du pouvoir et le moyen ostensible d'affermir le contrôle des institutions épiscopales.

Le roi (couvrant avec l'évêque les deux tiers supérieurs de l'image) tend la châsse à l'évêque et s'impose comme l'intermédiaire de dieu sur terre. Comme pour rétablir l'ordre, l'évêque est le premier à recevoir la châsse. Enfin, l'abbé ou les moines en sont les gardiens. En dessous de cette donation allégorique, le niveau "matériel" est figuré par les clercs au même piédestal que l'église. Fin IXe siècle, et surtout lors des deux siècles suivants, la composition des cartulaires témoigne de l'histoire administrative et culturelle des abbayes. Ces documents à valeur juridique résulteraient des attentes des autorités royales¹⁴⁹⁹. Ils sont non seulement créés dans une finalité de gestion, mais aussi, ils s'adjoignent un rôle légal, historiographique et sacré¹⁵⁰⁰.

La renaissance carolingienne trouve irrémédiablement sa meilleure expression dans les monastères, centres de culture et lieux de pouvoir¹⁵⁰¹. À mesure que l'on approche le XI-XIIe siècle, s'instaure et se généralise la réforme institutionnelle de l'Église. Un processus de construction mémorielle est assuré par les documents administratifs et par l'art figuratif. Ce mouvement trouve ses prémices avec l'essor du monde féodal, d'un côté avec l'apparition des grandes familles et de l'autre, par le nouveau système réformateur des monastères à l'initiative de Cluny ou de Gorze¹⁵⁰². Concrètement, les nouveaux décors au sein desquels on retrouve les récits historiés, occupent maintenant une place de choix avec un goût prononcé pour l'antiquité. Ces scènes se façonnent dans de grandes ornements peintes, mais également dans les pratiques liées aux enluminures dans les manuscrits. Elles symbolisent les nouveaux aménagements et les décors sculptés, à l'extérieur comme à l'intérieur des lieux de culte. Les exemples tirés de nos cartulaires le soulignent bien. Au verso du folio I du *Cartulaire de Vierzon*, Charles le Chauve et l'archevêque de Bourges Raoul (†866) sont représentés, chacun un pied sur

¹⁴⁹⁹ Cf., Wolfgang Metz ; d'après GEARY Patrick J., « Entre gestion et *gesta* », dans GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent et PARISSE Michel (dir.), *Les cartulaires*, actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, École des chartes : diff. H. Champion, 1993, p. 16.

¹⁵⁰⁰ Cf., les travaux de Stephan Molitor et Patrick Geary dans *Ibid.*

¹⁵⁰¹ FLAMBARD Anne-Marie (dir.), *Lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, Actes de la deuxième table ronde du CRAHM organisé à Caen en novembre 2003, Caen, publications du CRAHM, 2006.

¹⁵⁰² RUSSO Daniel, « La réforme de l'Église et le moment figuratif dans l'art religieux (XIe - XIIe siècles) », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, Hors série n° 2, 2008.

le *scabellum*. La scène est décorée de colonnes surmontées de chapiteaux corinthiens mal dégrossis, sur lesquels reposent des arcs en plein cintre recouverts d'un toit de tuiles et des tourelles¹⁵⁰³. Cette figuration traduit la distribution de l'exercice du pouvoir, la redécouverte des prélats carolingiens et les nouveaux choix architecturaux. Au XIIe siècle, on assigne encore aux carolingiens un rôle déterminant dans le processus mémoriel. Les attentes liturgiques sont motivées entre autre par l'implantation progressive à la tête de l'Église d'idées réformatrices, guidé notamment par le pape Grégoire VII.

Dans un monde éclaté, le siège épiscopal tente de capter l'attention des secteurs périphériques. Dès le VIIIe siècle, les Pépinides, relayés immédiatement par les premiers carolingiens, s'assurent, à travers un réseau étoffé d'abbayes royales, de la maîtrise de ces zones théoriquement sensibles. Véritable point d'appui du pouvoir, ce réseau se constitue comme le point de chute des réformes culturelles de l'*ecclesia*. Les autorités centrales, par l'octroi de titres aux vassaux, se garantissent du bon fonctionnement du modèle social. Ces titres deviennent héréditaires et permettent aux Hommes basés souvent sur des *vicus* de fonder d'importants domaines monastiques. Pour eux, ces succursales sont le fondement des stratégies politiques, leur conférant une certaine légitimité¹⁵⁰⁴.

L'exercice du pouvoir des familles se forge sur l'exemple du *princeps* : Guillaume et sa prestigieuse fondation de Cluny. Les obédiences sont les relais du pouvoir et un atout pour contrôler les territoires. En échange de dons, les abbés et les abbayes servent les intérêts des duc ou des aristocrates, en accueillant notamment les sépultures des bienfaiteurs laïques. Certains d'entre eux détiennent même un pouvoir au sein de l'établissement, déterminant lors de l'investiture épiscopale. Comme les *Déols*, les *Vierzons* comprennent que l'abbaye est sûrement, sans compter sur les alliances matrimoniales, une étape nécessaire avant l'accession à l'*honores* épiscopale. Consacré à l'intercession liturgique les institutions monastiques s'appliquent au *lucrum animarum*.

¹⁵⁰³ DEVAILLY Guy, *Cartulaire (Le) de Vierzon... op cit.*, p. 32.

¹⁵⁰⁴ QUAGHEBEUR Joëlle, « Lieux de pouvoirs, symbolique et mémoire institutionnelle en Cornouaille (IXe-XIIe siècle) », dans FLAMBARD Anne-Marie (dir.), *Lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges* », Actes de la deuxième table ronde du CRAHM organisé à Caen en novembre 2003, Caen, publications du CRAHM, 2006, p. 227-241.

C'est à dire à la fois à la prière générale mais plus spécialement aux interventions au profit des particuliers, vivants ou morts. Cette sollicitude est à l'origine de la fête des défunts, de nécropoles dynastiques et donc d'une popularité répondant aux attentes des clercs et des laïcs¹⁵⁰⁵. Bref, s'assurer du contrôle des établissements, surtout en marge du diocèse, devient un enjeu évident de l'Église pour asseoir la *potestas episcopalis*¹⁵⁰⁶.

¹⁵⁰⁵ CONSTABLE Giles, « L'avenir des études clunisiennes », dans SAPIN Christian (dir.), *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, t. XV, 2011, p. 169 : Par comparaison, « le prestige de Cluny et son influence reposaient, (...) semble-t-il, sur la conviction mise dans ses capacités à gagner le salut. Ses nombreuses dépendances et ses grands domaines ont été le résultat plutôt que la cause de sa puissance. Cela explique aussi pourquoi tant de moines, qui n'avaient pas de liens formels avec Cluny, étaient présentés comme clunisiens ».

¹⁵⁰⁶ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 119.

III- Schéma structurel d'organisation spatiale et culturelle des marges diocésaines. Pour une approche multiscalaire.

À travers un corpus de sources souvent indirectes, comme la patrocinie, nous optons pour mesurer les zones de contact diocésaines. Dans ces marges, le contrôle des églises rurales ou des monastères, nous l'avons vu précédemment, est généralement le fait des pouvoirs publics ou des plus hautes autorités religieuses.

Néanmoins perméables, ces frontières pas systématiquement bien définies, sont davantage le reflet d'interpénétrations géoculturelle entre les *pagi* et/ou, entre les monastères et leurs dépendances. Si souvent les établissements religieux sont l'objet des seigneuries frontalières, certains secteurs sont parfaitement enclins à disposer d'émanations de l'Église cathédrale. Leurs dédicaces aux saints évêques et saints ermites sont typiques. Peu ou mal documenté, c'est d'autant plus une façon d'appréhender le prisme cathédral, dans des territoires parfois contestés politiquement et religieusement. Les prélats, détenteurs de l'*auctoritas*, parviennent lentement à dessiner les contours juridiques et géographiques de leur territoire¹⁵⁰⁷.

Dans un premier temps, nous proposerons un premier constat axé sur l'étude des vocables, dans la zone étudiée lors de notre premier volet : la frange sud-est du diocèse. Zone de contact, cette marge est effectivement propice à une approche géoculturelle des lieux de cultes (A).

Plusieurs obédiences privilégiées s'investissent dans ces contours et marquent généralement une emprise territoriale forte. Si l'effervescence monastique dans les marges ouest cohabite manifestement bien avec ses voisins limousins et tourangeaux, le secteur sud-est pâti de la concurrence de Souvigny. Manifestement, plusieurs mouvances monastiques doivent composer dans ce secteur (B).

¹⁵⁰⁷ Sur ce propos cf., *ibid.*, la seconde partie sur la structuration du diocèse et la mise en place du réseau paroissial, p. 341.

A- Étude des vocables et géographie culturelle dans la frange sud-est du Berry. Réexamen des données.

Fig. 36 (cf., fig. 1) - Répartition des vocables (par type de saints honorés) dans le sud-est du diocèse de Bourges :

<u>Églises du diocèse représentant les vocables typiques</u>		<u>Églises du diocèse honorant (au VIIe et VIIIe siècles) les saints martyrs</u>	<u>Églises du diocèse honorant (à l'époque carolingienne) les saints évêques, moines et ermites du diocèse</u>	<u>Églises célébrant les saints évêques et moines extérieurs au diocèse</u>
<u>V-VIe siècles</u>	-Sainte-Marie :11 -Saint-Martin :25 -Saint-Jean-Baptiste :5 -Saint-Étienne (patron de la cathédrale de Bourges) : 5	<u>Martyrs d'orient</u> -Saint-Romain :1 -Saint-Georges :4 -Saint-Christophe :2 -Saint-Blaise :2 -Saint-Sylvain :1	<u>Saints évêques du diocèse</u> -Saint-Ursin :1 -Saint-Palais :1 -Saint-Désiré :1 -Saint-Sulpice :4 <u>Saints moines et ermites du diocèse</u> -Saint-Marien :1 -Saint-Patrocle :2 -Saint-Marcel († à Argenton au IIIe siècle) :2	<u>Saints évêques</u> -Saint-Martial (Limoges) :3 -Saint-Bonnet (Clermont) :5 -Saint-Germain (Paris) :1 -Saint-Germain (Auxerre) :1 -Saint-Denis (Paris) :4 -Saint-Aignan (Orléans) :2 -Saint-Hilaire (Poitiers) :2 -Saint-Aubin (Angers) :1 -Saint-Priest (Clermont) :4 -Saint-Éloi (Noyon) :3 -Saint-Genès (Arles) :4 <u>Saints moines et ermites</u> -Saint-Pardoux :3 -Sainte-Radegonde :1 -Saint-Menoux :1 -Saint-Pourçain :4
<u>VIIe-VIIIe siècles</u>	<u>Saints Apôtres</u> -Saint-Pierre et/ou Saint-Paul :13 -Saint-André :1 -Saint-Barthélémy :1	<u>Martyrs d'occident</u> -Saint-Laurent :3 -Saint-Julien :6 -Saint-Martinien :1 -Saint-Vincent :3 -Saint-Maurice :4 -Saint-Saturnin :4 -Saint-Symphorien :1 -Saint-Caprais :1 -Gervais et/ou Saint-Protas :3 -Saint-Denis :4 -Saint-Priest :4		
<u>IXe-XIe siècles</u>	-Sainte-Trinité :1 -Sainte-Marie :11 -Saint-Jacques :2 -Saint-Christophe :2 -Saint-Michel :2 (dont un incertain) -Saint-Georges :4			

Entre les nombreuses entrées possibles qu'offre la patrocinie, la répartition du culte des saints et l'ancienneté des édifices selon l'origine des saints célébrés sont les plus couramment utilisés. Avant de considérer une quelconque datation des églises par les vocables, nous devons reconnaître que malgré ses approximations, ce champ d'étude demeure néanmoins privilégié. Il l'est d'autant plus lorsqu'il est possible de croiser les résultats au regard des autres approches (sources écrites, sources archéologiques). Les relations étroites entretenues avec ces sources et de nouvelles perspectives permettent

effectivement de parfaire, par exemple, les limites de la géographie culturelle. Dans cette marge du diocèse de Bourges, nous relevons ainsi dans un second temps des indices permettant de différencier les interpénétrations religieuses et culturelles caractéristiques d'une zone de contact.

- Phases et contexte de l'apparition des vocables :

Ces marqueurs sont en effet susceptibles de correspondre aux premières églises ; or, les dédicaces en Gaule n'apparaissent évidemment pas avant la première moitié du Ve siècle. C'est seulement à partir du concile d'Éphèse en 431 et de sa diffusion que sont admis les dédicaces d'églises autrefois dites « églises du christ ». Les premiers sanctuaires sont par conséquent attribués en premier lieu à la sainte Vierge Marie (première dédicace de Rome)¹⁵⁰⁸, à saint Jean-Baptiste (patron obligé des baptistères), ainsi qu'aux saints apôtres et aux patrons des cathédrales tels saint Martin et saint Étienne (dont les reliques sont trouvées en 415 à Jérusalem). Néanmoins, il est difficile de soustraire certains vocables de la sainte Vierge Marie et de saint Martin à une période précise, sachant qu'ils sont récurrents durant tout le Moyen Âge et plus particulièrement au Xe-XIe siècle. Il est tout aussi nécessaire de tenir compte du changement de patronage étant donné l'attribution d'anciens vocables et ce après la Réforme Grégorienne (dans les dernières années du XIe siècle). Effectivement, il est courant de retrouver des églises de nouveau dédiées à saint Martin, saint Pierre, saint Jean-Baptiste ou saint Georges¹⁵⁰⁹ au XIIe siècle. En dépit de ces changements, l'évolution et le type des dédicaces correspondent généralement à une période précise ; comme si le phénomène répondait à "une question de mode"¹⁵¹⁰.

Parallèlement aux monastères dont le patronage au Christ persiste à l'époque mérovingienne, les églises paroissiales préfèrent les patronymes tirés des saintes écritures (Barthélémy, André, Pierre)¹⁵¹¹. Le culte des saints apôtres Pierre et Paul et celui de saint Martin semble lui, plus répandu au VIIe-VIIIe siècles. Les vocables

¹⁵⁰⁸ C'est la raison pour laquelle les dédicaces à Marie sont majoritaires dans les diocèses.

¹⁵⁰⁹ MARTINEZ Damien, *Les Églises du haut Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Clermont... op. cit*, p. 185.

¹⁵¹⁰ DUBOIS Jacques et LEMAITRE Jean-Loup, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, Éditions du Cerf, 1993.

¹⁵¹¹ *Ibid.*

mérovingiens, outre Saint-Étienne, sont attribués en majeure partie aux saints martyrs d'orient (saint Georges, saint Romain...) et d'occident (saint Laurent, saint Julien, saint Martinien...). Quant à l'Église de Bourges gravitant autour de sa cathédrale dédiée à Saint-Étienne, parmi les quarante-trois vocables du premier martyr dénombrés dans l'ensemble du diocèse, cinq se trouvent dans notre zone d'étude. Nous constatons également une certaine surreprésentation des édifices dédiés à saint Martin, titulaire d'un cinquième des églises du diocèse de Bourges¹⁵¹² ; dont le patronage demeure fort répandu durant le Moyen Âge dans le nord de la Gaule et les régions proches de Tours. Son culte s'impose naturellement au premier rang des modèles de sainteté au VI^e siècle, comme le patron privilégié des oratoires aristocratiques et de façon plus général des églises rurales¹⁵¹³. En dépit d'un rang d'évêque l'obligeant à tenir des prérogatives en premier lieu dans la cité épiscopale, les actions de "l'apôtre des campagnes"¹⁵¹⁴ se distinguent manifestement par une importante évangélisation et la lutte contre les idoles notamment à Levroux¹⁵¹⁵...

Les dédicaces carolingiennes relèvent principalement de la catégorie des saints locaux. Les saints évêques mérovingiens commencent d'être honorés progressivement à partir du VIII^e siècle. « L'épiscopalisation des vocables » décrit par M. Aubrun connaît alors un fort succès, du fait que bien souvent les *vitae* des VII^e-VIII^e siècles résultent des chancelleries épiscopales¹⁵¹⁶. Les ateliers hagiographiques¹⁵¹⁷ exaltent à proprement parler, dans le diocèse de Bourges, les saints évêques Oustrille et Sulpice à Bourges¹⁵¹⁸. Les saints moines et ermites sont également employés dans les titulaires carolingiens. Figurant le modèle de sainteté à l'instar des évêques, la *vitae* d'Eusice est produite dans l'atelier de Selles-sur-Cher¹⁵¹⁹ et celle de Cyran à *Longoretum* non loin de Méobecq¹⁵²⁰.

¹⁵¹² de LAUGARDIÈRE Maurice, *L'Église de Bourges... op. cit.*, p. 27-28 ; DEVAILLY Guy, *Martin de Tours un missionnaire*, Paris, Éditions Ouvrières, 1988.

¹⁵¹³ MÉRIAUX Charles, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, F. Steiner, 2006.

¹⁵¹⁴ DEVAILLY Guy, *Martin de Tours un missionnaire*, Paris, Éditions Ouvrières, 1988, p. 45.

¹⁵¹⁵ Indre, ar. Châteauroux, ch.-l. c. ; *Ibid.*, p. 60. Saint-Martin, Bien qu'exerçant hors de sa juridiction, participe de façon miraculeuse (d'après Sulpice Sévère, *Dialogues*, II, 3.) au démantèlement d'un ancien sanctuaire païen dans le *Vicus Leprosus*.

¹⁵¹⁶ AUBRUN Michel, *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e siècle*. Clermont-Ferrand, 1981, p. 188.

¹⁵¹⁷ Cf., carte de la répartition dans l'espace des ateliers hagiographiques en Aquitaine d'après POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, p. 14.

¹⁵¹⁸ Cher, ch.-l. dép.

¹⁵¹⁹ Loir-et-Cher, ar. Romorantin-Lanthenay, ch.-l. c.

La liste des prélats des IV^e–VII^e siècles est désormais le point d'appui de la réaffirmation politique et ecclésiastique. Ainsi, sept églises au sud-est du Berry sont dédiées aux évêques berrichons et sept autres aux saints moines et ermites. La Réforme Carolingienne se manifeste également par l'association du contexte culturel et liturgique directement hérité de l'antiquité ; donc par conséquent à la chrétienté de l'Empire Romain¹⁵²¹. Politique exaltant l'Empire et préoccupations autour du renforcement de l'*ecclesia*¹⁵²² sont de toute évidence associées et s'expriment dans la patrocinie par les traits suivants : évocation de l'image et des symboles du Christ ainsi que des mystères de la religion, aspects les plus abstraits de la foi chrétienne¹⁵²³. C'est donc à partir du IX^e siècle que des églises portent le titre de Saint-Sauveur, Sainte-Croix et de la Sainte-Trinité. Il s'agit là finalement d'une véritable redécouverte de l'église primitive où, rappelons-le, les premières églises étaient sous la protection du Christ.

Le Xe et le XI^e siècle se traduisent l'affirmation du culte des saints majeurs tels que saint Jacques où saint Christophe et la redécouverte des saints guerriers (saint Michel, saint George). Même si leur patronage est reconnu bien avant, les vocables de la sainte Vierge Marie et de saint Martin sont aussi présents à la fin du Moyen Âge. Onze églises dédiées à Marie (et vingt-cinq à saint Martin) sont ainsi dénombrées dans le sud-est du diocèse, sans que l'on ne puisse les dater précisément.

- Essai de reconstitution d'un espace culturel en marge du diocèse :

Au delà du parallèle évident entre vocables et culte des saints majeurs, la patrocinie permet de traduire le rattachement d'un culte à celui d'un espace géographique. Territoire privilégié dans la conquête des souverains de la *Francia*, le Berry en tant que province du duché d'Aquitaine et zone limitrophe subit les contrecoup des disputes territoriales¹⁵²⁴, du moins pendant les temps carolingiens. À l'échelle diocésaine nous assistons certainement à un renforcement des marges et de l'identité d'une géographie culturelle définies concrètement par la diffusion des saints locaux, de l'épiscopalisation

¹⁵²⁰ Indre, ar. Châteauroux, c. Buzançais. Le monastère est fondé définitivement à *Longoritus* (à proximité de Méobecq), sur la Claise ; cf., PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*

¹⁵²¹ TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes... op. cit.*, p. 12.

¹⁵²² *Ibid.*, p. 272.

¹⁵²³ AUBRUN Michel, *La paroisse en France des origines au XVe siècle*, Paris, Picard, 1986, rééd. 2008, p.18.

¹⁵²⁴ Cf., la partie sur le « Berry et Aquitaine (760-878) », dans DEVAILLY Guy, *Le Berry... op. cit.*, p. 77-83.

des vocables et du rattachement au culte du saint patron de l'église de Bourges : saint Etienne. Cet aspect essentiel, né, semble-t-il, d'un contexte culturel privilégié de la politique du *regnum*, particulièrement aux VIIIe-Xe siècles. Malgré l'affirmation des frontières à l'époque carolingienne, le territoire sud-est du Berry trahit dans un premier temps une certaine perméabilité et des contacts avec l'Auvergne, le Limousin, le sud de la Bourgogne et le Poitou¹⁵²⁵. Prenons par exemple les églises du diocèse de Bourges dédiées aux évêques de Clermont Prejet, Bonnet ou encore Priest. Non seulement elles se situent pour la plupart dans cette frange sud-est, mais correspondent à un secteur récemment défriché¹⁵²⁶. Manifestement, les marques de l'expansion carolingienne sont perceptibles à travers l'apparition de patronages symptomatiques de la multiplication des églises en concurrence avec les *pagi* limitrophes. De cette façon, Bourges tend vraisemblablement à confirmer sa présence et son statut de Métropolitain dans les diocèses de ses suffragants.

Dans un second temps nous remarquons à l'échelle de la province d'Aquitaine première, avec à sa tête Bourges, un renforcement de l'identité culturelle par la généralisation et la diffusion des saints honorés. Les échanges synallagmatiques existants au travers du culte des saints relèvent manifestement d'un certain rattachement à l'espace Aquitain. Cela se traduit dans un sens, notamment par le culte de saint Sulpice (évêque de Bourges) en Limousin en Poitou et en Saintonge. De l'autre, saint Amand (évêque de Bordeaux) est honoré à Saint-Amand-Montrond et saint Hilaire (évêque de Poitiers) à Bourges, mais aussi en Auvergne dans les Combrailles et dans l'Allier¹⁵²⁷. Enfin, le diocèse, y compris dans la marge sud-est s'intègre d'avantage au culte de saints majeurs largement rependu dans le nord de la Gaule, tel que saint Martin. L'engouement précoce

¹⁵²⁵ PIGNOT Isabelle, *Les abbayes cisterciennes... op. cit.*, p. 52.

¹⁵²⁶ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges...*, *op. cit.*, p. 485. D'après ROUCHE Michel, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418 – 781). Essai sur le phénomène régional*, tome 1, Lille, Université de Lille III, 1977, p. 223 ; ou DEVAILLY Guy, *Le Berry... op. cit.*, p. 71. Les changements notables apparaissent au Xe – XIe siècle. Les formations féodales nouvelles brisent alors le cadre romain et notamment les anciennes zones de *saltus* particulièrement dans le comté de la Marche et du Bourbonnais. Le constat d'un Berry peut ou pas défriché avant le XIe siècle (notamment au nord et au sud autour de Nérès et d'Évaux, cf. ROUCHE Michel, *L'Aquitaine... op. cit.*, carte p. 237) résulte néanmoins d'un constat légitime établi avant les campagnes de prospections et les études paléoenvironnementales récentes(cf., bilan historiographique des découvertes dans PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, *op. cit.*, p. 159-166). Bien au contraire le « socle de peuplement antique stable » (*Ibid.* p. 160) témoigne des défrichement et d'une occupation continue durant les temps mérovingiens et carolingiens ; même si les progrès techniques et les changements dans l'occupation du sol au XIe siècle sont importants.

¹⁵²⁷ *Ibid.*

suscité par le saint évêque s'explique non seulement par la proximité de la Touraine, mais aussi par son statut de saint fondateur évangélisateur des campagnes.

Enfin, le schéma proposé par la patrocinie permet non seulement cette réflexion à l'échelle locale, mais il permet aussi de stratifier le phénomène à un niveau diocésain, provincial et même hors du territoire Aquitain. Nous sommes en présence d'un espace en marge et par voie de fait, en contact avec les diocèses suffragants de Bourges. Autrement dit, les frontières semblent pour le moins abstraites et imprécises dans certains cas, mais ne dispensent en rien des influences et parfois même des contestes territoriaux. C'est ainsi que la géographie médiévale apparaît sous un principe évident : une multitude d'enclaves discontinues laissant place, dans ce cas, aux interpénétrations culturelles et religieuses. À l'instar du culte de saint Marien († 513) fréquent aux frontières du diocèse de Bourges et de Clermont¹⁵²⁸, celui de saint Sylvain est valable à l'échelle diocésaine et particulièrement entre la Haute-Marche et le sud du Berry. Définis comme des « déserts » ces zones apparaissent opportunes au culte de ce saint protecteur des espaces boisées ou du *saltus*¹⁵²⁹. En ce sens les limites constituées par le diocèse n'interdisent en rien les ouvertures ni même la prolifération de grandes abbayes. La situation de Souvigny, entre le Berry et l'Auvergne à proximité de l'Autunois, est pour le moins intéressante dans la formation du réseau clunisien. En effet, les liens privilégiés entretenus entre Cluny et le Bourbonnais¹⁵³⁰ marquent ainsi profondément le paysage religieux, notamment par l'établissement d'un réseau dense de grands monastères (Souvigny et Saint-Menoux) et de petits prieurés ruraux¹⁵³¹, dans cette zone de contact.

Un second constat est envisageable à plus grande échelle. L'époque carolingienne aspire au retour des origines antiques de la chrétienté ainsi qu'aux premiers évangélisateurs de la Gaule. Si le fléchissement du nombre de saints est perceptible pour les temps carolingiens¹⁵³², l'idéal de sainteté connaît en revanche un réel succès pour l'époque ne

¹⁵²⁸ *Ibid.*, p. 29.

¹⁵²⁹ D'après PHALIP Bruno, dans *Ibid.*, p. 24 ; PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.*, p. 485.

¹⁵³⁰ MAQUET Arlette, « Les établissements clunisiens en Bourbonnais », dans *Revue d'Auvergne*, Aurillac, Imprimerie Gerbert, t. CVII, n°4, 1993, p. 13.

¹⁵³¹ *Ibid.*, p. 14.

¹⁵³² POULIN Joseph-Claude, *L'idéal de sainteté... op. cit.*, carte p. 2. En comparaison à la période mérovingienne où le nombre de saints diminuerait approximativement de l'ordre de trois cent cinquante à cinquante (d'après F.-L. GANSHOF).

serait-ce que par les productions hagiographiques. La *renovatio* du *regnum* entreprise notamment dans la littérature et la liturgie se traduit de la sorte par la redécouverte des premiers évêques (ou figures saintes locales) et par conséquent à l'activité sans précédent des ateliers hagiographiques. L'action entreprise par les évêques et les saints ermites berrichons voit plus largement une nette diffusion dans la moitié nord de la Gaule, et ce dès les premiers temps chrétiens¹⁵³³. Ce « rattachement » en partie à la Gaule septentrionale connaît à l'inverse une réception plus importante de saints présents au Nord-Ouest. Bien que le culte des saints évêques aille en ce sens nous remarquons tout de même, au sud-est du diocèse, quatre dédicaces à saint Genès (évêque d'Arles) ; ce qui n'exclue en rien l'existence de vocables plus « méridionaux ».

Enfin, la répartition des églises célébrant les saints évêques extérieurs au diocèse, indique la marque des régions limitrophes. Même hors de la province d'Aquitaine, la Bourgogne est néanmoins représentée par une dédicace à saint Germain (d'Auxerre). En dépit des contestes politiques, le culte des saints évêques typique de l'époque carolingienne, ne révoque donc en aucun cas les influences de part et d'autre de l'Aquitaine ni même de la *Francia*.

B- Autour des établissements monastiques à la fin du haut Moyen Âge. Concurrences et assises territoriales.

Sur la frange ouest, nous avons vus avec Ruffec¹⁵³⁴ le cas d'une dépendance monastique de Saint-Martial de Limoges. L'emprunte de la maison mère est remarquable puisque qu'elle symbolise les percées dans le *saltus*. Fondé en 805, Ruffec trouve son paroxysme lorsqu'elle se dote des reliques de saint Alpinien. À l'extrémité de la bordure du Limousin et de la Touraine, c'est autour de l'an mil et dans la seconde moitié du XI^e siècle que s'implante un réseau régulier de monastères et de collégiales. De Saint-Taurin

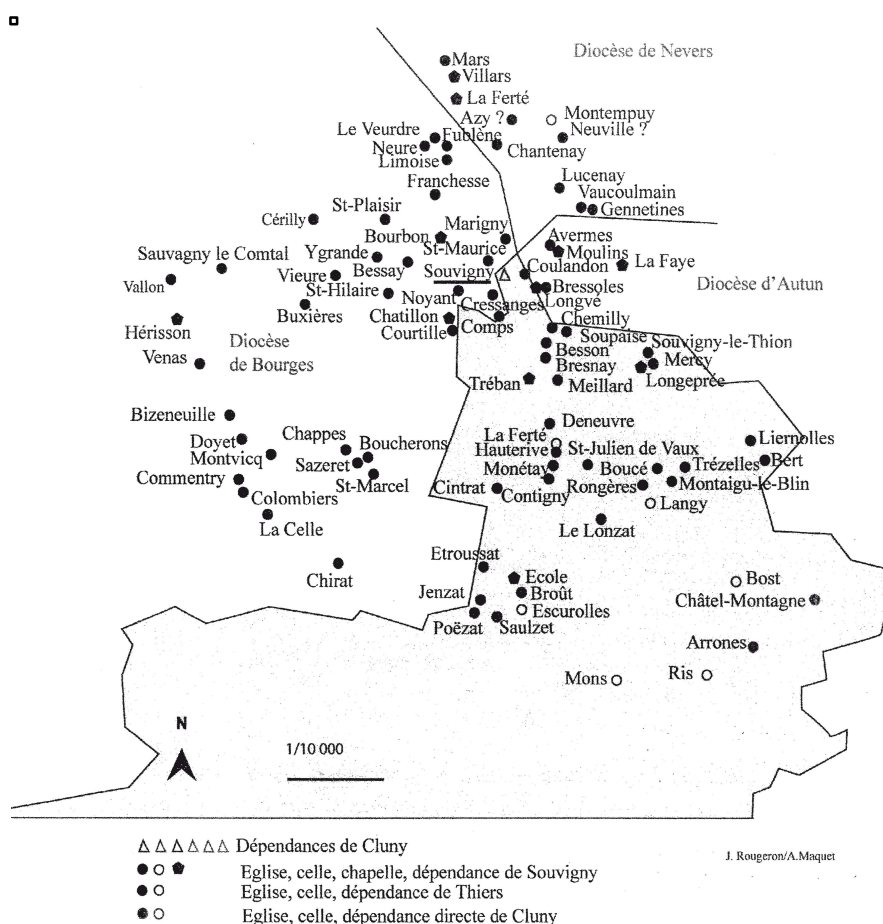
¹⁵³³ Cf., *Ibid.*, carte des lieux d'origine des miraculés des saints aquitains, p. 9.

¹⁵³⁴ Indre, ar. Le Blanc, c. le Blanc.

de la Ferté-Imbault¹⁵³⁵ (1040/3), au nord-ouest, jusqu'à Saint-Michel-du-Puy, au sud/sud-ouest, ces établissements se distancent d'une quarantaine de kilomètres.

Dans le secteur sud-est du Berry, à partir de la première moitié du Xe siècle, les nouveaux tenants du pouvoir s'instaurent sur des cadres territoriaux désormais redéfinis. Ils s'investissent dans la mise en place d'un réseau dense de dépendances ecclésiastiques. En 920, les *Bourbons* fondent Souvigny à l'image des Guillemides. L'abbé Hugues lègue à sa mort une importante myriade d'églises, dépendantes de la nouvelle abbaye clunisienne. Cette implantation occupe le carrefour de plusieurs *pagi*, dont la frange sud-est du diocèse de Bourges, mais également l'ouest des diocèses de Nevers et d'Autun. À travers Souvigny les *Bourbons* se constituent une véritable assise territoriale¹⁵³⁶.

Fig. 37 - L'implantation clunisienne à la mort d'Hugues : Souvigny¹⁵³⁷ :



¹⁵³⁵ Loir-et-Cher, ar. Romorantin-Lanthenay, c. Salbris

¹⁵³⁶ Cf., sur la question MAQUET Arlette, « Les établissements cluniens en Bourbonnais », dans *Revue d'Auvergne*, Aurillac, Imprimerie Gerbert, t. CVII, n°4, 1993, p. 13.

¹⁵³⁷ D'après MAQUET Arlette, *Cluny en Auvergne... op. cit.*, p. 435.

C'est sous l'abbatiat de saint Hugues, entre 1049 et 1109, que l'expansion est la plus nette. En regardant vers l'ouest, celui-ci élargi le temporel de Souvigny, largement possesseur dans l'enclave berrichonne du *Bourbonnais*¹⁵³⁸. À cela s'ajoute le rayonnement religieux élaboré sur le culte des reliques des saints abbés Mayeul et Odilon. L'origine des miraculés autour de leur tombeau indique notamment une provenance de pèlerins du Berry¹⁵³⁹. « *Pole majeur de spiritualité* », l'influence de Souvigny dépasse les frontières diocésaines, en raison de sa « *focalisation aux marges de ceux de Bourges, Nevers et Autun comme en témoigne les possessions* »¹⁵⁴⁰.

Au XI^e siècle, d'autres obédiences doivent composer dans ce secteur, dont celles du diocèse de Clermont. En 1078/1093 au Montet¹⁵⁴¹, le monastère nouvellement créé est placé sous le double vocable de Gervais et Protais. Et bien que s'établissant comme une dépendance de Saint-Michel-de-la-Cluse, l'abbaye est manifestement orchestré par les *Bourbons*¹⁵⁴², tout comme celle de Saint-Léopardin d'Augy¹⁵⁴³ dans le même secteur. Le vocable de l'abbaye du Montet s'avère ancien (typique des VII^e-VIII^e siècles). Or, cette dédicace reste inchangée, alors que celle de Saint-Michel se prête pourtant bien aux sites de hauteurs, comme c'est le cas. Bref, la configuration du site rappelle la marque d'un prieuré fondé par un "auvergnat", qui détient plusieurs possessions dans les marges de l'Auvergne médiévale.

De toute évidence, le territoire, peut être alors redistribué aux mains des pouvoirs locaux, est propice aux créations *extra* diocésaines. De cette façon, Souvigny se heurte à l'expansion du prieuré de la Chapelle-Aude¹⁵⁴⁴, sous l'influence de Saint-Denis. Ce prieuré récupère des biens de la donation de Jean de Saint-Caprais en 1059/1060¹⁵⁴⁵, ce

¹⁵³⁸ *Ibid.*, t. II, p. 101.

¹⁵³⁹ . Cf., *ibid.*, le tableau des miracles de saint Mayeul (1 et 2 p. 377-383). Les miraculés viennent notamment du *Brioderensus vico* et de Baugy (*Baugiaco vico* ; cant de Nérondes, Cher).

¹⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 413.

¹⁵⁴¹ Allier, ar. Moulins, ch.l-. Le monastère est mentionné en 1095 parmi les possessions de l'abbaye Saint-Michel-de-la-Cluse dans une bulle d'Urbain II ; d'après PÉRICARD Jacques, *Ecclesia Bituricensis...*, *op. cit.*, p. 710-711.

¹⁵⁴² D'après *ibid.*, p. 257, une bulle d'Urbain II la signale parmi ses possessions, le 17 mars 1095 (JAFFE-WATTENBACH, n°5554).

¹⁵⁴³ Allier, ar. Moulins, c. Lurçy-Lévis.

¹⁵⁴⁴ La Chapelaude : Allier, ar. Montluçon, c. Huriel. Cf. MAQUET Arlette, *Cluny en Auvergne... op. cit.*, p. 440.

¹⁵⁴⁵ « *Hoc actum est apud Capellam diebus domini Haymonis Biturigae sedis archiepiscopi, et Henrici regis Francorum, et Philippi filii sui jam in regem designati* » (entre 23 mai 159 et 4 août 1060) ; cité et transcrit d'après VAN DE KIEFT Co, *Étude sur le chartrier et la seigneurie du prieuré de la Chapelle-Aude (XI^e - XIII^e siècles)*, Assen, Van Gorcum, 1960, p. 156-157.

qui augmente considérablement l'accroissement du temporel de l'établissement. Jean de Saint-Caprais l'aurait créé, dans la paroisse de Lanage, sur le Mont Julian (une colline de la commune actuelle de la Chapelle-aude). Rappelons ses titres, il est vassal d'Archambaud de Bourbon, qui, joue également un rôle essentiel au sein du prieuré. Lors de la fondation sont représentés l'archevêque de Bourges Haimon, le seigneur de Bourbon de qui Jean de Saint-Caprais tenait le fief et dont il disposait en faveur des moines, et le seigneur d'Huriel, dont la coopération en tant que seigneur châtelain voisin reste indispensable¹⁵⁴⁶. L'accord résulte d'un pariage, c'est à dire un accord juridique passé au minimum entre deux seigneurs, souvent dans le cas de défrichement¹⁵⁴⁷.

Vers le milieu du XI^e siècle l'abbaye Saint-Denis se tourne vers le sud du Berry en fondant le dit prieuré. Il le compose d'un temporel comptant des églises paroissiales acises, dès le VII^e-VIII^e siècle, par l'abbaye et des terres concédées par les seigneurs laïcs de la région, lors ou peu après la fondation¹⁵⁴⁸. À plusieurs reprises des conflits éclatent au sujet de ces églises paroissiales situées dans les environs. En témoigne l'usage de faux documents. Parmi les apocryphes relatifs à ces églises, quelques uns sont de nature à nous fournir des données précieuses, sur les circonstances historiques dans lesquelles les moines de la Chapelle-Aude ont procédé à la fabrication de faux pour revendiquer des possessions.

- « ...Redo etiam et restauro in Bituricensis pago ecclesias et villas scilicet de Casimansi, de Mosaïco, de Aldo, de Perolio, de Napsiniaco, de Malliaco, de Guierlaïco, de Duabus Casis, de Vernido, de Stivaliculis, de Givretis, de Argenteria, de Vallo, de Lanatico, de Umreziaco, de Vicoplano, de Noto, de Archiniaco, et terras et villas et ecclesias adjacentes cum servis et ancillis, silvis, pratis, aquis, farinariis, furnis, aquarumve discursibus... Hoc actum est apud urbem Suession. II Kal. septembris, Indictione quinta, anno pontificatus domni Leonis papoe III XVI^e, imperii vero Domni Caroli serenissimi Augusti II^e, regnique Francorum XLIII^e. »¹⁵⁴⁹.

¹⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 158.

¹⁵⁴⁷ Où un seigneur donne à l'autre des terres pour la défricher en échange des Hommes. Van de Kieft, p. 132-139, voit là un acte unique de pariage concernant les trois foires annuelles de la chapelle-aude. D'après POMMIER Romain, *Une seigneurie de frontière... op. cit.*, t. II, p. 224.

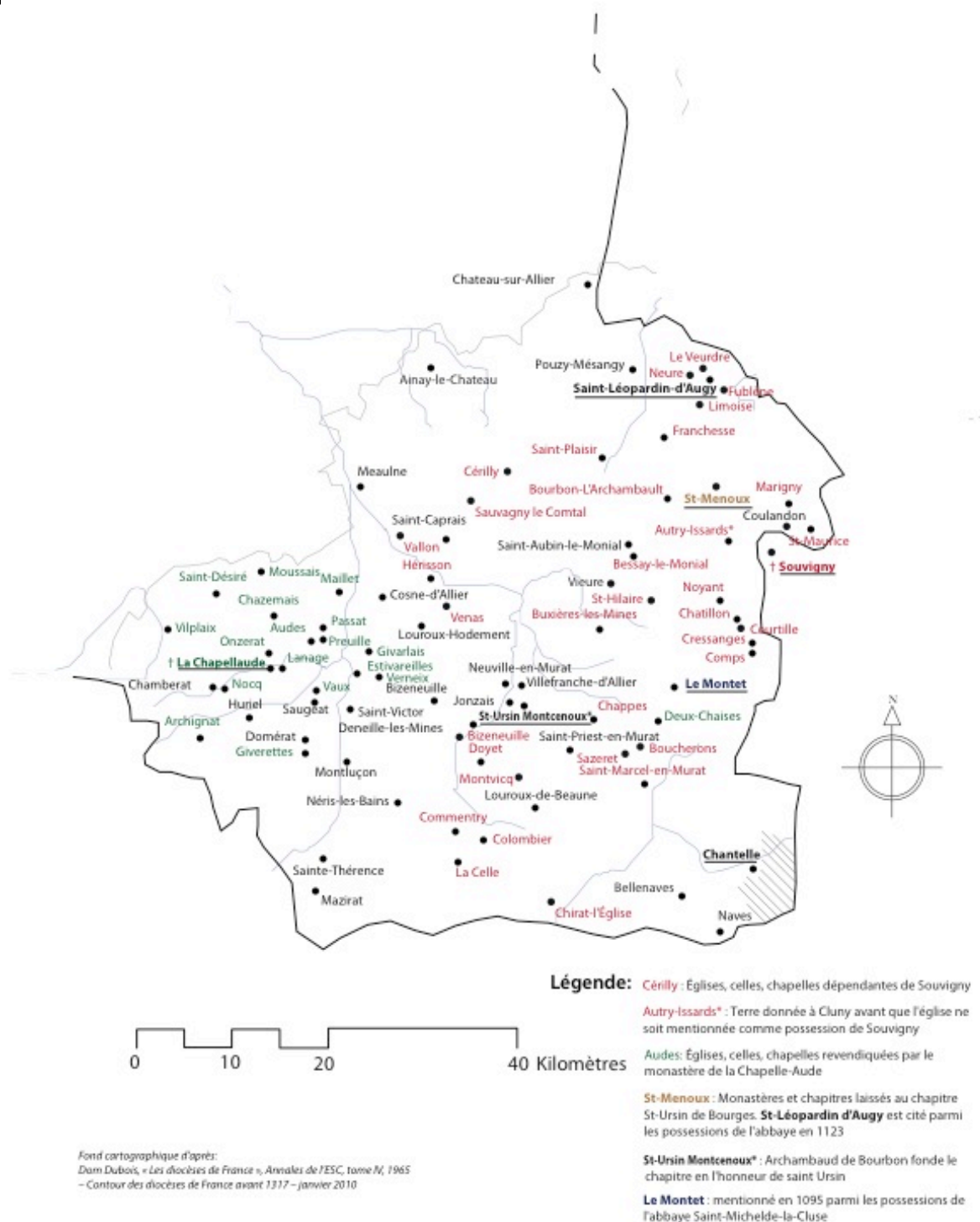
¹⁵⁴⁸ VAN DE KIEFT Co, *Étude sur le chartrier... op. cit.*, introduction.

¹⁵⁴⁹ Charte n° XI : *Ex charta Caroli magni sub anno DNI 802* ; Cité et transcrit dans Cartulaire (*fragments du*) de la Chapelle-Aude, éd. A.-M. CHAZAUD, Moulins, 1860. Cf., trad. Annexes.

La charte de restauration, datant de 1079-1082, forgée par l'archevêque de Bourges Richard, restitue d'ailleurs à l'abbaye de Saint-Denis diverses églises sises en Berry.

Fig. 38 - Dépendances monastiques au sud-est du diocèse fin Xe-XIe siècle :

□



Si l'investissement des maisons auvergnates et parisiennes dans les affaires monastiques marque profondément le paysage religieux du sud-est du Berry, l'archevêque de Bourges par des tentatives plus ou moins efficaces, essaye de se constituer à son tour un réseau. Sa mainmise dans le secteur est confirmé par les collégiales et les monastères fondés en l'honneur du chapitre Saint-Ursin. C'est ainsi que le monastère de Saint-Menoux est consenti au chapitre. Dans le mouvement, Saint-Léopardin d'Augy rentre parmi ses possessions (en 1123). L'emprise territoriale des *Bourbons* semble importante, mais ne constitue pas une fracture avec le chapitre cathédrale. Leurs prérogatives émanent, soulignons-le, de l'hérédité des titres qu'ils acquièrent à l'époque carolingienne. Prédominant dans le sud du Berry, cette famille est attestée avant le Xe siècle. La charte d'Aymo (fils d'Aymardus) laisse supposer qu'ils peuvent être possesseurs de domaines, aux confins de plusieurs circonscriptions¹⁵⁵⁰. De cette façon, ces derniers fondent Saint-Ursin de Montcenoux en l'honneur de Saint-Ursin. Bref, des émanations berruyères sont possibles dans cette circonscription territoriale. En revanche les *Huriels*, positionnés sur l'ancien *vicaria* carolingien, ne sont pas vassaux ou alliés des *Bourbons*, mais davantage tournés vers le limousin¹⁵⁵¹.

¹⁵⁵⁰ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, t. II, p. 486.

¹⁵⁵¹ *Ibid.*



En marge du *pagus bituricus*, la distribution spatiale du réseau monastique structure de mieux en mieux le réseau de l'épiscopat et des maisons émergentes. Le schéma d'analyse s'étalant aux frontières est évidemment en lien avec la centralité et tout ce que le concept implique. Celui-ci rend compte de son influence, plus ou moins palpable, dans ces secteurs d'autant plus difficiles à appréhender par les sources. Un tissu d'obédiences quadrille donc, avec un succès toutefois relatif, les marges ; mais peut surtout compter sur un large semi d'églises.

Fig. 39 - Monastères, chapitres et églises rurales mentionnées au sud-est du diocèse fin Xe-XIe siècle :



Définir l'espace religieux en prenant pour référent les limites diocésaines est une évidence. Par commodité et par tradition, les travaux suivent logiquement ce schéma.

Généralement bien définies, elles sont le résultat d'études régressives¹⁵⁵². Les frontières précises n'excluent pas quelques zones d'incertitudes. Nous pensons notamment à celle autour de Chantelle¹⁵⁵³, admis par les un dans le diocèse de Clermont et pour les autres dans celui de Bourges. En dépit de quelques difficultés mineures, l'étude des marges en vogue¹⁵⁵⁴, constitue un terrain de recherche approprié pour une lecture plus approfondie des abbayes, de leurs dépendances et des titulatures représentées. Consécutives aux nouveaux axes de recherches sur les diocèses, ces travaux s'instaurent pour une nouvelle approche des cadres territoriaux. Au centre des débats, la géographie historique, comme démarche systématique, fait concorder les entités politiques et les cadres ecclésiastiques. Elle permet de mesurer rayonnement des grandes instances monastiques, dans des cadres territoriaux mal définis.

Les limites géographiques se posent comme un problème évident. Loin de l'idée des frontières linéaires, elles tendent vers un schéma discontinu. De fait, elles sont l'expression des dissemblances ou au contraire, d'interpénétrations. À ce titre, le "*Bourbonnais Berrichon*" est difficile à individualiser. Le secteur est une zone de contact évidente entre les diocèses, dans le prolongement du Berry. Vers le Xe-XIe siècle, cette entité doit composer avec l'assise des pouvoirs émergents, se concurrençant par les abbayes placées sous la direction dionysienne et clunisienne. Les cadres politiques et territoriaux sont alors redistribués. Comme le suppose l'émergence des *Bourbons*, ces entreprises investissent un secteur stratégique au carrefour des *pagi*.

Dans ces marges, les choix culturels, mais aussi artistiques, répondent à un processus lent et difficile¹⁵⁵⁵. Bref, ces zones ambiguës correspondent à des alternatives de plus en

¹⁵⁵² Cf., DUBOIS Jacques, « La carte des diocèses de France avant la révolution », dans *AESC*, Vol 20, N° 4, 1965, p. 680-691.

¹⁵⁵³ Allier, ar. Moulins, ch.-l. c.

¹⁵⁵⁴ Citons parmi d'autres, pour l'Auvergne, les travaux de SAUDAN Marie, « *Géographie historique* » *Histoire d'une discipline controversée ou repères historiographiques, Hypothèses*, Publications de la Sorbonne, 2001/1, p. 13-25 ; ou PHALIP Bruno, « Étude monumentale et limites culturelles. Les confins de la Haute et de la Basse-Auvergne au XIIe siècle », dans *Revue Siècles du Centre d'Histoire des Entreprises et des communautés*, Clermont-Ferrand, C.H.E.C. Université Blaise Pascal, 1997. Et, pour le Berry, PIGNOT Isabelle, *Les abbayes cisterciennes en marge des diocèses de limoges, Bourges et Clermont. Architectures, créations artistiques, occupation du sol et peuplement*, 3 vol., Mémoire de master II d'Histoire de l'Art médiéval sous la direction de PHALIP Bruno, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2005 ; POMMIER Romain, *Une seigneurie de frontière : Huriet du Xe au XIIIe siècle*, 2 vol., Mémoire de master II d'Histoire médiévale sous la direction de TEYSSOT Josiane, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2009.

¹⁵⁵⁵ PHALIP Bruno, « Étude monumentale et limites culturelles... » *op. cit.*, p. 2.

en plus assumées de la part des autorités locales. D'un autre côté, Bourges tente d'asseoir son pouvoir sur les chapitres et les monastères dans la mouvance de Saint-Ursin. En tant que "lieu central"¹⁵⁵⁶ et des problèmes épineux que posent cette notion, la cité épiscopale tente de s'ériger comme le modèle référent. Or, le cadre naturel du Berry n'offre pas une configuration morphologique satisfaisante pour en dessiner les contours. Ce qui, pour reprendre les mots de P. Gourgues, « *explique sans doute, les limites quelque peu imprécises du pagus du Berry au moyen Âge* »¹⁵⁵⁷. Les cadres du pouvoir forgent alors leur domination sur ces obédiences. Dès lors, une myriade d'établissements apparaît à fin de l'époque carolingienne et surtout féodale.

¹⁵⁵⁶ FRAY Jean-Luc, *Villes et Bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2006. Cf., p. 29-30 sur la "théorie de centralité" due au géographe allemand Welter Christaller : « Habitat offrant des services et des produits dont l'importance dépasse les besoins de ses propres habitants et servant à l'approvisionnement de toute la région au milieu de laquelle est sise la dite "localité centrale", la "centralité" – toujours relative – d'une localité étant le degré de fonction centrale qu'elle exerce à l'égard de la région qui l'entoure »¹⁵⁵⁶. Il s'agit d'un concept géographique appliqué à l'histoire. Ainsi, p. 33, l'historien tente de « plaquer sur les réalités du passé les concepts forgés par ses contemporains ».

¹⁵⁵⁷ GOURGUES Pascal, *Le Berry du VIIIe au début du XIe siècle... op. cit.*, t. I, p. 56.

Conclusion de la troisième partie.

La structuration du paysage monastique se lit à travers le prisme cathédral et celui de la société laïque. Les grands traits d'un réseau monastique se profilent, depuis ses premières bribes à sa maturité à l'aube du XII^e siècle. L'appréciation des prolongements de l'Église cathédrale et les mouvances seigneuriales suppose, pour les autorités, une volonté de contrôler des territoires enclins aux velléités, et pour les fidèles, des attentes ecclésiologiques et matérielles. Les établissements monastiques s'investissent comme des cadres efficaces pour parfaire ces attentes. Pour les multiples acteurs sociaux, c'est un relais du pouvoir, une assise territoriale et un marqueur de prestige.

Ce troisième volet, sur le paysage monumental chrétien et plus spécifiquement sur le phénomène monastique, apparaît désormais dans sa complexité organisationnelle. Une myriade d'églises rurales et de domaines monastiques émergent dans le *pagus*. Certaines de ces structures religieuses s'implantent sur un cadre hérité de l'Antiquité et forgent leur réputation dessus. L'orbite seigneuriale ou épiscopale absorbe ces communautés et s'en constitue un moyen stable et légitime d'assise territoriale. Le réseau ecclésiastique guidé par ces obédiences est, du reste, de mieux en mieux structuré, à tel point qu'il arrive à saturation dans certains secteurs stratégiques.

À titre privé, on voue un culte particulier aux saints évêques, saints ermites... La mise en œuvre d'aménagements liturgiques n'est pas figé dans un état fixe. L'adaptation successive de ces structures témoigne encore de l'essor des cultes, émanant des besoins et de moyens sous-jacents. La création des sanctuaires suppose une main d'œuvre, et des moyens économiques et techniques souvent inspirés des chantiers de l'Antiquité. Les vestiges des églises rurales montrent également peut de créations *ex-novo*, mais au contraire, des remplois et plus généralement une reprise des espaces préexistants.

Conclusion générale

Symptôme de cette dernière décennie, le parcours historiographique amorcé pour le Berry s'oriente dans une dynamique de recherche interdisciplinaire. À travers un large corpus bibliographique d'archives, les attentes épistémologiques rattrapent progressivement le schéma catégorique des anciennes notices archéologiques qui se calquait sur un prototype global. Paradoxalement, ces monographies, majoritairement du XIXe et de la première moitié du XXe siècle, couvraient une large perspective documentaire. Mais les aller-retours entre le "document monument" et l'archéologie ne considéraient pas les limites propres à chacune¹⁵⁵⁸. Longtemps soumise à un constat forgé et immuable, l'histoire du diocèse n'a trop su faire face aux problèmes des lacunes des sources textuelles. Or, l'histoire du droit a su redynamiser et influencer la recherche, en reconsidérant ces archives, mais surtout en élargissant ses approches. Le repérage des premiers édifices religieux se manifeste par une documentation écrite éclectique.

Depuis une dizaine d'années, les travaux s'articulent entre plusieurs registres : L'archéologie, la patrocinie ou l'anthropologie. Le croisement entre ces sources s'inscrit dans un champ interdisciplinaire qui tente de palier l'état lacunaire des sources écrites. Dans un mouvement de balancier historiographique, la tendance, à l'inverse de l'étude micro régionale, serait donc, du moins pour la Berry haut Médiéval, une étude à l'échelle diocésaine sur le long terme. Ces dernières années, les recherches menées en ce sens se sont manifestement multipliées, marquant de la sorte un goût plus prononcé pour la relecture des monographies régionales. Effectivement « *les groupes de recherches sur le pouvoir épiscopal, le développement paroissial, le clergé rural, la topographie chrétienne ou encore les communautés collégiales viennent progressivement effacer les interrogations* »¹⁵⁵⁹.

Si les études récentes constituent le fondement de notre propos, l'enquête menée en amont, sur un corpus documentaire ancien ou peu voire pas exploité, aboutie sur une mise au point des multiples facettes de la genèse du paysage chrétien. L'occasion était

¹⁵⁵⁸ Cf., BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas et VINGTAIN Dominique (dir.), *Texte et archéologie monumentale... op. cit.*

¹⁵⁵⁹ PÉRICARD Jacques, *Le diocèse de Bourges... op. cit.* p. 5.

alors d'approfondir, ou de remettre en contexte, certains sites déjà connus dans une large perspective chronologique et géographique. C'est à dire, qu'à travers un triptyque multiscalaire et diachronique, nous avons pu constater la formation du paysage religieux non seulement dans son aspect intrinsèque ou dans son organisation géographique complexe, mais également, dans l'articulation entre les églises rurales, les cadres monastiques et le siège épiscopal. Des fenêtres d'études nous ont permis de saisir, au terme du premier et du dernier volet, l'organisation du *pagus bituricus* selon trois prismes :

- Le premier se focalise sur Bourges et sa périphérie proche avec notamment la formation des monastères suburbains. La réflexion portait sur les aires d'influences de ces derniers et sur les émanations de l'Église cathédrale sur les campagnes.

L'Église de Bourges se met progressivement en place sur des entités territoriales stables. Les rouages d'un important dispositif monastique se répartissent donc dans ces centres de pouvoir et dans des secteurs stratégiques. Un essaim d'églises gravite dans l'aire d'influence de ces centres religieux. Les premières implantations ecclésiastiques tardo-antiques et mérovingiennes répondent à un choix. Sous Constantin, elles deviennent d'ordre public. Ces infrastructures publiques se confondent avec la toile du peuplement. Or, elles sont dans certains cas à l'origine des tentatives privées, comme pour les oratoires dans les grands domaines...

C'est au VIIe-VIIIe siècles que le maillage des églises est plus serré, notamment le long *Champagne Berrichonne*. Ce secteur, comme d'autres établis le long des axes (routiers, fluviaux), est sujet aux progrès économiques et démographiques¹⁵⁶⁰. En se façonnant un dispositif de biens dévolus aux abbayes, le pouvoir central devient dépositaire de terres dans des secteurs stratégiques en proie aux ambitions politiques puis aux seigneuries émergentes. Le contrôle des marges, ou encore de la vallée du *Cher*, devient une source de revenus et un moyen de tempérer les velléités naissantes dans ces territoires sensibles. L'Église cathédrale, relai de la royauté, s'investit dans la mise en place d'un réseau de monastères quadrillant les marges du diocèse.

¹⁵⁶⁰ *Ibid.*, p. 534.

Fin Xe et au XI siècle, sur les anciennes *vicariae*, les créations des bourgs neufs castraux ou monastiques traduisent les ambitions des maisons seigneuriales émergentes. Elles se taillent un prestige sur ce socle territorial et s'imprègnent du giron des grands établissements religieux. Pour beaucoup, ces maisons héréditaires de titres de comtes ou de marquis, dans la lignée des vassaux carolingiens, se revendiquent dans la mouvance de l'église cathédrale et dans l'aspiration de la royauté.

- Dans les marges, l'institution d'une obédience concède aux pouvoirs la maîtrise de territoires parfois anciens, ou nouvellement défrichés. Les percés dans le *saltus* ou la reprise d'espaces structurés expriment, notamment dans la frange ouest et sud-est, des assises territoriales, des situations concurrentielles et/ou des interpénétrations culturelles, ainsi que des appuis substantiels du centre.

La représentation de la frange sud-est du *pagus* émane d'un schéma d'érudition forgé sur une construction empirique d'une géographie du "*Bourbonnais*" qui n'a aucune valeur pour la période nous intéressant. Cette érudition, avec un goût prononcé pour l'archéologie, voyait dans le *Bourbonnais Berrichon* les restes d'un territoire *quasi* indépendant. Alors que, des premiers ermitages-monastères jusqu'à la formation des seigneuries, nous sommes témoins d'un monde éclaté, comprenant une multitude de territoires imbriqués les uns aux autres, sans limites stables. Il s'agit des bribes d'un réseau de mieux en mieux structuré et saturé au seuil du XIIe siècle.

Les mouvements érémitiques et monastiques dessinent les contours du premier paysage chrétien. Ces communautés se façonnent durant tout le haut Moyen Âge. À la fin du Xe et au XIe siècle, elles arrivent à maturité et deviennent des foyers religieux structurant le territoire, au centre des ambitions épiscopales et seigneuriales. Une myriade d'églises s'inscrivent dans la dépendance de ces obédiences et forment ainsi un réseau de plus en plus abouti, mais surtout saturé à l'aube du XIIe siècle, au point qu'il n'évolue guère peu après le seuil du XIe et au XIIe siècles. Cette formation territoriale et religieuse est fondée sur les bribes d'un premier développement paroissial entamé aux temps carolingiens. Effectivement, l'articulation entre les documents apocryphes les mentions archéologiques et patrociniques traduisent un phénomène déjà présent dès le VIIIe-IXe siècles sur les fondements de la trame antique et accentué aux siècles suivants. À la fin du Xe et pendant le XIe siècle, le réseau se compose à peu près d'une première enclave

contrôlée d'est en ouest par les *Bourbons* et limitée à l'ouest par les terres dépositaires de l'abbaye dionysienne de la Chapelle-Aude. À l'est d'Huriel, les *Déols* semblent maîtriser la *quasi*-totalité du Bas-Berry. Cette suite de territoires sis à l'est du Berry explique peut-être la raison pour laquelle les biens de l'abbaye de Déols s'étendent dans l'ouest atlantique. Néanmoins, nous avons pu également approcher les percées du siège épiscopal dans la frange sud-est du *pagus*, en particulier au travers des églises dédiées ou fondées en l'honneur de Saint-Ursin et même de Saint-Sulpice.

La structuration de l'*ecclesia* est parfaitement mesurable ici. Parce qu'enserré entre les diocèses, les ambitions des seigneuries émergentes, et/ou des grandes maisons ecclésiastiques, (abbayes dionysiennes, clunisiennes...) investissent ces secteurs aux confins des diocèses et surtout des provinces ecclésiastiques. Notre démarche implique de mesurer la place de l'*ecclesia biturige* pendant le réglage plus ou moins manifeste du réseau à la charnière des temps mérovingiens et carolingiens, puis lors de la distribution des cadres titulaires du pouvoir autour du XI^e siècle.

- Une dernière fenêtre sur Déols, nous a mené à singulariser la formation et l'état d'un bourg religieux. Dans leurs aspects intrinsèques, Saint-Ludre/-Étienne puis Notre-Dame deviennent d'importants dispositifs architecturaux, nécessitant en amont des besoins économiques et sociétaux. Pouvoirs et églises interagissent de cette façon sur les besoins ecclésiologiques. On façonne un site cultuel répondant à des attentes matérielles et spirituelles de la société.

Ce haut Moyen-Âge tend vers un consensus entre un ensemble cohérent et technique, et le renouveau carolingien. Ce même consensus s'entend dans l'articulation entre la tradition ou "style" antique et l'évolution des techniques. Si certaines entreprises religieuses restent mesurées, nous observons clairement un ensemble de moyens mis en œuvre sur certaines circonscriptions. Très tôt, Saint-Ludre/-Étienne de Déols adopte des systèmes liturgiques généralisés autour du culte des reliques. Phénomène qui ne s'essouffle pas car le fonctionnalisme est exacerbé par l'impératif de reliques, pourtant plus ou moins modestes, et de son impact dans le lieu cultuel aménagé pour cette raison.

L'agencement des espaces est opéré en ce sens dès l'époque paléochrétienne. Cette donnée maîtresse influe sensiblement sur la morphologie du sanctuaire¹⁵⁶¹.

Fin Xe et dans le second quart du XIe siècle, nous assistons au "bouillonnement du culte des saints", notamment avec la Paix de Dieu en 975-980 sur le modèle des saints. Les créations littéraires, les modernisations des vies de saints ou des récits de translations sont également complétées d'un recueil de miracles. L'origine de cette effervescence est due au monde monastique dans les royaumes d'occident et a pour effet escompté la protection et la sauvegarde de nouvelles reliques¹⁵⁶². Enfin, si nous n'avons que peu de traces en élévation des grandes abbayes, c'est que pour la plupart elles sont restaurées et refondues sous les effets de la réforme de l'art figurative. Au point que ces établissements sont, au XIIe siècle, sujets à des chantiers romans presque démesurés.

Aux XIIe-XIIIe siècles, le Berry conserve sa réputation de tradition monastique, « région pilote » en la matière¹⁵⁶³. Dans un mouvement sensiblement similaire, la règle de Bernard de Clairvaux, s'enracine dans cette région pilote, où treize établissements cisterciens sont fondés au XIIe siècle, dont douze entre 1125 et 1149 et la treizième en 1162. Cela s'explique par les liens entre Bernard de Clairvaux et les archevêques¹⁵⁶⁴. Dans les dernières années du XIIe siècle, le diocèse est divisé entre le haut et bas Berry, entre les rois de France et les Plantagenêts. Le contrôle du territoire s'opère encore par les abbayes dans les zones d'influences aux mains des maisons de Blois-Champagne, d'Anjou, d'Aquitaine... Les cisterciens disposent d'un réseau ovoïde, sur les contours du diocèse, comme pour encercler et encadrer, par l'amont de la volonté épiscopale, les établissements les « moins performants ». Ces territoires sont convoités et sollicités par les vassaux pour leur devenir spirituel et donc au bénéfice des donations¹⁵⁶⁵.

¹⁵⁶¹ CAILLET Jean-Pierre, « Reliques et architecture religieuse aux époques carolingienne romane », dans BOZÒKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie, *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'université du Littoral-Côte d'Opale, 4-6 septembre 1997, Turnhout, Brepols, 1999, p. 160.

¹⁵⁶² LOBRICHON Guy, « Le culte des saints, le rire des hérétiques, le triomphe des savants », dans BOZÒKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie, *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'université du Littoral-Côte d'Opale, 4-6 septembre 1997, Turnhout, Brepols, 1999, p. 96 et p. 97.

¹⁵⁶³ ROBERGE Céline, *Les abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges aux XIIe et XIIIe siècles*, vol. I, Thèse de doctorat sous la direction de CAILLET Jean-Pierre, Paris, Université Paris Ouest (Nanterre, la Défense), 2011, p. 22.

¹⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 73.

¹⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 75-76.

La gestation des institutions monastiques perdure au delà du haut moyen Âge. Elle reflète les liens étroits tissés entre l'archevêque et les obédiences, mais aussi les difficultés tangibles à maîtriser certains secteurs de discordes, ou ceux nouvellement conquis par les percées dans le *saltus*.

Index

A

abba, 165, 176
abbatia, 188, 193, 273
Adalgaude, 186, 358
Adélaïde de Bourgogne, 361
Adon, 147, 175
Aimon, 54, 80, 249, 273, 286, 368
Albi, 53
Alpinien, 211, 212, 213, 214, 367, 380
Amalgarius, 348
Ambrault, 221, 232, 320
André, 18, 24, 41, 48, 202, 375
Angers, 36, 38, 39, 88, 94, 97, 103, 105, 106, 172, 232, 373
Apollinaire, 9, 52, 53, 75, 165, 313, 342, 348
Arcadius, 283, 342
Archambaud, 382
archidiacre, 208, 272
archiprêtre, 249, 283, 284
Arles, 48, 88, 339, 359, 360, 373, 379
Arras, 178, 345
auctoritas, 372
Audebert, 11, 28, 52, 85, 119, 248, 341
Audes, 120
Auguste, 50, 146, 152
Augustin, 153, 343
Aurillac, 21, 26, 28, 224, 247, 275, 279, 361, 379, 380
Austrasie, 53, 57
Austregisile, 149
Austregisili, 14, 168, 169, 172, 173, 174, 176, 177, 253, 302, 342
autel, 51, 98, 100, 108, 121, 137, 175, 214, 241, 251, 271, 275, 279, 280, 347, 352
Autry-Issards, 78, 79, 80
Autun, 18, 67, 167, 235, 271, 335, 380, 381
Auvergne, 8, 19, 21, 22, 24, 26, 28, 33, 38, 67, 69, 70, 71, 72, 83, 86, 87, 96, 111, 224, 247, 260, 270, 271, 275, 277, 279, 281, 283, 294, 320, 326, 351, 360, 362, 366, 377, 378, 379, 380, 382, 387
Auxerre, 7, 8, 18, 20, 21, 23, 24, 30, 35, 38, 39, 40, 41, 43, 51, 61, 86, 88, 97, 137, 159, 172, 173, 179, 202, 215, 220, 226, 232, 275, 296, 304, 316, 332, 335, 344, 369, 370, 372, 373, 379
Avaricum, 50, 134, 136, 167, 310, 362

B

baptistère, 141, 147, 149, 150, 151, 303, 359
Barthélémy, 120, 375
basilica, 165, 169, 172, 175, 176, 186, 290, 354
Bernard de Clairvaux, 394
Bernon, 188, 189, 246, 247, 360, 361, 362, 363
Bertelaïc, 175
Berthoara, 10, 144, 146, 147, 148, 150, 151, 161, 187, 303, 322, 359, 360
Berthoare, 338
Blois, 54, 326
Boischaut, 47, 68, 186, 209
Boniface, 20, 155, 337
Bonnet, 377

Bordeaux, 49, 142, 362, 378
Bourbon, 54, 70, 79, 81, 98, 198, 259, 271, 281, 298, 382
Bourgogne, 17, 35, 61, 94, 96, 97, 142, 182, 226, 273, 288, 360, 377, 379
Brenne, 47, 208, 209, 212, 213, 270, 273, 280
Brinay, 205
Brives, 249
Burgondes, 360
Buxières-les-Mines, 32, 98, 100, 104, 106, 108, 115, 116, 279, 280
Buzançais, 56, 173, 190, 208, 270, 271, 272, 298, 342, 368, 376

C

Calixte II, 203
capella, 253, 254, 299
capétiens, 190, 299, 369
Caprais, 195
cartulaire, 10, 13, 29, 42, 60, 63, 74, 76, 78, 79, 80, 81, 109, 118, 119, 120, 121, 143, 146, 150, 156, 157, 170, 179, 180, 189, 192, 194, 195, 196, 202, 204, 205, 206, 290, 298, 300, 303, 305, 306, 310, 365, 369, 370
castrum, 5, 78, 87, 105, 135, 167, 188, 190, 191, 195, 196, 197, 198, 214, 224, 244, 245, 286, 296, 298, 299, 300, 330, 354
cella, 56, 193, 194, 195, 196, 200, 205, 223, 248
Celle, 75, 90, 98, 124, 201, 238, 246, 279, 281, 283
cellula, 186, 195, 208, 242, 272
Cérilly, 76, 78, 124, 281
Cesset, 86
Chabris, 318, 319, 350
Chalan, 155, 186, 347
Chalon, 173
Champagne Berrichonne, 47, 68, 250, 281, 391
chancellerie, 177
chanoine, 90, 141, 225, 234, 239, 333
Chantelle, 74, 75, 77, 79, 83, 84, 86, 90, 111, 271, 387
Chapelle-Aude, 3, 13, 29, 30, 76, 78, 80, 109, 118, 119, 120, 121, 125, 300, 382, 383, 392
chapitre cathédral, 197, 270, 385
Charenton-du-Cher, 56, 100, 186, 270, 280, 347
Charlemagne, 24, 27, 46, 54, 59, 61, 72, 82, 89, 90, 151, 164, 174, 178, 189, 306, 325, 344
Charles l'Enfant, 173, 342
Charles le Chauve, 54, 152, 170, 173, 179, 194, 203, 204, 342, 370
châsse, 304, 342, 369
Châteauroux, 30, 33, 55, 56, 60, 147, 190, 191, 197, 208, 212, 216, 218, 220, 238, 244, 246, 248, 249, 251, 255, 256, 257, 270, 272, 273, 275, 286, 296, 327, 328, 330, 368, 376
Châtelay, 69, 102, 104, 116
Chazemais, 118
Cher, 4, 5, 13, 26, 27, 28, 29, 32, 47, 48, 49, 54, 56, 58, 68, 98, 100, 133, 137, 140, 143, 146, 148, 155, 156, 164, 167, 168, 170, 171, 172, 174, 177, 180, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 205, 207, 210, 212, 247, 248, 249, 270, 280, 281, 286, 289, 290, 292, 293,

300, 305, 322, 328, 347, 348, 350, 358, 363, 369, 376, 381, 391
 Childebert, 53, 56, 186
 chronique, 149, 189, 195, 215
 cisterciens, 394
Claise, 208, 269, 272, 280, 376
 Clermont, 8, 21, 22, 29, 36, 37, 38, 52, 67, 68, 70, 71, 72, 75, 86, 88, 98, 100, 101, 104, 108, 110, 114, 115, 116, 117, 118, 167, 235, 252, 254, 259, 268, 277, 281, 282, 284, 285, 294, 313, 314, 315, 318, 320, 360, 373, 375, 377, 378, 381, 387
 Clion, 56, 147, 208, 209, 271
 Clodomir, 13, 29, 53, 171
 Clotaire, 53, 174, 178, 208, 272, 345
 Clovis, 53, 57
 Cluny, 20, 21, 23, 79, 80, 188, 189, 215, 245, 246, 247, 260, 298, 360, 361, 362, 370, 371, 372, 379, 380, 382
codex, 205, 365
 collégiale, 30, 80, 150, 152, 276, 303, 304
 Colomban, 19, 20, 56, 76, 148, 149, 155, 337
Colombani, 146, 187, 359
 Colombier, 5, 56, 75, 116, 124, 281, 282, 283, 284, 285, 288, 320, 334, 347
 Commentry, 56, 75, 90, 116, 124, 281, 334
 comte, 26, 52, 188, 196, 200, 201, 246, 326
 concile, 48, 53, 338, 374
 Constantin, 55, 391
crypta, 201, 234, 239, 240, 241, 242, 308, 333, 351

D

Dacbert, 276
 Dagbert, 150, 165, 169, 183, 191, 300, 302, 303, 305, 314, 343
 Dagobert, 53, 208, 272, 368
damnatio memoriae, 149, 161, 303, 338
defensaria, 298
 défrichement, 377, 382
 Déols, 1, 4, 5, 7, 10, 30, 31, 32, 33, 54, 55, 56, 58, 60, 61, 184, 190, 191, 193, 197, 200, 209, 210, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 231, 232, 233, 234, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 266, 271, 276, 279, 280, 284, 285, 286, 294, 296, 297, 298, 299, 302, 308, 314, 315, 316, 318, 319, 320, 325, 327, 328, 329, 336, 356, 360, 361, 362, 364, 365, 371, 392, 393
Desiderii, 253, 345
 Désiré, 121
 Deux-Chaises, 31, 78, 101, 104, 106, 109, 116, 118, 279
 Dèvres, 4, 10, 31, 180, 187, 188, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 200, 202, 204, 206, 207, 210, 289, 292, 293, 359, 365
 Didier, 27, 32, 43, 61, 77, 174, 178, 219, 237, 238, 250, 251, 255, 256, 257, 259, 260, 345, 362
 Dioclétien, 48, 86
 Domérat, 119
Domio, 172, 174, 176
 duc, 54, 246, 251, 364, 371
dux, 297

E

Ebbes de Déols, 56, 256
 Ebbes le Noble, 245, 360
 Ebbon, 297
ecclesia cluniasensis, 247, 362
 Egon, 188
Eldegarius, 348
 élection, 191, 200, 366
 Eloi, 174, 178, 345
 Étienne, 21, 55, 89, 137, 169, 177, 219, 242, 244, 286, 294, 302, 314, 324, 325, 326, 327, 328, 334, 374, 393
 Eudes, 195, 202, 248, 276, 297
 Eusice, 56, 186, 238, 270, 330, 376
Eustadiolae, 143, 144, 322
 Eustadiole, 142, 143, 161, 322
 Euvard, 197
 Evaux, 35, 56, 80, 158
 exemption, 23, 259, 339

F

Félix, 45, 100, 167, 342, 350
fenestella, 239, 333, 349
 fisc, 178, 345
 Flaucade, 273
 forêt, 56, 60, 75, 117, 118, 195, 208, 236, 270, 283, 367
 Francs, 46, 86
 Frotaire, 214

G

Gammon, 186, 358
Gausberga, 348
 Gauzfred, 344
 Geoffroi, 165, 200
 Georges, 13, 27, 29, 59, 75, 89, 132, 194, 195, 196, 206, 375
 Germain, 136, 141, 223, 242, 327, 333, 334, 341, 379
 Géronce, 243, 245, 296, 329
 Gervais, 88, 373, 381
 Gipy, 101, 103
 Givarlais, 90, 119
 Givrettes, 119
 Godefroy, 150, 303
 Gontran, 13, 53, 57, 142, 147, 313
 Goths, 86, 149
 Grégoire de Tours, 9, 10, 14, 16, 17, 19, 23, 25, 36, 37, 52, 55, 70, 75, 84, 136, 137, 138, 142, 165, 167, 172, 173, 182, 186, 208, 218, 219, 222, 223, 234, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 250, 261, 262, 267, 268, 269, 270, 274, 276, 278, 281, 282, 283, 284, 313, 326, 327, 330, 331, 333, 334, 339, 341, 342, 348, 349, 351, 354
 Grégoire le Grand, 21, 278
 Grégoire VII, 215, 370
 groupe épiscopal, 4, 51, 70, 131, 132, 136, 137, 141, 142, 150, 160, 183, 302, 309, 310, 324, 339, 368
Guillemides, 297, 362, 380

H

Hérisson, 69, 76, 77, 84, 90, 102, 104, 115, 116, 119, 120, 251
Hilaire, 33, 69, 110, 246, 249, 251, 256, 378
Hongrois, 29, 300
honores, 6, 245, 246, 261, 263, 297, 364, 371
Hugues Capet, 61, 94, 226
Huriel, 29, 80, 87, 90, 118, 119, 120, 121, 245, 252, 260, 382, 387, 392
hypogée, 239

I

Ilda, 348
immunité, 170, 286, 366
impôt, 174
Indre, 4, 27, 28, 30, 31, 32, 47, 49, 54, 55, 56, 58, 60, 61, 98, 147, 184, 185, 186, 190, 191, 193, 197, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 216, 218, 219, 221, 223, 225, 238, 239, 240, 243, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 255, 258, 259, 269, 270, 272, 273, 275, 276, 280, 286, 295, 296, 318, 327, 329, 330, 350, 367, 368, 376, 380
Ingon, 191
Innocent, 157, 244, 245, 286, 330
invasions, 34, 147, 150, 196, 198, 259, 265, 294, 300
Isembert Escoblart, 214, 295
Issoudun, 33, 98, 198, 210, 221, 247, 248, 249, 250, 251, 257, 259, 271, 318, 350
Itier, 165, 174, 341
Itte, 359

J

Jean Baptiste, 89
Jean de Saint-Caprais, 80, 382
Jonas, 76, 155, 186, 187
Jouy, 155, 280
Jules César, 48
Julien, 7, 89, 375

L

Lanage, 80, 119, 382
Laune, 243, 245, 296, 326, 329
Léocade, 31, 55, 136, 146, 218, 222, 223, 224, 234, 236, 238, 240, 242, 243, 326, 327, 328, 330, 333
Léocadius, 326
Léon, 248
Léré, 350
Levroux, 5, 212, 248, 251, 271, 274, 275, 276, 376
Limeux, 186, 199, 292, 358, 360
Limoges, 7, 22, 28, 35, 49, 53, 67, 68, 88, 89, 135, 158, 169, 211, 212, 213, 214, 215, 253, 271, 278, 281, 287, 295, 300, 334, 367, 373, 376, 380
Litorius, 354
locus publicus, 357, 364
Loire, 15, 17, 30, 43, 47, 48, 53, 59, 68, 78, 85, 135, 155, 182, 220, 226, 232, 291, 316
Ludre, 31, 55, 218, 219, 222, 224, 233, 234, 236, 238, 239, 240, 242, 243, 244, 309, 313, 325, 326, 327, 330, 333, 334, 348
Lusor, 237, 241, 242, 261, 313, 326

Lyon, 24, 27, 28, 38, 85, 125, 147, 153, 163, 167, 173, 232, 234, 241, 246, 320, 327

M

Magnobode, 273
Marie, 7, 43, 90, 155, 254, 374, 377, 387
Marien, 56, 100, 378
Marmagne, 86
Martial, 118, 211, 212
Martin, 14, 18, 38, 56, 75, 78, 89, 90, 112, 137, 147, 186, 189, 201, 202, 274, 275, 276, 277, 282, 305, 325, 340, 354, 369, 374, 375, 377, 378
Martini, 252, 253, 277, 354
Massay, 4, 31, 187, 188, 189, 190, 191, 198, 207, 210, 246, 247, 249, 289, 292, 294, 299, 300, 359, 360, 361, 362
Maurice, 27, 32, 33, 46, 59, 72, 82, 85, 88, 89, 90, 100, 101, 104, 108, 116, 119, 137, 141, 143, 150, 155, 165, 168, 169, 174, 176, 178, 189, 276, 283, 292, 325, 342, 344, 350, 375
mausolée, 35, 56, 241
Mayence, 149, 359
memoria, 164, 172, 175, 351, 352
memoriae, 6, 223, 242, 243, 308, 321, 333, 349
mense, 194, 216
Méobecq, 56, 150, 208, 209, 270, 271, 272, 273, 286, 287, 368, 376
messe, 154, 172
Michel, 16, 17, 21, 22, 24, 28, 32, 42, 48, 53, 59, 89, 100, 108, 116, 182, 211, 213, 271, 275, 278, 360, 370, 376, 377
Miracula, 14, 165, 166, 169, 172, 175, 176, 177, 186, 291, 302, 342, 346, 348, 350, 351, 352, 353, 368
monasterium, 194, 195, 358
Monegundis, 354
Mont Julian, 382
Montcenoux, 80, 126, 305, 385
Montermoyen, 135, 301
Montluçon, 56, 69, 75, 76, 77, 78, 80, 83, 84, 87, 90, 101, 102, 104, 109, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 126, 212, 232, 238, 270, 281, 334, 382
Moussais, 120

N

Namace, 21, 294, 313
Namatius, 165
Nassigny, 76
Naves, 77
Navis, 176, 177, 290
nécropole, 32, 56, 75, 101, 110, 112, 116, 118, 155, 163, 164, 168, 173, 193, 219, 221, 222, 224, 243, 276, 282, 302, 311, 341, 344
Néris-les-Bains, 5, 32, 33, 56, 70, 71, 75, 77, 83, 84, 101, 109, 110, 124, 232, 270, 281, 282, 283
Neustrie, 20, 53, 57, 366
Nevers, 18, 67, 78, 80, 155, 254, 335, 380, 381
Nicolas, 7, 28, 31, 35, 36, 38, 39, 42, 43, 58, 71, 94, 95, 96, 104, 219, 316, 318
nobilis, 144, 146, 187, 323, 358
Nocq, 120
Notre-Dame-de-Sales, 4, 10, 135, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 155, 156, 157, 158, 160, 286,

301, 303, 305, 310, 322, 328, 337, 338, 346, 349,
358, 369
Noyant, 76, 86

O

Odilon, 188, 381
Odon, 11, 23, 189, 246, 247, 361, 362, 363
Onrezat, 120
Onzay, 271
opus mixtum, 222, 232, 279, 284
opus spicatum, 225, 232, 239, 317, 333
Orléans, 53, 88, 137, 253, 339, 354, 373
Ouen, 172, 174, 178, 345, 352
Ours, 56, 208, 270
Oustrille, 149, 376
Oustrille, 173, 333, 346, 348, 350, 353, 367

P

paganisme, 274, 276
paix de Dieu, 16, 54
Palais, 18, 23, 40, 43, 62, 165, 273, 287, 313, 348
parochia, 71, 253
paroisse, 16, 17, 18, 20, 23, 24, 40, 41, 42, 44, 56, 57,
61, 70, 72, 73, 80, 82, 85, 123, 125, 189, 224, 271,
286, 287, 330, 376, 382
Pascal II, 10, 193, 212, 245, 249, 251, 252
Patrocle, 56, 75, 270, 281, 282, 283, 284, 285, 333,
334, 349
Paul, 10, 45, 52, 89, 197, 203, 249, 362, 375
Pépin le Bref, 54, 77
perception fiscale, 86, 193, 220, 224
Pierre, 10, 24, 32, 34, 36, 37, 43, 59, 61, 89, 98, 104,
140, 157, 158, 169, 203, 205, 249, 250, 251, 255,
256, 257, 259, 272, 285, 302, 306, 362, 375
Pippinide, 190, 299
Plaimpied, 343
Plantagenêts, 394
Poitiers, 54, 88, 135, 165, 172, 235, 271, 348, 354,
373, 378
Poitou, 54, 377, 378
Prejet, 283, 377
Preuille, 120
princeps, 188, 190, 191, 246, 260, 297, 299, 356, 365,
371
Probien, 136, 137, 242, 327, 341
Protas, 381

R

Ramnulphe Escoblar, 214, 295
Raoul, 125, 178, 179, 180, 190, 194, 195, 198, 200,
203, 204, 207, 214, 259, 293, 343, 345, 370
Raymond, 196, 202, 211
réforme grégorienne, 54, 57, 60, 198, 288, 314
Reims, 360
Rémi, 342
Reugny, 77, 78
Richard Ier, 243, 245, 296, 326, 329
Richard II, 80, 118, 119, 120, 121, 343
Rictrude, 359
Robert, 14, 15, 40, 59, 78, 140, 150, 190, 191, 203,
204, 245, 247, 248, 297, 299, 303, 334

Robert le Pieux, 140, 150, 190, 191, 245, 247, 248,
297, 299, 303, 334
Rocco, 143
Romainmôtier, 361
Rome, 23, 24, 52, 136, 182, 203, 326, 374
Ruffec, 4, 30, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216,
217, 270, 287, 295, 367, 380

S

Saint-Ambroix, 135, 301, 343, 344
Saint-Caprais, 80, 88, 373, 382
Saint-Cyran-en-Brenne, 78, 270, 272, 273
Saint-Désiré, 88, 120, 373
Sainte-Croix, 137, 164, 174, 181, 232, 303, 341, 342,
343, 358, 376
Saint-Étienne, 1, 4, 10, 30, 31, 88, 89, 138, 164, 174,
184, 197, 200, 210, 218, 219, 220, 221, 223, 224,
225, 226, 232, 234, 239, 240, 243, 249, 261, 279,
284, 286, 315, 316, 318, 320, 329, 373, 375
Saint-Genest, 116
Saint-Genou, 190, 271
Saint-Germain, 18, 20, 21, 23, 24, 35, 38, 39, 41, 43,
88, 97, 172, 173, 179, 219, 222, 233, 248, 275, 304,
316, 332, 335, 344, 350, 358, 369, 370, 372, 373
Saint-Germain-des-Prés, 198, 207, 290, 292, 344, 358
Saint-Hilaire, 88, 101, 102, 110, 172, 373
Saint-Jacques, 88, 374
Saint-Laurent, 88, 232, 373
Saint-Martial de Limoges, 211, 213, 214, 215, 287,
295, 380
Saint-Martin-de-Brives, 136, 341
Saint-Martinien, 88, 252, 373
Saint-Menoux, 30, 80, 88, 100, 111, 117, 280, 347,
349, 373, 379, 385
Saint-Michel-de-la-Cluse, 381, 382
Saint-Outrille, 4, 10, 32, 135, 162, 163, 164, 165, 166,
167, 168, 173, 174, 289, 301, 302, 342, 343, 347,
348, 350
Saint-Outrille-du-Château, 167, 168
Saint-Palais, 88, 373
Saint-Phalier, 318, 319, 350
Saint-Siran, 272, 288
Saint-Sulpice, 4, 10, 13, 81, 88, 133, 143, 162, 163,
165, 170, 171, 172, 173, 174, 177, 178, 179, 180,
181, 183, 189, 197, 198, 200, 207, 249, 289, 290,
292, 293, 299, 302, 310, 341, 342, 343, 344, 345,
349, 350, 351, 354, 373, 393
Saint-Sylvain, 88, 212, 248, 276, 367, 373
Saint-Symphorien, 88, 136, 165, 341, 342, 343, 373
Saint-Ursin, 28, 55, 80, 88, 133, 135, 137, 164, 165,
169, 183, 300, 301, 305, 342, 343, 369, 373, 384,
388, 393
Saint-Victor, 76, 252
saltus, 212, 259, 270, 276, 277, 367, 377, 379, 380,
392, 394
scabellum, 203, 205, 370
Sens, 362
Sidoine Apollinaire, 9, 52, 53, 75, 165, 313, 348
Sigiramni, 273, 368
Simplice, 313, 342
Sion, 195, 196, 197, 200, 202, 205
Siran, 77, 208, 272, 286

Souvigny, 11, 76, 77, 78, 79, 80, 86, 100, 101, 103,
 111, 112, 117, 247, 254, 259, 260, 280, 285, 347,
 360, 361, 373, 379, 380, 381, 382
suburbium, 3, 4, 11, 129, 130, 131, 135, 137, 162, 172,
 173, 282, 291, 302, 305, 308, 309, 311, 324, 340,
 341, 353, 354, 367
 Sulpice II, 53, 142, 147, 174, 193, 290, 342, 344, 345,
 353, 367
 Sulpice Sévère, 56, 208, 274, 275, 376
Sulpicii, 14, 137, 141, 142, 143, 172, 174, 175, 176,
 177, 193, 291, 292, 309, 342, 351, 352, 353
 Sylvain, 40, 61, 378

T

templum, 275
 Théodebert Ier, 53, 149, 359, 360
 Théodulfe, 76, 334
Théols, 210
 Thierry, 19, 53, 136, 138, 182, 208, 272
thronum altaris, 175, 352
 Toiselay, 208, 209, 270
 Tours, 9, 10, 11, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 25, 26, 33,
 36, 37, 48, 52, 55, 61, 70, 75, 84, 89, 136, 137, 138,
 142, 147, 165, 167, 172, 173, 182, 186, 189, 193,
 208, 209, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 234, 235,
 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 250, 251,
 261, 262, 267, 268, 269, 270, 272, 274, 275, 276,
 277, 278, 281, 282, 283, 284, 286, 313, 326, 327,
 328, 329, 330, 331, 333, 334, 339, 341, 342, 344,
 348, 349, 351, 354, 355, 375
tuitio, 200, 366

U

Urbain II, 80, 299, 381, 382
 Ursin, 4, 11, 28, 29, 51, 55, 85, 136, 146, 150, 164, 165,
 178, 224, 242, 303, 305, 309, 313, 325, 327, 329,
 333, 341, 342, 345

V

Valençay, 249
 Vatan, 197, 201
 Vaux, 121
Vettius Epagathus, 234, 326
vicaria, 77, 78, 193, 249, 298, 299, 306, 385
 Vierzon, 4, 10, 13, 29, 180, 186, 187, 188, 189, 190,
 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201,
 202, 203, 205, 206, 207, 210, 212, 246, 247, 248,
 249, 251, 289, 292, 293, 294, 296, 298, 299, 302,
 358, 359, 363, 365, 370
villa, 70, 75, 76, 119, 173, 251, 273, 293, 342
 Vouillon, 210, 247, 250, 259
 Vulfade, 173, 342

W

Wicfred, 188

X

xenodochium, 283

Y

Yèvre, 172, 176, 193, 197, 290, 291
 Ygrande, 50, 67, 83, 117